



HAL
open science

Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne : processus de vieillissement et citadinité

Mathilde Bigo

► **To cite this version:**

Mathilde Bigo. Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne : processus de vieillissement et citadinité. Géographie. Université Rennes 2, 2015. Français. NNT : 2015REN20002 . tel-01303613

HAL Id: tel-01303613

<https://theses.hal.science/tel-01303613>

Submitted on 18 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE / Université Rennes 2

sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Mention : Géographie

École doctorale 507 Sciences Humaines et Sociales

présentée par :

Mathilde Bigo

Préparée à l'UMR CNRS 6590 ESO Espaces et Sociétés
Université Rennes 2

Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne

Processus de vieillissement et citoyenneté

Thèse soutenue le 22 janvier 2015

devant le jury composé de :

Yves RAIBAUD

Maître de conférences HDR en géographie, Université de Bordeaux 3 / *rapporteur*

Francine BARTHE

Maître de conférences HDR en géographie, Université de Picardie Jules Verne /
rapporteuse

Philippe DUHAMEL

Professeur de géographie, Université d'Angers/ *examineur*

Philippe GERVAIS-LAMBONY

Professeur de géographie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense /
examineur

Sandrine DEPEAU

Chargée de recherches, Université Rennes 2 / Co-directrice de thèse

Raymonde SÉCHET

Professeure de géographie, Université Rennes 2 / directrice de thèse

Remerciements

Cette thèse ne s'est pas réalisée seule, et ce, bien qu'elle soit l'œuvre de quelques moments de solitude nécessaires parfois. Aussi, ces années de thèse qui ont constitué un dédale passionnant au cœur de la recherche, ont été menées de près ou de loin avec d'autres personnes qui s'y sont investies.

Raymonde Séchet et Sandrine Depeau ont été deux directrices de thèse remarquables par leur implication et leur exigence vis-à-vis de mon travail. Depuis la première réunion du début de parcours jusqu'aux dernières et précieuses relectures du manuscrit, elles ont été présentes et attentives à la progression de la thèse et ont participé à des échanges interdisciplinaires riches et stimulants pour faire avancer mes réflexions. C'est avec beaucoup de reconnaissance que les premiers remerciements leurs sont adressés.

Je remercie également les rapporteurs Yves Raibaud et Francine Barthe, ainsi que Philippe Gervais-Lambony et Philippe Duhamel d'avoir accepté de faire partie de ce jury de thèse.

J'aimerais ensuite préciser que cette thèse s'est déroulée dans des conditions matérielles très favorables grâce au soutien financier de la Région Bretagne. Mes remerciements vont donc aux acteurs de la Région qui ont soutenu le présent projet de recherche en lui attribuant une allocation de recherche doctorale pendant trois ans.

En plus d'une allocation de recherche, le laboratoire ESO-Rennes qui m'a accueillie ces dernières années a permis le déroulement de ma recherche dans un cadre confortable. Je tiens à remercier la direction d'ESO pour l'appui financier aux différentes missions de terrain et colloques, et plus largement, pour avoir pensé l'intégration des doctorants dans le laboratoire, et, par là, pour avoir contribué à rendre favorables les conditions de travail doctoral. Je tiens à remercier tout particulièrement Théodora Allard, assistante ingénieure cartographe, pour son indéniable disponibilité.

Les conditions de travail tiennent tant au niveau des équipements mis à disposition qu'à celui des rencontres et des liens tissés avec d'autres chercheur.e.s. Ils contribuent à encourager l'interactif, la transaction de savoirs et la profusion d'idées. Que soient remercié.e.s les jeunes chercheur.e.s et chercheur.e.s confirmé.e.s, permanent.e.s ou de passage, avec qui j'ai échangé pendant ces années de thèse.

D'autres types de rencontres ont été inhérents à la présente thèse. Je pense à toutes les femmes qui ont accepté un entretien et qui m'ont confié leur discours. A Dinard, à Larmor, à Lorient, chez elles ou la plage, elles sont nombreuses à m'avoir fait réfléchir, à m'avoir étonnée, émue

même parfois. Elles ont chacune contribué à la faisabilité de cette thèse et je tiens à leur en exprimer toute ma gratitude.

Dans bien des cas, ces rencontres n'auraient été possibles sans l'intermédiaire d'acteurs plus ou moins institutionnels qui ont porté un intérêt à ma recherche et que je souhaite remercier ici : Béatrice de Lambert et Charlotte Tournier du Centre Communal d'Action Sociale de Dinard, coordinatrice des actions en faveur des personnes âgées pour l'une et animatrice pour l'autre ; Fabrice Gomet, animateur de la Maison pour Tous du quartier Kervéanec à Lorient ; Clément Marinos et Philippe Terrade pour leurs contacts à Larmor-Plage ; ainsi que les responsables des diverses associations qui m'ont ouvert leurs portes.

Enfin, mes remerciements s'adressent à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire avancer ma thèse au détour d'une discussion, ou par une relecture bienveillante, un conseil, une astuce technique, un encouragement, une promenade balnéaire partagée, et bien d'autres choses encore. Famille et amis, ces personnes sont nombreuses. Je tiens à les remercier et à leur faire savoir combien elles ont été importantes.

Sommaire

Introduction générale	7
Partie 1 : Éléments de cadrage de la thèse	19
Chapitre 1 : Le littoral, les femmes âgées, la citoyenneté. Un triptyque contextuel.....	21
I. L'espace littoral breton	22
II. La vieillesse féminine	36
III. Citoyenneté et urbanité : la ville, un espace de relations sociales.....	47
Chapitre 2 : Problématisation et positionnement de la thèse.....	61
I. L'urbanité balnéaire : quelle cadre pour la citoyenneté sur la promenade ?	62
II. Espaces urbains et avancée en âge : les personnes âgées en ville.....	70
III. Comment l'espace urbain balnéaire peut-il interroger la citoyenneté par le genre et l'âge ? Quelle mise en œuvre ?	82
Chapitre 3 : Une démarche méthodologique qui conjugue différentes techniques.....	89
I. Les terrains d'étude et la population enquêtée.....	90
II. La démarche et les outils pour les observations.....	102
III. La démarche et les outils pour les entretiens	123
Partie 2 : Les femmes âgées sur les promenades balnéaires : de l'observation des pratiques aux discours.....	141
Chapitre 4 : La promenade balnéaire : « faire ville » au bord de l'eau	143
I. Les caractéristiques d'une urbanité balnéaire	144
II. Les femmes âgées sur la promenade balnéaire	153
III. La promenade balnéaire : un espace de déambulation pour les femmes âgées	162
Chapitre 5 : Analyse des pratiques sur le bord de mer avec l'avancée en âge.....	173
I. L'observation des pratiques au prisme du vieillissement : de l'amointrissement corporel au renforcement des pratiques	174
II. Quelles spécificités des espaces parcourus selon l'âge ?.....	185
III. La promenade balnéaire comme espace ressource.....	196
Chapitre 6 : Pratiques et perceptions du bord de mer	207
I. Les femmes âgées et l'espace balnéaire : une citoyenneté plus ou moins affirmée selon le lieu de résidence	208
II. Le rapport à l'espace des femmes vieillissantes pour interroger la citoyenneté.....	222
III. De chez soi au bord de mer : un transit pour accéder à l'espace de citoyenneté.....	231

**Partie 3 : Les parcours de vie des femmes âgées : pour une approche
compréhensive de la citoyenneté..... 241**

**Chapitre 7 : Les mobilités résidentielles pour appréhender le rapport à la ville des
femmes âgées..... 243**

I. Les mobilités résidentielles au cours de la vie : une inscription dans l'espace des
événements biographiques 244

II. Les transitions biographiques dans le parcours résidentiel depuis la mise en retraite
255

III. Analyse de la citoyenneté 270

Chapitre 8 : L'inscription du processus de vieillissement dans l'espace de pratiques .. 287

I. Les pratiques affectées par la déprise..... 289

II. Transition ou rupture : comment bien vieillir entre déprise et reprise ? 302

III. La promenade balnéaire : espace ressource pour la citoyenneté des femmes âgées ... 314

Conclusion générale 327

Bibliographie 341

Annexes 373

Table des matières 385

Table des figures 391

Table des photographies 394

Table des tableaux 395

Table des annexes..... 397

Introduction générale

Vieillesse et vieillissement, un enjeu de société

Le vieillissement croissant de la population française, comme de celle de la majorité des pays du Nord, contribue à faire évoluer la structure par âge de la population. L'arrivée en retraite des générations du *baby-boom* ainsi que l'allongement de l'espérance de vie, notamment grâce aux progrès médicaux, en sont les principaux facteurs explicatifs. Alors que l'on ne vivait en moyenne guère plus vieux que 70 ans dans les années 1950, il n'est pas rare, aujourd'hui, de vivre jusqu'à 80 ans, voire au-delà¹. Il y a donc plus de personnes âgées proportionnellement à la population totale, et parmi elles, plus de personnes très âgées. Les personnes de plus de 80 ans sont d'ailleurs celles qui connaissent le plus fort taux de croissance démographique.

Par conséquent, les chercheurs ne se penchent sur la question spécifique du grand âge que depuis une trentaine d'années. Jusqu'à la deuxième moitié des années 1980, les personnes âgées, à partir de 60-65 ans, ont été considérées comme une classe d'âge uniforme : « les vieux ». Ce n'est qu'après que les jeunes retraités, ou « *young old* », ont été différenciés des individus très âgés, ou « *old old* » (Suzman, Riley, 1985)². De cette différenciation naît l'appellation de « quatrième âge », un qualificatif qui différencie le retraité (« troisième âge ») du vieillard.

La prise de conscience d'un quatrième âge, et donc d'une part croissante d'individus d'âge très avancé, pose de nouveaux enjeux sociétaux. Si l'espérance de vie est plus longue, et si la retraite est synonyme d'une nouvelle tranche de vie et non plus de la fin de vie, il n'en est pas moins que le nombre de personnes concernées par le grand âge est de plus en plus important. La problématique de la dépendance et de la perte d'autonomie vient alors en premier plan dans les politiques publiques de la vieillesse : comment mettre en œuvre des moyens pour

¹ En 1950, l'espérance de vie moyenne était de 63,4 ans pour les hommes et de 69,2 ans pour les femmes. En 2010 elle est de 78 ans pour les hommes et de 84,7 ans pour les femmes (Insee 2010).

² (cité par Lalive d'Épinay, Spini, 2007)

soutenir les personnes âgées dans le besoin ? Et comment prévenir la dépendance ? Autrement dit, comment « bien vieillir » ?

La mise en place de ces politiques publiques est composée de deux volets. Le premier est celui relatif aux aides sociales pour les personnes âgées dites dépendantes (il s'agit de l'APA, Aide Pour l'Autonomie, depuis 2001). Le second est celui concernant les politiques de prévention contre la dépendance. Cible des politiques de prévention pour « lutter contre la vieillesse », une vieillesse associée à la dépendance donc, les retraités doivent « vieillir jeune ». Depuis 2006, est mis à disposition de tous les nouveaux retraités un « Passeport pour une retraite active » (Figure 1). C'est un fascicule pédagogique pour connaître ses droits et pour obtenir des conseils afin d'être en forme et intégré à la société.

Figure 1 : Lutter contre la vieillesse avec le passeport pour une retraite active



Source : Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Par conséquent, le « bien vieillir » est le leitmotiv de la gérontologie, des médias d'information pour le grand public, ainsi que des politiques de la vieillesse (Puijalon, Trincaz, 2014) comme le montre la mise en place du plan national « Bien vieillir », sur la période 2007-2009. Il fait suite à une série de politiques publiques envers les personnes âgées, qui ont été développées depuis les années 1950 et dont la chronologie établie par la Fédération

Nationale de Gérontologie³ illustre une croissance exponentielle : circulaires, rapports, enquêtes, lois, décrets se succèdent et se multiplient, en particulier depuis les années 2000.

Pourtant, si l'on en croit les « analystes » des politiques de la vieillesse, le rapport Laroque de 1962⁴ est considéré par beaucoup comme le premier rapport à avoir posé les bases de la politique de la vieillesse en donnant un statut dans la société aux personnes âgées. On apprend par le travail de B. Ennuyer qui balise l'histoire de la politique de maintien à domicile depuis 1962 (Ennuyer, 2007), que les projets de ce rapport n'ont pas abouti en raison de difficultés économiques. Si aujourd'hui l'aide à domicile pour les personnes âgées existe c'est surtout parce qu'elle crée des emplois. Aussi, l'imbrication de la sphère sociale du vieillissement avec la sphère économique et sociale de l'emploi désavantage l'aide et la considération envers les personnes âgées. La mise en place des politiques de vieillesse serait alors fonction « de la prégnance de l'économie sur le social » mais aussi « de la prise de conscience collective des problèmes sociaux [et] de la nature des décideurs » (Bouvet, 2003, p. 50).

De fait, près de cinquante ans après le rapport Laroque, B. Ennuyer estime que la question reste la même : « *Quelle est la place d'une personne âgée [...] dans une société qui semble privilégier uniquement la jeunesse, la rapidité et la performance ?* » (Ennuyer, 2007, p. 165). De cette façon, l'auteur remet en question le fonctionnement de la société et sa capacité à faire une place aux personnes âgées.

La vieillesse : une construction sociale

Les politiques de prévention de la dépendance font l'objet de critiques car elles considèrent la dépendance comme un « état biomédical » plutôt que comme « le résultat d'un parcours social défavorable » (Ennuyer, 2004). Elles pointent du doigt la responsabilité de l'individu plutôt que celle de l'organisation sociale. Au-delà de nos frontières, dans le contexte anglo-américain, les discours politiques pour la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées seraient la cristallisation d'un système de gouvernance néo-libéral qui promeut l'indépendance des individus (Schwanen *et al.*, 2012). De cette façon, les politiques publiques de la vieillesse résultent d'une perception de la vieillesse inscrite dans un ensemble de valeurs individualistes, dans laquelle celles et ceux qui sont dépendant.e.s des autres ont du mal à

³ http://www.fng.fr/html/documentation/doc_news/pdf/Politiques_Vieillesse.pdf

⁴ Rapport publié en 1962 par la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse présidée par Pierre Laroque. Le rapport visait à établir une réflexion pour refondre l'ensemble de la politique vieillesse.

avoir leur place. La notion de dépendance contribue d'ailleurs à stigmatiser l'individu (Ennuyer, 2004).

Néanmoins, si « notre société ne dispose d'aucune culture positive pour les personnes âgées » (Perrig-Chiello, 2001, p. 72), dans d'autres cultures, la vieillesse est associée à la sagesse, ou encore, au savoir, à la connaissance. Le sinologue et philosophe F. Jullien nous explique qu'en Chine, la transformation et la continuation sont pensées ensemble tout au long de la vie (Jullien, 2005). De cette façon, la vieillesse s'apparente à un aboutissement, un point culminant pour l'individu âgé.

« La vieillesse est un monde de femmes [...] »

[...] et plus les sociétés vieillissent, plus elles se féminisent » (Charpentier *et al.*, 2014)

Parce que l'espérance de vie des femmes dépasse de plus de 6 ans celle des hommes (84,7 contre 78 ans en 2010), les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes, et plus encore au fur et à mesure de l'avancée en âge. Les rapports « Genre et dépendance » (Dubois, 2011) et « La santé des femmes en France » (Hénon, 2010) insistent sur les spécificités de la situation des femmes âgées. On en retiendra deux ici, identifiées par les politiques de la vieillesse comme celles qui exposent les femmes au risque d'isolement, critère déterminant dans l'élaboration des politiques publiques pour les personnes âgées (Paillat, 1994).

- Premièrement, la perte d'autonomie, et plus largement *les problèmes de santé*.

Les bénéficiaires de l'APA sont à 74% des femmes, tous âges confondus. Attribuée non sur critères socio-économiques, mais selon les capacités fonctionnelles (physiques et psychiques), l'APA reflète l'état de santé des femmes qui se placent en première ligne dans la perte d'autonomie. Ainsi, alors que leur espérance de vie à 65 ans sans incapacité est égale à celle des hommes (5,5 ans), leur espérance de vie avec incapacité est plus longue de 4 ans⁵. De fait, si les femmes vivent plus longtemps, elles ne sont pas pour autant en meilleure santé. D'ailleurs, leur perception de leur santé est moins bonne et elles ont plus largement recours aux soins que les hommes de la même tranche d'âge.

- Deuxièmement, *les difficultés financières* auxquelles les femmes sont confrontées.

⁵ Selon l'indicateur des limitations fonctionnelles (Insee 2008)

Les pensions de retraite sont inégales entre hommes et femmes, même en comptant les droits dérivés. Les femmes perçoivent en moyenne 822€ contre 1455€ pour leurs homologues masculins (Bonnet *et al.*, 2004). Les femmes âgées sont donc plus nombreuses que les hommes à se trouver dans des situations précaires économiquement.

Le premier point est relatif à l'espérance de vie des femmes plus longue tandis que le second est relatif à son inscription dans la structure sociétale qui attribue des rôles féminins et masculins aux individus. C'est-à-dire que les femmes se voient assigner un rôle reproductif, tandis que les hommes bénéficient du rôle productif (Kergoat, 2000). Les faibles pensions de retraite des femmes sont en effet dues au fait que ces dernières ont été moins nombreuses sur le marché du travail que les hommes. La vieillesse des femmes est donc la résultante de la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe. Il s'agit d'une hiérarchisation, mise en évidence par les travaux de féministes, où les femmes sont dévalorisées comparativement aux hommes d'où la notion de « valence différentielle des sexes » proposée par F. Héritier (1995).

Si les rapports sociaux de sexe ont souvent été étudiés dans le monde du travail pour dénoncer les inégalités entre hommes et femmes, ils n'en sont pas moins constitutifs de l'organisation des activités et des façons de faire à l'heure de la retraite, comme le montrent, entre autres, les inégales pensions de retraite. En outre, penser la vieillesse sous l'angle du genre nous invite à interroger de quelle façon les « dimensions symboliques du genre » imprègnent les façons de vieillir, entendues comme l'ensemble d'un système qui « structure fortement les catégories de pensée » (Jaunait *et al.*, 2008, p. 8). S'intéresser aux femmes dans une recherche sur le vieillissement est donc une façon de mettre en lumière la place et le rôle des femmes âgées dans la société : « Lorsque les fonctions que lui a assignées la société d'épouse, de mère, de travailleuse, ont pris fin, quelle place reste-t-il à la femme âgée ? » (Feller, 1998, p. 3).

Géographie de la vieillesse et du vieillissement

Le vieillissement et la féminisation de la population posent donc de nouveaux enjeux sociétaux, qui peuvent s'apparenter à des problèmes s'ils ne sont pas pris comme des occasions de repenser l'organisation de la société. Dans les travaux de géographie française, le vieillissement est traditionnellement étudié sous l'angle de la répartition des personnes âgées dans l'espace et de la façon dont les territoires y font face au moyen des politiques publiques. Des recherches plus récentes, francophones et anglophones, s'intéressent aux

mobilités des personnes âgées dans les espaces du quotidien (on peut mentionner les travaux des géographes B. Chaudet, B. Nader, S. Lord, T. Schwanen, D. Cloutier-Fisher pour n'en citer que quelques-uns). Ces recherches font corps avec les objectifs des politiques publiques qui cherchent à favoriser le vieillir à domicile, impliquant les espaces en dehors de chez soi, comme le suggère le titre d'un rapport du ministère « Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînées ? » (Collombet, Gimbert, 2013). Néanmoins, si les géographes ont réussi à s'impliquer dans ces problématiques, trop peu encore s'attachent à appréhender l'expérience et le processus de vieillissement, ainsi que leur inscription dans l'espace de vie des personnes. Ce sera l'un des objectifs de cette thèse, dans laquelle les espaces urbains sont pensés comme des espaces enjeux pour l'autonomie et l'inclusion de la personne âgée, en particulier des femmes âgées, et ce, au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Dans ce travail, le vieillissement et la féminisation de la population sont étudiés avec le prisme de la géographie sociale qui considère l'individu comme acteur, avec un corps, sensible, mais aussi « en interaction avec les autres au sein du système social » (Lussault, 2003a, p. 41). Il s'agit d'une géographie attentive aux pratiques des individus pour interroger comment la relation à soi et à l'autre se construit dans l'espace (Séchet *et al.*, 2008).

Cette thèse s'inscrit en géographie sociale tout en empruntant à d'autres disciplines. L'approche sociologique, d'une part, permet dans ce travail de prendre en considération l'expérience sociale et individuelle du vieillissement. Ce sont les travaux de sociologues français comme V. Caradec, S. Clément, S. Pennec et M. Membrado tout particulièrement, qui m'ont paru les plus en accord avec mon angle d'approche, en même temps qu'ils contribuent à le façonner.

La psychologie environnementale, d'autre part, qui a pour objet la construction du rapport entre l'individu et les lieux de vie (Robin, Ratiu, 2005), est une entrée sur les processus qui façonnent le cours de la vie, et notamment durant la vieillesse. Les travaux de cette branche de la psychologie sont d'une importance capitale pour l'appréhension de l'objet de cette thèse, car ils ont contribué à situer ce travail dans une perspective idiosyncrasique, c'est-à-dire dans une approche qui met en avant l'individu dans ses façons d'être et de réagir aux événements de la vie.

C'est donc dans un contexte interdisciplinaire qu'est réalisée cette thèse de géographie sur les pratiques des femmes âgées. Pour autant, il s'agit moins d'une thèse interdisciplinaire que d'une thèse de géographie se nourrissant d'autres visions, approches et façons de faire pour

renouveler la géographie. La direction de thèse menée conjointement par Raymonde Séchet, géographe sociale, et Sandrine Depeau, psychologue environnementale, y a grandement contribué. Par ailleurs, mon approche des objets géographiques et de société, s'est façonnée tout au long de mes études. La rétrospective de ce parcours de formation permet de justifier en partie la construction de l'objet de la thèse.

Les prémisses de la thèse : l'espace public urbain comme moteur de la réflexion

Cette thèse est en continuité avec un parcours universitaire « classique », après une licence et un master de géographie. Le choix de continuer en thèse résulte de l'envie de poursuivre des réflexions engagées à l'occasion de différents travaux et mémoires universitaires sur les pratiques des espaces publics urbains : quelles sont les modalités de pratiques de la ville ? Et qu'est-ce que les pratiques nous disent sur l'individu ? C'est donc avant tout les gens, la ville des gens, les gens dans la ville et l'attention portée à leur bien-être qui a constitué le fil conducteur de mon cursus d'étudiante en géographie. Depuis l'étude des différentes perceptions du cadre de vie selon le quartier de résidence jusqu'au temps de pause dans l'espace de la ville⁶, en passant par l'utilisation des bancs publics, l'espace public a toujours été, dans mes réflexions, une grille d'analyse de l'individu et des sociétés.

Entendu dans ses dimensions spatiales et sociales, l'espace urbain est riche de faits observables et de symboles rattachés à l'imaginaire collectif retranscrivant le système de normes qui encadre les pratiques ainsi que les façons dont les usagers se l'approprient et le perçoivent. Il est un espace à occuper, à s'approprier. Un espace avec des individus ensemble, au même endroit et au même moment. Un espace normé, un espace de pratiques plus ou moins ancrées dans la norme, une norme qui change selon les lieux, selon les temps. L'espace public urbain est un espace qui offre des opportunités de faire des rencontres, de faire du sport, de flâner, de 'siester', de jouer, de faire une pause, un espace qui suggère de se positionner les uns par rapport aux autres, d'être présent aux autres, de faire l'expérience de l'autre, et donc de faire société. De cette façon, il met l'individu à l'épreuve et est miroir de l'organisation sociale.

L'individu comme porte d'entrée sur l'espace de la ville s'est imposé dans mes questionnements. Un individu avec un système de valeurs, une position sociale, des aspirations personnelles, mais aussi un corps. C'est-à-dire un âge, un sexe, une apparence, des

⁶ Mémoire de Master 2 « Espace public, temps de pause », Université Rennes 2, sous la direction de R. Séchet (2010)

capacités physiques, cognitives, une sensibilité. Un corps qui porte sur lui des symboles sociétaux visibles aux yeux des autres usagers de l'espace public qui, inconsciemment, catégorisent le corps et lui nt une place.

Plus que les dimensions de l'espace urbain et de l'individu, c'est leur relation qui fonde mes questionnements et qui fait le sujet de la thèse. Le point suivant en explicite la construction.

Les pratiques des femmes âgées dans les espaces urbains littoraux : construction d'un sujet

Le sujet de thèse s'est construit en étroite collaboration avec Raymonde Séchet, alors directrice de mémoire de master et future directrice de thèse. Il combine les enjeux sociétaux actuels du vieillissement de la population avec mes affinités géographiques, moins sur le plan des thématiques que sur celui de l'approche des objets étudiés.

Dans cette thèse, le vieillissement et la féminisation de la population constituent le cœur du sujet. Ils sont interrogés par ce qu'ils posent comme nouveaux défis à la société : faire une place, donner un rôle, inclure les femmes âgées à la société, et pour ce qui nous intéresse ici, à la ville qui est considérée comme un objet social. L'inclusion à la ville équivaut donc à l'inclusion à la société. Pour ce faire, les espaces urbains littoraux sont pris comme des espaces laboratoires pour interroger l'inclusion des femmes âgées et ce sont les espaces urbains littoraux bretons qui sont le cadre d'analyse.

Connaissant un fort taux de vieillissement, au-delà de la moyenne nationale, et plus encore dans les espaces littoraux, la Bretagne fait face à un enjeu de taille. Conscients de la nécessité de penser de nouveaux modes de fonctionnement dans les décennies à venir, les acteurs politiques de la Région sont largement impliqués dans ces problématiques, si l'on en croit la publication d'une déclinaison régionale du plan national « Bien vieillir » : le rapport « Bien vieillir en Bretagne » qui a été élaboré par le Conseil Économique et Social de la Région en 2007. En outre, le vieillissement de sa population constitue un des axes prioritaires pour la recherche publique, tout comme l'est l'attention aux espaces littoraux, ainsi qu'aux questions de genre⁷.

⁷ Cette thèse a fait l'objet d'un financement de trois ans par la Région Bretagne sur la période 2010-2013. ARED n°6240 « FAMAGE »

En plus d'être constitutifs d'une région dynamique concernée par le vieillissement de sa population, les espaces littoraux bretons présentent un double intérêt pour la recherche. Celui d'être des espaces où la part des personnes âgées, et donc des femmes âgées, a un poids non négligeable dans la population totale, et celui de présenter des espaces de pratiques bien singuliers dans la ville : les promenades balnéaires. Aménagées pour les piétons, elles sont des espaces de la marche qui suggèrent de porter notre attention aux corps déambulants. « Marcher suppose un corps à corps constant avec la matérialité de la ville, avec autrui, avec l'ensemble de ces modalités sensibles qui confèrent aux lieux communs de nos trajets quotidiens leur identité, leur attractivité, leur froideur » écrit R. Thomas (2010, p. 12). La marche serait-elle une pratique particulièrement pertinente, et donc la promenade de bord de mer un espace particulièrement pertinent, pour appréhender la relation à la ville et donc la mise en exergue du rapport aux autres usagers de l'espace ?

Aussi, on s'appuie sur les promenades balnéaires pour interroger la cidadinité et plus largement la notion de « vivre ensemble », ainsi que la place des femmes âgées dans la société. Si la notion de cidadinité s'impose face à celle d'urbanité, c'est parce qu'elle suggère d'appréhender non seulement les espaces de pratiques mais aussi et surtout les individus qui les pratiquent ainsi que la construction des rapports sociaux qui en découlent. Se pose la question suivante : de quelle façon les promenades balnéaires sont-elles des espaces ressources pour la cidadinité des femmes âgées ? Autrement dit, est-ce que les pratiques de la promenade sont révélatrices d'une utilisation de l'espace comme ressource pour la présence en ville parmi les autres ? Ces questions constituent le fil directeur de la thèse.

Répondre à ces questions présente quelques préalables. Premièrement, expliciter ce qui caractérise l'espace balnéaire, ressource s'il en est, dans ses dimensions matérielle, sociale, mais aussi symbolique. Deuxièmement, appréhender les individus en question, les femmes âgées donc, en les considérant sous l'angle du genre dans une perspective relationnelle⁸ qui envisage « les femmes et le féminin comme le produit d'un rapport social » (Jaunait *et al.*, 2008, p. 8). Troisièmement, conceptualiser la relation des individus à l'espace de la ville à l'aide de la notion de cidadinité pour comprendre en quoi l'espace peut être ressource. Ces trois points, qui sont les trois entrées thématiques de la thèse, constituent le premier chapitre : *Le littoral, les femmes âgées, la cidadinité. Un triptyque contextuel.*

⁸ En opposition à la perspective relationnelle, la vision essentialiste du genre attribue des caractères immuables aux hommes et aux femmes en fonction de leurs caractères biologiques.

L'objectif du deuxième chapitre est de croiser ces différentes entrées thématiques afin de révéler l'intérêt et le positionnement scientifiques de la thèse. *Problématisation et positionnement de la thèse* est un chapitre qui vise à montrer en quoi les promenades balnéaires sont un type d'espace qui permet d'interroger la citoyenneté des femmes âgées, de façons différenciées selon l'avancée en âge. La notion de « déprise » (Barthe *et al.*, 1988) permet notamment d'appréhender l'avancée en âge sous l'angle d'un processus dynamique. L'articulation entre déprise, citoyenneté et inclusion est au cœur de la problématique énoncée.

Enfin, le chapitre 3 : *Une démarche méthodologique qui conjugue différentes techniques*, présente les terrains étudiés et les méthodes utilisées dans le protocole de recherche. Ce dernier révèle la volonté d'expérimenter des techniques de recueils de données diversifiées, toutes visant à appréhender la relation entre l'individu et la ville. À la fois les observations *in situ* et les entretiens sont privilégiés. Ils placent les pratiques des femmes âgées au centre du protocole en même temps qu'ils donnent une visibilité ainsi que la parole, et donc une place dans la ville aux femmes âgées.

La première partie, ainsi constituée, présente les éléments de cadrage de la thèse, autant pour ce qui est du contexte et du positionnement scientifique que pour ce qui est de la problématisation et de la mise en œuvre de la recherche.

Passage à l'acte « qui est à la fois prise et l'arrangement de l'espace par l'acteur » (Lussault, 2003c, p. 742), la pratique est ce par quoi est interrogée la citoyenneté des femmes âgées à la ville, et, par là, ce qui consolide le positionnement de la thèse dans la géographie sociale en s'attachant à la construction des rapports sociaux dans l'espace qui n'est donc pas seulement cadre, mais aussi support des pratiques. L'espace de la promenade balnéaire est analysé, dans le chapitre 4, au travers les modalités de présence des femmes âgées observées. Leurs pratiques sur les promenades balnéaires qui s'inscrivent dans des rapports sociaux de sexe et d'âge sont constitutives de ces espaces. Ce chapitre, *La promenade balnéaire : « faire ville au bord de l'eau »*, appréhende néanmoins les femmes âgées comme parties intégrantes de l'ensemble des usagers de l'espace, et donc en relation avec les autres usagers.

Parce que les femmes âgées ne sont pas un groupe d'individus homogène, leurs pratiques se différencient selon l'avancée en âge. On entend par là que leurs modalités de présence, de visibilité, et donc leurs façons de pratiquer l'espace de manière à profiter de sa ressource, varient en fonction des capacités corporelles et du rapport à l'autre. De fait, le chapitre 5 : *Analyse des pratiques sur le bord de mer avec l'avancée en âge* présente les pratiques des femmes âgées sur la promenade balnéaire en étant attentif à la différenciation selon l'âge. Il

confirme l'intérêt de parler de déprise car il met en avant les processus de réajustements des pratiques au cours du vieillissement (Caradec, 2001).

C'est aussi en partie le rôle du chapitre 6 : *Pratiques et perceptions du bord de mer*, mais ce dernier est aussi celui qui vise à saisir les pratiques des femmes sur les promenades balnéaires en les replaçant dans l'espace de la ville de façon générale. Le rapport au chez soi, l'appropriation des espaces de proximité, l'expérience des sociabilités en ville sont autant d'éléments à prendre en compte pour saisir la citadinité des femmes, et c'est en s'attachant aux modes de discours que l'on appréhende ici la relation à l'espace du bord de mer

La deuxième partie s'applique donc à révéler les pratiques balnéaires des femmes enquêtées, recueillies aussi bien au moyen d'observations *in situ* qu'au moyen d'entretiens avec les individus concernés.

Comprises selon différents facteurs individuels, les pratiques ont aussi intérêt à être situées dans les parcours de vie des individus. L'objectif est en effet de bien comprendre comment se joue la relation à la ville au fur et à mesure de l'avancée en âge, comment se construit cette relation à la ville au gré du processus de vieillissement et des événements de la vie qui le jalonnent. Le chapitre 7 : *Les mobilités résidentielles pour appréhender le rapport à la ville des femmes âgées* interroge le rôle du parcours de vie dans le rapport à l'espace résidentiel. Il cherche par là à saisir ce qui fait l'évolution de l'appréciation et de l'appropriation des lieux de vie, notamment en rendant compte des renégociations des rapports de pouvoir au sein du couple à l'heure de la retraite. Le chapitre 8 : *L'inscription du processus de vieillissement dans l'espace de pratique* s'intéresse au parcours de vie des femmes enquêtées pour, cette fois-ci, analyser les pratiques spatiales. Aussi, l'expérience du vieillissement et les réajustements nécessaires au maintien de la pratique de la ville, tout comme le rôle de l'espace de la promenade comme ressource pour la citadinité, participent à l'appréhension des modalités d'inclusion des personnes âgées.

La troisième partie plonge donc au cœur des parcours de vie des femmes enquêtées afin de saisir des éléments de compréhension des processus de construction de la citadinité.

Partie 1

Éléments de cadrage de la thèse

La construction du sujet de thèse articule différentes entrées thématiques : l'espace littoral breton, les femmes âgées, la citoyenneté. Dans cette première partie, l'objectif est d'explicitier l'articulation entre ces différentes entrées pour ainsi positionner la recherche dans le paysage scientifique en construisant une sorte de canevas, comme une ossature sur laquelle évoluera le raisonnement tout au long de la thèse. Il s'agit donc d'une première étape qui consiste à poser les éléments à la base de la réflexion de cette recherche doctorale.

La discussion autour d'éléments conceptuels permet d'inscrire cette thèse dans la géographie sociale. C'est-à-dire dans une géographie qui s'intéresse à la construction sociale des rapports à l'espace, mais aussi qui considère l'espace comme le support de la construction des sociétés et des relations inter individuelles. La géographie sociale place les individus au cœur des processus spatiaux et les considère, quels qu'ils soient, comme des acteurs en leur donnant la parole. C'est aussi une géographie de terrain qui ne se pratique pas sans la confrontation aux espaces et aux acteurs qui sont parties intégrantes des faits interrogés, et qui laisse place aux expérimentations méthodologiques, à partir du moment où elles visent à comprendre un peu mieux le rapport entre l'individu et son environnement.

Le premier chapitre expose **le contexte sociétal et scientifique** en trois points. Ces trois points correspondent aux trois entrées thématiques qui façonnent le sujet de la thèse : une entrée spatiale tout d'abord, l'espace littoral breton, une entrée par l'individu ensuite avec la vieillesse féminine, et enfin une entrée plus transversale et conceptuelle, celle qui définit la notion de citoyenneté.

Le second chapitre sert à établir **la construction des différentes problématiques** de la thèse. Pour cela, il articule les trois entrées détaillées dans le chapitre qui précède. Le littoral, le

vieillessement, la citoyenneté seront tour à tour interrogés les uns par rapport aux autres afin de façonner un questionnement qui s'appuie sur ces trois volets de la thèse.

Le troisième chapitre de cette première partie présente la **méthodologie**. Après l'énonciation des objectifs de la recherche dans le deuxième chapitre, celui-ci explique le protocole mis en œuvre pour répondre aux questions posées. La présentation du terrain d'étude et des techniques utilisées devra permettre de bien comprendre ce qui est recherché et, de cette façon, d'amorcer la suite de la thèse.

Chapitre 1

Le littoral, les femmes âgées, la citoyenneté. Un triptyque contextuel.

Ce premier chapitre s'organise en trois points pour exposer le contexte de la recherche, trois points qui correspondent aux trois volets qui façonnent le sujet de thèse : le littoral, les femmes âgées, la citoyenneté. L'objectif ici est de définir, pour chacun d'entre eux, ce qu'ils apportent au sujet de la thèse. Autrement dit, il s'agit de replacer chaque élément du sujet dans le contexte scientifique et sociétal actuel pour proposer une définition préalable à la présentation de la problématique de la thèse.

Le premier point abordé est celui de l'espace littoral breton, une entrée spatiale donc, qui va permettre d'une part de situer, dans l'espace, les enjeux de notre réflexion, et d'autre part de comprendre l'intérêt à travailler sur l'espace littoral breton pour cette thèse. Nous verrons que cet intérêt relève du vieillissement démographique tout d'abord, et ensuite de la forme singulière de l'urbanisme balnéaire. Le deuxième point abordé est celui de la vieillesse féminine, il s'agit là d'une entrée par l'individu, et l'individu qui nous intéresse ici est la femme âgée. Ce point servira à donner le cadre scientifique dans lequel s'inscrit ce volet de la thèse. Il conjugue des recherches en sociologie du vieillissement et en études de genre pour, ensuite, définir la vieillesse comme une résultante. Cette entrée par l'individu permet donc d'appréhender les différents paramètres du vieillissement au féminin pris en compte dans la thèse. Enfin, le troisième point est une entrée conceptuelle sur la notion de citoyenneté. Il est transversal aux entrées spatiale et individuelle annoncées plus haut car il interroge le lien entre individu et espace. Il constitue un point important de jonction entre l'espace littoral et les femmes âgées car il pose la relation entre individu et espace que nous allons étudier dans la thèse.

I. L'espace littoral breton⁹

Particulièrement touché par le vieillissement de la population, l'espace littoral breton est face à un enjeu démographique important. Il est un espace attractif actuellement pour les retraités qui effectuent une mobilité résidentielle pour marquer le début d'une nouvelle tranche de vie. Il est aussi, et ce depuis le 17^e siècle, un espace attractif pour les citoyens qui souhaitent s'échapper de la ville le temps d'une journée ou plus, et profiter de l'aménagement des promenades balnéaires, entre mer et ville.

1. Les stations balnéaires très marquées par la présence de personnes âgées : de la villégiature à la gérontocroissance

Les stations balnéaires sont des entités urbaines dont le développement s'est réalisé sous l'effet du tourisme de villégiature au dix-neuvième siècle et de l'économie résidentielle afférente. Elles sont aujourd'hui des espaces attractifs pour les mobilités résidentielles de retraite qui participent au processus de gérontocroissance¹⁰, notamment en Bretagne où la villégiature balnéaire a radicalement transformé les littoraux (Delignon, 1999).

1.1. Une forte présence de personnes âgées sur les littoraux bretons

Tableau 1 : Population des 60 ans et plus : effectifs et évolution. Comparaison France/Bretagne (1968-2008)

	Population des 60 ans et plus		Taux d'évolution de la population de 60 ans et plus (%) entre 1968 et 2008				Part des 60 ans et plus dans la population totale en 2008
	1968	2008	60-74	75-89	90+	Total des 60 et plus	
France	8 866 012	13 718 811	26	127	369	55	22
Bretagne	437 792	756 885	36	178	600	73	24
Littoraux	177 024	319 883	46	171	528	81	27

Bigo M., 2012 – Source : Données harmonisées RP 1968-2008, Insee 2008

En 2008, les plus de 60 ans représentaient 24% de la population bretonne contre 22% pour la population française (Tableau 1). Même si l'évolution de la structure par âge de la population bretonne est similaire à celle de l'ensemble de la population française, l'augmentation de la part des plus de 60 ans a été particulièrement rapide dans la région (+73 % entre 1968 et 2008), et c'est chez les personnes les plus âgées qu'elle a été la plus forte. Ces dynamiques

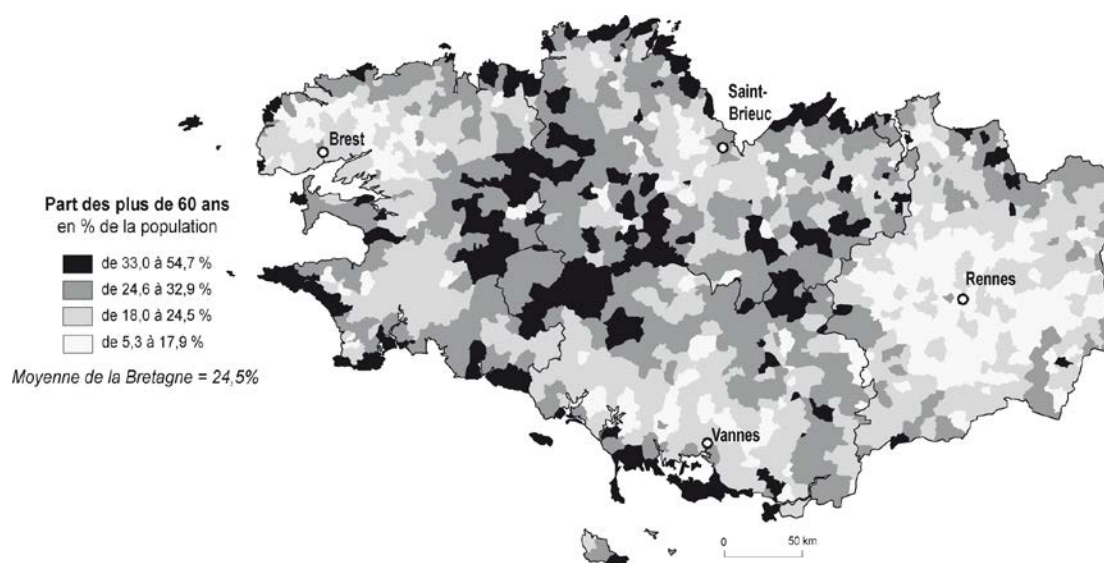
⁹ Ce premier point s'appuie largement sur une partie de l'article rédigé pendant la thèse *Vieillesse et féminisation des populations littorales : les promenades de bord de mer comme ressource contre la déprise* (Bigo et al., 2013).

¹⁰ La gérontocroissance est l'augmentation du nombre de personnes âgées dans une population donnée. Cette notion diffère de celle du vieillissement qui mesure l'évolution de la proportion de personnes âgées (Dumont, 2006).

ont été particulièrement intenses sur le littoral, où la part des plus de 60 ans atteignait 27% en 2008 et où l'augmentation des effectifs de plus de 60 ans a été supérieure à 80%.

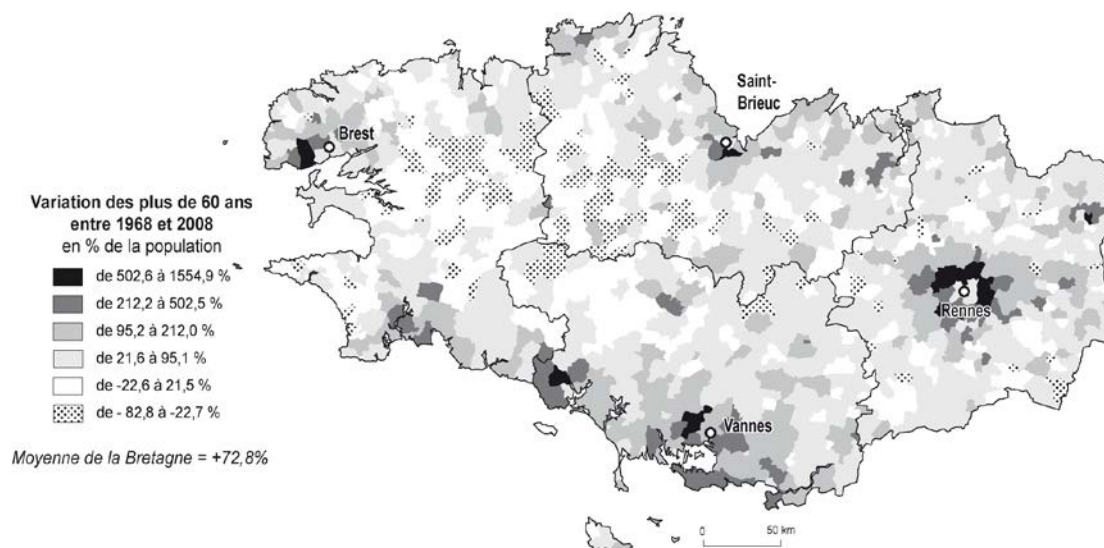
L'attractivité des littoraux a donc entraîné une augmentation des effectifs de personnes âgées et de leur part dans la population. Si, en Bretagne, le taux de personnes âgées est important dans le centre de la région et sur les littoraux (Figure 2), le processus de vieillissement n'y est pas le même. Alors que les effectifs concernés ont diminué dans le centre Bretagne, ils ont augmenté sur les littoraux, dans un contexte de croissance démographique (Figure 3).

Figure 2 : Les plus de 60 ans par commune bretonne en 2008



Allard T., Bigo M., 2012 – Source : Insee RP 2008

Figure 3 : Évolution des plus de 60 ans par commune bretonne entre 1968 et 2008



Allard T., Bigo M., 2012 – Source : Insee RP 2008

Le vieillissement de la population des communes littorales est un vieillissement à la fois par le haut, c'est-à-dire par allongement de l'espérance de vie, et par apports migratoires. Certes, les

mobilités résidentielles de retraite ne concernent qu'une minorité des personnes âgées présentes dans ces communes. En 2008, 84,3% des Bretons de 55 ans et plus vivaient dans le même logement cinq ans auparavant. Le passage à la retraite n'équivaut donc généralement pas à un changement de lieu d'habitation mais, quand c'est le cas, ce changement peut bénéficier au littoral. Parmi les habitants recensés en 2008, 17,4% des 55 ans et plus vivant dans une commune littorale avaient changé de logement au cours des cinq années précédentes contre 14,4% pour ceux de l'intérieur des terres (Tableau 2).

Tableau 2 : Mobilités résidentielles des 55 ans et plus en Bretagne selon le lieu de résidence en 2008

	Bretagne		Littoral		Intérieur des terres	
N'ont pas changé de logement dans les cinq dernières années	807 859	84,3%	331 300	82,6%	476 560	85,6%
Ont changé de logement dans les cinq dernières années	150 037	15,7%	69 681	17,40%	80 356	14,4%
Total des 55 ans et plus	957 896	100%	400 981	100%	556 915	100%
Migrants provenant de l'extérieur de la Bretagne	44 351	29,6%	24 217	34,8%	20 133	25,1%

Bigo M., 2012 - Source : Insee, 2008

Entre 1999 et 2006, 25 000 personnes de 60 ans et plus sont venues s'installer dans la Région, ce qui place la Bretagne au troisième rang des régions les plus attractives pour les plus de 60 ans, derrière le Languedoc-Roussillon et la Corse (Insee, 2009). C'est sur le littoral que l'on retrouve le plus de migrants de 55 ans et plus ne provenant pas de la région, soit 24 217 personnes représentant 34,8% des mobilités résidentielles (soit 6% de la population résidente) contre 20 133 personnes pour l'intérieur des terres représentant 25,1% des mobilités résidentielles (soit 3,6% de la population résidente) (Tableau 2).

La propension à changer de logement varie selon l'âge et le lieu de résidence précédent. Les 55-64 ans vivant dans une commune littorale ont été les plus enclins à changer de logement : 23,1% d'entre eux ne vivaient pas dans le même logement cinq ans auparavant. Ce chiffre descend à 12,7% pour les 65-79 ans et remonte à 16,3% pour les 80 ans et plus (Tableau 3).

Lorsque les 80 ans et plus changent de logement, il s'agit le plus souvent d'une mobilité de proximité : 70,8% d'entre eux proviennent d'un logement du même département. Les migrants provenant d'une autre région que la Bretagne sont, quant à eux, plus jeunes : les 55-64 ans étant plus nombreux que les plus de 65 ans et a fortiori que les plus de 80 ans (Tableau 3). Les 55-64 ans provenant d'une autre région avant de s'installer sur le littoral breton représente 39,7% de cette classe d'âge de migrants, contre 33,7% pour les 65-79 ans et 21,9% pour les 80 ans et plus (Tableau 3). Ainsi, alors que les mobilités résidentielles des plus âgés

sont souvent motivées par le souci de trouver un logement plus adapté aux conditions de vie, celles qui ont lieu en début de retraite se font sur des distances plus longues.

Tableau 3 : Provenance de la population des 55 ans et plus ayant migré sur le littoral breton dans les cinq années précédentes en 2008

	55-64 ans	%	65-79 ans	%	80 ans et plus	%	Ensemble des 55 ans et plus	%
D'un autre logement du même département	19215	53,5	13131	60,5	8513	70,8	40859	58,6
D'un autre département de la même région	2457	6,8	1277	5,9	870	7,2	4604	6,6
Hors Bretagne	14269	39,7	7312	33,7	2637	21,9	24219	34,8
Total des mobilités résidentielles sur le littoral	35942	100,0	21720	100,0	12020	100,0	69684	100,0
Total de la tranche d'âge	155910	23,1	171517	12,7	73553	16,3	400981	17,4

Bigo M., 2012 – Source : Insee 2008

Ces personnes âgées sont aujourd'hui majoritairement des femmes. En Bretagne, celles-ci représentent 58% de la population des plus de 60 ans. Cependant, et parce que les femmes vivent plus longtemps, l'écart entre les effectifs d'hommes et de femmes se creuse de façon progressive : alors que la part des femmes est quasi identique à celles des hommes pour les 60-74 ans (53,8%), elle atteint 63,2 % pour les 75-89 ans et près de 80 % chez les 90 ans et plus (Tableau 4). Ne faudrait-il pas alors parler de *mamy boom* autant si ce n'est davantage que de *papy boom* ? Le fréquent recours à cette expression pour parler de l'avancée en âge des personnes nées après la seconde guerre mondiale a occulté la féminisation des populations âgées¹¹ et les enjeux sociétaux qu'elle pose.

Tableau 4 : Part des femmes dans la population des plus de 60 ans en Bretagne en 2008

	effectif total	femmes	hommes	part des femmes
60-74	453 941	244 155	209 786	53,8%
75-89	279 919	177 015	102 904	63,2%
90 et plus	23 025	18 097	4 929	78,6%
Ensemble	756 885	439 267	317 618	58,0%

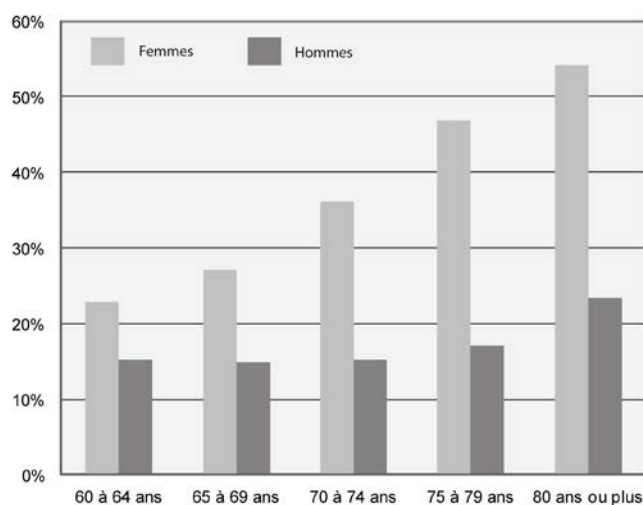
Bigo M., 2012 – Source : Données harmonisées RP 1968-2008, Insee

La prépondérance des femmes implique une structure spécifique des ménages âgés. A partir de 55 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre seules, et l'écart ne cesse de croître avec l'avancée en âge : 54% des femmes de 80 ans et plus vivent seules contre 23%

¹¹ L'European Science Foundation fait d'ailleurs de la féminisation du grand âge l'une de ses entrées prioritaires dans la thématique du vieillissement en Europe (Perrig-Chiello, Hopflinger, 2009).

des femmes de 60 à 65 ans (à titre de comparaison, c'est le cas de 23 et 15% des hommes pour ces mêmes tranches d'âge) (Figure 4). Au final, en 2008, 169 686 femmes de 60 ans et plus vivaient seules en Bretagne, dont 64 186 de 80 ans et plus. Celles-ci sont évidemment surtout présentes là où le nombre de personnes âgées est le plus important, c'est-à-dire sur les littoraux. Les femmes sont, de plus, particulièrement présentes dans les espaces urbains littoraux car elles mettent en avant, plus que les hommes, les risques de relégation propres à l'éloignement des centres urbains (Pennec, 2005b).

Figure 4: Femmes et hommes vivant seul.e.s en Bretagne, en 2008



Bigo M., 2012 – source : Insee 2008

1.2. Le développement des communes littorales lié à l'économie résidentielle

Les stations balnéaires actuelles sont le résultat de la conjonction, variable d'une station à l'autre, entre les héritages des lieux de villégiature du 19^e siècle et des premières décennies du vingtième siècle, et l'essor plus récent de l'économie résidentielle. Leur aménagement a toujours été pensé pour le bien-être et la détente des populations qui les fréquentent. Construites comme lieux de villégiature, les stations balnéaires ont été conçues comme des soupapes aux maux de la ville industrielle, « antidote, capable de guérir et de régénérer le citoyen perverti par la ville industrielle » (Toulier, 2000, p. 214). Néanmoins, tout en étant posées en rupture avec l'urbanisation en cours, ces nouvelles entités urbaines constituent des prolongements de la ville, l'urbanisme parisien haussmannien qui les caractérise étant d'ailleurs choisi pour attirer les touristes citadins. Les stations reconstitueraient l'« urbanité » sans la pollution, sans la promiscuité sociale, et sous un climat plus clément. L'architecture balnéaire correspondrait donc au fantasme de la cité idéale (Debié, 1993 ; Delignon, 1999 ; Toulier, 2000 ; Justaume, 2004).

Sans entrer dans le débat qui consisterait à savoir si les stations balnéaires résultent de l'offre ou de la demande, il est incontestable que leur essor a correspondu à celui du tourisme et de la vogue des bains de mer, dont la pratique a d'abord été justifiée par des motifs sanitaires. Elles ont donc été pensées selon un modèle hygiéniste : larges avenues rectilignes incarnant la ville propre, aérée, saine et rationnelle. Les plans de la station sont en damier, par exemple à Deauville (Calvados) (Hébert, 2005), ou en éventail comme à Cabourg (Calvados) ou encore Stella-Plage (Pas-de-Calais) (et on retrouve cette organisation urbaine, à la même époque et pour les mêmes raisons, dans les stations thermales). Leur construction et leur organisation spatiale ont aussi été pensées en intime relation avec la mer, la station balnéaire étant définie comme une « ville transplantée en bord de mer » (Barbedor *et al.*, 2001 ; Mignot, 2004) voire comme « un Paris transplanté au bord de l'eau » (Rouillard, 1984). La station doit, de plus, répondre aux désirs d'extravagance et d'ostentation de ceux à qui elle s'adressait, avec des hiérarchisations entre les plus prestigieuses — la *So British* Dinard par exemple, mais aussi, hors de Bretagne, Nice, Cannes, Deauville ou Biarritz — et les plus modestes. Elle doit également satisfaire les familles, du moins celles qui en avaient les moyens, dans leurs désirs de récréation. La plage, le casino (voir la Photographie 1 pour le casino de Pléneuf-Val-André), le Grand Hôtel et l'établissement de bains font la station balnéaire. Localisés en front de mer, les différents établissements sont reliés à la ville par ses avenues, et au reste du monde par la gare, qui joue un rôle de porte d'entrée sur la station (Toulier, 2000 ; Barbedor *et al.*, 2001 ; Lazzarotti, 2008).

Photographie 1: Le casino de Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor)



Bigo M., 2011

Aujourd'hui, les établissements de bains sont souvent devenus des centres de thalassothérapie, et les Grands Hôtels des résidences de luxe. Pour autant, ces deux types d'équipements demeurent des emblèmes de la centralité de la station.

Quel que soit l'apport de tels équipements, le développement des communes littorales reste avant tout lié à l'économie résidentielle. Ce type de développement s'accompagne, depuis quelques années, d'actions visant à étendre la saison comme l'ouverture de commerces et l'implantation de services (Bésingrand, Soumagne, 2006). Il donne lieu à une imbrication des fonctions résidentielles, économiques et récréatives (Barnèche-Miqueu, 2009). Cette évolution dans la conception du développement des communes de bord de mer va donc dans le sens des aspirations des migrants de retraite qui souhaitent des villes « vivant toute l'année ». Le passage d'une résidence dite secondaire à une résidence principale dans une commune littorale est en effet plus aisé quand les aménagements et équipements de la ville permettent de satisfaire les besoins quotidiens (commerces, services de santé notamment) tout en autorisant des activités de loisirs et de temps libre, puisque la retraite peut offrir une certaine liberté de temps.

Le patrimoine historique, les équipements de loisirs, les logements de qualité ne seraient rien dans le succès des stations balnéaires s'il n'y avait l'attrait pour les bords de mer. Les communes littorales bénéficient d'abord et avant tout de leur proximité avec la mer, espace de l'illimité, du rêve, de la réalisation de tous les possibles et porte d'appel sur l'ailleurs ; espace qui se pratique mais qui, aussi, s'observe depuis les chemins côtiers et les promenades balnéaires (Photographie 2 et Photographie 3).

Photographie 2 : Vue sur mer depuis la promenade des Alliées à Dinard (Ille-et-Vilaine)



Bigo M., 2011

Photographie 3 : Vue sur mer depuis la promenade de la plage du Centre à Erquy (Côtes d'Armor)



Bigo M., 2011

2. Les promenades balnéaires de leur construction à aujourd'hui

Structurées à partir du littoral, les stations s'organisent autour d'équipements qui les définissent comme balnéaires et qui sont connectés entre eux par une digue ou une promenade de bord de mer. Celle-ci est aussi, depuis l'édification des premières villas, un espace de déambulation pour les piétons.

2.1. « Voir et être vu » dialectique de l'espace balnéaire

Parallèlement à la construction de la station et à l'édification de villas de bord de mer, résidences secondaires ou temporaires des villégiateurs, l'édification d'une digue pour se protéger des marées, et ainsi « dominer l'étendue marine » (Fougnie, 2008, p. 76), s'est imposée. Les aménagements pour la rendre conviviale et rassurante les jours de grands vents font que la digue devient, au-delà d'une protection, un espace de promenade valorisé, symbolique dans le succès du front de mer (Delignon, 1999 ; Justaume, 2004). Connectant entre eux les équipements centraux (Casino, Grand Hôtel, Établissement de bains), tout en étant aussi un espace de déambulation, permettant « la détente personnelle et la sociabilité » (Chadefaud, 1988, p. 820), elle est le lieu de toutes les animations, en particulier dans les stations les plus huppées où elle tend à imiter les grands boulevards parisiens (Photographie

4). Très souvent aménagée en voie de circulation piétonne, la digue a aussi fait du front de mer une vitrine architecturale à admirer (Toulier, 2002).

Photographie 4 : Déambulation sur le quai de la Grande Plage à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)



Bigo M., 2011

Parce que « voir et être vu » devient dialectique dans la construction de l'espace balnéaire (Barbedor *et al.*, 2001), ce rôle de promenoir a fait de la digue un endroit pour se montrer autant que pour ne pas échapper à ce qu'il fallait voir (Rouillard, 1984). Il a aussi incité à la déambulation « de santé ».

De ce fait, la pratique de la déambulation s'inscrit dans le « programme manifeste »¹² de la digue (Photographie 4). Le « promenoir » se présente alors comme un espace d'interactions sociales importantes. En un sens goffmannien, la digue ferait même office de scène de théâtre, ce qui justifie que l'architecture balnéaire soit fondée sur un urbanisme théâtral (Delignon, 1999).

On y retrouve les spectateurs, observateurs de l'animation de la promenade, ou de la plage (Photographie 5) et les acteurs, déambulateurs défilant le long de la digue, rendant compte de rapports sociaux singuliers entre adeptes de la promenade et autres usagers de la digue, dont ceux qui se contentent de la traverser pour aller à la plage.

¹² Selon l'expression de H. Raymond (1973), le « programme manifeste » d'un lieu recouvre l'ensemble des activités que les concepteurs (architectes, urbanistes, aménageurs) ont prévu (« programmées ») pour ce lieu (cité par Gillot, 2002).

Photographie 5 : Être spectateur du spectacle de la plage à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)



Bigo M., 2011

Dans ce contexte de « théâtre urbain », où l'espace est celui de la représentation (Raulin, 2001, p. 177) et de l'exposition (Delpal, 2002) on peut reprendre l'idée de « l'homme-spectacle » qui définit, selon Chadefaud, les rapports sociaux sur la promenade, entre les villégiateurs et les autochtones. Ces derniers, « hommes-spectacles », deviennent alors acteurs par le biais du regard des autres (Chadefaud, 1988, p. 840). L'alternance des rôles dans la représentation sociale, entre acteur et spectateur, est caractéristique de la digue. Elle est illustrée par D. Rouillard (1984) avec un écrit de Proust¹³ : « C'était l'heure où dames et messieurs venaient tous les jours faire leur tour de digue, exposés aux feux impitoyables du face-à-main que fixait sur eux, comme s'ils eussent été porteurs de quelque tare qu'elle tenait à inspecter dans ses moindres détails, la femme du président, fièrement assise devant le kiosque à musique, au milieu de cette rangée de chaises redoutée, où eux-mêmes tout à l'heure, d'acteurs devenus critiques, viendraient s'installer pour juger à leur tour ceux qui défileraient devant eux ».

¹³ A l'ombre des jeunes filles en fleurs, 1919

Intrinsèquement liée aux rythmes de l'activité touristique et de loisirs, la fréquentation de la digue connaît des variations saisonnières et hebdomadaires. La confrontation sociale et l'entre-soi qui s'y jouent sont donc en permanente fluctuation, rappelant que les aménagements pensés pour la déambulation, dans le prolongement des vertus thérapeutiques attribuées aux bains de mer, sont aussi un cadre pour s'afficher en montrant aux autres que l'on fait partie du même milieu qu'eux, ce qui suppose de s'y retrouver au même moment qu'eux (Chadefaud, 1988 ; Gil De Arriba, 1996).

Mais la dialectique « voir et être vu » n'est pas le propre des promenades balnéaires. En effet, celles-ci sont le contemporain des promenoirs urbains qui, dès le 17^e, ont été conçus pour la nouvelle « élite urbaine » à la recherche de reconnaissance sociale, pour qui la pratique de la promenade permettait de se distinguer du reste de la population (Nourry, Ogier, 1997). L'appellation « promenade » vient d'ailleurs de la pratique nouvelle de l'espace urbain par la bourgeoisie (Choay, Merlin, 2010). Uniquement réservée à cette catégorie d'individus, la réglementation interdisait strictement l'accès au « peuple » dans un premier temps, avant de mettre en place des heures de fréquentation cloisonnées (Nourry, Ogier, 1997), pour finalement ouvrir les promenades à tous, sous l'Ancien Régime. Cependant, la nouvelle cohabitation sociale fait face aux « stratégies temporelles » de la part des classes supérieures voulant éviter la promiscuité sociale. C'est donc le jeu du « voir et être vu » pour marquer sa position sociale, les rencontres, les sociabilités informelles, qui ont constitué la pratique de la promenade (Beck, 2009).

Au 19^e siècle, les promenoirs urbains se développent. Ils sont construits pour aérer le bâti de la ville suivant les discours hygiénistes, mais aussi parce qu'ils sont considérés comme des éléments de « moralisation des classes populaires ». Le comportement est codifié par une « pédagogie du corps » (Beck, 2009, p. 167). Sont en jeu certaines façons de *bien* se comporter au niveau de l'habillement, du rythme de marche, de la façon d'être envers les personnes âgées, les individus des classes sociales supérieures, les femmes. Le 19^e siècle est aussi une étape qui a marqué la différenciation entre hommes et femmes dans l'espace public comme dans d'autres sphères (privé, professionnelle), le rappellent L. Bondi et M. Domosh (1998). *Bien* se comporter est alors, pour les femmes surtout, synonyme du respect des normes qui leur attribuent des lieux et des temps de pratiques restreints de l'espace public.

La normalisation du comportement à adopter ainsi que la réglementation temporelle différencient l'activité de promenade de celle de la flânerie, « mobilité sans but précis et d'une attention sautillante », proche de l'oisiveté (Capron *et al.*, 2007, p. 192). Les auteurs

rappellent en effet que la promenade a un « but précis et s'inscrit dans des temporalités strictement encadrées ».

Ne prenant pas la même tournure dans un contexte bourgeois au 19^{ème} siècle que dans les sociétés urbaines contemporaines, le « voir et être vu » reste cependant ce qui permet de se situer par rapport aux autres en ville, mais aussi de se sentir appartenir au même monde. On peut prendre ici l'exemple de P. Sansot qui décrit ceux qui flânent sur les grandes artères, qui se posent sur un banc « pour vivre quelques heures à même la turbulence urbaine, pour se rassasier de milliers de regards, de pas [...], pour mêler leur frêle voix au grondement de la cité » (Sansot, 1993, p. 22). Ou bien encore le cas des amoureux, pour qui « la ville peut apparaître comme un faire-valoir de leur amour. Ils lisent dans le regard des autres que tout le monde connaît et reconnaît leur passion commune » (Sansot, 1996, p. 141). Ce même auteur différencie par contre la rue du boulevard, en posant que le boulevard est un espace de liberté (du regard, de l'allure), mais aussi un espace de représentation, ce que n'est pas la rue en raison du trop peu de recul entre individus. Le regard « affectueux, lent, un peu indiscret » de la rue ne semble donc pas permettre le « voir et être vu », contrairement au regard « plus large, plus distant, plus aéré » du boulevard. Celui-ci permettrait d'être « spectateur à notre aise parce que notre vue porte plus loin » (Sansot, 1996) et ferait du trottoir un véritable « théâtricule » (Rouanet, 2003).

2.2. L'aménagement des promenades balnéaires aujourd'hui

Ces dernières décennies ont vu émerger un nouveau visage des promenades qui s'inscrit dans un réaménagement global des stations balnéaires. C'est parce que ces dernières ont répondu aux nouvelles normes de l'aménagement de l'espace public pour les piétons que ce type d'aménagement se répercute sur l'espace de la promenade balnéaire.

Dans les années 1970, de nombreuses villes tentent des expériences d'aménagement visant à piétonniser les centres urbains afin de réduire la circulation automobile (von der Mühl, 2004 ; Dumont, von der Mühl, 2006). Les espaces piétons contribuent à l'apport de vie sociale et d'animation culturelle par le biais des commerces (Fischer, 1981) et de façon plus générale à mieux apprécier la ville en s'isolant de ses désagréments (Cadiou, Fouchier, 1995 ; Garcia Sanchez, 2006). C'est de cette façon que les normes de sécurisation, de confort et d'esthétisme ont gagné les espaces de promenades balnéaires. Celles-ci sont plus accessibles, mieux isolées de la circulation automobile, et agrémentées d'un mobilier urbain plus adapté comme le montrent les photographies 6 et 7 de la plage de Trestraou à Perros-Guirec (Côtes d'Armor). On y voit de nombreux bancs publics, pour le confort, des plots de séparation avec

la voie de circulation des voitures, une rambarde de sécurité avec la plage, un éclairage urbain tout le long de la promenade, des poubelles, ainsi qu'une pelouse et une haie pour une touche de verdure.

Photographie 6 : Mobilier urbain de confort et de sécurisation sur la promenade de la plage de Trestraou à Perros-Guirec (Côtes d'Armor)



Bigo M., 2011

Photographie 7 : Mobilier urbain de confort sur la promenade de la plage de Trestraou à Perros-Guirec (Côtes d'Armor)



Bigo M., 2011

La promenade balnéaire devient un espace public dont la matérialité s'apparente à celle du centre de la ville. Cette actualité pour les promenades balnéaires fait suite à des décennies de transformations du front de mer. En effet, dans les années 1930, la promenade est réceptacle des bénéficiaires des congés payés et de la hausse de la fréquentation en été. Le développement de l'utilisation de l'automobile provoque l'élargissement des allées de circulation, au détriment des espaces de jardins qui bordaient la promenade, ainsi que de l'espace piéton, prenant des allures de *parkway*¹⁴. Il faudra attendre les années 1970 pour qu'il y ait une tentative pour revenir aux débuts de l'édification des promenades, avec fleurissement et voie piétonne (Debié, 1993). De plus, l'explosion démographique saisonnière impose la construction rapide de logements vacanciers en bord de mer¹⁵. Aujourd'hui, les projets d'aménagement des communes littorales sont pensés de façon globale, en prenant en compte la qualité du cadre de vie. Les digues bénéficient des critères d'exigence en matière de voirie. Espaces piétonniers agréables et sûrs à pratiquer, elles répondent aux besoins de confort et de sécurisation ainsi qu'au souci d'esthétique paysagère (Fougnie, 2008).

Les opérations d'aménagement piéton des promenades balnéaires se retrouvent sur les bords de fleuve, et nous prendrons ici l'exemple de la Garonne, à Bordeaux, dont les quais bénéficiaient auparavant d'une mauvaise réputation en raison de l'insécurité mais aussi de l'esthétisme. Aujourd'hui, ils sont « rendus aux piétons » et constituent des « ressources urbaines » qui permettent de se promener en famille, de flâner à toute heure dans une ambiance dite conviviale et de « condensation sociale ». Le réaménagement des quais en a fait un espace de sécurité et de liberté. Ils deviennent un « axe stratégique de la ville » (Di Méo, 2011). On retrouve, dans ces espaces fluviaux, les enjeux de sécurisation et d'embellissement qui ont façonné ces dernières décennies les promenades balnéaires.

L'identité que se donne la ville en se servant de la mer, l'image et les symboles qu'elle transmet sont des éléments qui font fusionner le bord de mer et la ville. Autrement que par les aménagements urbains que l'on vient de détailler, l'image de la ville balnéaire joue un rôle. Soit dans le sens d'une ville littorale qui veut passer de la cité balnéaire à celui de pôle urbain, dans une « urbanité post-touristique », où les attentes des résidents ont plus d'importance que les impératifs de développement balnéaire, mais dans laquelle l'environnement marin se

¹⁴ L'exemple de Sables-d'Or-les-Pins, dans les Côtes d'Armor, est caractéristique d'une station qui s'est développée dans les années folles, sous le règne de l'automobile. Inaugurée en 1923, construite par un promoteur immobilier à partir d'un territoire de dunes, elle s'organise avec l'importance de la voiture, marque sociale distinctive, en lui dédiant la majeure partie de ses espaces. Il faudra attendre les années 2000 pour assister à l'embellissement de la station (Rondel, 2000).

¹⁵ Cas particulier de l'Espagne, on parle de « benidormisation » (en référence à la ville de Benidorm), mais aussi de La Baule, de la côte d'Azur, Waikiki, caricature de linéaires littoraux, verticales, denses (Coëffé, 2007)

diffuse au-delà du bord de mer pour donner une identité à la ville (Brulay, 2007) ; soit dans le sens d'une ville littorale qui s'est toujours développée économiquement sans tenir compte de son bord de mer, et qui s'en sert a posteriori comme support de marketing urbain.

Concernant les villes fluviales, là aussi le rapprochement est intéressant, et nous prendrons ici le cas de villes en Allemagne, Cologne et Düsseldorf, qui mettent en œuvre un marketing territorial sur le Rhin pour qu'il soit une image de la ville (Völker, Kistemann, 2013). Le Rhin est alors un « *central point and the center of the Rhineland* », en même temps que ressource pour oublier le stress quotidien des grandes villes. Il donne une identité à la ville, mais aussi une personnalité aux habitants qui sont perçus de façon singulièrement « *relaxed* » par les visiteurs. Ainsi, bord de fleuve et centre urbain fusionnent pour ne faire qu'un.

L'unification de la ville et de la mer renforce donc le statut de la promenade balnéaire. Elle devient un espace de diversité et de densité sociales, en accueillant autant les touristes que les résidents, parce que nouvellement aménagée et pensée comme cœur de la ville, mais aussi parce qu'elle est image et symbole de la ville.

Les stations littorales construites au 19^e siècle connaissent aujourd'hui un fort taux de vieillissement et une féminisation de la population. Les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes. Il convient maintenant de se détacher de l'approche démographique pour s'intéresser aux caractéristiques de la vieillesse des femmes.

II. La vieillesse féminine

Ce point fait suite au précédent sur le vieillissement démographique et la féminisation de la population sur le littoral, en étudiant la vieillesse féminine à l'échelle de l'individu. Pour cela nous partons du constat que les travaux qui portent sur la vieillesse le font rarement sous l'angle du genre et qu'à l'inverse le vieillissement est assez peu présent dans les études de genre. Ensuite, nous nous intéressons au processus de vieillissement au féminin en mettant en avant les spécificités féminines de la vieillesse liées à la structure de la société, dans ses normes et ses rapports sociaux, tant dans l'espace privé que dans la façon de pratiquer les espaces publics.

1. L'invisibilité et la dévalorisation de la vieillesse des femmes dans notre société

1.1. Une vieillesse sans femme

On peut déplorer l'invisibilité des femmes âgées dans les travaux de sciences humaines et sociales jusque dans les années 1980 (Charpentier *et al.*, 2014). C'est d'ailleurs seulement le dernier numéro de *Pénélope*, revue d'histoire et d'anthropologie des femmes parue entre 1979 et 1985 et dirigée par des femmes militantes et féministes, qui est consacré à la vieillesse des femmes¹⁶ (et l'on notera qu'il est coordonné par une géographe, F. Cribier). La vieillesse féminine serait un « objet incongru » au « statut scientifique doublement dévalué, parce qu'il traite de femmes et de vieillesse » (Attias-Donfut, 2001, p. 199), et un objet d'étude largement traité par les femmes elles-mêmes.

L'invisibilité des femmes âgées est le fruit de deux postures scientifiques relatives à la vieillesse : la vision androcentrée et la vision neutre, asexuée de la vieillesse. M. Membrado (2010) argumente l'androcentrisme des théories sociologiques du vieillissement en citant A. Hotschild (1975), dont les travaux dénoncent pour la première fois les limites d'une vision androgyne de la vieillesse. Cette vision se réduit à la cessation d'activité professionnelle car la définition du temps humain a été pensée selon des parcours de vie traditionnellement masculins (Haicault, Mazzella, 1997). Les travaux sur la vieillesse ont donc concernés principalement les hommes.

Concernant la vision neutre de la vieillesse, V. Caradec (2012b, p. 3) évoque la « mise en suspension du genre » d'une part relativement à des travaux portant sur les « personnes âgées », sans distinguer les hommes et les femmes âgées. Il fait référence ici à la posture d'une équipe de sociologues français de la vieillesse qui ont théorisé le concept de déprise, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, sans distinguer hommes et femmes. L'analyse par le genre vient ensuite mais n'est pas centrale. D'autre part, V. Caradec dénonce le « neutre » du vieillissement par l'analyse de travaux s'appuyant sur l'observation des femmes, puis masculinisant les résultats. Ainsi, en gériatrie, déjà en 1868, l'observation des femmes âgées de l'hôpital Salpêtrière a été la source de données pour l'ouvrage « Leçons sur les maladies du vieillard »¹⁷. Selon C. Attias-Donfut (2001, p. 205) cette insuffisance de rigueur scientifique serait « sans doute à l'origine de la thèse de l'« androgynisation » avec l'âge, qui postule une

¹⁶ Vieillesse des femmes (Cribier dir.), Revue Pénélope, n°13, 1985

¹⁷ Charcot, 1868, *Leçons sur les maladies du vieillard* étudié par Katz (2002) dans Les vieilles dames de Charcot, *Cahiers du genre*, n°31, pp. 105-128

atténuation des différences sexuelles à mesure du vieillissement », occultant les rapports sociaux de sexe à la vieillesse.

Parallèlement, les études de genre ont fait l'impasse sur la vieillesse. D'abord en donnant de l'importance donnée aux périodes de la vie où il y a domination masculine (Feller, 1998) ce qui a conduit à concentrer les travaux sur les femmes dites « actives » pour dénoncer les inégalités liées au travail, à la famille (Membrado, 2002). Ensuite, parce que les sociologues féministes ont été réticentes à travailler sur un phénomène, déjà largement dévalorisé dans notre société, mais aussi trop proche de la réalité biologique, qui semblerait s'éloigner des problématiques liées aux classes sociales (Caradec, 2012b). Il faut pourtant reconnaître que les facteurs structureaux de genre sont partie intégrante des pratiques sociales à l'heure de la vieillesse, et pas seulement sur le plan économique, mais bien aussi sur celui des modes de vie (Marchand *et al.*, 2010). Le manque de dimension genrée à la vieillesse serait donc la conséquence de la faible interaction entre la sociologie de la vieillesse et les études de genre. Dans leur article sur la déprise sexuelle, M. Bessin et M. Blidon (2011) notent que des ouvrages contemporains structurants sur les études de genre n'ont pas pensé ensemble les rapports sociaux d'âge et les rapports sociaux de sexe : *Introduction aux Gender Studies : manuel des études sur le genre* (Jaunait *et al.*, 2008), cité aussi par V. Caradec (2012b) ; *Féminin, masculin* (Ferrand, 2001) ; *Féminins masculins. Sociologie du genre* (Guionnet, Neveu, 2004) sont autant d'ouvrages qui omettent de parler du vieillissement sous l'angle du genre. La déprise sexuelle qu'étudient M. Bessin et M. Blidon met l'accent sur un aspect de la vie trop souvent occulté par les travaux sur la vieillesse. Pourtant, tout comme les autres activités, les pratiques sexuelles font face à des réajustements nécessaires avec l'avancée en âge. En « inaugurant » la notion de déprise sexuelle, les auteurs ouvrent la voie à des recherches en sciences sociales sur la sexualité à l'heure de la vieillesse. Altération du désir, homosexualité, rapport au corps vieillissant, transformations physiques sont autant de possibles pour appréhender le vieillissement en temps que processus individuel et social qui transforme le rapport à soi et aux autres¹⁸.

I. Marchand et son équipe proposent de réaliser un couplage des études féministes avec les études gérontologiques, « un rapprochement théorique et pratique », pour parler de la vieillesse des femmes (Marchand *et al.*, 2010, p. 62). D'autant plus qu'avec l'allongement de l'espérance de vie, la retraite est bien une nouvelle tranche de vie où se jouent et se

¹⁸ On peut néanmoins regretter que le programme de la Biennale *Masculin/Féminin : SexualitéS, des lieux et des liens*, ne fait état d'aucune communication sur les questions de sexualité à la vieillesse (biennale prévue les 16 et 17 décembre 2014 à Angers)

confrontent les identités de genre. Les travaux sur la retraite des hommes et de celle des femmes (Guichard-Claudic *et al.*, 2001 ; Fontaine, Gendron, 2012) ont réalisé ce couplage.

1.2. La dévalorisation des femmes âgées dans les représentations sociales

La dévalorisation de la vieillesse, et en particulier de celle des femmes, est un angle d'analyse complémentaire au précédent.

Les images de la vieillesse sont dévalorisantes, que ce soit au niveau de l'apparence physique (faiblesse, laideur, déchéance) ou des facultés intellectuelles. Assignant « des rôles et des places difficiles à négocier » (Pennec, 2005b, p. 168) et « relative à un capital en déshérence psychique, physique et relationnelle » (2005b, p. 159), la vieillesse est associée au déclin et est présentée comme un risque, comme une maladie contre laquelle il faudrait lutter (Membrado, 1999 ; Perrig-Chiello, 2001 ; Pennec, 2005b ; Feillet *et al.*, 2006). Dans la mythologie grecque déjà, on note une sorte de condamnation de la vieillesse (Jullien, 2005). La société a construit des stéréotypes¹⁹ sur les personnes âgées : « lents, prudents, orientés vers le passé et réfractaires au changement » analysés par P. Perrig-Chiello (2001, p. 73) qui cite la recherche de l'équipe de L. Rosenmayr (1996) pour justifier les caractéristiques négatives à l'égard des personnes âgées. P. Perrig-Chiello explique que ces préjugés négatifs définissent l'*ageism*, concept créé par R. N. Butler en 1969 et affiné par M. G. Greene en 1986. L'*ageism*, comme ensemble de pratiques discriminantes envers les personnes âgées, est effectif pour les jeunes envers les plus vieux, mais aussi pour les personnes âgées envers d'autres personnes âgées.

En plus de cette dévalorisation de la vieillesse, pour laquelle la psychiatrie et la psychanalyse ont joué un grand rôle, P. Perrig-Chiello insiste sur la stigmatisation des femmes en particulier, reflet de l'attitude misogyne de notre société. Elle nous fait part de propos misogynes de revues médicales qui dévalorisent le vieillissement de la femme, que la citation de Freud suffira à illustrer : « après avoir perdu leurs fonctions génitales, les femmes changent [...] Elles deviennent querelleuses, cruelles et despotiques, mesquines et avares, adoptent des attitudes typiquement sadiques qui leur étaient auparavant étrangères »²⁰. Il faudrait alors croire que, si les femmes vieillissent, les hommes, quant à eux, mûrissent (Caradec, 2012b), tout comme Jacques Brel différencie le vieux qui est « vieux » de la vieille qui est « laide »²¹.

¹⁹ Selon (Descamps, 1992), le stéréotype contribue à l'appauvrissement d'un groupe. Rationalisant un préjugé (qui, lui, change plus facilement), il a un caractère social et collectif.

²⁰ Freud, 1913 : La disposition à la névrose de contrainte

²¹ *Les vieux*, 1963

Ainsi, la virilité de l'homme ne s'amoinerait pas avec l'âge, tandis que les stéréotypes de la beauté féminine ne seraient pas compatibles avec l'arrivée des rides (Hurd Clarke, Korotchenko, 2011). Les traditions et les légendes transforment les vieilles femmes en sorcières, voyantes, qui susciteraient peur et admiration et déclencherait des hostilités.

Cette hostilité envers les vieilles femmes s'explique par le point de vue biologique porté sur le vieillissement, et la réduction de la femme à sa fonction génitale. La femme entre en vieillesse à partir du moment où elle n'est plus féconde. La ménopause serait « censée la faire basculer dans un au-delà de la féminité » (Caradec, 2012b, p. 4), autrement dit, la fin de la fécondité serait associée à la fin de la sexualité (Perrig-Chiello, 2001). Il existerait alors un décalage entre les discours médicaux et l'expériences des femmes qui expliquerait pourquoi les femmes se sentent en général plus jeunes (âge subjectif) que les hommes, alors qu'elle sont perçues plus vieilles qu'elles ne le sont par les autres, jeunes, hommes et femmes, et hommes âgés. Ainsi, les femmes situent le passage à la vieillesse plus tard (75,79 ans) que les hommes (72,64 ans) (Perrig-Chiello, 2001). Une étude auprès de femmes âgées nous apprend à ce sujet que le sentiment de vieillir vient du regard des autres (Côté, 1996).

Enfin, la socialisation spécifique des femmes depuis l'enfance, définie en partie par la dévalorisation de soi et de ses compétences, ferait que les femmes âgées se déprécieraient sur le plan cognitif bien plus que les hommes à qui le statut de « sage » leur est d'ailleurs réservé (Perrig-Chiello, 2001). Ne dit-on pas « vieux sage » et jamais « vieille sage » ? Que ce soit au sein du système scolaire ou au sein de la famille, les filles sont amenées à revoir les aspirations à la baisse afin de correspondre à l'image que la société attend d'elles (Duru-Bellat, 1995 ; 2012 ; Fontanini, 2011). Ainsi, on va inciter les garçons plutôt que les filles dans les voies élitistes qui conduisent aux postes de pouvoir, et ceci est particulièrement vrai pour le parcours scolaire des femmes âgées d'aujourd'hui.

En somme, si les femmes sont majoritaires dans la population âgée, comme cela a été montré au début du chapitre, il s'agirait d'une « majorité muette » (Perrig-Chiello, 2001, p. 83).

2. L'avancée en âge au féminin

2.1. Penser la vieillesse comme une résultante

A l'heure de la vieillesse, le changement de rôle social et l'amoinrissement corporel sont une réalité indéniable, quoique différente selon les individus.

Il est établi que les changements de rôles sociaux relatifs à l'avancée en âge s'expriment dans deux domaines principaux. Le domaine professionnel, avec l'entrée en retraite, qui marque

généralement une nouvelle étape dans la vie de l'individu. Le domaine familial avec le départ des enfants qui se fait généralement plus en amont mais que la retraite met en exergue, puis l'arrivée des petits-enfants, et enfin le veuvage. Ces changements n'arrivent pas tous à la fois, ils agissent de façon progressive sur la vie de l'individu.

L'amointrissement corporel concerne la réduction des capacités physiques, mais aussi cognitives. Il opère graduellement avec l'avancée en âge, et, parce que « le social marque nos chairs » (Amadiou, 2005, p. 36), il diffère selon les individus, tout comme l'évolution des rôles sociaux. Les corps sont modelés par les parcours de vie : santé, conditions de vie, conditions de travail, activités sportives, alimentation.

La vieillesse est aujourd'hui pensée comme une résultante de la vie et du parcours personnel dans les travaux de la sociologie du vieillissement. Le concept de parcours vise « à faire tenir ensemble les niveaux microsociologique et macrosociologique, à penser de manière conjointe le caractère à la fois individuel et social des existences humaines » (Caradec *et al.*, 2012, p. 11). De cette façon, l'avancée en âge place les individus vieillissant dans une situation de vieillesse, propre à chacun, et qui serait le résultat de leur parcours de vie (Clément *et al.*, 1996), de la même façon que la dépendance serait le résultat d'un parcours social défavorable (Ennuyer, 2004). Au-delà de la vieillesse il semble nécessaire d'appréhender le vieillissement qui signifie bien l'idée d'un processus, d'une évolution propre à chacun, d'un vécu façonné par le parcours de vie. Ceci posé, notre conception de la vieillesse et du vieillissement va à l'encontre d'une vision réduite à deux pôles imaginaires de la vieillesse : le retraité dynamique et le vieillard (et nous pouvons relever que ces deux imaginaires sont au masculin). Ces deux pôles, bien que réels, occultent la multitude de situations de vieillesse. Une telle vision ne prend pas en compte les parcours de vie individuels ainsi que les effets de génération (Barthe *et al.*, 1988 ; Caradec, 2001 ; Penneec, 2005b). La sociologie de l'individu (Caradec, Martuccelli, 2004) semble le mieux cadrer ce positionnement théorique et scientifique. Ainsi, parcours professionnel, parcours familial, parcours économique, social, de santé, sont autant de facteurs aboutissant à une situation familiale, économique, sociale, à un état de santé et de corps, lorsque l'individu se retrouve devant la porte qui mène à la vieillesse.

Une distinction de trois classes d'âge a été élaborée pour rendre compte de l'avancée en âge en tant que processus lié aux ressources de chacun (Perrig-Chiello, Hopflinger, 2009). La première phase (le troisième âge), appelé « *stage of healthy age* » regroupe les individus à la retraite (et les auteurs tiennent à préciser qu'ils font l'usage de l'expression « *free from work* » et non pas « *retired* », trop ambivalente), présentés comme des individus bénéficiant d'un

temps libéré, ayant ainsi la capacité d'organiser leur vie librement. Ceci est intimement relié aux facteurs socioéconomiques, autrement dit au revenu ou au patrimoine financier, à l'éducation, aux conditions de logement, etc. L'état de santé dépend de ces facteurs, en même temps qu'un mauvais état de santé peut être défavorable à de bonnes conditions de vie socioéconomiques. A ce stade, profiter du temps libéré des contraintes professionnelles va dépendre des ressources possédées par l'individu, ressources pour la plupart acquises tout au long de la vie. En retenant l'idée de travail domestique de la sociologie féministe²², la libération des contraintes professionnelles concerne aussi les femmes qui ont été « au foyer », considérées comme des femmes ayant travaillé. La deuxième phase (le quatrième âge), ou « *stage of frail age* » se caractérise par un amoindrissement des capacités physiques. Elle est généralement atteinte à partir de 80 ans, cet âge étant admis comme une étape dans la fragilisation de la personne et une plus forte exposition aux risques et problèmes de santé relatifs au vieillissement, mais ne nécessitant pas encore une aide quotidienne. Les auteurs précisent que cela dépend fortement des conditions de santé de chacun (facteurs génétiques, exposition au stress). Encore une fois, les ressources de l'individu, entendues comme ce qui le construit, sont parties intégrantes de la différenciation des stades d'avancée en âge. La vulnérabilité des individus appartenant à cette catégorie est reliée aux compétences individuelles, aux conditions de logement et aux soins. La troisième phase (la fin de vie), ou « *stage of strong dependance* », concerne les personnes fortement dépendantes des autres (famille ou personnel médical). La dépendance est annoncée comme un état qui dépend de la situation socioéconomique, mais aussi du système de soins mis en place, relatif à la politique de santé à l'échelle régionale, nationale ou européenne.

Si l'on retient que le genre participe à la construction sociale de l'identité, au statut et au rôle de chacun parmi les autres, il faut considérer les différents éléments du parcours de vie en fonction du sexe de l'individu. On peut donc noter que les spécificités féminines de la vieillesse relèvent des rôles que la femme a tenus dans le cadre privé, au sein de la famille (rôle de mère et d'épouse), et dans sa vie professionnelle.

2.2. L'organisation du mode de vie chez les femmes âgées

Face à l'amoindrissement corporel, quand certaines femmes âgées aspirent au repos, d'autres veulent « lutter contre la vieillesse du corps et de l'esprit » (Ridolfi, Dumont, 2006, p. 101). Il

²² Pour les féministes matérialistes, le travail domestique est le fruit d'un système basé sur l'exploitation et la domination patriarcale (Delphy, 1999).

se trouve, qu'en France, les femmes se perçoivent en moins bonne santé que les hommes, bien qu'elles vivent plus longtemps qu'eux (Camirand *et al.*, 2009). Selon un rapport sur la santé des femmes, 71,3% d'entre elles perçoivent leur état de santé comme « bon ou très bon » contre 77,4% des hommes, et ce, quel que soit l'âge (Danet, Olier, 2009). Ce phénomène est amplifié pour les moins favorisées d'entre elles, cumulé avec le renoncement aux soins pour des raisons financières (Hénon, 2010). De façon générale, la pension de retraite des femmes est bien plus faible que celle des hommes, même en comptant les droits dérivés (822€ contre 1455€ pour les hommes en 2001). Ceci s'explique par des carrières professionnelles plus courtes pour les femmes (29,75 années contre 42,25 pour les hommes), et moins linéaires, notamment interrompues pendant et après les grossesses (Bonnet *et al.*, 2004 ; Bonnet, Colin, 2004). De fait les femmes représentent 62% des bénéficiaires du minimum vieillesse. Les femmes sont aussi les moins nombreuses à pratiquer une activité physique à la retraite, pourtant présentée comme le socle d'une bonne santé par les politiques publiques. Les différences entre les femmes dans leur rapport au corps semblent tenir dans l'inégal investissement qu'elles mettent dans les activités « pour soi », et donc la gestion qu'elles ont du temps pour soi et pour autrui, révélant des différences entre les milieux sociaux, et les générations (Henaff-Pineau, 2009)

Une partie des travaux sur l'organisation de la vieillesse des femmes porte d'ailleurs sur leur rapport au temps : le temps pour soi et le temps pour autrui (Membrado, 2002 ; 2010 ; Gestin, 2003 ; Petit, 2010 ; Marchand *et al.*, 2010). Cette porte d'entrée sur la vieillesse des femmes ne fait que rappeler l'importance des différents temps auxquels les femmes font face avant la retraite. Ces temps seraient le résultat de l'organisation sociale et des rapports sociaux de sexe²³. Penser en termes de rapports sociaux de sexe invite à considérer que les différences entre les pratiques des hommes et des femmes « sont des construits sociaux et ne relèvent pas d'une causalité biologique » (Kergoat, 2000, p. 40). Ainsi, alors que les hommes se sont concentrés sur leur carrière, les femmes ont fait quotidiennement leur vie professionnelle et leur vie privée (Fontaine, Gendron, 2012). A la retraite, bien que les rôles sociaux évoluent, la

²³ En 1985, c'est l'Italie, 1^{er} pays de l'Union Européenne à développer une politique du temps, qui fut à l'origine du concept d'un Bureau des temps, fruit des travaux et des réflexions de femmes pour une lutte contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités dans la sphère du travail et de l'emploi. L'émergence d'un Bureau des temps à Rennes a été impulsée par des femmes (dont A. Junter-Loiseau, professeure de droit social à l'université Rennes 2) afin de promouvoir l'égalité homme/femme dans les fonctions municipales, par le biais d'une reconsidération du temps féminin travaillé et non travaillé (Labourie-Racapé, 2004), le temps consistant, en fait, à l'articulation de plusieurs temps. Celui-ci peut être un temps de loisirs, un temps de repos, familial, voué à des tâches domestiques, à des démarches administratives, etc. L'intérêt du Bureau des temps est donc d'analyser, d'étudier, d'informer sur les inégalités femme/homme en termes de temps, en prenant en compte les acteurs concernés (services publics, administratifs, commerciaux). Plus largement, la politique du temps profite à l'ensemble des citoyens afin de permettre à chacun de profiter des aménités urbaines en gérant travail, vie familiale, etc. dans un souci d'offrir à tous un « droit à la Ville ».

structuration genrée de la population retraitée demeure et les femmes continuent à « jongler » entre différents temps, le temps pour autrui et le temps pour soi. D'autant plus que l'emploi occupé dans la vie de salariée est pour nombre d'entre elles un emploi qui perpétue le rôle traditionnel féminin. Il s'agit là des métiers du *care* caractérisés par le maternage, le soin, le souci d'autrui (Jaunait *et al.*, 2008). S'intéresser aux temps des femmes, c'est donc penser le vieillissement des femmes selon le genre.

Le temps pour autrui interroge le rapport à l'autre : enfants, petits-enfants, conjoint, mais aussi parent. Il s'agit des proches. D'ailleurs, si les femmes vivent plus longtemps et sont nombreuses à être concernées par la dépendance, ce sont aussi elles qui gèrent le plus souvent celles des autres, dans le cercle de la famille. L'expression d'aidants « naturels » synonyme d'aidants familiaux dans le rapport *Bien Vieillir en Bretagne* (François, Pivette, 2007, p. 61) en dit long sur la façon dont ce rôle, au sein de la famille, est perçu par la société.

Le rôle du *care* surinvesti par les femmes en tant que *caregiver*²⁴ est fragilisé au cours du temps, avec le départ des enfants, des petits-enfants, le décès des parents âgés, mais aussi par le veuvage qui touche majoritairement les femmes (43% des femmes contre 12% des hommes pour les plus de 65 ans, Insee 2010). Il peut constituer, de plus, un épuisement physique et moral et une source de stress (Moen, 1996 ; Mallon, 2009).

Cependant, tout comme les généralités sur la vieillesse ne doivent pas occulter les disparités entre hommes et femmes, il ne faut pas oublier que la vieillesse est une résultante, et donc qu'il existe des différences entre les femmes. Retraite continuité ou bien retraite rupture? La retraite peut être une occasion de repenser les priorités personnelles, après avoir donné du temps pour autrui. Ainsi, suite à une vie de salariée, le rôle de ménagère peut être réinvesti ou au contraire désinvesti. De même, le rôle de grand-mère peut être considéré comme naturel, en conformité avec les rôles sociaux de genre, et dans une continuité pour certaines, tandis que d'autres vont chercher de nouvelles formes de réalisation de soi (Caradec, 2004). Ainsi, les « ultras-mamis », les « grands-mères de la modernité » ainsi que les « grands-mères incertaines » réinterrogent les positions de chacun dans les rapports sociaux de sexe (Le Borgne-Uguen, 1999). La retraite est l'occasion de repenser les priorités personnelles et de remettre en question les activités traditionnelles de sexe, mais la vieillesse qui s'en suit est bien le fruit de la socialisation sexuée et de la répartition des rôles entre hommes et femmes qui peuvent, quant à eux, être déconstruits. Parmi les femmes âgées, il y a une diversité de vieillesse possibles, ce qui nous amène à faire référence aux catégories de femmes seules

²⁴ Ici *caregiver* (ou *carer*) fait référence à la personne qui fait don de soin auprès d'une autre.

construites par E. Flahaut (2009). Ces catégories sont différenciées par le rapport au temps, au temps pour soi et pour autrui. Bien qu'elles ne concernent pas exclusivement les femmes à la retraite, les trois catégories fondées selon les parcours de vie²⁵, plus précisément le parcours matrimonial, la classe sociale, les ressources économiques, et enfin les valeurs inculquées sur la place de la femme dans la société, dans la famille, et dans le couple, montrent comment l'altération des rôles sociaux de sexe lors de l'absence d'un conjoint (séparation, veuvage) peut influencer le mode de vie, le rapport aux autres, et même à l'espace public. A la vieillesse particulièrement, la présence ou l'absence du conjoint a un poids important sur les différentes phases d'avancée en âge (Caradec, 2004).

2.3. Les femmes âgées dans l'espace public

Appréhender la vieillesse féminine à travers les rapports sociaux de sexe nous amène inévitablement à passer la porte de l'espace privé pour nous diriger vers l'espace public. D'une part parce que les rapports entre hommes et femmes se jouent aussi, dans l'espace public, mais aussi parce que l'avancée en âge, caractérisée par un changement de rôle social, réinterroge la relation à l'espace public, et plus particulièrement la relation à la ville, où se négocient les places de chacun et chacune.

Les inégalités des femmes et des hommes face à l'accès à l'espace public ne sont plus à démontrer (Bunuel Heras, 1987 ; Coutras, 1987 ; 1989 ; 1996 ; 2003 ; Cinq-Mars, Perraton, 1989 ; Denèfle, 2008), et l'attachement des femmes âgées à la ville (Membrado, 1998 ; Pennec, 2005b) semble résulter des changements de rôles sociaux caractéristiques à l'avancée en âge. Ainsi, au repli des femmes âgées sur l'espace du domicile en raison de l'investissement privilégié de l'espace des activités traditionnelles féminines, s'oppose la thèse de l'inversion des tendances hommes/femmes à la vieillesse. Les hommes resteraient plus largement à la maison, tandis que les femmes seraient plus nombreuses à sortir (Caradec, 1996). Ainsi, auparavant assignées à domicile, certaines font l'expérience du « veuvage libération » en considérant l'espace public comme source d'opportunités plus mobilisatrices que l'espace domestique (Pennec, 2006), d'autres s'aventurent, au moment de la retraite, dans l'espace public, telle une conquête, après des années d'absence (Haicault, Mazzella, 1997).

²⁵ Les trois catégories construites sont les « femmes en manque », les « femmes en marche », et les « apostates du conjugal » (Flahaut, 2009)

Cependant, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à avoir le permis de conduire. En 2008, selon les statistiques nationales²⁶, 76% des femmes de 18 ans et plus avaient leur permis contre 90 % des hommes. Les plus âgées d'entre elles sont celles pour qui ce taux est le plus bas (on passe de 84% pour les 25-34 ans à 45,2% pour les 75 ans et plus). Il y a donc des inégalités dans l'accès à la conduite automobile bien que l'écart se soit réduit entre hommes et femmes au cours du 20^e siècle. En 1967, le taux d'hommes à avoir le permis était de 43 points plus élevé que celui des femmes (65% contre 22%). En 2008 il n'est plus que de 14 points supérieurs. Cependant, parmi les femmes qui ont le permis, l'utilisation de la voiture n'est pas aussi systématique que pour les hommes, et c'est encore plus vrai chez les plus âgées. En moyenne, les femmes ayant le permis sont 91,9% à conduire régulièrement (95,6% pour les hommes) et le taux tombe à 56,3% pour les femmes de 75 ans et plus (77,8% pour les hommes de 75 ans et plus). A la vieillesse, l'absence de permis de conduire ou le manque d'habitude à conduire une voiture limitent la mobilité de celles qui étaient dépendantes de leur conjoint pour sortir. Dans ces cas, le veuvage se fait porteur des inégalités entre les sexes. Dans les contextes des quartiers résidentiels nord-américains, l'accès à la conduite automobile est encore plus déterminant pour l'inclusion des individus. C'est parce que l'individu âgé peut encore conduire qu'il peut réaliser ses pratiques quotidiennes et ainsi conserver son identité (Lord *et al.*, 2011). Toujours en Amérique du Nord, selon S. Kim (2011), être une femme sans voiture, avec un faible revenu et un faible niveau d'éducation, et avec des enfants à charge fait baisser considérablement le nombre de déplacements. Des services accessibles à pied allègeraient le problème de la sédentarité. De fait, les femmes âgées sont plus touchées par la sédentarité que les hommes, avec une différenciation notable selon la génération et la classe sociale. L'attachement des femmes à la ville (Membrado, 1998 ; Pennec, 2005b) démontre une volonté de proximité avec les services urbains : commerces, services de santé, contribuant à maintenir les réseaux de sociabilités, et on a vu que lors des mobilités résidentielles de retraite ce sont les femmes qui tiennent à habiter en ville. Elles anticipent le jour où elles ne pourront plus se déplacer seule, en voiture, ou bien lorsqu'elles ne pourront plus parcourir de longues distances à pied. La mobilité serait d'ailleurs un analyseur de l'autonomie dans l'espace urbain, plus développée par les femmes ayant une voiture, et donc les femmes retraitées « jeunes » (Haicault, Mazzella, 1997). L'accès à la ville par la mobilité est donc bien une forme d'émancipation. Cependant, pour certaines, les injonctions sociales quant à la place de la femme dans la société et donc en ville limitent les mobilités dans la ville, indépendamment

²⁶ SOeS - Inrets - Insee, enquête nationale transport et déplacements 2008

des aménagements urbains (Pennec, 2006). Ceci se conjugue à ce qui touche les personnes âgées, hommes et femmes confondus, quand « l’embarras suscité par le regard des autres apparaît bien comme une composante des conduites de ‘repli’ » (Clément *et al.*, 1998, p. 233).

La ville est donc un espace convoité par les femmes âgées : maintien de sociabilités, autonomie, émancipation. Cet attrait pour la ville interroge la notion d’appropriation de l’espace, mais aussi de rapport à la ville. Le point suivant apporte un éclairage sur l’analyse de la relation des individus à la ville en discutant les notions de citoyenneté et d’urbanité.

III. Citoyenneté et urbanité : la ville, un espace de relations sociales

Les notions de citoyenneté et d’urbanité vont bien souvent de pair dans la littérature scientifique. Parfois même elles sont amalgamées et les auteurs ne les différencient pas, ni même en proposant une définition avant de les employer. La volonté de ce dernier point du premier chapitre est de dresser un état de l’art sur l’emploi de ces deux notions qui traitent, de façon générale, de la ville et des individus dans la ville. L’objectif est de se positionner pour proposer une définition qui distingue les caractéristiques de l’urbanité et de la citoyenneté, laquelle permettra d’exprimer et de qualifier la relation des individus avec la ville.

1. Positionnement et définitions

La confusion, sur laquelle nous reviendrons, au sein de la communauté des géographes et sociologues urbains face aux notions de citoyenneté et d’urbanité, invite d’abord à préciser notre position pour expliciter les choix faits dans cette thèse.

1.1. La citoyenneté : les individus dans la ville

L’étude de la citoyenneté est celle du lien des individus à la ville et des individus entre eux par le biais des pratiques spatiales. Ce lien entre les individus fait référence au « bien-être social » qui est une des dimensions de la santé dans sa conception holistique²⁷. La participation à la vie de la cité, le sentiment de faire partie de la société, d’avoir une place parmi les autres sont constitutifs de la citoyenneté tout autant que de la santé et du bien-être des populations.

La citoyenneté impose de penser la relation entre l’individu et la ville de façon dynamique, comme un processus de co-construction (Berry-Chikhaoui, 2009) qui se nourrit des discours

²⁷ La définition de la santé et du bien-être la plus communément acceptée dans sa conception holistique est celle proposée par l’OMS « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité » (OMS, 1947)

et des pratiques, individuelles et collectives, relatives aux significations que les individus attribuent aux lieux, à la représentation qu'ils se font de la ville (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000 ; Gervais-Lambony, 2001 ; Lussault, 2003b). Ce « système de signes » qui, émergeant du citoyen, regrouperait les preuves de la relation que l'individu entretient avec la ville (Lussault, 2003b) révèle toute la subjectivité de la citoyenneté (Gervais-Lambony, 2001).

La notion de citoyenneté permet d'étudier la ville « de l'intérieur », de la part des habitants. Certains auteurs parlent d'une approche « par le bas » (Berry-Chikhaoui, 2009). Nous parlerions plutôt d'une approche à échelle humaine, observable, palpable. Cette approche tient compte des compétences des citoyens qui seraient, au sens de A. Giddens (1987), à la fois la connaissance de la ville, et la capacité à utiliser sa connaissance. Elle suppose de considérer l'individu comme un acteur ayant une approche réflexive sur sa pratique de la ville (Lussault, 2003) pour trouver sa place et faire lien avec les autres.

Parce qu'il s'agit d'une relation entre individus et objet urbain, la citoyenneté se rapproche des notions d'habiter et de territorialité, elle met en jeu les questions de sentiment d'appartenance, d'appropriation, d'intégration, d'identité. La citoyenneté pourrait donc se définir comme une relation dynamique entre individu et ville, basée sur l'adaptation mutuelle des deux parties par le biais des interactions sociales qui vont déterminer les comportements communément acceptés et reconnus par les usagers de l'espace public selon les lieux de la ville. De cette adaptation découlerait une inclusion des individus dans la ville, et une forme d'incorporation de la ville dans les pratiques individuelles. Dans le cas des personnes âgées, sortir pour faire ses courses de façon autonome, par exemple, nécessite un environnement urbain et social « congruent » (adapté aux attentes des individus concernés) qui permet d'être inclus dans la société en pratiquant la ville avec les autres citoyens. En somme, la citoyenneté d'un individu résulte des modalités de son inclusion en ville, avec les autres, déterminée par le rapport à l'autre. Et on peut reprendre ici Gervais-Lambony (Gervais-Lambony, 2001, p. 100) qui cite les propos de M.-C. Jaillet (1999) pour qui la citoyenneté est fondée sur un « vivre ensemble », qui produit « non pas de la socialité seulement, mais une société, c'est-à-dire une capacité collective à faire tenir ensemble des groupes fortement différenciés ». Cette définition intègre pleinement la notion de citoyenneté dans la géographie sociale car la citoyenneté permet d'analyser la construction des rapports sociaux qui font la ville. La relation à l'autre se comprend non seulement dans un espace mais aussi et surtout avec l'espace dans lequel elle se construit. La citoyenneté ne peut donc pas être seulement définie comme un rapport à la ville mais aussi comme un rapport social puisque la ville se définit comme une entité sociale avant tout. La citoyenneté serait-elle finalement un ensemble de pratiques et de représentations pour

« faire ville » avec les autres ? Ou encore un ensemble de pratiques et de représentations qui permettraient la « cohésion urbaine » renvoyant ici à tous les dispositifs qui maintiennent ou créent du lien social (Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007) ? Les concepts d'invention, d'adaptation, de détournement, de substitution (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000 ; Bouillon *et al.*, 2007) sont intéressants à prendre en compte car ils insistent sur la singularité de la citoyenneté pour chaque individu et permettent d'aller au-delà d'une citoyenneté conventionnelle en intégrant des caractéristiques individuelles et des lieux qui structurent cette relation.

1.2. Citoyenneté et urbanité

Bien souvent, la notion de citoyenneté est utilisée, voire amalgamée avec celle de l'urbanité. Toutes deux sont concernées par la ville en tant qu'unité spatiale et sociale et elles interrogent, chacune à leur façon, ce qui « fait » la ville.

S'en tenir à la racine d'urbanité, *urb* étant l'ensemble de maisons et d'édifices (Stébé, Marchal, 2009), serait quelque peu réducteur pour comprendre ce que l'urbanité peut apporter à la compréhension de la ville et des rapports sociaux qu'elle contribue à établir. La distinction faite par R. Lamine (2009), qui annonce que l'urbanité est relative à l'urbain, alors que la citoyenneté est relative aux citoyens, peut sembler un peu simpliste, mais ces nuances permettent de souligner deux « entrées » sur la ville qui font la distinction entre citoyenneté et urbanité. D'une part, la notion de citoyenneté est une entrée qui souligne l'importance du rapport à l'autre, et, plus précisément, un rapport qui inclut l'autre. Ce processus est d'autant plus important qu'il est au cœur de la problématique relative au vieillissement en ville. Avec la notion de citoyenneté, l'objet n'est pas la compréhension de la ville mais celui de l'inscription à la fois sociale et spatiale des individus. D'autre part, la notion d'urbanité est une entrée qui nécessite, pour être entendue, de recenser les éléments qui ont un rapport avec l'urbain, c'est-à-dire qui seraient caractéristiques de la ville et regroupant des dimensions sociales, matérielles et symboliques (Stébé, Marchal, 2011).

Concernant la dimension matérielle de l'urbanité, on retrouve des éléments tels que l'existence d'espaces publics, l'accessibilité à ces espaces (Lévy, 2003 ; Lussault, 2003d), les services urbains (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000), l'éclatement des espaces de vie conduisant à la mobilité. A ce sujet, M. Haicault et S. Mazzella (1997) rappellent que la mobilité est le concept clé de l'École de Chicago, conçue comme « le principe même de l'urbanité ». La dimension matérielle de l'urbanité s'articulerait autour de la centralité (Harroud, 2009 ; Safar Zitoun, 2010) la densité (Lévy, 2003 ; Maas, 2006) et plus précisément « la mise en coprésence du maximum d'objets sociaux dans une conjonction de distances

minimales » (Lévy, 1994)²⁸, mais aussi le couplage densité/diversité des objets de société (Lussault, 2003d).

Les interactions sociales sont parties intégrantes de l'urbanité et constituent le second volet de ce qui « fait ville », autrement dit la dimension sociale de l'urbanité. Les auteurs soulignent l'importance de la création de lien social (Lehman-Frish *et al.*, 2007 ; Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007 ; Moncomble, 2009), du contact de l'autre (Dollé, 1990 ; Joseph, 1998 ; Safar Zitoun, 2010) mais aussi de l'anonymat qui seraient au fondement des relations sociales en milieu urbain (Wirth, 1938)²⁹ ; (Raulin, 2001).

Enfin, la dimension symbolique de l'urbanité se comprend dans un soi disant « art d'être en ville », un état d'esprit, et des mœurs plus raffinés tels que la civilité et la politesse (Brunet *et al.*, 2005 ; Paquot, 2006) (Sennett, 1979)³⁰.

J. Lévy (2003) définit des modèles d'urbanité, non pas selon une morphologie particulière, mais par rapport à ce qui fait la ville. En comparant deux villes qu'il prend pour modèles, Amsterdam et Johannesburg, il fait remarquer la corrélation qui existe entre les différents indicateurs posés³¹. Le modèle d'Amsterdam conjugue la concentration et donc la coprésence d'individus, tandis que le modèle de Johannesburg est pris comme regroupant des quartiers fonctionnellement et sociologiquement homogènes. La question qui se pose est alors la suivante : est-il possible de les hiérarchiser ?

L'urbanité servirait à conjuguer ensemble, enfin, le fond et la forme, le matériel et le social, pour penser la ville comme « à la fois territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœuds de relations entre sujets sociaux » (Grafmeyer, 1995, p. 8), elle servirait donc à dépasser l'opposition contenant versus contenu. L'urbanité est ce qui dessine un espace urbain, avec « sa qualité propre, son caractère », reconnu et approprié par les résidents et les autres. De fait, elle permettrait « d'appréhender la multiplicité des espaces urbains qui existent aujourd'hui » (Lussault, Stock, 2007, p. 241). L'urbanité ainsi constituée serait le cadre et le support de la relation individu/ville, autrement dit, de la citoyenneté.

²⁸ (cité par Gervais-Lambony, 2001, p. 93)

²⁹ (cité par Bouillon *et al.*, 2007)

³⁰ (cité par Raulin, 2001)

³¹ Densité, compacité, interaccessibilité des lieux urbains, présence d'espaces publics, importance des métriques pédestres, co-présence habitat/emploi, diversité des activités, mixité sociologique, fortes polarités intra-urbaines, productivité marchande par habitant, auto-évaluation positive de l'ensemble des lieux urbains, autovisibilité et auto-identification de la société urbaine, société politique d'échelle urbaine (Lévy, 2003, p. 953).

2. Genèse de néologismes

2.1. Des notions qui font face au changement

Si « la réflexion sur la ville s'est élargie en réaction à une pensée trop objectivante de morphologie urbaine » (Haicault, Mazzella, 1997, p. 11) pour prendre en compte les usages sociaux, il ne faut pas omettre que les travaux sur l'urbanité et la citoyenneté découlent des évolutions de la ville et du monde urbain. Tout comme les notions de « ruralité » et de « maritimité », ces nouveaux concepts font aussi face à l'évolution des rapports qu'entretiennent les sociétés avec les grands espaces géographiques (Rieucan, 1996). La déclaration d'une « mort de la ville » et d'un « règne de l'urbain » (Choay, 1993), distingue le fond et la forme, en annonçant la disparition des dimensions institutionnelles et symboliques, parallèlement à l'amplification et à l'étalement de la morphologie urbaine.

C'est donc plus précisément des travaux qui ont porté sur la ville et l'urbain, voire sur la « crise de la ville » (Naciri, 1991), plutôt que sur citoyenneté et urbanité, qui ont amorcé les interrogations sur l'espace urbain. Bien souvent, les lectures de la ville sont contradictoires, l'une positive, portée sur la démocratie, le progrès, le plaisir des rencontres, et l'autre négative nourrie par la désintégration du lien social, l'exclusion, l'individualisme (Leménorel, 1997).

Pour autant, les évolutions quant à la forme de la ville, faite alors « d'espaces distendus, discontinus, hétérogènes et multipolarisés » (Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007, p. 7), génèreraient des changements dans la vie citadine ou urbaine, qui engloberaient autant les relations interindividuelles que les mobilités, et on ajoutera ici les pratiques dans la ville de façon générale. Selon ces mêmes auteurs, la ville est globale, uniformisée, elle s'étend, grignote sur l'espace rural. La distinction ville/campagne ne serait dès lors plus à l'ordre du jour. Les relations sociales tendraient à fonctionner de plus en plus en réseaux et les individus les plus ancrés spatialement seraient ceux pour qui le lien social s'affranchirait de la proximité (Van den Avenne, 2007). L'évolution des villes s'articule de façon évidente avec celle des mobilités de façon générale, qu'il s'agisse des déplacements domicile/travail, de ceux pour les loisirs, ou mêmes des mobilités résidentielles. Une telle évolution tendrait alors à un éclatement de l'espace de vie. Ce qui amène certains auteurs à poser la question d'une déterritorialisation des individus quand d'autres modulent davantage le rapport entre mobilité et ancrage territorial (Lévy & Dureau, 2002).

Il faut néanmoins prendre du recul et relativiser l'uniformisation de la ville et du mode de vie urbain. Car si cela s'avère effectif du point de vue macrosociologique, les façons d'être en ville se déclinent selon les groupes sociaux (Stébé, Marchal, 2011), et selon les individus.

Les travaux sur les villes méditerranéennes concentrent la majeure partie du corpus sur les notions de citoyenneté, et, dans une moindre mesure, sur celle d'urbanité³². Ceci est justifié par l'intensité des recompositions urbaines d'une part, et des transformations sociales opérant dans ces espaces d'autre part. Les recompositions urbaines en question sont celles liées aux mobilités récentes, dont découlent des périphéries en construction continue (Safar Zitoun, 2010). De cette façon, les villes méditerranéennes constituent le plus souvent des contextes d'étude pour questionner la relation ville-campagne. Si la citoyenneté est alors empreinte de ruralité dans certains cas, celle-ci est aussi plus souvent questionnée pour les populations marginales ou dites non intégrées à la population urbaine, comme le précise P. Gervais-Lambony (2001). Il mentionne la tendance à interroger l'absence de citoyenneté pour ces populations, dont les femmes peuvent faire partie, et nous y reviendrons au point suivant sur les mutations sociales. Dans ce contexte de recomposition urbaine, les travaux sur la citoyenneté font aussi ressortir la notion d'identité, par exemple lorsqu'ils traitent des problématiques liées à la ségrégation des populations migrantes qui arrivent en ville et s'entassent dans les bidonvilles. Bien que relogées par la suite, ces populations sont stigmatisées par les habitants du centre-ville et rencontrent des problèmes d'identification à la ville et d'intégration, ici dans le cas de la périphérie algéroise (Msilta, 2009). La notion d'appropriation est, elle aussi, mise en avant dans le cadre d'une étude qui différencie les pratiques diurnes et nocturnes à Tananarive (Morelle, Fournet-Guérin, 2006). Le jour profite à la population habitante, alors que la nuit est « réservée », en quelques sortes, aux familles et enfants de la rue qui s'approprient l'espace de la ville en nocturne. Ceux-ci ne sont pas considérés comme citoyens car ils sont en décalage avec la population habitante, ils constituent une population marginale. Ainsi, malgré leur fine connaissance de la ville, ils ne bénéficient pas du statut de citoyen, mais de celui de « purs urbains ». On comprend par-là que le rapport à la ville exclut la relation avec les habitants du fait de ce décalage avec la population habitante. Cette différenciation reprend celle opérée par M. Naciri (1985) pour qui être citoyen est réservé à ceux qui sont nés ou ont de la famille en ville, les nouveaux arrivants étant, au mieux, des urbains. Sans revenir sur la critique d'une telle affirmation qui, non seulement, attribue un poids à l'héritage mais aussi minimise la relation entre l'individu et l'espace élaborée par le biais des pratiques, que l'on soit natif ou non, et qui prend le risque de tomber dans une

³² Cependant (Berry-Chikhaoui, 2009) rappellent que, avant de parler d'urbanité ou de citoyenneté, ces travaux ont utilisé les notions d'habiter, d'appropriation de l'espace (Navez-Bouchamine, 1991 ; 1997 ; Florin, 1999 ; Semmoud, 2001), d'espace qualifié de territoire (Berry-Chikhaoui, 1994 ; Depaule, 1995), de territorialités (Signoles, 2005), d'initiatives populaires (Navez-Bouchamine, 1994 ; 1992), de compétences citoyennes, de co-fabrication de la ville (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000).

définition normative de la citoyenneté (Berry-Chikhaoui, 2009), les usages de la notion de citoyenneté insistent sur l'intégration nécessaire des individus en ville et avec les autres, pour que la citoyenneté se construise et perdure.

Ces travaux portant sur la relation ville-campagne dans les villes du Sud et qui interrogent la citoyenneté se situent en contrepoint des recherches qui normalisent la ville, et donc qui stigmatisent ceux qui sont portés responsables du dysfonctionnement urbain en raison de la croissance brutale des villes. A ce sujet, I. Berry-Chikhaoui fait la critique des travaux sur l'arrivée des migrants analysée en terme de crise, voire de fin de ville (2009).

Les mutations sociétales ont elles aussi apporté matière à réflexion sur la citoyenneté dans les villes méditerranéennes. L'abondance des travaux sur la citoyenneté dans le monde méditerranéen s'explique en effet en partie par l'évolution du modèle familial et l'arrivée des femmes sur le marché du travail. Ces changements sociétaux ont fait une place à la femme dans l'espace public car son émancipation passe par une évolution de la pratique de la ville (Semmoud, 2011). De plus, si l'on retient que ce sont surtout les femmes qui sont les acteurs de la recomposition des temporalités urbaines (Stébé, Marchal, 2011), il semble que l'évolution de leur place dans la société est le moteur de transformation des modalités de confrontations sociales dans l'espace public. Il faut néanmoins modérer ces propos car si les femmes sont présentes dans l'espace public, celui-ci n'en reste pas moins à dominante masculine ou féminine, selon les lieux, et selon les temps sociaux (Navez-Bouchamine, 1992), contribuant à une certaine autocensure des femmes à occuper les espaces typiquement masculins, et inversement. Les inégalités demeurent aussi dans la capacité à produire de la territorialité, dans le sens où les femmes ne font qu'éviter « les territoires de l'hostile », et qu'elles sont difficilement à l'arrêt dans la rue, espace qui reste inscrit, dans la conscience collective, comme appartenant aux hommes (Redjel, 2008).

En s'interrogeant de cette façon sur la citoyenneté des individus, les travaux sur les villes méditerranéennes permettent d'insister sur les interactions entre pratiques institutionnelles et pratiques habitantes en laissant la parole aux habitants (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000). C'est, d'une certaine façon, une notion qui offre une analyse de la ville à partir des individus, et non de l'espace³³.

³³ Nous pouvons nous référer ici aux orientations scientifiques de l'UMR ESO pour lesquelles deux entrées horizontales, dynamique des sociétés et dynamique des espaces, structurent des entrées verticales, ou thématiques et permettent d'appréhender les phénomènes dans leurs dimensions spatiale et sociale (Bilan 2006-2010 http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/divers/Bilan_ESO_2006_2010.pdf et Projet 2012-2015 http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/divers/Projet_ESO_2012_15.pdf)

2.2. Confusion des définitions entre urbanité et citoyenneté

D'une part parce que ce sont des néologismes, et d'autre part en raison de la façon de percevoir la construction de la ville qu'ils impliquent, citoyenneté et urbanité ne font pas consensus au sein de la communauté francophone de géographes et sociologues urbains. Définir la citoyenneté sans prendre en compte la relation qu'elle implique entre l'individu et son espace de pratique reflète une conception différente de la géographie ou de la dimension spatiale des sociétés telle qu'elle est entendue en géographie sociale et dans d'autres disciplines (aménagement, psychologie, sociologie, architecture) attentives à « l'espace non pas pour lui-même mais en tant que condition de la production du social, un social qui produit l'espace en même temps qu'il en est le produit »³⁴.

Les dictionnaires disciplinaires de géographie ne sont pas unanimes sur les définitions de ces notions, amenant parfois à des contradictions. De la même façon qu'en langue anglaise où seule la notion d'*urbanity* existe, l'entrée « citoyenneté » est quasi absente dans ces dictionnaires.

Prenons par exemple le *dictionnaire critique* de R. Brunet et son équipe (2005), où la citoyenneté n'a pas son entrée mais où la définition d'urbanité, qui rejoint sensiblement celle trouvée dans le Larousse (2011), renvoie, au-delà d'un caractère de ce qui est urbain, à des traits de comportements positifs, de civilité, propre aux citoyens par opposition aux habitants de la campagne.

Dans le *dictionnaire de la ville et de l'urbain* (Pumain *et al.*, 2006), la citoyenneté est définie non seulement par des habitudes, des mœurs, relatives aux habitants des villes (par opposition à ceux des campagnes), mais aussi par un sentiment d'appartenance à des sociabilités réputées plus raffinées (Kleinschmager, 2006). Dans le même ouvrage, on trouve une définition d'urbanité très proche de celle de citoyenneté, certes légèrement plus insistante sur « la dignité du décor urbain » (Paquot, 2006) mais dont les petites différences tiennent surtout à la forme plutôt qu'au fond du propos. Concernant les *dictionnaires de la géographie* de F. Verger et P. George (2009), et de *l'urbanisme et de l'aménagement* de F. Choay et P. Merlin (2010), ni l'un, ni l'autre ne définissent l'une ou l'autre notion. Dans ce dernier ouvrage, l'entrée urbanité existe bien mais elle renvoie à « ville » sans plus de détails.

Enfin, on distingue les définitions d'urbanité et de citoyenneté, élaborée par M. Lussault, avec chacune leur entrée respective dans le *dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy & Lussault, 2003). L'urbanité est, comme on a pu le voir en amont, le

³⁴ Bilan ESO 2006-2010 http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/divers/Bilan_ESO_2006_2010.pdf

couplage densité/diversité des objets de société. Quant à la citoyenneté, elle est la « dimension actorielle de l'urbanité », autrement dit une relation entre l'acteur et l'objet urbain.

En dehors des dictionnaires, la multitude de façons d'utiliser les notions d'urbanité et de citoyenneté, dans les travaux sur la ville est une preuve de la difficulté à savoir de quoi on parle. On peut alors différencier quatre catégories qui combinent des auteurs « urbanitophiles » pour ceux qui font l'usage de la notion d'urbanité et « citoyennitophiles » pour ceux qui font l'usage de la notion de citoyenneté (cf. annexe 1).

- Dans la première catégorie on retrouve des auteurs qui se servent d'une des deux notions uniquement comme « chapeau », pour donner un nom à ce dont ils parlent : telle est utilisée l'urbanité par F. Moncomble (2009) et N. Semmoud (2011). On trouve aussi ceux qui considèrent citoyenneté et urbanité comme synonymes : M. Lussault et P. Signoles (1996) et B. Florin (2007).
- Dans la deuxième catégorie, se trouvent ceux qui distinguent et définissent les deux notions. On retrouve M. Lussault, dont la posture a évolué et dont les définitions d'urbanité et de citoyenneté dans le Dictionnaire de la géographie (Lévy, Lussault, 2003) sont, comme on l'a vu, bien différenciées ; I. Berry-Chikahoui, qui reconnaît et différencie citoyenneté et urbanité, et qui a choisi son camp en préférant la citoyenneté, plus adaptée à ses recherches sur les compétences citoyennes, et donc centrée sur les individus (2009 ; 2000) ; P. Gervais-Lambony (1994 ; 2001 ; 2007) ; M. Naciri (1985), R. Lamine (2009), M. Safar Zitoun (2010). Ces auteurs différencient à chaque fois urbanité et citoyenneté, mais sans toujours beaucoup de clarté, et, surtout, sans systématiquement s'appuyer les uns sur les autres, ce qui peut créer des contresens. De ce fait, on observe que les travaux de la géographie contemporaine (I. Berry-Chikhaoui dans les années 2000) sont bien souvent en désaccord avec des travaux plus anciens, pionniers dans la réflexion sur la ville (M. Naciri dans les années 1985).
- La troisième catégorie est celle des auteurs qui n'utilisent que l'urbanité. Ils sont nombreux. Il y a ceux qui s'en servent au même titre que la définition qu'on pourrait donner à citoyenneté (Navez-Bouchamine, entre 1991 et 2005 ; A. Tarrius, 1993 ; M. Haicault et S. Mazzella, 1996 ; D. Giband, 2009). Ceux qui s'en servent pour définir la ville (Lévy, 1994 ; 1999 ; 2003 ; Bertolini, 2006 ; Harroud, 2009). Ceux qui l'emploient pour parler des modes de vie urbain (Sennett, 1979 ; Ascher, 1995). Enfin, ceux qui considèrent l'urbanité uniquement comme la forme de la ville (Maas, 2006).

- Enfin, la quatrième catégorie est celle de ceux qui n'utilisent que la notion de citoyenneté. Ils sont plus rares et ne parlent que d'une voix : V. Martignon (2005), M. Morelle et C. Fournet-Guérin (2006), L. Msilta (2009).

3. Mesurer, qualifier la citoyenneté ?

3.1. Un flou persistant entre les différents auteurs

La confusion entre les notions de citoyenneté et d'urbanité fait qu'il est malaisé de savoir si le concept de citoyenneté, entendu ici comme une relation à la ville, et donc aux autres, est réellement mesuré dans les travaux de certains auteurs. Quand certains évoquent la forte ou faible (voire perte de) *citoyenneté*, les degrés de *citoyenneté*, s'agit-il de mesures de ce qui « fait ville » (l'urbanité) ou des mesures de la relation entre l'individu et la ville (citoyenneté) ? Comme on a pu le voir précédemment, les notions de citoyenneté et d'urbanité sont utilisées bien souvent sans être définies, et il n'y a pas consensus entre les scientifiques.

P. Gervais-Lambony (1994) dresse une sorte de portrait qu'il nomme « les traits du comportement citoyen ». Ils regroupent le sentiment d'appartenance à la ville, la volonté de devenir propriétaire de son logement, l'appropriation de l'espace au-delà de celui du logement, la connaissance de la ville toute entière, ainsi que la participation politique. Selon l'auteur, ces caractéristiques permettraient au citoyen de tisser un lien avec sa ville. Notons que ces « traits de comportement citoyen » se rapportent à des formes spatiales indifférenciées. Ils peuvent s'appliquer autant à l'espace urbain qu'à l'espace rural.

P. Gervais-Lambony définit aussi le citoyen selon quatre « échelles » :

- Un individu dont le comportement est typique de celui de l'ensemble des citoyens
- Un individu qui se reconnaît comme citoyen d'une ville en particulier
- Un individu membre d'un groupe, dans une ville
- Un individu, une individualité dans une ville

Ainsi, il désigne les pratiques et les représentations comme outils de mesure de la citoyenneté et de « degré de citoyennisation » (Gervais-Lambony, 2001), qui sont variables selon l'échelle à laquelle on se situe.

Cette mesure, I. Berry-Chikhaoui (2009) la remet en cause, même en admettant qu'elle dépasse la dichotomie entre intégration (des individus d'origine urbaine) versus exclusion (des individus d'origine rurale). Cependant, elle ne pense pas qu'on puisse définir réellement la citoyenneté au moyen d'un type de comportements dits citoyens. Il n'y a pas de stade à partir duquel l'individu aurait intégré le comportement citoyen, garant de sa citoyenneté. I. Berry-

Chikhaoui pense la citoyenneté comme des pratiques et des représentations qui construisent la ville, et pas seulement comme « une forme d'inscription à la fois dans l'espace et le social urbains » (Gervais-Lambony, 2001, p. 105). Ainsi, elle insiste sur la relation bidirectionnelle vers l'individu et vers la ville et revendique que la relation des individus à la ville doit se penser en termes d'intégration des individus par la société, et non pas des individus qui devraient se conformer pour être intégrés à un modèle citoyen. Elle dit dépasser une vision normative de la citoyenneté en troquant le « degré de citoyennisation » contre des citoyennités plurielles, et les traits du comportement citoyen contre des compétences citoyennes. Cette conception de la citoyenneté rend compte des transformations, des renouvellements de la ville et des innovations citoyennes qui se font aux contacts de populations de différentes origines et catégories sociales. Dans ce cas, il n'y a pas de ce qu'on pourrait appeler « canon de citoyenneté », car chaque individu compose sa citoyenneté selon ses ressources et son expérience de la ville.

3.2. Les indicateurs fondateurs de la relation individu/ville

Au final, on peut recenser dans différents travaux portant sur la ville des éléments qui semblent fonder la relation individu/ville, et donc la relation entre les individus, peu importe que les auteurs parlent d'urbanité ou de citoyenneté. Ces éléments, nous les considérons ici comme des indicateurs de citoyenneté, c'est-à-dire des modes de faire et d'être qui sont la preuve d'un ancrage, d'une implication de l'individu dans la ville avec les autres citoyens. Ainsi, le voisinage, la flânerie, les sociabilités en réseau, l'imprévu, mais aussi la mobilité sont autant d'« indicateurs de citoyenneté » (Capron *et al.*, 2007 ; Bouillon *et al.*, 2007 ; Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007), des signes qui expriment un rapport d'un individu à l'urbain (Lussault, 2003b) qui fondent la relation des individus à la ville et l'identité citoyenne, et qui impliquent l'appropriation d'espaces et le sentiment d'appartenance à la ville.

Ces indicateurs sont finalement des révélateurs de sociabilités urbaines singulières et, plus largement, d'un rapport à l'autre. Ainsi, les rencontres et l'exposition de soi feraient partie de l'expérience du citoyen (Van den Avenne, 2007). Par exemple, le fait de voisiner est décrit comme un acte de mise en exergue de la citoyenneté. Il ne s'agit pas seulement de sociabilités amicales ou familiales, mais aussi de celles qui reposent sur la simple reconnaissance de ceux que l'on connaît « de vue ». Ainsi, « les manières dont les citoyens [...] valorisent la proximité résidentielle [...] en disent long sur la citoyenneté contemporaine. » (Lehman-Frith *et al.*, 2007, p. 59).

La flânerie, quant à elle, serait « une manière d'accéder à la connaissance intime des villes et de ses habitants » (Capron *et al.*, 2007, p. 206), considérée comme ce qui fait la cidadinité et qui distingue « l'amoureux des villes du déraciné ». De plus, elle est propice à l'imprévu des rencontres, généré par la densité et la diversité urbaine (Bouillon *et al.*, 2007), qui fait partie de l'horizon d'attente du citoyen, et constitue de fait un indicateur de cidadinité. L'incertitude serait d'ailleurs une caractéristique des interactions sociales en milieu urbain (Hannerz, 1983)³⁵.

Enfin, la mobilité, voire la plurimobilité (Haicault, Mazzella, 1996), serait indicatrice du degré de cidadinité car elle résulte de choix pour s'insérer dans la ville, des choix qui révèlent « des modes d'être en ville, des rapports à la ville » (Florin *et al.*, 2007).

Que ce soit dans le cadre de l'appréhension d'un nouvel espace comme pour les migrants ruraux, qui tendent à s'appropriier la ville et à devenir de « vrais urbains » par le biais du tissage de liens sociaux et par l'exploration de nouveaux espaces (Naciri, 1985) ou qu'il s'agisse d'un contexte de ville défaite, à reconstruire après une guerre, un exode, où la cidadinité se recrée au quotidien (Bénil *et al.*, 2007), il est bien question d'une relation entre individus et ville, en entendant la ville comme un espace matériel, construit, socialisé et normé mais aussi un espace d'interactions entre les individus, exprimées dans les échanges et les évitements (Goffman, 1974). La notion de relation (entre l'individu et la ville, et donc entre l'individu et les autres) implique de s'intéresser aux caractéristiques spatiales autant qu'à celles des individus. La cidadinité serait alors une façon d'être *de* la ville, et non pas uniquement *dans* la ville si l'on reprend I. Berry-Chikhaoui (2009), inspirée du travail de R. Sidi Boumedine (1996). L'auteur différencie, de cette façon, la cidadinité de l'urbanité. Autrement dit, la cidadinité serait une façon de faire partie de la société.

Ce point sur les notions d'urbanité et de cidadinité a permis de clarifier et de nous positionner sur ce qui fait la différence entre ces deux notions. On pose que les deux notions parlent de la ville dans toutes ses dimensions (matérielles, sociales, symboliques), mais que l'une sert à qualifier l'espace de la ville (l'urbanité), alors que la seconde sert à qualifier la relation entre les individus et la ville (la cidadinité). La cidadinité se comprend par une entrée individuelle, alors que l'urbanité se comprend par une entrée spatiale. L'urbanité est donc support à la cidadinité, elle est le cadre dans lequel s'exprime la relation à la ville en matière d'appropriation de l'espace et de sociabilités.

³⁵ (cité par Bouillon *et al.*, 2007)

Conclusion du chapitre 1

L'allongement de l'espérance de vie, conjugué à l'attractivité des espaces urbains littoraux bretons pour les mobilités résidentielles de retraite, participe à la gérontocroissance dans les communes littorales. Les personnes âgées, dont la part dans la population est grandissante, sont en majorité des femmes en raison de leur espérance de vie plus longue. Des femmes qui se retrouvent souvent seules donc, et qui doivent faire face, plus que les hommes, à la prise en charge d'un conjoint malade, aux difficultés économiques lors du veuvage, ainsi qu'au risque de repli sur l'espace du domicile quand la mobilité automobile est remise en cause en raison de l'absence du conjoint. Les différentes classes d'âge et les différentes générations de femmes doivent être prises en compte afin de ne pas généraliser dans l'analyse des conditions de vie à la vieillesse. Le changement de rôle social et l'amoindrissement corporel se font progressivement au fur et à mesure de l'avancée en âge, ce qui révèle que le vieillissement est un processus, mais aussi que ce processus est différencié selon les individus. En somme, la vieillesse est résultante du parcours de vie. Son étude doit s'attacher à prendre en compte la classe sociale, le parcours familial, professionnel, et de santé. Le genre, qui participe à la construction sociale de l'identité, a tout intérêt à être pris en compte pour saisir le positionnement des femmes âgées dans les rapports sociaux de sexe qui induisent les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès à l'espace public.

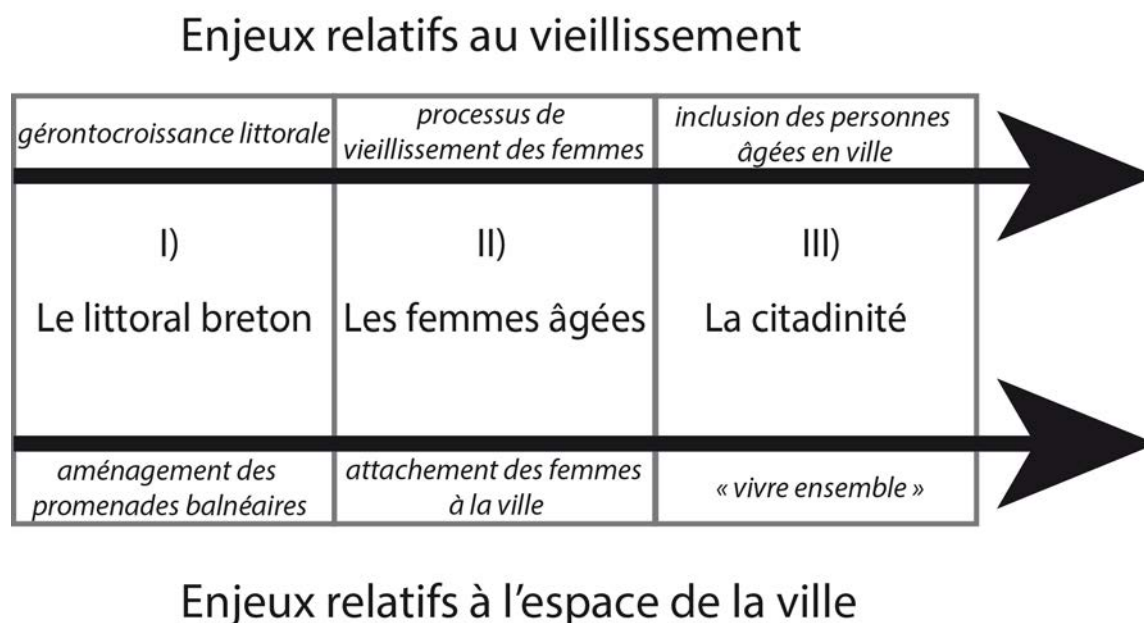
Les travaux qui montrent que la ville peut être source d'émancipation pour les femmes âgées permettent d'insister sur le rôle de l'espace urbain pour l'inclusion de ces femmes en ville. Si les femmes ont une forme d'attachement singulière à la ville et désirent se rapprocher des centres urbains lors de la vieillesse, c'est bien parce qu'il s'agit d'espaces de services de proximité mais aussi et surtout d'espaces de relations sociales. De cette façon, leur citoyenneté, qui n'est autre qu'une relation dynamique entre elles et la ville, et donc entre elles et les autres individus de la ville, a un intérêt à être appréhendée pour bien comprendre ce qui se joue entre les femmes vieillissantes et l'espace de la ville. Plus encore, l'analyse de la citoyenneté permettrait de rendre compte du « vivre ensemble » dans la ville, et donc de la capacité à faire ville avec les autres. Être *de* la ville et non pas uniquement *dans* la ville constituerait alors un idéal pour les femmes âgées.

Les promenades balnéaires édifiées historiquement pour se protéger des marées, puis transformées en promenoir pour une déambulation de santé, constituent aujourd'hui des

espaces piétons de qualité à la fois en plein cœur de ville et en bord de mer. L'héritage de l'urbanisme balnéaire théâtral fait que ces espaces du « voir et être vu » favorisent la confrontation sociale et la rencontre. Aménagés dans des communes littorales qui connaissent un vieillissement démographique important, ces espaces de promenade pourraient constituer un espace de pratiques citoyennes pour les femmes âgées. Le choix des trois entrées thématiques : espace littoral, femmes âgées, citoyenneté, prend alors tout son sens. Le second chapitre vise à articuler ces trois entrées et ne fera que confirmer l'intérêt d'une telle combinaison.

La figure 5 présente une vue schématique de ce premier chapitre. Elle montre que les trois sections du chapitre sont traversées par des enjeux relatifs au vieillissement : (I) la gérontocroissance sur le littoral, (II) le processus de vieillissement des femmes, (III) la problématique de l'inclusion en ville des personnes âgées ; et traversées par des enjeux relatifs à la ville : (I) l'aménagement de la promenade balnéaire, (II) l'attachement des femmes à la ville, (III) la relation entre l'individu et la ville, le « vivre ensemble ».

Figure 5 : Vue schématique du chapitre 1



Bigo M., 2014

Chapitre 2

Problématisation et positionnement de la thèse

Après avoir présenté et défini dans le premier chapitre les trois entrées thématiques de la thèse : le littoral, les femmes âgées, la citoyenneté, il s'agit ici de les articuler entre elles. Plus précisément, ce sont les enjeux posés dans la définition des entrées thématiques qui seront interrogés les uns avec les autres. L'objectif est de construire la problématique générale de la thèse relative au vieillissement des femmes et à l'espace de la ville.

Ainsi, dans une première section, nous interrogeons l'urbanité de la promenade balnéaire. Il s'agit de voir de quelle façon les indicateurs de l'urbanité s'accordent dans le paysage balnéaire afin de qualifier ce qui fait la citoyenneté sur la promenade. Dans une deuxième section, nous nous intéressons au vieillir en ville, en croisant les problématiques liées au vieillissement avec ce que questionne la citoyenneté. C'est tout particulièrement la notion de déprise qui est au cœur du questionnement sur la citoyenneté et donc sur l'inclusion des personnes âgées à la ville. Enfin, la troisième section détaille la mise en œuvre des questions posées en décomposant les différentes dimensions de la citoyenneté qui vont être étudiées et en précisant de quelle façon les caractéristiques des individus vont être considérées.

Tableau 5 : Objectifs du chapitre

Les trois sections du chapitre	Thématique abordée	Outils
Section 1	Urbanité balnéaire	Les indicateurs de l'urbanité face aux caractéristiques des promenades balnéaires
Section 2	Vieillir en ville	Articulation des problématiques du vieillissement avec ce que questionne la citoyenneté
Section 3	Mise en œuvre	Les trois dimensions de la citoyenneté des individus

Bigo M., 2014

I. L'urbanité balnéaire : quelle cadre pour la citoyenneté sur la promenade ?

Cette première section montre en quoi la promenade balnéaire est un cadre singulier pour étudier la citoyenneté. Entre mer et ville, espace de détente et de loisirs pleinement inscrit dans la ville, la promenade est un lieu de pratiques citoyennes particulières qui sont façonnées par un espace à la fois hors et dans la ville, ce qui lui confère une urbanité tout particulière.

1. L'urbanité sur le bord de mer

1.1. Pourquoi le bord de mer interroge-t-il l'urbanité ?

Après avoir été répulsif jusqu'au milieu du 17^e siècle, le littoral est devenu le lieu de pratiques de la contemplation, puis des bains thérapeutiques au 19^e siècle, puis, après la seconde guerre mondiale, le lieu des pratiques récréatives. Cette évolution s'est réalisée sous l'action et le regard du citoyen qui a converti le rivage en un objet attractif, en un environnement pour ceux qui viennent en villégiature (Corbin, 1988 ; Rieucan, 2009). La mise en tourisme du littoral semble donc relever d'un déplacement d'urbanité, autant dans ses dimensions matérielles qu'idéelles (Urbain, 1994 ; Coëffé, 2007) car les normes et les valeurs produites par les citoyens sont nécessaires à l'attractivité des lieux touristiques. Ainsi, le tourisme est urbain, car il est mis en place par ceux qui vivent en ville, et les lieux touristiques sont des lieux urbains, du fait des équipements, bâtiments, moyens de transports et services qu'ils regroupent (Stock, 2007). Le binôme promenade/plage est une forme urbaine originale. Il présente le double impératif de socialisation et d'aseptisation avec le milieu marin (Rieucan, 2009).

S'il a été affirmé pendant longtemps que le tourisme était la fuite de la ville et la découverte de la nature, que « partir en vacances c'est d'abord fuir la ville » (Michaud, 1983, p. 22), il faut observer que les pratiques touristiques se font dans des lieux semblables à ceux où résident les touristes, qu'elles sont un moyen de se retrouver dans un lieu urbain (Stock, 2007 ; Duhamel, Violier, 2009). C'est donc 60% à 70% des touristes qui quittent leur ville pour une autre (que ce soit à la mer ou à la montagne), passant d'une ville de travail à une ville de loisirs, une ville rêvée (Clary, 1993).

La promenade balnéaire des stations littorales, pure « produit » du tourisme par et pour les citoyens, réinterroge alors l'urbanité, aussi spécifique qu'elle soit en bord de mer. Cet espace semble être à la fois urbain et en rupture avec l'urbain. En posant les trois dimensions de l'urbanité décrites dans le chapitre précédent (matérielle, sociale et symbolique) comme des

indicateurs, et en les confrontant aux caractéristiques de la promenade balnéaire (se référer au chapitre 1, I), il s'agit de voir ici comment l'espace de la promenade participe de l'urbanité. Cet exercice de confrontation entre la promenade et l'urbanité pose néanmoins la question de la faisabilité de « faire ville » dans espace restreint. L'hypothèse posée est que les caractéristiques de la promenade contribuent à en faire une sorte d'échantillon représentatif de l'urbanité de la station et de la citoyenneté de ses usagers.

1.2. La promenade balnéaire à l'épreuve des indicateurs d'urbanité

En confrontant la dimension matérielle de l'urbanité avec les caractéristiques matérielles de l'espace balnéaire, les notions de centralité et d'accessibilité semblent faire consensus pour les deux parties. En effet, l'historique de la construction des stations balnéaires, dont on a fait la synthèse dans le chapitre 1, a mis en évidence le rôle de centralité de la promenade en raison de la liaison qu'elle opérait entre les différents piliers de la station (Casino, Établissement de Bains, Grand Hôtel). Aujourd'hui, dans un contexte d'aménagement intégré des stations, la promenade fait la transition entre le littoral et la ville. Elle est donc au cœur de la station littorale. Son accessibilité est facilitée du fait qu'elle est un espace aménagé pour les piétons (éléments de confort et de sécurisation, voir chapitre 1). De plus, sa « domestication estivale » (Rieucan, 2009, p. 36), autrement dit l'entretien, l'artificialisation et l'aménagement, très prononcés l'été, qui contribuent à une mise en scène de la plage, répondent aux besoins des vacanciers, autant au niveau de l'usage récréatif (jeux pour enfants, terrain de beach-volley) que du confort (lattes de bois, sanitaires, douches par exemple) et des services (glaciers, bars entre autres).

Ensuite, la dimension sociale de l'urbanité nécessite d'interroger la place du contact avec l'autre sur la promenade qui est donnée par la coprésence d'individus, densité et diversité sociales obligent, résultant du statut de centralité de la promenade et du statut touristique des villes littorales. Il y a d'une part une plus forte densité de population lors des périodes de congés, et d'autre part, du fait que cet espace fait partie intégrante de la ville, la promenade est réceptacle de la diversité d'usagers de la ville. Dans des contextes bien spécifiques, elle serait même le lieu de présence de populations souvent absentes en ville : femmes, enfants, personnes âgées. C'est le cas à Istanbul, dans les travaux d'A. Fleury (2004), où le littoral juxtapose des espaces traditionnels anciens et des espaces récents qui constituent des lieux d'appropriation rassurants face à l'extension de la ville. Enfin, l'aménagement des villes littorales pour y vivre toute l'année favorise la coprésence des résidents et des touristes. Si on accepte l'idée que le touriste, dans sa recherche d'un espace autre, habite lui aussi la ville

touristique, « certes, d'une autre manière que le résident » (Stock, 2007, p. 25), le degré de diversité sociale et l'expérience de l'altérité n'en sont que plus forts sur la promenade balnéaire. Ainsi, les rapports sociaux y sont façonnés par la diversité sociale effective, et la recherche d'altérité des touristes. De fait, la promenade serait le lieu de sociabilités de la station littorale (Duhamel, Violier, 2009). De plus, de la même façon que les espaces urbains vivent au rythme des temporalités urbaines (Bésingrand, Soumagne, 2006 ; Kahn, 2007), la promenade balnéaire voit évoluer sa fréquentation selon les périodes, selon des temporalités quotidiennes, hebdomadaires et saisonnières (Ridolfi, Dumont, 2006 ; Rieucan, 2009). Les périodes de forte densité et diversité sociales succèdent à des périodes où le flux de personnes est moins important. Si l'on pose que le rythme, ici urbain, contribue à « l'organisation et la désorganisation de l'espace » (Gérardot, 2007), la promenade, qui est jalonnée par les temps urbains, est partie intégrante de la ville.

Enfin, du point de vue de la dimension symbolique de l'urbanité, on note que les perceptions individuelles et collectives, mais aussi les opérations de valorisation du littoral (Guibert, 2006 ; Fougny, 2008) s'appuient sur la promenade et lui donnent une place importante. Elles en font ainsi le symbole et l'image de la ville, un espace de « reconquête », une réappropriation de cet espace par les populations. En s'attardant sur des extraits de quelques brochures touristiques pensées par les acteurs de la valorisation de communes balnéaires, on observe que ce qui est mis en avant est tout d'abord l'identité maritime.

Figure 6 : Concarneau, ville bleue



Extrait de brochure touristique. Concarneau (Finistère), 2011

C'est le cas de la commune de Concarneau avec son label « ville bleue » (Figure 6). A Trégastel, le bord de mer a une dimension quasi thérapeutique avec ce titre accrocheur « Se ressourcer dans un endroit magique » et avec l'exposition de photographies de la mer, des plages et des rochers (Figure 7).

Figure 7 : Trégastel, un espace thérapeutique : "Se ressourcer dans un endroit magique"



Extrait de brochure touristique. Trégastel (Côtes d'Armor), 2011

Enfin, l'extrait choisi pour Dinard (Figure 8) insiste sur la dimension historique de l'appropriation progressive de son littoral, auparavant « pointe sauvage », comme pour accentuer encore un peu plus l'importance de cet espace dans l'identité de la ville. Faire découvrir « l'histoire d'un territoire » à ses visiteurs tend à donner un sens aux lieux.

Figure 8 : Aperçu historique de l'appropriation de la pointe de la Malouine à Dinard

Dinard ...

La pointe de la Malouine

A découvrir en se promenant dans les rues de la Malouine et en parcourant le chemin de ronde depuis la plage de l'Ecluse ...

L'appropriation d'une pointe sauvage

Avant 1865, la pointe de la Malouine, appelée alors pointe du Grouin, n'est qu'un vaste promontoire situé à l'ouest de la plage de l'Ecluse où il n'existe qu'une cabane de douaniers luttant contre la contrebande de sel. C'est en août 1865 que le Duc d'Audiffret Pasquier, séduit par l'endroit lors d'une partie de chasse, acquiert les six hectares de terrain de la pointe. Il y fait aussitôt construire son château, qu'il baptise « *la Malouine* ».



La pointe et le château de la Malouine en 1866

Un lotissement paysager

Avec la variété de son front de mer, découpé par

2



de nombreuses pointes rocheuses, Dinard dispose d'une configuration idéale pour les jeux visuels. C'est ce paysage qui a contribué à l'implantation des premiers villégiateurs. Grâce à sa topographie, qui offre des points de vues exceptionnels, la pointe de la Malouine attire les investisseurs et le site se développe sous la forme d'un lotissement balnéaire de luxe. C'est Auguste Poussineau qui, en 1879, se porte acquéreur du château anciennement habité par le duc. Il se lance alors dans une vaste opération de création et de promotion. Il morcelle le terrain, construit et revend terres et maisons durant près de 30 ans. A sa mort en 1910, son fils, Gustave, poursuit son action. Le lotissement est

qui permet une urbanisation rapide et surtout une reconnaissance sociale de ses occupants. Au départ, il est entièrement privé et clôturé par une grille en fer forgé. Une redevance due à la famille Poussineau est attachée à l'entretien de la voirie. Ce n'est qu'en juin 1909 qu'est créé le syndicat des propriétaires du parc de la Malouine. Les rues traversant le lotissement ne seront cédées à la commune qu'en 1959. Suite aux dégâts de la Seconde Guerre Mondiale, le château du Duc d'Audiffret Pasquier est détruit, hormis les communs qui sont transformés en habitation particulière en 1955.

Voir et être vu

En dépit de la configuration complexe du site, les principes urbains de Poussineau mettent en place des solutions habiles pour « voir et être vu ». Le panorama exceptionnel de la pointe, en avancée vers la baie de Saint-Malo, est intégré comme une

composante paysagère du lotissement. Il organise l'espace en terrasses en insérant de nombreux escaliers. Poussineau imagine un chemin de ronde qui épouse la forme des rochers, au plus près des eaux mais il ne sera réalisé qu'à partir des années 1930 par la municipalité. L'architecture des villas, en partie conçue par l'architecte de Saint-Brieuc, Alexandre Angier, contribue aussi à unifier l'aspect paysager des lieux et par conséquent à assurer la cohésion sociale. Le désir de profiter au maximum du paysage littoral entraîne des solutions architecturales nouvelles.



119. DINARD. — La Plage et la Malouine. — LL.

Extrait de brochure touristique. Dinard (Ille-et-Vilaine), 2011

2. Aux marges de l'urbanité, une citoyenneté possible ?

2.1. Des spécificités à l'urbanité balnéaire

Quand on peut affirmer que l'espace de la promenade balnéaire « s'intègre progressivement aux espaces publics de la ville et capte certaines formes d'urbanité » (Rieucou, 2009, p. 27), il s'agit de savoir quelles sont les formes d'urbanité de la promenade, et comment elles sont ajustées aux caractéristiques balnéaires. Autrement dit, il convient de s'interroger sur l'ajustement des indicateurs d'urbanité qui fondent le modèle de l'urbanité balnéaire.

Si l'on a posé que la promenade balnéaire possédait la caractéristique de la centralité, elle n'en est pas moins singulière. En effet, il s'agit d'une centralité « décentrée » vers la mer. Elle

est bien le coeur de la station, et non pas son centre géométrique. De ce fait, la promenade est un espace de transit entre mer et ville, qui fait le pont entre un espace paysager, un espace de rêverie, de régulation des émotions, autrement dit un espace ressourçant (Kaplan, 1995) et un espace construit, minéral, plus fonctionnel. Face à la ville, la promenade est une « permanence paysagère qui rassure » (Rieucan, 2009, p. 33). La présence de l'eau, de la mer et son effet sur la santé fait l'objet de divers travaux qui mettent en avant ses bénéfices sur le bien-être (Han, 2007 ; Wheeler *et al.*, 2012 ; Völker, Kistemann, 2013). De plus, l'esthétique paysagère, bien souvent centre d'attention des stations balnéaires (Fougnie, 2008), avec des points de vue mis en valeur par des aménagements côtiers, en fait des espaces de qualité, voire des *therapeutic landscape* (Gesler, 1993). A cela se conjuguent les aménagements piétonniers de la promenade qui, bien qu'ils participent à la connexion entre l'espace de bord de mer et celui de la ville, sont en même temps ce qui fonde la particularité de l'urbanité balnéaire. À Los Angeles, cas certes extrême, la plage est un des seuls lieux de la ville où la marche à pied est possible (Ghorra-Gobin, 1996). Les aménagements des promenades semblent respecter les principes de la *walkability*, autrement dit la qualité des cheminements qui encourage la marche en ville. Spécifique aux villes donc, mais dans des programmes particuliers qui insistent sur son atout « santé »³⁶, la *walkability* se définit par les indicateurs de sécurisation, d'esthétisme, de nature, d'aménités piétonnes, de connectivités des rues (Saelens *et al.*, 2003 ; Ramirez *et al.*, 2006 ; Brown *et al.*, 2007).

Le bord de mer, c'est aussi l'architecture balnéaire, théâtrale, qui tend à produire des formes particulières d'interactions sociales. En effet, elle induit une mise en scène particulière, chorégraphiée par les usagers qui défilent, paradent, ou du moins qui se montrent. Elle exacerbe le rapport à l'autre, aussi bien pour ceux qui « observent » que pour ceux qui sont observés. Ici, les relations inter-individuelles et inter-groupes se révèlent dans la matérialité de la digue, qui implique une pratique consciente et consentante de la confrontation sociale. La promenade de bord de mer semble ainsi être un espace où le rapport à l'autre est mis en exergue, tant par la forme singulière de la promenade, que par sa place dans la ville qui fait d'elle un espace central où la confrontation à l'autre est quasi permanente, en même temps qu'un espace au « caractère extraterritorial » (Delpal, 2002) qui distingue la dimension sociale de l'urbanité de la promenade des autres espaces de la ville. Dans la recherche de C. Delpal, la promenade est un espace de liberté des corps : les activités physiques et sportives sont

³⁶ Plan directeur des chemins pour piétons à Genève (Weil, 2009) ; Londres et la règle des 5C comme connected, convivial, conspicuous, confortable, convenient (cité par Le Goff, Séchet, 2011).

pratiquées dans l'espace public uniquement sur la promenade, et non dans le reste de la ville en raison de la place dominante de la voiture et de l'absence d'espaces praticables par les piétons.

On peut alors se demander s'il ne s'agit pas d'un certain modèle d'urbanité, différent de ceux proposés par J. Lévy (2003), recherché, envié par les villes non littorales qui chercheraient à reproduire l'urbanité balnéaire, une urbanité qui saurait renouveler les « manières d'être ensemble » (Delpal, 2002, p. 289). Ainsi, parce que « l'urbanité a progressivement glissé vers d'autres lieux » (Rieucou, 2009, p. 33), il est des villes qui créent des plages ex-nihilo (Paris-Plage, et même Rio, qui a déjà une « vraie plage ») pour tenter de reproduire l'urbanité balnéaire. Dans ces lieux où les individus « jouent » à la plage, on ne trouve pas la plage, mais bien la ville. L'enjeu est d'ailleurs de faire ville, d'impulser un rassemblement urbain, que seule la plage, espace public par excellence, semble pouvoir réaliser (Lallement, 2008).

2.2. Les expressions de la citoyenneté

Les pratiques et les représentations de l'espace de la ville par les individus sont des mesures de la citoyenneté (Gervais-Lambony, 2001). Pratiquer les espaces, à la différence de les fréquenter, participe à l'expression de la citoyenneté car il ne s'agit pas uniquement de fréquenter les lieux mais bien d'en faire l'expérience. On peut se poser la question des « modes d'être en ville » sur la promenade balnéaire qui caractériseraient la citoyenneté dans les espaces urbains littoraux. En effet, tout en restant des villes petites et moyennes, les stations balnéaires n'en constituent pas moins des contextes de vie où la citoyenneté se dessine dans des espaces qui dépassent les formes classiques des « gradients d'urbanité » (Lévy, 2003). L'hypothèse est que les pratiques sur la promenade balnéaire seraient spécifiques du fait d'une urbanité balnéaire singulière.

Espace de transition entre les fonctionnalités de la ville et celles de la plage, la promenade permet de s'éloigner de la ville parce qu'elle est un espace de détente, comme soupape contre les maux de la ville, supposant un assouplissement de la norme. Elle est un espace récréatif. Ainsi, les pratiques de loisirs (Rieucou, 2009), mais aussi les pratiques sportives (Delpal, 2002) sont parties intégrantes des modes de vie et des sociabilités. De plus, le sentiment d'être en vacances, combiné aux émotions provoquées par la proximité avec la mer, auraient un impact positif sur la façon d'être si l'on retient que les réactions émotionnelles sont puissantes sur le comportement humain (Han, 2007 ; Völker, Kistemann, 2013).

La marche, favorisée par les aménités piétonnes, est indéniablement ce par quoi l'individu passe pour être présent sur la promenade, quelle que soit sa qualité (rythme, distance

parcourue). Selon R. Thomas, la marche est un moyen de s'ancrer à la ville, elle permet au piéton « d'être urbain et de faire la ville » (2007a, p. 24), car c'est un moyen, pour l'individu, d'accéder au sensible de la ville, aux ambiances qui font la ville (2004). En s'inspirant d'auteurs comme I. Joseph (1998) pour qui la marche est une « activité concertée » qui « obéit à un code de la circulation piétonne », ou E. Le Breton (2000), qui définit la marche comme un « vecteur d'ajustement des distances interpersonnelles », répondant aux codes de la vie sociale, R. Thomas affirme que « la marche repose sur une mobilisation permanente des potentialités de la ville et des compétences cognitives » (Thomas, 2007a, p. 20). La marche serait aussi « une activité collective par excellence », « une forme particulière d'être ensemble » (Relieu, 1996). De ce fait, ne serait-elle pas un indicateur de citoyenneté ? Une des sources possibles du fondement de la relation entre l'individu et la ville ? Entre l'individu et les autres ?

Ces modes d'être sur la promenade (pratiques de loisirs et marche à pied) semblent correspondre à ce qu'on entend par flânerie, définie comme un des indicateurs de citoyenneté. En effet, l'oisiveté est le comportement dans la norme de cet espace et ce contrairement à la ville, territoire de flux -qui proscrit l'arrêt (Enaux *et al.*, 2011)-, de vitesse, d'hypermobilité, qui constituent notre époque (Zeneidi, 2009). Sur la promenade, on fait face à un espace où l'immobilité reprend ses droits, autant que la lenteur qui rejoint alors les normes de cet espace singulier. La flânerie serait une sorte d'éloge de la lenteur³⁷ (Capron *et al.*, 2007). Mais pas seulement. Car la promenade regroupe diverses formes de présentation de soi (Delpal, 2002), et c'est bien là l'intérêt de la citoyenneté : prendre en considération les caractéristiques individuelles pour appréhender les diverses formes de citoyenneté. Il y a un changement d'allure, d'attitude, certes, mais pas forcément une lenteur.

De cette façon, la flânerie contribue à d'autres (voir de nouvelles) formes de rapports à l'autre. En effet, des interactions sociales originales sont autorisées sur la promenade, nourries à la fois par celles de la plage et celles de la ville, et qui sont une transition composant une citoyenneté bien particulière, habitée pour certains par « l'espoir d'une socialisation plus intense en quittant la 'société' » (Delpal, 2002, p. 295) et donc en quittant les contraintes comportementales qu'elle impose.

³⁷ Les auteurs reprennent ici un extrait des travaux de W. Benjamin sur les passages au 19^e « Vers 1840, il fut de bon ton de promener des tortues dans les passages. Le flâneur se plaisait à suivre le rythme dans leur marche » (Benjamin, 1989).

Les pratiques sur la promenade balnéaire se caractérisent en partie par la flânerie, la lenteur, la déambulation. On peut se demander si ces caractéristiques correspondent aux aspirations des personnes âgées. Plus largement, la question est de savoir quelles caractéristiques matérielles et sociales sont recherchées par les personnes âgées en ville.

II. Espaces urbains et avancée en âge : les personnes âgées en ville

Cette section articule les problématiques liées au vieillissement avec celles de la ville, afin de comprendre comment se joue la citoyenneté des personnes âgées. On s'intéressera alors aux caractéristiques de l'espace urbain pour les mettre en relation avec celles de la vieillesse : comment le changement de rôle social et l'amoindrissement physique s'inscrivent-ils dans l'espace urbain ? Ensuite, nous nous attacherons au processus de vieillissement en définissant la notion de déprise, et en mettant celle-ci en articulation avec la citoyenneté. Aussi, ce sur quoi il est important d'insister est l'évolution des modalités de liens avec la ville, autrement dit de la citoyenneté, avec l'avancée en âge.

1. La ville à l'épreuve de l'avancée en âge

Certains dénoncent le déplacement de causalité qui attribue la désinsertion des personnes âgées à l'âge, et non à l'organisation des villes, et il est généralement admis que les aménagements des espaces urbains leur sont peu favorables (Mollenkopf *et al.*, 1997 ; Membrado, 1998 ; Pennec, 2005b ; Lord, Després, 2011). Le temps libéré des contraintes salariales et familiales a pourtant besoin d'espace pour être vécu (Ridolfi, Dumont, 2006), afin que celui-ci ne devienne pas un temps vide.

1.1. L'espace public adapté aux personnes âgées

Les recherches sur le vieillissement en ville s'accordent sur les demandes des personnes âgées concernant un meilleur accès aux services, un cadre de vie bien entretenu, et le besoin de sécurisation et de confort. Ces recherches portent généralement sur l'échelle piétonne de la ville, justifiée par le fait que la marche est privilégiée par les seniors, autant comme activité physique que comme moyen de transport (Ridolfi, Dumont, 2006 ; Borst *et al.*, 2008 ; KT-EQUAL, 2010 ; PREDIT, 2012), plus encore pour les femmes qui sont moins nombreuses à détenir le permis de conduire (Clément, 1994) et de façon décroissante avec l'âge. En 2008 45,2% des femmes de 75 ans et plus possèdent le permis de conduire contre 88,4% des

hommes³⁸. L'enjeu est alors de penser un espace inclusif, ou *inclusive design* (KT-EQUAL, 2010), ou du moins attractif, pour favoriser la marche à pied, et ainsi, promouvoir la santé (Michael *et al.*, 2006 ; Borst *et al.*, 2008 ; KT-EQUAL, 2010 ; Touboul *et al.*, 2011). Ces principes rejoignent de très près les principes de la *walkability* (Brown *et al.*, 2007). A partir des résultats des différents travaux sur les personnes âgées en ville, nous pouvons dégager deux thèmes principaux récurrents : celui de l'importance de la matérialité des espaces urbains, et celui d'une prise en compte de la mobilité spatiale quotidienne des personnes âgées.

La matérialité des espaces urbains est abordée relativement à la sécurisation, le confort, mais aussi l'esthétisme. De fait, la *sécurisation* des personnes âgées dans les espaces publics fait l'objet d'études qui font le bilan des principales difficultés rencontrées par les personnes âgées en ville du fait d'un déclin moteur et cognitif (Heam, Dejeannes, 2000 ; Dommes *et al.*, 2008). Des auteurs précisent qu'au-delà de la sécurité des piétons âgés vis-à-vis de la circulation automobile, d'autres risques existent pour les personnes âgées qui utilisent les transports en commun. L'accès aux véhicules est en effet malaisé et ils peuvent, en retour, être considérées comme des individus à risque du fait de remettre en cause la fluidité dans les transports (Clément, 1994 ; Pennec, 2005b). Il conviendrait que les municipalités optimisent les « déplacements *slow* » (Ridolfi, Dumont, 2006, p. 102). Les résultats issus d'un rapport du PREDIT (2012) montrent que les personnes âgées font appel à des stratégies d'évitement de certaines heures et de certains lieux pour éviter les risques d'accident.

Les principaux éléments de *confort* urbain sont l'éclairage, la largeur des trottoirs, la piétonisation et le mobilier (Carmona, 1985 ; Masboungi, Bourdin, 2004). Les infrastructures piétonnes, telles que les trottoirs, le plus larges possible, les passages cloutés, et, mieux encore, les zones dites piétonnes, sont des caractéristiques favorables aux déplacements à pied des personnes âgées (Mollenkopf *et al.*, 1997 ; Ridolfi, Dumont, 2006 ; Michael *et al.*, 2006 ; Borst *et al.*, 2008). En somme, avec l'avancée en âge, les obstacles aux déplacements sont généralement plus importants, et les personnes âgées doivent faire face à « la brutalité de l'espace construit » (Oliveira, Abellan, 1994). Le manque de sécurisation et de confort peut être rédhibitoire pour les personnes âgées dans leur pratique de la ville : le moindre relief, la moindre aspérité, le moindre obstacle, tout ce qui peut générer de la gêne pour le corps et du sentiment d'insécurité devient une contrainte pour les pratiques spatiales. L'accessibilité à la ville pour les personnes âgées en situation de handicap a fait l'objet d'une évaluation au

³⁸ SOeS - Inrets - Insee, enquête nationale transport et déplacements 2008

regard de la pénibilité des déplacements, dans le travail de B. Chaudet (2004). Cette évaluation prend en compte la forme de la voirie : largeur et abaissement des trottoirs, nature du sol, mobilier urbain.

Enfin, *l'esthétique* des espaces publics participe de l'attractivité des lieux. Les personnes âgées sont demandeuses d'un espace public propre, bien entretenu, joli (Ridolfi, Dumont, 2006 ; Bésingrand, Soumagne, 2006), avec la présence de végétation, ou encore les traces de marques architecturales historiques attrayantes. A l'inverse, la densité de l'habitat, les grands immeubles, les détritiques sur la chaussée sont des aspects de la ville qui n'encouragent pas les déplacements à pied des personnes âgées (Michael *et al.*, 2006 ; Borst *et al.*, 2008).

Le deuxième thème dégagé des travaux qui ont pour objet la ville et les personnes âgées, est celui d'une prise en compte des **mobilités spatiales**. Le concept clé est la *proximité*. Qu'il s'agisse des espaces verts ou des commerces, l'intérêt est de pouvoir accéder à différents services, sur des distances courtes, à pied (Mollenkopf *et al.*, 1997 ; Michael *et al.*, 2006 ; Borst *et al.*, 2008 ; Alves, 2011). Autre concept important, la *connectivité*, qui nous renvoie à la règle des 5C définie par Londres³⁹. Elle s'applique autant pour les rues entre elles, afin d'assurer un cheminement fluide pour les personnes âgées (Borst *et al.*, 2008 ; Alves, 2011), que pour le réseau de transport et les arrêts de bus, qui sont synonymes d'une possible connectivité à travers la ville, mais aussi avec les pairs (Michael *et al.*, 2006 ; Borst *et al.*, 2008 ; Schwanen *et al.*, 2012).

On peut se demander, au vu de ces caractéristiques de commodité de déplacements pour les personnes âgées, si, au final, penser la ville pour le vieillissement ne serait pas aussi une façon de penser le bien-être urbain de façon plus générale (Pihet, 2006) ? De la même façon que poser les critères d'une ville accessible aux personnes porteuses de handicap (Bodin, 2002) ou aux enfants (Depeau, 2003) revient à penser les enjeux d'accessibilité à la ville pour toutes et tous, quelles que soient les capacités corporelles de chacun (Cluzet, 2003).

1.2. Vieillir chez soi, c'est aussi vieillir en ville⁴⁰

On peut déplorer que les études en gérontologie se soient focalisées sur le maintien « à domicile », et donc sur le logement (Clément, 1994 ; Clément *et al.*, 1998). Le recensement des attentes et besoins de la population vieillissante en ville permet d'appuyer la nécessité de

³⁹ *connected, convivial, conspicuous, comfortable, convenient*

⁴⁰ Ce point s'appuie largement sur l'article *Le rôle des promenades balnéaires dans l'inclusion à la ville des personnes âgées : entre déprise et citadinité*, coécrit par M. Bigo et S. Depeau (en cours de publication)

penser le vieillissement au-delà de l'espace du logement, dans l'espace public, à l'image de l'expression « *home beyond the house* » (Cloutier-Fisher, Harvey, 2009). Parce que l'allongement de l'espérance de vie permet de vivre plus longtemps chez soi (KT-EQUAL, 2010), le « vieillir à domicile » correspond à un désir de plus en plus fort des personnes âgées qui sont attentives à « l'incorporation en ville » de leur logement, et au « maintien de lien fort avec le domicile et son environnement » (Pihet, 2006, p. 18). Il est donc de fait une priorité des politiques publiques car il oblige à repenser l'organisation des services à la personne, et les modes d'habiter de façon de plus générale.

Aussi, le « chez soi » doit être entendu dans une acception large qui le définit comme un système d'espaces comprenant le logement mais aussi les espaces publics du contexte de vie des personnes. En l'occurrence ici, des contextes de vie urbains. Autrement dit, « vieillir chez soi » ne se limite pas à la coquille de l'intime que forme le logement mais comprend également la diversité des espaces publics auxquels les personnes âgées doivent pouvoir avoir accès pour garantir certaines formes d'autonomie et, surtout, amortir les effets psychologiques et sociaux que peut entraîner l'avancée en âge. Le « bien-vieillir » suppose la capacité à se déplacer dans son logement ainsi que dans les espaces extérieurs (Schwanen *et al.*, 2012). L'intérêt de cette approche du vieillir chez soi permet de bien comprendre ce qui se joue pour l'individu vieillissant dans son quotidien et parmi les autres. Elle interroge le rapport à la ville, et donc au monde. Dans un même temps, étudier les espaces publics extérieurs au domicile des personnes âgées révèle la prise en considération de leur présence en ville. Cela permet de prendre en compte l'individu vieillissant parmi les autres individus. De fait, cette approche semble inscrire, et peut-être même intégrer, la personne âgée dans la ville. Il y a alors nécessité à mettre en relation le vieillissement et les caractéristiques de la ville, afin de mesurer la « congruence » physique et sociale et donc la « *liveability* » de l'environnement quotidien des personnes âgées dans l'analyse de la vie quotidienne (Alves, 2011).

Ainsi, les pratiques de mobilité hors du domicile interrogent l'articulation des caractéristiques individuelles avec le rapport à l'espace et aux autres. Le rapport aux autres dans l'espace public se comprend autant à travers les aides au déplacement ou le réseau social, que dans l'expérience de la confrontation sociale. Certaines études relatives à la vieillesse dans les espaces urbains s'appuient justement sur l'opposition entre, d'un côté, la confrontation avec les autres et, de l'autre, l'entre soi, pour aborder les pratiques des personnes âgées. Pratiquer la ville en s'alignant sur le temps des actifs, quand il y a foule, « permet d'être semblable au monde alentour » en même temps que « voir sans être trop vu devient l'objectif de cette présence en anonyme pour s'assurer d'être en prise avec le monde d'aujourd'hui » (Pennec,

2006, p. 54). A l'opposé, la peur de la confrontation avec les jeunes dans l'espace public et le sentiment d'être dépassé (Caradec, 2004), conduisent à élaborer des stratégies pour éviter les heures d'affluence, se protéger des autres, ce qui favorise l'entre soi (Clément *et al.*, 1996 ; 1998 ; Guillemot, Soumagne, 2007). En somme, la confrontation dans l'espace public est un élément de la vie sociale urbaine qui influence largement les pratiques de l'espace par les personnes âgées, qu'elle soit recherchée ou fuie.

Certaines études font l'état de l'importance du réseau social pour le vieillissement en ville et la mobilité. S'il est établi que le conjoint est en priorité celui qui structure les déplacements hors du domicile, il faut préciser que les enfants, les petits-enfants, les amis, les voisins, la fratrie, mais aussi les professionnels des services sociaux, sont autant de liens, qu'il faut différencier selon les ressources familiales et amicales de la personne âgée, sans lesquels la sortie du domicile n'aurait parfois pas lieu (Mollenkopf *et al.*, 1997 ; Pennec, 2005b ; 2006). Le voisinage d'ailleurs pourrait être un des derniers liens affectés par l'avancée en âge, et permettrait d'avertir la famille ou un professionnel en cas de problème (Membrado, 2003 ; Drulhe *et al.*, 2008).

2. Le concept de déprise : un régulateur de citoyenneté ?

Appréhender la ville avec la notion de déprise qui caractérise le processus de vieillissement permet de dépasser une approche trop normative de ce que doit être une ville « pour les personnes âgées », et de bien rendre compte de l'évolution des attentes du citoyen âgé. L'utilisation de la notion de déprise aide aussi à ne pas conclure trop hâtivement par le repli sur l'espace du domicile, car ce n'est pas un territoire qui est abandonné mais des « bouts de ville » qui sont choisis, tandis que d'autres perdent de la valeur (Clément *et al.*, 1998).

2.1. Le processus de déprise

Formalisée pour la première fois en 1988 (Barthe *et al.*, 1988), suite à la théorie du désengagement élaborée dans les années 1960 aux Etats-Unis, avant d'être critiquée pour son caractère trop normatif, la notion de déprise a permis de renouveler l'approche du vieillissement. Tout en reconnaissant un certain « désengagement » des personnes âgées, ses auteurs estiment qu'il n'est ni total, ni linéaire, ni homogène. Sous l'effet de « l'amortissement de l'impulsion vitale », on assiste à un abandon de certaines activités, une baisse des relations sociales et le désir de se mettre en retrait. Ce qui nécessite une réorganisation de la vie et des stratégies de substitution des activités. Il s'agit de « ne plus

avoir la prise' sur certaines choses ou relations, sans exclure qu'elles [les personnes âgées] continuent à 'avoir la haute main' sur d'autres » (Barthe *et al.*, 1988, p. 41).

Ainsi, jusque dans des travaux récents, analyser le vieillissement dans une logique de dynamique des pratiques, et non dans une logique d'abandon (Henaff-Pineau, 2009) demeure l'essence de ce concept de déprise, bien qu'il ait fait l'objet de plusieurs remaniements et précisions.

La définition de la déprise est enrichie et complétée dans sa dimension sociale. En plus de résulter de l'amointrissement de l'énergie vitale, elle est aussi le produit d'interactions inter-individuelles. Il s'agit autant d'interactions avec les proches, qui peuvent dissuader la personne âgée de continuer à exercer certaines activités, que de celles avec les plus jeunes dans l'espace public, qui conduisent à des stratégies d'évitement (Clément *et al.*, 1996). D'ailleurs, ce qui différencie la déprise du désengagement serait de rendre compte des changements qui affectent le rapport aux autres dans la vie de l'individu (Clément, 2003).

Par la suite, dans une volonté de redéfinir cette notion, V. Caradec ajoute deux éléments pour caractériser la déprise : les difficultés physiques ou les problèmes de santé, et les raréfactions d'opportunités d'engagement (Caradec, 2004). Ces éléments constituent des déclencheurs de la déprise. L'auteur, qui reconnaît l'ambivalence de la déprise, du fait qu'elle se rapporte à la fois à la baisse d'activité et à de nouvelles prises, précise que les difficultés physiques doivent être appréhendées dans leur rapport à l'environnement. C'est l'inadéquation entre les capacités de l'individu et l'environnement matériel et social qui provoque la déprise, tout comme les situations de handicap. Quant à la raréfaction des opportunités d'engagement, elle est provoquée par le changement des rôles sociaux (familial et professionnel), caractéristique de la vieillesse. Ainsi, l'entrée en retraite et le départ des enfants, voire le veuvage, sont autant de pertes des rôles professionnels et familiaux. Cependant, ces pertes offrent aussi des possibilités d'engagement dans de nouveaux rôles (Caradec, 2004).

Quatre déclencheurs sont alors posés et repris dans les différents travaux de V. Caradec (2004 ; 2005 ; 2009 ; 2012a) : la fatigue ou le manque d'envie, les interactions avec autrui, les difficultés physiques, la raréfaction des opportunités d'engagement. Le vieillissement n'est donc pas réduit uniquement, selon V. Caradec (2005), à un phénomène psychologique voire physiologique. V. Caradec admet malgré tout que les travaux de 1996 (Clément *et al.*, 1996) présentaient la déprise comme un phénomène social, produit de l'interaction avec les autres, notamment dans l'espace public urbain où l'évitement de l'autre (en particulier les jeunes) peut amener à des logiques d'exclusion et d'auto-exclusion.

Pour redéfinir la déprise, V. Caradec (2005) mobilise, de plus, la notion de « support » en l'entendant comme un ensemble de « procédures par lesquelles il [l'individu] parvient à se tenir face au monde » (Martucelli, 2002, p. 77). Le travail de V. Caradec montre que le corps, les relations inter-individuelles, le passé et même la télévision (que l'on pourrait étendre aussi aujourd'hui à d'autres types de médias), sont autant de supports dont l'usage peut soit décliner avec l'avancée en âge (le corps, les relations interindividuelles, la télévision) et provoquer la déprise, soit perdurer et se transformer (notamment les relations interindividuelles), et devenir un support précieux pour garder prise (la télévision, le passé). La déprise consisterait donc en une transformation et, le plus souvent, en une raréfaction des supports.

La déprise, définie ainsi dans le courant de la sociologie de l'individu, permet, semble-t-il, de se rapprocher le plus possible de l'expérience du vieillissement dans sa dimension idiosyncrasique. De plus, s'appuyer sur la notion de déprise pour appréhender le vieillissement fait de l'individu un acteur de son vieillissement car il est considéré comme celui qui va opérer des réajustements pour pouvoir continuer à garder prise.

2.2. Articulation de déprise et de citoyenneté : questionner la place des personnes âgées en ville

Penser la vieillesse en ville est une façon d'inscrire les personnes âgées dans la ville, de leur donner un statut de citoyen. Ce positionnement nécessite de s'appuyer sur les notions de déprise et de citoyenneté, considérées ici comme complémentaires, se nourrissant l'une l'autre.

D'une part, la notion de déprise, qui place la personne âgée dans une perspective dynamique, « *proactive and developmental* » dans le texte de l'équipe de S. Lord (2011, p. 54), rend compte qu'avec l'avancée en âge, il y a des changements et non un abandon dans l'appréciation des lieux et des réajustements dans les besoins et aspirations liés à l'amointrissement physique et au changement de rôle social qui sont les caractéristiques du vieillissement. Ceci pose la question des nouvelles pratiques de la ville qui émergent suite à ces nouvelles aspirations.

D'autre part, la citoyenneté, cette relation à la ville qui interroge, comme on l'a vu, la relation aux autres, aux caractéristiques de l'organisation urbaine, l'appropriation des lieux, le sentiment d'appartenance, place l'individu comme acteur de la ville, quel que soit son statut social, et rend compte de son rapport au monde. Si on reprend I. Berry-Chikhaoui et A. Deboulet (2000), la citoyenneté repose sur des compétences qui permettraient de faire preuve d'invention, de création pour faire face à des changements dans l'organisation de l'espace. Ici, dans un travail sur la citoyenneté des femmes âgées, on se pose la question en termes de

confrontation non seulement à l'espace qui évolue sans cesse, mais aussi, et surtout, aux changements relatifs à la vieillesse (social, corporel) qui fondent un rapport singulier à l'espace. Ainsi, c'est moins le réel de l'espace qui change que la congruence entre individu et ville, et donc les modalités de la citadinité qui sont sans cesse à renouveler.

Citadinité et déprise ont ce point commun du rapport à l'autre. L'une dans le cadre du rapport à la ville, l'autre dans celui de l'expérience du vieillissement. Pour autant, l'une comme l'autre doivent être appréhendées dans un espace, un contexte spatial et social. La citadinité est bien évidemment appréhendée dans un espace urbain aux conditions variables selon ses caractéristiques spatiales et sociales. Quant à la déprise, dans le cas du déclencheur « difficultés physiques », elle ne peut se révéler qu'à travers un environnement matériel défavorable. Comme le précise V. Caradec, le déclencheur « difficultés physiques » est à considérer pour une grande part à partir de l'environnement car il faut mettre l'accent sur l'inadéquation entre individu et espace, plutôt que sur les problèmes de santé que rencontre l'individu. Ainsi, bien que l'amointrissement corporel soit effectif et généralisable avec l'avancée en âge, il n'entraînera pas forcément de contraintes dans la pratique de la ville si celle-ci est accessible. A contrario, si l'espace urbain dans ses formes architecturales et urbanistiques est jalonné d'obstacles qui gênent l'accessibilité au milieu physique, il peut être un frein pour l'accès à la vie sociale (Oliveira, Abellan, 1994). On peut aussi se demander si la déprise ne modifierait pas l'appréciation de la présence de l'autre en faisant référence à une recherche en psychologie environnementale sur l'appréciation de l'environnement social de la part d'individus fatigués (Hartig, Staats, 2006). Les déclencheurs de la déprise présentés plus haut (la fatigue ou le manque d'envie, les interactions avec autrui, les difficultés physiques, la raréfaction des opportunités d'engagement) concernent la relation à l'espace, aux autres, et à soi. L'articulation de la déprise avec la citadinité sera donc un enrichissement mutuel pour ces deux notions.

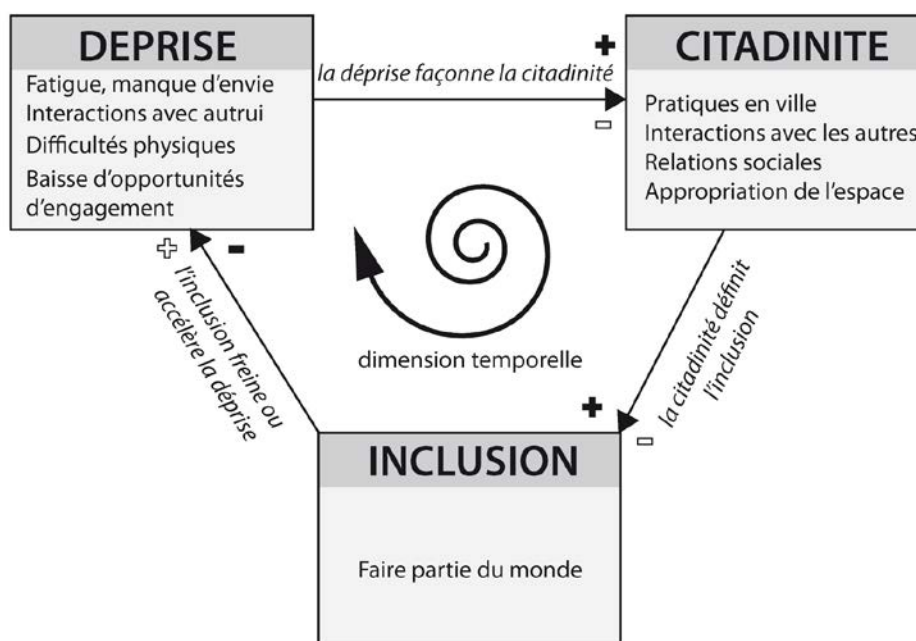
De fait, déprise et citadinité doivent être analysées dans un rapport dialectique individu-espace où seront prises à niveau égal les caractéristiques de l'un et l'autre, l'espace étant appréhendé autant dans ses dimensions sociales que matérielles. Ainsi, d'un côté on étudie les pratiques effectives et de l'autre les réajustements. D'un côté, on va affiner les modalités de pratiques, en mettant en place des indicateurs qui démontrent un certain rapport à la ville, et de l'autre, l'analyse des réajustements sera attentive à l'« emprise sur des liens et des choses importantes pour l'individu » (Clément, 2003, p. 17) qui évolue au fur et à mesure du degré de déprise. On peut citer ici M. Membrado qui, dans un travail sur le processus de

vieillesse et l'expérience de la ville, invite à « considérer les modes du vieillir et les modes de spatialisation dans leurs interactions, évitant de ce fait d'hypostasier l'un ou l'autre terme de la relation et ainsi de réifier la ville et la vieillesse. De même que la vieillesse n'est pas un état, la ville n'est pas un donné en soi, elles s'accomplissent l'une et l'autre dans l'espace et le temps des expériences humaines. » (Membrado, 1998, p. 95).

Ainsi, la réduction spatiale (Barthe *et al.*, 1988), la préservation d'espaces essentiels (Clément *et al.*, 1996), mais aussi d'activités et de relations sociales, considérées comme moins fatigantes au moment de la baisse des capacités, seront la traduction de pratiques citadines. Lesquelles ont pour cadre l'espace public urbain, haut lieu du rapport à l'autre, reflet des rapports de hiérarchie sociale, producteurs de normes et espace par excellence de mise à l'épreuve de l'individu.

L'articulation des notions de déprise et de citoyenneté pour appréhender l'inclusion des personnes âgées peut être schématisée de la façon suivante (Figure 9).

Figure 9 : La déprise et la citoyenneté : appréhender l'inclusion des personnes âgées



Bigo M., 2014

Les trois éléments qui structurent cette problématique sont la déprise, la citoyenneté, l'inclusion. La déprise, par le biais des déclencheurs détaillés plus haut, façonne la citoyenneté. Celle-ci s'observe entre autres dans les pratiques en ville, les interactions avec les autres et l'appropriation de l'espace qui en découle. Selon le degré de déprise généré par les déclencheurs, mais aussi selon le type de déclencheur engagé, la forme de la citoyenneté sera

différente. Ainsi, avec le temps et le processus de vieillissement qui fait son œuvre, la relation des individus à la ville (ou citadinité) évolue. Cette dernière définit à son tour l'inclusion des personnes âgées, qui, selon son intensité, peut freiner ou accélérer le processus de déprise. Ainsi, lorsque la citadinité est forte (+), l'inclusion l'est aussi (+), ce qui permet d'amortir la déprise (-). A l'inverse, lorsque la citadinité est faible (-), il en est de même pour l'inclusion (-) qui risque de renforcer ou d'accélérer le processus de déprise (+).

3. L'espace littoral : espace « idéal » pour les femmes âgées ?

3.1. Un espace de mobilités résidentielles à la retraite

La mobilité résidentielle de retraite a lieu pour être « protégé des effets du vieillissement » en même temps qu'avoir « une place dans le monde social » (Nowik, Thalineau, 2008 ; Thalineau, Nowik, 2009) pour laquelle les territoires urbains sont largement prisés. Ainsi, il convient de s'y intéresser ici, bien que ces mobilités ne concernent qu'une faible part des retraités, car la forte présence de nouveaux venus dans une ville littorale, pouvant se révéler des « acteurs de la revitalisation du littoral » (Bésingrand, Soumagne, 2006, p. 93), bénéficie à toutes et tous, même pour les résidents anciennement installés.

Les mobilités résidentielles de retraite mettent en avant un processus de réajustement à la vieillesse, qui semble conjuguer ensemble la citadinité et la déprise. D'une façon générale, elle est une mobilité résidentielle qui consiste à changer de lieu de résidence quand celui-ci ne convient plus, dans sa configuration sociale et spatiale au sens large (logement, environnement extérieur proche et lointain, localisation géographique), mais aussi, et c'est une particularité des mobilités résidentielles de retraite, en prévision du jour où la résidence ne conviendra plus. On distingue cependant différents types de mobilités résidentielles selon que la mobilité est choisie ou contrainte (Caradec, 2010), selon les motivations -qu'elles soient d'ordre économique, de santé, familial, territorial, conjugal (Caradec, 2010)- et selon la période de vie à laquelle elle a lieu -début ou milieu de retraite (Thalineau, Nowik, 2009) la sienne ou celle du conjoint pour les femmes ayant été au foyer. Ce qui est important ici c'est de noter qu'il y a un changement progressif de l'appréciation des lieux avec l'avancée en âge. Ainsi, la logique hédoniste qui conduit à une mobilité résidentielle en début de retraite pour « vivre autrement » peut ne plus répondre aux besoins et aspirations quelques années plus tard. La mobilité résidentielle en milieu de retraite est donc une mobilité d'ajustement qui fait face aux difficultés rencontrées avec l'avancée en âge afin que « le vieillissement ne soit pas assimilable à la vieillesse » (Thalineau, Nowik, 2009, p. 99). Il faut cependant noter la

différence entre les personnes veuves et les personnes en couple. Pour ces dernières, si le logement n'est plus adapté mais que l'environnement extérieur convient, le départ se fera attendre pour repousser le plus possible le départ du logement qui détient une forte charge symbolique. À l'inverse, les personnes veuves, les femmes tout particulièrement, souhaitent se rapprocher de leurs enfants (Pennec, 2005b). Celles-ci sont plus largement dépendantes du critère économique quand elles se retrouvent seules, mais aussi de la structure genrée dans la vie en couple. Ne possédant que rarement le permis de conduire, les femmes veuves doivent se rapprocher des centres urbains. Les travaux sur la mobilité des personnes âgées dans le périurbain, généralement dans des contextes nord-américains, montrent que l'impossibilité de conduire une voiture remet en cause l'accès à des services et l'autonomie des personnes âgées (Lord, Després, 2011 ; Lord *et al.*, 2011 ; Schwanen *et al.*, 2012).

A la fois espaces de l'ailleurs et lieux urbains, les stations littorales balnéaires semblent être de véritables réceptacles d'attentes des migrants de retraite, quelles que soient les motivations. Autant pour les jeunes retraités, avides de loisirs, de grand air, d'une envie de changer véritablement de cadre de vie, que pour les plus vieux, attirés par un cadre de vie de qualité, le littoral répond généralement à un désir de retraite idéalisée. Certains auteurs parlent de la « littoralisation » des jeunes retraités originaires des grandes villes, qui prônent un retour à la nature et à la convivialité (Pennec, 2005b). Quant aux mobilités résidentielles de milieu de retraite, elles trouvent dans les stations littorales des services de proximité et les avantages d'une ville où la voiture n'est pas la seule possibilité de déplacement. En effet, les stations littorales ne sont plus des « villes incomplètes » mais bien des « véritables villes » du fait de nouveaux flux touristiques et résidentiels qui font basculer la fréquentation saisonnière en une fréquentation annuelle. L'« urbanité des petites stations » est d'ailleurs un atout qui prime sur les qualités du climat ou la présence de la plage (Bésingrand, Soumagne, 2006). Et c'est bien souvent que les mobilités résidentielles de retraite se font d'un milieu rural à un milieu urbain pour se trouver à proximité des lieux de soin (Nowik & Thalineau, 2010). Quand la personne âgée refuse de déménager, elle doit accepter une réduction importante de sa mobilité, particulièrement dans des contextes périurbains où la voiture est essentielle (Lord *et al.*, 2011). Ainsi, bien que la part des plus de 60 ans soit plus importante dans les communes rurales que les communes urbaines (25,4% contre 22,9%), les retraités sont majoritairement urbains (429 451 contre 262 337 habitants) (Rouxel, 2002).

On observe alors que la mobilité résidentielle de retraite sur le littoral répond à un besoin, ou une envie, d'une certaine qualité de ville. Le statut de migrant permet d'interroger les « compétences citadines » pour s'approprier l'espace, relevant des ressources sociales

sollicitées et des mobilités quotidiennes naissantes apprivoisant des lieux jusque là inédits. Et c'est en ce sens que la mobilité résidentielle de retraite interroge la cidadinité des personnes âgées, c'est-à-dire les modalités d'appropriation de la ville, selon les attentes de l'individu : loisirs, aménités urbaines, proximité des services, etc. De plus, au changement d'espace de vie, se conjuguent les changements liés au vieillissement qui nécessitent une nouvelle *affordance*⁴¹ et qui sont facteurs, eux aussi, de recomposition de la cidadinité.

3.2. La promenade balnéaire : espace prototypique de cidadinité pour les femmes âgées ?

La promenade balnéaire semble être pour plusieurs raisons un espace prototypique de cidadinité pour les femmes âgées. Elle est un espace de loisirs pour les individus au temps libéré, mais aussi et surtout ce qui nous intéresse ici, un espace de loisirs des autres : de la famille et des amis. De ce fait, en plus d'être un lieu de densité et de diversité sociale, la promenade balnéaire occasionne les visites des proches pour qui le littoral est attractif. Elle crée une circonstance, pour toutes et tous, de sortir faire une promenade. Car on peut se demander si l'instauration de cette pratique au 19^e siècle ne serait pas encore aujourd'hui pratique courante, prenant place dans un lieu symbole de la ville. La promenade ne serait-elle pas à la fois l'espace et la pratique révélant la compétence cidadine des individus ?

Les caractéristiques de la promenade relatives aux principes de la *walkability* feraient de cet espace celui qui offre des occasions de prise sur la ville. Parce qu'elle favorise la marche, elle favorise la présence des femmes âgées, et leur fait une place dans la ville, dans ce haut lieu de la ville. La matérialité de la digue pourrait en faire un lieu de déambulation, de lenteur, de confort, mais aussi un lieu d'exposition de soi et de confrontation sociale qui sont l'essence de l'espace public et mettent l'individu âgé à l'épreuve. La lenteur semble autorisée, voire même présentée comme une conduite de déplacement dans la norme, et non pas comme une marque de vieillesse stigmatisant les personnes âgées. De par ses qualités de sécurisation et de confort, mais aussi parce que l'une de ses fonctions originelles est celle de déambuler, la digue de bord de mer ne permettrait-elle pas une malléabilité de l'activité, en offrant un espace d'épanouissement corporel, quelles que soient les capacités physiques et cognitives ?

La promenade balnéaire s'inscrit dans la ville, au cœur du couple mer-ville, comme un condensé des attentes des migrants de retraite pour ses dimensions ludique, ressourçante et *walkable*. Il semble qu'elle soit un haut lieu de coprésence, non pas seulement celle relative

⁴¹ Ce concept, introduit par le psychologue J. Gibson en 1979, fait référence à une gamme d'actions rendues possibles par l'espace.

aux espaces publics urbains lors des grand temps sociaux, mais aussi celle des individus au rythme des temporalités singulières de la retraite, qui s'approprient l'espace de la promenade de façon différente. Ils font l'expérience de l'autre et celle du partage de l'espace, condition de la citoyenneté.

En nous basant sur la théorie de la déprise, il est alors possible de poser l'hypothèse d'une promenade balnéaire régulatrice de citoyenneté. La pratique de l'espace balnéaire permettrait de maintenir ou encore de restaurer l'inclusion de la personne âgée dans la ville au fur et à mesure des réorganisations nécessaires à la déprise. Il est un type d'espace où les pratiques peuvent être réajustées en fonction de l'âge, et non abandonnées. Les individus vieillissants doivent alors mettre en oeuvre des stratégies ou tactiques de substitution et d'adaptation des pratiques pour pouvoir garder « prise ». Les modalités d'adaptation contribuent-elles à faire de la promenade balnéaire une ressource pour la citoyenneté ?

Avant de pouvoir répondre à cette question il nous faut d'abord détailler la façon dont la citoyenneté va être analysée, mais aussi quels éléments individuels vont être considérés pour appréhender la citoyenneté des femmes âgées.

III. Comment l'espace urbain balnéaire peut-il interroger la citoyenneté par le genre et l'âge ? Quelle mise en oeuvre ?

Dans cette troisième et dernière section, une présentation des trois dimensions de la citoyenneté puis celle des caractéristiques individuelles doit permettre d'amorcer le protocole méthodologique de la recherche détaillé dans le chapitre suivant.

1. Les trois dimensions de la citoyenneté : l'urbanité, les pairs, le passé

Pour mesurer et qualifier la citoyenneté, on a vu que certains auteurs parlent de degré de citoyenneté (Gervais Lambony, 2001). On préférera le point de vue d'I. Berry-Chikahoui qui troque les degrés de citoyenneté contre des citoyennetés plurielles (2009). Chacune des citoyennetés est en effet unique. De fait, afin de rendre opérationnelle l'analyse de la citoyenneté des personnes âgées dans la thèse, nous avons défini trois dimensions de la citoyenneté. Elles résultent de quelques éléments qui semblent fonder la relation individu/ville et qui sont recensés dans les différents travaux portant sur la ville sur lesquels nous nous appuyons pour définir la citoyenneté. Elles résultent aussi des travaux sur les individus vieillissant et le processus de vieillissement.

Suite au travail de « défrichage » des indicateurs de ce qui « fait ville » dans les travaux sur la ville, on peut dégager trois dimensions de la citoyenneté : le rapport à l'urbanité, le rapport aux

pairs, le rapport au passé. À elles trois, elles semblent prendre en compte ce qui fonde et façonne la relation à la ville d'un individu. Chaque dimension renvoie à des indicateurs qui sont des sortes de repères pour analyser les pratiques des femmes âgées, et, par la suite, pour les situer dans une forme de citoyenneté, une façon d'habiter la ville, mais aussi pour comprendre quels éléments structurent leur citoyenneté.

- Première dimension : le rapport à l'urbanité.

Cette dimension regroupe des indicateurs de la compétence à « faire ville » avec les autres. Elle sert à positionner l'individu par rapport à ce qu'est la ville dans ses dimensions sociales, matérielles et symboliques. Autrement dit, elle met l'individu face aux autres et à l'espace construit, deux éléments qui, on l'a vu, ont un poids important lors du vieillissement en ville. Ainsi, *l'imprévu des rencontres*, *l'accès à la centralité*, *la flânerie* et *l'utilisation des services urbains* sont des indicateurs du rapport à l'urbanité. Ils doivent être analysés au filtre des temporalités sociales qui rythment l'espace urbain afin de bien distinguer les expériences de l'entre soi de celles de la confrontation sociale.

- Deuxième dimension : le rapport aux pairs

Le rapport aux pairs signifie ici les liens sociaux qui font exister l'individu dans un groupe social, qui lui donnent un rôle au sein du groupe. Il se diffère du rapport aux autres observé dans le rapport à l'urbanité (*imprévu des rencontres*) dans le sens où le rapport aux pairs concerne le rôle du réseau social de l'individu dans sa citoyenneté. Le choix d'analyser les liens sociaux que l'individu entretient avec les autres se fonde sur l'hypothèse que les sociabilités sont parties intégrantes du processus d'appropriation de l'espace de la ville et contribuent à un « ancrage spatial » (Di Méo, 1998). Il peut s'agir aussi bien d'amis, de membres de la famille que des individus en lien avec les services sociaux d'aide à la personne, autrement dit « *the most important person* » pour reprendre la recherche d'H. Mollenkopf et de son équipe (Mollenkopf *et al.*, 1997). *L'accompagnement lors des sorties hors du domicile* ainsi que *les rencontres de connaissances dans l'espace public* sont les indicateurs de cette deuxième dimension.

- Troisième dimension : le rapport au passé

Cette dernière dimension de la citoyenneté inscrit l'individu par rapport au passé de la ville et de soi dans la ville, afin de rendre compte de la connaissance de la ville dans un temps plus ou moins long. Elle peut modérer d'une certaine façon les deux premières dimensions qui sont effectives dans le présent. C'est-à-dire qu'elle met en lumière des pratiques révolues qui ont fondé la relation à la ville, et qui continuent encore aujourd'hui à fournir des prises pour l'individu. Celui-ci peut, de fait, se raccrocher à sa mémoire et ses souvenirs pour se sentir

« de » la ville. Les deux indicateurs de cette dimension reposent donc sur *la capacité à se replacer, soi, dans le passé de la ville*, et sur *la conscientisation des évolutions dans et de la ville*.

Les dimensions de la citoyenneté sont plus ou moins affirmées car tout individu compose la sienne selon son expérience dans les espaces urbains, dans le rapport à l'autre et à ses propres capacités corporelles. Les trois cas théoriques présentés ci-après sont des exemples de ce que serait la citoyenneté de personnes âgées selon que l'une des dimensions soit privilégiée dans leurs pratiques. Il s'agit d'exemples extrêmes car une seule des dimensions y est développée. Le premier cas concerne les individus pour qui le rapport à l'urbanité est le fondement de leur citoyenneté : envie de flâner, de voir des gens passer, de se confronter à l'imprévu, à la densité d'un centre-ville. Le deuxième cas est celui de personnes dont le rapport aux pairs participe de la construction du rapport à la ville. C'est parce qu'ils sont en ville avec leurs proches ou parce qu'ils retrouvent des connaissances, que ces individus entretiennent leur citoyenneté. Le groupe soutient la pratique de la ville. Enfin, dans le troisième cas, pour les individus qui ont un fort rapport au passé, la ville existe surtout dans leurs souvenirs. Ce sont les pratiques passées, la mémoire individuelle ou collective des lieux pratiqués qui façonnent aujourd'hui leur citoyenneté. Par le biais du passé, ces personnes gardent prise sur la ville.

2. La prise en compte des caractéristiques individuelles

On a vu que la citoyenneté est une relation entre l'individu et l'espace urbain, contrairement à l'urbanité qui, elle, caractérise un espace urbain dans ses dimensions matérielle, sociale et symbolique. Les pratiques de la ville, qui sont les « outils d'évaluation » de la citoyenneté, doivent alors être analysées en prenant en compte les caractéristiques individuelles. L'âge et le sexe bien évidemment, mais aussi le parcours résidentiel et la classe sociale, sont autant de facteurs déterminants dans le parcours de vie pour appréhender la citoyenneté. Tout comme J.-F. Barthe et son équipe ont critiqué ce qu'ils pensent être « l'idéologie dominante », qui consiste à naturaliser les « différences sociales sous couvert des effets inéluctables de l'âge » (Barthe *et al.*, 1988, p. 37), il est inévitable de rendre compte de l'effet de classe, plus particulièrement travaillé par les géographes dans les années 1980 (Frémont *et al.*, 1984).

Le réseau social et les valeurs personnelles peuvent être ajoutés à ces déterminants individuels. Ils semblent faire écho aux « supports identitaires » mis en place par H. Marchal (2009), qui fondent l'identité du citoyen. En ne nous concentrant que certains d'entre eux, on observe qu'ils sont comme une interface entre l'individu et les dimensions de la citoyenneté.

Ainsi, les supports identitaires « significatifs » équivalent aux proches qui « participent à la formation de l'identité personnelle » ; les supports identitaires « culturels » regroupent les manières de vivre partagées, les représentations, les valeurs, les principes communs ; les supports identitaires « matériels » sont les objets et espaces qui s'inscrivent dans le processus de construction identitaire ; les supports identitaires « biographiques » renvoient au passé, et ont une influence sur le passé et le futur.

Dans le cas de la citoyenneté des femmes âgées, on s'attachera, en plus, à déterminer les « supports de l'individu » au sens de D. Martucelli (2002), autrement dit ce qui est le plus important pour l'individu, ce par quoi il se définit face au monde. V. Caradec (2005) a en effet montré que ces supports évoluaient avec l'âge et on imagine combien ils sont déterminants dans les pratiques de la ville, et donc pour la citoyenneté. Ainsi, parce que la vieillesse développerait une conscience accrue du corps et de ses limites et que le corps est le « pivot de l'insertion humaine dans le tissu du monde » (Le Breton, 1985, p. 20), il nous a semblé légitime de faire un détour vers des travaux portant sur les pratiques sportives des retraités. Reflet d'un rapport au corps autant que d'un rapport au monde de façon plus général, les pratiques physiques et sportives renseignent largement sur la place de l'individu âgé dans la société, et démontrent adroitement le processus de déprise (Henaff-Pineau, 2009). De ce fait, le corps en géographie prend toute sa place quand il s'agit de comprendre la construction des interactions dans l'espace social par le rôle identitaire qu'il joue « du fait qu'il soit une incorporation du social, du sexe et du genre, et des attaches territoriales » (Di Méo, 2010, p. 466).

Conclusion du chapitre 2

L'analyse d'un corpus sur les promenades balnéaires fait ressortir que ces espaces ont une urbanité bien particulière, façonnée par le fait d'être à la fois un espace urbain et en rupture avec l'urbain. En effet, le déplacement d'urbanité sur les promenades balnéaires à l'époque où le littoral est devenu attractif confère à cet espace des éléments indicateurs de l'urbanité : centralité, aménagement d'accessibilité, densité et diversité sociale, sociabilités, symbole et identité de la ville. Cependant, les promenades balnéaires sont aussi et surtout des espaces qui font le pont entre un espace paysager, ressourçant, et un espace minéral, fonctionnel, des espaces dont les aménagements assurent le confort du piéton, et enfin des espaces dessinés par un urbanisme théâtral garant de formes d'interactions sociales particulières.

Ces caractéristiques placent la promenade balnéaire aux marges de l'urbanité, et parce que l'urbanité est un cadre et un support à la citoyenneté, il s'avère que les pratiques citoyennes sont elles aussi en marge. Ces pratiques, largement tournées vers l'oisiveté et la flânerie, sont le reflet de l'assouplissement de la norme et « renouvellent les manières d'être ensemble » (Delpal, 2002, p. 289). La marche à pied tout particulièrement est un indicateur de citoyenneté car elle permet que les individus s'ancrent à la ville en expérimentant cette activité collective du « vivre ensemble ».

En encourageant la marche, la promenade balnéaire répond aux caractéristiques de la *walkability*, des caractéristiques d'ailleurs très recherchées par les personnes âgées en ville. Sécurisation, confort, esthétisme, sont des éléments spécifiques aux espaces urbains favorables à l'avancée en âge. L'intérêt à être attentif à la qualité des espaces urbains répond à l'enjeu du vieillir à domicile, car le chez soi doit être entendu comme l'ensemble des espaces de vie de la personne, dont les espaces publics urbains font partie. La qualité des espaces publics permet à l'individu vieillissant d'être autonome dans ses pratiques quotidiennes en plus d'être simplement présent en ville parmi les autres. De cette façon, elle participe de la citoyenneté des personnes âgées.

Lieu de sociabilités de la commune littorale et espace de la marche mais aussi de la lenteur, la promenade balnéaire conjugue à la fois des atouts matériels, sensibles et relationnels qui répondent aux attentes des personnes âgées pour lesquelles l'amoindrissement corporel et le changement de rôle social renouvellent les besoins et les attentes. Néanmoins, l'articulation

entre avancée en âge et citoyenneté a intérêt à être enrichie par la notion de déprise. Parce qu'elle rend compte d'une évolution des pratiques avec l'âge, mais aussi d'un abandon de certaines pratiques en les substituant à d'autres, la déprise permet de bien appréhender la relation entre l'individu et la ville en l'entendant comme une relation en perpétuelle évolution, mais aussi -et cela en découle logiquement- comme une relation qui doit se comprendre au niveau individuel. La notion de déprise apporte donc du nouveau à la citoyenneté, en même temps qu'elle se nourrit elle-même de la citoyenneté. De plus, elle confirme l'intérêt de l'étude des promenades balnéaires pour la citoyenneté des femmes âgées. La promenade est un espace *walkable* on l'a vu, mais aussi un espace ludique, une dimension importante pour les migrants de retraite. C'est aussi un espace malléable, c'est-à-dire que la pratique de l'espace varie mais demeure possible selon les capacités corporelles de chacun.e.s. De cette façon, la promenade serait une ressource pour la citoyenneté des personnes âgées, et donc pour leur inclusion en ville, ce qui, en retour, leur donnerait des ressources pour ajuster leurs pratiques quand la déprise implique de lâcher prise. L'étude de la citoyenneté des femmes âgées doit donc s'articuler avec la déprise, et répondre à une nécessaire inclusion en ville.

Pour ce faire, trois dimensions de la citoyenneté ont été dégagées. L'urbanité tout d'abord, qui est un support à la citoyenneté. Le rapport qu'entretient l'individu avec l'urbanité renseigne donc en partie sur son rapport à la ville. Les pairs, les proches qui accompagnent sont une dimension qui fait partie de la relation à la ville, et plus encore chez les personnes âgées. Ils donnent un rôle à l'individu et parfois sont, tout comme l'urbanité, une condition de la citoyenneté. Enfin, le passé fait écho au processus de vieillissement, au temps qui passe. Le rapport au passé indique que la ville vécue aujourd'hui résulte d'expériences passées. Dans le cas de personnes âgées en déprise, la relation à la ville, leur citoyenneté, peut passer en majorité par des pratiques passées, qui ne sont plus d'actualité.

Chapitre 3

Une démarche méthodologique qui conjugue différentes techniques

Ce troisième chapitre a pour objectif d'exposer le protocole méthodologique de la recherche afin de répondre à la question posée : en quoi l'espace de la promenade balnéaire constitue-t-il une ressource pour la cidadinité des femmes âgées ? Cette question annonce d'emblée un terrain d'étude, les promenades balnéaires, et une population cible, celle des femmes âgées. Elle nécessite de collecter des données selon un protocole qui prend en compte autant les caractéristiques matérielles et sociales des espaces pratiqués par les femmes, que les caractéristiques individuelles de ces femmes elles-mêmes. Cette collecte de données devra, de plus, permettre d'opérer une relation entre l'espace balnéaire et les femmes âgées car ce n'est que de cette façon que la relation à la ville, la cidadinité, pourra s'appréhender.

Le chapitre s'organise de la façon suivante. En premier lieu, il présente les terrains d'étude et la population cible enquêtée. Ensuite, il s'attache à détailler les techniques utilisées pour recueillir les données sur le terrain. En présentant le protocole méthodologique, ce chapitre annonce les chapitres suivants portant sur l'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats ainsi obtenus.

I. Les terrains d'étude et la population enquêtée

Cette première section de chapitre vise à présenter les terrains de l'enquête ainsi que la population enquêtée.

1. Dinard et Larmor-Plage : deux communes littorales bretonnes, terrains d'étude de l'enquête

1.1. Le choix des sites d'enquêtes

Il s'agit de détailler ici les critères de sélection pour éclairer le choix des terrains. Mais avant toute chose, il semble nécessaire de s'arrêter sur l'échelle d'analyse retenue. L'échelon « piéton » constitue une échelle pertinente au regard des travaux sur les personnes âgées dans la ville. La citadinité doit s'appréhender au niveau du corps de l'individu qui marche, qui éprouve l'environnement, en incorpore les ambiances dont dépend son ancrage (Thomas, 2004 ; 2007a), que seule l'échelle piétonne semble pouvoir satisfaire. L'échelle micro est donc justifiée par la priorité donnée à l'analyse des pratiques : « L'attention portée aux individus comme acteurs, aux pratiques et formes d'appropriation autant qu'aux usages des espaces, implique des géographies du proche. L'échelle micro est celle des analyses attentives aux pratiques, aux adaptations, aux raisons de l'action » (Séchet *et al.*, 2008, p. 322)

Le choix des sites d'enquêtes s'est fait à la lumière de deux caractéristiques principales de l'espace balnéaire, observées lors d'un premier repérage sur quelques communes du littoral breton : les caractéristiques de l'urbanité, et celles de la *walkability*, telles qu'elles ont été définies dans le chapitre précédent⁴². Si le terme de « caractéristique » est préféré à celui de « critère », c'est parce qu'il s'agit d'éléments qui ont été observés afin de caractériser des espaces et que c'est plutôt leur diversité qui est le critère de sélection des terrains d'étude. La volonté de diversité implique inévitablement de choisir des communes qui ont plusieurs promenades aménagées sur leur territoire.

Les caractéristiques de l'urbanité telles que l'accès aux services urbains, la densité et la diversité sociale ont été repérées sous la forme de la fonctionnalité du front de mer, autrement dit son type dominant en termes d'espace résidentiel, d'espace de commerces et autres

⁴² La *walkability* se définit par les indicateurs de sécurisation, d'esthétisme, de nature, d'aménités piétonnes, de connectivités des rues (Saelens *et al.*, 2003 ; Ramirez *et al.*, 2006 ; Brown *et al.*, 2007). Pour son plan de déplacement piéton, la ville de Londres a créé sa règle des 5C comme *connected*, *convivial*, *conspicuous*, *comfortable*, *convenient* (cité par Le Goff, Séchet, 2011).

services, ou bien encore d'espace « naturel ». En effet, le type dominant détermine, d'une part, l'accès aux services urbains (qui sera, par exemple, favorisé avec un front de mer constitué de commerces). D'autre part, il détermine *a priori* un degré de densité et de diversité sociale qui, de plus, est rythmé par les temporalités autant journalières qu'annuelles, en particulier dans les stations balnéaires où la saisonnalité est importante. L'absence ou la présence de plages, que l'on peut ajouter ici à l'observation (car elle caractérise aussi le type dominant de la promenade), renseigne sur la densité et la diversité sociale du fait d'usages et de groupes sociaux spécifiques à la plage que l'espace de la promenade peut refléter. Et, en plus de l'absence ou la présence de plage, c'est la nature de l'interface entre la digue et la plage (hauteur du promenoir, barrière de séparation, distance entre promeneurs et plagistes) qui peut-être révélatrice des rapports sociaux, si l'on considère que l'espace balnéaire demeure une organisation théâtrale où plagistes et promeneurs s'exposent et se regardent à la fois.

Autre caractéristique de l'urbanité prise en compte : la centralité, autrement dit la place de la promenade balnéaire dans la ville et sa situation par rapport au centre-ville. Enfin, la présence de bancs publics est synonyme de possibilités de flânerie mais aussi de pause. Car si les usagers de l'espace public ne se limitent pas au mobilier urbain proposé pour se délasser et détournent la fonction d'autres éléments (s'asseoir sur un muret par exemple, voire s'asseoir à même le sol), certains équipements sont comme une signature, une marque de fabrique du lieu pour « faire la pause ». Le banc public est un symbole des espaces aménagés, réservés pour les piétons, afin de mieux apprécier la ville⁴³.

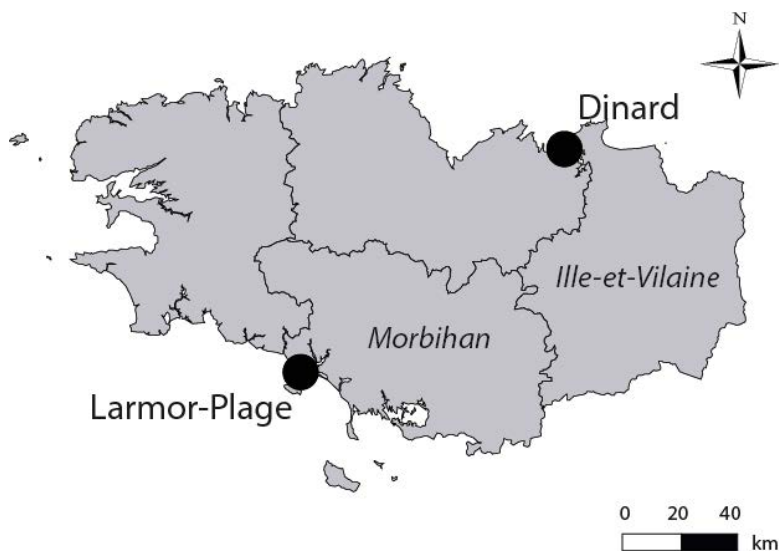
Certaines caractéristiques de la *walkability* qui, on l'a vu, rejoignent sensiblement les critères d'une ville favorable aux personnes âgées, sont observées. Elles regroupent la porosité entre l'espace automobile et l'espace piéton (sécurisation), le mobilier urbain (confort) et la connectivité des promenades avec la ville. La sécurisation est définie selon que la promenade est un espace piéton à part entière, ou un trottoir en bord de mer et selon la présence de mobilier séparant espace piéton et espace de la circulation. Le confort se retrouve dans le mobilier urbain (banc public, poubelle, éclairage) ou encore dans la présence de toilettes publiques. La connectivité est repérée lorsqu'il y a des portes de sortie pour revenir sur la ville.

⁴³ Bigo M., 2010, *Espaces publics, temps de pause*, mémoire de master 2, sous la direction de R. Séchet, Université Rennes 2.

Enfin, il est un critère un peu particulier car exclusif dans le choix des terrains, contrairement aux autres caractéristiques, celui de la possibilité de longer en continuité le bord de mer, sans repasser par la ville. Ont été choisis uniquement des sites balnéaires où il est possible de cheminer en continu sur les différentes promenades aménagées de la commune.

Les deux communes d'enquêtes choisies selon ces critères, Dinard et Larmor-Plage (Figure 10), regroupent chacune différentes promenades à plus ou moins fort degré d'urbanité et de *walkability*. Mais aussi, toutes deux, et c'est ce qui fait leur singularité par rapport à d'autres communes prospectées, bénéficient d'une continuité entre les promenades, qui se parcourent, de fait, sans passer, ou presque, par la ville.

Figure 10 : Localisation des deux communes bretonnes de l'enquête : Dinard et Larmor-Plage



Bigo M., 2014

1.2. Dinard : ses promenades, ses villas et son casino

A Dinard, station historique d'Ille-et-Vilaine, l'ensemble constitué par la plage de l'Écluse, la promenade des Alliés, ouverte sur le centre-ville, le Casino et le Palais des Arts et du Festival, est le lieu des grands événements de la station. Encore aujourd'hui, les usagers peuvent assister à de nombreuses manifestations culturelles (concert, bal) et sportives (tournoi de beach-volley), ou encore des cérémonies commémoratives.

D'autres promenades sont néanmoins édifiées tout le long du littoral à Dinard. Ainsi, depuis la plage de Saint-Énogat, à l'Ouest, jusqu'au barrage de la Rance, à l'Est, en passant par le chemin de ronde de la pointe de la Malouine et celle du Moulinet, on peut cheminer en alternant promenoirs aménagés et facilement accessibles depuis le centre-ville, et sentiers au pied des falaises, surplombés par des villas (Figure 11).

Figure 11 : Localisation des plages et des promenades à Dinard



Bigo M., 2014 – Source : fond de carte OpenStreetMap

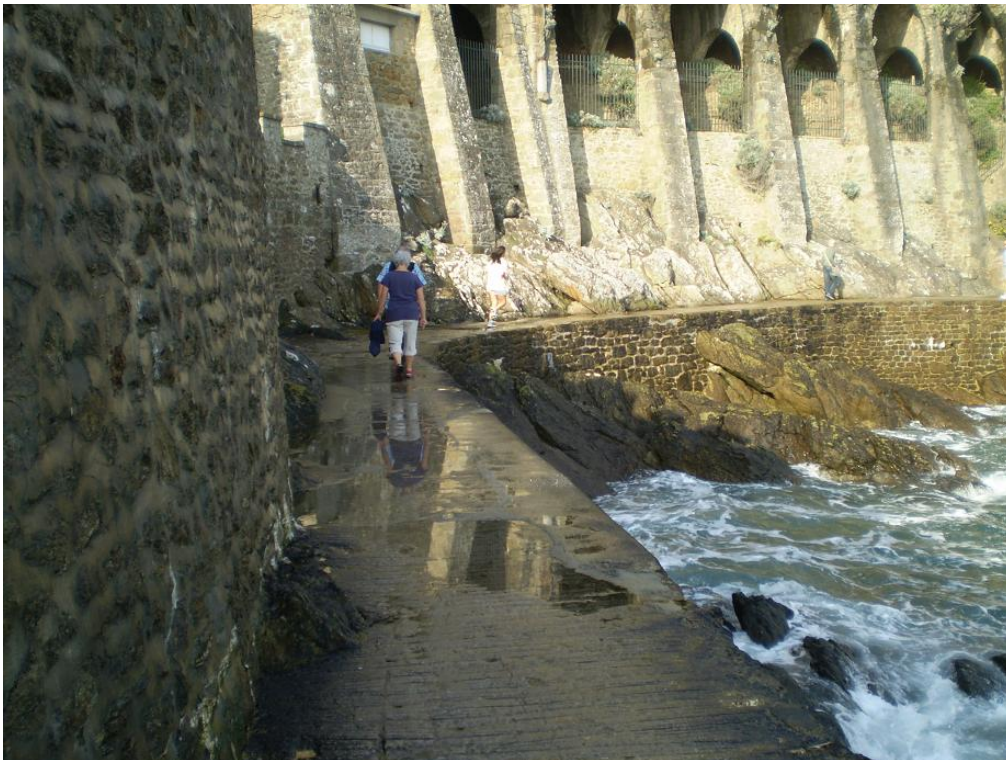
Les caractéristiques de l'urbanité et de la *walkability* à Dinard sont observables de façons variées selon les promenades, mais le point commun à noter entre toutes est qu'il s'agit d'espaces uniquement piétonniers. A Saint-Énogat, quartier du même nom que la plage (Photographie 8), la dominante résidentielle ainsi que le caractère familial de la plage, en plus de sa localisation excentrée, font de la promenade un espace à l'urbanité moindre. Il en est de même pour les chemins de ronde de la pointe de la Malouine (Photographie 9). Malgré leur aménagement, ils demeurent étroits et très faiblement pourvus en mobilier urbain, et ne donnent accès que ponctuellement à la plage. En front de mer, les admirables villas sont loin de participer à une diversité et une densité sociales sur la digue. La promenade des Alliés qui surplombe la plage de l'Ecluse est sans doute le lieu bénéficiant le plus d'urbanité (Photographie 10), notamment de par sa proximité et son accès direct au centre-ville où l'on trouve l'office du tourisme, les commerces, la place du marché, mais aussi des arrêts de bus. Elle est large et bien entretenue et des rampes d'accès permettent d'aller sur la plage où les clubs pour enfants sont nombreux lors de la période estivale. De multiples bancs publics sont installés, et les bars et restaurants en front de mer sont, pour certains, ouverts toute l'année.

Photographie 8 : La plage de Saint-Énogat à Dinard, excentrée et intégrée à un quartier résidentiel



Bigo M., 2010

Photographie 9 : Le sentier de la Malouine à Dinard, étroit et dépourvu de mobilier urbain



Bigo M., 2010

Photographie 10 : La plage de l'Écluse à Dinard, caractéristique de l'urbanité balnéaire



Bigo M., 2012

La pointe du Moulinet qui constitue l'extrémité de la plage de l'Écluse a les mêmes caractéristiques que les chemins de ronde de la Pointe de la Malouine décrits précédemment, à la différence que le sentier ne donne accès à aucune plage, et qu'il n'est accessible que pour celles et ceux qui peuvent monter (ou descendre) une pente plutôt raide.

La promenade du Clair de Lune (Photographie 11) qui, grâce à un passage, est accessible depuis la promenade des Alliés sans passer par la pointe du Moulinet, est légèrement en retrait par rapport à l'Écluse, mais plus proche du centre-ville que Saint-Énogat. De plus, il y a des « sorties » qui donnent accès à la ville en différents points de la promenade. Elle constitue un ensemble avec l'embarcadère des vedettes qui font la liaison avec Saint-Malo, le quai de la Perle et le port public, et la plage du Prieuré. Il n'y a aucun service urbain, hormis à l'entrée de la promenade, non loin de la plage de l'Écluse, où l'on trouve quelques restaurants ainsi qu'une école de voile présente non loin du quai de la Perle. Le reste de la promenade est aménagé avec des bancs, une végétation dense, des compositions florales qui font d'ailleurs la réputation de la promenade. Il n'y a, en revanche, aucune plage, hormis celle du Prieuré où la promenade est, pour cette fois seulement, en contact avec la circulation automobile.

Enfin, un dernier ensemble de taille est le sentier de la Vicomté qui va du Prieuré jusqu'au barrage de la Rance, au cours duquel se succèdent quelques petites plages. Il est très éloigné du centre-ville et des caractéristiques d'une promenade aménagée.

Photographie 11 : La promenade du Clair de Lune à Dinard, confort et esthétique



Bigo M., 2012

1.3. Larmor-Plage : depuis les rives du Ter jusqu'à la dune de Kerguélen

Larmor-Plage n'a pas le même passé prestigieux que Dinard. Cette commune de l'agglomération de Lorient, officiellement créée en 1925, a longuement cherché à renforcer son identité balnéaire : des projets de casino et de centre de thalassothérapie sont depuis une trentaine d'années envisagés dans une stratégie de positionnement, comme vecteurs de dynamisme et comme équipements indispensables à l'activité touristique, en complément des trois kilomètres de plage de sable fin de la commune. Cependant, il a fallu attendre 2009 pour que Larmor-Plage obtienne le label « station balnéaire » accordé par le Ministère de l'économie, ce label étant indispensable pour demander la création d'un casino. Cet établissement a pris place, dans des locaux provisoires, à l'automne 2013, avant une installation définitive dans une nouvelle infrastructure qui sera construite en bord de mer, à la place de l'actuel camping des Algues, pour l'instant prévue en 2015. Quant au projet de centre de thalassothérapie, sa livraison prévue au printemps 2014 en lien avec un hôtel de luxe n'a pas encore abouti.

A Larmor-Plage, le bord de mer s'étend depuis les rives du Ter partagées avec la commune de Lorient, jusqu'à la plage de Kerguélen, limitrophe avec la commune de Ploemeur (Figure 12).

Figure 12 : Localisation des plages et des promenades à Larmor-Plage



Bigo M., 2014 – Source : fond de carte OpenStreetMap

La côte se confond donc tout d’abord avec les rives du Ter, d’où part un sentier pédestre qui longe la côte jusqu’au port de plaisance de Kernével. Ce sentier de plusieurs kilomètres est séparé de la ville par un boulevard. Il ne donne accès à aucune plage. Le port de Kernével, quant à lui, regroupe quelques restaurants et quelques équipements (embarcadère, école de voile entre autres). Il marque le début d’un bord de mer plus accessible à partir de la ville. D’ailleurs, les arrêts de bus desservent la côte depuis Kernével, jusque Kerguélen. La promenade est aménagée à cet endroit avec des bancs publics. Le quartier reste largement résidentiel.

Ensuite, les plages se succèdent, de celle de la Nourriguel jusque celle de Kerpape, en passant par celle de Toulhars, Port-Maria, Locqueltas et Kerguélen. La promenade qui surplombe la plage de la Nourriguel passe dans un quartier résidentiel. Quelques éléments de confort sont présents (bancs publics). Les caractéristiques de la *walkability* sont respectées, mais l’urbanité est très faible (Photographie 12). De plus, la plage est difficilement accessible, et la baignade est interdite. Voisine, la plage de Toulhars est bien différente (Photographie 13), bien qu’elle se situe elle aussi dans un quartier résidentiel et qu’il n’y ait aucun service ou commerce en

front de mer. Il s'agit d'une plage familiale, accessible en différents points par des rampes et des petites marches. Une partie de la promenade est exclusivement piétonne, l'autre est un trottoir. Tout le long, on trouve du mobilier urbain (bancs, poubelle). Cette promenade est non loin du centre ville et de la place principale où se trouvent les quelques commerces, l'église, la place du marché.

Photographie 12 : La promenade de la Nourriguel à Larmor-Plage dans un quartier résidentiel



Bigo M., 2011

Photographie 13 : La plage familiale de Toulhars à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

La plage de Port-Maria est la plus centrale (Photographie 14) et a une large ouverture qui donne sur un espace dégagé, non loin de l'office du tourisme. De plus, les nombreux bars et restaurants tout le long de la promenade renforcent son urbanité. Un club de jeux pour enfants s'installe, sur la plage en été. Totalement piétonne et pourvue de nombreux bancs publics, Port-Maria bénéficie d'une forte *walkability* et d'une forte urbanité.

La promenade est en continuité jusque la plage de Locqueltas, bien que les marques de l'urbanité se perdent peu à peu. Par la suite, la promenade se poursuit sous la forme d'un sentier dans les dunes pour atteindre la plage de Kerguélen. Excentrée du centre de Larmor-Plage, cette plage est située dans un quartier résidentiel.

Photographie 14 : La promenade de Port-Maria à Larmor-Plage : une forte urbanité



Bigo M., 2011

De façon synthétique (cf. annexes 2 et 3 pour le détail), le tableau suivant indique l'importance des critères d'urbanité et de *walkability* pour l'ensemble des promenades observées (Tableau 6).

Tableau 6 : Récapitulatif de l'urbanité et de la *walkability* sur les promenades

		Urbanité	Walkability
Dinard	Plage de Saint-Énogat	-	+
	Chemins de ronde de la pointe de la Malouine	-	-
	Promenade des Alliés	+	+
	Chemins de ronde de la pointe du Moulinet	-	-
	Promenade du Clair de Lune	-	+
	Plage du Prieuré	-	+
Larmor-Plage	Sentier entre le Ter et le Kernével	-	-
	Port de Kernével	+	+
	Plage de la Nourriguel	-	+
	Plage de Toulhars 1	+	+
	Plage de Toulhars 2	-	+
	Promenade de Port-Maria	+	+
	Sentier dunaire Kerguélien	-	-

Bigo M., 2014

2. La population ciblée

L'échantillon de cette étude est constitué de femmes à la retraite, *a priori* âgées de plus de 60 ans. Nous allons voir tout d'abord les critères d'un échantillon théorique au regard de ce qu'implique l'analyse de la cidadinité des femmes âgées. Ensuite, l'échantillon réel sera révélé.

2.1. Échantillon théorique

Compte tenu de l'importance des caractéristiques individuelles pour analyser la relation à la ville qu'est la cidadinité, différents paramètres entrent en ligne de compte dans la constitution de l'échantillon : la classe sociale, la tranche d'âge, la situation conjugale, l'ancienneté dans la commune, afin de diversifier les parcours de vie des femmes. De fait, l'échantillon doit théoriquement regrouper :

- différentes classes sociales ;
- une large amplitude d'âge entre les femmes, depuis l'entrée en retraite, jusqu'au très grand âge ;
- une pluralité de situations conjugales. V. Caradec affirme que les différentes phases de la vieillesse sont renforcées par la présence ou l'absence du conjoint (2004) ;
- différents degrés d'ancienneté dans la commune, non pas dans l'idée qu'elle serait une condition à la cidadinité, mais bien parce qu'elle contribue à rendre compte des pratiques passées et de leurs réajustements dans l'espace de la ville.

2.2. Echantillon enquêté

Les différentes techniques, sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain point, ne permettent pas de recueillir les mêmes connaissances des individus enquêtés. Ainsi, sera exposée uniquement ici la répartition par tranche d'âge de l'ensemble de l'échantillon (Tableau 7). En effet, alors que les entretiens avec les femmes ont permis de relever une multitude de caractéristiques liées au parcours de vie, il n'en est pas de même pour les observations qui ont catégorisé les femmes par tranche d'âge uniquement. Le détail sera donc ensuite développé dans chacune des techniques.

L'élaboration de l'échantillon a suivi le même protocole à Larmor-Plage et à Dinard, mais le résultat est légèrement différent dans les deux communes. Ce qu'il faut retenir néanmoins, qui est commun aux deux terrains, c'est que l'idéal théorique d'un échantillon diversifié (en termes de classe sociale, d'âge, de situation conjugale et d'ancienneté dans la commune) se confronte, d'une part, aux différentes méthodes d'enquêtes qui, pour certaines, ne permettent pas de « choisir » un échantillon d'individus, mais plutôt imposent l'échantillon enquêté, et, d'autre part, aux difficultés de la prise de contact avec les individus enquêtés, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Tableau 7 : Les femmes âgées dans l'échantillon enquêté et dans les communes d'enquête

Tranche d'âge	Larmor-Plage			Dinard			Les deux communes		
	Echantillon enquêté		Part effective dans la population totale	Echantillon enquêté		Part effective dans la population totale	Echantillon enquêté		Part effective dans la population totale
	Effectif	Part		Effectif	Part		Effectif	Part	
60-74	72	60,0%	57,5%	83	59,7%	51,2%	155	59,8%	53,7%
75-89	42	35,0%	37,1%	53	38,1%	41,9%	95	36,7%	40,0%
90 et plus	4	3,3%	5,4%	2	1,4%	6,9%	6	2,3%	6,3%
Total	120	100,0%	100,0%	139	100,0%	100,0%	259	100,0%	100,0%

Bigo M., 2013 - Source : enquête 2011-2013

La question que l'on peut se poser est celle de la représentativité de l'échantillon enquêté de cette étude. Comparativement à la répartition de la population recensée dans les communes de Larmor-Plage et Dinard, la tranche d'âge des 60-74 ans est surreprésentée dans l'échantillon (particulièrement à Dinard : 59,7% de l'échantillon contre 51,2% dans la population totale), tandis qu'elle est sous-représentée pour les 90 ans et plus (encore une fois l'écart est plus important à Dinard : 1,4% contre 6,9%). De fait, se pose l'enjeu de l'accès aux femmes très âgées pour une enquête. D'une part pour une enquête par observation. La (in)visibilité dans l'espace public constitue déjà une donnée intéressante quant à la relation à la ville et donc à la

société des femmes très âgées. D'autre part pour une enquête par entretien, et nous reviendrons plus tard sur la place des médias sociaux entre l'enquêtrice et les enquêtées.

De plus, bien que l'écart, entre la part des femmes de 90 ans et plus dans l'échantillon et celle dans les communes étudiées, ne soit pas très important, le faible poids des femmes très âgées au regard de l'échantillon total rend difficile la valorisation des données récoltées les concernant.

II. La démarche et les outils pour les observations

Des observations ont été réalisées sur les promenades balnéaires des communes retenues pour l'enquête. Si l'on en croit S. Bordreuil, « il n'est pas de bon micro sociologue des espaces publics sauf à ce qu'il sache rejoindre et occuper la position du flâneur » (Bordreuil, 2010, p. 101). Par conséquent, c'est en immersion dans l'espace pratiqué par les individus observés que l'enquête a été menée.

1. Les techniques d'observation

Les objectifs des observations sont de renseigner deux des dimensions de la citoyenneté (le rapport à l'urbanité et le rapport aux pairs) en rendant compte des pratiques effectives sur la promenade balnéaire. En s'inspirant des méthodes de la psychologie environnementale (Legendre, Depeau, 2003), de la sociologie (Thibaud, 2008) et de l'éthologie (Cosnier, 2001), l'idée était d'étudier les pratiques *in situ*, en cherchant d'abord des explications uniquement dans ce qui est visible lors des observations. Ainsi, les caractéristiques individuelles apparentes, mais aussi celles de l'environnement social, ont servi de paramètres compréhensifs pour analyser la citoyenneté des femmes âgées.

Deux techniques d'observation ont été mises en place : le balayage et le suivi. Elles se différencient nettement par l'entrée qu'elles nécessitent d'emprunter. Le balayage est un regard posé sur la fréquentation de la digue avec une entrée spatiale. C'est-à-dire que ce sont les différents lieux de la promenade, sur lesquels l'observation s'appuie, qui renseignent sur les pratiques. L'espace matériel est toujours le même. Quant au suivi, il est basé sur la pratique d'un individu, ou celle d'un groupe, qui va déterminer l'espace observé. D'un côté, le regard « reçoit », de l'autre il « piste ».

L'écart entre le nombre d'observations et le nombre d'individus observés peut donc être très important pour le balayage, selon le nombre d'individus présent à un instant précis ; et un peu moins important pour le suivi, selon que les groupes d'individus sont étoffés ou non (Tableau 8).

Tableau 8 : Nombre d'observations et d'individus observés sur les deux communes d'enquête

Technique d'observation	Larmor		Dinard		Ensemble	
	Nombre d'observations	Nombre individus	Nombre d'observations	Nombre individus	Nombre d'observations	Nombre individus
Balayage	38	1802	41	3948	79	5750
Suivi	86	133	95	204	181	337

Bigo M., 2013 – source : enquête 2011-2012

1.1. L'observation par balayage

La technique du balayage consiste à observer les pratiques de l'espace par les individus, toutes tranches d'âge confondues, en effectuant des allers-retours dans une zone circonscrite d'un tronçon de promenade pour les besoins de l'étude tout en étant munie d'une grille d'observation (cf. annexe 4) élaborée en fonction des objectifs de départ. Le tronçon balayé doit pouvoir être couvert par des observations n'excédant pas 20 minutes afin de pouvoir multiplier les fréquences d'observation. Il est découpé en différentes zones, et le découpage que nous verrons ci-après est calqué sur une cohérence matérielle au sein de chaque zone (mobilier, front de mer, plage, sécurisation...).

Le balayage consiste à renseigner sous forme d'un codage le type d'individu présent, pour chacune de ces zones. La grille d'observation est donc à double entrée, une pour les individus (en ligne), une autre pour les différentes zones du tronçon (en colonne). Ce codage sert à noter très rapidement ce qui est visible au 1^{er} coup d'œil, par catégorisation.

Le balayage permet de relever rapidement des informations sur :

- les caractéristiques des individus (sexe et tranche d'âge) lesquelles sont déduites de l'apparence,
- les caractéristiques d'accompagnement (une femme ou un homme seul, un couple, un groupe d'individus, mixte ou non, la compagnie d'enfants ou d'animaux),
- les caractéristiques de déplacement et d'usage de l'espace : le codage explicite si l'individu ou le groupe est en déplacement ou à l'arrêt, et, dans ce cas, la position, debout ou assise,
- la présence d'éventuelles aides au déplacement (cane, déambulateur, fauteuil roulant),
- le type d'activité qui est à l'origine de l'usage ou du déplacement, telle qu'une activité sportive.

Il se peut qu'un individu ou un groupe soit croisé plusieurs fois sur le tronçon, étant donné que le balayage se fait sous la forme d'un aller-retour et que l'unité de mesure se base sur une

séquence spatio-temporelle. Dans ce cas, il sera codé une deuxième fois uniquement si son statut mobile ou immobile a changé.

Le balayage permet la description temporelle et spatiale des pratiques de l'espace public tout en révélant la diversité des paysages à la fois sociaux et matériels constitutifs des usages de la promenade. Le balayage répété offre une vue synthétique de la distribution temporelle et spatiale des individus et groupes sociaux fréquentant la promenade. Il permet de saisir les lieux et les temps de confrontation sociale (entendue comme les rapports intergénérationnels et de genre) ou d'entre soi dans lesquels s'inscrivent les femmes âgées. Pour ce faire, le balayage doit être mis en œuvre à différents moments de l'année, de la semaine et de la journée, afin de comparer les types de fréquentations.

Au total, 79 observations par balayage ont été réalisées en faisant varier les périodes de récolte de données (Tableau 9). La répartition des observations est équitable entre les quatre tronçons enquêtés (Tableau 10) que nous dévoilerons dans un prochain temps.

Tableau 9 : Nombre d'observations par balayage réalisées à Dinard et à Larmor selon la période

	semaine	week-end	vacances d'été	Total
matin	10	16	10	36
midi	3	3	0	6
après-midi	16	15	6	37
Total	29	34	16	79

Bigo M., 2013 – source : enquête 2011-2012

Tableau 10 : Nombre d'observations par balayage réalisées à Dinard et à Larmor selon les tronçons observés

	tronçon	nombre
Dinard	Casino	22
	Lune	19
Larmor	Maria	19
	Toulhars	19
	Total	79

Bigo M., 2013 – source : enquête 2011-2012

Depuis la grille d'observation en format papier qui a servi au balayage jusqu'aux données informatisées susceptibles de fournir des résultats, il a fallu passer par différentes étapes de mise en forme, et ce pour chacune des observations de chacun des quatre tronçons. Après la première étape du remplissage de la grille, la deuxième étape consiste à retranscrire les grilles dans un tableur, en différenciant chaque observation dans des onglets différents et où chaque ligne correspond à un individu croisé. En colonne, nous retrouvons, outre la zone où l'individu est croisé, toutes les caractéristiques notées lors du balayage, à savoir le sexe, l'âge,

l'éventuelle présence d'aide au déplacement, l'accompagnement d'un enfant, ou encore le support à l'arrêt. La retranscription consiste donc à indiquer « 1 » quand l'individu est concerné par la caractéristique et « 0 » quand il ne l'est pas, afin de procéder par la suite à des calculs, mis en œuvre lors de la troisième étape. Celle-ci sert à croiser les différentes caractéristiques individuelles relevées, et ce à l'échelle d'un tronçon entier. La quatrième étape amène donc à faire des sous-totaux par zone afin de faire des comparaisons intra-sites (entre zones) et inter-sites (entre communes d'enquête). Enfin, les données obtenues sont transférées d'une part dans un logiciel de traitement d'enquête, et d'autre part dans un Système d'Information Géographique (SIG).

En somme, ces quatre étapes ont transféré l'entrée par l'individu (dans la grille de départ) à une entrée par l'espace (pour les besoins du SIG) et à une entrée spatio-temporelle (dans le logiciel de traitement d'enquête).

Les objectifs des données obtenues sont de :

- renseigner sur la part des femmes âgées présentes sur la promenade selon les périodes, et donc les degrés de densité et de diversité sociales, afin de répondre à un premier indicateur de cidadinité dans la dimension du rapport à l'urbanité, qui est celui de l'imprévu des rencontres ;
- différencier la part des femmes âgées selon les espaces observés, ceci pour répondre au deuxième indicateur, la centralité ;
- mesurer la part d'individus à l'arrêt, debout ou assis, et ainsi révéler le degré de flânerie propre à la cidadinité dans son rapport à l'urbanité ;
- distinguer les femmes seules des femmes accompagnées pour rendre compte des possibilités d'accompagnement des femmes âgées, et croiser la donnée avec l'environnement social, indicateur du rapport aux pairs, deuxième dimension de la cidadinité.

Cette technique permet donc de produire de la donnée quant aux dimensions « rapport à l'urbanité » et « rapport aux pairs ».

1.2. L'observation par suivis

La démarche d'observation par le suivi d'individus consiste à se poster à un point d'entrée de la promenade, déterminé au préalable, et à choisir la première femme âgée entrant dans cet espace, accompagnée ou non. Il s'agit donc d'un choix aléatoire. Une fois repérée, la femme

est suivie de façon discrète tout au long de son parcours. L'observation s'arrête quand l'individu sort de la zone étudiée :

- soit pour retourner vers la rue,
- soit pour aller sur la plage,
- soit pour entrer dans un lieu de consommation, ou encore dans une résidence en bord de mer,
- soit, et ce pour une raison de faisabilité, quand l'individu continue sur la promenade, hors du tronçon sélectionné.

Ses accompagnant.e.s, s'il y en a, font eux aussi l'objet de l'observation. On différencie donc la personne principale (PP=Personne Principale), forcément catégorisée femme âgée, et les accompagnant.e.s (A=Accompagnant.e) de toute tranche d'âge.

La grille d'observation (cf. annexe 5) est composée de quatre parties. La première permet de référencer des renseignements sur le contexte du suivi : le tronçon de promenade, l'heure, la date, la météo, mais aussi la fréquentation des terrasses de café et de la plage quand elle est particulière (événement sportif ou animation musicale par exemple).

Ensuite, c'est l'observation de l'individu qui va conditionner le reste. Ainsi, le suivi permet de noter, dans la deuxième partie de la grille, les caractéristiques individuelles de la personne choisie et de ses accompagnant.e.s. Ces dernier.e.s sont catégorisés selon différents critères :

- l'âge approximatif (en plus de différencier les individus âgés de plus et de moins de 60 ans),
- le sexe,
- le type vestimentaire (tenue de ville, tenue sportive, tenue de bain) car il participe de l'image de soi,
- la possible instrumentation comme aide au déplacement (fauteuil roulant, canne, déambulateur)
- enfin, la présence ou non d'un chien.

Outre les caractéristiques individuelles, on code également le comportement général de l'individu, lors de ses déplacements. Ainsi, est pris en compte :

- le rythme de déplacement (marche lente, marche modérée, marche rapide, codé 1, 2 et 3),
- l'orientation de son regard (vers la plage, vers le front de mer, droit devant soi, ou flottant),
- son positionnement par rapport aux autres accompagnant.e.s (côte à côte, accrochés, éloignés les uns des autres, en groupe, l'un derrière l'autre).

Les informations relevées dans la troisième partie de la grille sont relatives aux arrêts. L'observation recense la position lors de l'arrêt (assis ou debout), le support à l'arrêt (banc public, rebord, rambarde, ou aucun support) en précisant si le support est vide ou occupé au moment de la venue de l'individu, et l'activité quand cela est possible (regarder la mer et la plage, manger, remettre sa veste, enlever les chaussures d'un enfant, etc.) À cela s'ajoutent l'heure de début et de fin de l'arrêt, ainsi que la zone de localisation de ces arrêts. Enfin, dans la quatrième et dernière partie, autant pour les périodes de déplacement que pour les arrêts, les interactions avec des personnes extérieures au groupe qui entoure l'individu sont également notées, en précisant le nombre et le type de personnes qui participent à l'interaction (sexe, âge) et la nature de l'interaction (échange bref avec une personne supposée connue, échange bref avec une personne supposée inconnue, échange long avec une personne supposée connue, échange long avec une personne supposée inconnue).

Tout comme le balayage, les suivis doivent être effectués à différents moments de l'année, de la semaine et de la journée afin de mettre en parallèle les pratiques des femmes avec la fréquentation générale de la promenade, et donc les individus auxquels elles font face, ou non, lors de leur parcours sur la digue.

Au total, 181 suivis ont été réalisés à Dinard et à Larmor (Tableau 11). Les différentes périodes journalières sont représentées : matin, midi, après-midi, mais aussi annuelles : semaine, week-end et vacances d'été (Tableau 12).

Tableau 11 : Nombre d'observations par suivi selon le site d'enquête

Commune	Dinard	Larmor	Total
Nombre de suivis	95	86	181

Bigo M., 2013 – source : enquête 2011-2012

Tableau 12 : Nombre d'observations par suivi selon la période, à Dinard et à Larmor

	semaine	week-end	vacances d'été	Total
matin	12	6	5	23
midi	8	9	13	30
après-midi	22	9	11	42
Total	42	24	29	95

Bigo M., 2013 – source : enquête 2011-2012

Les grilles des observations par suivis sont retranscrites dans un tableur en reprenant l'ordre des informations de la grille « papier ». Cependant on passe d'une grille par suivi (et donc par groupe quand la personne principale est accompagnée) à une ligne par individu (PP comme Personne Principale ou A comme Accompagnant.e) regroupant toutes les informations communes au groupe (ville, tronçon, jour et heure de l'observation, météo, lieu de sortie).

Ensuite, les fichiers sont d'une part transférés sans modification dans un logiciel de traitement d'enquête, et d'autre part ils subissent de nouveaux calculs et basculement de tableaux pour avoir une entrée spatiale et être utilisés dans un SIG.

Les objectifs des données ainsi obtenues sont de :

- révéler les interactions sociales des femmes âgées lors de leur présence sur la promenade selon les périodes et leur mode d'accompagnement, ceci caractérisant l'indicateur du rapport à l'urbanité, première dimension de la citoyenneté, qui est *l'imprévu des rencontres* ;
- repérer si les zones fréquentées lors de la promenade sont plus ou moins proches du point d'entrée, pour faire le lien avec *la centralité*, indicateur du rapport à l'urbanité ;
- déceler *le rythme de marche, le nombre d'arrêts et le temps passé à l'arrêt* ; distinguer les *activités pratiquées*, ainsi que la finalité donnée à la présence sur la digue (plage, promenade, consommation), ceci permettant de qualifier un certain degré de flânerie, indicateur du rapport à l'urbanité ;
- rendre compte de *l'accès aux lieux de consommation* (bar, restaurant, marchand ambulant, mais aussi jeux pour enfants) et aux services publics (sanitaires), correspondant à des pratiques indicatrices d'une accessibilité aux services urbains, indicateur du rapport à l'urbanité ;
- repérer *les accompagnant.e.s* des femmes âgées pour répondre à l'indicateur du rapport aux pairs, deuxième dimension de la citoyenneté ;
- enfin, analyser *les rencontres et les retrouvailles*, comme indicateur du rapport aux pairs.

Cette technique permet donc de produire des données relatives aux dimensions de la citoyenneté « rapport à l'urbanité » et « rapport aux pairs ».

2. Le découpage des promenades de Dinard et Larmor-Plage

Afin de satisfaire les besoins des techniques d'observation par balayage et par suivi, autrement dit l'observation répétée plusieurs fois sur un même lieu, seuls certains tronçons ont été sélectionnés puis découpés en zones.

L'idée était de pouvoir comparer la fréquentation des promenades à l'intérieur même d'une commune. Des deux promenades choisies, l'une est centrale dans la ville et facilement accessible à partir du centre ville. On la nommera ici, pour faciliter la lecture, « tronçon principal ». L'autre est un peu plus en retrait, bien qu'en continuité de la première. On la nommera « tronçon secondaire ».

Cependant, pour des raisons de faisabilité (l'observation par le suivi et le balayage étant des méthodes très chronophages), c'est la technique du balayage qui a profité du tronçon principal et secondaire, sur chaque commune. Les suivis ont eu lieu, dans les deux communes, uniquement sur les tronçons principaux, ceci permettant de limiter les temps d'attente entre chaque suivi, et d'avoir plus de probabilité de saisir des interactions sociales.

2.1. Les tronçons observés à Dinard

A Dinard, les tronçons retenus sont identifiés ici et renommés sous forme de pseudonyme. Il s'agit de « Casino » et de « Clair de Lune ». Le premier regroupe la promenade de la plage de l'Ecluse ainsi qu'une partie du chemin de ronde du côté de la pointe de la Malouine. Il s'agit du tronçon principal. Le second est un ensemble, pour une large moitié de la promenade dite du « Clair de Lune », constitué de l'embarcadère des vedettes, du quai de la Perle et du port public, s'arrêtant un peu avant la plage du Prieuré. Il s'agit du tronçon secondaire.

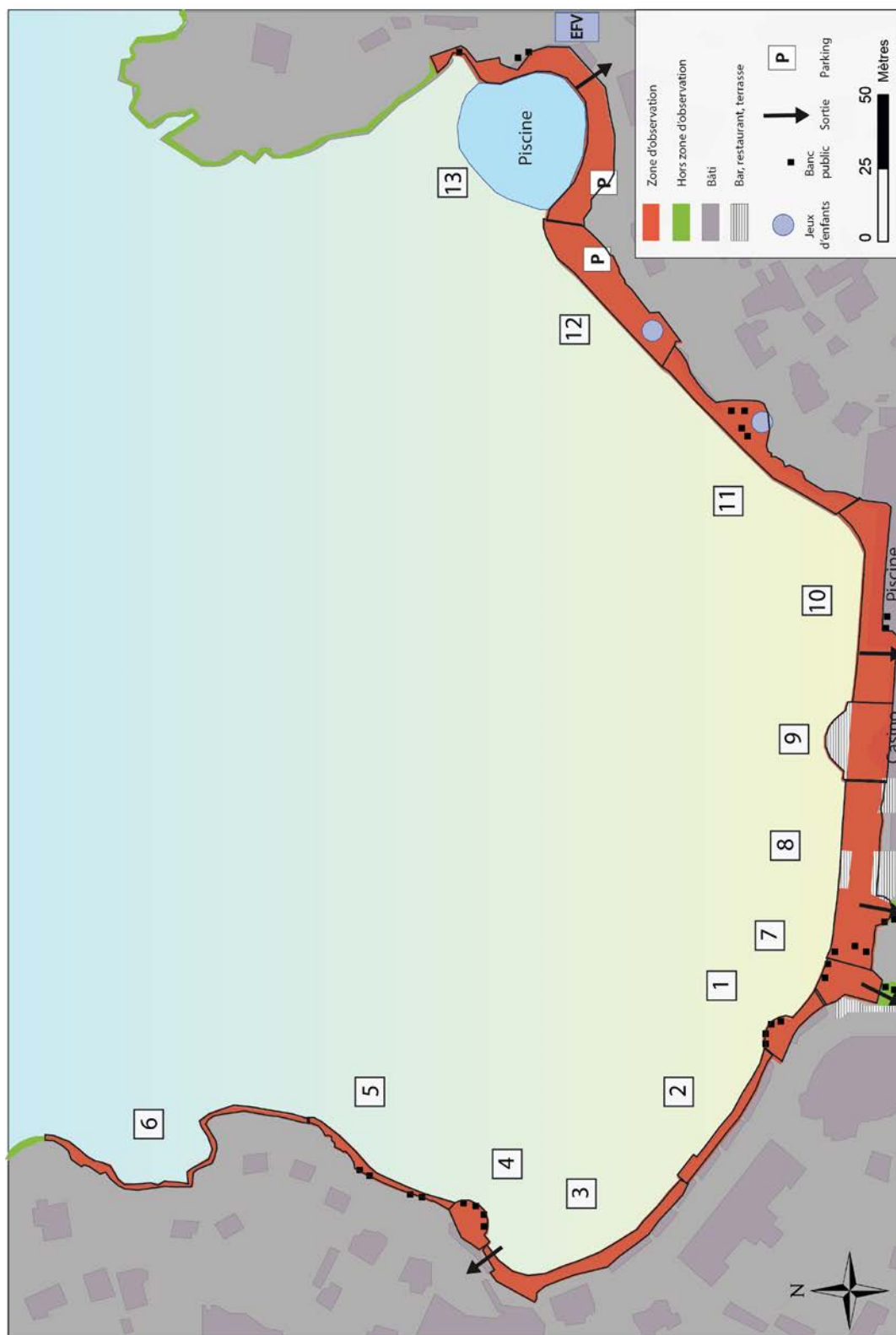
Le tronçon principal : « Casino ».

Ce tronçon est découpé en treize zones, que nous allons décrire en partant de la zone dite « point d'entrée » pour les suivis, qui est la zone 7. Nous nous attacherons donc d'abord aux zones 7 à 13 (vers l'est), puis aux zones 1 à 6 (vers l'ouest) (Figure 13).

Bien que différents passages permettent une liaison entre la promenade et la ville, une entrée principale existe (en zone 7), large, matérialisée par une rampe, débouchant sur le cœur de la digue où se succèdent bars, restaurants et marchands ambulants. La présence de toilettes publiques et de nombreux bancs, pour certains face à la mer, pour d'autres tournés vers le passage des promeneurs, participe au confort des usagers. La statue d'Hitchcock (Photographie 15), symbole du Festival du Film Britannique, récemment installée⁴⁴, appuie le statut de centralité de cette zone par rapport aux différents lieux de la digue, en plus de son statut de centralité dans la ville. Dans cette zone, les indicateurs d'urbanité et de *walkability* sont largement visibles.

⁴⁴ En 2009, à l'occasion des 20 ans du festival

Figure 13 : Repères matériels et zone d'observation sur le tronçon "Casino" à Dinard



Bigo M., 2014 – Sources : données d'observations ; cadastre Dinard

Photographie 15 : La statue Hitchcock de la plage de l'Ecluse à Dinard



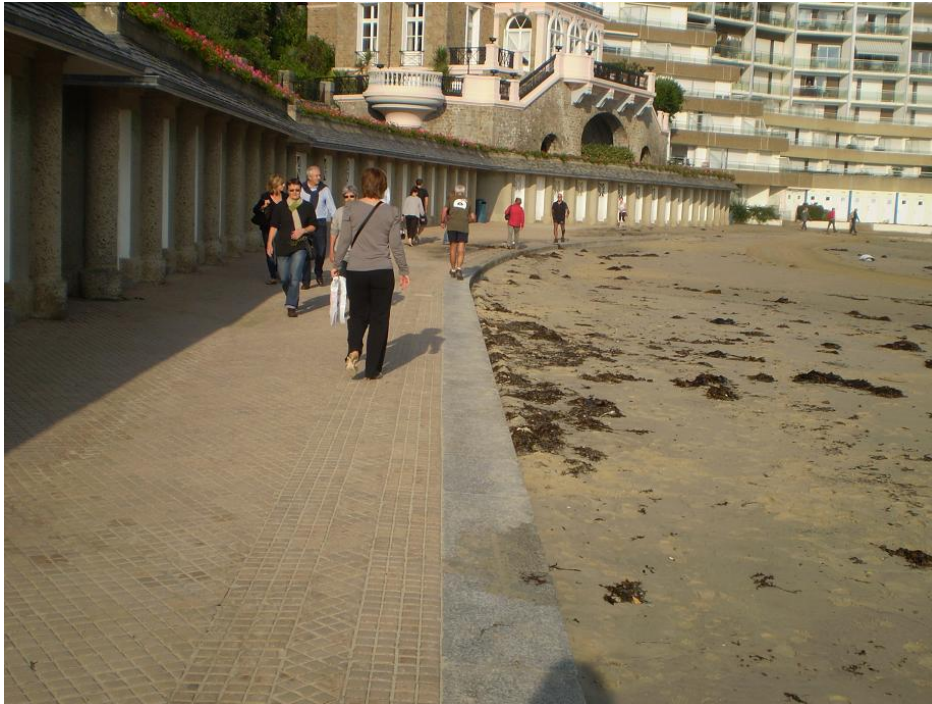
Bigo M., 2012

A partir de cette entrée, le tronçon s'étend vers l'Est sur la Promenade des Alliés, large promenoir le long du casino, bordés de cafés et de restaurants (zones 8 et 9), envahi par les terrasses de ces derniers à certains moments, surplombant la plage au fur et à mesure de son avancée. En zone 10, la promenade passe au pied de la piscine d'eau de mer chauffée, dont le porche d'entrée abrite des bancs publics. Notons qu'à ce niveau là, un escalier permet de rejoindre la ville et l'entrée du Casino. Plus loin, en zone 11, on voit quelques cabines de bains, et un renforcement dans la roche permet de retrouver des bancs, et lors des beaux jours, une installation de jeux pour enfants. La promenade jouxte un parking en zone 12, et se termine en contournant une piscine d'eau de mer en zone 13, où l'on trouve une école de voile, ainsi qu'une buvette à côté de laquelle se trouvent des bancs publics abrités. En toute fin de zone, un banc public marque la fin de notre tronçon. Les zones 8 à 13 conservent des caractéristiques d'urbanité et de *walkability*, en alternant la présence d'aménités urbaines (en zones 8, 11, 13) et d'éléments de confort (bancs publics). Cependant, plus l'on s'éloigne du « point d'entrée », autrement dit de la zone 7, moins la centralité est forte. Un dernier passage

permet de regagner la ville, en zone 10. Il faut ensuite attendre la fin du tronçon pour pouvoir quitter le bord de mer.

À l'ouest de l'entrée située en zone 7, la Promenade Pablo Picasso, plus étroite que la Promenade des Alliés, au niveau de la plage, est longée par des cabines de bain (Photographie 16). La promenade commence par une rotonde de bancs publics (zone 1) et s'étend le long de résidences hôtelières et d'immeubles de location (zones 2 et 3).

Photographie 16 : La promenade Pablo Picasso et ses cabines de bain, à Dinard



Bigo M., 2010

En zone 4, la promenade prend la forme d'une rotonde, surélevée par rapport à la plage, où des bancs publics renforcent la fonction de point de vue, déjà donnée par la présence d'un pupitre informatif. C'est dans cette zone qu'un escalier permet une sortie sur la ville, dans un quartier résidentiel. Pour finir, les zones 5 et 6 sont le commencement du sentier de la pointe de la Malouine (Photographie 17), qui se prolonge, hors tronçon étudié, jusque la plage de Saint-Enogat. La zone 5 est ponctuée de bancs publics face à la mer. La zone 6, quant à elle, bénéficie d'un unique banc taillé dans la pierre.

Les zones 1 à 6 possèdent donc des caractéristiques de l'urbanité moins affirmées. Particulièrement les zones 5 et 6 qui engagent à continuer sur le sentier sans pouvoir regagner la ville.

Photographie 17 : Le sentier de la Malouine à Dinard



Bigo M., 2010

Le tronçon secondaire : « Clair de Lune »

Ce tronçon est un peu plus éloigné du centre-ville et aucune entrée principale n'est identifiable, ni identifiée. Cependant de multiples passages permettent de relier la ville à cette promenade qui se pratique à l'abri des regards en raison de l'absence de cafés et de restaurant, mais aussi de plage. Du promenoir, bien plus étroit que celui de l'Ecluse, on peut profiter de la vue sur Saint-Malo, Saint-Servan et sur les bateaux du port de plaisance. Abrisée du vent et bénéficiant d'une palmeraie installée au début du 19^e siècle pour asseoir sa réputation, la promenade est entretenue et fleurie différemment tous les ans. Son entretien est aussi encouragé par les conversations entre les promeneuses et les jardiniers, et par des courriers adressés de la part de « dames » à la mairie, qui notent quand la végétation repousse.

La carte de la figure 12 montre le découpage par zone du tronçon.

Si l'on part du Nord vers le Sud, la promenade commence par une allée bordée de bancs publics, particulièrement réputée pour son exposition au soleil, d'où son nom « le petit Nice » donné par les habitants (zone 1) (Photographie 18). C'est dans cette zone que l'on accède à l'embarcadère des vedettes. On y trouve, d'un côté, une cabine de vente de billets, et de l'autre, la jetée dans la mer pour prendre le bateau. Ensuite, le cheminement continue en zone 2, dans laquelle il y a un passage pour rejoindre la ville, et débouche sur un endroit plus

ouvert devant le Yacht Club (Photographie 19) où le promenoir, bordé de bancs, s'élargit, et où le passage d'usagers nautiques et de responsables du club est fréquent (zone 3). S'en suit le quai de la Perle qui surplombe le port de Plaisance, où sont rangés les bateaux (zone 4). A partir de cet endroit il est possible de quitter le bord de mer et de remonter dans les rues de Dinard. La promenade se prolonge jusqu'à la plage du Prieuré, en retrouvant sa forme étroite, tantôt aménagée avec des bancs publics (zone 6), tantôt sans mobilier (zone 5, 7, 8). La zone 7 donne accès à un chemin qui remonte sur la ville. Enfin, le tronçon se termine sur un espace dégagé devant la piscine, remplie d'eau de mer à marée haute, avec des éléments de confort : toilettes et bancs publics (zone 9). Ici, on peut retrouver la ville en prenant un chemin, ou bien continuer sur le bord de mer vers la plage du Prieuré.

L'urbanité de ce tronçon est faible, et ce sont les quelques points d'entrées et de sortie (en zone 2, 4, 7 et 9) qui font un lien avec la ville. Mais les caractéristiques de *walkability* sont bien présentes : sécurisation, confort, esthétisme.

Photographie 18 : Les bancs publics du "petit Nice" sur la promenade du Clair de Lune à Dinard



Bigo M., 2012

Figure 14 : Repères matériels et zones d'observation du tronçon « Lune » à Dinard



Bigo M., 2014 – Sources : données d'observations ; cadastre Dinard

Photographie 19 : Devant le Yacht Club de la promenade du Clair de Lune à Dinard



Bigo M., 2012

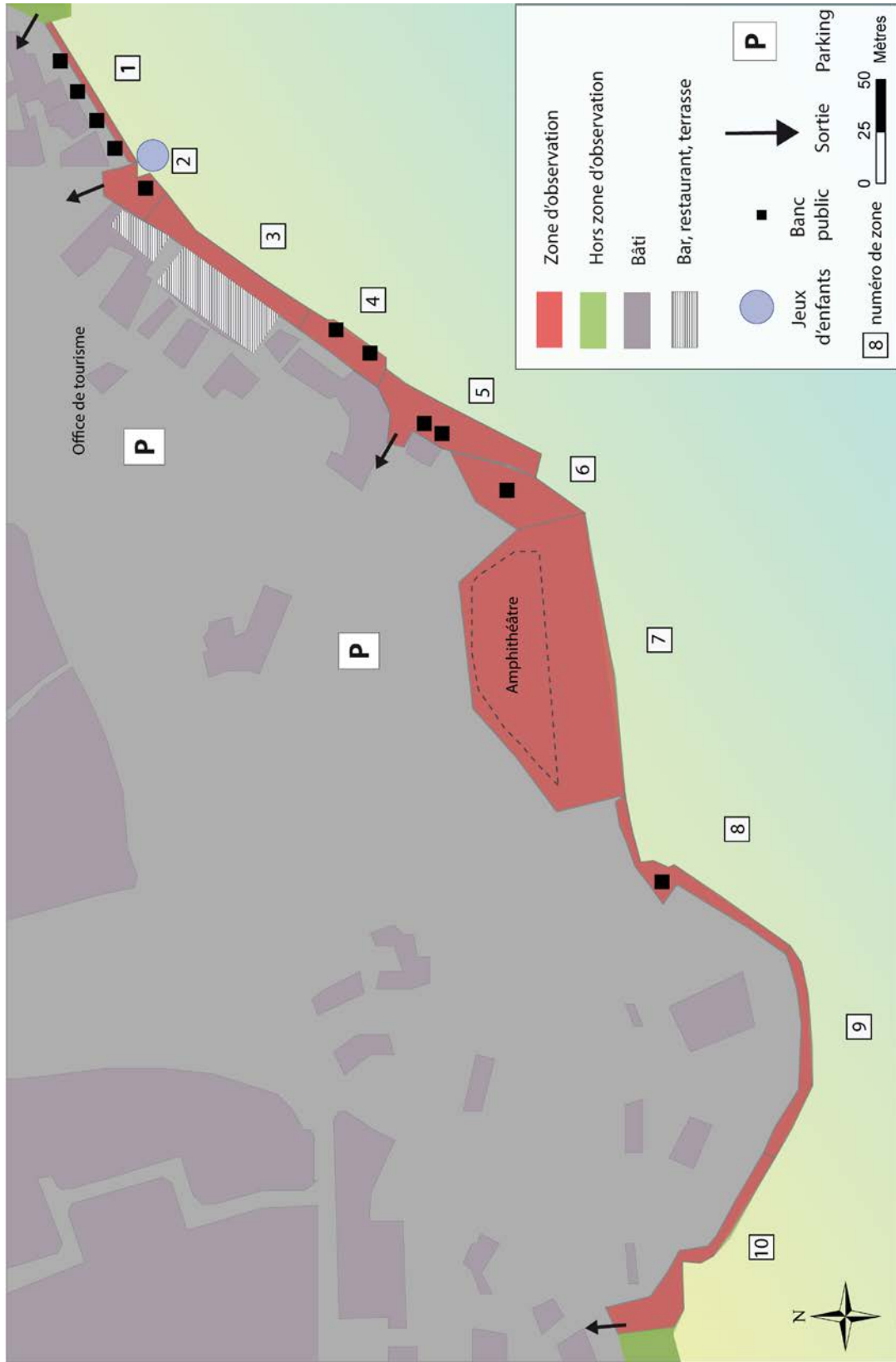
2.2. Les tronçons observés à Larmor-Plage

A Larmor-Plage, « Maria » et « Toulhars » sont les tronçons retenus. « Maria » fait référence à la plage de Port-Maria et de la promenade du même nom, mais est constitué, en plus, de la promenade de l’Océan et du quai de Bellevue. Ce tronçon a une ouverture directe sur le centre ville et est proche de l’office du tourisme et d’un grand parking. Il s’agit donc du tronçon principal. Le tronçon secondaire, « Toulhars », de la plage éponyme, est constitué du boulevard de Toulhars et d’une allée piétonne.

Le tronçon principal « Maria »

Ce tronçon s’étend sur une partie du quai de Bellevue, qui est une allée piétonne (zone 1), sur la promenade de Port-Maria (zone 2 à 5), et sur la promenade de l’Océan (zone 6 à 10). L’ensemble du tronçon est totalement séparé de la circulation automobile. Les zones 1 à 5 donnent accès à la plage de Port-Maria. L’ensemble des zones est représenté sur la figure 13.

Figure 15 : Repères matériels et zone d'observation sur le tronçon « Maria » à Larmor-Plage



Bigo M., 2014 – Sources : données d'observations ; cadastre Larmor-Plage

A partir du point de départ choisi pour les suivis, situé en zone 2, le tronçon s'étend vers l'Ouest, des zones 3 à 10, jusqu'à la plage de Locqueltas, et vers l'Est sur le quai Bellevue, correspondant à la zone 1 (Photographie 20).

Cette première zone est identifiable par sa morphologie très étroite. Des bancs publics sont installés en bordure de promenade, presque au niveau de la plage, face à la mer, et l'espace restant pour les marcheurs (qui n'ont d'autres choix que de passer derrière les bancs), ne laisse guère de place pour plus de deux personnes. Le front de mer est constitué de villas. L'extrémité Est de cette zone permet soit de continuer sur le quai Bellevue, passant derrière des villas, pour retrouver la mer, et plus loin la plage de Toulhars que l'on verra par la suite, soit de remonter vers le centre-ville.

Photographie 20 : Le quai Bellevue à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

La zone 2, le point d'entrée, est un large espace ouvert vers le centre-ville, mais aussi vers la plage grâce à une rampe d'accès. On y trouve un restaurant, le premier de toute une série, un banc public, face à la mer, et, selon les périodes, un marchand de gaufres, qui fait la transition

entre la ville et la promenade, ainsi que des jeux pour enfants pendant la période estivale (Photographie 21).

Photographie 21 : Jeux pour enfants de la plage de Port-Maria à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

Photographie 22 : Les terrasses de restaurants de la promenade de Port-Maria à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

Les zones 3 à 5 sont celles de la promenade de Port-Maria (Photographie 22). Le front de mer est mixte. Il est à la fois résidentiel (zone 3 et 4), commercial (bars et restaurants en zone 3), et destiné à des structures municipales (Maison des Jeunes en zone 4 ; camping des Algues et toilettes publiques en zone 5). Réduite par les terrasses des restaurants en zone 3, la promenade s'élargit en zone 4 et 5, et laisse de la place pour des bancs publics face à la mer. Ces bancs privilégient, tout comme la lunette d'observation, le spectacle de la mer. L'accès à la plage se fait au niveau de la promenade en zone 3, c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin de descendre de marches. En zone 4 et 5, la plage est accessible par des marches, ou, à la toute extrémité de la promenade, par une rampe. Avant de quitter la promenade Port-Maria, une sortie est proposée, en zone 5, vers la ville, en longeant le camping des Algues.

Photographie 23 : La promenade de l'Océan devant l'amphithéâtre à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

En continuant vers l'Ouest, on passe par un amphithéâtre extérieur, le « Théâtre de l'Océan ». A ce niveau là, la plage disparaît au profit de l'étendue de la mer, ou bien, lors de la marée basse, de rochers découverts qui sont propices à la pêche à pied. Le revêtement du sol n'est plus bétonné, il s'agit d'un plancher indiquant le cheminement de la promenade (Photographie 23). En arrivant dans cet amphithéâtre, en zone 6, il y a un banc en bois et un pupitre informatif sur la faune locale. Le reste de l'amphithéâtre (la zone 7) est couvert de sable et de gravier, et surplombé par les tribunes qui sont tournées face à la mer.

Ensuite, la promenade de l'Océan (zones 8 à 10) est plus étroite que Port-Maria, et on ne trouve qu'un banc en tout début de parcours. Elle contourne une butte, l'emplacement du futur Casino. Il n'y a ni résidence, ni restaurant (Photographie 24). En zone 9, à la fin du tronçon, la plage de Locqueltas est accessible par un escalier. Là, il est possible de s'arrêter sur la plage, de continuer la promenade dans les dunes plus vers l'Ouest, ou bien de revenir sur la ville.

On remarque que les caractéristiques de l'urbanité sont très importantes dans les premières zones, et qu'elles s'estompent à partir de la zone 6, en quittant la promenade de Port-Maria.

Photographie 24 : Promenade de l'Océan à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

Le tronçon secondaire « Toulhars »

Le tronçon « Toulhars », du nom de la plage et du boulevard adjacents, est le seul qui représente une interface entre piéton et automobile de porosité forte, c'est-à-dire que la promenade prend en fait la forme d'un trottoir (Photographie 25), mais seulement en partie, car à mi-chemin, le boulevard se détourne de la plage, et laisse place à une allée piétonne (Photographie 26). On a donc deux types de zones, celles de la partie du tronçon « trottoir » (zones 1 à 10), et celles de l'allée piétonne (zones 11 à 15) représentées sur la figure 14.

Figure 16: Repères matériels et zones d'observation pour le tronçon « Toulhars » à Larmor-Plage



Bigo M., 2014 – Sources : données d'observations ; cadastre Larmor-Plage

Hormis la différence de porosité entre espace piéton et espace de circulation automobile, ce tronçon est plutôt homogène du fait de l'installation de bancs publics tout le long, et du fait que la plage est toujours au même niveau que la digue, et donc facilement accessible, et que le front de mer est entièrement résidentiel, mise à part une école élémentaire en zone 2. Cette homogénéité n'a pas permis d'avoir des repères physiques. Aussi, pour des raisons de faisabilité, les zones sont à peu près toutes de la même taille, délimitées par la régulière implantation des lampadaires.

Photographie 25 : Plage et promenade de Toulhars à Larmor-Plage



Bigo M., 2011

Photographie 26 : Allée piétonne de la plage de Toulhars, Larmor-Plage



Bigo M., 2011

III. La démarche et les outils pour les entretiens

1. Les entretiens : objectifs et mise en œuvre

1.1. Les objectifs

Parce que la citoyenneté se mesure en termes de pratiques et de représentations, mais aussi parce qu'elle est une relation qui implique de considérer l'individu pourvu d'intentionnalité et de compétence énonciatrice, les entretiens auprès des femmes âgées ont pour objectif de faire s'exprimer les individus concernés sur leurs pratiques dans la ville, et plus particulièrement dans l'espace de bord de mer. Il s'agit d'une approche compréhensive qui appréhende les pratiques à la lumière d'éléments du parcours de vie de l'individu, pour lequel le genre et l'âge ne sont pas exclusifs pour éclairer les modes d'être et de faire dans et avec la ville. Si l'on reprend les échelles de la citoyenneté proposées par P. Gervais-Lambony (2001) et

exposées dans le premier chapitre, on se situe à la toute dernière, celle de l'individu dans la ville, pris dans toute son individualité⁴⁵. La méthode de l'entretien permet surtout de considérer le processus de vieillissement et le phénomène de déprise, que les observations ne peuvent pas révéler complètement.

La finalité des entretiens est de situer les individus enquêtés par rapport aux trois dimensions de la citoyenneté, que l'on rappelle ici : le rapport à l'urbanité, le rapport aux pairs, le rapport au passé. Ainsi, le parcours résidentiel et l'expérience de la ville, mais aussi les événements familiaux et intimes qui jalonnent le vécu de chacun sont autant d'éléments qui vont permettre de comprendre la relation qui se joue entre la ville et les individus, exprimée à travers les pratiques. Aussi, ces éléments vont permettre de saisir les ruptures et les continuités propres au phénomène de déprise qui touche les personnes vieillissantes.

Cela dit, deux types d'entretiens ont été instaurés, et tous deux n'apportent pas les mêmes éléments de réponses aux questions que l'on se pose quant à la citoyenneté.

- Les entretiens dits *in situ* se déroulent sur la promenade balnéaire. Ils permettent de récupérer des informations « sur le vif ». De cette façon, ils se rapprochent plus ou moins de la méthode du parcours commenté car la personne enquêtée est dans le cadre spatio-temporel concerné par les questions posées. Elle est interrogée sur une pratique qu'elle est en train de vivre pendant l'entretien. Les entretiens *in situ* touchent autant les résidents que les vacanciers, autant les visiteurs occasionnels que les habitués. Ainsi, est récoltée une large palette de modes d'appropriation et de modalités de présence dans la station balnéaire.
- Les entretiens à domicile se déroulent au domicile des enquêtées. Ils concernent uniquement des femmes résidentes de la commune, Dinard ou Larmor-Plage, ou dans certains cas, d'une commune limitrophe dont il a été déduit l'attractivité pour la station de référence étudiée. Cette focale sur le statut de résidente n'empêche pas la diversité des positions selon l'ancienneté, selon qu'il s'agit d'une mobilité résidentielle de début ou de milieu de retraite, etc. Le statut résidentiel a l'intérêt de pouvoir interroger la relation à la ville de façon plus générale, l'accès aux services urbains, les commerces, plus largement la vie quotidienne dont l'importance pour l'analyse du rapport à la ville des personnes âgées a été montrée par S. Alves (2011).

⁴⁵ Les quatre échelles de la citoyenneté : 1- un individu dont le comportement est typique à l'ensemble des citoyens, 2- un individu qui se reconnaît comme citoyen d'une ville en particulier, 3- un individu membre d'un groupe, dans une ville, 4- un individu, une individualité dans une ville

De plus, ces entretiens intègrent les pratiques balnéaires aux pratiques de la ville, de la même façon que les stations balnéaires voient s'interpénétrer l'espace littoral et le reste de la ville. Ainsi, on peut analyser la place et le rôle de la promenade dans les modalités de la cidadinité des femmes âgées.

Ces deux types d'entretiens posés, on peut dégager deux différences majeures : les individus concernés d'une part, et le contexte dans lequel se déroule l'entretien d'autre part. Le recueil de données sur le parcours de vie est plus conséquent dans les entretiens à domicile (temps de parole plus long, mise en confiance plus aisée). De plus, l'utilisation d'un plan, de photos, mais aussi l'enregistrement de l'entretien, mis en place lors des entretiens à domicile, ont permis de recueillir certaines données que les entretiens *in situ* n'ont pas pu récolter. Pour ces derniers, l'intérêt était de pouvoir être effectués sur un temps restreint, dans des conditions diverses, avec un grand nombre de personnes. Le protocole *in situ* est donc pensé pour que l'entretien soit plus bref : intégration de questions directives dans la grille d'entretien, pas d'enregistrement effectué, pas de présentation de plan ni de photos.

1.2. La mise en œuvre

La prise de contact est différente selon que l'entretien se passe sur le bord de mer, ou au domicile de l'enquêtée. Pour les entretiens *in situ*, les « personnes cibles » concernées par la prise de contact sont les individus catégorisés « femme à la retraite », accompagnés ou non d'autres femmes, d'hommes, d'enfants. Le banc public a constitué le support de l'ensemble des entretiens. Favorable à la discussion, symbole du confort piétonnier sur la promenade, il rend l'échange convivial. Pour certaines femmes, l'entretien s'apparentait à une expérience ludique et distrayante.

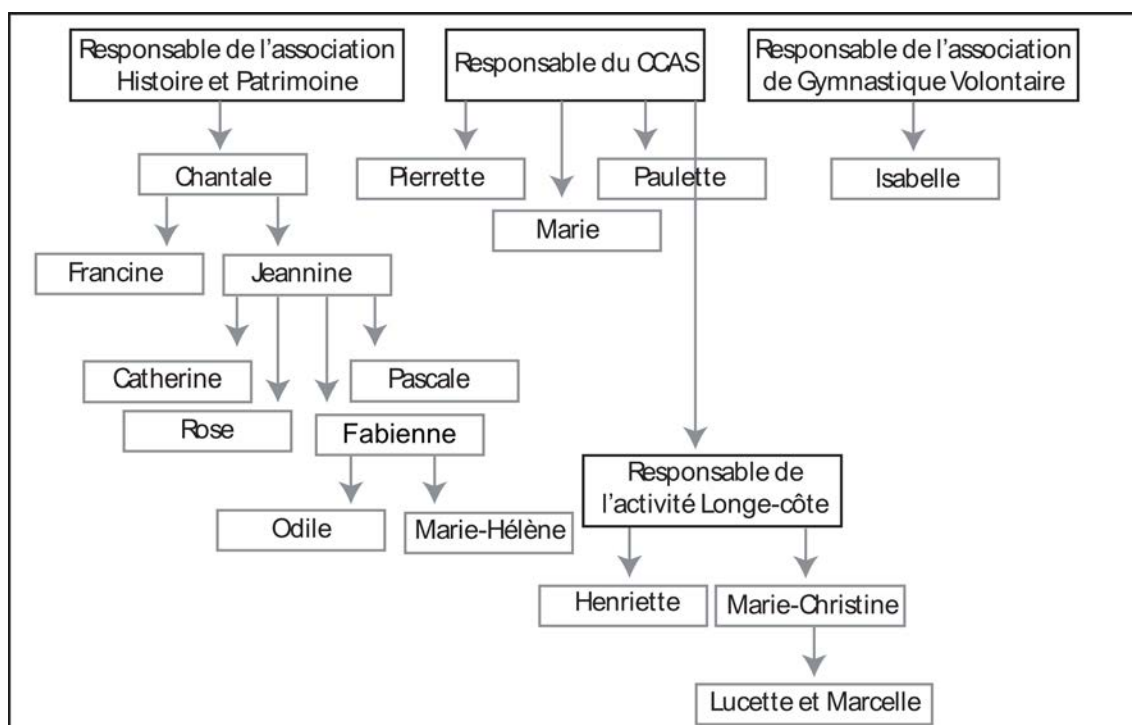
La prise de contact avec les femmes pour les entretiens à domicile s'est faite suite à une démarche auprès d'institutions et de structures associatives des communes en question. La démarche a été d'expliquer auprès des responsables administratifs l'enjeu scientifique de la recherche et de justifier l'intérêt de mener des entretiens auprès des femmes âgées. Suite à cela, le contact a été établi avec des femmes volontaires, tenues au courant de mon travail. L'échange s'est fait de deux façons : soit en contactant directement les femmes dont on avait les coordonnées, soit en étant contactée par une des femmes à qui l'on avait transmis mes coordonnées. Dans certains cas, ce protocole est un peu altéré. En effet, certaines des responsables (l'animatrice du long-côte, activité proposée par le CCAS –Centre Communal d'Action Sociale- de Dinard, ainsi que la présidente d'une association de Lorient) m'ont invitée à venir rencontrer les femmes pendant l'activité proposée par la structure pour leur

parler, de façon immersive, de mon travail et de ma recherche de femmes à interroger, et surtout pour échanger les coordonnées.

Lorsque le média institutionnel ne répondait pas à ma demande, et ceci uniquement à Larmor-Plage, les femmes interrogées ont été recrutées grâce à des individus externes à toute structures de la ville, et connaissant des femmes à la retraite susceptibles d'être volontaires pour participer à mon enquête.

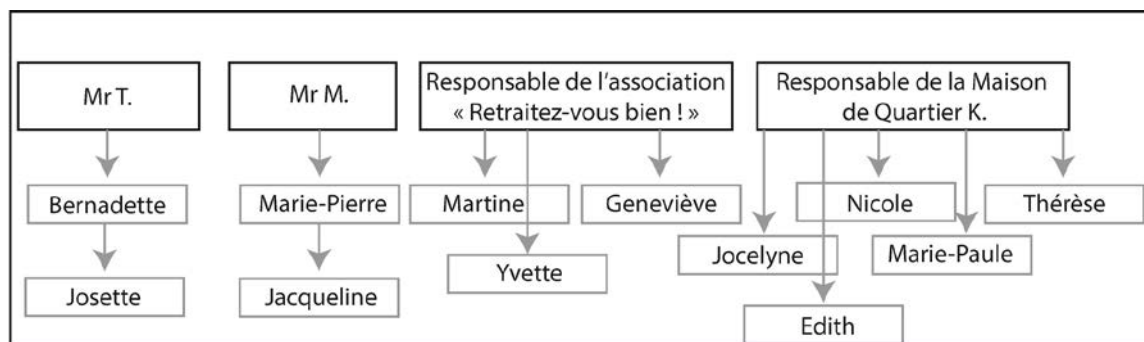
Dans tous les cas (institutionnel ou non institutionnel, en immersion ou non), un premier contact est établi afin de planifier un rendez-vous, au domicile de l'enquêtée. Par la suite, le « bouche à oreille » a permis d'étoffer la liste de femmes à interroger (Figure 17 et Figure 18).

Figure 17 : Schématisation de la prise de contact avec les femmes interrogées à Dinard



Bigo M., 2013

Figure 18 : Schématisation de la prise de contact avec les femmes interrogées à Larmor et Lorient



Bigo M., 2013

En somme, les entretiens *in situ* sont spontanés, tandis que les entretiens à domicile nécessitent la prise d'un rendez-vous. Bien que l'engagement de l'enquêtée soit effectif dans les deux cas, l'entretien à domicile implique une réorganisation de sa vie quotidienne. Ce qui explique certaines difficultés rencontrées avec des femmes qui ne semblaient pas maîtriser leur emploi du temps, celui-ci étant aux mains des aidants familiaux et professionnels : visites à domicile d'une infirmière, d'un kinésithérapeute, mais aussi de la personne qui vient « sortir » la femme de chez elle. C'est le cas d'une des femmes de Dinard qui a décalé le rendez-vous pour l'entretien au dernier moment en raison d'un changement d'horaire avec un service du CCAS qui l'accompagne au cimetière. Cette dépendance au corps médico-social, mais aussi familial, implique de revenir sur un point évoqué précédemment dans ce chapitre, celui de la difficile prise de contact avec les femmes les plus âgées. Moins présentes dans des associations de loisirs que les plus jeunes, il a fallu, pour les rencontrer, passer par des institutions médico-sociales, lesquelles opèrent un contrôle entre leurs « protégées » et les gens de l'extérieur. Les refus ont été nombreux, non pas par les femmes elles-mêmes mais bien par les acteurs institutionnels. De plus, lorsque la mise en relation a été acceptée, toujours par l'acteur institutionnel, elle a fait suite à une sorte de présélection surprenante qui comparait les femmes entre elles selon qu'elles étaient plus ou moins « intéressantes ». Autrement dit, ces femmes n'ont pas de lien direct avec l'extérieur, mais toujours à travers les individus qui gèrent leur relation au monde.

Les questions du guide d'entretien (plus proche d'un questionnaire fermé pour les entretiens *in situ*) sont calibrées selon deux temps relatifs à la vie de l'individu : le temps long et le temps court. Le tableau 12 explicite la structure des entretiens, *in situ* et à domicile, selon le temps long et le temps court (les guides d'entretien sont en annexes 6 et 7).

Tableau 13 : Structure des entretiens *in situ* et à domicile

			Entretien <i>in situ</i>	Entretien à domicile
	Rapport au temps	Thème principal	Données récoltées	
1	Temps long	Le parcours de vie	Provenance géographique et ancienneté dans la commune Explications du choix de résidence ou de lieux de vacances	Parcours résidentiel antérieur par rapport au lieu de résidence actuel Événements familiaux, de santé, etc., qui ont jalonné ce parcours
2	Temps court	Les pratiques dans la ville	<i>Pas de question relative aux pratiques dans la ville</i>	Les pratiques de la ville : lieux fréquentés, motivations, accompagnant.e, période Les rencontres dans l'espace public L'utilisation de la voiture Les lieux préférés et évités L'itinéraire défini par l'interrogée, en s'appuyant sur un plan de la ville
3		Les pratiques sur le bord de mer	La finalité de la venue sur le bord de mer Les périodes privilégiées Les lieux préférés et évités sur le bord de mer Les rencontres, les interactions imprévues Les pratiques connectant la ville et la promenade	Les pratiques sur le bord de mer : lieux fréquentés, motivations, accompagnant.e, période Les rencontres sur la promenade Les commentaires sur des photos du bord de mer
4	Temps long	La perception de la vieillesse	<i>Pas de question sur la perception de la vieillesse</i>	Comprendre ce qu'est la vieillesse pour l'individu Les événements constitutifs de la vieillesse

Bigo M., 2013

Ainsi, les questions relatives au temps court concernent les pratiques et les représentations, tandis que les questions sur le temps long regroupent plutôt des éléments explicatifs, ou compréhensifs, de ces pratiques.

Les données ainsi obtenues pour les entretiens *in situ* vont permettre de fournir des informations quant :

- à la possibilité de rencontres sur la digue, à la préférence de fréquentation plutôt lors des périodes d'animation ou de calme, de confrontation sociale ou d'entre-soi. Ceci répond à l'indicateur *imprévu des rencontres* du rapport à l'urbanité ;
- au positionnement des lieux préférés par rapport à la centralité, autre indicateur ;
- à la pratique de la *flânerie*, indicateur du rapport à l'urbanité, mais aussi à *l'accessibilité aux services urbains*, autre indicateur, en analysant la finalité de la présence sur la digue ;
- au rapport aux pairs, deuxième dimension de la cidadinité en révélant *l'accompagnement* avec lequel se fait la pratique de la digue ainsi que les probables *rencontres de connaissances* ;
- au rapport au passé, selon que des *pratiques passées* sont évoquées ou non, et selon des remarques liées à des *changements relatifs à l'espace de bord de mer*.

Quant aux entretiens à domicile, ils donnent des informations similaires aux entretiens *in situ*. Néanmoins, on peut ajouter que les différentes dimensions de la citoyenneté sont analysées, non seulement dans la pratique du bord de mer, mais aussi dans celles de la ville dans sa globalité. Ainsi, le rapport à l'urbanité se joue dans les pratiques de la ville, en général, tout comme le rapport aux pairs et le rapport au passé. De plus, la collecte d'informations sur le parcours de vie est plus étoffée dans les entretiens à domicile que dans les entretiens *in situ*.

2. L'échantillon enquêté par entretien

2.1. L'échantillon des entretiens *in situ*

Sur l'ensemble des deux sites, 52 entretiens *in situ* ont été réalisés dont 30 à Dinard et 22 à Larmor-Plage. Ils ont eu lieu sur différentes promenades balnéaires mais les tronçons dits « principaux » sont ceux sur lesquels le plus d'entretiens a été réalisé en raison de la fréquentation plus importante sur ces tronçons (Figure 19 et Figure 20).

Les femmes de l'échantillon ont été soit seules (n=35), soit accompagnées d'un homme (n=12), ou d'une autre femme (n=5) (Tableau 14). Sur l'échantillon total, les tranches d'âges inférieures à moins de 85 ans concernent un nombre de femmes à peu près équivalent. Après 85 ans, le nombre de femmes interrogées est beaucoup plus faible. Cependant, il y a une différence entre les sites de Dinard et Larmor. Dans le premier site, le nombre de femmes interrogées va decrescendo avec l'avancée en âge. Dans le deuxième site, la tranche d'âge 76-85 ans est celle qui regroupe le plus de femmes (Tableau 15).

Tableau 14 : Type de femmes interrogées *in situ* sur les deux sites

	Dinard	Larmor	Total
une femme seule	19	16	35
une femme avec un homme	7	5	12
une femme avec une autre femme	4	1	5
total	30	22	52

Bigo M., 2013 – Source : enquête 2012-2013

Tableau 15 : Tranches d'âge des femmes interrogées *in situ*

Age	Dinard	Larmor	Total
60-65	10	4	14
66-75	8	4	12
76-85	6	9	15
Plus de 85	5	3	8
NC	1	2	3

Bigo M., 2013 – Source : enquête 2012-2013

Figure 19 : Localisation des entretiens *in situ* à Dinard



Bigo M., 2014 – Source : fond de carte OpenStreetMap

Figure 20 : Localisation des entretiens *in situ* à Larmor-Plage



Bigo M., 2014 – Source : fond de carte OpenStreetMap

2.2. L'échantillon des entretiens à domicile

Les femmes interrogées à domicile sont au nombre de 29 : 17 à Dinard et 12 à Larmor/Lorient⁴⁶. La moyenne d'âge est de 73,3 ans (74 à Dinard et 71,8 à Larmor/Lorient) (Tableau 16). Comme expliqué plus haut, la prise de contact avec les femmes les plus âgées a soulevé la question de la dépendance aux acteurs institutionnels et familiaux. Cependant, les intermédiaires ne sont pas les causes uniques d'une faible part de femmes de plus de 85 ans dans l'échantillon. En effet, sans intermédiaire, la mise en relation s'est révélée tout aussi complexe. C'est le cas d'une immersion réalisée dans une association de loisirs de Lorient et visant à rentrer en contact avec des femmes volontaires pour participer à l'enquête. La quasi-surdité de certaines, l'air absent et le visage fermé des autres ont rendu inutiles les tentatives de communication. Ici, le déclin corporel est synonyme de déclin relationnel. Pourtant, si l'on veut appréhender le rapport à la ville des femmes vieillissantes, il serait justement nécessaire de saisir le rapport de celles qui semblent ne plus avoir de relation au monde afin de comprendre comment s'inscrit dans la ville cette forme de détachement de soi par rapport aux autres.

Tableau 16 : Nombre de femmes interrogées selon la tranche d'âge dans les entretiens à domicile

Tranche d'âge	Dinard	Larmor/Lorient	Total
60-64	2	3	5
65-69	1	3	4
70-74	5	2	7
75-79	4	2	6
80-84	3	1	4
85-89	1	0	1
90 et +	1	1	2
Total	17	12	29
Moyenne d'âge	74	71,8	73,3

Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

Les 29 femmes de l'échantillon appartiennent à des catégories sociales différentes. Néanmoins, si l'on s'appuie sur les Professions et Catégories Sociales (PCS) définies par l'Insee, on apprend simplement que les femmes interrogées appartiennent à la catégorie n°7 « retraité ». Le tableau 17 présente alors les PCS des femmes avant qu'elles n'arrivent en retraite. On note une majorité de professions intermédiaires, mais aussi un nombre relativement important d'employées, à Larmor, et de femmes sans activité, à Dinard.

⁴⁶ A Larmor, l'enquête par observation se limite au bord de mer de la commune de Larmor même. Néanmoins, l'échantillonnage des entretiens s'étend à la commune de Lorient, limitrophe.

Tableau 17 : Professions et Catégories Sociales avant la retraite des femmes interrogées

Professions et Catégories Sociales	Dinard	Larmor/Lorient	Total
1. agricultrice	0	0	0
2. artisane, commerçante, chef d'entreprise	2	0	2
3. cadre et profession intellectuelle supérieure	1	0	1
4. profession intermédiaire	6	4	10
5. employée	1	6	7
6. ouvrière	1	1	2
7. retraitée	-	-	-
8. sans activité	6	1	7
Total	17	12	29

Bigo M., 2014 – source : enquête 2012-2013

La limite de ce tableau est double. Premièrement il ne rend pas compte que les femmes interrogées ont pu travailler à un moment de leur vie et arrêter par la suite. Dès lors que l'on s'intéresse aux PCS des femmes lors de leur dernière activité professionnelle, pour celles qui en ont eu une au cours de leur vie, le nombre de femmes sans activité est largement plus faible (2 au lieu de 7). Deuxièmement ce mode de présentation des PCS fait l'impasse sur l'activité de « conjointe collaboratrice ». Officialisé en 1982, ce statut n'a pas toujours bénéficié aux femmes alors que celles-ci ont, dans les faits, travaillé et participé à une tâche rémunératrice pour le foyer. Ainsi, parmi les 6 femmes « sans activité » à Dinard, 4 d'entre elles sont conjointes collaboratrices.

Les problèmes soulevés pour une simple présentation des classes sociales de l'échantillon qui tend finalement à être un exercice complexe, sont révélateurs de la hiérarchisation inhérente aux rapports sociaux de sexe constitutive du monde du travail. On a là un préambule à ce qui se posera dans la suite de la thèse.

Cela dit, pour se faire une idée du niveau de vie socioéconomique des femmes de l'échantillon, on peut compléter le premier tableau présenté en prenant connaissance de la PCS du conjoint, quand elle est connue, pour celles qui sont ou ont été en couple (Tableau 18). On ne remarque aucun homme sans activité, et les cadres « hommes » sont bien plus nombreux que les cadres « femmes ».

Le profil qui se dégage à Dinard est un niveau socioéconomique relativement élevé lié en particulier à l'activité du conjoint (sur les activités des 11 conjoints recensés, 7 ont été cadres) mais aussi à l'activité des femmes qui ont occupé une profession intermédiaire.

A Larmor, le niveau socioéconomique est plus modeste. Aucun conjoint n'est cadre et les femmes ont, pour moitié, été employées.

Tableau 18 : Professions et Catégories Sociales avant la retraite des conjoints des femmes interrogées

Professions et Catégories Sociales	Dinard	Larmor/Lorient	Total
agriculteur	0	0	0
artisan, commerçant, chef d'entreprise	1	1	2
cadre et profession intellectuelle supérieure	7	0	7
profession intermédiaire	1	2	3
employé	2	2	4
ouvrier	0	1	1
sans activité	0	0	0
Total	11	6	17

Bigo M., 2014 – source : enquête 2012-2013

Conclusion du chapitre 3

L'étude de la citadinité des femmes âgées sur les promenades balnéaires implique ici la mise en œuvre d'une méthodologie d'enquête qui combine différentes techniques : des techniques d'observations sur les promenades balnéaires et des techniques d'entretiens avec des femmes âgées. La délimitation du terrain d'enquête, que sont deux communes littorales bretonnes : Dinard, en Ille-et-Vilaine, et Larmor-Plage, dans le Morbihan, a résulté d'un besoin de rattacher la citadinité à des dimensions matérielles et sociales concrètes de l'espace urbain afin d'analyser finement le rapport des individus à l'espace. Plus précisément, ce sont les promenades balnéaires qui ont été choisies dans ces communes, un choix qui s'est fait par l'appréciation d'une diversité de caractéristiques relatives à l'urbanité et à la *walkability* des espaces. La variabilité de ces caractéristiques est essentielle dans le choix des terrains. L'importance donnée à la matérialité des espaces fait d'ailleurs écho au travail de P. Jackson (2000) qui plaide pour une « rematérialisation » de la géographie sociale et culturelle (*rematerializing social and cultural geography*).

Cette méthodologie d'enquête se conjugue à un échantillon d'enquête qui diffère selon qu'il s'agit des techniques d'observation ou des techniques d'entretien. Étant donné que les techniques d'observation présentées se fondent sur ce qui est visible dans les espaces observés, la distinction entre les individus selon l'âge et le sexe, les deux seules caractéristiques individuelles récoltées dans le cas des observations, procède d'une catégorisation. Les observations par balayage distinguent les femmes âgées du reste des usagers, tandis que les observations par suivi distinguent les femmes âgées entre elles, selon leur âge estimé. Cette catégorisation des individus lors des observations a cela de particulier qu'elle est autant le travail de l'enquêteur qui veut distinguer, différencier, classer les individus observés, que celui du piéton qui, en permanence, catégorise ceux avec qui il est en interaction. De fait, la catégorisation réalisée dans le cadre de l'enquête n'est autre que ce qui se passe réellement dans l'espace public.

Concernant l'échantillon des personnes rencontrées en entretien, il s'est fait par le biais d'acteurs institutionnels et non institutionnels. Nous avons vu que la difficulté à avoir un échantillon représentatif de la population enquêtée reflète la place que l'on donne aux femmes âgées dans la société.

Les données récoltées ont pour objectif de renseigner sur les trois dimensions de la citoyenneté détaillées dans le chapitre précédent : le rapport à l'urbanité, le rapport aux pairs, et le rapport au passé. Les techniques d'observations renseignent uniquement sur le rapport à l'urbanité et le rapport aux pairs. La première dimension s'observe avec les indicateurs d'urbanité (densité, diversité, imprévu des rencontres, accès aux services urbains) et la place des femmes âgées par rapport à ces indicateurs. La deuxième dimension s'observe avec la présence ou non d'accompagnant.e.s, mais aussi le rôle que cet.te accompagnant.e donne aux femmes âgées. Les techniques d'entretien renseignent sur les trois dimensions de la citoyenneté grâce aux discours des femmes sur leurs pratiques de la promenade balnéaire, et plus généralement de leur ville de résidence. En plus du rapport à l'urbanité et du rapport aux pairs, le rapport au passé sera étudié selon l'expérience vécue passée dans la ville.

Le tableau synthétique suivant (Tableau 19) croise les trois dimensions de la citoyenneté et leurs indicateurs, avec les quatre techniques de recueil de données utilisées en indiquant à chaque fois le nombre d'individus concerné par la technique.

Il fait apparaître une diagonale, descendante de gauche à droite qui révèle que le nombre de dimensions et d'indicateurs renseignés décroît inversement au nombre d'individus impliqués dans la technique. Aux extrémités de la diagonale on retrouve, d'un côté, le balayage (5750 individus pour 2 dimensions et 4 indicateurs renseignés), et de l'autre côté les entretiens au domicile des enquêtées (29 individus pour 4 dimensions et 8 indicateurs renseignés). De plus, la difficulté à atteindre les individus pour la constitution de l'échantillon de l'enquête augmente inversement aux nombres d'individus concernés et nécessaires à l'enquête. Le balayage qui ne présente aucune difficulté nécessite un grand nombre d'individus pour donner des résultats ; à l'opposé, la constitution de l'échantillon des entretiens à domicile s'est révélée complexe mais nécessite un nombre d'individus bien inférieur à celui du balayage en raison d'être une étude qualitative. Enfin, le caractère qualitatif augmente à mesure que la technique d'enquête fait participer, consciemment, les individus.

Tableau 19 : Synthèse des différents éléments récoltés selon les techniques d'enquête et leur apport à l'appréhension des indicateurs de citoyenneté

Les trois dimensions de la citoyenneté			Indicateurs	Balayage (5750 ind.)	Suivis (337 ind.)	Entretiens <i>in situ</i> (52 ind.)	Entretiens à domicile (29 ind.)
Le rapport à l'urbain	Imprévu rencontre		Part des femmes âgées selon les temporalités, le degré de densité et de diversité sociale	Interactions sociales	Rencontres ; calme ou animation ; matin ou après-midi	Rencontres ; temporalités	
	Centralité		Part des femmes âgées sur la promenade principale et secondaire et différenciation des zones	Présence dans les zones centrales	Lieux préférés	Itinéraire ; lieux préférés, lieux évités	
Le rapport aux pairs	Flânerie		Posture à l'arrêt	Rythme de marche, nombre d'arrêts, temps d'arrêts ; activités, finalités de la digue	La finalité de la présence ; matin ou après-midi		
	Accessibilité aux services urbains			Accès aux bars, consommation	La finalité de la présence	Les pratiques dans la ville	
	L'accompagnement		La composition des groupes comprenant au moins une femme âgée	L'accompagnant.e	L'accompagnant.e		
Le rapport au passé	Les rencontres de connaissances			Interactions sociales Connaissance	Connaissances		
	Connaissances des évolutions dans et de la ville				Réactions effectives face aux changements sur la digue	Réactions effectives face aux changements dans et de la digue, la ville	
	Soi dans la ville au passé				Pratiques passées sur la digue	Pratiques passées sur la digue et dans la ville	

Bigo M., 2013

Conclusion de la partie 1

Les enjeux sociétaux que posent le vieillissement et la féminisation de la population nous a amené à formuler des questionnements nécessitant l'articulation de différentes entrées théoriques et thématiques : les espaces urbains littoraux, les femmes âgées, la citoyenneté.

- **Les espaces urbains littoraux**, en Bretagne, sont particulièrement concernés par le vieillissement et la féminisation de la population en raison des mobilités résidentielles des retraités séduits par le cadre de vie balnéaire. Les promenades balnéaires aménagées lors de l'édification des stations au 19^e siècle se révèlent être de véritables espaces laboratoires pour l'analyse des pratiques des femmes âgées tant leur organisation théâtrale exacerbe le rapport à l'autre, par ailleurs constitutif des espaces publics urbains. On se pose la question du rôle des critères d'urbanité caractéristiques des promenades balnéaires, entre mer et ville, et de ceux de la *walkability*, favorisant la marche des personnes âgées.
- **Les femmes âgées**, ou plutôt la vieillesse des femmes est un objet scientifique qui a longtemps été mis de côté par les sociologues. Aujourd'hui on s'interroge sur la persistance de la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe après la retraite et des recherches s'établissent pour appréhender l'organisation de la vie des femmes à l'heure de la vieillesse. Largement plus nombreuses que les hommes, les femmes âgées sont aussi bien plus souvent veuves et dans des situations économiquement délicates. Leur place en ville doit pouvoir leur assurer leur place dans la société et par là leur inclusion sociale afin que la vieillesse ne soit pas synonyme de repli sur l'espace du domicile. La déprise, processus de vieillissement qui met un point d'honneur à révéler ce sur quoi les individus gardent prise, permet dans cette recherche d'appréhender de quelle façon les réajustements des activités à la vieillesse influencent la présence en ville des femmes âgées.
- **La citoyenneté** des femmes âgées doit donc se penser en termes d'évolution au cours du vieillissement en plus qu'en termes de diversité selon les femmes. Cette notion, qui fait référence à une relation entre la ville et l'individu, interroge les pratiques de la ville dans leur façon d'être ou non inclusives. Elle amène, de plus, à mettre le rapport à l'autre, l'expérience de la confrontation aux autres usagers de la ville au cœur de

l'analyse des pratiques des femmes âgées, comme révélateurs d'une appropriation, d'un ancrage dans l'espace. Dans cette recherche, la promenade balnéaire est posée comme un cadre prototypique de citoyenneté pour les femmes âgées en raison de ses qualités matérielles et sociales relatives aux aménagements piétons favorables à la marche (*walkability*) et à sa densité et sa diversité sociales propices aux rencontres. On cherche à enrichir la citoyenneté avec la notion de déprise pour mieux saisir les modalités de pratique des femmes âgées.

Les différentes entrées de la thèse se croisent et se répondent afin de former l'ossature de cette recherche et des questions qu'elle soulève. Le protocole méthodologique mis en place pour y répondre place inévitablement les pratiques des femmes âgées au centre. On veut observer les pratiques *in situ*, sur les promenades balnéaires, et on veut connaître les pratiques des femmes en les interrogeant, en les laissant s'exprimer sur ce qu'elles font en ville, ce qu'elle y apprécie, et sur la manière dont elles font l'usage de la promenade. De cette façon, le protocole méthodologique s'inscrit pleinement dans la géographie sociale, d'autant plus que la combinaison des notions de citoyenneté et de déprise permette de considérer les femmes âgées comme actrices dans l'espace de leurs pratiques.

Partie 2

Les femmes âgées sur les promenades balnéaires : de l'observation des pratiques aux discours

Cette partie est consacrée à l'analyse des pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires. On veut saisir ici les pratiques des femmes dans leurs modalités spatiales, temporelles ainsi que dans le rapport à l'autre. Autrement dit, que font les femmes âgées sur les promenades balnéaires ? Quelles sont les caractéristiques des espaces pratiqués ? Quelles temporalités de pratique ? Et pour quelle expérience des autres qui font partie de cet espace et de ce temps de pratique ?

La cidadinité est une façon d'être en ville, une façon d'être qui inscrit l'individu dans la ville, parmi les autres, différemment selon que celui-ci se confronte aux autres usagers, qu'il participe aux grands temps sociaux, qu'il tire des avantages de la centralité (*rapport à l'urbanité*). Mais la cidadinité est aussi une façon d'être en ville qui se définit par le rôle que l'on se donne et la fonction donnée à la présence en ville selon que l'on soit accompagné, seul, avec ou sans enfant (*rapport aux pairs*). Enfin, la cidadinité se caractérise selon le poids du passé dans les pratiques (*rapport au passé*).

En s'appuyant sur les données issues de l'ensemble des techniques de recueil de données sur le terrain, les dimensions de la cidadinité seront analysées de trois façons, correspondant aux trois chapitres qui composent cette deuxième partie. Tout d'abord, l'objet du chapitre 4 sera de différencier les pratiques des femmes âgées de celles des autres usagers présents sur les promenades observées. Les observations réalisées par balayage et par suivi serviront à **interroger les classes d'âge et le sexe** dans ce qui fait la pratique. Ensuite, les pratiques seront analysées en opérant une différenciation entre les femmes âgées selon la classe d'âge, à partir des observations par suivis et des entretiens sur la digue. Ce sera l'objet du chapitre 5 qui, de cette façon, s'attachera à saisir la cidadinité **selon le stade de vieillissement**. Enfin, le

chapitre 6 repose uniquement sur les discours des femmes extraits des entretiens réalisés à domicile, en les mettant en relation avec les chapitres qui précèdent. Ce dernier chapitre interroge la citoyenneté selon l'âge mais aussi **selon d'autres paramètres individuels** et replace l'espace de la promenade dans l'espace de la ville.

Chapitre 4

La promenade balnéaire : « faire ville » au bord de l'eau

Ce chapitre, premier de la deuxième partie de la thèse, s'appuie très largement sur les résultats des observations par balayage et par suivi, et dans une moindre mesure sur les résultats issus des entretiens *in situ*. L'objet est de dresser un tableau de la promenade balnéaire et de sa pratique par les femmes âgées.

Pour cela, le chapitre s'organise en trois sections, et reprend le triptyque annoncé dans le premier chapitre de la thèse : l'espace littoral, les femmes âgées, la citoyenneté. La première section est consacrée à définir l'urbanité spécifique aux promenades balnéaires du terrain d'étude. Il est nécessaire pour la suite car l'enjeu ici est de dépeindre les espaces observés pour les mettre ensuite en relation avec les pratiques des femmes âgées. Les femmes âgées observées sont distinguées ici des autres individus, d'âge et/ou de sexe différents. Il ne s'agit donc pas de différencier les femmes âgées entre elles, selon l'âge, mais bien de distinguer, dans ce chapitre, les femmes âgées observées des autres usagers de la promenade. La deuxième section décrit la répartition spatiale et temporelle de ces femmes âgées ainsi que les modalités du rapport à l'autre sur la promenade. Enfin, la troisième section s'intéresse à détailler les pratiques des femmes sur la promenade en termes de déambulation et de sociabilités.

Rappelons que l'analyse des pratiques des femmes âgées ne relève pas d'un positionnement qui postule des différences « naturelles » entre les hommes et les femmes, mais bien qui cherche à dégager des caractéristiques dans les pratiques des femmes.

I. Les caractéristiques d'une urbanité balnéaire

Cette première section du chapitre s'attache à montrer la singularité de l'urbanité balnéaire, comme elle a été observée lors du travail de terrain, définie par une opposition entre mer et ville où les individus « font ville » au bord de l'eau.

1. Des indicateurs d'urbanité bien présents

1.1. Les lieux de l'urbanité

Les résultats des observations par balayage⁴⁷ confirment ce qui était posé *a priori* lors du choix des terrains, autrement dit, les indicateurs d'urbanité tels que l'accès à des services, défini par un front de mer commercial, ainsi que la proximité du centre-ville, équivalent à une forte fréquentation générale. La présence de ces indicateurs varie selon les tronçons⁴⁸, et au sein des tronçons, selon les zones observées. Les tronçons principaux réunissent des services de consommation (bars et restaurants), des animations (jeux pour enfants sur la plage), et une proximité avec le centre-ville, les transports en commun, les parkings, l'office de tourisme, etc. Les tronçons secondaires sont plus isolés, et, uniquement à Larmor, principalement résidentiels. Cette variabilité des indicateurs morphologiques et fonctionnels de l'urbanité semble avoir des conséquences sur la fréquentation générale. Ainsi, à Dinard comme à Larmor, la fréquentation moyenne, toute période confondue, observée sur le tronçon principal, est proche du double de celle observée sur le tronçon secondaire (200 individus contre 134 à Dinard ; 104 individus contre 54 à Larmor).

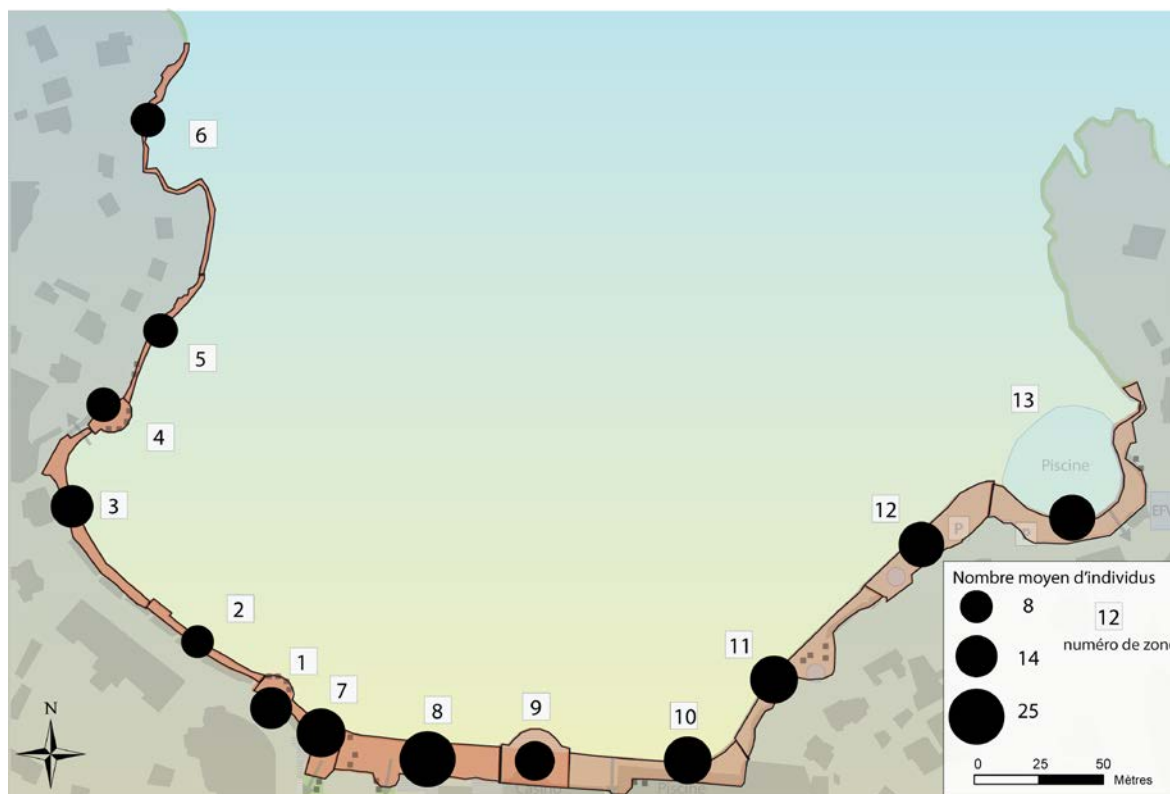
La densité de fréquentation est alors plus forte sur les tronçons principaux, et, au sein de ces tronçons, dans les zones centrales, c'est-à-dire dans des espaces qui concentrent les services et l'accès direct au centre-ville. À Dinard, sur le tronçon Casino, la fréquentation de la digue se concentre en zone 8 où les observations comptent en moyenne 25 individus, et dans laquelle on trouve les cafés, restaurants et marchands ambulants. Sur l'ensemble des autres zones, la fréquentation est plus élevée à l'est qu'à l'ouest. Comme cela a déjà été montré dans la présentation des terrains d'étude, l'est correspond à la partie du tronçon bénéficiant de services de loisirs (piscine couverte, piscine d'eau de mer extérieure, école de voile, jeux pour enfants), d'une entrée sur un parking, et de connexions avec la ville. Ces zones ont une fréquentation moyenne allant de 13 individus (en zone 9) à 18 individus (en zone 13). A

⁴⁷ Se référer au chapitre 3 pour le détail de cette méthode d'observation.

⁴⁸ Selon qu'ils soient principaux ou secondaires, les tronçons ne sont pas situés de la même façon par rapport au centre-ville et proposent plus ou moins de services balnéaires (confort, sécurité, etc.) Se référer au chapitre 3.

l'opposé, l'ouest de la promenade est dépourvu de service et une seule connexion avec la ville a été recensée. Les zones de l'ouest de la promenade connaissent la plus faible fréquentation moyenne : 9 individus en moyenne pour les zones 4, 5 et 6, et 8 individus en moyenne pour la zone 2 (Figure 21).

Figure 21 : Fréquentation générale par zone sur le tronçon « Casino » à Dinard



Bigo M., 2014 – Source : données d'enquête 2011-2012

A Larmor, sur le tronçon Maria, le tronçon principal, la fréquentation moyenne est plus importante dans les zones 1 à 5, qui sont à proximité des restaurants et de l'accès au centre-ville. La fréquentation moyenne la plus forte est observée en zone 3 (21 individus en moyenne). Dans les zones 6 à 10, où il n'existe ni service ni connexion avec la ville, la fréquentation moyenne est plus faible et descend jusqu'à 4 individus en moyenne pour la zone 10 (Figure 22).

Figure 22 : Fréquentation générale par zone sur le tronçon « Maria » à Larmor



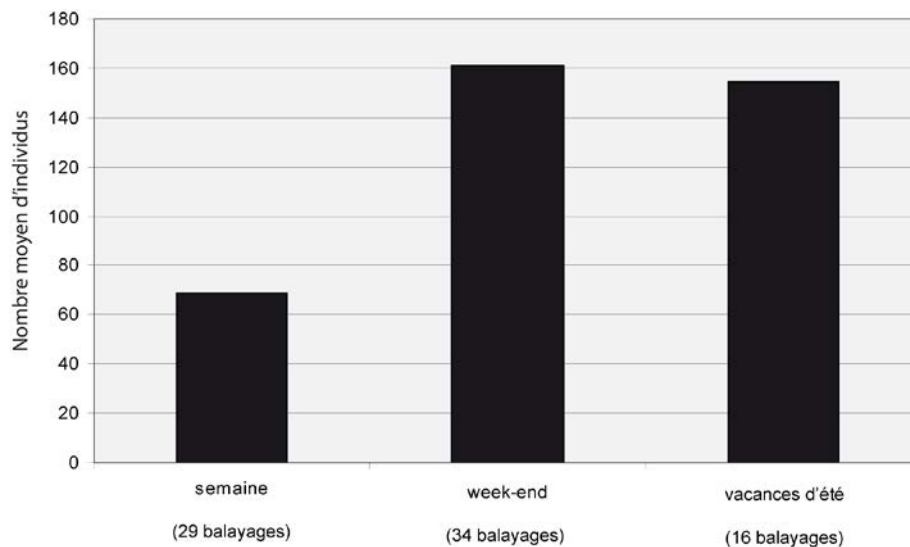
Bigo M., 2014 – Source : données d'enquête 2011-2012

1.2. Les temps de l'urbanité

La différence de fréquentation selon les lieux de la promenade doit se comprendre aussi en fonction des temps de fréquentation. En effet, selon les périodes d'observation, la fréquentation moyenne varie et nous verrons qu'elle confirme même l'attractivité des lieux centraux.

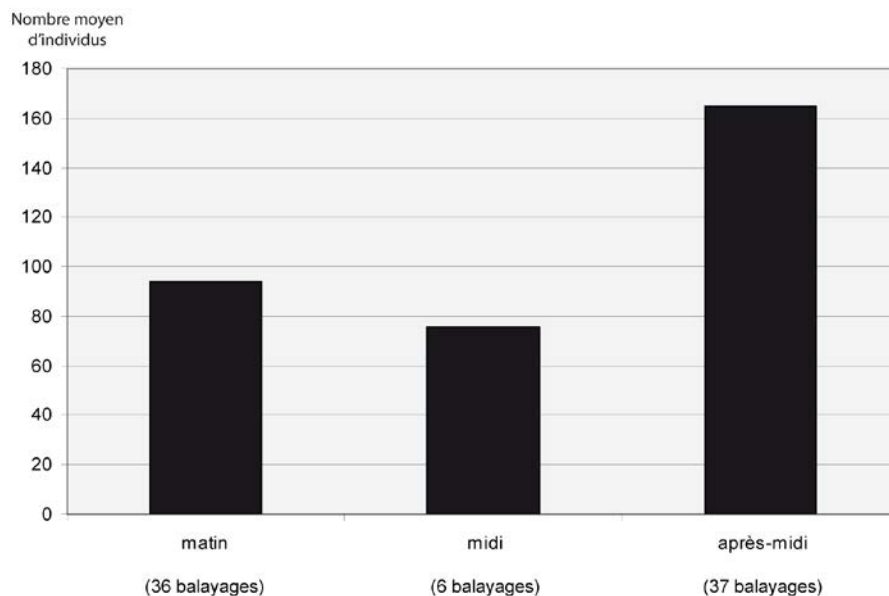
Les périodes d'observation sont regroupées en trois périodes annuelles : semaine, week-end et vacances d'été (période pendant laquelle les jours de semaine et les week-ends ne sont pas distincts), et en trois périodes journalières : matin, midi, après-midi. Le nombre moyen d'individus est plus faible les jours de semaine que les jours de vacances d'été et que les week-ends : respectivement 68, 154 et 161 individus en moyenne sur l'ensemble des observations de chaque période (Figure 23). Au sein de chaque grande période (semaine, week-end, été), les après-midi sont toujours plus fréquentés que les matinées ou le temps du midi : respectivement 164, 94, et 75 individus en moyenne (Figure 24).

Figure 23 : Nombre moyen d'individus par période annuelle sur l'ensemble des tronçons observés par balayage



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Figure 24 : Nombre moyen d'individus par période journalière sur l'ensemble des tronçons observés par balayage



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

En somme, pour un même lieu, la plus faible fréquentation des matins de semaine réduit le degré d'urbanité du fait qu'elles n'offre pas les mêmes opportunités de rencontres et d'expérimentation de l'imprévu, contrairement aux dimanches ou samedis après-midi. C'est dans la foule que l'on connaît le mieux l'anonymat spécifique aux espaces urbains, et c'est cette foule qui permet de « voir sans être vu » (Pennec, 2006), autrement dit d'être parmi les autres sans avoir à justifier de sa présence. Pour les personnes âgées, sortir de chez soi pour

aller sur la promenade, dans la foule, est un moyen de voir des gens et d'être pleinement dans la ville. D'autant plus que les zones les plus densément fréquentées correspondent aux zones où les critères de la *walkability* sont les mieux représentés. Ainsi, la promenade balnéaire semble proposer des espaces et des temps de pratiques dans lesquels l'individu âgé peut aisément marcher et faire des rencontres par sa simple présence parmi les autres usagers. L'expérience de l'altérité a d'ailleurs été résumée de la façon suivante « Il y a de tout, de toutes les formes, de toutes les tailles... » lors d'un entretien exploratoire sur la promenade, par une femme qui décrivait ce qu'elle voyait depuis le banc où elle était assise.

2. Des indicateurs d'urbanité spécifiques à la promenade balnéaire

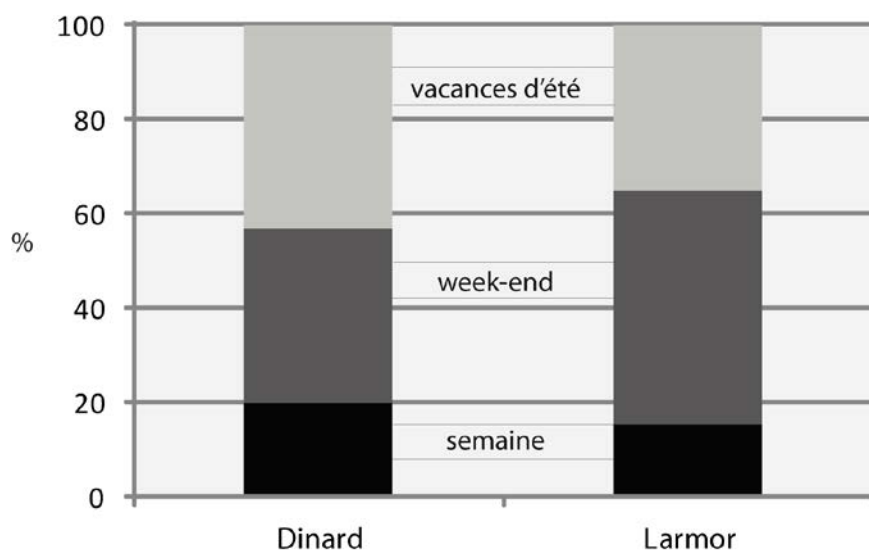
Bien que l'espace de la promenade semble se rapprocher des critères d'une urbanité classique, nous allons voir ici qu'elle n'en est pas moins singulière.

2.1. Les temporalités de l'urbanité balnéaire

Les temps de fréquentation de la promenade enregistrent, comme on l'a vu, une affluence variable qui façonne l'urbanité de la promenade. Mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse ici, une affluence qui correspond aux temporalités touristiques et donc qui révèle l'attractivité touristique des sites observés. En effet, le pic de fréquentation se situe pendant les périodes des vacances d'été à Dinard (331 individus en moyenne), alors que ce sont les week-ends à Larmor qui regroupent près de la moitié de la fréquentation totale moyenne (177 individus en moyenne) (Figure 25). En mettant la fréquentation moyenne en relation avec la capacité d'accueil touristique qui est bien supérieure à Dinard en comparaison avec celle de Larmor⁴⁹, on peut en déduire que les séjours à Dinard sont de plusieurs jours, pendant l'été, alors qu'à Larmor il s'agit plutôt d'une venue à la journée, le samedi ou le dimanche.

⁴⁹ En 2012, Dinard avait une capacité de 884 chambres d'hôtel et 1531 emplacements de camping. La même année, Larmor-Plage avait sur son territoire 111 chambres d'hôtel et 538 emplacements de camping.

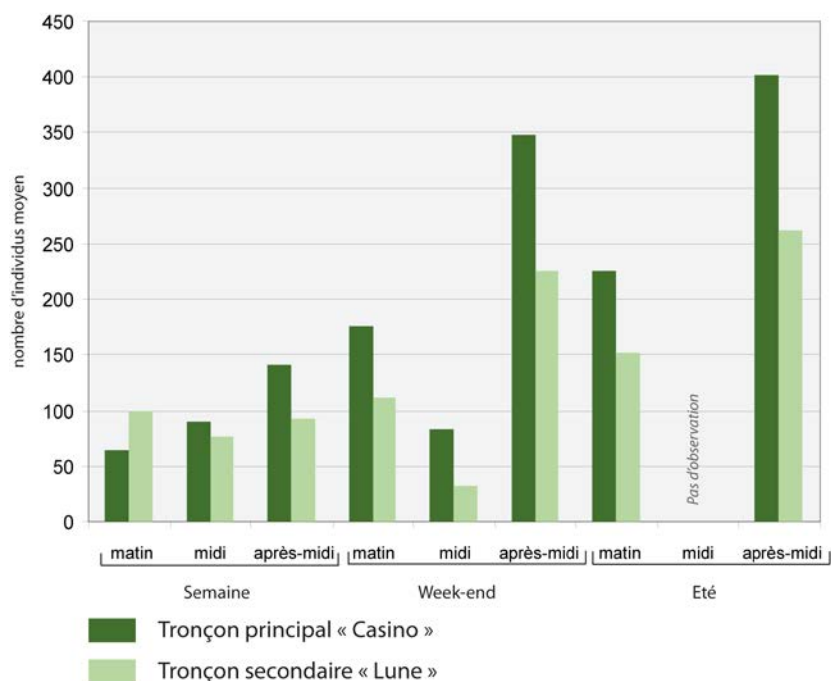
Figure 25 : Part de la fréquentation par période dans la fréquentation totale selon le site.



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

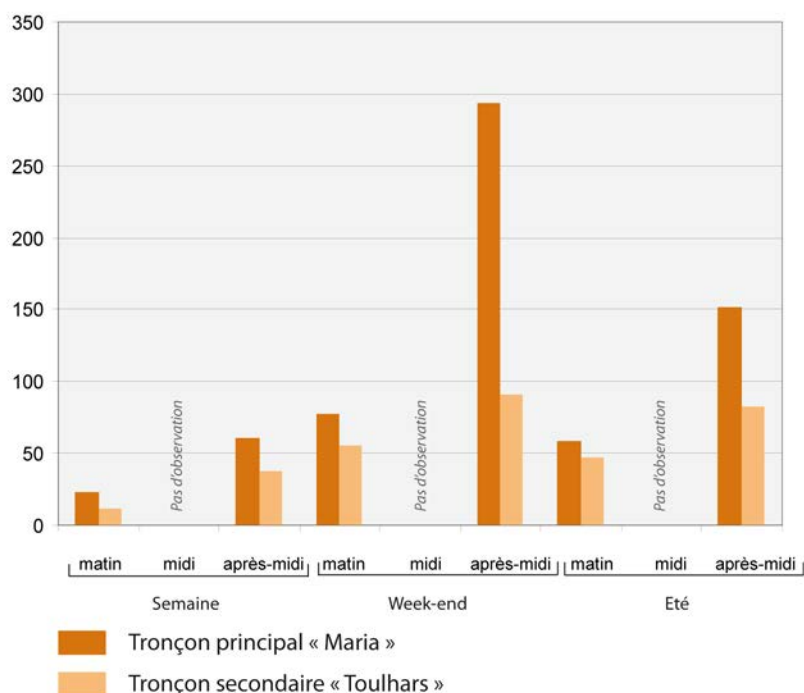
De plus, si au point précédent nous avons vu que le tronçon secondaire est toujours celui où le nombre d'individus est le plus faible, il faut ajouter la différence se creuse tout particulièrement lors des pics de fréquentation. Ainsi, les périodes de week-end, à Larmor, et celles des vacances d'été, à Dinard, observent un écart allant parfois du simple au triple entre les tronçons principaux et secondaires. Par exemple, lors des après-midi de week-ends, à Larmor, on compte en moyenne près de 300 individus sur « Maria » (tronçon principal), et moins d'une centaine à « Toulhars » (tronçon secondaire) (Figure 26 et Figure 27).

Figure 26 : Fréquentation par nombre d'individus sur les tronçons principal et secondaire à Dinard



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Figure 27 : Fréquentation par nombre d'individus sur les tronçons principal et secondaire à Larmor



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Parce que le tourisme est un fait urbain (Urbain, 1994 ; Duhamel, Knafou, 2007), les temps où la fréquentation touristique est la plus forte correspondent à une attractivité pour des espaces

caractéristiques du « couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace » (Lussault, 2003d, p. 966), des espaces centraux pétris d'urbanité donc.

D'ailleurs, les terrasses de café qui s'étendent sur la promenade lors des beaux jours, pendant les week-ends, et les marchands ambulants qui ouvrent leur commerces uniquement à cette même période de l'année, indiquent bien que ce qui crée l'urbanité de l'espace balnéaire n'est pas permanent mais bien en fluctuation avec des temporalités propres aux lieux du tourisme et des loisirs. La promenade « prend vie » urbaine à certains moments de l'année, en même temps que les usagers « font ville » au bord de l'eau.

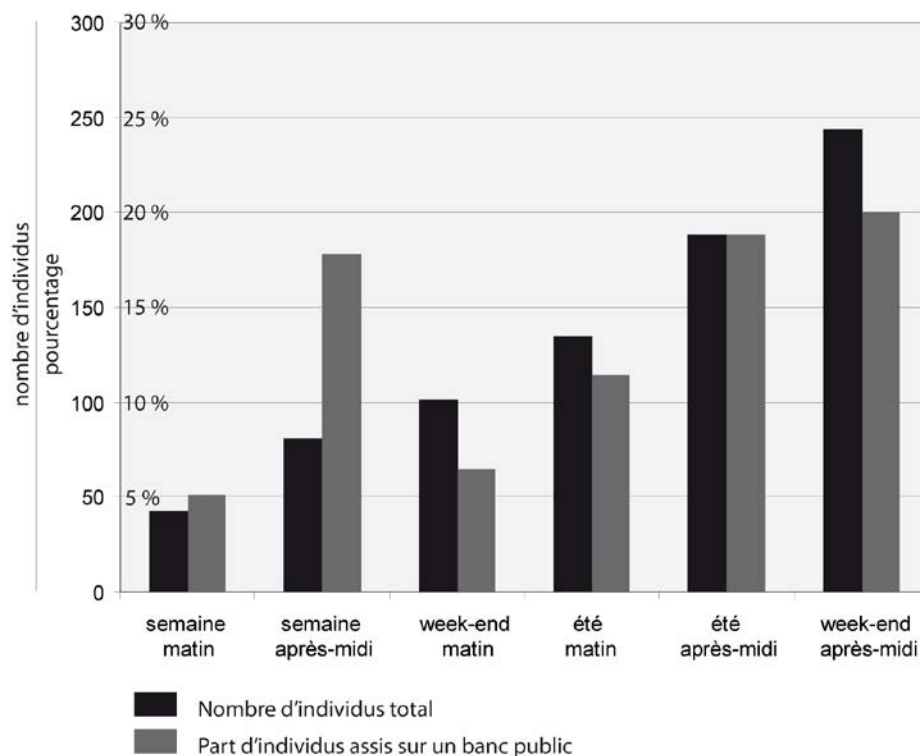
2.2. Quand la densité se conjugue avec l'immobilité

La technique du balayage a permis, en plus de faire état de temporalités de fréquentation synonymes de celles du tourisme, d'observer les dynamiques de mobilité et d'immobilité des individus déambulant sur la promenade. Celles-ci ont révélé des modes de conduite intéressants pour qualifier l'urbanité des espaces balnéaires. Ce sont les arrêts sur les bancs publics qui font l'objet de ce point.

Les arrêts sur les bancs concernent toutes les tranches d'âge. Ils sont symboliques de l'action de faire une pause, de prendre son temps dans la ville. Ils sont une forme de parenthèse face à la mobilité et la vitesse urbaine. Ils offrent, de plus, le moyen d'être spectateur de la déambulation de la digue, mais aussi du paysage marin. Dans le cadre balnéaire, les arrêts sur les bancs publics sont alors en rupture avec la densité de bâti et la morphologie urbaine. Ils donnent vue sur l'ailleurs et permettent de se projeter, mentalement, hors de la ville.

La variation saisonnière de l'occupation des bancs publics rejoint celle de la fréquentation générale. Ainsi, les périodes de forte densité sont aussi celles où la part des individus assis sur un banc par rapport à la population totale est la plus importante. On retrouve une plus forte tendance à l'arrêt les après-midi où 18,9% des individus sont assis contre 7,7% le matin. C'est le cas dans chacun des deux sites, avec une plus forte part d'individus à l'arrêt le week-end à Larmor, et les vacances d'été à Dinard, rejoignant ce qui a déjà été dit sur la fréquentation touristique dans ces deux sites. De fait, les matins de semaine comptent la plus faible part d'individus assis (5,1%) car ce sont ces mêmes périodes qui sont les moins fréquentées. L'évolution de la part d'individus assis sur un banc public se calque donc sur les périodes de fréquentation de la digue (Figure 28).

Figure 28 : Relation entre la fréquentation totale et la part des individus assis sur un banc selon les périodes d'observation.



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Ainsi, c'est bien lors des temps forts de l'urbanité que le nombre d'individus assis sur un banc public est le plus important. Ce sont les moments où le nombre d'individus présents est le plus important, les moments où les gens se rassemblent et « font ville » ensemble, les moments où l'expérience de l'autre et l'imprévu des rencontres sont les plus efficaces que la façon d'être sur la promenade s'apparente à une pratique de la pause et d'évasion hors de la ville. De cette façon, l'espace de la promenade est autant un espace d'urbanité qu'un espace pour faire une coupure avec l'urbain quotidien.

Notons l'exception des après-midi de semaine, lors desquels la part des individus assis est très importante alors que la fréquentation générale est moindre. Dans ce cas, l'usage des bancs publics s'inscrit hors des grands temps sociaux qui rassemblent les gens au même endroit et au même moment, mais concerne une partie non négligeable des individus qui fréquentent la promenade. Il s'agit majoritairement des femmes âgées pour qui les arrêts sur les bancs publics sont parfois synonymes de rencontres. Ceci pose la question d'une pratique spécifique de la digue pour cette catégorie de personnes, ce qui sera l'objet de la deuxième section de ce chapitre.

II. Les femmes âgées sur la promenade balnéaire

Objet d'étude de la thèse, les femmes âgées vont être ici comparées, dans leurs modalités de présence sur les promenades observées, aux usagers d'autres tranches d'âge, ainsi qu'aux hommes de la même tranche d'âge. On verra dans un premier temps à quel point leur présence est manifeste avant de s'intéresser à des temporalités particulières confirmant l'intérêt d'une approche genrée, pour enfin s'attacher à détailler l'accompagnement de ces femmes.

1. Les femmes âgées : une présence visible

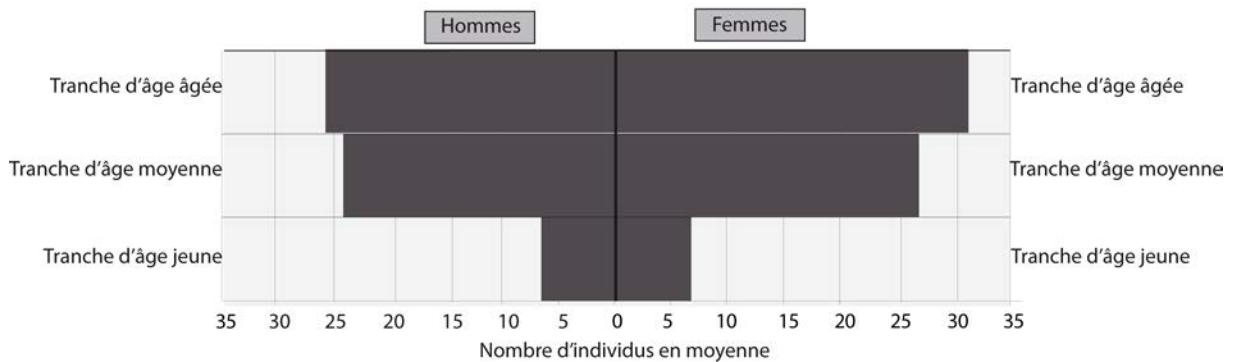
1.1. Des femmes très présentes parmi les autres individus de sexe et d'âge différents

Le balayage montre que les personnes âgées⁵⁰ sont les seules à être présentes dans toutes les observations réalisées comparativement aux autres classes d'âge recensées. La permanence des personnes âgées se confronte alors à la variation de présence des autres. Cette variation, tout comme celle du nombre d'individus vue précédemment, dépend des périodes d'observation. Ainsi, à Dinard, c'est l'été que les trois classes d'âge (individus jeunes, d'âge moyen et âgés) sont représentées de façon systématique dans les observations réalisées pendant cette période. A Larmor-Plage, en revanche, aucune période ne regroupe toutes les classes d'âge de façon systématique sur les observations réalisées, et certains balayages ont recensé uniquement des personnes âgées. C'est le cas à Toulhars, pour deux matins de semaine sur trois.

L'importance de la présence des personnes âgées se mesure donc avec leur « taux de présence » de 100% quelles que soient les périodes d'observation, mais aussi du fait que les personnes âgées sont les plus nombreuses comparativement à la classe d'âge moyen et à celles des jeunes. La fréquentation augmente avec l'âge, ce qui fait que la pyramide des âges relative à la fréquentation de la promenade balnéaire est inversée (Figure 29).

⁵⁰ Comme indiqué dans le chapitre 3 lors du détail des techniques d'observations, les individus ont été catégorisés selon trois tranches d'âge : l'âge « jeune » (entre 15 et 30 ans), l'âge « moyen » (entre 30 et 60), l'âge « vieux » (au-delà de 60 ans). C'est la faisabilité de cette technique de recueil de données qui contraint une catégorisation rapide, et non pas une conception purement normative des âges de la vie. Les enfants ont été catégorisés « enfant ».

Figure 29 : Nombre moyen d'individus par sexe et classe d'âge des observations par balayage à Dinard et Larmor



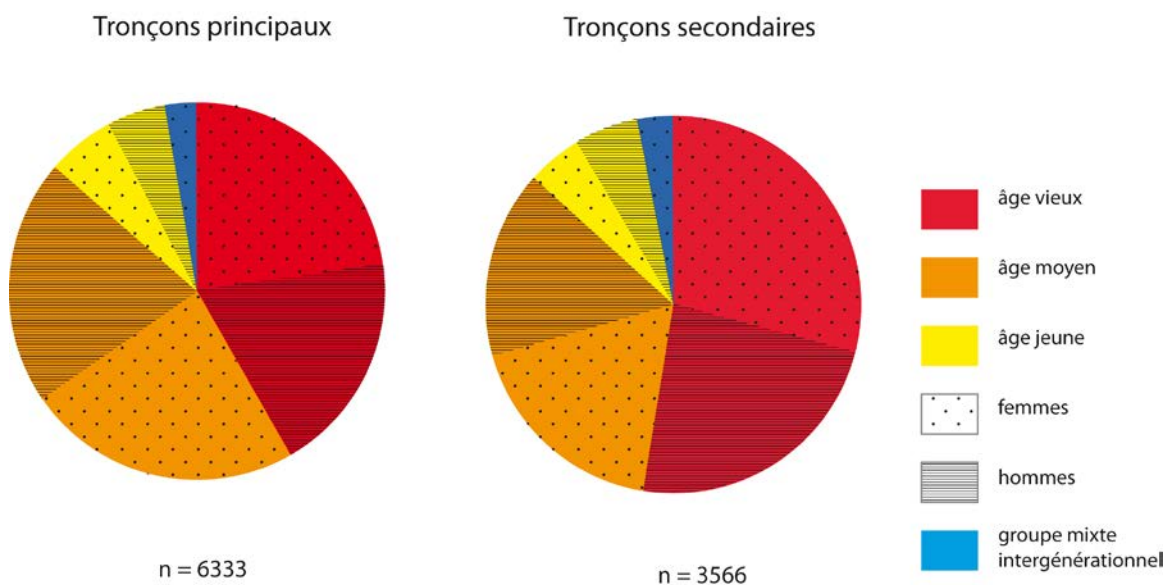
Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Notre pyramide des âges permet de voir que dans chacune des tranches d'âge, l'effectif des femmes sur la promenade est plus important que celui des hommes, quelle que soit la ville d'enquête. Les femmes âgées forment donc la catégorie d'âge et de sexe la plus présente sur la digue.

1.2. Des femmes très présentes sur les tronçons secondaires

Le premier point de ce chapitre a révélé une différence de fréquentation entre les tronçons secondaires et principaux, à l'intérieur d'un même site, et des similitudes entre tronçons principaux et secondaires de sites différents. Ceci nous amène à analyser la présence des femmes âgées selon que le tronçon est principal ou secondaire. Ainsi, si les femmes âgées sont les plus nombreuses en moyenne sur l'ensemble de l'échantillon, ce n'est pas le cas sur les tronçons principaux où ce sont les femmes d'âge moyen qui sont les plus nombreuses. Les hommes de la même tranche d'âge sont également plus nombreux que les hommes âgés sur ces mêmes tronçons (Figure 30).

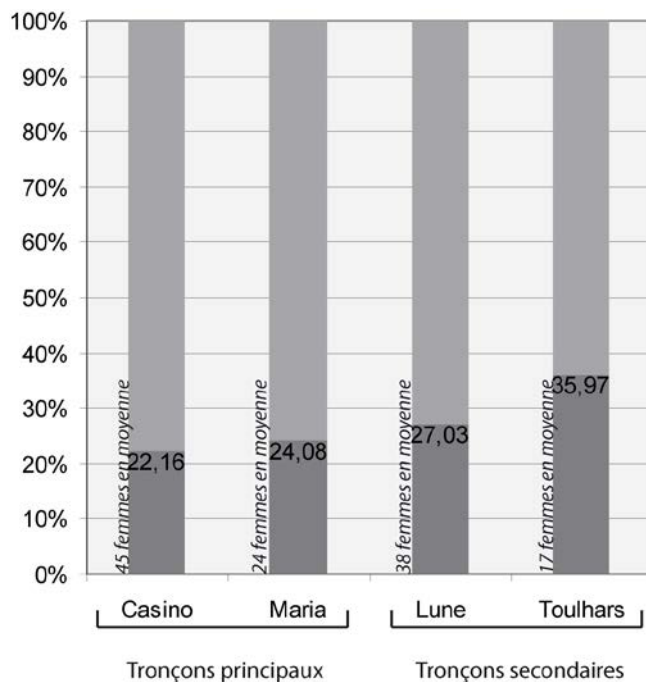
Figure 30 : Fréquentation moyenne observée pour chaque type d'individu selon le tronçon principal et secondaire



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Quoi qu'il en soit, les femmes âgées sont plus nombreuses sur les tronçons principaux que sur les tronçons secondaires. Si elles sont toujours plus représentées dans la fréquentation totale sur les tronçons secondaires c'est parce que les autres individus sont moins présents. Cette tendance est particulièrement marquée à Larmor où la part des femmes âgées présentes sur le tronçon secondaire « Toulhars » est de 8 points supérieur au tronçon principal Maria (Figure 31).

Figure 31 : Part de femmes âgées dans la fréquentation totale des observations par balayage.



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

2. Des temps de pratique féminins

2.1. « Le matin, c'est quasiment que des messieurs ! »

« Le matin, c'est quasiment que des messieurs ! »⁵¹ veut surtout dire que les après-midi sont surtout fréquentés par des femmes sur les promenades balnéaires observées.

Avant tout, il est nécessaire d'indiquer que le *sexratio*⁵² est en moyenne favorable aux femmes, sur toutes les périodes, et ce pour les trois classes d'âge observées lors des balayages recouvrant la totalité des âges de la vie : les femmes « jeunes », les femmes d'âge « moyen » et enfin, les femmes âgées. Le *sexratio* se calque sur une réalité démographique d'un plus grand nombre de femmes par rapport aux hommes.

Le *sexratio* est plus largement favorable aux femmes durant les après-midi, en particulier pour les individus âgés. Pour ces derniers, il est de 1,6 en moyenne les après-midi, et il monte jusqu'à 1,7 les après-midi d'été. Ainsi, les après-midi sont plus largement féminins, alors que les matinées présentent un *sexratio* relativement équilibré : 1,5 la semaine, 1 le week-end et 1,2 l'été (Tableau 20). Il y a néanmoins des nuances selon les sites et les tronçons. A Larmor, davantage qu'à Dinard, le *sexratio* est plus favorable aux femmes, en particulier l'après-midi sur le tronçon Toulhars, où le nombre de femmes est le double de celui des hommes (*sexratio* de 2,1).

Tableau 20 : Sexratio des femmes âgées par rapport aux hommes âgés selon les périodes d'observation

	matin	midi	après-midi	moyenne
semaine	1,5	1,7	1,7	1,6
week-end	1	1,2	1,5	1,2
vacances d'été	1,2	-	1,7	1,5
moyenne	1,2	1,4	1,6	1,4

Bigo M., 2013 – Source : enquête 2011-2012

Le matin, on l'a vu, est une plage horaire où la fréquentation générale est moins importante que l'après-midi. Elle correspond aussi à une plus forte part de personnes âgées dans la population totale présente (52,8%), particulièrement le matin en semaine (64,1% de personnes âgées) (Tableau 21). Les femmes âgées y sont présentes mais dans une moindre mesure. Autrement dit, les périodes du matin où la part des personnes âgées est la plus forte correspondent aux périodes où le *sexratio* est le plus faible (et donc lorsque les femmes sont

⁵¹ Citation extraite d'un entretien à domicile (Marie-Paule, 63 ans, Lorient)

⁵² Le *sexratio* est calculé avec le nombre de femmes divisé par le nombre d'hommes. Plus il est proche de 1 plus la part des deux sexes tend à être équilibrée. Plus il est élevé, plus les femmes sont nombreuses par rapport aux hommes.

moins nombreuses). Les femmes se retrouvent plus largement les après-midi, lorsque la fréquentation est plus importante et la part de personnes âgées plus faible. Elles font donc plus l'expérience de la confrontation avec d'autres classes d'âge que les hommes âgés.

Tableau 21 : Part des personnes âgées dans la fréquentation totale par période (%)

	matin	midi	après-midi
semaine	64,1	33,6	56,5
week-end	46,7	39,2	46,5
vacances d'été	47,6	-	35,7
moyenne	52,8	36,4	46,2

Bigo M., 2013 - Source : enquête 2011-2012

2.2. Une répartition temporelle des hommes et des femmes, miroir de la répartition sexuée des activités

Les entretiens *in situ*⁵³ confirment cette différenciation temporelle genrée de fréquentation et y apportent des éléments de compréhension. Sur les 52 femmes interrogées sur la digue, près des deux tiers disent venir systématiquement l'après-midi (Tableau 22).

Tableau 22 : Répartition du nombre de femmes selon la fréquence à venir sur la promenade le matin ou l'après-midi (entretiens *in situ*)

	Matin			Après-midi		
	Dinard	Larmor	Ensemble	Dinard	Larmor	Ensemble
toujours	9	4	13	16	16	32
ça dépend des jours	6	1	7	6	1	7
presque jamais ou jamais	11	15	26	4	3	7
NC	4	2	6	4	2	6
total	30	22	52	30	22	52

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012

Les arguments mis en avant pour justifier de sa pratique de l'après-midi sont largement liés aux contraintes domestiques et ménagères (faire les courses, s'occuper de la maison) effectuées le matin. L'une des interrogées dit, non sans ironie, rester chez elle le matin « pour que [son] mari trouve une bonne table quand il revient de promenade ! » (IS⁵⁴ 23, Dinard). Une autre femme évoque le « train-train de femme d'intérieur » (IS 26, Dinard). Hormis les arguments liés aux contraintes domestiques, on trouve des arguments qui concernent le temps passé sur la digue, davantage prolongé l'après-midi, qui permet de prendre le temps de parler. Enfin, la météo plus favorable l'après-midi et l'animation sur la digue, en opposition au calme

⁵³ Se référer au chapitre 3 pour le détail de la mise en œuvre méthodologique de ces entretiens

⁵⁴ IS : In Situ. Les citations sont extraites des entretiens *in situ*.

de la matinée, sont des éléments qui motivent la présence sur la digue l'après-midi (Tableau 23).

Tableau 23 : Répartition du nombre de femmes selon le justificatif à venir l'après-midi sur la promenade (entretien *in situ*)

Préfère venir l'après-midi car...	nombre de réponses
le matin il y a les activités ménagères	17
la matinée est trop courte	4
il y a plus de temps pour voir du monde	3
la météo est meilleure	2
total	26

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012

Les arguments énoncés pour venir sur le bord de mer sont donc, en partie, intimement liés au rapport à l'urbanité : prendre le temps de parler, faire des rencontres, mais aussi se confronter à l'animation sociale. On peut alors se demander si l'argument des activités ménagères le matin ne serait pas lié à une habitude prise pour se libérer du temps afin d'être présente en ville l'après-midi. Autrement dit, si la répartition sexuée traditionnelle des activités contraint les femmes à rester à la maison, le choix de temporalités de pratique de la promenade balnéaire, de l'après-midi donc, leur permettrait d'être présentes en ville lors des grands temps d'urbanité avec tout ce que cela suggère : animations, rencontres, échanges. Dans ce cas, les femmes sont actrices de leur emploi du temps et l'urbanité est émancipatrice.

Effectuer les tâches domestiques le matin permet d'être libérée pour une sortie sur la promenade l'après-midi, mais relève aussi d'une habitude prise au cours de la vie, et ce, aussi bien pour les femmes venant l'après-midi que le matin. En effet, certaines femmes « du matin » expliquent venir sur la promenade à ce moment de la journée car c'est aussi le moment où elles font leur courses (Tableau 24). Dans ce cas, les tâches ménagères sont une occasion de passer par le bord de mer.

Tableau 24 : Répartition du nombre de femmes selon le justificatif à venir le matin sur la promenade (entretien *in situ*)

Préfère venir le matin car...	nombre de réponses
elle fait ses courses au même moment	3
c'est plus calme	2
elle reste chez elle l'après-midi	2
Autre	3
total	10

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012

La dichotomie entre des matinées courtes, où la digue est un lieu de passage entre les courses et le chez-soi, et des après-midi qui se prolongent et permettent de prendre son temps lorsque

les corvées sont accomplies, se calque sur deux tranches d'âge : les femmes de moins de 75 ans, et les femmes de 75 ans et plus. Si la tendance est de venir l'après-midi pour les deux tranches d'âge, elle est moins marquée chez les plus jeunes. Les deux tiers des femmes de plus de 75 ans viennent plus volontiers l'après-midi alors que les femmes de moins de 75 ans sont pour moitié concernées (Tableau 25).

Tableau 25 : Répartition du nombre de femmes selon la fréquence à venir sur la promenade le matin ou l'après-midi et selon l'âge supérieur ou inférieur à 75 ans (entretiens *in situ*)

	Matin				Après-midi			
	<75	>75	âge NC	Ensemble	<75	>75	NC	Ensemble
toujours	7	5	1	13	11	18	3	32
ça dépend des jours	3	4	0	7	3	4	0	7
pratiquement jamais ou jamais	8	16	2	26	4	3	0	7
NC	4	2	0	6	4	2	0	6
Total	22	27	3	52	22	27	3	52

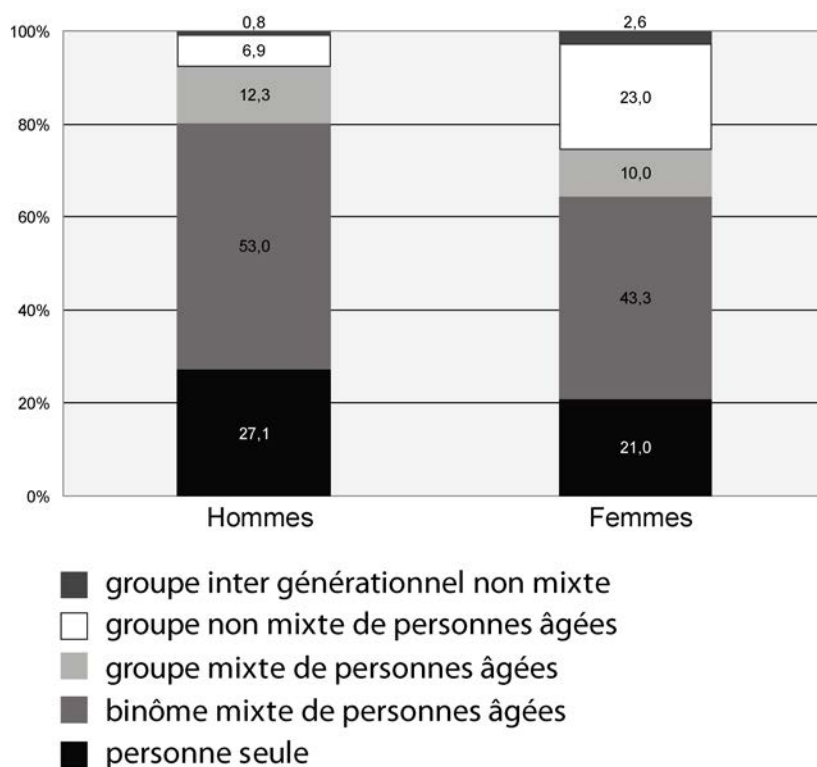
Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012

3. L'accompagnement des femmes âgées pour pratiquer la promenade balnéaire

L'accompagnement des femmes est entendu ici comme l'ensemble des individus aux côtés de la femme observée lors de sa présence sur la promenade. Toute personne observée avec une femme âgée, quel que soit son statut vis-à-vis d'elle, est qualifiée d'accompagnante. Autrement dit, l'expression « accompagnement » ou même « accompagnant.e » ne se distingue pas ici de celle d'« accompagnée ». Ce sera dans le chapitre suivant que nous nous pencherons sur cette distinction afin d'analyser l'évolution, pour les femmes âgées, du statut d'accompagnante ou d'accompagnée avec l'avancée en âge.

Les observations par balayages montrent que les hommes et les femmes âgés ne fréquentent pas la digue de la même façon. Si, pour les deux sexes, le modèle du binôme mixte est dominant (il concerne 43,5% des femmes et 53% des hommes), suivi par la venue en solo (21% des femmes et 27% des hommes), les femmes ont ensuite tendance à venir par groupe entre femmes âgées (23% des femmes), contrairement aux hommes qui ne sont que 6,9% à venir entre eux et ont tendance à privilégier les groupes mixtes (12,3%). Les groupes auxquels appartiennent les personnes âgées sur la digue sont majoritairement constitués uniquement d'individus âgés. Les groupes inter générationnels, bien que très peu nombreux, concernent plus les femmes (2,6%) que les hommes (0,8%) (Figure 32).

Figure 32 : Modalités d'accompagnement des personnes âgées selon le sexe



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Les écarts entre hommes et femmes sont largement plus importants à Larmor qu'à Dinard. A titre d'exemple, on observe un écart de 17 points entre hommes et femmes concernant la part des individus venant en binôme mixte, alors qu'il est de 6 points à Dinard. Concernant les groupes non-mixtes, l'écart est de 26,5 points, entre hommes et femmes (3,5% des hommes et 30% des femmes) alors qu'il est de 11,8 points à Dinard (8% des hommes et 19,8% des femmes).

En comparant tronçons principaux et tronçons secondaires, on observe que les hommes et les femmes viennent moins en binôme mixte sur les tronçons secondaires, au profit de la venue en solo pour les hommes et des groupes non-mixtes pour les femmes. Le tronçon Toulhars, particulièrement, a le taux le plus élevé de femmes venant seules (33,9%) et en groupes de femmes (33,3%), et le taux le plus faible de femmes venant en binôme mixte (29,6%).

Sur les deux sites d'enquête et quelques soient les tronçons, les femmes et les hommes ont tendance à être accompagnés l'après-midi et à venir seuls le matin. Les femmes accompagnées représentent 78,1% des femmes présentes l'après-midi (71,9% pour les hommes) contre 67,6% le matin (56,8% pour les hommes). De fait, les femmes seules représentent 21,9% des femmes l'après-midi (28,1% pour les hommes) et 32,4% le matin (43,2% pour les hommes).

Les femmes viennent plutôt seules pendant la période d'été (35,4% des femmes contre 21,1% en semaine et 19,1% le week-end) tandis que c'est l'inverse pour les femmes venant accompagnées (64,6% des femmes l'été, contre 78,9% la semaine et 80,9% le week-end). Ceci s'explique en partie par la présence d'enfants aux côtés des femmes âgées pendant leur venue sur la digue l'été⁵⁵. Ainsi, la part des femmes âgées venant seules l'été est amplifiée par les femmes avec un enfant car 6,1% de femmes viennent accompagnées d'un enfant l'été contre 0,7% la semaine.

A ce sujet, les femmes ne sont que très légèrement plus nombreuses que les hommes à venir accompagnées d'un enfant (2,9% des femmes contre 2,6% des hommes). Toutefois, lorsque les hommes sont avec un enfant, c'est dans plus de la moitié des cas (53,3%) lorsqu'ils sont aussi accompagnés d'une ou plusieurs femmes. A l'inverse, les femmes sont plus nombreuses à venir accompagnées d'un enfant lorsqu'elles sont entre elles (dans 61% des cas) que lorsqu'elles sont avec un ou plusieurs hommes. La promenade balnéaire est donc ici reflet du rôle traditionnel féminin de la prise en charge de l'enfant. Mais ceci n'est qu'une moyenne générale sur l'ensemble des tronçons. Si l'on se penche sur les caractéristiques de chaque tronçon, on ne retrouve ce schéma qu'au niveau des tronçons dits principaux : « Casino » à Dinard et « Maria » à Larmor. En effet, sur le tronçon secondaire « Lune » à Dinard, autant les femmes que les hommes sont accompagnées d'enfants, majoritairement lorsqu'ils sont en binôme mixte. A l'inverse, sur l'autre tronçon secondaire, « Toulhars » à Larmor, les hommes tout comme les femmes viennent plus largement avec un enfant lorsqu'ils sont seuls ou dans des groupes non mixtes.

Après avoir vu les modes d'accompagnement des femmes dans les observations par balayage, voyons ceux des observations par suivi. Ces dernières confirment l'importance du modèle du binôme mixte : d'une part 54,7% des femmes à Dinard et 51,2% à Larmor sont dans des groupes de deux individus, et, d'autre part, les individus qui accompagnent sont majoritairement de sexe masculin (58% des accompagnants en moyenne sur les deux communes).

Cependant, le sexe des accompagnant.e.s varie selon les périodes. A Dinard, les femmes accompagnatrices sont plus représentées les week-ends, durant lesquels 51,7% des accompagnant.e.s sont des femmes, alors que les hommes le sont plus la semaine, durant

⁵⁵ Les femmes âgées accompagnées d'enfants apparaissent comme des femmes venant seules dans les statistiques car les enfants n'ont pas été comptabilisés de la même façon que les autres accompagnants des classes d'âge jeune, moyenne et âgée.

laquelle 72,5% des accompagnant.e.s sont des hommes. A Larmor, en revanche, les hommes sont toujours majoritaires.

Les enfants sont plus nombreux à Larmor (18 enfants, soit 18,6% des accompagnant.e.s) qu'à Dinard (6 enfants à Dinard soit 5,5% des accompagnant.e.s). Tout comme le sexe, l'âge estimé des accompagnant.e.s lors des suivis varie selon les périodes. Il est moins important sur le temps de midi, en particulier les vacances d'été et le week-end, où l'âge moyen descend à 33,3 ans à Larmor (55,3 à Dinard). La moyenne d'âge des accompagnant.e.s la plus élevée se situe les matinées de semaine à Dinard (68,7 ans) et les après-midi de semaine à Larmor (72,5 ans). Concernant les enfants, ils sont beaucoup plus nombreux à être accompagnants durant les vacances d'été que la semaine ou le week-end (4 sur 6 à Dinard, 15 sur 18 à Larmor).

III. La promenade balnéaire : un espace de déambulation pour les femmes âgées

1. La promenade balnéaire : un espace à contempler ?

Si les individus sont en majorité mobiles lors de leur présence sur la promenade, on a aussi vu que la déambulation peut être ponctuée d'arrêts. Ces arrêts, plus ou moins longs, effectués assis ou debout, ont fait l'objet de relevés dans les observations par suivi. La question qui se pose est celle de l'activité des femmes quand elles cessent de se déplacer. Autrement posé, à quoi renvoie l'immobilité dans l'espace de la promenade ?

Différents types d'activités ont été recensés dans les observations par suivi (Tableau 26). Certaines reviennent régulièrement, notamment celles qui sont relatives à un service payant de la promenade tel que les services de restauration et certains jeux pour enfants. Elles concernent 23% des arrêts observés. D'autres sont plus anecdotiques : enlever ses chaussures, remettre une veste, répondre au téléphone, allumer une cigarette. Du fait de leur caractère anecdotique et de la difficulté à interpréter leur signification dans l'espace de la promenade, elles ne feront pas l'objet d'analyse par la suite bien qu'elles représentent 21% des arrêts.

Tableau 26 : Typologie des activités recensées lors des arrêts (observations par suivi)

Activités	Dinard		Larmor		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Service payant	13	15,9%	25	30,1%	38	23%
Contemplation	48	58,5%	44	53%	92	55,8%
Anecdotique	21	26%	14	17%	35	21%
Total	82	100%	83	100%	165	100%

Bigo M., 2013 – Source : enquête 2011-2012

L'activité la plus fréquemment observée est le simple fait de « regarder ». Elle concerne 55,8% des arrêts. Il peut s'agir d'une contemplation du paysage balnéaire comme la mer, la plage, les villas, mais aussi du paysage constitué par les usagers de la promenade, comme par exemple un groupe de boulistes ou des enfants qui jouent.

L'objet de ce point est alors de rendre compte du poids de l'activité contemplatrice sur la promenade. Les résultats exposés font écho à l'urbanité balnéaire bien spécifique des promenades révélées précédemment.

La contemplation est une activité observée sur les deux tronçons de l'étude concernés par les suivis de femmes âgées. Au sein de ces tronçons, bien que certaines zones soient plus susceptibles que les autres d'être des espaces « de contemplation », toutes les zones ou presque, font l'objet de ce type d'activité. La rambarde le long de la digue, la largeur des tronçons, mais aussi les pupitres informatifs paysagers donnent une place à la contemplation, au spectacle que donne la mer ou les usagers de la plage.

De fait, sur chacun des tronçons observés, une seule zone n'a pas recueilli d'activité contemplative. A Dinard, il s'agit de la zone 6 du tronçon « Casino ». C'est une zone à l'extrémité ouest du tronçon, décrite précédemment comme une zone très faiblement fréquentée, éloignée du centre, mais aussi et surtout peu *walkable*⁵⁶, et cela se confirme ici. Sa matérialité ne permet pas de s'arrêter pour regarder le paysage de la mer. De plus, l'absence d'autres usagers ne donne pas l'opportunité de s'arrêter regarder « les autres ». À cet endroit la promenade est en effet très étroite et elle expose les marcheurs au risque de chute en raison de l'absence de rambarde (Photographie 27), risque d'ailleurs évoqué à plusieurs reprises dans les entretiens *in situ*. Cette zone de la promenade n'invite donc pas à l'errance du regard.

⁵⁶ En référence à la *walkability*, qualité d'espace favorable à la marche (se référer au chapitre 2).

Photographie 27 : Un bord de mer peu favorable à la contemplation. Dinard, zone 6 du tronçon « Casino ».



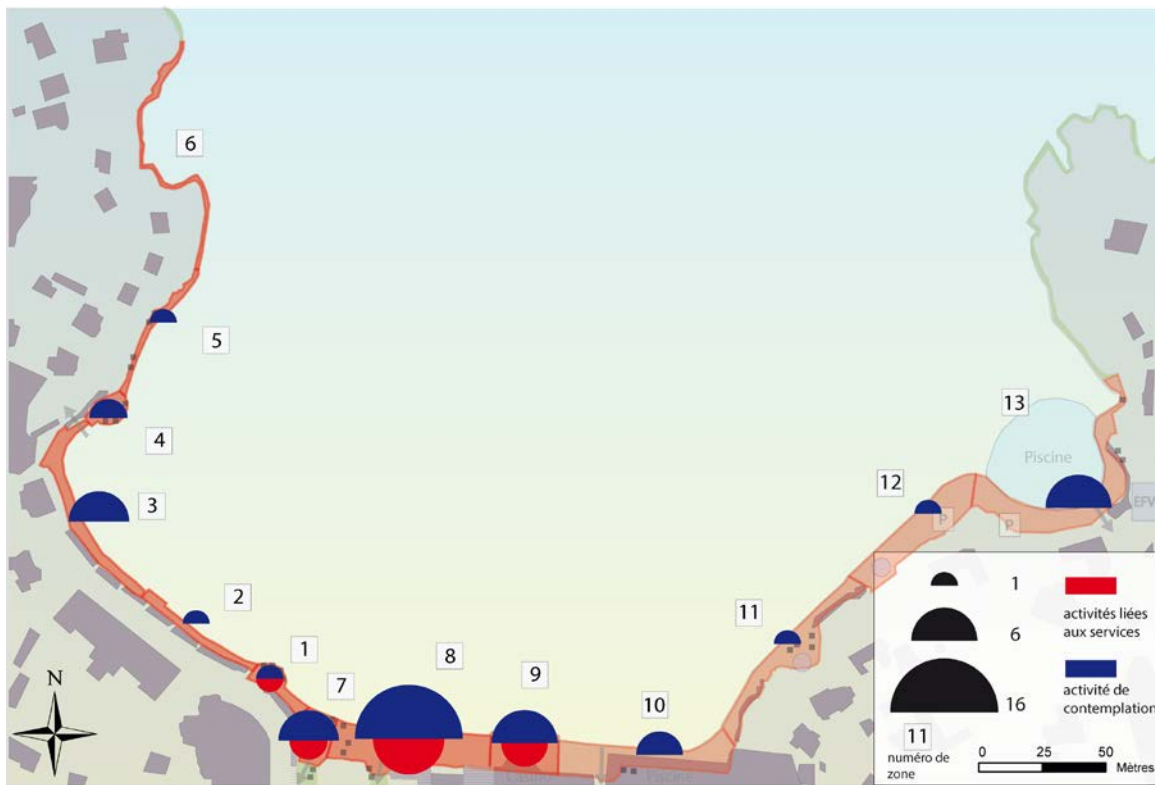
Bigo M., 2011

A Larmor, il s'agit de la zone 10 du tronçon « Maria », elle aussi une zone à l'extrémité du tronçon. A cet endroit de la promenade, la vue n'est pas dégagée sur la mer en raison d'un muret qui isole la promenade (Photographie 24, chapitre 3). Contrairement à la zone 6 décrite ci-dessus à Dinard, la zone 10 du tronçon Maria ne pose pas de problème de sécurité, mais c'est bien l'absence d'intérêt paysager qui exclut toute possibilité de contemplation.

Ainsi, lorsque la matérialité de la promenade le permet, s'arrêter sans but utilitaire est une attitude généralement admise sur la promenade et semble être caractéristique de cet espace. La contemplation, que l'on pourrait ajouter aux « traits du comportement citadin » définis par P. Gervais-Lambony (1994) pour les espaces observés, est alors un indicateur de la qualité de la promenade. Parce que la présence d'autres usagers est une opportunité de contemplation par le spectacle qu'ils produisent, la contemplation est un indicateur de l'attractivité et de l'urbanité de la promenade. Il est aussi un indicateur de sa *walkability* car, on l'a vu pour Dinard, les zones les moins *walkable* sont celles où la contemplation est moindre.

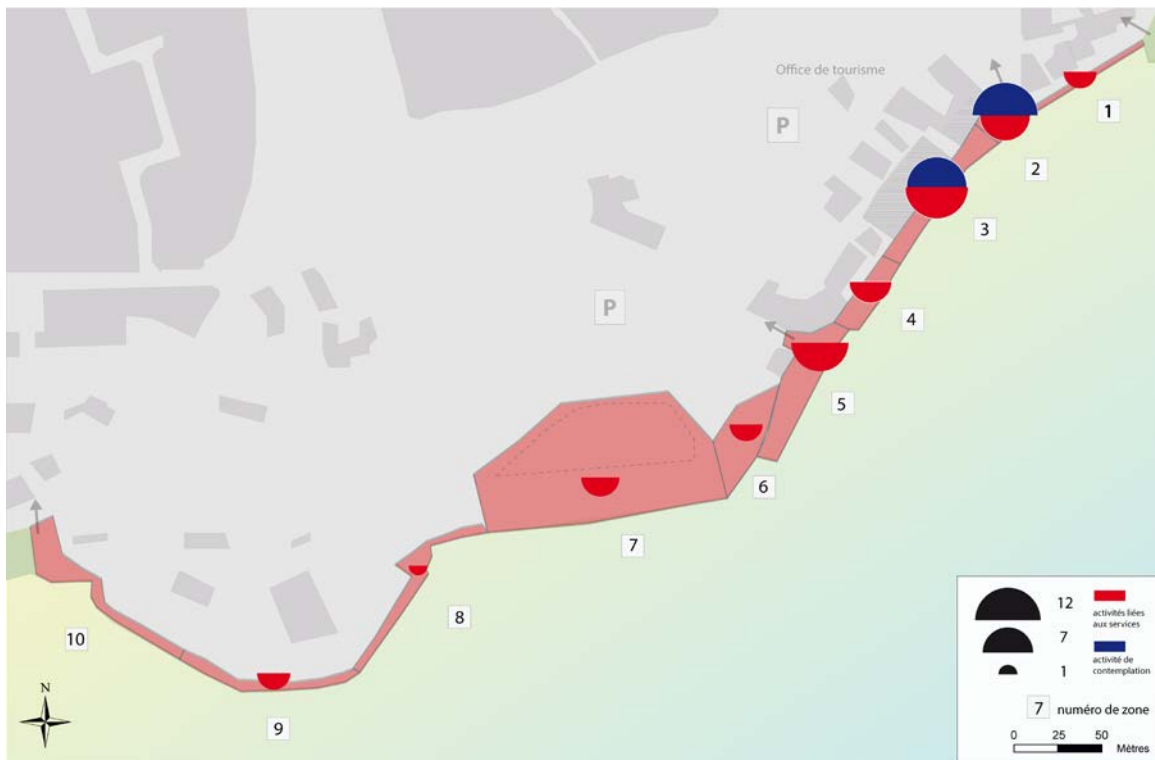
Les activités relatives à des services payants sur la promenade sont, quant à elles, localisées exclusivement et en toute logique dans les zones où l'on trouve des services de consommation. Il s'agit des zones centrales 1, 7, 8 et 9 à Dinard ainsi que des zones 2 et 3 à Larmor. La localisation de ce type d'activité est ponctuelle contrairement à la contemplation qui prend place sur tout le long du tronçon (Figure 33 et Figure 34).

Figure 33 : Localisation des activités lors des arrêts à Dinard (observations par suivi)



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Figure 34 : Localisation des activités lors des arrêts à Larmor (observations par suivi)



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

En somme, le nom de promenade, donné à la fois à l'espace aménagé et à la pratique de cet espace, se justifie par la prégnance de l'activité déambulatoire contemplative observée sur les tronçons du terrain d'étude. Selon F. Dureau et son équipe attentives aux déplacements quotidiens, la promenade constituerait, contrairement aux autres mobilités en milieu urbain, « une fin en soi » et non pas le moyen de réaliser des activités (Dureau *et al.*, 2014). On préférera suggérer l'idée que la finalité de ce type de déplacement, d'ailleurs largement ponctué d'arrêts, est bien moins explicite que pour d'autres mais qu'elle n'est pas pour autant absente comme le montrera la suite de la thèse.

2. Le rythme de déambulation

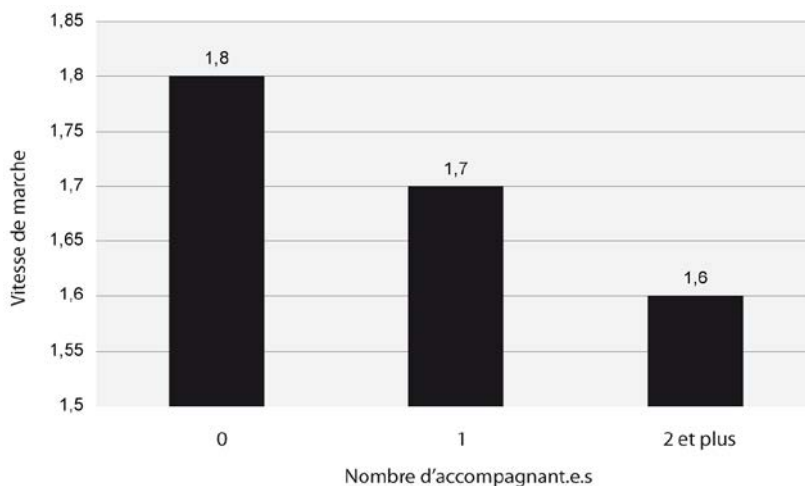
Au sein de sa déambulation, le marcheur, ici la marcheuse, s'exprime par son rythme de déambulation. Si l'on s'appuie sur des travaux concernant la marche en ville analysée sous l'angle du sensible (Thomas, 2004 ; 2007b ; 2010 ; Berenstein-Jacques, 2010), il s'avère que le rythme pris par le marcheur est une des modalités de l'incorporation des ambiances urbaines. Les observations par suivi ont permis de relever le rythme de déambulation en s'intéressant à la vitesse de marche ainsi qu'à la fréquence des arrêts.

Concernant la vitesse de marche, codée 1, 2 ou 3 (1 étant une marche très lente, 3 une marche dynamique, 2 étant une marche à vitesse intermédiaire), elle est de 1,64 en moyenne pour les deux sites d'enquête, si l'on considère l'ensemble des individus suivis (la personne principale, une femme âgée donc, ainsi que ses accompagnant.e.s).

Tout comme on a pu le voir pour la fréquentation, la vitesse évolue selon les périodes d'observation : plus rapide en semaine (1,8) que les week-ends (1,4), plus lent le matin (1,6) que l'après-midi (1,7). Les périodes de plus grande vitesse correspondent alors aux périodes où les individus présents sont les moins nombreux, et inversement, les périodes de plus faible vitesse de marche correspondent aux périodes où les individus sont les plus nombreux.

La vitesse de marche varie aussi selon le nombre d'accompagnant.e.s. Plus il est élevé, moins la vitesse est grande. La vitesse est de 1,8 de moyenne pour les femmes observées seules et descend à 1,6 lorsque la femme a au moins deux accompagnant.e.s avec elle (Figure 35).

Figure 35 : Vitesse de marche selon le nombre d'accompagnant.e.s



Bigo M., 2013 – Source : enquête 2011-2012

Ces résultats posent la flânerie, définie ici par un rythme lent, comme une marque de conduite citadine sur la promenade. Rappelons que la flânerie est indicateur de citadinité du fait de l'appropriation spatiale qu'elle suggère, elle est « une manière d'accéder à la connaissance intime des villes et de ses habitants » (Capron *et al.*, 2007, p. 206). En effet, la lenteur serait un moyen d'être plus ouvert à l'imprévu des rencontres, un moyen pour le corps d'éprouver plus finement l'environnement, et par là, de s'ancrer physiquement à l'espace de promenade. Enfin, la lenteur serait une marque d'appréciation de l'espace et un indicateur de bien-être car elle est aussi synonyme de « prendre le temps de ».

Que la flânerie soit plus effective lors des périodes d'affluence, elles-mêmes calées sur les temporalités touristiques, nous en dit encore un peu plus sur la singularité de l'urbanité de la promenade. De plus, si l'on prend en compte uniquement les femmes qui s'arrêtent au moins une fois lors de leur suivi, on observe que le rythme de marche est plus lent encore (Tableau 27). Autrement dit, celles qui s'arrêtent lors de leur déplacement sont aussi celles qui marchent le plus lentement. Il faut donc imaginer que la dynamique corporelle de la promenade conjugue des parcours lents et ponctués d'arrêts avec des parcours plus rapides et sans arrêts.

Tableau 27 : Comparaison de la vitesse de marche des femmes s'arrêtant au moins une fois avec l'échantillon total de femmes suivies

Ensemble des femmes suivies		Femmes s'arrêtant au moins une fois	
Dinard	Larmor	Dinard	Larmor
1,71	1,67	1,58	1,48
	1,69		1,53

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Le mode de déambulation peut s'observer aussi en différenciant les sexes. Les femmes ont tendance à marcher devant les hommes, que ce soit en groupe ou à deux. Sur l'échantillon total, 52 individus sont concernés par un positionnement « l'un derrière l'autre » où l'un et l'autre sont de sexe différent. Sur les 52 individus, les femmes se retrouvent 41 fois devant, contre 11 fois pour les hommes. Ce phénomène est particulièrement marqué à Larmor où les femmes sont 27 à se trouver devant contre 4 hommes (Tableau 28). On peut se demander si ce rapport entre hommes et femmes sur la promenade ne serait pas synonyme d'une appropriation de cet espace par les femmes, apparentée à une forme d'émancipation. Marcher rapidement, en tête : une marche liberté ? Une marche pour soi, pour son corps, à l'opposé du « temps pour autrui » ?

Tableau 28 : Répartition des individus se trouvant devant leur accompagnant.e de sexe opposé lors des observations par suivi

	Dinard	Larmor	ensemble
Femmes	14	27	41
Hommes	7	4	11
ensemble	21	31	52

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Flânerie, marche dynamique : la marche et le rythme de déambulation révèlent l'ancrage sensoriel et social qui fondent la relation à la ville. Le point qui suit s'intéresse à une autre forme d'ancrage dans la ville : les sociabilités.

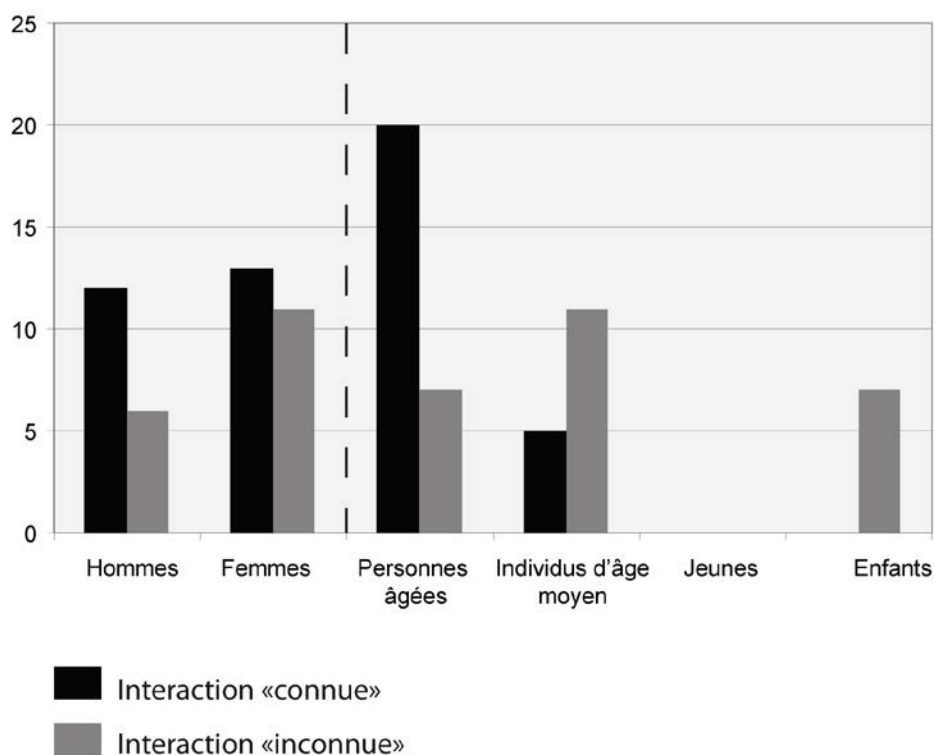
3. Les sociabilités sur la promenade : « Je vais jusqu'au prochain banc ! »

La citation « Je vais jusqu'au prochain banc ! » est extraite d'un entretien *in situ* (IS 9, 88 ans, Dinard) et fait référence aux opportunités de rencontres sur les bancs publics. Aller jusqu'au prochain banc signifie aller faire une nouvelle rencontre, se donner la chance de parler à quelqu'un. Bien que le banc public comme support à l'interaction sociale n'ait pas été recensé de façon significative dans les observations par suivi, il est symboliquement très présent dans les discours sur la digue, comme cette femme qui dit faire des « rencontres très intéressantes » sur les bancs publics.

Les suivis ont permis d'observer des prises de paroles entre individus. La proportion de femmes âgées suivies concernées par une ou des prises de parole, est similaire à Dinard et à Larmor (aux alentours de 15%). Ces prises de paroles se font majoritairement avec des femmes, d'âge moyen ou âgées, et avec des personnes âgées, hommes et femmes. Dans les prises de parole, on différencie celles dites « connues » de celles dites « inconnues », suite à une déduction faite par rapport à la façon dont elles prennent place. Les « connues » renvoient

à une prise de parole entre la femme suivie et un ou plusieurs individus qu'elle semble déjà connaître, les rencontrant plus ou moins par surprise sur la digue. Les « inconnues » font référence à une prise de parole totalement imprévue entre la femme suivie et un individu en apparence non connu, se trouvant sur son parcours. Il est intéressant de noter que les interactions « connues » ont plus largement lieu avec des individus âgés, hommes ou femmes, tandis que les interactions « inconnues » ont plutôt tendance à se faire avec des femmes d'âge moyen (Figure 36). De fait, les rencontres nouvelles dans l'espace de la promenade sont l'occasion de faire l'expérience des autres tranches d'âge, contrairement aux sociabilités avec des connaissances.

Figure 36 : Sexe et âge des individus concernés par une prise de parole avec une femme suivie selon que l'interaction soit « connue » ou « inconnue »



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Dans les entretiens *in situ*, les femmes interrogées ont affirmé faire l'expérience d'interactions sociales tout comme l'observation des femmes suivies l'a révélé. La justification de ces prises de contact éphémères est exprimée, dans les entretiens *in situ*, par :

- des facteurs relatifs au contexte spatial dans lequel l'interaction sociale a lieu ;
- des facteurs relatifs aux individus avec qui se fait l'interaction sociale ;
- des facteurs relatifs à la femme interrogée elle-même.

Les facteurs relatifs à l'espace peuvent être de l'ordre de la localisation spatiale (être assise sur un banc public par exemple, annoncé par 18 interrogées sur les 22 affirmant avoir des interactions sociales), ou du cadre visuel (vue, élément du paysage à commenter).

Les facteurs relatifs aux individus concernés par une ou plusieurs interactions sociales regroupent le comportement favorable à la prise de parole de la part de ces individus (demande de renseignement, individus avenants) et plus simplement la présence d'individus, voire d'individus en particulier, qui rend plus propice l'interaction sociale. Il s'avère en effet que les individus plus âgés que la femme interrogée, ainsi que les individus avec un enfant, sont ceux qui favorisent l'interaction. On ne peut s'empêcher ici de faire référence au travail de C. Gayet-Viaud qui affirme que les types du « petit vieux » et du « bébé » « font saillance dans la sociabilité ordinaire des espaces urbains » (2006).

Enfin, les facteurs relatifs à l'interrogée portent sur les traits de caractère jugés favorables à la discussion avec autrui (aptitude à parler facilement, avoir l'envie de rencontrer des gens pour parler, être ouvert à la discussion).

L'interaction avec autrui dans l'espace public et la gestion de cet imprévu, peuvent donc être décryptées dans les discours par un rapport à l'espace, aux autres et à soi. Cependant, quand on s'intéresse aux raisons évoquées par les femmes interrogées justifiant l'absence d'interaction sociale avec des individus inconnus, il s'avère que le rapport à soi domine dans les facteurs explicatifs. Ainsi, ne pas parler à des inconnus est justifié par un trait de caractère personnel en non adéquation avec la prise de parole dans l'espace public (ne pas aimer parler avec des inconnus, se dire « sauvage », trouver cela « mauvais genre ») ou bien par une incapacité fonctionnelle, technique (ne pas parler français, avoir du mal à parler). Le rapport à l'espace n'est pas du tout abordé. Quant au rapport à l'autre, il est évoqué, mais dans une moindre mesure, par les femmes interrogées qui estiment que « les autres » ne sont pas convenables (de « mauvais genre », voire de sexe masculin).

La prise de contact avec l'inconnu lors de la présence sur la promenade balnéaire doit donc être appréhendée avec l'espace dans lequel elle prend forme, car l'espace est le cadre de la prise de contact. Distinguer ce qui a trait à l'espace, à soi, aux autres, ne revient pas à considérer ces trois éléments de façon séparée. Au contraire, cela permet de rendre compte à quel point ils s'articulent et de quelle façon l'espace et l'individu qui le pratique sont en interaction.

Conclusion du chapitre 4

Entre mer et ville, l'urbanité des promenades balnéaires est, comme nous l'avons vu, bien singulière. D'une part, elle est façonnée par des traits typiques de l'urbanité. La plus forte densité de fréquentation dans les lieux centraux qui offrent l'accès à des services urbains en est une caractéristique. D'autre part, la densité et la diversité sociales se calquent sur les temporalités touristiques des communes, révélant le poids du balnéaire dans ce qui fait « la densité et la diversité des objets de société » (Lussault, 2003d, p. 966). De plus, les comportements généralement admis sur la promenade révèlent l'importance de l'espace marin, avec ses grandes étendues dégagées, laissant place aux rêveries et à l'éloignement de l'urbain quotidien : prendre le temps de contempler le paysage, ralentir sa marche, faire des rencontres, sont spécifiques à ces espaces et façonnent la cidadinité des usagers pour être les uns avec les autres sur la promenade et « faire société » ensemble, « faire ville » au bord de l'eau.

La variation saisonnière de fréquentation nuance les degrés d'urbanité dans le temps, en termes de confrontation sociale, et ce, pour un même espace. L'expérience de l'autre et l'imprévu des rencontres ne seront pas aussi importants un jour de semaine où la fréquentation est faible et constituée majoritairement de résidents, qu'un jour de week-end où la fréquentation est plus importante et constituée d'individus non résidents. La promenade est alors un cadre à l'expérience de l'altérité en même temps qu'un cadre pour l'entre soi. Très présentes sur les promenades balnéaires observées, les femmes âgées font d'ailleurs plus l'expérience de l'altérité que les hommes de la même tranche d'âge car elles sont plus nombreuses sur la promenade les temps de grande fréquentation. Dans la foule, parmi les autres, elles se donnent la possibilité de rencontres imprévues, le plus souvent avec des femmes plus jeunes, parfois accompagnées d'un enfant. La pratique de la promenade permet de cette façon de vivre des moments d'échanges intergénérationnels.

Qu'elles fassent ou non des rencontres, les femmes âgées ne viennent généralement pas seules sur la promenade. Bien que venir avec un homme de la même tranche d'âge soit une modalité courante, les femmes sont aussi bien représentées avec d'autres femmes de la même tranche d'âge, contrairement aux hommes âgés qui connaissent peu les sorties entre hommes. Les groupes de femmes ainsi observées reflètent la moindre espérance de vie des hommes, ce qui fait que les femmes sont plus nombreuses à se retrouver seules. Les retrouvailles entre

femmes viseraient alors à combler le vide créé lors du veuvage pour certaines, ou le plaisir de se retrouver entre amies pour d'autres. Elles reflètent aussi la libération des contraintes professionnelles et domestiques qui s'offre aux femmes à la retraite. Entre femmes, elles profitent de l'espace de la promenade pour le temps libre qui leur est attribué. En plus de constituer un espace de sociabilités, la promenade est un espace de loisirs, de détente, du droit à la lenteur, mais aussi un espace où marcher, un espace pour l'entretien corporel. Inscription spatiale d'une forme d'émancipation à l'heure de la retraite, les pratiques des femmes conservent néanmoins des marques fortement genrées. Les temporalités « féminines » le soulignent, en particulier pour les femmes les plus âgées, tout comme l'affirmation du rôle de *caregiver* plus important pour les femmes que pour les hommes de la même tranche d'âge.

L'urbanité singulière de la promenade balnéaire offre la possibilité de faire des rencontres et d'être parmi les autres, un critère important pour les personnes âgées, qui l'est d'autant plus avec l'avancée en âge lorsque le chez soi se vide et que le sentiment de faire partie du monde se fragilise.

Jusqu'à présent uniquement distinguées des autres usagers de l'espace public, les femmes âgées vont être, dans le chapitre suivant, différenciées entre elles selon leur âge. Cette différenciation permettra de dégager une tendance avec l'avancée en âge, notamment en termes de rapport à l'autre dans l'espace public pour continuer à être *de* la ville.

Chapitre 5

Analyse des pratiques sur le bord de mer avec l'avancée en âge

Ce chapitre analyse les pratiques sur le bord de mer au prisme du vieillissement. Plus précisément, la notion de déprise permettra de ne pas s'arrêter sur le déclin des pratiques avec l'âge mais bien de s'attacher à l'évolution des modalités de pratiques qui structurent la cidadinité avec l'avancée en âge.

Trois sections structurent cette analyse qui s'appuie sur les résultats des observations par suivis et des entretiens sur la digue. La première section abordée est la différenciation des pratiques selon l'âge. Elle met en avant l'importance de l'amoindrissement physique et, parallèlement, le renforcement de certaines modalités de pratiques. La deuxième section s'attache à comprendre la relation entre les spécificités des espaces pratiqués de la promenade balnéaire et les caractéristiques des femmes de plus ou moins 75 ans, à Dinard et Larmor. Enfin, dans la troisième section l'espace est pensé comme ressource pour la cidadinité, conformément à l'hypothèse posée dans les premiers chapitres. C'est donc en s'appuyant sur les analyses au prisme de l'âge que l'on définira de quelle façon la promenade balnéaire peut constituer une ressource pour la cidadinité des femmes âgées.

I. L'observation des pratiques au prisme du vieillissement : de l'amointrissement corporel au renforcement des pratiques

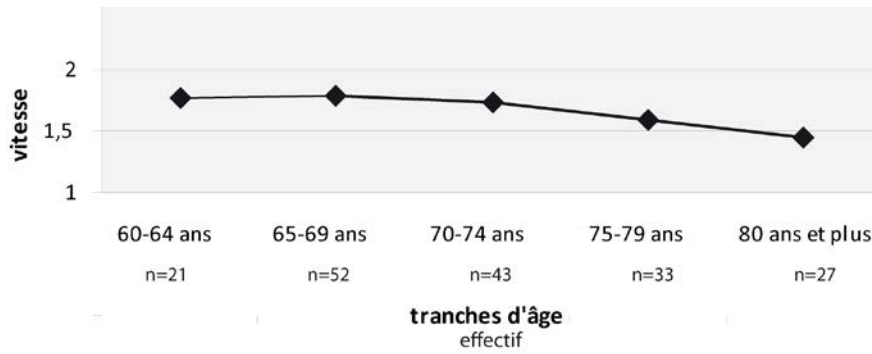
Cette première partie du chapitre analyse la différenciation des modalités de présence sur la digue selon l'âge des femmes. Dans un premier point, on s'attachera à montrer une évolution de pratique, reflet d'un amoindrissement corporel indéniable avec l'avancée en âge. Ceci pour rendre compte, dans un deuxième point, qu'en dépit d'un certain amenuisement, les pratiques se renforcent selon d'autres modalités que celles de la performance corporelle. Enfin, le troisième point interroge la place et le rôle de l'accompagnement dans l'articulation entre vieillissement et pratiques sur la digue. C'est donc le processus de déprise, défini dans le chapitre 2, qui va être le fil conducteur dans l'analyse des résultats des observations par suivi. En effet, cette analyse permet de saisir les différences de pratiques entre les tranches d'âge, et donc d'appréhender ce qui change dans les pratiques, à travers les âges.

1. Le reflet d'un amoindrissement corporel avec l'avancée en âge

1.1. Le rythme de déambulation des femmes âgées sur la promenade balnéaire

Les travaux sur le piéton âgé en ville montrent que le déclin moteur et cognitif inhérent à la vieillesse implique un ralentissement de la marche et une modification de l'attention portée à la circulation automobile, d'où un plus fort risque d'accident de la route (Heam, Dejeammes, 2000 ; Dommes *et al.*, 2008). Du fait d'être des espaces piétons isolés de la voirie urbaine, les promenades balnéaires observées excluent tout risque de collision avec les voitures. C'est donc sans impact sur le risque d'accident que les suivis révèlent une vitesse de marche réduite au fur et à mesure de l'avancée en âge. Codée 1, 2 ou 3 (1 étant une marche très lente, 3 une marche dynamique, 2 une marche modérée qui ne ressort pas plus que les autres sur la promenade), la vitesse passe de 1,76 de moyenne pour les 60-64 ans à 1,54 pour les femmes de plus de 80 ans (Figure 37).

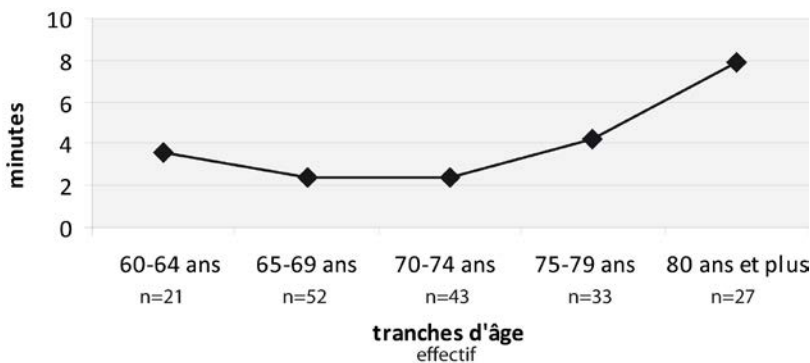
Figure 37 : Vitesse de marche pendant le suivi selon la tranche d'âge dans les observations par suivi



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

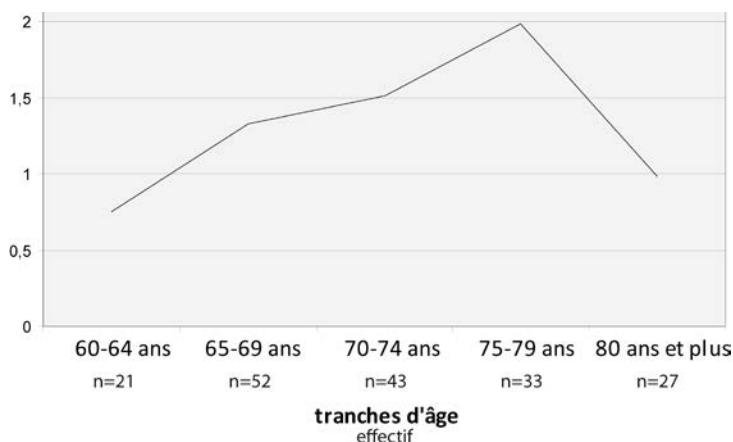
A l'inverse, le temps passé à l'arrêt, pendant la durée du suivi, augmente avec l'âge en passant de 3 minutes et 30 secondes pour les plus jeunes des femmes observées, à presque 8 minutes pour les plus âgées (Figure 38). Enfin, le nombre moyen d'arrêts augmente avec l'âge : de 0,75 pour les 60-64 ans il passe à 1,99 pour les 75-79 ans mais redescend pour les femmes de 80 ans et plus (Figure 38).

Figure 38 : Temps total passé à l'arrêt pendant la durée du suivi selon la tranche d'âge



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Figure 39 : Nombre d'arrêts moyen effectués selon la tranche d'âge dans les observations par suivi



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Chez les femmes de 80 ans et plus, le temps plus long passé à l'arrêt, par rapport aux autres tranches d'âge, conjugué à un faible nombre d'arrêts effectués révèle qu'elles font plutôt des arrêts longs et peu fréquents. Celles qui ont entre 65 et 79 ans ont un temps passé à l'arrêt plus court que les autres femmes, pour un nombre d'arrêt plus élevé. Elles sont donc dans une dynamique de ce qu'on pourrait appeler « micro arrêts », fréquents et brefs. Quant aux femmes les plus jeunes, les 60-64 ans, le temps passé à l'arrêt est moyennement élevé mais on retient surtout que les arrêts se font rares, le nombre d'arrêts moyen étant inférieur à 1. L'hypothèse est que les femmes les plus âgées s'arrêtent pour des raisons liées à une faiblesse corporelle en s'asseyant sur un banc, alors que les femmes plus jeunes s'arrêtent brièvement sur la promenade pour contempler la mer. On verra ensuite comment le temps passé sur la digue peut confirmer cette hypothèse.

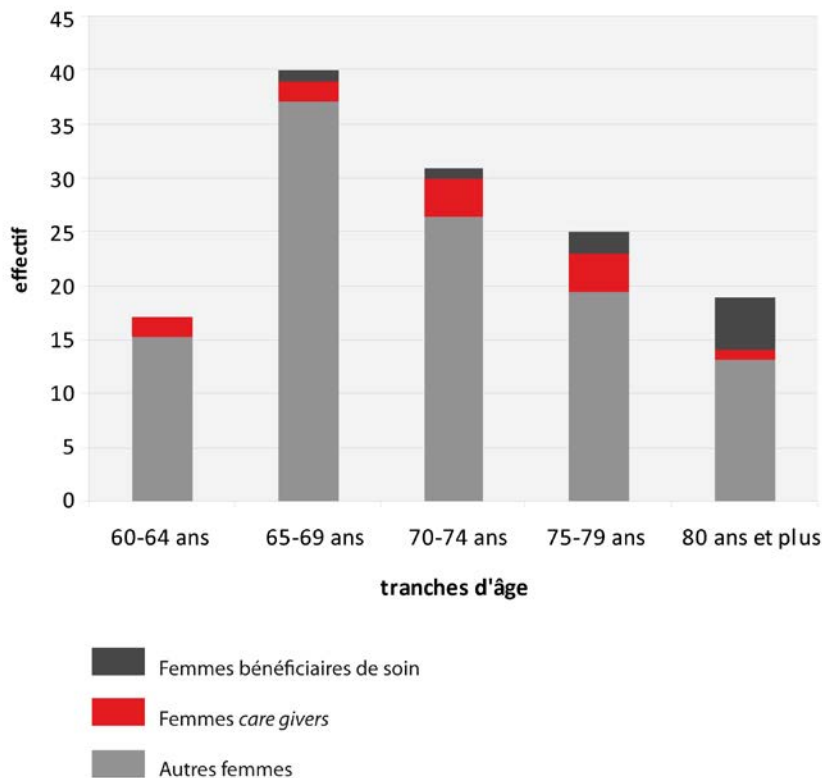
1.2. L'accompagnement et la prise en charge par et pour les femmes âgées sur la promenade balnéaire

En plus de ces données concernant les performances physiques, l'objet du *care*⁵⁷ a pu être considéré lors des suivis. Il apporte des éléments de réflexion quant à l'amointrissement corporel observé dans les pratiques. Le *care* correspond ici à des attitudes d'attention envers l'autre. Elles peuvent être celles de prendre un enfant par la main par exemple, ou bien de lui remettre ses chaussures, ou encore de s'assurer du bien-être du bébé dans la poussette. Elles sont aussi toutes les aides au déplacement : aider quelqu'un à marcher, à s'asseoir sur un banc, à se lever d'un banc, à monter une marche, etc. Du point de vue de la femme âgée suivie, ces attitudes de *care* ont été regroupées en deux catégories : le « don de soin », lorsque la femme observée prend un.e de ses accompagnant.e.s en charge, et la « réception de soin » lorsque la femme suivie bénéficie d'une prise en charge par l'un.e de ses accompagnant.e.s. Quand elles donnent un soin, c'est surtout à destination des enfants, et moins souvent à destination d'autres femmes âgées (ou bien d'hommes âgés, observés uniquement à Dinard). A l'inverse, la prise en charge dont elles bénéficient provient surtout d'autres femmes (jeunes, d'âge moyen, ou âgées), et seulement à deux reprises, à Dinard, d'hommes d'âge moyen. Il s'avère que les femmes reçoivent plus largement une prise en charge quand elles vieillissent, et que parallèlement elles sont de moins en moins concernées par un don de soin. Ainsi, au sein de chaque tranche d'âge, la part des femmes recevant une prise en charge

⁵⁷ Le *care* se réfère aux activités de « prendre soin de », « s'occuper de », « se soucier de », etc. Cette notion regroupe autant les prises en charges physiques qu'émotionnelles, comme le rappelle M. Plard (2011) en se référant aux travaux de J. Misra.

augmente. Aucune femme sur les 17 femmes de 60-64 ans ne bénéficie d'une prise en charge, tandis que chez les femmes de 80 ans et plus, elles sont 5 sur 14, avec une augmentation progressive pour les tranches d'âge intermédiaires. En ce qui concerne le « don de soin », la part de femmes concernées s'accroît d'abord entre les tranches d'âge 60-64 et 75-79 ans, puis diminue chez les femmes de 80 ans et plus (Figure 40).

Figure 40 : Femmes bénéficiaires de soin et femmes *caregivers* selon la tranche d'âge dans les observations par suivi



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Cette inversion de rôle, du statut de donneur de soin à celui de bénéficiaire, peut faire référence à la notion de « contre don ». Elle est utilisée pour la jeune génération qui doit prendre soin de ses parents suite à une phase où elle a elle-même été soutenue par eux. On parle alors de phase de don pour évoquer le don des parents vers les enfants, puis de contre don, des enfants vers les parents, comme une sorte de « remboursement » (Plard, 2011) que M. Haicault nomme « la dette envers les parents âgés » (2000, p. 137). En psychologie, la notion de « base familiale de sécurité » empruntée à la théorie de l'attachement de J. Bowlby⁵⁸, est utilisé par M. Delage (2004) puis G. Ribes (2006) pour évoquer la solidarité intergénérationnelle des enfants qui rendent à leurs parents les soins qu'ils ont reçus.

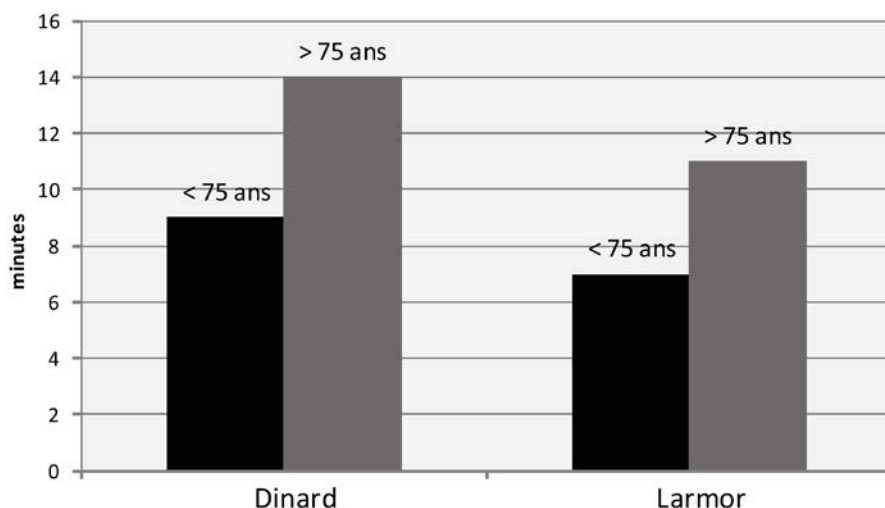
⁵⁸ La théorie de l'attachement pose que la relation d'attachement avec une personne qui prend soin de soi de façon continue, est nécessaire au développement social et émotionnel.

Le passage d'un rôle à l'autre montré ici illustre bien les caractéristiques du vieillissement entendues par les sociologues : amoindrissement corporel et changement de rôle social. Avec cet exemple du *care*, c'est l'amoindrissement corporel qui induit un changement de rôle social, et donc, pour ce qui nous intéresse, un changement dans la pratique de la promenade (autant le lieu que l'activité de promenade) car si elle demeure un temps et un lieu de pratique pour les plus âgées, les modalités ne sont pas les mêmes. Ce processus de changement de pratiques nous intéresse pour la suite. Il permet de répondre aux hypothèses que la déprise influence les modalités de pratiques en termes de rapport à l'espace, aux autres, et à soi. Le point qui suit sur le renforcement de certaines modalités de pratiques permet de ne pas se limiter ce à quoi l'individu vieillissant « dépend », mais aussi ce sur quoi il garde prise. La déprise doit être appréhendée comme un processus de lâcher prise pour garder prise sur d'autres choses (Barthe *et al.*, 1988).

2. Le renforcement de certaines modalités de pratiques sur la promenade

Parallèlement à un reflet de l'amoindrissement physique, les suivis permettent de mettre en lumière le renforcement de certaines modalités de pratiques. Le temps passé sur la promenade augmente avec l'âge. De 9 minutes à Dinard et 7 minutes à Larmor pour les moins de 75 ans, il passe à 14 minutes à Dinard et 11 minutes à Larmor chez les 75 ans et plus (Figure 41).

Figure 41 : Temps passé par les femmes âgées sur la promenade selon l'âge (supérieur et inférieur à 75 ans) dans les observations par suivi

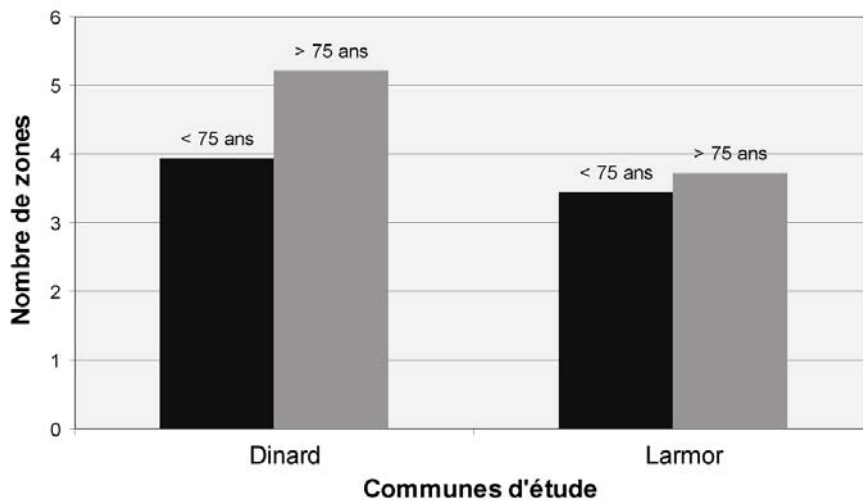


Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

De plus, la distance parcourue par les femmes suivies est plus importante pour les femmes de 75 ans et plus que pour les femmes de moins de 75 ans, et ce, sur les deux sites d'enquête. Mesurée en fonction du nombre de zones investies par les femmes suivies, la distance est en

moyenne de 3,7 zones pour les femmes de moins de 75 ans et de 4,5 pour les femmes de 75 ans et plus⁵⁹. Selon la commune, l'écart entre les deux tranches d'âge est plus ou moins important. Il l'est moins à Larmor où les femmes de moins de 75 ans parcourent en moyenne 3,4 zones et les femmes de 75 ans et plus 3,7 zones, qu'à Dinard où les femmes de moins de 75 ans parcourent en moyenne 3,9 zones et les femmes de 75 ans et plus 5,2 zones (Figure 42). On peut penser que le temps passé sur la digue est relatif à l'intensité de l'investissement corporel et émotionnel des femmes, plus fort avec l'avancée en âge.

Figure 42 : Nombre de zones parcourues selon la tranche d'âge à Larmor et Dinard dans les observations par suivi

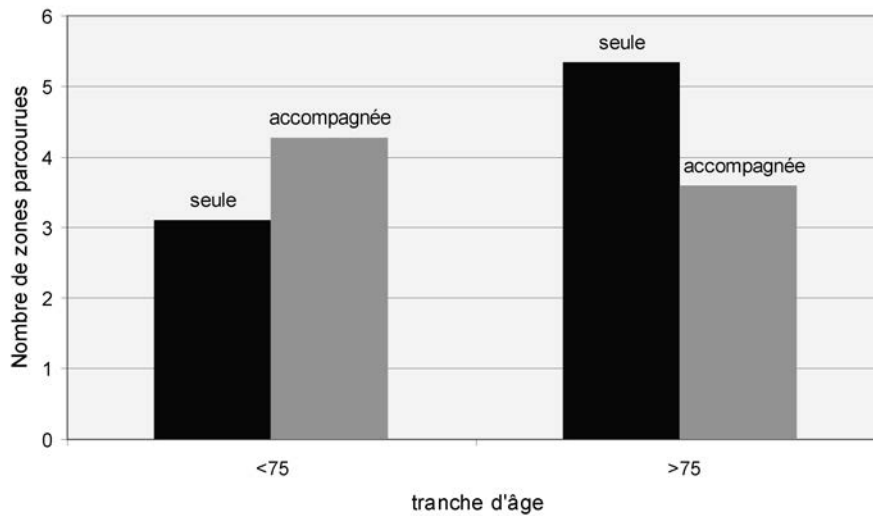


Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Au-delà de cette différence entre les tranches d'âge, il est intéressant de relever des nuances selon que la femme suivie est accompagnée ou non. Chez les femmes de moins de 75 ans, être accompagnée fait augmenter le nombre de zones parcourues, alors que c'est l'inverse chez les femmes de 75 ans et plus. Lorsqu'elles sont accompagnées, le nombre de zones parcourues décroît par rapport à celles qui sont seules (Figure 43).

⁵⁹ Comme expliqué dans la méthodologie, les tronçons ont été découpés en zones choisies pour leur cohérence spatiale (présence de cafés, regroupement de bancs publics, etc.) et afin d'avoir des repères spatiaux pour les besoins et la faisabilité du balayage. Les zones ne sont pas identiques entre elles quant à la longueur. Il ne s'agit donc pas d'une distance mesurée en termes de mètres parcourus, mais bien en nombre de zones, plus ou moins élevé.

Figure 43 : Nombre de zones parcourues selon l’accompagnement à Larmor et Dinard dans les observations par suivi



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Ces constats renvoient aux lieux de sorties sur la digue ainsi qu’au rôle de l’accompagnant.e dans un dernier point.

Lors de chaque suivi, l’observation s’arrêtait quand la femme avait quitté la zone d’observation. La zone de sortie, qui correspond à la dernière zone fréquentée donc, ainsi que la typologie du lieu de sortie, sont notées. Par lieu on entend la plage, le lieu de consommation (café, restaurant), la résidence privée, la ville, ou bien la continuation de la promenade balnéaire qui ne fait pas partie de la zone observée. De cette façon, on a des informations sur la zone de sortie par rapport à la zone d’entrée (si c’est la même, c’est que la femme a fait un aller-retour), et la finalité donnée à la venue sur la digue.

Deux grandes catégories de pratiques spatiales sur la digue, s’affinant en sous-catégories, ressortent (Figure 44). On distingue, dans la première catégorie, deux fonctions :

- la fonction de coup d’œil, pour les femmes, en majorité de moins de 75 ans, qui ne font qu’entrer et sortir de la promenade. Ces femmes restent peu de temps sur le bord de mer et n’ont pas ou peu l’occasion de faire des arrêts ;
- la fonction de transit, pour les individus qui assimilent la digue à un espace de transition pour accéder à un autre espace (plage, restaurant).

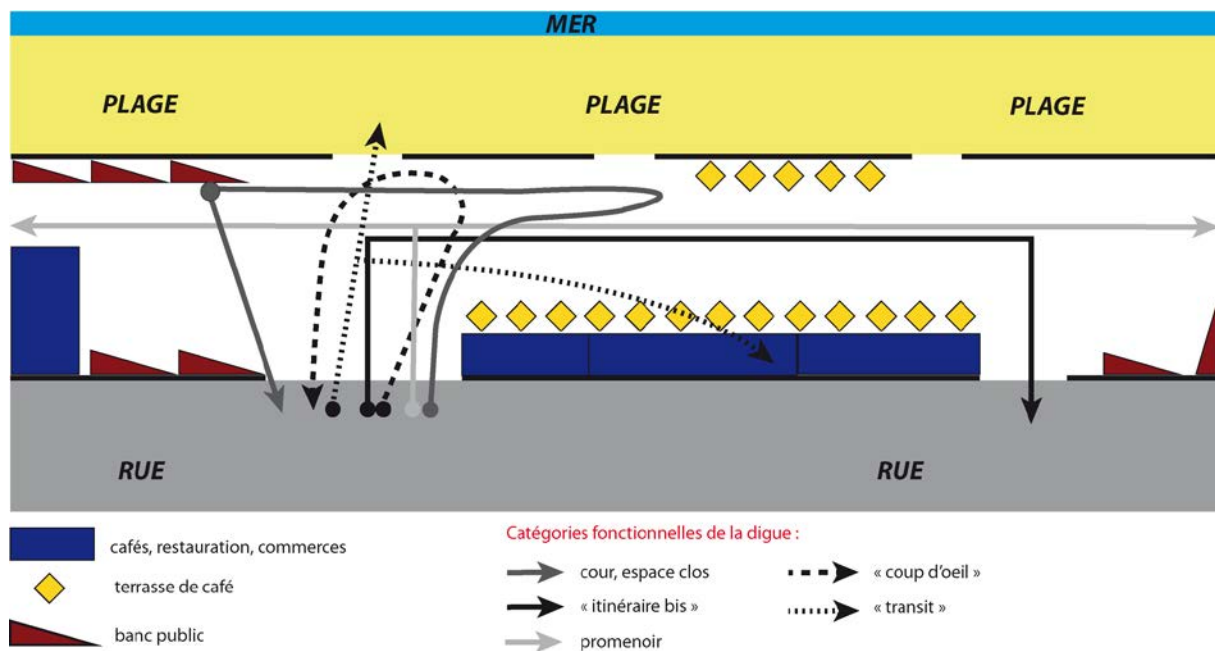
La deuxième catégorie se divise en trois fonctions :

- la fonction relative à une utilisation en espace clos, où les déplacements sont rares et lents, et où l’usage des bancs publics est prédominant. Il s’agit là des femmes les plus

âgées car ce sont elles qui s'arrêtent le plus longtemps et qui marchent le plus lentement ;

- la fonction de l'« itinéraire bis », comme autre option à la rue. La promenade va être parcourue sur une distance plus ou moins longue et apparaît alors plus comme support au déplacement avant de bifurquer vers la rue ;
- la fonction « promenoir ». Là aussi, la promenade est support à un déplacement mais l'individu concerné ne reprend pas le chemin de la rue à la fin de l'observation.

Figure 44 : De la rue à la plage, les usages et fonctions de la promenade



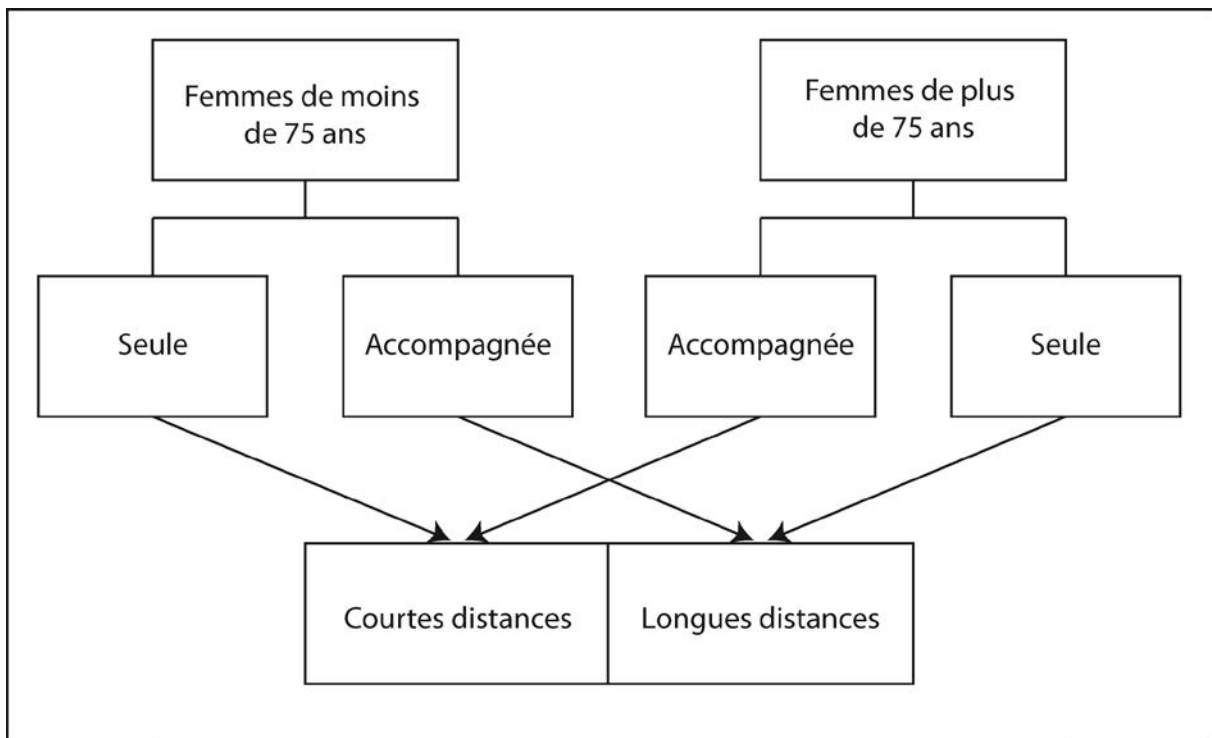
Bigo M., 2012 – Source : enquête 2011-2012

3. Quel rôle pour l'accompagnant.e de la femme âgée sur la promenade balnéaire ?

Le précédent point a montré que le temps passé sur la digue ainsi que le nombre de zones parcourues variait selon que les femmes étaient accompagnées ou non, et de façon inversée selon les tranches d'âge. Les femmes de moins de 75 ans passent plus de temps sur la promenade et investissent un plus grand nombre de zones lorsqu'elles sont accompagnées. Les femmes de 75 ans et plus font de même lorsqu'elles sont seules (Figure 45). Les deux questions qui se posent alors sont celles du rapport à l'autre et du rôle de l'accompagnant.e lors de la présence sur la digue. Est-ce que les femmes de moins de 75 ans vont plus largement prendre leur temps quand il s'agit pour elles de se promener avec leurs enfants et leurs petits-enfants, de marcher avec leur conjoint, de flâner avec des ami.e.s ? Est-ce que les femmes de 75 ans et plus qui viennent seules cherchent à rencontrer du monde, et les chances

de rencontrer les « copines » seraient-elles relatives à la distance parcourue ? Pour V. Caradec, l'accompagnant.e est associé.e à une « opportunité d'engagement » dans les déclencheurs de la déprise⁶⁰. Pourtant, pour les plus âgées, au vu des résultats de notre travail de terrain, l'accompagnement limite leur engagement corporel dans le sens où elles vont moins loin sur la digue que lorsqu'elles sont seules. De fait, si l'accompagnant.e est une opportunité pour être présent sur la promenade, il ne l'est pas forcément pour pratiquer avec intensité cet espace.

Figure 45 : La distance parcourue par les femmes observées par suivi selon leur âge et l'accompagnement



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Tantôt support à la performance d'un rôle social traditionnellement féminin⁶¹, -celui qui s'occupe de, prend en charge, assiste- tantôt condition à la présence dans cet espace hors de chez soi l'accompagnant.e change de fonction selon l'âge des femmes observées par suivi et, on va maintenant le voir, interrogées sur la digue. L'accompagnant.e serait à la fois témoin des changements et variable d'ajustement des pratiques avec l'avancée en âge.

⁶⁰ Se référer au chapitre 2 pour le détail des déclencheurs de la déprise.

⁶¹ Le rôle social est traditionnellement féminin au regard des constructions genrées et des rapports sociaux de sexe comme cela a été posé dans la première partie.

Les résultats, issus cette fois-ci de l'échantillonnage des entretiens *in situ*⁶², montrent une inversion du rôle de l'accompagnant.e avec l'avancée en âge des femmes. Si, pour les plus jeunes femmes âgées, les accompagnant.e.s motivent le « don de soin » quand il s'agit d'enfants, pour les plus vieilles l'accompagnant.e est celui ou celle qui prend en charge.

Quand on regarde uniquement les accompagnant.e.s présent.e.s lors de l'entretien, et donc vu.e.s par moi-même, il y a un lien systématique entre l'âge de l'interrogée et l'âge de son accompagnant.e. Exceptée la tranche d'âge des 60-64 ans pour laquelle on a recensé un enfant accompagnant, les femmes viennent accompagnées d'un individu d'approximativement de la même tranche d'âge.

Cependant, quand on se penche du côté de l'accompagnement « non visible », défini ici comme un.e accompagnant.e absent lors de l'entretien mais présent sur la digue car énoncé par l'interrogée, on en relève différents types, et pas toujours de la même tranche d'âge. Ces différents accompagnant.e.s « non visibles » correspondent à différentes pratiques dites « dissociées » dans le sens qu'elles ne sont pas identiques pour la femme et pour son, sa ou ses accompagnant.e.s. Sur les 52 femmes interrogées, 10 sont concernées par un accompagnement « non visible », et l'on distingue des différences selon l'âge des femmes :

- avant 85 ans : on peut distinguer deux types d'accompagnants « non visible ». Pour 5 entretiens, il s'agit d'hommes de la même tranche d'âge. Dans ce cas, l'activité est dissociée en raison de problèmes de santé spécifiques (prothèse à la hanche, déambulateur, problème de dos) qui contraignent la femme interrogée à rester assise tandis que son accompagnant « non visible » est allé marcher. Pour 3 entretiens, il s'agit d'enfants qui sont sur la plage alors que la femme interrogée est sur un banc ;
- à partir de 85 ans : les accompagnantes « non visibles » sont exclusivement des femmes entre 50 et 60 ans. L'activité dissociée est justifiée par la vieillesse de façon générale, celle-ci empêchant de prendre part à l'activité de l'accompagnante « non visible ».

C'est le cas de Georgette, 91 ans (IS 28) qui attend, avec son chien, sur un banc public de la promenade en face de la plage de l'Ecluse à Dinard, sa fille qui fait de la gymnastique sur la plage. Assise lors de l'entretien, elle précise néanmoins qu'il lui arrive aussi de marcher sur la digue pour retrouver sa fille après. Elle fait beaucoup de rencontres, dit qu'elle connaît tout le monde, et que tout le monde la connaît. Notre entretien est d'ailleurs entrecoupé de « bonjour », « au revoir », avec d'autres usagers de la promenade. Jusque récemment, elle se

⁶² Se référer au chapitre 3 pour le détail de cette méthode d'entretien

baignait encore dans la mer. Aujourd'hui la vieillesse ne le lui permet plus, ou alors rarement. C'est sa fille qui lui « donne l'autorisation ». Elle me confie qu'elle ne va plus se baigner car elle a eu : « un stop, d'un coup ». Son discours sur cette pratique en déprise se conclut par « c'est ma fille qui prend le relais ! », comme une compensation à ce qu'elle ne peut plus faire. Ici, la pratique dissociée est aussi une pratique de compensation. Voir sa fille sur la plage est comme un prolongement de ce qui faisait sa propre pratique auparavant. De cette façon, la plage continue de faire partie de son identité. De plus, l'accompagnement invisible offre l'opportunité de sociabilités avec les autres individus présents sur la promenade. Face à la déprise de l'activité physique (que pratique encore l'accompagnante) on assiste à une prise sur la promenade par le biais des interactions sociales.

Par ailleurs, la différenciation entre accompagnement visible et invisible révèle la position de l'accompagnant.e vis-à-vis de la femme accompagnée et le rôle de l'espace balnéaire dans cette possibilité, cette flexibilité d'être ou de ne pas être avec l'autre, tout en jouant un rôle déterminant dans la présence de l'autre. La prise en charge de l'individu par une autre personne est une condition à la présence de celui ou celle qui est pris.e en charge. Celui ou celle qui prend en charge peut parallèlement adapter sa pratique de la digue à une activité de *care*, grâce à la spécificité de la promenade balnéaire. L'attractivité balnéaire conjuguée à la morphologie rectiligne de la digue permet aux *caregivers* d'allier prise en charge et prise de temps libre. A Saint-Malo, lors des entretiens et des observations exploratoires, une dame est accompagnée jusqu'à être « déposée » sur un banc par un couple (visiblement sa fille et son gendre) qui part faire une marche le long de la promenade du Sillon. La fin de l'entretien se signe quand sa fille vient l'aider à se relever du banc pour la ramener en voiture, révélant la grande difficulté à se mouvoir de la dame âgée. Elle-même dit être « remorquée », dénotant une certaine passivité, mais aussi un non choix du moment d'arrivée et de départ de la promenade. L'expression de cette passivité est particulièrement forte dans un des entretiens avec un couple âgé de 85 ans à Dinard, attendant leur fille, qu'ils ont appelée « notre conductrice », partie voir une exposition au Palais des Arts et du Festival, non loin de là. En plus d'une impression d'être au « jardin d'enfants » pour personnes âgées, leur attitude résignée, impassible, manifestée par « on fait rien d'autre que ça [que d'attendre] » et par le fait de ne pas savoir combien de temps ils vont rester là a été très marquante. Leur passivité démontre les limites du rôle de l'accompagnant.e définie comme « opportunité ». Car si l'accompagnement permet en effet à la personne âgée d'être présente, il n'implique pas forcément le choix des modalités de présence (temps passé sur la digue, lieu et heure de pratique, entre autres).

Les accompagnants invisibles pour les femmes de moins de 85 ans sont donc surtout des hommes, de la même tranche d'âge qu'elles, alors que les accompagnantes des femmes de 85 ans et plus sont exclusivement des femmes plus jeunes (et des enfants). Ce sont donc des femmes plus jeunes, la fille dans les entretiens réalisés, qui prennent le relais des hommes, probablement après le décès de ceux-ci. Ceci confirme le rôle traditionnel féminin du *care*, car si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être dépendantes du fait de vivre plus longtemps, ce sont aussi elles qui gèrent la dépendance des autres dans le cercle de la famille (François, Pivette, 2007).

II. Quelles spécificités des espaces parcourus selon l'âge ?

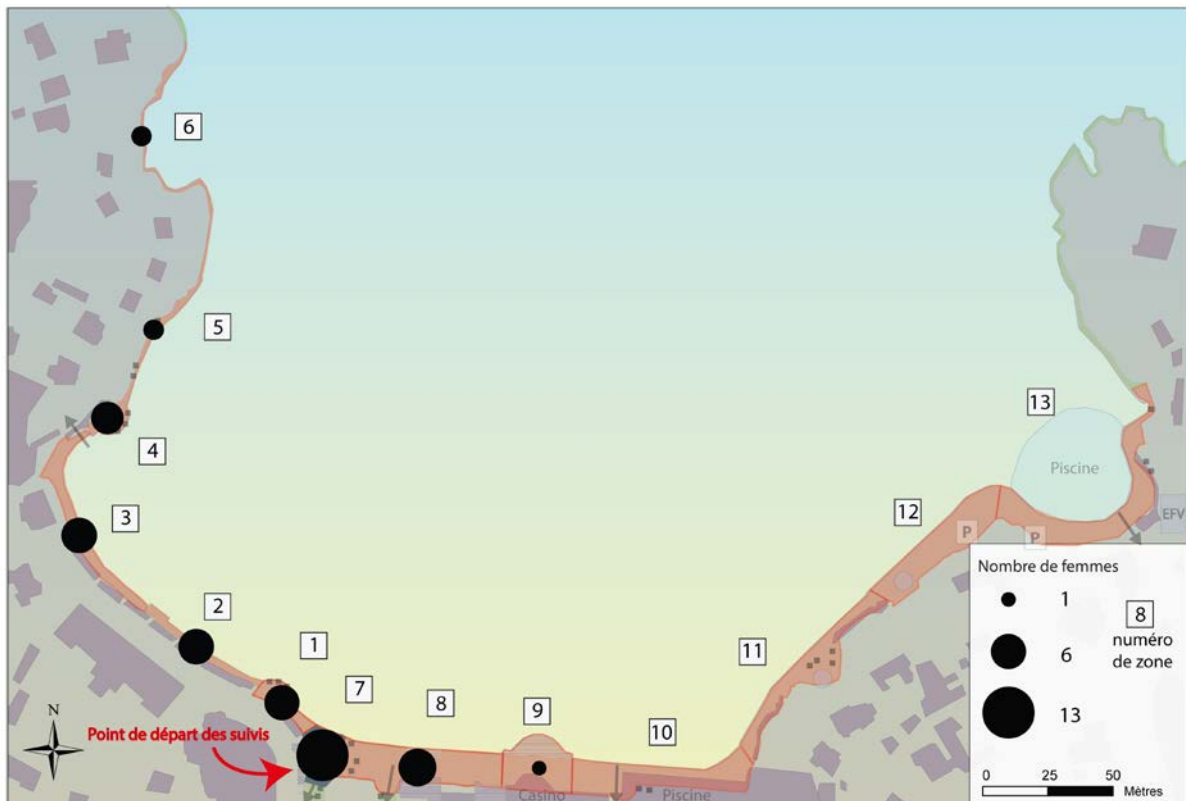
Cette deuxième section s'intéresse aux spécificités des espaces parcourus par les femmes observées afin de les différencier selon l'âge. On a vu que le nombre de zones parcourues sur la digue était différent selon l'âge et l'accompagnant.e. Ici, nous verrons que le choix des zones diffère aussi selon ces mêmes facteurs. Autrement dit, après avoir analysé des nuances d'ordre quantitatif, nous nous intéressons à des nuances d'ordre qualitatif concernant les spécificités des zones parcourues du point de vue de leur matérialité et de l'opportunité de rencontres qu'elles suggèrent.

Les deux points abordés ci-après correspondent aux deux communes d'enquête, Dinard puis Larmor, afin de mettre en lumière la spécificité des espaces dans les pratiques selon l'âge.

1. Le cas de Dinard

Les suivis réalisés à Dinard ont été mis en œuvre sur le tronçon appelé « Casino ». Il s'agit du tronçon dit principal, le plus central, le plus proche du centre-ville. Le point de départ des suivis se situe au centre du tronçon, en zone 7. Lors des suivis, les femmes observées entraient par la zone 7 et avaient le choix de partir soit vers l'ouest, dans les zones 1 à 6, soit vers l'est, dans les zones 8 à 13. Nous allons analyser ici les différences de choix de zones fréquentées selon l'âge des femmes mais aussi selon qu'elles soient seules ou accompagnées.

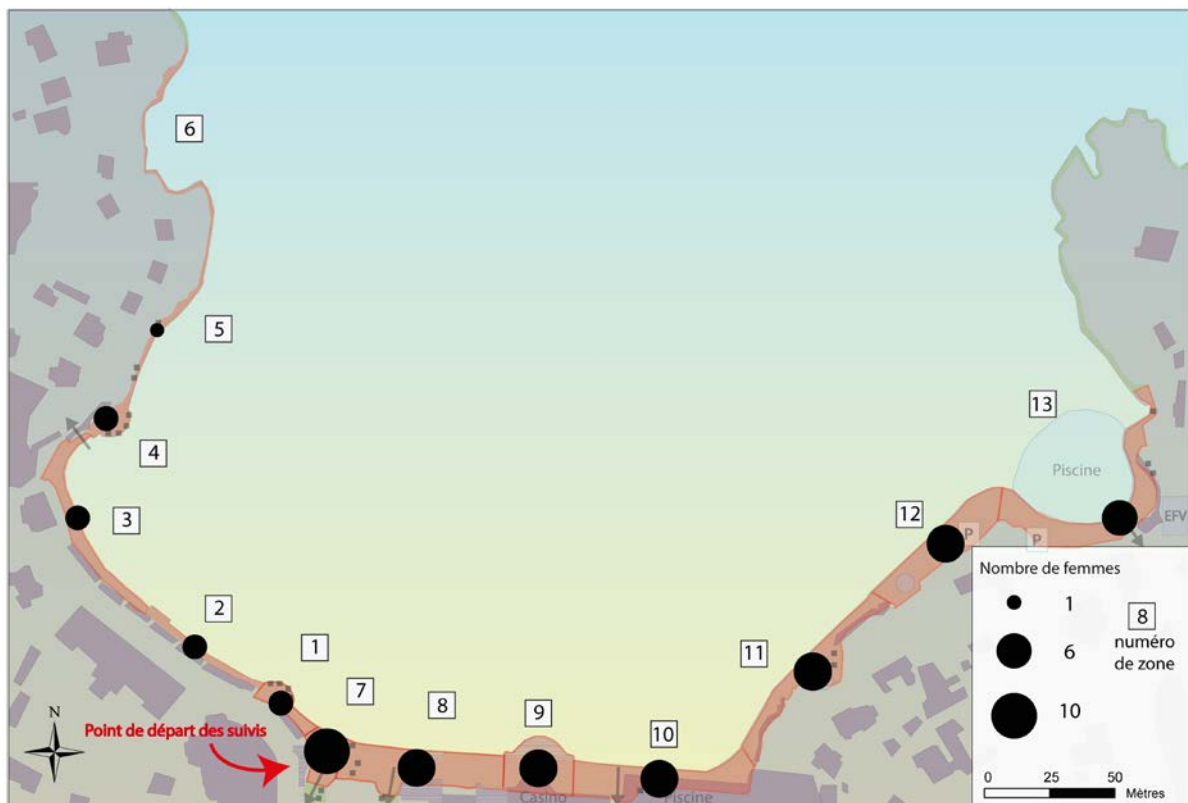
Figure 46 : Zones parcourues par les femmes seules de moins de 75 ans sur le tronçon « Casino » à Dinard



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies seules, âgées de moins de 75 ans (âge estimé), ont surtout été observées dans les zones situées à l'ouest de la zone d'entrée (la zone 7) (Figure 46). Il s'agit des zones les moins fréquentées de la digue. Contrairement à la partie est de la zone d'entrée (zones 8 à 13), ces zones ne disposent d'aucun service balnéaire (cafés, restaurant, jeux pour enfants, piscine d'eau de mer). De fait, les femmes seules, âgées de moins de 75 ans (âge estimé), fréquentent plus largement les zones les plus calmes de la digue. Il s'agit aussi des zones qui mènent à la poursuite du sentier côtier vers la plage de Saint-Énogat, un sentier plus abrupt et moins sécurisé que le tronçon de promenade observé (comme on a pu le montrer avec la Photographie 27 du chapitre 4).

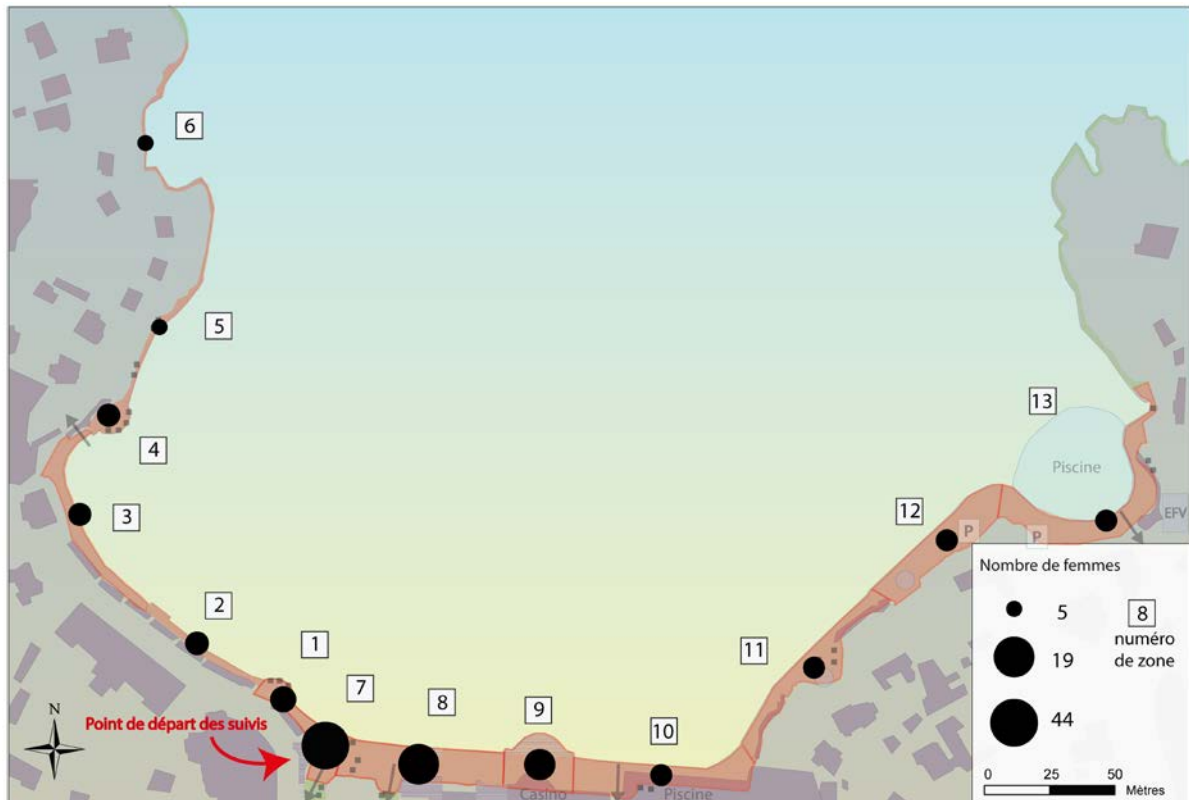
Figure 47 : Zones parcourues par les femmes seules de 75 ans et plus sur le tronçon « Casino » à Dinard



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies seules, âgées de 75 ans et plus (âge estimé), ont été observées sur l'ensemble des zones du tronçon, exceptée la zone 6 puisqu'aucune d'entre elles a prolongé la promenade hors de la zone d'observation vers Saint-Énogat (Figure 47). Si les deux côtés de la zone d'entrée (zone 7), ouest et est, sont fréquentés par les femmes seules de cette tranche d'âge, ce sont surtout les zones de est qui recensent le plus de passage. Ces zones sont les plus fréquentées par l'ensemble des usagers de la digue. On y trouve des cafés, des restaurants, des jeux pour enfants, une piscine d'eau de mer, ainsi que l'école française de voile.

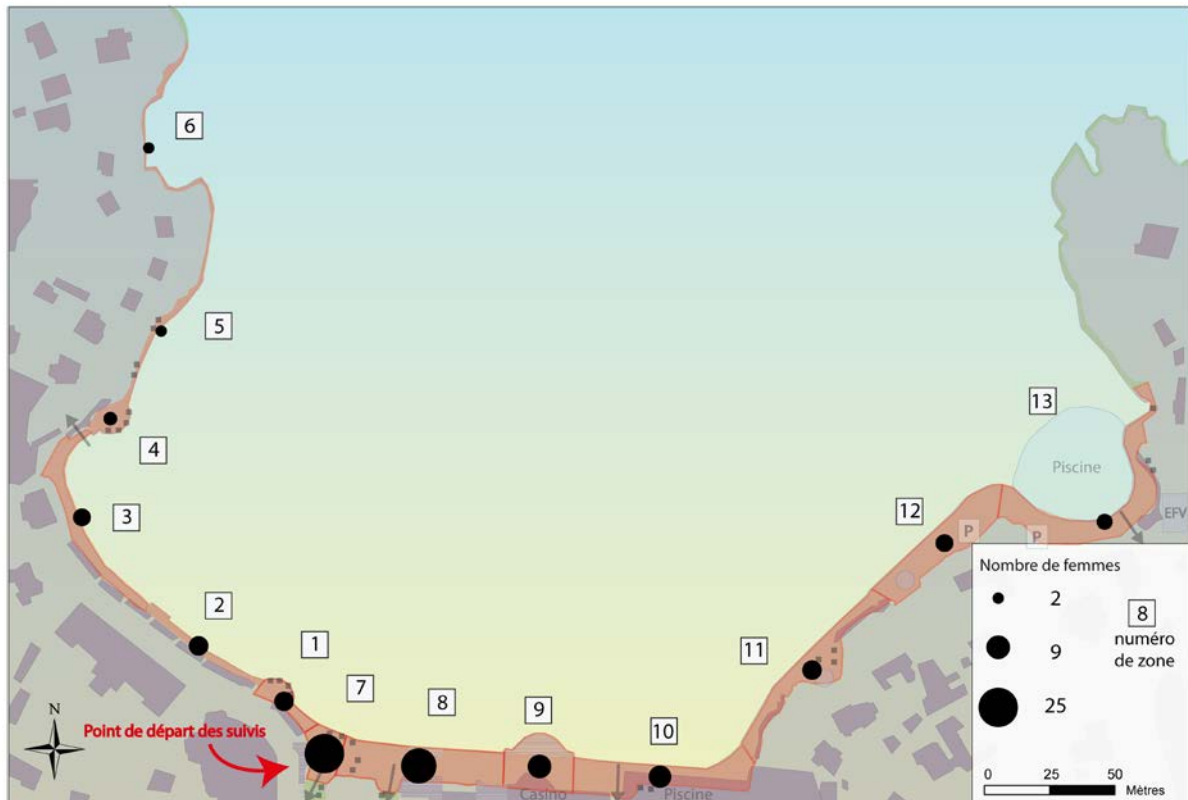
Figure 48 : Zones parcourues par les femmes accompagnées de moins de 75 ans sur le tronçon « Casino » à Dinard



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies accompagnées, âgées de moins de 75 ans (âge estimé), ont été observées sur l'ensemble des zones du tronçon (Figure 48). Il y a néanmoins une différence nette entre les zones centrales (7, 8 et 9) et les autres zones. Cela signifie que ces femmes sont nombreuses à ne fréquenter que les zones centrales : au nombre de 44, 32 et 19 en zones respectivement 7, 8 et 9, elles ne sont plus que 13 en zone 1 et 9 en zone 10.

Figure 49 : Zones parcourues par les femmes accompagnées de 75 ans et plus sur le tronçon « Casino » à Dinard



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies accompagnées et âgées de 75 ans et plus (âge estimé) ont été observées sur l'ensemble des zones du tronçon (Figure 49). Les zones situées à l'est de la zone d'entrée sont légèrement plus fréquentées que celles situées à l'ouest. De façon générale, hormis pour les zones centrales toujours plus densément pratiquées, la répartition de ces femmes est homogène sur la totalité des zones.

En somme, quand les femmes sont observées seules sur la promenade, celles de moins de 75 ans vont plus largement vers l'ouest, et sont totalement absentes des zones à est de la zone 9. Les femmes âgées de 75 ans et plus, en revanche, ont plutôt tendance à fréquenter les zones à l'est de la zone d'entrée. Les zones à l'ouest ne sont que faiblement fréquentées par ces femmes, et la zone 6, la plus à l'ouest, ne l'est pas du tout.

Quand on analyse les zones parcourues par les femmes accompagnées, les différences de pratiques entre les deux tranches d'âges sont atténuées. Ainsi, les femmes de moins de 75 ans sont présentes à l'est de la zone d'entrée quand elles sont accompagnées, alors que les femmes seules de la même tranche d'âge en sont totalement absentes. Quant aux femmes de 75 ans et plus, elles sont plus largement présentes dans les zones ouest alors que les femmes

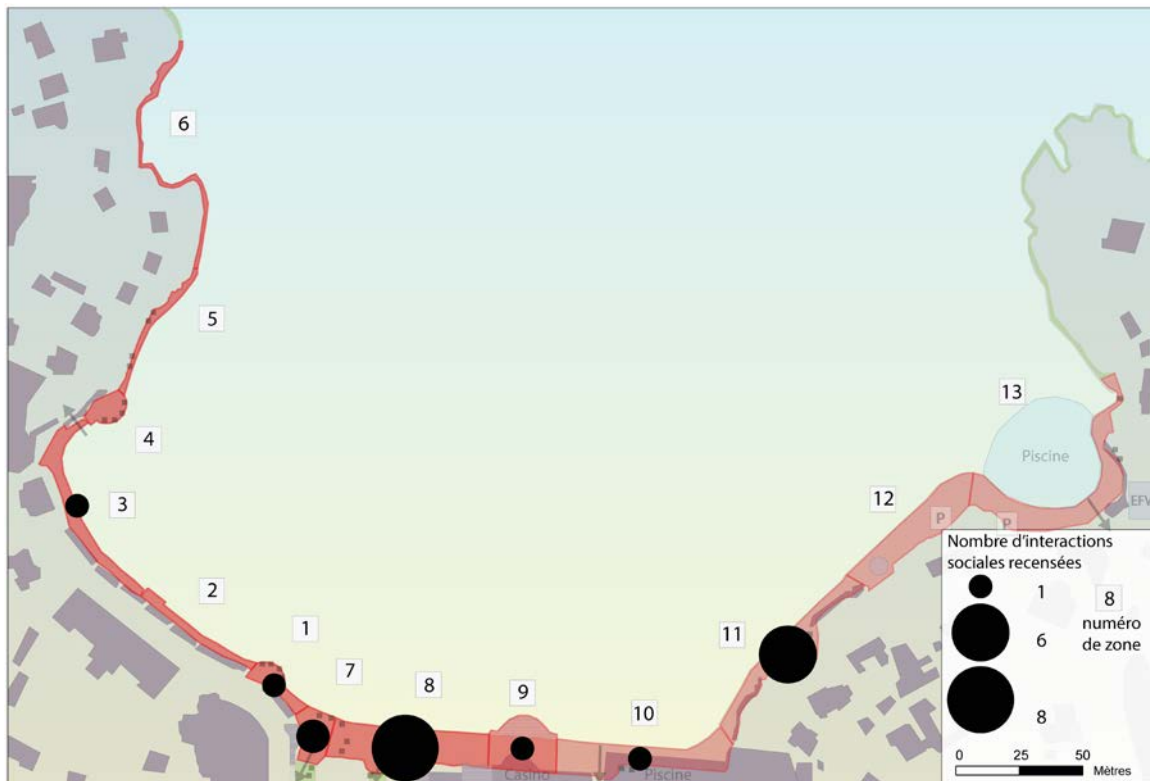
seules de la même tranche d'âge ne le sont que très peu (et pas du tout dans la zone 6, la plus à l'ouest).

Ainsi, au-delà de la zone d'entrée de la promenade (zone 7), point de départ des suivis, et donc fréquentée par toutes les femmes suivies, toutes classes d'âge et modes d'accompagnement confondus, la promenade se divise en deux parties :

- une partie de la promenade allant des zones 8 à 13, très fréquentées par tous les usagers (voir chapitre précédent), bénéficiant de nombreuses services (restaurant, toilettes publics, jeux pour enfants, piscine, parking), et avec plusieurs accès pour rejoindre la ville, où vont plus largement les femmes de 75 ans et plus, seules, et les femmes de moins de 75 ans quand elles sont accompagnées ;
- une partie de la promenade allant des zones 1 à 6, moins fréquentées par l'ensemble des usagers. Il n'y a pas de services proposés et il n'y a qu'une seule sortie sur la ville, en zone 4. Autrement dit, une fois la zone 4 traversée, le sentier nous emmène jusqu'à la plage suivante, Saint-Énogat, située à plus d'un kilomètre. Cette partie est surtout fréquentée par les femmes de moins de 75 ans, seules, et par les femmes de 75 ans et plus, accompagnées.

En plus de constater que les zones les plus densément fréquentées sont plus largement pratiquées par les femmes âgées de plus de 75 ans (âge estimé), il faut noter que ce sont aussi des zones où des interactions sociales ont été observées lors des suivis, hormis pour la zone 3 (Figure 50). Les femmes les plus âgées sont donc à la recherche de rencontres et sont donc présentes dans les lieux les plus propices à l'expérience de l'autre. Les plus jeunes, quant à elles, préfèrent les zones plus calmes et ne cherchent pas la confrontation sociale.

Figure 50 : Zones où les interactions sociales ont été recensées sur le tronçon « Casino » à Dinard



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2011-2012

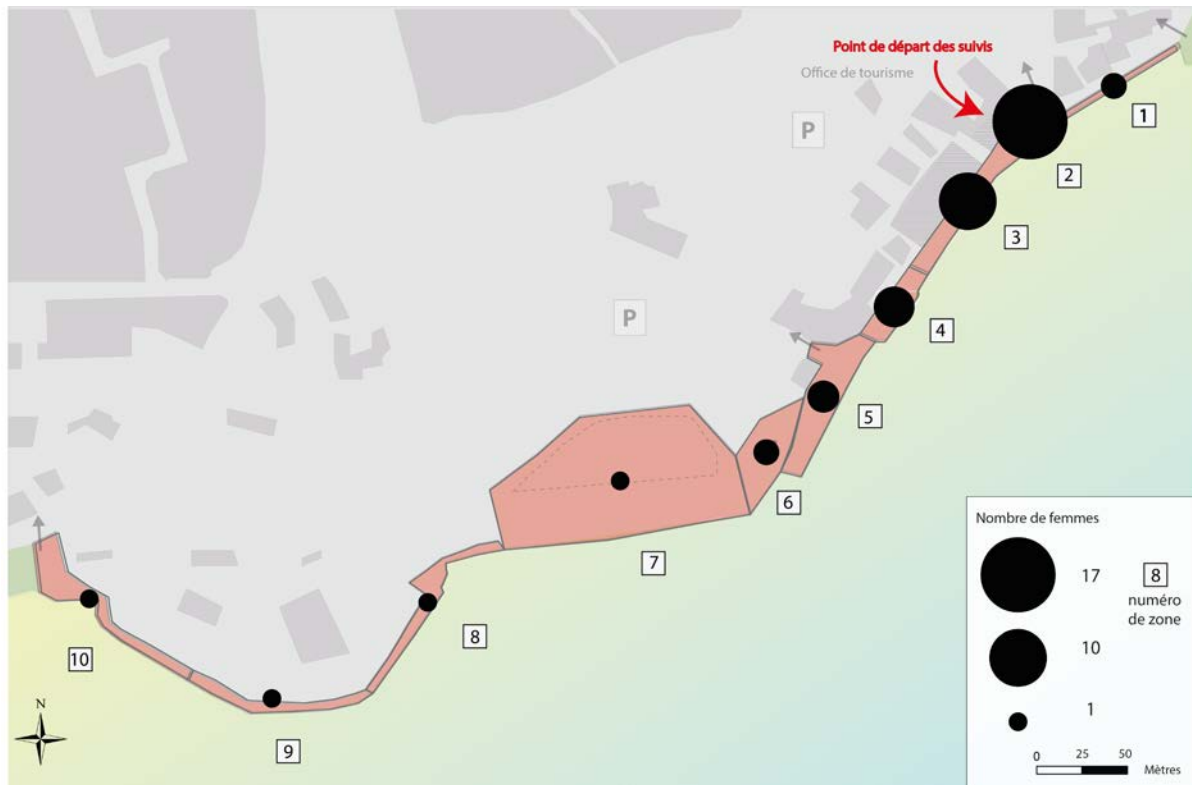
2. Le cas de Larmor

A Larmor, la morphologie de la promenade aboutit à des résultats différents, bien qu'on puisse observer des différences selon l'âge et l'accompagnement, tout comme à Dinard. Il faut d'abord noter que la répartition de la fréquentation par zone issue du balayage n'est pas similaire à celle issue des suivis, contrairement à ce qui a été observé à Dinard. Alors que les balayages montrent que la zone 1 est la deuxième zone la plus fréquentée, les suivis ne font pas ressortir cette zone comme celle d'une forte fréquentation. Ceci tient au fait que la répartition issue des suivis correspond aux itinéraires empruntés par les individus partant de la zone 2 (point de départ des suivis). De fait, la zone 1 est faiblement fréquentée car, proche du point de départ, le passage dans cette zone impliquerait de sortir de la promenade (alors que l'individu vient d'y entrer) ou bien de s'arrêter sur un banc public.

Concernant la zone 2, elle est le point de fréquentation culminant dans les suivis, étant donné que c'est le point de départ, et est faiblement fréquentée dans les balayages étant une zone de passage. Selon la technique d'observation exploitée, la répartition de la fréquentation diffère. Ainsi, alors qu'à Dinard les zones 7 et 8 connaissent une forte fréquentation, dans les balayages et dans les suivis, donnant une place importante à ces deux zones et les attestant comme à la fois le centre de la promenade et l'entrée sur la promenade, à Larmor, il ne

semble pas y avoir d'entrée principale sur la promenade. La taille du tronçon observé, plus faible qu'à Dinard, est pour partie un facteur explicatif.

Figure 51 : Zones parcourues par les femmes seules de moins de 75 ans, sur le tronçon « Maria », Larmor.



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies seules, âgées de moins de 75 ans (âge estimé), ont été surtout observées dans les zones 2 et 3, et de façon décroissante dans les zones situées à proximité, 1, 4, 5 et 6 puis périphériques, 7 à 10, ces dernières ne concernant qu'une seule femme sur les 17 femmes suivies (Figure 51). Les zones 2 et 3 correspondent au lieu d'implantation des cafés et restaurants. La majorité des femmes seules de cette tranche d'âge fréquenteraient donc les cafés et restaurants de la promenade. Cependant, entre les zones 2 et 3, on perd la moitié des femmes suivies. Cela veut dire qu'une fois entrées dans le tronçon observé, les femmes, pour moitié d'entre elles, ne fréquentent pas d'autres zones et ressortent par la zone 2. Elles font donc un aller-retour. Les zones périphériques ne présentent ni d'accès à la plage ni de sorties sur la ville, et donc à partir du moment où l'on s'engage dans la zone 7, on doit soit continuer jusqu'à la zone 10 pour retrouver la ville, soit repartir en arrière.

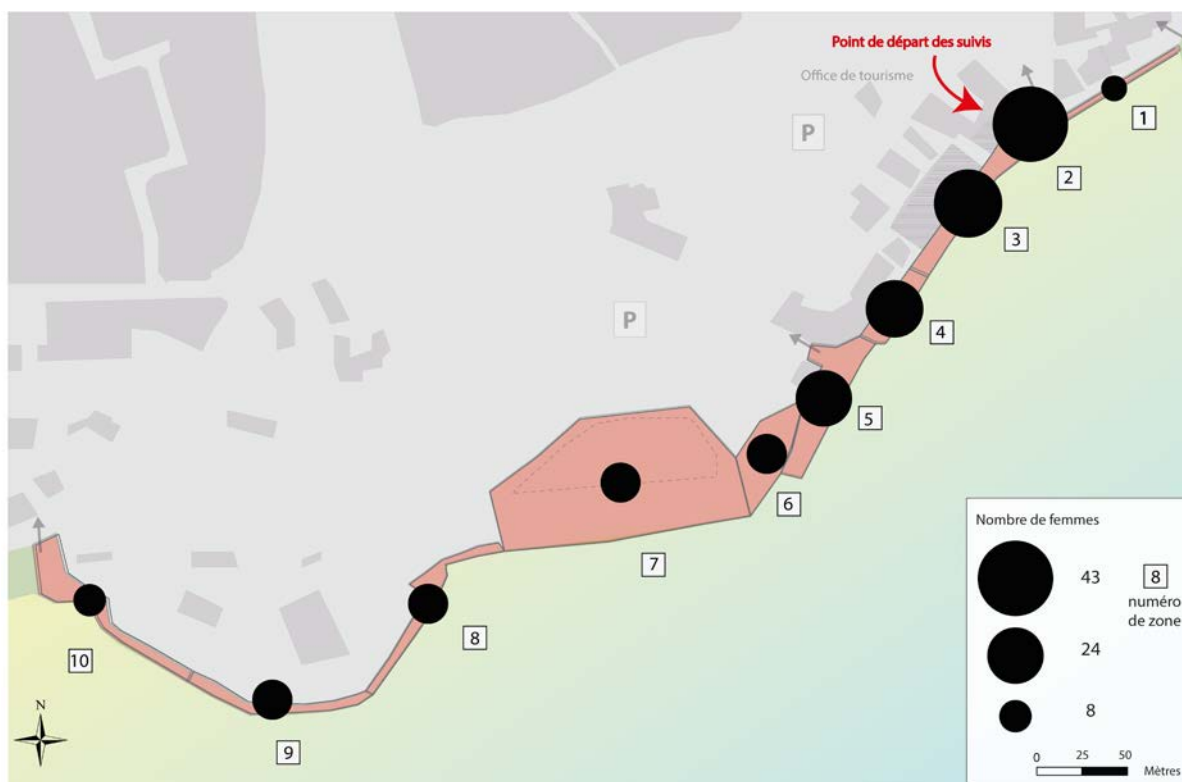
Figure 52 : Zones parcourues par les femmes de 75 ans et plus, seules, sur le tronçon « Maria », Larmor



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies, seules, âgées de 75 et plus, ont été observées sur l'ensemble du tronçon mais les zones 9 et 10 ne concernent qu'une seule femme (Figure 52). La fréquentation décroît entre les zones 2 et 8, avec un palier entre les zones 4 et 5, puis entre les zones 6, 7 et 8.

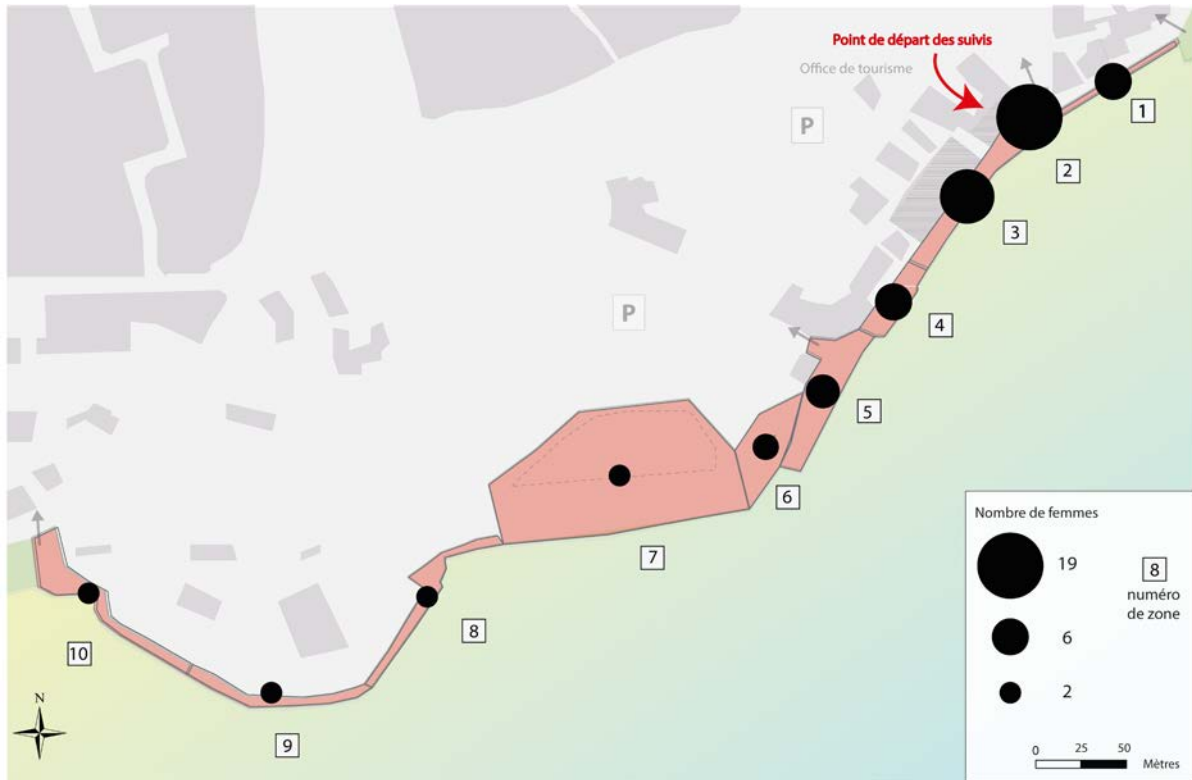
Figure 53 : Zones parcourues par les femmes de moins de 75 ans, accompagnées, sur le tronçon « Maria », Larmor.



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies accompagnées, de moins de 75 ans (âge estimé) ont été observées sur l'ensemble des zones mais de façon décroissante depuis la zone d'entrée (zone 2) (Figure 53). Les zones des extrémités (zones 1 et 10) recensent donc le moins de femmes (5 et 8 sur 44). Les zones 2 et 3 pourvues de cafés et restaurants sont les plus fréquentées.

Figure 54 : Zones parcourues par les femmes de 75 ans et plus, accompagnées, sur le tronçon « Maria », Larmor.



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Les femmes suivies accompagnées, âgées de 75 ans et plus (âge estimé), ont été observées sur l'ensemble du tronçon (Figure 54). Les zones les plus fréquentées sont, par ordre décroissant, les zones 2, 3, 4 et 5. La zone 6 puis les zones 7 à 10 ne concernent que 3 femmes, puis 2 femmes.

En somme, les femmes suivies seules, de moins de 75 ans, se concentrent très majoritairement dans la zone 2. Elles sont peu nombreuses à fréquenter les zones 6 à 10, ainsi que la zone 1. La fonction de « coup d'œil » (se référer à la Figure 44) est donc très pratiquée par les femmes de moins de 75 ans venant seules. Le temps passé pour ces femmes est de 3 minutes en moyenne contre 9 minutes pour les femmes de la même tranche d'âge, mais accompagnées. Quand elles sont accompagnées, les femmes de moins de 75 ans pratiquent la digue de façon plus équilibrée, c'est-à-dire que la part de ces femmes est moindre là où les femmes seules sont en nombre, et inversement, les femmes accompagnées se répartissent plus largement dans les zones où les femmes seules ne vont que très peu. Concernant les femmes de 75 ans ou plus, on observe tout à fait l'inverse. C'est lorsqu'elles sont accompagnées

qu'elles se concentrent plus largement en zones 2 et 3, et lorsqu'elles sont seules qu'elles pratiquent plus facilement les zones 4 à 8.

Il y a donc un effet de renversement entre les femmes de moins de 75 ans et de 75 ans et plus quant à la présence dans les zones, selon qu'elles sont accompagnées ou qu'elles viennent seules.

III. La promenade balnéaire comme espace ressource

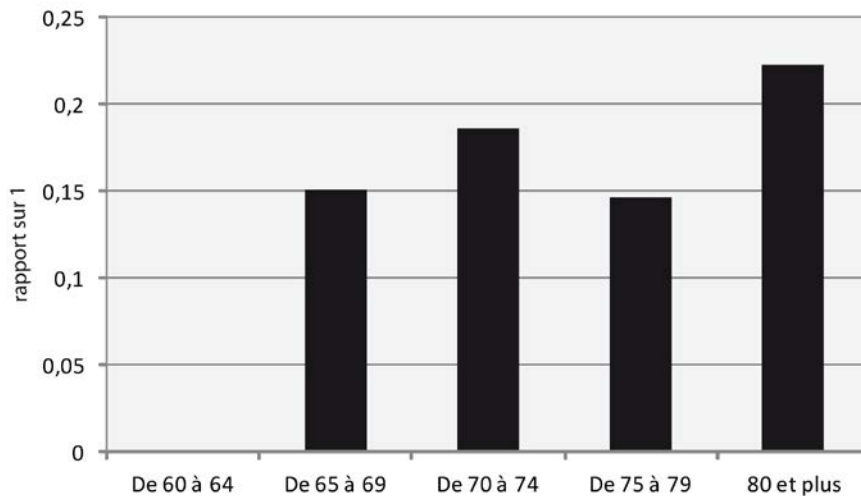
Après avoir vu dans la première section que les pratiques des femmes se différençaient avec l'âge, et, dans la deuxième section, que la spécificité des espaces jouait un rôle en ce qui concerne le choix des lieux fréquentés, il s'agit maintenant d'analyser, selon trois entrées, l'espace de la promenade comme un espace ressource pour les femmes enquêtées :

- premièrement en considérant l'importance croissante avec l'avancée en âge des sociabilités sur la digue. En effet, les femmes les plus âgées sont celles qui perçoivent la promenade comme une opportunité de rencontres ;
- deuxièmement en nous intéressant aux possibilités qu'offre l'espace de la digue pour répondre aux attentes du corps vieillissant, ceci en mobilisant la notion de malléabilité qui fait référence aux différentes fonctions que peut prendre l'espace en fonction des (capacités des) individus ;
- troisièmement, en analysant comment l'espace balnéaire peut être qualifié d'espace thérapeutique pour les femmes âgées, à travers leurs pratiques et leurs discours.

1. La hausse des sociabilités avec l'avancée en âge

Bien que les interactions sociales aient été faiblement relevées lors des observations par suivis et donc que les résultats soient discutables, les suivis montrent que les femmes participant à une ou plusieurs interactions sociales sont les plus âgées de l'échantillon. En effet, le nombre d'interactions sociales augmente avec l'âge, relativement au nombre de femmes par tranche d'âge, toute ville confondue. Les femmes de 60-64 ans ne connaissent aucune interaction sociale au cours de leur passage sur la promenade, alors que les femmes de 80 ans et plus sont 6 sur 27 à avoir échangé avec un individu sur la promenade, lors du suivi (Figure 55). Ceci va de pair avec le fait que les femmes les plus âgées sont celles qui restent le plus longtemps sur la promenade, s'arrêtent plus longtemps, et fréquentent les zones les plus denses de la promenade. L'hypothèse d'un plus grand nombre de zones parcourues pour multiplier les chances de rencontres semble plausible.

Figure 55 : Part (rapport sur 1) des femmes concernées par une ou plusieurs interactions sociales sur les promenades de l'enquête selon la tranche d'âge dans les observations par suivi

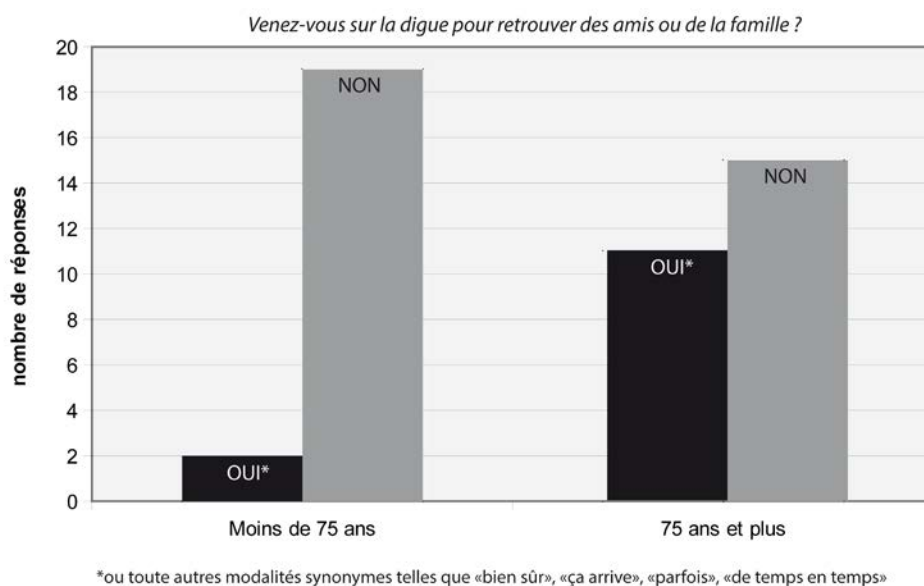


Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

D'ailleurs, dans les entretiens sur la digue, les femmes de 75 ans et plus sont plus nombreuses que les femmes de moins de 75 ans à affirmer venir pour les sociabilités, au sens large du terme. A la question « *Venez-vous sur la digue pour retrouver des amis ou de la famille ?* », 2 femmes sur 22 de moins de 75 ans ont répondu « oui » contre 11 femmes sur 27 de 75 ans et plus (Figure 56). Une autre forme de sociabilité est celle de voir du monde passer, associée dans la littérature sociologique sur les personnes âgées au sentiment de faire partie du monde : « voir sans être trop vu devient l'objectif de cette présence en anonyme pour s'assurer d'être en prise avec le monde d'aujourd'hui » (Pennec, 2006). Là encore, les femmes les plus âgées sont les plus enclines à y être favorables. Alors que les moins de 75 ans sont autant à affirmer qu'à infirmer venir pour voir du monde passer, les femmes de 75 ans et plus sont un tiers plus nombreuses sujettes à la pratique que celles qui ne le sont pas (Figure 57). Enfin, concernant les prises de parole avec des usagers de la promenade, là encore la tendance est favorable aux femmes les plus âgées, bien que l'évolution ne soit pas régulière selon les tranches d'âge (Figure 58 et Figure 59).

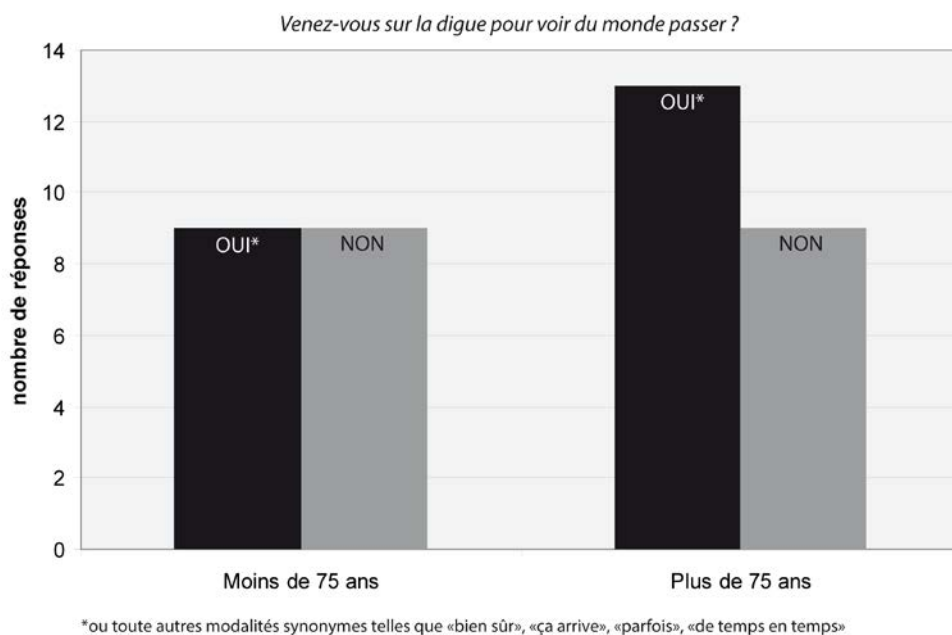
Ainsi, face à un chez soi qui se vide, l'espace public serait cadre et support de possibles rencontres pour faire l'expérience de l'autre, et de soi face aux autres.

Figure 56 : Retrouver des amis ou de la famille : un objectif plus fréquent chez les femmes de 75 ans et plus sur la promenade balnéaire



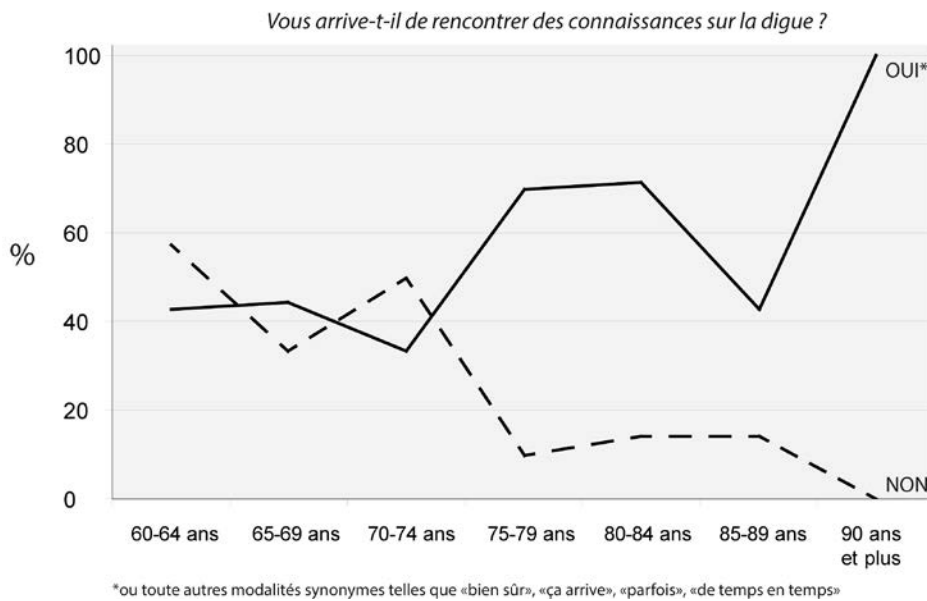
Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Figure 57 : Voir du monde passer : un objectif plus fréquent chez les femmes de 75 ans et plus sur la promenade balnéaire



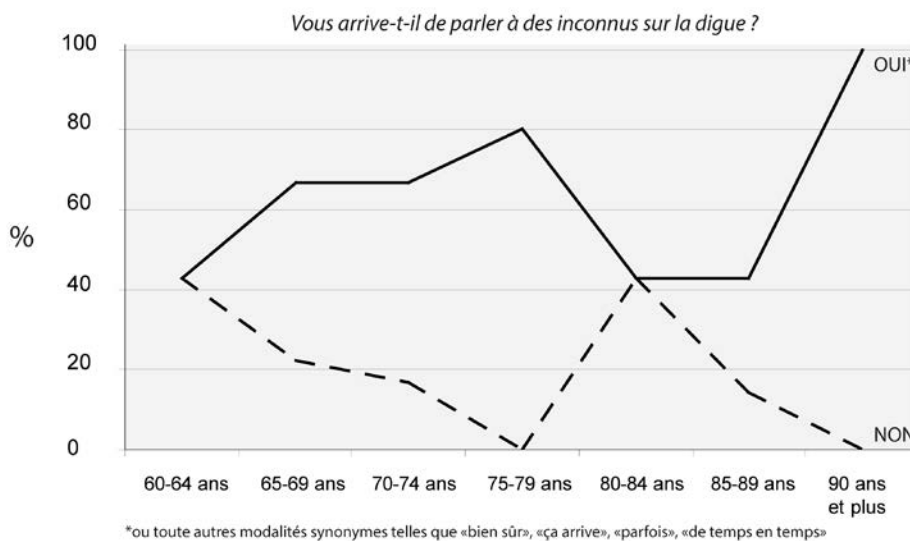
Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Figure 58 : Evolution de la disposition à rencontrer des connaissances selon la tranche d'âge



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

Figure 59 : Évolution de la disposition à parler à des inconnus selon la tranche d'âge



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2011-2012

2. La malléabilité de l'espace de la promenade pour les corps vieillissants

Les résultats issus des suivis ont montré que l'avancée en âge implique des changements dans la pratique de l'espace balnéaire. Cet espace est « malléable » étant donné qu'il s'ajuste aux aspirations des individus. A. Fournand a utilisé cette notion dans sa thèse sur l'espace du corps des femmes enceintes pour rendre compte du fait que l'espace est flexible selon les corps et que l'espace de la femme enceinte change au gré des transformations corporelles au cours de la grossesse (Fournand, 2008). L'auteure conceptualise ce processus en parlant de

« corporéisation de l'espace ». Dans le cadre d'une recherche sur les femmes âgées, la notion de malléabilité permet de souligner que le corps qui vieillit est un corps qui change et que l'espace pratiqué de la promenade est flexible selon les aspirations des femmes et leurs capacités corporelles. De fait, l'espace pratiqué est « corporéisé », il fait corps avec les femmes âgées qui, selon leurs capacités corporelles vont façonner leur rapport à l'espace.

De façon synthétique, les femmes les plus jeunes marchent vite, profitent des cafés et restaurants, s'arrêtent peu. Les femmes les plus âgées marchent plus lentement, parfois elles ont besoin d'une aide pour se déplacer, ce sont elles aussi qui s'assoient plus volontairement, le temps d'une pause, sur les bancs publics. Ainsi, quelles que soient les capacités de chacune, l'espace et le temps de la promenade sont malléables selon les femmes. De cette façon, la promenade est un espace de citadinité, mais aussi une façon d'être pleinement citadine. En faisant corps avec l'espace, qu'il s'agisse d'un corps dynamique ou d'un corps fatigué, les femmes font partie de l'espace public le temps de leur présence sur la digue. On peut faire référence ici à l'idée de « compétences citadines » des individus proposée par I. Berry-Chikhaoui et A. Deboulet (2000) en les associant aux « prises » sur le monde, développées dans les travaux sur la déprise. Les compétences citadines des femmes sur la promenade sont inhérentes à celles de faire acte de présence, et au fait d'être parmi les autres. L'évolution de l'appréciation des sociabilités avec l'âge prend aussi place dans l'espace de la digue, lieu de sociabilités lorsque l'envie de faire des rencontres motive la promenade. Ainsi, lieu de passage furtif pour les unes, cet espace est pour les autres un lieu de prolongation quand le rapport à la ville, la citadinité, se définit avant tout comme l'occasion de voir du monde.

Les femmes les plus touchées par les problématiques du vieillissement telles que l'esseulement et les difficultés physiques, intègrent peu la pratique du bord de mer dans les déplacements fonctionnels quotidiens (faire des achats par exemple), contrairement aux femmes les plus jeunes et les moins concernées par ces problématiques. Ces dernières disent facilement *passer* par le bord de mer avant de rentrer chez elles, avant de faire le marché, etc. Ceci renvoie au temps passé sur la promenade plus long pour les femmes les plus âgées. On peut alors se demander si la difficulté à sortir de chez soi en raison de faiblesses corporelles ne serait pas contrebalancée par un investissement émotionnel et corporel plus intense sur la promenade. Autrement dit « une fois qu'on y est, on y reste ». De plus, les femmes qui restent plus longtemps sont aussi celles qui expérimentent le plus de sociabilités, ce qui nous ramène aux discours justificatifs des femmes qui disent venir l'après-midi plutôt que le matin, parce qu' « on a plus le temps ».

Au final, la lenteur (la marche lente mais aussi les arrêts effectués) synonyme de déprise, se conjugue à une hausse des sociabilités synonyme d'inclusion, de capacité à être avec les autres dans l'espace public, qui est une caractéristique de la citoyenneté.

3. La promenade balnéaire : un espace thérapeutique

« Depuis que je suis ici, je n'ai eu aucun rhume, aucune grippe, rien ! C'est l'air de la mer, j'en suis sûre que l'air de la mer est très sain pour ça. »⁶³

Dans les discours, il ressort que le bord de mer a une dimension thérapeutique, autant pour sa « marchabilité » que pour sa maritimité dans ses qualités physiologiques (l'air sain et iodé, l'eau de mer). Ceci nous renvoie à ce qui fonde l'urbanité singulière du bord de mer⁶⁴, une urbanité basée sur la transition entre la mer et la ville. La présence de la mer dont les effets sur le bien-être ont été démontrés dans de nombreux travaux (Han, 2007 ; Wheeler *et al.*, 2012 ; Völker, Kistemann, 2013) et les caractéristiques de la *walkability* des promenades qui se définissent par des indicateurs de sécurisation, d'esthétisme, de nature, d'aménités piétonnes, et de connectivités des rues (Saelens *et al.*, 2003 ; Ramirez *et al.*, 2006 ; Brown *et al.*, 2007) sont deux éléments de structuration de cette section.

Les effets sur la santé et le bien-être liés à la présence de l'eau, de la mer, ont fait l'objet de divers travaux, cités plus haut, qui mettent en avant ses bénéfices pour les personnes. Dans les entretiens *in situ*, on a pu recenser des expressions qualifiant le bord de mer d'espace thérapeutique, validant ainsi les hypothèses d'un espace façonné par une urbanité singulière. Les expressions relatives à la santé et au bien-être sont réparties en trois classes (Tableau 29). La première concerne le repos et la détente, la deuxième les éléments marins associés à la santé, la troisième les injonctions médicales. Bien que le nombre de femmes concernées par l'emploi de ces expressions soit faible (n=9), la différence de moyenne d'âge entre les trois classes est intéressante. En effet, la première classe regroupe les femmes les plus jeunes (moyenne d'âge de 70,3 ans pour les 4 femmes). Ces femmes évoquent les éléments relatifs au repos et à la détente, deux états de corps qui ne sont pas seulement physiques mais aussi relatifs au bien-être psychologique. On se situe ici dans une conception holistique de la santé

⁶³ Extrait d'un entretien à domicile (Francine, 70 ans, Dinard)

⁶⁴ Se référer au chapitre 2 ; I.2. Aux marges de l'urbanité, une citoyenneté possible ?

et du bien-être, illustrée par des expressions telles que « Je viens pour me ressourcer » (IS 16, 66 ans) ou « ça repose, ça détend, ça fait du bien » (IS 41, 80 ans). La troisième classe est celles des femmes les plus âgées (86 ans pour les 3 femmes). Ces femmes font systématiquement référence à leur médecin pour justifier leur pratique. La qualification de la marche est très biomédicale, et le corps est perçu uniquement dans sa dimension physique, et non psychologique. On apprend ainsi que « c'est mon médecin qui prescrit la marche une demi heure par jour » (IS 45, 84 ans). Enfin, la classe intermédiaire « Eléments marins de santé » concerne une moyenne d'âge entre les deux (deux femmes de 80 ans). Les femmes de cette classe ont une approche plutôt biomédicale de leur santé et de leur corps, mais la différence qui se joue avec les femmes les plus âgées est le recul avec l'institution médicale. Ces femmes intègrent l'environnement, ici maritime, comme facteur de bonne santé, sans y associer le médecin. Ainsi, « le bord de mer, c'est la santé », et les éléments naturels comme le vent « vivifiant » ou les qualités attribuées à l'air marin sont les atouts santé de cet environnement. Il s'agit moins d'un environnement curatif que d'un environnement préventif. La symbolique santé du bord de mer associe les pratiques qui y ont lieu à des pratiques d'automédication.

Tableau 29 : Les trois classes de la santé et du bien-être

Repos, détente	Eléments marins de santé	Injonctions médicales
« Ça repose, ça détend, ça fait du bien »	« Le bord de l'eau c'est la santé »	C'est le médecin qui prescrit la marche une demi heure par jour
« Je me sens bien, je suis en forme »	« Petit vent vivifiant »	Marche sous les conseils du docteur
« Les bancs publics ça repose »	« L'air est bien »	Marche peu en s'arrêtant souvent car doit faire attention à son cœur (conseil du médecin)
« C'est reposant »		
Se ressourcer		
n=4	n=2	n=3

Bigo M., 2013 – Source : enquête 2012

En somme, il apparaît que plus les femmes sont âgées, plus la thématique de la santé au sens biomédical va être intégrée à leur discours. Avec l'âge, la question de la santé se réduirait à son aspect physique et, si l'on se réfère à la théorie des besoins d'A. Maslow⁶⁵, aux besoins physiologiques vitaux. Dans le contexte du polyhandicap, des travaux dénoncent d'ailleurs le

⁶⁵ Le psychologue A. Maslow (1908-1970) a défini et hiérarchisé les besoins de tout un chacun : 1- les besoins physiologiques vitaux, 2- le besoin de sécurité, 3- le besoin d'appartenance, 4- le besoin d'estime de soi, 5- le besoin d'accomplissement personnel. Dans le champ médico-social, la « pyramide de Maslow » permet notamment de nourrir des réflexions autour de la relation de soin et des besoins du patient : voir à ce sujet l'article de J. Pellissier (2006).

risque que les besoins des personnes se réduisent uniquement aux besoins vitaux en raison des soins quotidiens qui sollicitent une importante aide humaine et technique (Basle *et al.*, 2005). On peut alors se demander si la santé dans les discours des femmes les plus âgées ne serait pas le résultat des injonctions médicales qui cantonnent le corps vieillissant à ses capacités physiques comme unique indicateur de bien-être. Marcher devient alors « une nécessité au grand âge » et on peut regretter que la « pratique sportive pour démedicaliser la vieillesse [revienne] à medicaliser la pratique sportive » (Henaff-Pineau, 2009).

Dans les entretiens *in situ*, la promenade balnéaire est un espace qui favorise la marche, quelle qu'elle soit : sportive, médicale, de loisirs. Les réponses à la question « *Venez-vous sur la digue pour faire une activité physique ?* » révèlent la diversité des formes que prend l'activité physique dans les pratiques des femmes interrogées. On retrouve la marche de manière transversale mais variable dans son intensité et surtout en fonction du sens qui lui est donné. Certaines femmes la considèrent comme un sport, d'autres non. La qualification de la marche en tant qu'activité physique et/ou sportive semble relever de l'état de santé et des capacités de chacune, et donc de l'investissement physique et émotionnel qui y est mis. Les femmes les plus en difficulté sur le plan corporel sont soit celles qui justifient leur non pratique d'une activité physique par des problèmes de santé liés à la vieillesse (canne, arthrose, prothèse à la hanche), soit celles qui considèrent leur marche comme un véritable sport, le dernier qu'elles peuvent pratiquer. Les femmes plus en forme ne considèrent pas la marche comme une activité physique, car elles se savent capables de bien plus que la simple marche, ou bien la considèrent comme telle lorsqu'elle est plus intensive et de plus longue durée comme la randonnée.

Conclusion du chapitre 5

Les observations des pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires sont révélatrices d'un amoindrissement corporel indéniable avec l'avancée en âge. La moindre dynamique de déplacement, combinée à une aide nécessaire au déplacement, est une des caractéristiques du vieillissement, et plus précisément ici de la déprise qui implique une reprise. En effet, l'amenuisement des pratiques laisse place à un renforcement d'autres modalités de pratiques, moins dans la performance physique que dans la disposition à faire l'expérience de sociabilités. Cette dernière s'apparente à une pratique de reprise et concerne les femmes les plus âgées de l'échantillon.

Les pratiques des femmes au prisme de l'avancée en âge ne peuvent être comprises sans penser le rôle de l'accompagnement. À Larmor où, pour les femmes les plus jeunes qui, seules, passent très peu de temps sur la promenade et sont adeptes du rapide « coup d'œil » vers la mer avant de repartir en ville, l'accompagnement équivaut à des distances spatiales plus longues. À l'inverse, pour les plus âgées, l'accompagnement équivaut à des distances spatiales plus restreintes que lorsqu'elles viennent seules sur la promenade. À Dinard, c'est moins l'enjeu des distances parcourues que celui de la qualité sociale des lieux que définit l'absence ou la présence d'un accompagnement. Ainsi, les femmes les plus âgées, lorsqu'elles viennent seules, vont plus largement se trouver dans les lieux les plus fréquentés de la promenade, ce qui n'est pas le cas quand elles sont accompagnées. Les femmes les plus jeunes, quant à elles, vont agir à l'inverse. Elles évitent les zones densément fréquentées lorsqu'elles sont seules mais sont observées dans ces mêmes zones lorsqu'elles sont accompagnées.

Dans les deux cas, pour les femmes les plus âgées, il est bien question d'une pratique de l'espace qui veut optimiser les chances de rencontres, que ce soit en préférant les zones de la promenade les plus fréquentées ou en optant pour de longues distances à parcourir. L'espace de la promenade se présente donc comme un espace ressource pour la cidadinité au cours de l'avancée en âge, autant par les possibilités de rencontres qu'il produit que par l'espace de déambulation qu'il offre pour toutes, quelles que soient leurs capacités corporelles. De cette façon, il est un espace « malléable » et « corporéisé » par les pratiques des femmes.

L'inclusion des femmes en ville passe ici par une pratique de la promenade qui articule le vieillissement des corps avec le rapport à l'autre, en tant qu'accompagnant.e ou que possible

rencontre, et avec les spécificités de l'espace pratiqué. Elle permet de rendre compte du fait que les modalités de citoyenneté des femmes varient sensiblement avec l'âge. La dimension du **rapport à l'urbanité** comme opportunités de rencontres est en effet plus marquée chez les femmes les plus âgées et constitue une ressource pour la citoyenneté de ces femmes. Autrement dit, le rapport à l'urbanité tisse le lien entre les femmes et la ville, et donc entre les femmes et les autres individus présents en ville. La dimension du **rapport aux pairs** est, elle aussi, une dimension particulièrement importante pour les femmes qui *dépendent de quelqu'un* pour être présentes sur la promenade. Dans ce cas, le rapport aux pairs est une condition indispensable à la citoyenneté. Cependant, la présence d'accompagnant.e.s peut aussi être un frein à l'inclusion et donc à la citoyenneté en limitant la possibilité d'interactions avec les autres usagers de la promenade. Concernant les femmes les plus jeunes, la promenade balnéaire s'identifie plutôt à un espace de la marche, purement balnéaire, ce qui les conduit à éviter les zones les plus fréquentées. Il s'agit donc bien d'une présence dans l'espace, mais une présence qui ne s'appuie pas sur l'urbanité et les opportunités de rencontres qu'elle rend possible pour apprécier et s'approprier l'espace de promenade.

La citoyenneté ainsi étudiée par le moyen d'observations par suivi et d'entretiens *in situ* s'entend comme une relation dont les modalités et les processus de construction diffèrent selon l'âge. L'objet du chapitre suivant sera de replacer cet espace dans les pratiques plus générales de la ville de résidence. Ceci afin de donner un contexte et un sens à la pratique de la promenade par rapport à la relation que les femmes âgées entretiennent avec l'espace extérieur à leur domicile.

Chapitre 6

Pratiques et perceptions du bord de mer

A l'appui des observations réalisées dans le cadre des balayages et des suivis, nourries de quelques résultats issus des entretiens *in situ*, nous avons pu analyser dans les chapitres 4 et 5 les pratiques des femmes âgées sur la promenade. Celles-ci s'organisent selon différents paramètres : elles s'inscrivent dans un espace entre mer et ville, doté d'une urbanité singulière, et, selon l'âge des femmes, les espaces parcourus se différencient au niveau de leur qualité fonctionnelle et des possibles rencontres qu'ils promettent.

L'objet de ce chapitre consiste à appréhender le rapport des femmes à l'espace du bord de mer à l'appui de leur discours dans les entretiens à domicile, et dans une moindre mesure dans les entretiens *in situ*. En complément de l'analyse des pratiques recueillies à partir des observations, l'analyse des entretiens à domicile permet d'étoffer les significations associées aux pratiques ainsi que la fonctionnalité attribuée à l'espace par les femmes elles-mêmes. Cette analyse va, de plus, permettre de prendre en compte les modes de discours et la relation à l'espace de bord de mer en fonction du lieu de résidence.

Une première section de ce chapitre est donc consacrée à montrer les différenciations dans le rapport à l'espace du bord de mer selon le site d'enquête et la distance entre le domicile et le bord de mer. Une deuxième section s'attache au rapport à l'espace des femmes vieillissantes en fonction de l'âge, et, de cette façon, en déconstruisant la logique de site élaborée dans le premier point. Enfin, la troisième section met l'accent sur les modes de déplacements entre le « chez soi » et le bord de mer, afin d'insister sur l'intérêt d'une analyse multidimensionnelle des rapports à l'espace.

I. Les femmes âgées et l'espace balnéaire : une citoyenneté plus ou moins affirmée selon le lieu de résidence

L'objet de cette première section est de montrer que la perception du bord de mer et la fonctionnalité qui lui est donnée à travers les pratiques diffèrent selon le lieu de résidence. Les modes de discours et les pratiques des femmes des trois communes d'enquête, Dinard, Larmor, Lorient, sont analysés ici afin de rendre compte d'une typologie citadine construite en fonction du lieu de résidence. Celui-ci définit une certaine distance au bord de mer impliquant des pratiques et des perceptions de cet espace différenciées selon les femmes. De plus, le lieu de résidence s'inscrit dans une commune dont le bord de mer est plus ou moins central et plus ou moins lié au reste de la vie urbaine.

Pour cela, trois points structurent cette section. Le premier expose les résultats de différentes analyses réalisées à partir des discours pour appréhender les façons dont les femmes s'approprient l'espace de bord de mer, l'appropriation étant partie intégrante de la citoyenneté (Navez-Bouchanine, 1997 ; Florin, 1999 ; Semmoud, 2001). Le second point fait une synthèse des résultats par commune d'enquête. Enfin, le troisième point s'attache à tirer des éléments compréhensifs aux différents types de citoyenneté selon le site d'enquête.

1. Les discours des femmes, révélateurs du degré d'appropriation du bord de mer

1.1. Des entretiens mis en place pour faire parler de l'espace de bord de mer

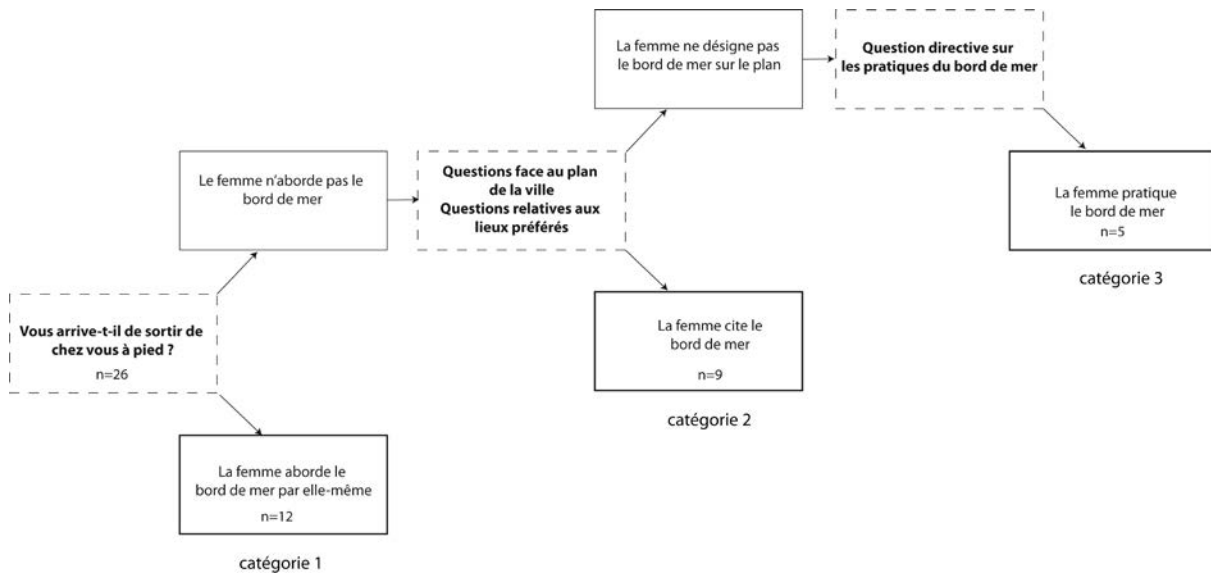
Comme expliqué dans le chapitre 3, la grille des entretiens à domicile a été construite en quatre volets pour appréhender les pratiques des femmes âgées, hors de chez elles, en ville (volet 2), et sur le bord de mer particulièrement (volet 3), et pour récolter des éléments compréhensifs relatifs au parcours de vie (volet 1: le parcours résidentiel, familial, conjugal, professionnel) et relatifs à la perception de la vieillesse (volet 4).

Après le premier volet de l'entretien sur le parcours de vie, le deuxième, qui interroge les pratiques de la ville, permet de voir si l'espace de la promenade balnéaire est évoqué spontanément, ou non, dans le discours. Si « oui », les questions du troisième volet de l'entretien sur les pratiques de bord de mer se confondent avec celle du deuxième. Si « non », les questions relatives à la pratique du bord de mer sont posées, et cela aboutit à une troisième partie distincte dans l'entretien. Il ne s'agit donc pas de questionner systématiquement sur la pratique du bord de mer mais de laisser venir et d'observer de quelle façon le bord de mer est introduit, et donc comment il est considéré par la femme interrogée : l'espace de bord de mer est-il associé aux pratiques de la ville ? Ou, au contraire, est-il perçu comme un espace hors

du quotidien et hors de la ville ? Quelle est la relation de la femme au bord de mer comparativement au reste de la ville ?

Suite à la question « *Vous arrive-t-il de sortir de chez vous à pied ?* », l'échantillon des 26 femmes interrogées à leur domicile⁶⁶, à Dinard, Larmor-Plage et Lorient, a présenté trois cas distincts, correspondant à trois catégories discursives de relation au bord de mer (Figure 60).

Figure 60 : Les trois catégories discursives de relation au bord de mer



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

- La première catégorie :

Elle correspond aux discours où le bord de mer est un espace de pratiques, spontanément évoqué lorsque la question qui concerne les sorties de chez soi à pied est posée. De cette façon, le bord de mer est l'élément qui amorce les réponses relatives aux pratiques en ville. Le bord de mer et le reste de la ville ne font qu'un. On a là une vision englobante de l'espace pratiqué hors de chez soi. Cette catégorie concerne 12 femmes dont les deux tiers habitent à Dinard et une à Lorient. Bien que l'échantillon de Larmor soit faible il faut noter que les femmes qui y résident appartiennent surtout à cette catégorie (3 femmes sur 4).

- La deuxième catégorie :

Elle concerne les femmes qui évoquent des pratiques sur le bord de mer par elles-mêmes, mais pas dès le début du discours sur leurs pratiques. Elles évoquent d'abord leurs sorties en ville, puis de celles sur le bord de mer. Dans cette catégorie, et contrairement à la première,

⁶⁶ L'échantillon est composé de 29 femmes, cependant seules 26 ont bénéficié de la construction définitive du guide d'entretien. Ainsi, pour cette question, ce sont les discours de 26 femmes qui ont été analysés.

les deux espaces sont bien différenciés. C'est la question face au plan de la ville ou bien celle relative aux lieux préférés dans la ville, sur lesquelles on reviendra plus tard, qui ont fait émerger le bord de mer dans les discours. Les femmes de cette deuxième catégorie sont au nombre de 9. Pour chacun des sites, un quart des femmes appartient à cette catégorie.

- La troisième catégorie :

Les femmes qui relèvent de la troisième catégorie n'ont pas abordé de leur fait l'espace de bord de mer. Il a fallu poser une question spécialement sur cet espace pour en connaître les pratiques. Ici, il est clair, du point de vue des interrogées, que le bord de mer est séparé du reste de la ville. De plus, l'espace de bord de mer a, pour ces femmes, une moindre importance, tant matérielle que symbolique, que celle exprimée par les femmes de la première catégorie. Sur les 5 femmes concernées, la majorité réside à Lorient (4).

Les femmes qui ont pratiqué auparavant le bord de mer et qui n'en ont plus aucune pratique aujourd'hui peuvent appartenir à la deuxième, voire à la première catégorie. Les trois catégories présentées ici ne définissent en rien l'intensité et la fréquence de pratiques actuelles sur le bord de mer. Elles permettent de rendre compte de la variation de l'intensité et du poids de l'espace de bord de mer dans les discours des femmes.

1.2. Face au plan de la ville de résidence : quels espaces sont évoqués ?

Le deuxième point d'analyse, dont les résultats sont présentés ici, est celui des discours face au plan de la ville de résidence. Lors de l'entretien, au moment de la question qui s'appuie sur le plan de la ville : « *Pourriez-vous m'indiquer sur le plan où vous allez quand vous sortez ?* », la femme interrogée était face au plan de sa ville de résidence (cf. Annexe 8 pour l'exemple de Dinard) et était libre de désigner les lieux fréquentés, les itinéraires à partir de chez elle. L'intérêt est que le plan fait émerger des pratiques, jusque là tues dans l'entretien. Ainsi, pour certaines des femmes de la deuxième catégorie, détaillée au point précédent, être face au plan de sa commune est le moyen de parler de ses pratiques sur le bord de mer.

Selon les femmes, les pratiques énoncées peuvent avoir lieu sur le bord de mer, ou non, elles peuvent être des pratiques effectives actuellement ou relevant du passé, et des pratiques plus ou moins fréquentes, plus ou moins occasionnelles, relativement à l'ensemble des pratiques énoncées dans l'entretien. De façon synthétique, les pratiques énoncées face au plan sont classées en quatre groupes et six sous-groupes :

- Les pratiques quotidiennes

- Sur le bord de mer
- Dans un autre espace de la ville
- Les pratiques occasionnelles
 - Sur le bord de mer
 - Dans un autre espace de la ville
- Les pratiques passées
 - Sur le bord de mer
 - Dans un autre espace de la ville
- Les pratiques absentes : l'interrogée dit ne pas avoir de pratique

Prenons l'exemple de l'entretien de Marcelle et Lucette, deux sœurs habitant à Dinard, pour comprendre le classement des pratiques :

« On va sur la plage là, tiens regarde y'a les cabines »

Puis :

« Avant on faisait toute la promenade »

Il s'agit de deux pratiques distinctes. Une pratique classée « occasionnelle – sur le bord de mer » étant donné que la plage est fréquentée très occasionnellement, et seulement pendant l'été. Une pratique classée « passé – sur le bord de mer » car se promener tout le long de la promenade n'est plus d'actualité.

A Dinard, face au plan, les femmes énoncent surtout des pratiques du bord de mer régulières, mais aussi des pratiques plus occasionnelles. Pour la grande majorité d'entre elles, le bord de mer est d'ailleurs le premier lieu évoqué lorsque le plan de la ville leur est présenté. Il s'agit surtout de femmes de la première catégorie qui avaient déjà parlé de leur pratique du bord de mer dans l'entretien, mais aussi de celles de la deuxième catégorie qui le font seulement à l'occasion du plan. Pour ces dernières, au nombre de deux, c'est donc la première fois dans l'entretien que l'espace de bord de mer intervient. Par exemple, Henriette, 80 ans, parle uniquement de ses pratiques de bord de mer quand elle est face au plan. Elle décrit ses randonnées avec ses « copines » sur le sentier balnéaire de Dinard, et dérive sur celles effectuées dans la campagne de Saint-Lunaire, la commune limitrophe. Le bord de mer est associé ici à la pratique de la randonnée. C'est un espace qui se limite aux sentiers prévus à cet effet, ce qui explique pourquoi elle ne l'a pas associé avec les autres pratiques de la ville,

alors qu'il constitue pour elle un espace de pratiques très fréquentes (plusieurs fois par semaine).

Les pratiques du bord de mer énoncées par les femmes de Larmor sont uniquement régulières, contrairement à ce qui a été énoncé par les femmes de Dinard où les pratiques sur le bord de mer peuvent régulières et occasionnelles. On peut imaginer que le caractère plus occasionnel que prennent certaines pratiques à Dinard tient dans la réputation plus prestigieuse de son site balnéaire, ainsi que dans la multitude de sites d'intérêts reconnus par le plus grand nombre, ce qui n'est pas le cas à Larmor. Pour autant, les quatre femmes de Larmor commencent par indiquer l'espace de bord de mer sur le plan, et la majorité d'entre elles (3 sur 4) avait déjà évoqué leurs pratiques sur le bord de mer.

A Lorient, aucune des femmes interrogées ne cite le bord de mer en premier lorsqu'elles sont face au plan de la ville. Pour une moitié, le bord de mer arrive en quatrième, cinquième, voire sixième position derrière les pratiques dans la ville de Lorient : les petites courses en centre-ville, les grosses courses dans les centres commerciaux périphériques, les sorties culturelles, les promenades dans les espaces « bleus » (rives du Ter et du Scorff) (Photographie 28). Pour l'autre moitié, l'espace de bord de mer n'est pas cité face au plan. En toute logique, il s'agit des quatre femmes de la troisième catégorie à qui la question sur les pratiques du bord de mer a dû être posée.

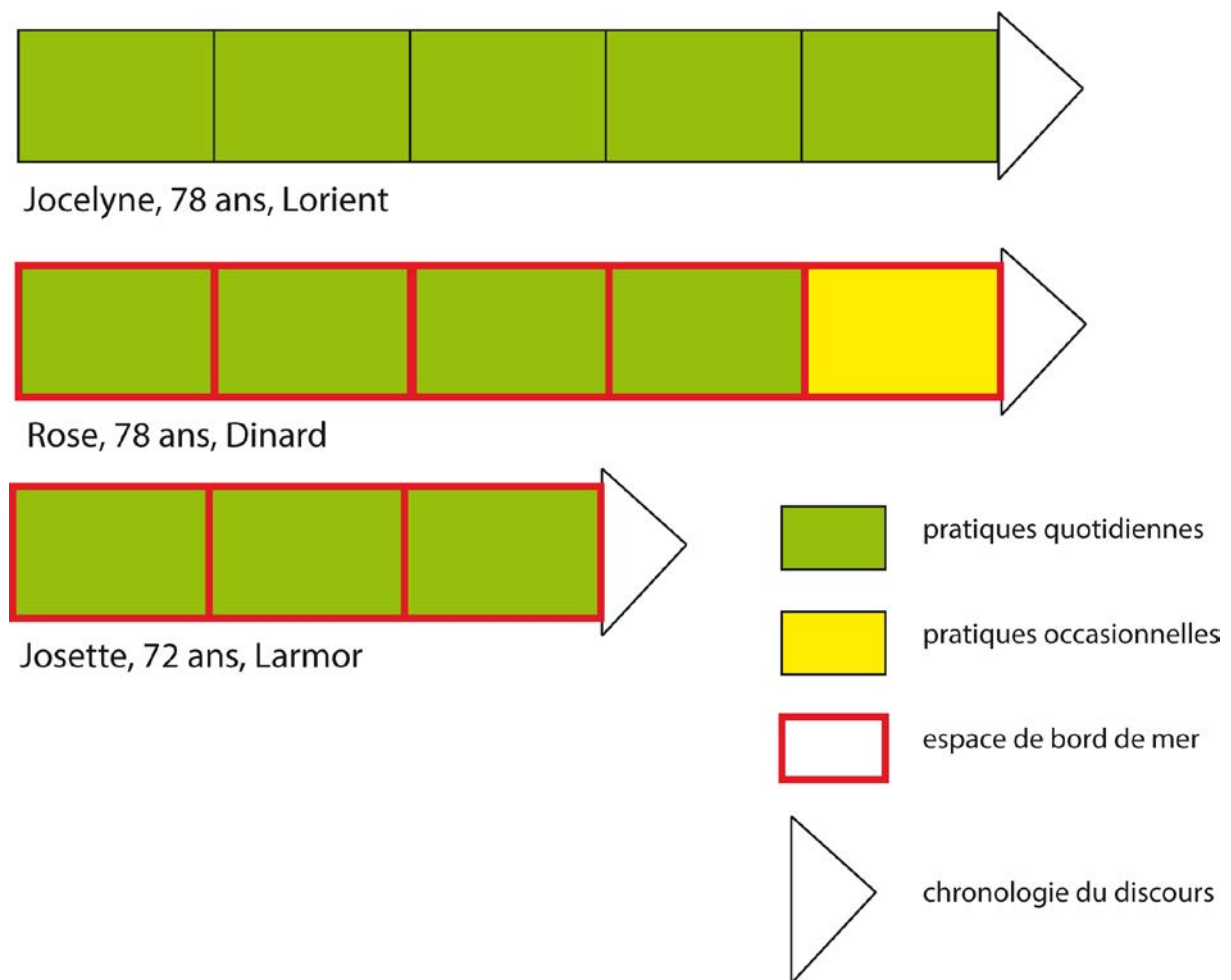
Photographie 28 : Les rives du Scorff à Lorient



Source : Ville de Lorient, 2013

Trois discours, pour que chacun des trois sites soit représenté, ont été retranscrits sous la forme de frise. Le découpage des frises a été conçu à partir du nombre de pratiques recensées, en faisant apparaître la typologie détaillée précédemment : des pratiques prenant ou non effet sur le bord de mer, quotidiennes, occasionnelles, passées, et des « pratiques absentes » (Figure 61). Jocelyne illustre le discours d'une Lorientaise : jamais l'espace de bord de mer n'intervient face au plan. Rose illustre celui d'une Dinardaise : toutes les pratiques se font sur le bord de mer, de façon quotidienne, exceptée pour la dernière pratique qui est occasionnelle. Enfin, Josette, Larmorienne, n'énonce que des pratiques quotidiennes, sur le bord de mer.

Figure 61: Exemple de discours de femmes représentant la chronologie du discours face au plan selon le site d'appartenance.



Bigo M., 2014 – source : enquête 2012-2013

1.3. Un peu de soi dans l'espace : du lieu « préféré » aux marqueurs discursifs de la possession

L'objectif de la question « *Avez-vous un lieu préféré dans la ville ?* » est de déceler si le bord de mer est un lieu qui renvoie à certaines formes d'émotions positives des femmes interrogées. Le bord de mer comme lieu préféré est cité par la majorité des femmes à Dinard,

et par la totalité des femmes à Larmor. En revanche, à Lorient une seule femme le cite comme tel. Cette dernière le fait d'ailleurs de façon moins nette et affirmée que les femmes de Dinard ou de Larmor qui, elles, nomment des lieux précis : la pointe de la Thalasso, la plage de l'Écluse, le port de Kernével, etc.

Afin d'étudier la façon dont les femmes s'approprient l'espace du bord de mer, des expressions ont été relevées dans les discours. Il s'agit ici d'un relevé discursif qui ne fait pas suite à une question du guide d'entretien. Ainsi, l'appropriation spatiale est relevée dans les discours à domicile sous la forme d'expressions spécifiques telles que celles dans lesquelles on trouve un des articles possessifs suivant : mon, ma, mes, notre, nos, devant un lieu ou une pratique qui prend place dans un lieu spécifique, qu'il s'agisse du bord de mer ou non. Par exemple : « j'aime beaucoup mon coin à moi » ou « je vais faire ma marche ce matin ». Mais aussi, et de façon plus anecdotique, les expressions telle que « Port Maria on y va, ici c'est chez nous ».

Comparées avec les femmes résidant à Lorient, les femmes de Dinard et de Larmor sont particulièrement concernées par l'emploi de ces expressions possessives. À Dinard, les femmes les emploient pour des pratiques ayant lieu sur le bord de mer, mais aussi dans le reste de la ville (le marché, une rue), alors qu'à Larmor, les 4 femmes de l'échantillon n'utilisent ces expressions que pour les pratiques sur le bord de mer. À l'inverse, à Lorient, ces expressions s'emploient pour les pratiques qui n'ont pas lieu sur le bord de mer (Tableau 30).

Tableau 30 : Nombre d'expressions relatives à l'appropriation spatiale contenues dans les discours des femmes

		Nombre de femmes énonçant des expressions d'appropriation spatiale...		
Commune	Nombre de femmes dans l'échantillon	...pour une pratique sur le bord de mer	... pour une pratique dans le reste de la ville	total
Dinard	17	10	6	16
Larmor	4	4	0	4
Lorient	8	0	3	3
Total	29	14	9	23

Bigo M. - Source : enquête qualitative 2012-2013

1.4. Les espaces de sociabilités

Ce dernier point est celui des lieux de sociabilités dont l'intérêt réside dans le fait qu'elles contribuent à un ancrage spatial (Di Méo, 1998), et donc sont parties intégrantes de la

citadinité. En effet, la relation à la ville ne peut se penser en excluant le rapport à l'autre, les rencontres et l'expérience de la confrontation sociale que suggère la pratique de l'espace public.

Dans les discours des femmes, on recense des lieux de sociabilités qui diffèrent selon leur position dans la ville, leur degré de densité et de diversité, et donc, leur urbanité. A Lorient, les lieux de sociabilités qui font partie de la ville sont multiples : les rives du Ter et celles du Scorff, le parc du Venzu dans le quartier Kervénanec, le port de plaisance, la galerie commerçante de la gare, les Halles Saint-Louis. Le bord de mer de Larmor est également un lieu de sociabilités mais apparaît de façon beaucoup plus discrète dans le discours.

A Dinard, le bord de mer est le lieu presque exclusif pour expérimenter la rencontre. En dehors de cet espace, il reste quand même le marché, où densité et diversité permettent, en particulier le samedi, de voir du monde, d'expérimenter l'altérité et de retrouver les « copines ». Il en est de même à Larmor, avec la différence que la proximité de Lorient, qui est une commune plus grande, amoindrit la force des lieux de sociabilités, comme le marché. Il n'en reste pas moins que les femmes interrogées à Larmor expérimentent les sociabilités sur le bord de mer. Pour celles habitant le long de la promenade, il est d'ailleurs un lieu de voisinage intense.

2. Trois sites d'enquête, trois rapports au bord de mer

2.1. Le bord de mer de Dinard : proche et quasi-exclusif

A Dinard, les femmes interrogées ont une perception du bord de mer comme celle d'un espace pleinement intégré à la ville. Il est un espace qui est évoqué spontanément dès le début de l'entretien pour la majorité des femmes, en lien avec d'autres pratiques. Ainsi, le bord de mer est un espace de promenade, mais aussi un espace qui fait le lien entre chez soi et le reste de la ville. De plus, face au plan de la ville, les femmes dinardaises citent généralement un lieu du bord de mer en premier choix. Viennent ensuite d'autres lieux de flânerie, de détente, de promenade, comme la voie verte ou le parc du Port Breton où l'eau est également présente et dans lequel les aménagements paysagers en font un espace ressourçant (Photographie 29). D'autres lieux sont évoqués, associés à la visite d'amis, aux loisirs, généralement associatifs, et enfin des lieux plus fonctionnels qu'elles fréquentent pour faire des achats, des démarches administratives, des visites médicales.

Photographie 29 : Le parc Port-Breton, à Dinard



Source : Ville de Dinard

L'espace du bord de mer est donc très présent dans les discours et détient une forte charge émotionnelle positive comme l'a montré l'analyse des lieux préférés. De plus, l'analyse des expressions relatives à l'appropriation spatiale a montré que les discours des femmes de Dinard font l'usage de ces expressions bien spécifiques, et plus largement relativement à l'espace du bord de mer qu'aux autres espaces de la ville.

Concernant les pratiques effectives, la comparaison des lieux de sociabilités entre les sites a révélé qu'à Dinard les sociabilités s'expérimentaient très largement sur le bord de mer. La concentration spatiale de différentes sociabilités résulte d'une pratique régulière et protéiforme du bord de mer par les femmes. Le bord de mer est donc un espace de pratiques sportives comme la randonnée, pratiquée dans le cadre d'une association ou non, mais aussi les activités nautiques dont la natation (qui concerne ou a concerné la moitié des femmes de l'échantillon de Dinard), et le longe-côte, proposé par le CCAS de la ville. Il s'agit d'une marche dans la mer avec de l'eau jusque sous la poitrine. Les pratiquants, pour la plupart des femmes, vêtues d'une combinaison pour se protéger du froid, font des allers-retours pendant une heure environ, été comme hiver. La principale vertu de cette activité est l'absence de chocs aux articulations car le poids du corps est en flottaison grâce à l'eau de mer. Ceci explique que, si seules deux femmes interrogées pratiquent le longe-côte régulièrement, d'autres disent se renseigner sur cette nouveauté qui combine activité physique, dépassement de soi, respect du corps vieillissant et convivialité.

Au-delà des activités sportives, la pratique du bord de mer est pleinement intégrée aux autres espaces de la ville : depuis la promenade qui fait « passer par le bord de mer » avant d'aller en ville jusqu'à la déambulation dominicale avec la famille après avoir déjeuné sur la digue, le bord de mer est un espace de pratique *de* la ville. Considérer que le bord de mer est un espace réellement *de* la ville passe aussi par le fait qu'il est un lieu de sociabilités : les femmes y font des rencontres, elles se confrontent aux autres individus qui font la ville, mais elles y retrouvent aussi des connaissances, bien souvent issues des associations qu'elles fréquentent. Ces rencontres contribuent à façonner leur relation à la ville.

Ces différentes pratiques qui cohabitent dans l'espace de la promenade font de celui-ci un haut lieu de sociabilités que seul le marché égale. Les pratiques des femmes respectent un choix de temporalités selon que l'entre soi ou la rencontre de l'autre est recherché, mais aussi selon la fonctionnalité donnée au lieu de pratique. Espace de rencontres ou bien parcours sportif, rencontres nouvelles ou rencontres de voisinage, le bord de mer prend de multiples fonctions que le choix des temporalités rend possible. La connaissance de la fluctuation de la fréquentation selon les temps et selon les lieux, et donc la maîtrise de l'espace-temps de la ville, révèle une forte appropriation spatiale, d'autant plus qu'elle se conjugue à l'expérience des sociabilités qui ancrent l'individu à la ville et qui sont partie intégrante de la citoyenneté.

« On se dit bonjour, et puis voilà, on se rencontre comme ça, c'est... c'est très convivial, la plage, l'été. Mais euh, on a nos heures. C'est-à-dire que ce ne sont pas les heures des touristes. » (Jeannine, 76 ans, Dinard)

Il en est de même pour le marché, comme l'explique une habitante de Dinard :

« Ça dépend si on fait nos courses ou si on flâne, c'est toujours pareil. C'est ça le truc. Mais si on veut faire des courses on a intérêt à aller à 9h le matin. Enfin moi j'suis un peu comme ça, parce que... mais si j'ai envie de rencontrer du monde. Que ça soit le mardi, le jeudi, ou le samedi, j'y vais vers 11h et j'suis sûre de rencontrer plein de monde, si j'ai envie de parler. » (Odile, 62 ans, Dinard)

Le bord de mer est un espace au cœur de la ville de Dinard et au cœur des pratiques des femmes, constitutif de leur rapport à la ville de façon plus générale.

2.2. Le bord de mer de Larmor : un espace parmi d'autres

A Larmor tout comme à Dinard, la pratique du bord de mer est régulière et quasi quotidienne pour les femmes interrogées. Fréquentation des cafés de la digue, course à pied sur la plage ou sur la promenade, déambulation « de santé », marche dans l'eau, randonnée sont autant de pratiques inscrites dans le quotidien de ces femmes et qui montrent bien les différentes fonctionnalités que peut prendre cet espace. De cette façon, ces pratiques participent au lien entre l'individu et son espace de vie, tout comme les sociabilités qui en découlent. Cependant, la proximité avec Lorient fait que les pratiques du bord de mer s'articulent peu avec le reste de la ville de Larmor. Elles sont plutôt isolées du reste de la ville et les pratiques qui n'ont pas lieu sur le bord de mer sont celles qui ont lieu dans la ville de Lorient. Il y a donc une forme d'imperméabilité entre le bord de mer et le reste de la ville, et un déplacement, hors des frontières de Larmor, des pratiques relatives à l'engagement associatif, des pratiques culturelles et d'autres plus fonctionnelles tel faire certaines courses, aller à la banque, etc. Autrement dit, à Larmor, le bord de mer est l'unique lieu où s'expérimente le rapport à l'autre et où s'exprime la cidadinité des femmes. Pour cette raison, les discours des femmes de Larmor face au plan de la ville se cantonnent aux lieux de bord de mer et jamais aux autres espaces de la ville isolément. La relation entre le bord de mer et le centre-ville n'est évoquée qu'une fois par une des femmes qui dit aller de temps en temps à l'église de Larmor et qui associe cette pratique avec une promenade sur la plage qui fait suite.

Contrairement à Dinard où l'on a convenu que le bord de mer, symbolique et identitaire, s'articulait avec les autres espaces de la ville, à Larmor le bord de mer est identifié surtout comme un espace balnéaire, qui profite d'ailleurs aux femmes de Lorient.

2.3. Le bord de mer de Lorient : accessible mais éloigné du quotidien

Dans les entretiens avec les Lorientaises, les plages de Larmor arrivent en tête des lieux littoraux énoncés. On les distingue de celles de Ploemeur, Guidel, ou encore Port-Louis, autres communes balnéaires à proximité. Ce constat soutient le choix d'élargir l'échantillonnage aux habitantes de Lorient, plutôt que de se cantonner à celles de Larmor et confirme la provenance géographique de l'échantillon des femmes ayant participé aux entretiens *in situ* où près de la moitié des femmes interrogées à Larmor proviennent de Lorient. Cependant, si les espaces pratiqués sont sensiblement les mêmes que pour les femmes de Larmor, les modalités de pratiques de ces espaces en bord de mer sont différentes. Vivre à une dizaine de kilomètres de la mer ne génère pas, en effet, le même type d'appropriation et la même perception de cet espace.

Ainsi, pour les femmes habitant à Lorient, le bord de mer est effacé dans les discours bien qu'il soit effectivement pratiqué. De plus, on a vu, au début de ce chapitre, que la grande majorité des femmes de Lorient n'aborde pas de leur fait l'espace de bord de mer, mais uniquement lorsqu'elles se retrouvent face au plan, ou lorsqu'une question spécifique leur est posée.

Les pratiques sur le bord de mer sont alors plus occasionnelles, même si certaines s'apparentent à celles des femmes de Dinard et de Larmor, plus régulières. Ainsi, la randonnée sur le bord de mer, la marche dans l'eau, les sorties avec les enfants sur la plage, les promenades dominicales sont autant de pratiques similaires à celles des femmes des autres sites. Néanmoins, pour les femmes de Lorient, aller sur le bord de mer implique de sortir de la ville. Parce qu'il est excentré, le bord de mer est perçu comme un espace en dehors de la ville. De fait, la pratique du bord de mer ne prend pas en compte l'espace urbain dans lequel il s'inscrit et vis-à-vis duquel il est totalement indépendant.

A la fois espace pratiqué et espace hors de la ville, le statut particulier du bord de mer le révèle comme une forme de soupape, en rupture avec l'espace de vie quotidien. Nicole et Thérèse, deux jeunes retraitées, expliquent les avantages qu'elles trouvent à habiter à Lorient. L'une en lien avec son quotidien actuel, l'autre en lien avec son quotidien passé.

« Pouvoir changer d'univers en très peu de temps, quitter la ville avec ses rues, ses immeubles, sa circulation pour être face à la nature, là où on peut rêver aussi. C'est un espace qui ouvre sur autre chose. » (Nicole, 59 ans)

« Maintenant je le fais moins mais avant, après mon travail, souvent je prenais mon vélo et j'allais me promener au bord de la mer pour aller me calmer. » (Thérèse, 65 ans)

Si dans les deux cas, l'espace du bord de mer s'apparente à un espace thérapeutique préventif, voire ressourçant, pour Thérèse, ancienne infirmière, cet espace est spécifiquement curatif car sa pratique est une réponse à un besoin suscité par son mal-être au travail.

Cependant, ce statut d'espace ressourçant n'en fait pas pour autant un espace cité comme celui dont les différents lieux sont ceux « préférés » des femmes interrogées. En effet, à la question des lieux préférés, on a vu que seule une femme citait le bord de mer. La plupart des lieux cités sont des lieux de la ville, des lieux des pratiques quotidiennes en particulier car ces lieux quotidiens sont ceux qui sont garants des sociabilités, et les sociabilités s'inscrivent dans

la ville et dans des espaces à proximité du lieu de résidence des femmes interrogées. Il existe donc différents lieux de sociabilités, certains étant aussi des lieux de flânerie. Tout comme le bord de mer, les espaces verts ou bleus sont des lieux de déambulation, de lenteur, en rupture avec le reste de la ville. D'autres sont en apparence plus fonctionnels, mais l'usage en est détourné. Marie-Paule, 63 ans, arrivée depuis peu, explique :

« On a une galerie commerciale à côté, ça permet de rencontrer du monde du quartier. J'y vais quelque fois non pas par nécessité mais pour rencontrer du monde. C'est un lien social fort. »

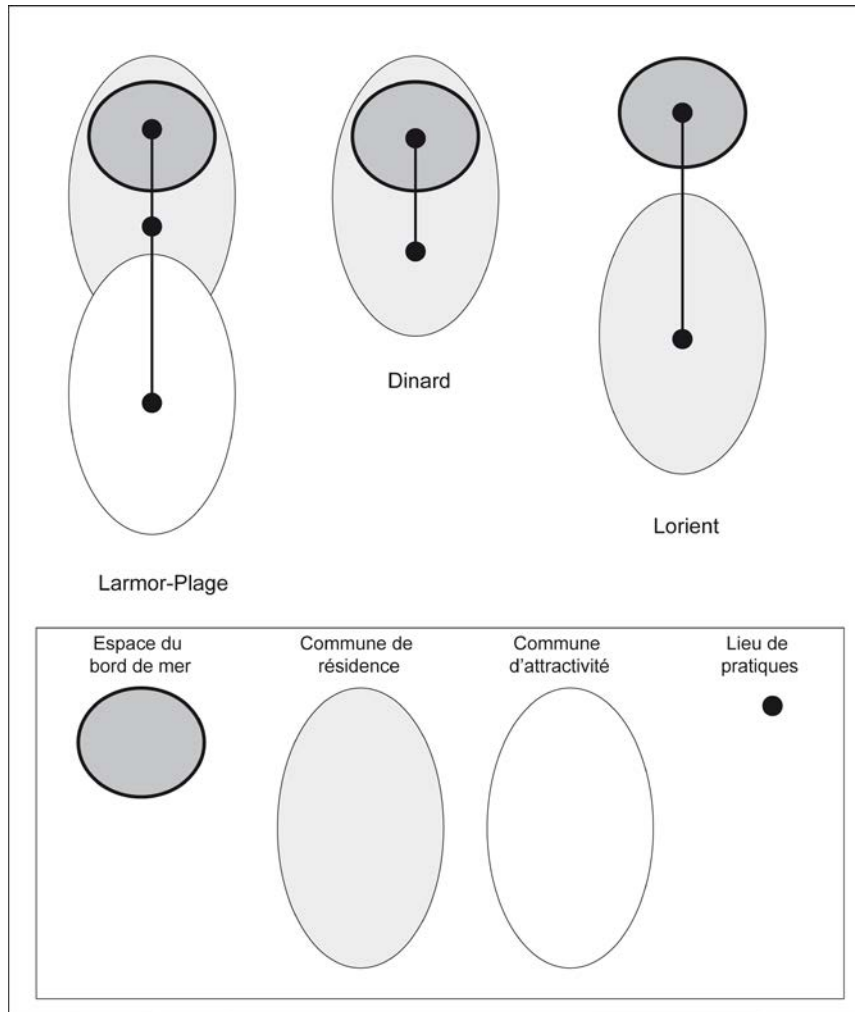
Les entretiens *in situ* avec des femmes de Lorient confirment que les centres commerciaux sont réputés pour être des lieux de l'expérience de l'autre, des lieux de rencontres entre personnes âgées, mais aussi des lieux où l'on peut voir du monde. Ils permettent de sortir de chez soi tout en restant à l'intérieur, ce qui est bien pratique quand la météo est trop mauvaise pour aller sur la promenade de Larmor, tout comme a pu le montrer N. Lemarchand (2008) au sujet des *malls* qui offrent aux personnes âgées la possibilité de marcher en se protégeant de la chaleur ou du froid.

En somme, les lieux de sociabilités des femmes de Lorient sont ceux qui permettent l'inclusion en ville, ils sont donc des lieux de la proximité et de la quotidienneté. Le bord de mer est aussi un lieu de sociabilités mais les rencontres y sont plus épisodiques et ne font pas partie du quotidien des femmes. Le bord de mer s'apparente alors à un espace où la citoyenneté des femmes est « transplantée ». Ces femmes s'ancrent dans leur espace quotidien, mais peuvent, grâce à la localisation de Lorient et aux caractéristiques d'urbanité de Larmor, tisser une relation à la ville au-delà de l'espace quotidien et expérimenter l'urbanité balnéaire en dehors de chez elles.

3. Les différentes figures de la citoyenneté

En somme, la citoyenneté des femmes s'inscrit différemment dans l'espace selon la commune de résidence. La distance au bord de mer, l'attractivité des communes alentours, ainsi que l'identité plus ou moins balnéaire de la ville, donnent lieu à l'élaboration d'une typologie de citoyenneté selon la commune (Figure 62).

Figure 62 : Le bord de mer dans les pratiques de la ville à Dinard, Larmor et Lorient



Bigo M., 2014

A Dinard, le bord de mer fait la relation à la ville. Il est le lieu des sociabilités familiales, révélatrices d'ancrage spatial, mais aussi le lieu où l'on se confronte aux autres usagers, qui font la ville. A Larmor, cet espace est moins central dans les pratiques en raison de l'attractivité de Lorient. Le bord de mer est proche, il est « au bourg », mais est bien loin des nombreuses activités qui se déroulent à Lorient. Il demeure néanmoins un lieu de pratiques quotidiennes et d'opportunités de rencontres. Enfin, à Lorient, le bord de mer est secondaire dans les pratiques quotidiennes car Larmor et sa promenade sont en dehors de la ville. Il est perçu comme un espace de bien-être associé à la marche à pied et à la beauté du paysage. Il est, de plus, un espace où l'on se retrouve parmi les autres et où l'on expérimente la rencontre. S'il n'est pas un espace *dans* la ville, il est bien un espace *de* la ville, et donc un support à la citoyenneté.

Si la promenade de bord de mer ne se pratique pas de façon similaire selon les sites, elle se pratique néanmoins, et ce, par toutes les femmes interrogées.

II. Le rapport à l'espace des femmes vieillissantes pour interroger la citadinité

La typologie des formes de citadinité détaillées dans la section précédente a permis de différencier la place du bord de mer dans les discours des femmes selon le lieu de résidence. Ici, en étudiant le rapport à l'espace des femmes vieillissantes, et donc en se concentrant sur les femmes les plus âgées de l'échantillon, on veut interroger autrement la citadinité en s'attachant à une différenciation entre les femmes selon l'inscription de la vieillesse dans les pratiques et dans les perceptions du bord de mer.

1. Sur la promenade : des pratiques qui diffèrent avec l'amaoindrisssement corporel

1.1. Le déclin de la dynamique corporelle

Si le bord de mer est un espace dont les pratiques sont multiples pour l'ensemble de l'échantillon, c'est moins le cas quand on s'attache aux pratiques des femmes les plus âgées. En effet, bien qu'elles aient pu l'être dans le passé, les activités balnéaires (natation, plage) ne sont pas effectives pour les femmes les plus amoindries. Ces femmes cantonnent leur pratique du bord de mer à l'espace de la promenade balnéaire. Il s'agit non pas d'une rétraction spatiale dans le sens de réduction ou de diminution de l'espace parcouru, mais bien d'une incapacité à donner une fonctionnalité à l'espace « marin » composé de la plage et de la mer, en raison d'un amaoindrisssement corporel qui ne le permet plus. L'amaoindrisssement corporel vaut ici dans le sens des capacités physiques qui empêchent de nager, de supporter la dureté du sable, la température de l'eau. Il vaut aussi dans le sens où il ne correspond plus, comme nous pouvons l'observer à partir des discours de certaines femmes, aux normes de beauté imposées par la société, sur la plage, où l'exposition des corps dénudés exacerbe les valeurs de beauté et de jeunesse. Aussi, parce que la plage exclut les corps vieillissés et opère une discrimination générationnelle (Urbain, 1994 ; Kaufmann, 2010), les femmes qui se sentent vieillir doivent trouver des moyens de contourner l'exclusion en cachant les marques de la vieillesse sur le corps. Odile, 62 ans, prend récemment conscience de changements au niveau de son apparence corporelle. Elle se met de moins en moins souvent en maillot de bain sur la plage et trouve des astuces pour se ne pas « s'exhiber » :

« Je trouve quand on vieillit, et c'est là depuis peu de temps que j'ai remarqué, le corps se flétrit un peu, et je ne suis pas une adepte de quoi que ce soit, mais vis-à-vis de mes petits-enfants j'ai beaucoup plus de mal de me mettre en maillot de bain. Parce que je

trouve qu'il y a un temps pour tout. [...] Et je trouve que ce n'est pas beau de donner une image de femme un peu, pas ridée, mais euh, je trouve que c'est pas la peine de s'exhiber. Mais, si je vais dans l'eau avec eux, je mets vite mon maillot, mais je resterais pas sans arrêt... quand je vais à la plage, je vais souvent en petite robe, voilà. Parce que je trouve que quand on vieillit c'est moche. Même si on s'entretient on n'y peut rien, la chair se ramollit je trouve pas ça très joli. » (Odile, 62 ans, Dinard)

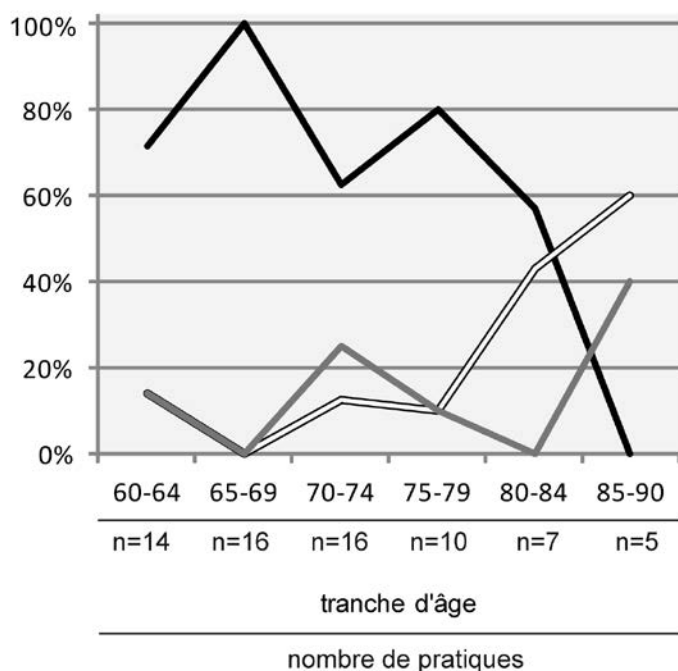
Yvette, plus âgée, a pris l'habitude à 83 ans de se vêtir quand elle marche dans l'eau, mais aussi d'éviter la foule pour ne pas être vue des autres.

« Je mets quelque chose sur moi parce que je suis trop moche maintenant, et puis avec un maillot de bain en dessous quoi. Vous savez avec un truc qu'on met comme une chemise. Quand il n'y a personne à Larmor, il y a des heures où il n'y a personne, ou des vieux comme moi quoi, bon, on est tous pareils hein. *Vous n'y allez pas quand il y a du monde ?* Ah non jamais ! Oh bah eh ! » (Yvette, 83 ans, Lorient)

Ainsi, le désengagement des espaces de la mer et de la plage à la vieillesse ne doit pas uniquement se comprendre comme une incapacité physique à accéder à ces espaces, mais aussi comme une contrainte liée à la représentation sociale du corps féminin, jeune et beau. La conformité du corps à la plage a été vue par F. Barthe dans un contexte bien éloigné des plages de Dinard ou de Larmor, mais pour lequel on retrouve les mêmes problématiques. Au Brésil, alors que la mode est au corps exhibé, les femmes les plus âgées, les moins « conformes » donc, ont le choix soit de porter le même maillot que les plus jeunes au risque « d'effets visuels moins réussis » soit de rester habillées (Barthe-Deloizy, 2010, p. 227).

Les activités sportives (randonnée, course à pied) se font, elles aussi, de plus en plus rares en raison de faiblesses corporelles. De fait, c'est l'activité de promenade qui a le plus de poids parmi les pratiques avec l'avancée en âge. Néanmoins, les modalités de cette pratique sont différentes au regard de l'utilisation des bancs publics et donc de la situation « assise », et inversement de la situation « en marche ». Au regard des trois modes de déplacements utilisés sur le bord de mer par les femmes interrogées (Figure 63), la marche diminue dans les tranches d'âges les plus élevées. C'est l'inverse pour les pratiques suggérant une situation assise sur un banc, leur part augmente avec l'âge. L'évolution du mode de déplacement « alternance entre marche et arrêt » est moins marquée, mais ce mode est quand même plus important dans les tranches d'âges les plus élevées.

Figure 63 : Évolution avec l'âge des modalités de présence sur le bord de mer d'après les entretiens à domicile



- Part de la modalité « marche » dans les modalités de présence sur le bord de mer
- Part de la modalité « arrêts sur un banc » dans les modalités de présence sur le bord de mer
- Part de la modalité « alternance entre marche et arrêts » dans les modalités de présence sur le bord de mer

Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

1.2. L'importance de l'accompagnement

Un autre point important à signaler dans les différentes modalités de pratique de la digue, qui s'étudie non pas selon le site d'enquête mais bien selon le stade de vieillissement des femmes, est l'accompagnement. Là, il s'agit bien non pas d'une présence « accompagnée » mais bien « accompagnante » aux côtés de la femme âgée, comme on a pu le voir dans les résultats issus des observations par suivis (chapitre 5). Ainsi, les femmes les plus en difficulté sont celles qui vont systématiquement mettre en relation leur pratique avec l'accompagnement nécessaire, voire même conditionnel, à la pratique. Dans ce cas, ces femmes sont dépendantes de la disponibilité de l'accompagnant.e et ne choisissent pas la temporalité de la pratique, de la même manière que certaines femmes interrogées *in situ* ne sont pas actrices de leur emploi du temps mais de celui de leur accompagnant.e, qui, on l'a vu, est parfois « non visible » (chapitre 5). De cette dépendance résulte une moindre fréquence de pratique de la promenade balnéaire, contrairement à d'autres pratiques plus fonctionnelles comme les services de santé qui, bien qu'elles impliquent un.e accompagnant.e, ne sont pas moins effectives.

Le nécessaire accompagnement lors de la pratique de la digue s'étend à tout un ensemble de pratiques, hors de chez soi et chez soi. De fait, et la question a déjà été soulevée lors de la constitution de l'échantillon⁶⁷, il prend une place considérable dans le déroulement de l'entretien : prise de rendez-vous pour l'entretien interférée avec la dépendance à la disponibilité du corps socio médical, intervention d'une tierce personne dans le discours, généralement l'aide ménagère, précipitation des réponses aux questions pour ne pas faire attendre l'aidante, etc. La dépendance à l'accompagnant.e prend, de plus, une place importante dans le discours des femmes concernées. Pour celles-ci, la pratique de la ville, sur laquelle portaient les questions posées lors de l'entretien, est intimement liée à la présence d'un.e accompagnant.e, et, de fait, à des problèmes de santé ainsi que cela a été évoqué pour l'accompagnement des femmes interrogées *in situ*. Par exemple, dans le discours de Marcelle et Lucette, deux sœurs de respectivement 83 et 90 ans, habitant ensemble dans un appartement à Dinard, ce sont les difficultés pour sortir de chez soi et le besoin d'un accompagnement qui structurent leur discours. C'est avec un « oui mais avec quelqu'un » que Marcelle débute son récit de ses sorties en ville, toujours accompagnée de sa fille ou de son aide ménagère, récit ponctué des maux de dos qu'elle endure. Lucette se cale sur le discours de sa sœur, en tempérant la nécessité de l'accompagnement par « tant que je peux aller toute seule, je vais toute seule ».

2. La perception de l'espace : une résultante des pratiques

Les pratiques qui déclinent sur le bord de mer, conjuguées à la plus grande nécessité d'un.e accompagnant.e, jouent un rôle dans la perception de cet espace par les femmes.

2.1. La moindre importance du bord de mer

L'analyse des lieux préférés a déjà montré que le bord de mer ne l'est que pour les femmes de Dinard et Larmor. Cependant, certaines femmes de ces communes ne citent pas le bord de mer comme un lieu préféré, ou alors au sein de modalités particulières. Les lieux préférés de ces femmes sont plus urbains, relatifs au passé, ou bien inexistantes.

A Dinard, trois femmes n'ont pas cité le bord de mer comme lieu préféré. On retrouve les deux sœurs, Marcelle et Lucette, pour qui c'est la Place des Halles, en plein centre-ville, qui est citée comme lieu préféré, pour une raison essentiellement pratique, avec un bémol :

⁶⁷ Se référer au chapitre 3

« Y a où se promener [...] c'est plat, c'est bien... mais faut y aller quoi ».

On a déjà expliqué l'importance des difficultés à sortir de chez soi dans leur discours et on les retrouve ici. La troisième femme concernée est Marie, 88 ans, qui commence par dire qu'elle n'a pas de lieu préféré. Ensuite, elle énonce un lieu de pratique passée : le marché, synonyme de sortie avec des amis, d'arrêts dans un café, mais aussi d'indépendance car elle pouvait alors y aller en bus, seule. Cet exemple est caractéristique d'un rapport à l'urbanité présent dans les anciennes sorties en ville. Les indicateurs tels que la flânerie, les sociabilités, mais aussi la densité et la diversité car il s'agit du marché, sont réunis. Son discours décrit aisément l'état d'esprit dans lequel elle allait au marché, ou du moins l'état d'esprit qu'elle raccorde à ses souvenirs et la charge d'émotions positives qui s'en dégage :

« Avant j'allais au marché, quand je pouvais marcher c'était bien parce que je descendais au marché, des fois il y a un petit bus qui passe et qui nous emmène, qui fait une rotation, et puis j'allais à, comment, au marché, place de la Concorde à Dinard, j'étais avec des amis, et puis on allait prendre un café place de la République, et puis on remontait tranquillement » (Marie, 88 ans, Dinard)

L'espace du bord de mer arrive plus tard dans le discours, toujours en lien avec une pratique passée alors qu'il est pratiqué actuellement. Cependant, la pratique actuelle est conditionnée par un accompagnement car elle ne peut plus y aller seule. Ce rapport à l'autre contraint et forcé fait que l'espace du bord de mer est associé à des pratiques plaisantes, dans le passé, et à la dépendance aujourd'hui. De cette façon, la cidadinité de Marie avait plus de force dans le passé, quand elle était encore capable de sortir seule. Aujourd'hui, ce sont plutôt ses sorties autour de chez elle, seule, pour aller rendre visite à des amis au foyer logement, qui façonnent son identité citadine. De fait, si le bord de mer n'intervient pas immédiatement, suite à la question sur les lieux préférés, et qu'elle préfère citer un lieu passé, c'est parce qu'elle ne retrouve pas sur le bord de mer un tel rapport à l'urbanité mais aussi, et surtout, parce que les pratiques conjuguées au passé font référence à son autonomie dans la ville.

Comme toutes les femmes de Larmor, Bernadette, 77 ans, cite le bord de mer comme lieu préféré. Néanmoins, la façon dont il est évoqué implique de prendre en compte la fonctionnalité que cette femme lui donne. Après avoir fait savoir qu'elle n'avait pas de lieu préféré, Bernadette enrichit sa réponse en disant que ce qu'elle préfère c'est :

« rencontrer les amis, à la plage, le long de la côte » (Bernadette, 77 ans, Larmor)

Le lieu, ici le bord de mer, correspond clairement aux sociabilités qu'il occasionne. Ce qui est apprécié, et qui fait que de ce lieu le favori, est le moment passé avec ses amis. D'ailleurs, dans tout son discours, Bernadette met en avant l'importance des relations avec les autres. Veuve depuis 17 ans au moment de l'entretien, elle cherche à voir du monde, à retrouver des amis sur le bord de mer, et à créer des moments de convivialité chez elle. Son moment le plus apprécié de la journée est quand elle rencontre du monde. Le bord de mer est alors pour elle un lieu fort qui nourrit sa citadinité car il représente le lieu des relations sociales.

De façon plus générale, il faut comprendre qu'en dehors d'un lieu préféré situé ou non sur le bord de mer, la question du lieu préféré révèle un rapport à l'espace différencié selon que les femmes en annonce un, ou non, ou en annonce un mais qui fait référence au passé. En effet, à Lorient presque aucune des femmes ne cite le bord de mer. On peut quand même noter une différence entre les tranches d'âge : les femmes les plus jeunes évoquent des lieux pratiqués dans la quotidienneté alors que les femmes les plus âgées évoquent des lieux pratiqués dans le passé. Pour ces femmes, le poids du passé, voire même l'inexistence de lieu préféré, interrogent le lien entre le vieillissement et le rapport à l'espace, et plus précisément les formes de désengagement progressif dans l'espace, de la part des individus vieillissant.

2.2. Une mise à distance entre soi et la ville

Face au plan, lors de l'entretien, les femmes dont la pratique de la ville est plus ancrée dans le passé que dans le présent, ont un discours qui semble refléter leur rapport à l'espace hors de chez elles de façon plus générale. La répartition des lieux énoncés face au plan selon la tranche d'âge (Tableau 31) dégage une tendance à l'amenuisement de l'engagement en ville de la part des femmes les plus âgées. L'évocation des pratiques passées ne concernent les femmes qu'à partir de 70 ans, et de plus en plus au cours du vieillissement (3 sur 20 pour les 70-74 ans ; 3 sur 12 pour les 80-84 ans ; 4 sur 7 pour les 90 ans et plus). Les « pratiques absentes » ne concernent les femmes qu'à partir de 75 ans. Ainsi, les femmes entre 60 et 69 ans n'énoncent que des lieux pratiqués quotidiennement ou bien de façon occasionnelle. Avec l'avancée en âge, le poids des pratiques quotidiennes diminue, alors que celui des pratiques passées et des « pratiques absentes » augmente.

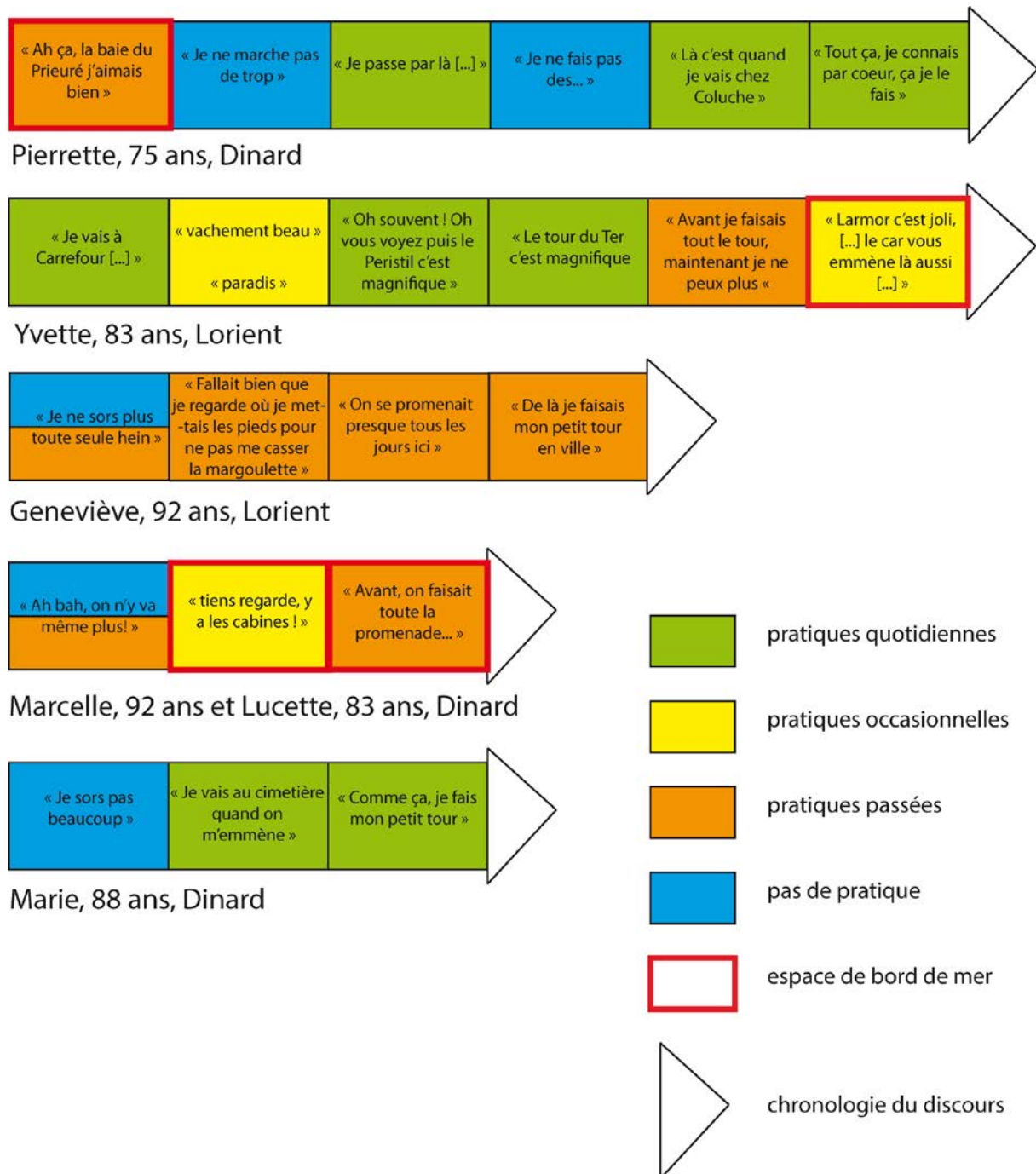
Tableau 31 : Répartition du nombre de pratiques énoncées face au plan, selon la tranche d'âge, dans les entretiens à domicile

	Absence de pratique	occasionnel	quotidien	passé	Total
60-64	0	6	16	0	22
65-69	0	2	10	0	12
70-74	0	5	12	3	20
75-79	2	2	17	1	22
80-84	1	4	4	3	12
85-89	1	0	2	0	3
90+	2	1	0	4	7
Total	6	20	61	11	98

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

On peut distinguer un groupe de femmes qui ne disent pas tout de suite les lieux de la ville qu'elles fréquentent. On assiste d'abord à un contournement de la question, une façon de se resituer soi, son corps, sa relation à l'extérieur du chez soi, avant de se lancer. Certaines font aussi des sortes d'allers-retours entre l'énonciation de lieux fréquentés actuellement, des lieux fréquentés dans le passé et la négation de sorties en ville. Pour cela, ce groupe est nommé ici « les hésitantes ». Il s'agit de 6 femmes âgées entre 75 et 92 ans (moyenne d'âge de 85,6 ans contre 73,4 ans pour l'échantillon total). Les représentations graphiques sous forme de frises permettent de révéler ces allers-retours et le poids du passé dans les discours (Figure 64).

Figure 64 : Typologie d'espaces évoqués dans les entretiens en fonction de la chronologie du discours : le poids du passé dans le discours des "hésitantes"



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

Pierrette, 75 ans, habite seule dans un logement social à Dinard. Son discours face au plan révèle une mise à distance, un repli vis-à-vis de l'espace de la ville en alternant l'évocation de pratiques passées, de pratiques quotidiennes et de l'absence de pratique. L'alternance entre ces différents éléments de discours est conjuguée à la difficulté de s'exprimer sur ses propres pratiques. A l'annonce de plan, sa réaction a d'abord été de me prévenir de son étrangeté par rapport à l'objet : « vous savez que moi je ne sais pas lire un... ni un plan, ni une carte. Parce

que moi, une carte... ». Une fois devant le plan, c'est une pratique passée qu'elle évoque, en citant un nom de lieu de bord de mer : « Ah ça, la baie du Prieuré, j'aimais bien ». Elle poursuit en ajoutant « je ne marche pas de trop oui ». Puis, enfin, arrive une pratique quotidienne dont elle avait fait part plus tôt dans l'entretien, tout de suite nuancée par « nan je ne fais pas des... ». Du fait des relances de l'entretien, elle se reprend et continue à expliquer son parcours quotidien. Mais son discours tend à être ponctué d'expressions qui révèlent la façon dont elle se dévalorise : « Ah vous voyez, je sais pas... » ou encore « Mais alors moi, le plan...»

Yvette, 83 ans, Lorientaise, vit seule dans un logement social elle aussi. A l'opposé de Pierrette, son discours est plein d'entrain. Comme expliqué précédemment, elle insiste sur le fait qu'elle sort beaucoup de chez elle. Elle commence par parler de ses pratiques quotidiennes, puis plus occasionnelles comme prendre le bateau pour aller à Port-Louis, en précisant que « c'est vachement beau [...] on est au paradis ici », et de conclure qu'elle a une chance incroyable de vivre dans « le plus joli quartier de Lorient ». De là elle continue avec deux autres pratiques quotidiennes qui sont celles d'aller se promener sur le quai du Péristyle longeant le Scorff « magnifique » donc, et celle d'aller au bord du Ter, magnifique lui aussi. L'entrain de cette dernière pratique est nuancé : « je faisais le tour avant, maintenant je peux plus. Maintenant vous faites quoi quand vous y allez ? Je reste assise, je regarde les gens passer, et puis voilà, je prends des mots croisés ou quelque chose. » Ces éléments de discours sont les moins chargés positivement. Mais Yvette ne s'arrête pas sur cette démonstration de son vieillissement, elle rebondit tout de suite sur les visites qu'elle fait à sa fille « c'est réglé tous les mercredis » et là les expressions positives reprennent « c'est agréable comme tout [...] Elle est gentille comme tout ». Ce n'est qu'ensuite qu'elle aborde les pratiques du bord de mer, à Larmor, plus occasionnelles.

Le cas de Geneviève est caractéristique du très grand âge. À 92 ans, son discours face au plan de la ville de Lorient ne comprend que des pratiques qui avaient lieu dans le passé. Sont énoncées des pratiques qui ne sont plus d'actualité, mais aussi des pratiques qui nécessitent un accompagnement, et on a vu que l'accompagnement était caractéristique de l'avancée en âge : « Je ne sors plus toute seule ». La suite de son discours confirme le poids du passé, un passé proche, à l'époque où, déjà elle devait faire attention où mettre les pieds afin de ne pas tomber. Puis apparaît un passé lointain, quand elle partait faire son tour en ville, de façon autonome. On retrouve d'ailleurs une expression d'appropriation spatiale « mon petit tour » qui dénote une appropriation positive de cette ancienne pratique.

La pratique et la perception de la ville avec l'avancée en âge se confrontent alors aux difficultés physiques, au nécessaire accompagnement, ainsi qu'au désengagement personnel vis-à-vis de l'espace. Mais le bord de mer, à la fois dans et hors de la ville, conserve un statut spécifique. Peu présent pour les femmes habitant à Lorient, il est néanmoins un espace pratiqué occasionnellement, et à connotation positive. Il se pratique nécessairement avec d'autres, des « aidants » familiaux ou professionnels qui présentent cet espace comme un espace où prendre l'air, mais aussi où tout simplement marcher :

« Ma belle-fille m'envoie pour marcher. C'est une marcheuse. Je donne le bras mais quand je peux marcher toute seule j'essaie de marcher toute seule » (Geneviève, 92 ans)

Cela vaut aussi pour les femmes de Dinard pour lesquelles l'accès au bord de mer est facilité par sa proximité. Le bord de mer est un espace pour la marche, avec un degré élevé de *walkability*. Si l'expérience de l'autre, la rencontre, sont moins choisies et si les temporalités sont dépendantes de l'accompagnant.e, le bord de mer demeure un espace où s'expérimenter l'évolution des capacités corporelles dans l'espace. La promenade s'apparente à un espace sensible, un espace ressourçant pour les corps amoindris.

III. De chez soi au bord de mer : un transit pour accéder à l'espace de citoyenneté

Les déplacements pour se rendre sur le bord de mer font le pont entre l'espace intime du chez soi et l'espace public de la promenade. Parce qu'ils varient d'une femme à l'autre, ils interrogent autant le poids de la distance parcourue, que les capacités motrices et la dépendance, mais aussi le système de valeurs personnelles. De fait, s'intéresser à la pratique de l'espace entre le domicile et le bord de mer et donc aux déplacements permet de croiser différents paramètres pour mieux comprendre la relation à la ville des femmes âgées.

Les trois points qui structurent cette fin de chapitre s'organisent selon les trois modes de déplacement renseignés dans les entretiens avec les femmes de l'échantillon : la marche, la voiture et le bus.

1. Les « marcheuses »

Pour plus de la moitié des femmes interrogées, le bord de mer est un espace dont l'accès se fait généralement à pied depuis le domicile. Les 16 femmes concernées sont résidentes de

Dinard (n=13) ou de Larmor (n=3). Ce mode de déplacement est considéré par les femmes comme un avantage car il est une alternative à la voiture. Celle-ci est, en effet, associée aux déplacements pour les contraintes ménagères (aller faire les grosses courses), l'accompagnement des enfants en divers endroits, les navettes domicile-travail, et plus généralement aux déplacements d'un mode de vie où la voiture est indispensable. Ainsi, la marche, comme alternative à la voiture, s'inscrit dans une période de vie caractérisée par la libération des contraintes (domestique, familiale, salariale), mais elle s'inscrit aussi dans un espace urbain, choisi pour cette période de vie, où l'accès à la ville se fait par la marche à pied. Ainsi une femme jeune retraitée, arrivée récemment à Dinard, explique son choix :

« Avant on avait deux voitures, et en arrivant ici on en a vendu une, je ne vois pas l'intérêt d'avoir deux voitures à Dinard. Nous on est là pour *marcher*. J'suis toujours en train de *marcher*. Bah je fais déjà toutes mes courses à *pied*, et sinon y a toutes les balades, 365 jours par an, toutes *les marches* à faire tout autour. Voilà. On fait tout à *pied*. [...] On *marche*, beaucoup. [...] j'ai tellement conduit jusque là, jusque y a deux ans, en ce moment j'ai envie de faire un break » (Odile, 62 ans, Dinard)

Aller à pied au bord de la mer s'inscrit donc dans un schéma de déplacements quotidiens plus global, structuré par la marche à pied. De plus, pour les femmes ne possédant pas le permis de conduire, et donc lorsque la voiture n'est empruntée qu'en présence du conjoint, pouvoir accéder à pied au bord de mer, comme aux espaces de la ville, assure leur autonomie, qui signifie la prise d'une certaine indépendance vis-à-vis du conjoint.

Ces femmes « marcheuses » abordent l'espace de bord de mer spontanément en réponse à la question sur leur pratique de la ville. Ainsi, si l'on s'appuie sur les trois catégories, détaillées au début du chapitre, au sujet du stade de l'entretien concerné par le bord de mer, ces femmes font partie de la première catégorie. L'espace de bord de mer est proche, garant de leur inclusion en ville, dont l'accès est en accord avec leur système de valeur qui pose la marche en premier rang. Une marche « santé », moins curative que préventive, partie intégrante d'un mode de vie où le bien-être est pensé de façon globale pour « bien vieillir », mais aussi une marche citadine qui fait leur présence en ville, parmi les autres.

2. Les « (co)voitureuses »

Les femmes empruntant la voiture pour se rendre sur le bord de mer sont au nombre de 11, habitantes de Dinard, Lorient, et Larmor.

Pour les « (co)voitureuses » l'utilisation de la voiture est une forme de concertation avec soi-même et avec les autres. Elle est une concertation avec soi quand elle est une alternative à la marche car prendre la voiture signifie ne pas marcher, et donc se reposer. La question qui se pose est celle du moment à partir duquel le corps a le droit de se reposer, ou encore à partir duquel le corps n'est plus capable de marcher, et ce, pour tous les déplacements et non seulement ceux pour se rendre sur le bord de mer. La concertation avec soi peut aussi opérer quand la voiture est une alternative au bus (uniquement à Lorient). Il s'agit là de mettre en balance la facilité et la rapidité de la voiture avec ses convictions citoyennes et écologiques.

L'utilisation de la voiture peut aussi être une concertation avec les autres car cela signifie dans certains cas d'être conduite par quelqu'un. Il s'agit alors de trouver les conducteurs qui trouvent un intérêt dans une sortie sur le bord de mer : le conjoint tout d'abord, mais aussi les amis et les familles qui se chargent de « sortir » la femme trop âgée pour sortir seule.

D'ailleurs, l'utilisation de la voiture, en tant que conductrice, est absente chez les femmes de plus de 85 ans, au profit de l'utilisation de la voiture en tant que passagère. Et ce, que ce soit avec des accompagnant.e.s familiaux ou amicaux, ou bien des accompagnants institutionnels (minivan du CCAS).

3. Les « busseuses »

Le bus est un mode de déplacement mis en avant uniquement par des femmes de Lorient comme un élément facilitant la venue sur le bord de mer. Seules deux d'entre elles le prennent systématiquement pour se rendre sur le bord de mer. Les autres alternent entre le bus et la voiture, autant pour se rendre sur le bord de mer qu'en centre-ville. Les avantages du bus avancés par les femmes sont nombreux : localisation de l'arrêt de bus proche du domicile, temps de trajet relativement court, bord de mer desservi au plus près. Pour ces femmes, la marche à pied pour se rendre sur le bord de mer est quasiment inexistante en raison de la distance entre chez elles et le bord de mer.

Le fait de prendre le bus, de façon systématique ou non, renvoie à deux significations distinctes selon les femmes. Pour certaines, le bus est le témoin de leur capacité à se déplacer seule, de façon indépendante, que cette capacité soit actuelle ou passée pour celles qui ne vont plus sur le bord de mer qu'accompagnées par des proches ou des services sociaux.

Pour d'autres, prendre le bus a une connotation négative, celle de la perte d'autonomie associée à la voiture. C'est le cas de Martine, 70 ans, qui a dû vendre la sienne il y a 3 ans en raison de problèmes financiers. Sa petite retraite ne lui permettait pas de payer les frais de réparation. De fait, elle prend le bus pour se rendre sur le bord de mer, en reconnaissant le

côté pratique de ce moyen de transport, mais en le percevant comme symbole de perte d'autonomie qu'elle attribue à ses faibles moyens financiers qui ne lui permettent plus d'entretenir sa voiture. De fait, elle souffre du changement de rôle social qui la fait passer du rôle de celle qui conduit les autres (ses enfants et petits-enfants) au rôle de celle qui se fait conduire quand ses enfants lui rendent visite.

Conclusion du chapitre 6

L'analyse des entretiens avec les femmes amène à s'interroger sur les modes d'appropriation de l'espace du bord de mer, mais aussi sur la place qu'il prend au sein des autres espaces de pratiques de la ville. Aussi, la hiérarchisation des questions dans le guide d'entretien, la présentation d'un plan de la commune de résidence, la thématique des lieux dits « préférés », la recherche d'expressions relatives à la possession, ainsi que le repérage des lieux de sociabilités sont autant de techniques mises en œuvre pour appréhender la citoyenneté des femmes. Comment s'expriment leurs pratiques ? Quels espaces sont marqués par les sociabilités ? Et de quelle façon la distance du domicile au bord de mer modèle-t-elle cet espace comme un espace de citoyenneté ?

On a vu, tout d'abord, que les pratiques et les perceptions du bord de mer varient selon le site d'enquête. À Dinard, commune façonnée par son identité balnéaire, les pratiques des femmes sont révélatrices d'une citoyenneté construite en majorité par la relation à l'espace du bord de mer. Il est l'espace majeur des sociabilités familiales, mais aussi des sociabilités qui ouvrent sur l'extérieur lorsque les touristes et les usagers occasionnels sont présents sur la promenade. À Larmor, la proximité et l'attraction de Lorient rendent l'espace de bord de mer moins central dans les pratiques. Il s'ajoute à d'autres espaces de la ville de Lorient dont la pratique multiplie les lieux de sociabilités. Néanmoins, le bord de mer reste un lieu de pratiques quotidiennes, pour l'entretien du corps et celui des sociabilités. Enfin, à Lorient, le bord de mer est un espace hors de la ville dont la pratique suppose de sortir des espaces de la quotidienneté. De cette façon, la citoyenneté sur le bord de mer se caractérise par l'attachement à un ailleurs et à des sociabilités nouvelles.

Pour l'ensemble des trois sites, les trois façons d'être citoyenne s'appuient néanmoins sur les spécificités d'un espace en commun. Le bord de mer conserve donc un statut singulier par les caractéristiques d'urbanité balnéaire et de *walkability* qu'il propose.

La différenciation entre les sites se conjugue à celle qui se fait au regard de l'âge et des capacités corporelles des femmes. Le rapport à l'espace des femmes vieillissantes, analysé dans les discours, doit être compris en parallèle du chapitre 5 qui s'est attaché à l'analyse des observations par suivis et des entretiens *in situ*. On confirme ici le déclin des performances physiques avec l'âge et l'importance de l'accompagnement. Ce chapitre 6 permet en plus d'affiner le poids du passé dans les discours de certaines femmes. Les pratiques passées sont

celles qui sont les plus inclusives : présence dans l'espace public, autonomie de déplacement, sociabilités. D'où l'importance de les évoquer pour les femmes qui ne perçoivent pas leurs pratiques actuelles de la ville comme représentatives de leur relation à la ville. De fait, l'énonciation des pratiques quotidiennes est de plus en plus rare avec l'avancée en âge et les discours des femmes se font miroir de leur positionnement dans l'espace, parmi les autres : hésitation entre affirmation de pratiques effectives, reconnaissance de l'absence de pratique, insistance de ce qui a été et de ce qui n'est plus.

La pratique du bord de mer n'est plus forcément une pratique quotidienne et suppose d'être accompagnée, mais elle ne disparaît pas pour autant de ce qui fait la cidadinité. En effet, le bord de mer demeure un espace où le corps vieillissant peut faire valoir sa présence quelles que soient ses capacités.

Enfin, on a vu que les déplacements, entre chez soi et le bord de mer, étaient révélateurs d'une relation à la ville qui croise les capacités corporelles effectives, le lieu de résidence ainsi que le système de valeurs personnelles. Qu'elles soient « marcheuses », « (co)voitureuses » ou « buseuses », les femmes expriment leur rapport à l'autre et à leur propre corps. L'aspiration à se dégager des contraintes liées à la vie antérieure à la retraite, dans le cas des « marcheuses », à se déplacer seule, dans le cas des « buseuses », mais aussi la concertation avec soi-même et les autres, dans le cas des « (co)voitureuses », révèlent que les modalités de déplacements pour sortir de chez soi sont des données nécessaires à la compréhension du lien à la ville.

Conclusion de la partie 2

Que font les femmes âgées sur les promenades balnéaires ? Et en quoi ces pratiques sont révélatrices du processus de vieillissement et des rapports sociaux de sexe ?

L'urbanité singulière des promenades a révélé l'importance des temporalités dans les pratiques des femmes pour appréhender l'alternance entre confrontation sociale et entre soi dont certains auteurs avaient noté l'influence dans les pratiques des personnes âgées (Clément *et al.*, 1996 ; 1998 ; Guillemot, Soumagne, 2007). Les différentes modalités de présence sur la promenade sont donc inhérentes aux lieux et aux modes d'accompagnement, mais aussi aux temporalités de pratique. Les temps de pratiques sont déterminants dans les possibilités de rencontres et dans l'expérience de la diversité et de la densité sociales. A ce sujet et au regard des observations *in situ*, les femmes âgées sont plus concernées que les hommes de la même tranche d'âge. L'avancée en âge révèle, en outre, un désir de rencontres plus poussé chez les femmes les plus âgées qui s'exprime par des pratiques inscrites dans des temporalités bien particulières mais aussi des lieux propices à l'échange de sociabilités, et plus largement, au sentiment de faire partie du monde.

Dans ce contexte, l'accompagnement intégrant la pratique des femmes âgées se fait miroir du rôle endossé. Le mode d'accompagnement, seule, avec son conjoint, ses enfants, ses petits-enfants, entre amies situe à la fois les pratiques des femmes enquêtées dans les rapports sociaux de sexe et dans le processus de vieillissement. Le rôle de *caregiver*, bien présent dans les pratiques des femmes de l'échantillon, est notamment manifeste de la structuration genrée de la société en même temps qu'il est un indicateur du stade de déprise auquel se situent les femmes âgées. Prendre soin d'un enfant, prendre en charge une personne âgée fragile, et plus largement toute personne dans le besoin, sont des pratiques qui répondent aux normes traditionnelles de genre qui assignent aux femmes le travail de soin. Elles sont des pratiques caractéristiques de celles observées et différencient les pratiques des femmes de celles des hommes. Ces pratiques sont aussi caractéristiques des capacités corporelles des femmes et de leur besoin d'assistance pour se déplacer en ville. Alors que les femmes âgées les plus en forme remplissent largement le rôle de *caregivers*, les femmes les plus amoindries bénéficient de cette prise en charge.

Quand l'accompagnement devient une condition à la pratique de la promenade, il prend un poids considérable dans la citoyenneté des femmes interrogées. La relation et l'inclusion à la ville se pensent en termes de disponibilité d'autrui, bien souvent une femme, synonyme d'opportunité de soutien à la marche principalement. L'autonomie et l'indépendance en ville se conjuguent au passé rendant la citoyenneté des femmes concernées bien singulière. La pratique de la promenade est alors associée à un passé citoyen, dans le sens inclusif du terme, un passé où les pratiques étaient garantes d'un accès à l'urbanité. La pratique est aussi associée au besoin d'accompagnement et inscrit en elle le déclin corporel, voire vital, relatif au vieillissement. L'espace de la promenade, dont la matérialité est favorable à la marche, se fait dans ce cas terrain d'expériences corporelles, d'expériences de ses limites mais aussi de ses capacités à créer du lien social et à être parmi les autres. Il est malléable et offre plusieurs possibilités de pratiques selon les dispositions des femmes âgées. A Dinard, Larmor et Lorient les femmes perçoivent cet espace de façons différentes en raison de la place qu'il occupe dans la ville et de la distance entre le domicile et le bord de mer. Néanmoins, il constitue aux yeux de toutes ces femmes un espace ressource pour la citoyenneté, pour « faire ville » au bord de l'eau.

Partie 3

Les parcours de vie des femmes âgées : pour une approche compréhensive de la citoyenneté

Pour tout un chacun, le parcours de vie est ponctué d'évènements biographiques, lesquels impliquent plus ou moins de transformations dans l'organisation des activités et des relations sociales. Certains de ces évènements constituent des moments de transition, avec un avant et un après. Ces moments sont donc aussi ceux de la « recherche de nouveaux possibles » dans le rapport à l'environnement, aux autres et à soi (Baubion-Broye, 1998, p. 8). Pour ce faire, les individus doivent trouver « de nouvelles façons d'agir et de raisons d'exister » en sélectionnant ce qu'ils veulent conserver du passé.

L'étude du parcours de vie des femmes de l'enquête vise à rendre compte des différentes transitions biographiques dont ces femmes font l'expérience. Les transitions peuvent être celles inscrites dans les mobilités résidentielles, mais aussi celles qui façonnent le passage à la retraite, ou encore les transitions qui ont lieu dans le cadre intime, familial.

L'objet de cette troisième partie de la thèse est de comprendre de quelle manière s'articule le parcours de vie avec l'évolution des pratiques et celle de la perception des espaces de vie des femmes âgées, en insistant sur la façon dont l'espace peut se révéler une ressource pour adapter leurs pratiques.

Dans un premier chapitre, l'étude des mobilités résidentielles des femmes enquêtées sert d'approche pour appréhender leur rapport à l'espace selon leur parcours de vie. Comment les différentes transitions biographiques influencent-elles le rapport à l'espace résidentiel ? Quels sont les facteurs déterminants dans l'appréhension d'un nouveau lieu de résidence lors de la mise en retraite et plus tard, au grand âge ? L'hypothèse est que cette analyse de l'espace à l'échelle des communes de résidence est nécessaire pour ensuite mieux en comprendre les pratiques des femmes de l'enquête.

Le second chapitre s'intéresse à l'inscription du processus de déprise dans les pratiques de la ville et de la promenade balnéaire en particulier. L'objectif est celui de percevoir de quelles façons le parcours de vie et les transitions biographiques façonnent et modulent les pratiques. De cette façon, on interroge la citoyenneté au fur et à mesure que la déprise fait son œuvre et au fur et à mesure que les pratiques de reprise tendent à la renouveler. Les qualités de l'espace balnéaire pour l'inclusion des femmes âgées au cours du vieillissement sont par ailleurs questionnées au regard de l'évolution nécessaire des pratiques.

Chapitre 7

Les mobilités résidentielles pour appréhender le rapport à la ville des femmes âgées

Selon les auteurs R. Hassan, X. Zang et S. McDonnel-Baum (1996), dont le travail est repris par M. Robin (2005), les transitions au cours de la vie sont des déterminants majeurs de la mobilité résidentielle à prendre en compte au même titre que les facteurs socio-économiques. De fait, ce chapitre interroge les mobilités résidentielles des femmes âgées, en différenciant les mobilités qui se déroulent avant la mise en retraite de celles intervenant après la retraite, afin d'appréhender l'évolution du rapport à la ville. Pour comprendre le sens donné aux mobilités résidentielles, on analysera le lien entre les événements déclencheurs du déménagement et l'attrait du nouveau lieu de résidence pour les femmes enquêtées. Ce dernier diffère selon le stade de la vie, selon la situation familiale, mais aussi selon les capacités corporelles de l'individu. Les aspirations individuelles qui jalonnent le parcours de vie s'inscrivent alors dans les changements de préférences résidentielles (Lindberg *et al.*, 1992). Si ce chapitre s'éloigne de la problématique des promenades balnéaires, la compréhension du choix du lieu de résidence n'en est que bénéfique pour revenir, dans le chapitre qui suit, sur la pratique de ces promenades.

Ce chapitre repose surtout sur l'analyse de la première partie des entretiens à domicile qui s'est intéressée au parcours résidentiel des 29 femmes enquêtées. Pour cela, sont notamment exploitées les réponses à la question « Depuis combien de temps habitez-vous –*nom de la commune de résidence actuelle*- ? »

Dans un premier point sont étudiées les mobilités résidentielles des femmes interrogées réalisées tout au long de la vie. Un descriptif des différentes dimensions relatives aux mobilités résidentielles donne suite à une analyse des éléments du parcours de vie qui amènent à une mobilité résidentielle. Dans un deuxième point sont étudiées les mobilités résidentielles effectuées spécifiquement à la retraite, en différenciant celles effectuées lors de

la mise en retraite de celles effectuées plus tard dans la vieillesse. Enfin, dans un troisième point est analysée la citoyenneté des femmes selon leur expérience résidentielle et leur parcours de vie. Les trois dimensions de la citoyenneté : rapport à l'urbanité, rapport aux pairs, rapport au passé, sont alors questionnées et l'espace de bord de mer intégré à la question des mobilités résidentielles.

I. Les mobilités résidentielles au cours de la vie : une inscription dans l'espace des événements biographiques

1. La mobilité résidentielle : un phénomène multidimensionnel

Pour l'ensemble des 29 femmes de l'échantillon, 82 mobilités résidentielles au total ont été recensées au cours de leur vie. Le minimum de mobilités recensées par femme est de zéro et le maximum est de 7 (moyenne à 2,83 et médiane à 2). La plupart des femmes interrogées (n=11) ont effectué 2 déménagements au cours de leur vie (Tableau 32). La période de la vie étudiée est variable selon les femmes. L'âge minimum de la première mobilité résidentielle est 2 ans et l'âge maximum est 80 ans.

Tableau 32 : Nombre de mobilités résidentielles par femme

moyenne = 2,83	minimum = 0
médiane = 2	maximum = 7
nombre de mobilités résidentielles	nombre de femmes concernées
0	1
1	3
2	11
3	7
> 3	7
total	29

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Pour chaque mobilité résidentielle, plusieurs dimensions sont répertoriées, à savoir les dimensions spatiales et temporelles, qui font l'objet du premier point mais aussi les dimensions individuelles relatives aux parcours biographiques exposées dans un deuxième point.

1.1. Les dimensions spatiales et temporelles des mobilités résidentielles

Les dimensions spatiales et temporelles sont les suivantes :

- Le lieu de mobilité résidentielle. Il identifie s'il s'agit ou non d'un lieu en bord de mer, et, en l'occurrence, s'il s'agit de l'un des sites étudiés. Connaître le lieu de la mobilité

résidentielle permet d'en déduire le niveau territorial de mobilité entre le lieu d'origine et le lieu nouvellement habité. Aussi, les résultats de l'analyse des entretiens montrent que c'est le niveau inter régional qui est le plus cité. En effet, sur l'ensemble des 82 mobilités recensés, 31 concernent des mobilités d'une région à une autre. (Tableau 33).

Tableau 33 : Niveau territorial de mobilités résidentielles effectuées tout au long de la vie

niveau territorial	Nombre de mobilités résidentielles	Nombre de femmes concernées
Intra communal	16	8
commune limitrophe	9	9
Intra départemental	9	6
Intra régional	13	9
autre région	31	14
international	4	3
Total	82	29

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

- La date de la mobilité résidentielle. On en déduit l'âge de la femme lors de la mobilité résidentielle. Elle permet de situer la mobilité dans le cycle de vie afin de savoir s'il s'agit d'une mobilité résidentielle de début, milieu ou fin de parcours de vie. Les mobilités réalisées à la retraite sont au nombre de 15 quand elles sont effectuées entre 60 et 69 ans, et au nombre de 7 quand elles sont effectuées plus tardivement. (Tableau 34).

Tableau 34 : Age des femmes interrogées lors des mobilités résidentielles effectuées tout au long de la vie

Age des femmes	Nombre de femmes
Moins de 17 ans	1
De 17 à 29 ans	14
De 30 à 49 ans	10
De 50 à 59 ans	16
De 60 à 69 ans	15
70 ans et plus	7
NC	19
Total	82

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

- Le type de logement nouvellement habité. On a recensé l'appartement, la maison, l'appartement en HLM, la « baraque » (relative au type de logement après-guerre et avant reconstruction) et la caravane (ce type de logement ne concerne qu'une seule femme). La plupart des logements recensés sont des appartements du secteur privé (21) et des maisons (18), et en moindre quantité les appartements HLM (7). Les autres types de logement sont plus exceptionnels (Tableau 35).

Tableau 35 : Les types de logement occupés par les femmes au cours de leur vie

Logement	Nombre
appartement du secteur privé	21
maison	18
appartement HLM	7
baraque	2
caravane	1
NC	33
Total	82

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

1.2. Les dimensions individuelles des mobilités résidentielles

Les dimensions individuelles sont les suivantes :

- L'évènement déclencheur de la mobilité résidentielle. Il est complémentaire de la date de la mobilité résidentielle et est indispensable pour appréhender le sens donné à cette dernière. Les trois évènements déclencheurs les plus importants pour l'échantillon interrogé sont le travail, la mise en retraite et le mariage (Tableau 36). Parmi les 13 évènements classés dans le tableau, seuls 3 d'entre eux sont spécifiques à la retraite et à la vieillesse pour les femmes de l'échantillon : retraite, vieillesse/prévention, veuvage.

Tableau 36 : Évènements déclencheurs des mobilités résidentielles classés par ordre d'importance

évènements déclencheurs	nombre
travail	17*
retraite	14**
mariage	13
vieillesse/prévention	7
divorce	4
veuvage	3
mal être	3
rapprochement familial	2
guerre	2
études	2
départ des enfants	1
démolition logement	1
autre	5
NC	8
Total	82

*dont 9 pour le travail du conjoint

**dont 6 pour la retraite du conjoint

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

- L'attrait du lieu nouvellement habité pour l'individu. Il va de pair avec l'évènement déclencheur. Dans le discours, c'est ce qui justifie, non pas la cause de la mobilité

résidentielle, mais le choix du lieu nouvellement habité (Tableau 37). On trouve 89 éléments d'attractivité pour 82 mobilités résidentielles car il peut y avoir plusieurs éléments d'attrait pour une seule mobilité. Si l'élément du travail y est représenté (n=24), tout comme dans les événements déclencheurs c'est parce qu'il peut à la fois être un événement déclencheur, lors d'une mutation professionnelle par exemple, et un élément d'attrait. C'est, entre autres, le cas des femmes dont le conjoint est muté professionnellement (le travail est l'élément déclencheur) et qui déménagent dans la ville où travaille leur conjoint (le travail est l'élément d'attrait).

Tableau 37 : Les éléments d'attrait au nouveau lieu de résidence

attractivité	nombre
travail	24*
logement (taille, coût)	16
origines	13**
ex lieu de vacances	8
famille	6
proximité aux services urbains	3
proximité à la mer	3
études	2
autre	3
NC	11
Total	89

*dont 15 « travail du conjoint »

**dont 8 « origines du conjoint »

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

L'analyse des mobilités résidentielles suggère donc de prendre en compte différentes dimensions, décrites ici, qui font référence autant à des éléments spatio-temporels, qu'à des éléments intrinsèques aux individus qui effectuent une mobilité résidentielle.

2. Des niveaux territoriaux de mobilité résidentielle qui en disent long sur les modalités de mobilité

2.1. Une évolution avec l'âge du niveau territorial de mobilité résidentielle

Sur l'ensemble des 82 mobilités résidentielles recensées dans les entretiens des femmes, la majorité se fait dans une région différente, en France (31). En moindre quantité, les mobilités intra communales représentent tout de même 16 mobilités. Les mobilités internationales sont les plus faiblement recensées (4).

En comparant les sites enquêtés, on observe que les mobilités résidentielles des femmes résidant actuellement dans la communauté d'agglomération de Lorient (à Lorient même ou à Larmor) sont plus souvent intra communales qu'à Dinard, tandis que les mobilités

résidentielles des femmes résidant à Dinard se font plus largement sur de plus longues distances (entre régions ou à l'international) (Tableau 38). Ceci est dû aux ressources financières des femmes, plus élevées en moyenne à Dinard, ce qui leur permet d'effectuer, à l'occasion de leur retraite, des mobilités résidentielles choisies, contrairement aux femmes résidant à Lorient dans un appartement HLM et qui sont plus contraintes par l'offre de logements disponibles.

Tableau 38 : Niveau territorial de mobilité résidentielle selon la commune. Somme de toutes les mobilités résidentielles

	intra communal	commune limitrophe	Intra départementale	Intra régionale	autre région	international	Total
Dinard	4	3	4	8	17	3	39
Lorient/Larmor	12	6	3	7	14	1	43
Total	16	9	9	13	31	4	82

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Une analyse en terme de classe d'âge révèle que les mobilités résidentielles effectuées avant l'âge de 40 ans se font surtout en provenance d'une autre région (8 sur 19) tout comme les mobilités effectuées entre l'âge de 40 et 54 ans (7 sur 15). Entre 55 et 69 ans, les mobilités résidentielles sont autant intra communales qu'en provenance d'une autre région (respectivement 9 et 8 sur 22). Enfin, à partir de 70 ans, la répartition spatiale des mobilités effectuées est plus homogène. Cependant, si l'on regroupe et que l'on réduit le nombre de niveaux territoriaux, les mobilités résidentielles à cet âge se font surtout à l'intérieur d'un même département (5 sur 7) (Tableau 39).

Tableau 39 : Niveau territorial de mobilité résidentielle selon l'âge. Somme de toutes les mobilités résidentielles

	moins de 40	de 40 à 54 ans	de 55 à 69 ans	70 ans et plus
Intra communal	2	3	9	1
commune limitrophe	2	3	1	2
Intra départemental	3	1	1	2
Intra régional	2	1	2	0
autre région	8	7	8	2
international	2	0	1	0
Total	19	15	22	7

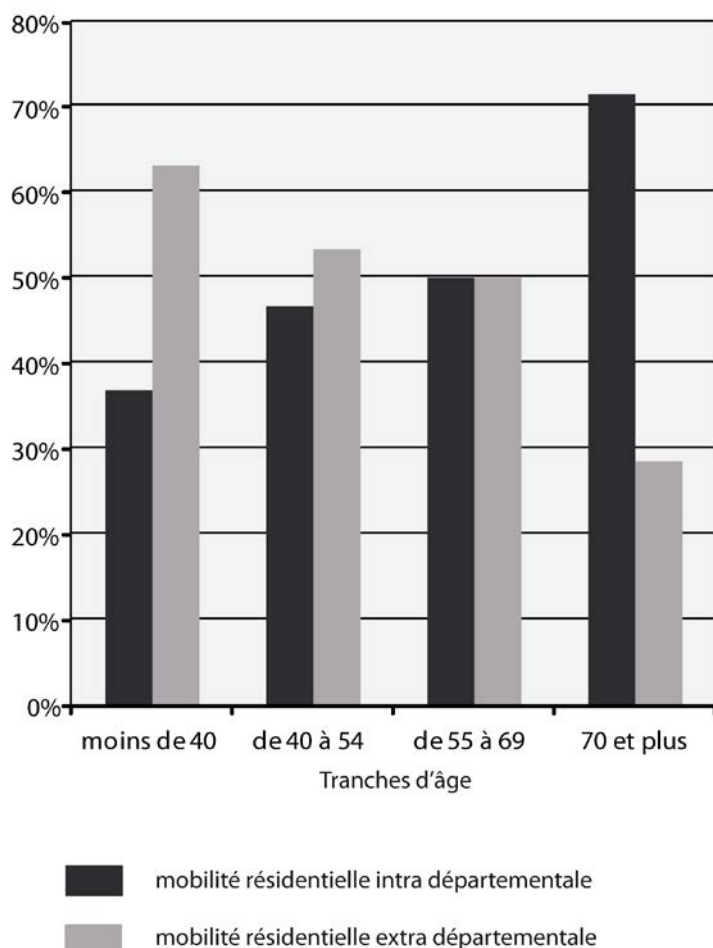
Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Il y a un phénomène d'inversion du niveau de mobilité résidentielle avec l'avancée en âge, synthétisé sur la figure 65. Sont représentés les niveaux intra et extra départementaux en ordonnée, ainsi que les quatre tranches d'âge en abscisse : moins de 40 ans, entre 40 et 54 ans, entre 55 et 69 ans et 70 ans et plus. Les niveaux territoriaux ont été représentés selon le rapport entre le nombre de mobilités concernées et le nombre total de mobilités pour une

tranche d'âge. On observe que le poids du niveau territorial intra départemental est plus important avec l'âge, contrairement à celui du niveau extra départemental. En outre, l'écart est important entre les deux niveaux territoriaux pour les deux tranches d'âges extrêmes, celle inférieure à 40 ans et celle supérieure à 70 ans.

Ceci renvoie aux données générales sur les mobilités résidentielles des individus de 55 ans et plus détaillées dans le chapitre 1. On y expliquait que les mobilités des plus âgés sont souvent motivées par le souci de trouver un logement plus adapté aux conditions de vie, elles se font donc à l'intérieur d'un même département, alors que celles qui ont lieu en début de retraite se font sur des distances plus longues, en provenance d'un autre département.

Figure 65 : Évolution du poids des mobilités résidentielles selon leur niveau territorial (intra ou extra départemental).



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

2.2. Les niveaux territoriaux de mobilité expliqués par les dimensions individuelles : évènements déclencheurs et attrait aux lieux

Après avoir vu que le niveau territorial de la mobilité résidentielle évoluait au cours de la vie, il s'agit de comprendre ici, grâce aux éléments relevant des dimensions individuelles, les

différences de niveau territorial des mobilités. Pour cela, nous allons faire le lien entre l'âge de la mobilité résidentielle et les évènements déclencheurs, puis entre les évènements déclencheurs et les éléments d'attractivité. A quoi correspond le niveau territorial des mobilités résidentielles ?

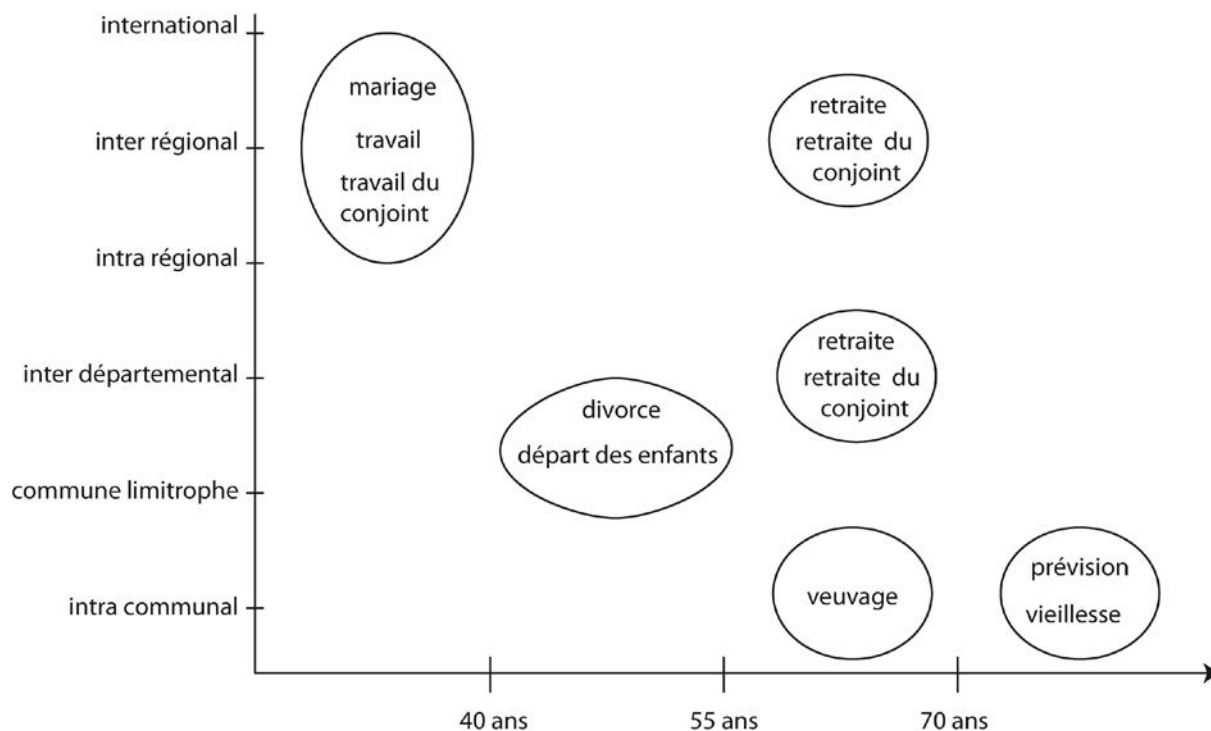
Avant 40 ans, le mariage et le travail (le sien ou celui du conjoint) sont les évènements déclencheurs majeurs qui expliquent une mobilité dans une autre région. Par exemple, le mariage, première cause de déménagement, est fréquemment associé à une mobilité résidentielle dans une autre région, voire à l'international. Le seul cas où la mobilité est intra communale concerne une mise en ménage sur le tard (à 52 ans) plutôt qu'un mariage. Ensuite, la période entre 40 et 54 ans correspond à divers évènements biographiques dont celui du divorce et du départ des enfants.

A partir de 55 ans en moyenne, s'effectuent les mobilités caractéristiques des personnes en retraite. Une première phase entre 55 et 70 ans concerne les mobilités résidentielles de mise en retraite, celle de la femme ou celle de son conjoint, ainsi que les mobilités résidentielles liées au veuvage. Les premières ont surtout lieu dans un autre département, voire une autre région, tandis que les secondes s'effectuent plus souvent à l'intérieur de la même commune. Les niveaux territoriaux sont donc différents selon que la mobilité résidentielle est liée à une mise en retraite ou qu'elle découle du veuvage, ce qui permet d'insister sur l'intérêt de s'attacher aux motifs des mobilités plutôt qu'à l'âge, qui ne renseigne qu'en partie sur les motivations d'une mobilité résidentielle.

Une deuxième phase à partir de l'âge de 70 ans, est concernée par les mobilités résidentielles liées à la « prévision », c'est-à-dire qu'il s'agit de mobilités effectuées pour faire face à d'éventuels amoindrissements physiques caractéristiques de la vieillesse. Ces mobilités s'effectuent surtout au sein du même département et concernent plus largement les femmes qui déménagent pour s'installer à Dinard. Une seule femme, sur les 7 de l'échantillon qui effectuent une mobilité de prévision, déménage dans une autre région en passant d'Angers dans les Pays de la Loire, à Dinard en Bretagne.

La figure 66 donne une vue synthétique de l'évolution des mobilités résidentielles au cours de la vie, en distinguant quatre grandes phases, et en croisant le niveau territorial avec l'élément déclencheur de la mobilité (cf. annexes 9, 10 et 11 pour les données détaillées).

Figure 66 : Les mobilités résidentielles au cours de la vie. Niveau territorial et éléments déclencheurs



Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

En plus des éléments déclencheurs des mobilités résidentielles, l'analyse des facteurs d'attractivité des lieux cités par les femmes lors d'une mobilité résidentielle permet d'expliquer les différents niveaux territoriaux de mobilité. La mobilité résidentielle liée au mariage, évènement déclencheur le plus recensé, est induite le plus souvent par le lieu de travail ou les origines résidentielles du nouveau conjoint, d'où la nécessaire mobilité interrégionale, et c'est la femme qui rejoint l'homme et non l'inverse comme l'ont déjà montré d'autres travaux (Cribier, 1982 ; Lévy, Dureau, 2002). Un prochain point de raisonnement permettra d'affiner cette question de genre. La mobilité résidentielle suite au veuvage est induite par la recherche d'un nouveau logement, plus petit ou moins coûteux, et c'est pour cela qu'elle se fait à l'intérieur de la même commune. La mobilité résidentielle lors de la mise en retraite, ou de celle du conjoint, est motivée plus variablement : venir habiter de façon permanente dans la résidence secondaire ou dans un lieu investi pour les vacances, se rapprocher de sa famille, revenir dans les terres de ses origines ou de celles du conjoint. Enfin, les mobilités résidentielles générées par l'avancée en âge, ou d'ordre prévisionnel, sont occasionnées par la recherche d'un logement plus petit et plus commode à proximité des centres urbains ou de la mer.

3. Des mobilités résidentielles fortement genrées

Une remarque précédente sur les mobilités résidentielles des femmes liées au mariage a permis d'introduire la question du genre et ce que cela suppose en terme de hiérarchisation entre les deux conjoints. En effet, on a vu que ce sont toujours les femmes, dans l'échantillon interrogé, qui rejoignent leur conjoint, et non l'inverse. Ces mobilités à l'occasion du mariage concernent 12 femmes sur les 29 de l'échantillon total. Pour 9 d'entre elles, il s'agit d'ailleurs de la première mobilité résidentielle recensée tout au long de la vie. Le mariage est alors ici l'occasion de quitter le domicile des parents.

Conjugué à la mobilité liée au mariage, la mobilité résidentielle liée au travail du conjoint insiste sur le fait que les mobilités résidentielles, au moins avant la retraite, sont marquées par la domination masculine, et plus précisément par l'incorporation de cette domination (Bourdieu, 1998). Les mobilités résidentielles bénéficient principalement aux hommes. En effet, il s'avère qu'en plus de s'installer dans la ville de résidence de leur conjoint au moment du mariage, les femmes subissent les mutations professionnelles du mari au cours de la vie conjugale, et ce, au détriment, pour certaines, de leur propre carrière. Dans l'échantillon, 7 femmes sont concernées par une ou plusieurs mobilités liées au travail de leur conjoint. Parmi elles, 2 ont dû arrêter de travailler. Ces femmes, de catégorie sociale supérieure, le vivent de façon différente selon l'intensité avec laquelle elles s'étaient investies dans leur travail. Par exemple, Catherine (66 ans, Dinard) a commencé une carrière dans la recherche médicale à Rennes. Lorsque son conjoint s'est installé comme architecte à Dinard, elle a quitté son laboratoire de recherche. Cependant, la cessation de son emploi n'est pas uniquement liée au déménagement à Dinard. En effet, en plus d'exprimer la difficulté à maintenir une activité dans ce domaine en raison de la localisation du lieu de résidence, elle insiste surtout sur le fait que la profession très prenante de son conjoint ne lui a pas laissé le choix. Ainsi, en début d'entretien, elle explique pourquoi elle a arrêté de travailler :

« Parce que trouver un laboratoire de recherche ici, avec un mari euh... alors c'est pareil, c'est bien de... j'aurais aimé continuer à travailler, mais avec un mari euh avec une profession libérale, qui n'a pas d'heure et qui rentre à 9h du soir, c'est dur vous savez. »

Elle insiste à la fin de l'entretien en revenant sur la difficulté à maintenir un emploi, tout en conservant une vie de famille. De cette façon, elle déplace la causalité de la cessation de son

activité. Selon elle, c'est moins le fait d'habiter Dinard que celui d'être mère de famille, combinée à un conjoint trop peu présent pour les enfants, qui lui a fait arrêter de travailler :

« C'est dur pour une femme d'élever des enfants, et de se dire qu'on peut pas les élever parce qu'il faut qu'on travaille. Ça c'est pour moi le gros point interrogatif à l'heure actuelle. La femme sera toujours assise entre deux chaises. Ou alors il faut qu'elle ait un mari qui gagne beaucoup d'argent, qu'elle ait un métier fantastique qui la passionne, et qu'elle puisse avoir une gouvernante pour s'occuper de ses enfants. D'accord, je veux bien. Et encore. Puis y'a des métiers qui s'y prêtent. Il faut que le mari aussi ait un métier qui facilite aussi ces choses-là. Vous êtes marié avec un prof de gym, et bien il finit sa journée, il rentre chez lui, il peut récupérer ses enfants. Moi mon mari à 9h du soir il pouvait pas récupérer ses enfants à l'école. Vous voyez, c'est ça la différence. C'est toujours pareil hein. »

De cette façon, elle interroge la place de la femme au sein du couple (entre elle et son conjoint, c'est elle qui arrête sa carrière), au sein de la famille (par rapport aux enfants) et au sein du monde du travail (une femme qui a des enfants doit-elle travailler ?). Son parcours fait ressortir trois points structurant les réflexions féministes qui se sont appuyées sur la division sexuée du travail. Premièrement, Catherine quitte son emploi et met fin à sa carrière pour permettre à son conjoint de progresser dans la sienne. Se pose la question de la hiérarchisation entre les sexes, ou de la « valence différentielle des sexes » (Héritier, 1995) qui donne l'avantage aux hommes. Deuxièmement, Catherine ne reprend pas d'emploi pour pouvoir s'occuper de ses enfants, elle fait part de la difficulté à conjuguer le rôle de mère et le rôle professionnel d'où son expression « La femme sera toujours assise entre deux chaises » renvoyant à l'organisation de la société et aux combats des « mères-travailleuses » des années 1960 (Toupin, 1996). Enfin, troisièmement, Catherine consacre finalement sa vie conjugale à s'occuper de ses enfants, mais aussi à aider son conjoint dans les tâches administratives. Elle endosse alors pleinement le rôle de *caregiver* dont les attributs sont ceux traditionnellement assignés aux femmes en raison de leur sexe, interrogeant par là la dimension normative du genre.

La seconde femme qui a arrêté de travailler en suivant son conjoint n'exprime pas la perte de son emploi de la même manière. Elle reste assez vague sur son ancien métier dans l'hôtellerie de luxe et explique simplement pourquoi elle a suivi son conjoint dans ses multiples déplacements :

« On a fait un choix. Soit on travaillait tous les deux, soit mon mari faisait une carrière plus belle. Donc on a choisi, et du coup *on a, j'ai* élevé mes enfants. » (Odile, 62 ans, Dinard)

Là aussi les enfants sont concernés par la cessation d'activité. Ils remettent en question le positionnement de la femme et la possibilité de travailler en même temps que de pouvoir élever ses enfants, suggérant le désengagement du conjoint dans l'éducation des enfants. On souligne à ce sujet le passage du « on » au « je » dans le discours de Odile, réservant à la femme le travail du *care*.

Dans les deux cas, l'arrêt de la carrière n'est pas manifesté avec la même intensité ni forcément relié, de façon plus ou moins consciente, à l'organisation sociale. Il s'agit pourtant bien de situations de femmes qui s'inscrivent dans les rapports sociaux de sexe qui définissent une place et un rôle aux hommes et aux femmes, remettant d'ailleurs en cause l'idée de « choix » que déclare Odile dans « On a fait un choix ».

Les autres femmes concernées par une mobilité résidentielles liée au travail du conjoint ont continué à travailler. Elles sont de classe moyenne et ont pu trouver un nouvel employeur pour suivre leur conjoint (infirmière, professeur dans le secondaire, secrétaire). L'une d'entre elles aidait son conjoint dans son travail de forain. En raison de la problématique de l'absence de cotisation de retraite sous-jacente à ce rôle d'« aidante », on reviendra sur cette question quand sera abordée la mise en retraite.

La mobilité pour le travail du conjoint et la mobilité pour mariage rendent bien compte d'un déséquilibre entre les sexes du fait que les femmes rejoignent, suivent, accompagnent leur conjoint. Cette généralité à l'échelle de l'échantillon total, représentatif d'un système à dominante patriarcale, nous permet d'appréhender, dans la suite du chapitre, ce qui se joue particulièrement pour les femmes qui ont marqué l'entrée en retraite, la leur ou celle de leur conjoint, par une mobilité résidentielle. On verra que, par le biais d'un changement de lieu de résidence, l'entrée en retraite peut être synonyme de rupture d'un schéma conjugal structuré par une hiérarchisation des sexes donnant l'avantage à l'homme.

La suite du chapitre consistera donc à interroger les différentes transitions qui amènent à changer de lieu de résidence, dans la période de vie à partir de la mise en retraite des femmes interrogées ou celle de leur conjoint. Il s'agira de comprendre comment les transitions biographiques modifient le rapport à l'espace, aux autres, et à soi et comment ces

modifications façonnent le nouveau projet résidentiel. Mais il s'agira aussi de replacer les mobilités résidentielles effectuées à partir de la retraite dans la globalité du parcours résidentiel des femmes.

II. Les transitions biographiques dans le parcours résidentiel depuis la mise en retraite

La période de la vie qui commence avec la retraite est l'occasion pour certains retraités d'une ou de plusieurs mobilités résidentielles comme on a pu le rappeler dans les chapitres 1 et 2 avec les travaux de D. Bésingrand et J. Soumagne (2006), A. Thalineau et L. Nowik (2008 ; 2009 ; 2010) et V. Caradec (2010). Ce type de mobilités, on l'a vu, ne concerne pas la majorité des individus sur l'ensemble de la population retraitée résidant dans les communes littorales bretonnes, bien que le taux de personnes concernées soit plus important que dans l'intérieur des terres (+ 3 points). On verra cependant qu'il concerne largement les femmes de l'échantillon étudié.

1. La mobilité résidentielle « de retraite » : de quoi parle-t-on ?

1.1. Un phénomène important à l'échelle de l'échantillon interrogé

Bien qu'une minorité de personnes retraitées, à l'échelle de la Bretagne, soit concernée par une mobilité résidentielle, 22 des 29 femmes de l'échantillon ont effectué un ou plusieurs déménagements depuis leur mise en retraite et/ou celle de leur conjoint. Parmi les 31 mobilités résidentielles de retraite recensées au total certaines mènent vers l'une des communes de l'étude (Dinard, Larmor, Lorient), d'autres mènent vers des lieux différents avant d'arriver dans l'une des communes étudiées.

La différence entre Dinard et les deux autres sites d'étude nuance néanmoins la tendance de l'échantillon qui serait d'effectuer un ou des déménagements de façon quasi systématique à partir de la mise en retraite. En effet, les femmes résidant à Dinard ont toutes déménagé au moins une fois depuis la retraite, sauf une qui, à 66 ans, aide son conjoint encore en activité lequel est plus jeune et de profession libérale. A Lorient, par contre, elles ne sont que 5 femmes sur 9 à avoir déménagé, et, à Larmor, 1 sur 3 (Tableau 40).

Tableau 40 : Nombre de déménagements depuis la retraite selon la ville de résidence

	Dinard	Larmor	Lorient	Total
0	1	2	4	7
1	12	0	2	14
2	4	1	2	7
3	0	0	1	1
Total	17	3	9	29

Somme = 31 ; moyenne = 1,07 ; médiane = 1 ; min = 0 ; max = 3

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

De plus, les femmes qui sont arrivées dans la commune étudiée après leur mise en retraite (au moment de la mise en retraite ou dans les années voire les décennies qui ont suivi) sont bien plus nombreuses à Dinard (n=14) qu'à Larmor (n=0) ou Lorient (n=2) (Tableau 41). En effet, les femmes de Larmor ou de Lorient ayant effectué des mobilités de retraite résidaient déjà dans la commune, ce qui n'est pas le cas à Dinard. La commune de Dinard se présente donc comme une commune plus propice pour les mobilités de personnes à la retraite, comparativement à Lorient ou Larmor.

Tableau 41 : Motifs de résidence dans les sites étudiés

	Dinard	Larmor	Lorient	Ensemble
Arrivée pendant la retraite	14	0	2	16
Natif	1	0	1	2
Arrivée pendant la vie conjugale/de salariée	2	4	5	11
total	17	4	8	29

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Pour évoquer la mobilité résidentielle de retraite dans le cadre d'un échantillon enquêté uniquement féminin, il est nécessaire de préciser de quelle façon on a considéré ici la retraite. En effet, même si toutes les femmes interrogées ont travaillé à un moment donné, leur carrière est, comme on a pu le voir dans le chapitre 1, non linéaire et moins longue en moyenne que celles des hommes, tout particulièrement pour les femmes nées avant 1940 (Bonnet *et al.*, 2004). Parallèlement, les conjoints des femmes interrogées ont tous travaillé en continu. Le détail nécessaire des activités salariales des femmes ne déconsidère en aucun cas le travail domestique, relativement au travail salarié, autrement dit « l'immense travail que les femmes [effectuent] déjà à la maison dans la sphère familiale » (Toupin, 1996, p. 71) révélé par des féministes de la fin des années 1960. Il s'agit bien de montrer à quel point le travail salarié du conjoint rythme les mobilités résidentielles et définit la mise en retraite du ménage, même quand les femmes ont travaillé. Si le travail des femmes est moins valorisé dans la société que celui des hommes, leur mise en retraite l'est aussi, raison pour laquelle c'est bien souvent la retraite du conjoint qui déclenche une mobilité résidentielle et non celle de la femme. Ainsi, il y a des femmes qui effectuent leur mobilité résidentielle de retraite non pas parce qu'elles ont

cessé leur activité professionnelle, mais parce que leur conjoint a, lui, déjà pris sa retraite. Il y a aussi des femmes, déjà en retraite, qui attendent que leur conjoint prenne la sienne pour opérer une mobilité résidentielle dite « de retraite ». Bien que les femmes aient été salariées, c'est la retraite de leur conjoint qui déclenche celle des femmes.

Dans les faits (Tableau 42), sur les 29 femmes interrogées :

- plus de la moitié a toujours travaillé mais sans pour autant être rémunérée : en effet, si 16 d'entre elles ont poursuivi leur carrière, les 3 autres ont changé de travail lors de leur mariage afin d'aider leur conjoint ;
- le mariage peut cependant être un évènement qui fait cesser l'activité de la femme (n=3), ou bien qui la fait commencer (n=3), soit pour aider le conjoint, soit pour créer un apport financier supplémentaire au foyer. A un autre moment de la vie, le divorce ou bien la prise d'indépendance des enfants peuvent générer une prise d'activité professionnelle sur le tard (n=1 ; n=1) ;
- la carrière professionnelle prend la forme d'un rebond biographique dans certains cas : quand la femme travaille sur une très courte période pour des raisons financières (n=1), ou quand elle travaille de façon épisodique tout au long de sa vie (n=1).

Tableau 42 : La carrière professionnelle des femmes de l'échantillon

	Ensemble	Dinard	Larmor
Continuité total	19	9	10
a toujours travaillé	16	8	8
n'a jamais travaillé	0	0	0
a toujours travaillé mais a changé de travail après le mariage pour aider le conjoint	3	1	2
Rupture total	8	8	0
a arrêté de travailler après le mariage	3	3	0
a commencé à travailler après le mariage : aider le conjoint, ou bien apport financier au foyer	3	3	0
a commencé à travailler après un divorce	1	1	0
a commencé à travailler quand les enfants ont grandi	1	1	0
Rebond total	2	0	2
a travaillé une courte période pour des raisons financières	1	0	1
a travaillé de façon épisodique	1	0	1
Total	29	17	12

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Les femmes qui ont travaillé avec leur conjoint (en ayant changé de travail lors du mariage, ou bien en commençant à travailler lors du mariage) appartiennent à différentes catégories sociales. Ce sont soit les femmes de médecin, notaire et architecte, soit les femmes des

artisans et des petits commerçants. Toutes ont le même rôle : s'occuper de l'administratif, faire les comptes. La différence qui se joue entre ces femmes se pose en termes de statut professionnel. Alors que certaines étaient déclarées « conjointe collaboratrice », d'autres n'ont pas bénéficié de ce statut avantageux pour les femmes. Depuis 1982, il permet de cotiser pour la retraite.

« À l'époque il n'y avait pas encore tous les statuts de conjoint salarié, collaborateur, etc., ce que je regrette énormément » (Marie-Hélène, 73 ans)

Si l'étude des mobilités résidentielles de retraite implique de considérer l'ancien statut professionnel de la femme, elle suppose aussi d'observer son statut conjugal au moment de l'enquête. La plupart des femmes de l'échantillon sont en couple lors de l'entretien (n=12). Les femmes seules sont divorcées ou séparées (n=8), célibataires (n=2) ou bien veuves (n=8) (Tableau 43). Sur les 8 femmes veuves, 4 étaient encore en couple lors de leur retraite et de celle leur conjoint. C'est le statut conjugal des femmes lors de la retraite qui va nous intéresser pour la suite. En effet, il permettra d'analyser de quelle façon la conjugalité façonne la mobilité résidentielle.

Tableau 43 : La situation conjugale des femmes au moment de l'entretien

	Ensemble	Dinard	Lorient/Larmor
En couple	12	8	4
Veuve	8	4	4
Divorcée	7	4	3
Célibataire	2	1	1
total	29	17	12

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

1.2. Les mobilités résidentielles depuis la mise en retraite jusqu'à la grande vieillesse

Il est important de différencier la mobilité lors de la mise en retraite de celle qui a lieu plus tard dans le parcours de vie, et donc qui ne constitue pas à proprement parler une mobilité dite « de retraite ». La première se fait, en toute logique, plus tôt que la deuxième. Dans certains cas, comme on l'a évoqué au point précédent, elle a même lieu avant la mise en retraite de la femme, quand celle de son conjoint prend place plus tôt et déclenche la mobilité résidentielle de mise en retraite. C'est le cas de Marie-Christine, aujourd'hui à la retraite, mais arrivée à Dinard en étant encore en activité, à l'occasion de la retraite de son conjoint. En tant

qu'institutrice, elle a pu être mutée de Betton, près de Rennes, à Dinard, et a donc continué à travailler dans le lieu qui constitue aujourd'hui sa commune de retraite.

La seconde mobilité résidentielle a lieu dans un intervalle de temps variable entre la mise en retraite et la fin de vie. On observe que la répartition par âge est favorable à un ou plusieurs déménagements pour les femmes de 70 ans et plus, alors que les femmes ayant entre 60 et 69 ans sont plus nombreuses à ne pas avoir effectué de déménagement en tant que retraitée : sur les neuf femmes ayant entre 60 et 69 ans, 4 seulement ont déjà effectué un déménagement, tandis que sur les vingt femmes de 70 ans et plus, dix-huit ont déjà effectué un déménagement depuis la mise en retraite (Tableau 44).

Tableau 44 : Répartition du nombre de femmes selon le nombre de déménagements depuis la mise en retraite selon la tranche d'âge

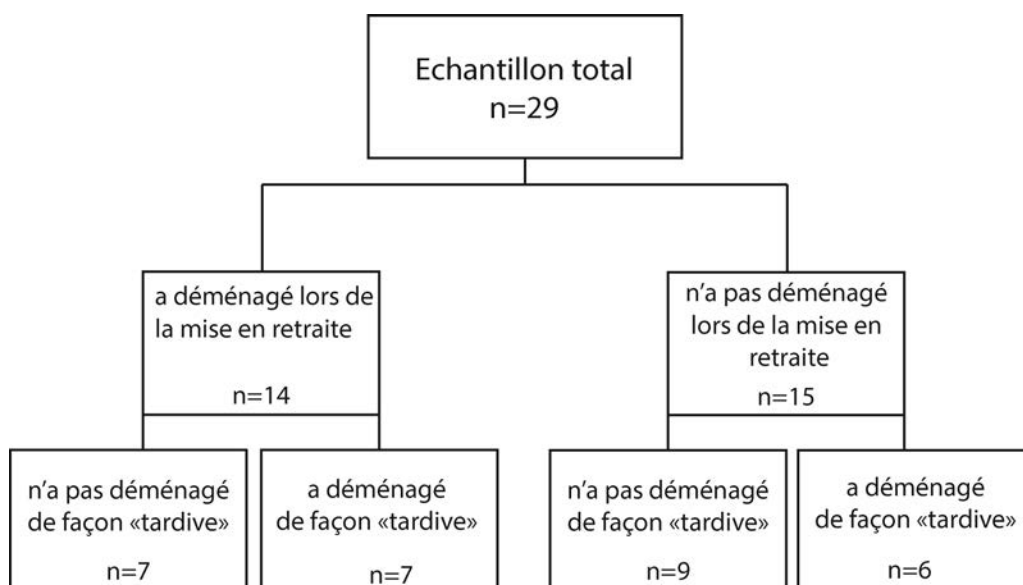
	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90+	Total
0	2	3	1	0	0	0	1	7
1	3	0	3	3	3	1	1	14
2	0	1	3	2	1	0	0	7
3	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	5	4	7	6	4	1	2	29

Bigo M. - Source : enquête 2012-2013

L'objectif de cette partie sur les transitions biographiques dans le parcours résidentiel depuis la mise en retraite est d'interroger, d'une part, les mobilités résidentielles effectuées lors de la mise en retraite, et d'autre part, les mobilités résidentielles effectuées plus tard dans la vieillesse. Pour simplifier la lecture on dira « mobilité de retraite » pour les premières, et « mobilités tardives » pour les secondes. Le choix de « mobilité tardive » plutôt que « mobilité de vieillesse » tient au fait que ces mobilités résidentielles ne sont pas toujours liées à des caractéristiques de la vieillesse. Nous verrons dans un des points suivants comment se constituent ces mobilités tardives.

Sur les 22 femmes interrogées et concernées par une mobilité résidentielle à partir de la retraite, 14 d'entre elles ont marqué leur entrée en retraite, ou celle de leur conjoint, par une mobilité résidentielle. Les mobilités tardives concernent, elles aussi, 14 femmes de l'échantillon. Certaines femmes ont effectué les deux types de mobilité résidentielle, d'autres n'en ont effectué qu'une seule sur les deux. Un schéma synthétique permet de visualiser les différents profils de femmes selon leur situation dans tel ou tel type de mobilité résidentielle (Figure 67).

Figure 67 : Les possibilités de mobilités résidentielles à la retraite



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

2. Les mobilités résidentielles lors de la mise en retraite

Nous allons nous concentrer maintenant sur les mobilités résidentielles effectuées à l'occasion de la mise en retraite, et non au cours de la vieillesse de façon générale. Elles concernent 14 femmes. Il s'agit de saisir ce moment de libération des contraintes professionnelles (celles de la femme interrogée ou celles de son conjoint) et de dégager les modalités de mise en place d'une mobilité résidentielle. Alors que pour les mobilités résidentielles d'avant la retraite les éléments d'attractivité des lieux de résidence sont, on l'a vu, liés principalement au lieu du travail ou à l'origine géographique du conjoint lors du mariage, les éléments d'attractivité de la mobilité résidentielle de retraite sont plus diversifiés. Le choix d'un lieu pour passer sa retraite peut être le résultat de transformer sa résidence secondaire en résidence principale (n=2), ou bien de vivre dans un lieu jusque là fréquenté pour les vacances (n=2). Il peut aussi s'agir de se rapprocher de sa famille ou de ses origines (n=3) ou bien de là où est originaire le conjoint (n=3). Enfin, le choix du lieu de résidence peut aussi être simplement exprimé en termes d'appréciation positive, sans autre forme d'attachement (n=3), ou pour changer de logement. Cette diversification des éléments d'attractivité des lieux reflète une négociation entre la femme et son conjoint, pour celles qui sont encore en couple, et plus largement une aspiration à faire des choix pour le lieu de résidence quand celui-ci a été contraint durant les années de mariage et/ou de salariat. C'est d'autant plus le cas que, pour 6 des femmes concernées par une mobilité résidentielle lors de la mise en retraite, cette mobilité fait suite à

d'autres effectuées plus tôt dans le parcours de vie, particulièrement à l'occasion du mariage (pour l'ensemble de ces femmes), ou au travail du conjoint (pour la moitié d'entre elles).

Ce qui va nous intéresser ici est l'appréhension de la mobilité résidentielle de retraite dans la globalité du parcours résidentiel des femmes interrogées, en relation donc avec leur parcours conjugal et professionnel. La mobilité résidentielle de retraite s'inscrit en effet dans un contexte de parcours de vie qui a été façonné par la carrière professionnelle pour certaines, par l'histoire conjugale et familiale pour d'autres, et qui est révélateur du positionnement de la femme dans les rapports sociaux de sexe. On verra que la mise en retraite est, dans certains cas, l'occasion non seulement d'un changement d'espace de vie mais aussi d'une renégociation des rapports de pouvoir au sein du couple. C'est ce que nous allons observer dans le point suivant, pour ensuite aborder le cas des femmes qui étaient seules lors de leur mise en retraite.

2.1. Les femmes en couple : une renégociation des rapports sociaux de sexe ?

Les femmes qui effectuent une mobilité résidentielle de retraite et qui sont encore en couple à ce moment là sont au nombre de 8. Chacune à sa façon opère une négociation avec son conjoint afin de s'approprier le lieu de destination de la mobilité de retraite, qu'elle soit ou non concernée elle-même par la fin d'une activité professionnelle. On distingue les femmes qui opèrent une rupture après les années de mariage de celles qui tentent de s'approprier le lieu en partie choisi par le conjoint ou qui a fait l'objet de négociation. Parmi celles qui sont dans la rupture, on a par exemple Chantale qui, après avoir déménagé lors de son mariage, puis arrêté de travailler pour aider son conjoint médecin, décide de partir à la retraite avec ce dernier dans un ancien lieu de vacances qui n'est autre que celui où ses propres parents allaient, à Saint-Lunaire à côté de Dinard. Autre exemple, Odile, jeune retraitée de 62 ans qui a suivi son conjoint, PDG dans l'industrie, lors de nombreux déménagements depuis son mariage. A la retraite, il est entendu qu'ils se poseront à Dinard, un ancien lieu de vacances où elle allait tous les ans avec leurs enfants. Pour celles qui tentent de s'approprier un lieu choisi par le conjoint, ou un lieu en négociation au sein du couple, on peut citer Paulette et Fabienne qui composent avec l'envie de leurs conjoints de retourner à leurs origines, et leurs propres aspirations. Paulette accompagne son conjoint dans le choix de faire sa retraite en Bretagne... mais choisit elle-même la commune de Dinard qu'elle a eu l'occasion de visiter seule. Fabienne, quant à elle, a un parcours original du fait d'avoir été mariée sur le tard, et de ne pas avoir habité avec son conjoint avant d'être en retraite. Travaillant en région parisienne, elle s'est rapprochée, une fois mariée, de son conjoint qui travaillait à Brest, en s'installant à

Saint-Brieuc. Ce n'est qu'à la retraite qu'elle vient vivre à Brest, pour attendre la retraite de son conjoint. A ce moment là, elle prospecte en Bretagne, d'où est originaire son conjoint, pour trouver un logement. Le choix de Dinard se fait en négociation :

« Moi j'aime bien aller de temps en temps sur Paris, et mon mari voulait pas quitter la Bretagne, alors j'ai dit 'on prend une vraie ville en bord de mer' » (Fabienne, 71 ans)

Le passage à la retraite permet donc aux femmes de s'affranchir des contraintes liées au travail du conjoint, et au leur, mais aussi d'affirmer leurs aspirations. Ceci vaut tout particulièrement pour les femmes aisées financièrement.

Dans un autre style, Marie-Christine déménage lors de la retraite de son conjoint en emmenant avec elle sa vieille mère et sa tante afin de les installer non loin de chez elle. Ainsi, en acceptant de changer de lieu de travail et donc d'effectuer une mobilité résidentielle avant d'être elle-même en retraite, elle impose la proximité de sa famille dans le lieu choisi pour la retraite de son conjoint.

D'autres femmes sont en couple et n'ont pas effectué de mobilité résidentielle lors de leur mise en retraite, ou celle de leur conjoint. Parmi elles, on distingue celles que l'on nommera ici « les assignées » du fait de rester, par contrainte, sur leur lieu de résidence. L'assignation est généralement temporaire. C'est le cas de Catherine, cité plus haut, qui se trouve, à 66 ans, avec un conjoint plus jeune, encore en activité à Dinard. De façon moins intensive certes, mais en continuité avec les années passées, elle aide son mari dans les tâches administratives. Josette, 72 ans, habite Lorient, mais a été enquêtée dans sa résidence secondaire à Larmor-Plage. A Larmor, le week-end, elle prend l'air, s'évade, s'éloigne de Lorient où son conjoint, atteint de la maladie d'Alzheimer, est en institution. Elle dit ne pas pouvoir faire de voyages à cause de la maladie de son conjoint. On peut imaginer que c'est pour cette même raison que la mobilité résidentielle de retraite n'est pas envisagée. Dans cette catégorie des assignées, il y a aussi le cas d'Rose, qui a attendu quelques années avant de déménager après sa mise en retraite et celle de son conjoint. Au moment où ils se retrouvent à la retraite, le couple décide de rester un peu sur place pour aider leurs enfants qui viennent d'être eux-mêmes parents.

L'assignation peut aussi être définitive. Pierrette, veuve depuis 6 mois au moment de l'entretien, est dans une situation précaire socialement et économiquement, et son conjoint était malade lors de sa retraite. Dans son cas, c'est plus un contexte difficile, tant sur le plan socio-économique que psychologique, qui l'assigne à résidence.

2.2. Les femmes seules : des mobilités résidentielles dépourvues des contraintes salariales et conjugales

Les femmes qui effectuent une mobilité résidentielle de retraite et qui ne sont pas en couple à ce moment là sont au nombre de 6. Parmi elles, 5 sont divorcées et une est veuve. Contrairement aux femmes en couple, le choix du lieu de retraite ne dépend pas de l'ex-conjoint. Toutes anciennement salariées, ces femmes font l'expérience de la libération des contraintes salariales en l'inscrivant dans une mobilité résidentielle dépourvue de négociation avec un conjoint. Ainsi, c'est l'envie de vivre sa retraite dans un lieu différent de celui du travail, pour s'éloigner physiquement et psychologiquement de la vie de salariée, qui caractérise le départ. Le choix du lieu de destination est émotionnellement positif dans les entretiens, à l'image de Henriette qui raconte qu'un peu avant sa retraite, elle a pris sa voiture avec sa sœur pour prospecter les côtes bretonnes :

« Je connaissais un petit peu la Bretagne, très peu, mais je la connaissais un petit peu, j'aimais bien » (Henriette, 80 ans, Dinard)

Pour ces femmes, il s'agit bien d'un choix personnel qui veut rompre avec les années salariées. Cependant, il faut noter qu'il y a, dans les modalités de choix, des marques du rôle de *caregiver*⁶⁸ traditionnellement attribué aux femmes, et qui insiste sur la dimension genrée des mobilités résidentielles. Ainsi, Francine qui fait le choix d'habiter Dinard, conjugue le plaisir d'être en bord de mer avec le fait d'être à proximité de ses petits-enfants. C'est d'ailleurs la première raison qu'elle donne à son installation à Dinard :

« Je suis venue à Dinard à la retraite pour être près d'eux, en quelque sorte »
(Francine, 70 ans)

Ce rôle est encore plus prononcé chez Jocelyne, veuve, qui fait sa mobilité de retraite en Isère, là où se trouvent son fils et ses petits-enfants :

« Quand je suis partie en retraite, je suis allée en Isère, garder mes petits-enfants »
(Jocelyne, 78 ans)

⁶⁸ Se référer au chapitre 5

Elle déménage non seulement pour un rapprochement familial, mais aussi et surtout pour s'occuper concrètement d'enfants. De cette façon, elle s'inscrit dans la continuité de son rôle de mère, mais aussi dans la continuité de son ancien emploi d'assistante maternelle. Ce n'est qu'ensuite, lors d'une mobilité tardive, que Jocelyne s'offre le choix de vivre dans un lieu qui lui est favorable et agréable pour elle et non pour les autres.

Parmi les femmes seules qui n'ont pas déménagé lors de la mise en retraite, on trouve, entre autres, des femmes divorcées et qui ne se sont pas remises en ménage après leur divorce, ainsi que toutes les femmes de l'échantillon de plus de 80 ans. Les premières sont au nombre de 4. Il se pourrait que l'étiollement des liens familiaux ne favorise pas un déménagement à la retraite, mais aussi que la femme ne souhaite pas trouver d'écho à la mobilité résidentielle nécessitée par le divorce, une fois que la réinstallation, seule, est effectuée. Pascale, par exemple, n'a pas déménagé tout de suite après sa mise en retraite. Elle a attendu ce qu'elle appelle un « déclic » :

« Je me suis délocalisée en août 2006 très exactement. Parce que bon, en fait comme nouvelle étape, nouvelle tranche de vie, ayant vécu toute mon enfance dans la région, mon père était de Dinan, ma mère parisienne, euh, donc mes enfants et mes petits-enfants, surtout les enfants ont passé toutes leurs vacances à Lancieux, qui est de l'autre côté du Frémur, je sais pas si vous connaissez. Et donc j'avais toujours envie de revenir ici un jour ou l'autre. C'est comme tout dans la vie, le déclic se fait un jour sans être nullement programmé. »

De plus, en croisant son parcours professionnel décousu, contraint par le divorce, avec le temps de latence entre la mise en retraite et le déménagement, on peut penser que son faible investissement dans sa carrière ne l'incite pas à marquer spatialement, par un déménagement, la fin de cette dernière. Comme elle l'explique :

« J'ai pas fait une vraie carrière professionnelle parce que j'avais pas la fibre professionnelle. J'ai travaillé parce que j'étais obligée de travailler. Aussi simple que ça. » (Pascale, 76 ans, Dinard)

Pour les 5 femmes de plus de 80 ans, il est important de noter un effet de génération dans l'action d'effectuer, ou non, une mobilité de retraite. Aucune d'entre elles n'a effectué de déménagement lors de sa mise en retraite ou de celle de son conjoint. C'est-à-dire que les

mobilités résidentielles recensées pour les femmes de cette tranche d'âge sont des mobilités qui ont eu lieu au cours de la vie avant la retraite, ou bien de façon tardive, après la mise en retraite et non au moment de la mise en retraite. Ceci s'explique par l'allongement de l'espérance de vie et la hausse des moyens financiers dont ont bénéficié par la suite les retraités des générations d'après guerre (Pihet, 2006). Les personnes arrivant aujourd'hui à la retraite auraient donc, en moyenne, une meilleure situation économique, mais aussi, considèrent la retraite comme une nouvelle phase de vie, et non plus comme « l'antichambre de la mort » (Caradec, 2009, p. 39). Les déménagements que les femmes qui ont plus de 80 ans lors de l'entretien ont par ailleurs effectués avant la retraite et pendant la vieillesse sont généralement des mobilités sous contraintes. Concernant les mobilités avant la retraite, on citera les cas de Geneviève, 92 ans, et Yvette, 83 ans. Résidant toutes deux à Lorient, elles ont subi les bouleversements lors de la guerre en 1940, ainsi que les démolitions et les processus de relogement qui s'en sont suivis. Concernant les mobilités pendant la vieillesse, à plusieurs reprises dans certains cas, il s'agit là encore de déplacements contraints, par le grand âge cette fois-ci (nous y reviendrons dans le point suivant sur les mobilités résidentielles au grand âge). Contrairement aux mobilités de retraite, généralement choisies et/ou négociées avec le conjoint et qui concernent majoritairement les femmes des générations plus récentes qui ont fait des carrières plus longues et donc qui bénéficient de meilleures pensions de retraite, mais aussi d'un meilleur état de santé, les mobilités résidentielles des femmes les plus âgées de l'échantillon ne se calquent pas sur le même modèle.

3. Les mobilités résidentielles tardives

Nous nous intéresserons ici aux mobilités résidentielles qui ont lieu dans la période qui suit la mise en retraite mais qui n'est pas une mobilité dite de retraite. Ce sont des mobilités qui ont lieu plus tard, au cours de la vieillesse.

3.1. Grand âge et faible distance parcourue lors des mobilités résidentielles

Sur l'ensemble des 29 femmes interrogées, 14 d'entre elles sont concernées par une mobilité résidentielle au cours de la vieillesse, dont 9 résidentes de Dinard, 4 de Lorient et 1 de Larmor. Parce qu'il s'agit d'un type de mobilité prenant place plus tard dans le parcours de vie que la mobilité lors de la mise en retraite, la moyenne d'âge est plus élevée que celle de l'échantillon total (77,8 ans contre 73,4 ans).

La plupart des mobilités tardives sont déclenchées par la confrontation à des difficultés liées à la vieillesse ou par la prévention à ces mêmes difficultés (n=6). On observe aussi des

mobilités tardives qui ont lieu suite au veuvage (n=3), à une séparation amoureuse (n=1), ou encore, plus généralement, en raison d'un mal-être éprouvé dans son lieu de résidence (n=1). Ces différents évènements déclencheurs à une mobilité tardive correspondent à des niveaux territoriaux différenciés (Tableau 45).

Tableau 45 : Niveau territorial des mobilités résidentielles tardives

	divorce	veuvage	vieillesse/ prévention	mal être	autre	Total
Intra communal	1	3	1	0	1	6
commune limitrophe	0	0	2	0	0	2
Intra départemental	0	0	2	0	0	2
Intra régional	0	0	0	0	0	0
autre région	0	0	1	1	2	4
international	0	0	0	0	0	0
Total	1	3	6	1	3	14

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Près de la moitié des mobilités tardives s'effectue à l'intérieur d'un même département et sont déclenchées par des éléments caractéristiques de la vieillesse (veuvage, difficultés physiques, prévention). Pour ce type de mobilité le niveau interrégional ne concerne qu'une femme. Il s'agit de Jeannine, qui d'ailleurs précise qu'elle et son conjoint se sont dits que :

« Après 70 ans on ne déménagera plus, donc il faut qu'on s'intéresse un peu à notre futur. » (Jeannine, 76 ans, Dinard)

Le niveau interrégional répond donc ici à une prévision, fruit d'une réflexion entamée avant de ne plus pouvoir déménager. Les autres mobilités interrégionales sont des mobilités dites hédonistes : les femmes migrent dans une ancienne résidence secondaire, un lieu de vacances, etc. Nous avons montré en début de chapitre que les mobilités résidentielles effectuées plus tôt dans le parcours résidentiel sont celles dont la distance parcourue lors de la mobilité est la plus élevée, alors que les mobilités effectuées en fin de parcours, affectées par les caractéristiques du vieillissement, se cantonnent à des distances plus restreintes (à l'intérieur du même département). Ici, il faut rajouter que les mobilités résidentielles qui s'affranchissent des distances sont des mobilités à connotation hédoniste, alors que les migrations à distance restreinte caractérisent davantage les mobilités sous contraintes.

Parmi celles-ci, on notera que, dans l'échantillon enquêté, le niveau de mobilité intra communale répond aussi à des faiblesses économiques, en plus des difficultés liées à la vieillesse. En effet, si ces dernières sont déclencheurs de mobilités qui prennent surtout place

à des niveaux interdépartementaux ou intercommunaux (entre communes limitrophes), ce sont les mobilités résidentielles sous contraintes financières, et donc liées à la classe sociale et économique des femmes, qui s'ancrent dans le niveau intra communal, avec des marques de la vieillesse ou non. Les femmes concernées sont dépendantes de l'offre de logement social disponible. Il est alors moins aisé pour ces femmes de déménager en dehors de leur commune d'appartenance. Ainsi, Yvette, Marie, Martine et Édith habitent en logement social et ont effectué une mobilité intra communale en raison d'une baisse de moyens financiers : les deux premières suite au veuvage, les deux autres pour d'autres motifs non liés au vieillissement.

Les points suivants différencient donc les femmes qui effectuent une mobilité résidentielle tardive pour des raisons hédonistes de celles qui effectuent ce type de mobilité sous contraintes, en énonçant des raisons liées aux caractéristiques du vieillissement ou à des critères économiques.

3.2. Les mobilités résidentielles de loisirs

Les mobilités tardives hédonistes concernent 4 femmes sur 14. Ce type de mobilité résidentielle s'apparente à une mobilité de mise en retraite, mais sur le tard. On retrouve ici Rose (78 ans, Dinard), qui a retardé la mobilité de retraite pour aider ses enfants. Pascale (76 ans, Dinard) qui, elle, a attendu le « déclic » pour revenir sur ses terres d'enfance, tout comme Isabelle (71 ans, Dinard), qui, après une mobilité de retraite en pleine campagne dans une maison qu'elle renovait depuis plusieurs années, décide de revenir dans des lieux rattachés à des souvenirs. Elle explique ces dernières impressions quand elle vivait encore dans sa maison à la campagne :

« Et puis je me suis dit 'ah non c'est pas possible'. C'est très plat, y'a beaucoup d'étangs, c'est agréable mais, dans les terres je pense, et même peut-être pour la... bord de mer comme pour la montagne, faut avoir des racines pour vraiment se sentir bien, de la famille et des choses comme ça. Moi là-bas non, c'est justement pour m'évader, voir le moins de monde possible quand je ne travaillais pas, et voilà. » (Isabelle, 71 ans, Dinard)

La maison qu'elle quitte pour venir vivre à Dinard est celle qui lui servait de refuge quand elle était encore en activité et qu'elle avait besoin de repos. Arrivée à la retraite, elle se rend compte que sa maison de campagne ne lui convient plus. Celle-ci ne répond plus à ses aspirations qui ont changé. Elle est passée de la recherche d'un sas de décompression face au

travail, à la recherche d'un lieu pour vivre pleinement la dernière partie de sa vie en se rattachant à ses souvenirs et ses racines.

La quatrième femme concernée est Jocelyne (78 ans, Lorient). Elle a déjà effectué une mobilité résidentielle de retraite pour garder ses enfants en Isère, puis une seconde pour revenir à proximité de Lorient, et enfin une troisième dans Lorient même pour se rapprocher des lieux associatifs dans lesquels elle est engagée.

3.3. Les mobilités résidentielles tardives sous contrainte

Les mobilités résidentielles sous contrainte concernent deux types de mobilités. Celles réalisées en raison d'un contexte socio-économique sensible, et celles réalisées en raison des caractéristiques de la vieillesse. Dans certains cas, ces deux types se croisent.

Les mobilités réalisées en raison d'un contexte socio-économique sensible sont celles de deux Lorientaises. Édith (66 ans) change de logement après avoir fait une demande de logement HLM, le prix de son ancien loyer étant trop élevé. Martine (70 ans) change de logement après une séparation amoureuse. Elle est actuellement en attente d'un autre logement en HLM, suite à une demande pour se rapprocher du centre-ville. On trouve aussi dans ce type de mobilité, des femmes qui, lors du veuvage, vont changer de logement (toujours en HLM) pour un loyer plus faible. Pour ces femmes, contraintes financières et caractéristiques de la vieillesse constituent une double peine. Elles se retrouvent seules, et sans la pension de retraite du conjoint.

Les marques du vieillissement sur la mobilité résidentielle concernent 8 femmes, dont les deux femmes veuves subissant une double peine. Les marques du vieillissement affectent le rapport à l'espace de résidence : la commune, mais aussi et surtout le logement. Ainsi, alors que les mobilités résidentielles lors de la mise en retraite n'abordent que peu la question du logement, il est largement question du chez soi pour celles qui ont lieu plus tard pendant la vieillesse (moyenne d'âge 83,3 ans). D'ailleurs, pour deux femmes non concernées par une mobilité sur le tard, mais qui ont abordé la question du logement au cours de l'entretien, le logement s'agrandit (passer d'un appartement à une maison, ou bien acheter un terrain plus grand), alors que ce n'est pas le cas pour les mobilités tardives où le logement se rétracte. Les spécificités des mobilités résidentielles à la vieillesse s'apparentent à un changement d'échelle car on passe d'un attrait pour une commune de résidence à un attrait pour un logement en particulier. On peut même parler de rétraction spatiale en ce qui concerne l'aspiration résidentielle et supposer que cette rétraction serait une caractéristique de la déprise.

L'espace de vie est organisé différemment selon les facteurs déclencheurs à la mobilité de retraite : la réduction des capacités corporelles, puis le veuvage. La baisse des capacités corporelles concerne 5 femmes. Pour certaines, elles sont anticipées (n=3), pour d'autres elles sont effectives au moment du déménagement (n=2). Dans les deux cas, l'objectif de la mobilité résidentielle est de vivre dans un logement adapté aux difficultés corporelles rencontrées actuellement, ou prévues dans un avenir plus ou moins proche. Certaines passent de la maison à l'appartement avec ascenseur pour ne plus s'occuper du jardin, pour ne plus avoir de marches à monter. D'autres maintiennent la vie en maison, mais en s'organisant pour ne pas avoir à monter d'étage, telle une maison de plain-pied. C'est le cas de Jeannine (76 ans, Dinard) qui explique la situation passée :

« C'est-à-dire qu'il fallait, pour aller dans les chambres, monter. [...] la salle de bain était au premier, etc. donc c'est une maison qui n'était pas commode du tout pour des personnes âgées. »

...et la situation actuelle :

« Tout est plain-pied pour ce qui est de la cuisine, de la salle à manger, de notre chambre et de la salle de bain. Donc je ne suis pas obligée de monter au premier. Voilà, alors au premier il y a des chambres quand on, quand on a nos enfants ».

La mobilité résidentielle lors du veuvage concerne trois femmes. Pour chacune d'elle, le déménagement était motivé par la recherche d'un logement de plus petite taille, soit par commodité (réduction de la taille du logement lorsque le nombre de ses habitants se réduit), soit pour des raisons financières comme on a pu le voir. C'est le cas d'Yvette qui passe d'un F4 à un F2 lorsque les enfants partent du nid familial, puis d'un F2 à un autre F2, plus petit et moins cher, lorsque son conjoint décède : « j'ai eu des grands logements avant, maintenant j'ai pris réduit parce que je suis seule [...] je veux pas dépendre de personne moi, je ne suis pas à mendier, je fais avec ce que j'ai. »

En somme, que ce soit suite au veuvage ou lors de difficultés corporelles, la mobilité résidentielle sert à amortir les effets du vieillissement (Nowik, Thalineau, 2008). Il s'agit d'une pratique de reprise face à la déprise, une façon de tout mettre en œuvre pour garder prise sur son environnement proche. Cependant, la pratique de reprise est très centrée sur le

logement. Hormis Henriette, sur laquelle on s'attardera un peu plus après, aucune n'associe l'environnement urbain au processus de reprise.

L'analyse des transitions biographiques dans les mobilités résidentielles depuis la mise en retraite a permis de saisir à partir de quelles modalités s'effectuaient les mobilités. La phase suivante sera d'appréhender comment ces modalités tissent le lien à la commune de résidence. Autrement dit, de quelle façon le statut résidentiel (migrante « de retraite », migrante « tardive », native, etc.) et donc tous les éléments qui le façonnent, vont construire la relation à la ville des femmes, leur citoyenneté. C'est l'objet de la troisième section de ce chapitre.

III. Analyse de la citoyenneté

Dans la troisième et dernière section de ce chapitre, il s'agit d'appréhender la relation que les femmes interrogées ont avec leur ville de résidence actuelle, selon leur statut résidentiel : migrante de retraite, tardive, installée pendant la période conjugale, ou encore, native. Nous cherchons à comprendre de quelle façon se tisse le lien à la ville de résidence, en recueillant les éléments de discours, et plus particulièrement ceux qui concernent les raisons du choix d'habiter la commune. Dans un premier temps, nous présentons la façon dont les trois dimensions de la citoyenneté présentées dans le chapitre 2 (rapport à l'urbanité, aux pairs et au passé), ont été exploitées dans le recueil de données, pour ensuite, dans un deuxième temps, détailler ces trois dimensions. Le troisième et dernier temps consiste à opérer un croisement des différentes dimensions de la citoyenneté afin de rendre compte du lien à la ville des femmes selon leur statut résidentiel.

1. Les trois dimensions de la citoyenneté face aux expériences résidentielles

Rappelons pour commencer les trois dimensions de la citoyenneté : le rapport à l'urbanité, aux pairs et au passé. Il s'agit ici de décrypter de quelle façon ces différents rapports sont tissés selon le statut et l'expérience résidentiels des femmes interrogées. Bien que ces trois dimensions s'associent les unes avec les autres pour définir la relation à la ville, il est nécessaire de les détailler séparément dans un premier temps par souci de clarification de l'exposé.

1.1. Catégorisation des éléments de discours relatifs aux choix du lieu de résidence

Les éléments de discours ont été classés dans les trois dimensions de la citoyenneté : le rapport à l'urbanité, le rapport aux pairs, le rapport au passé. Chacune des dimensions a été ensuite subdivisée selon les éléments recensés dans les discours des femmes. Ainsi, on a différencié :

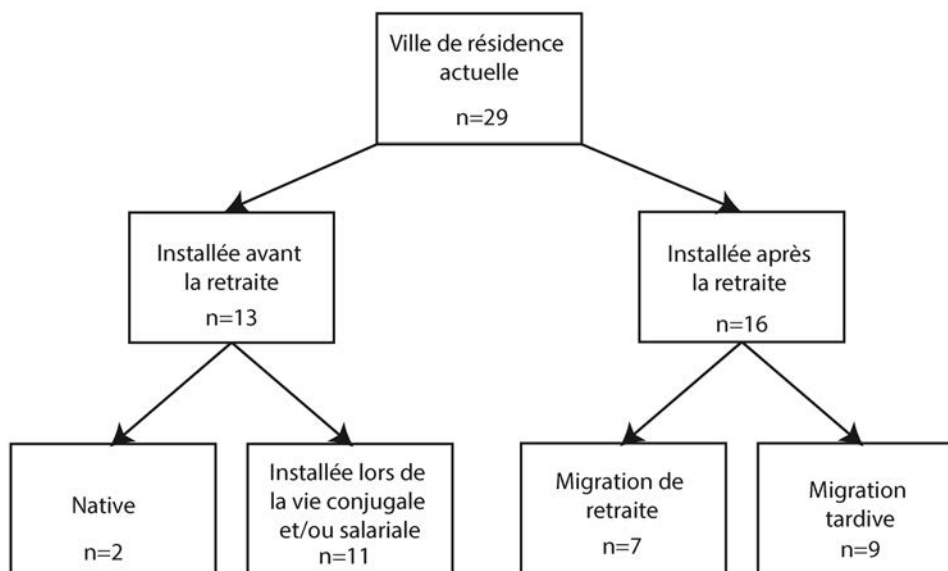
- 1) dans la dimension du rapport à l'urbanité, ce qui relève :
 - d'une aspiration à vivre dans un environnement urbain, de façon générale, en considérant toutes les dimensions qui font la ville : la proximité aux services urbains, la densité et la diversité sociales,
 - d'une aspiration à vivre dans un environnement urbain adapté aux aspirations des individus vieillissants : il s'agit ici d'une vision restreinte de l'urbanité que mettent en avant les femmes, entendue dans son aspect purement fonctionnel, dont la proximité aux services fait partie ;
- 2) dans la dimension du rapport aux pairs, ce qui relève :
 - de la descendance : les enfants et petits-enfants. Ce sont eux qui donnent un sens au fait d'habiter dans la commune de résidence,
 - de la dépendance : ce sont les liens de dépendance à d'autres individus qui constituent le lien à la commune de résidence de la femme interrogée,
 - d'une relation d'égal à égal, ou symétrique. Dans ce cas, la présence d'amis ou celle de membres de la famille explique l'ancrage dans la commune ;
- 3) dans la dimension du rapport au passé, ce qui relève :
 - de connaissances amicales passées. Même si elles ne sont plus d'actualité (décès ou autre départ), ces connaissances sont ce qui fait le lien à la ville aujourd'hui,
 - de souvenirs de pratiques qui ne sont plus d'actualité mais qui ont façonné, à une époque, la relation à la ville. Aujourd'hui, ces pratiques passées permettent de lier l'individu à sa ville,
 - de ses origines ou celles de son conjoint, et qui constituent d'une certaine façon un lien relatif au passé entre l'individu et la ville,
 - de la connaissance du passé de la ville. Il s'agit d'une connaissance « historique » ou patrimoniale.

À ces trois dimensions de la citoyenneté a été ajoutée une modalité de contexte caractéristique de cette recherche : le bord de mer, qui est à la fois un espace abordé dans ce qu'il apporte

comme plus-value à la ville du fait de son urbanité singulière, et un espace synonyme de rapport aux pairs quand il est garant de visites familiales et amicales.

Les trois dimensions de la citadinité, complétées du rapport au bord de mer, ont été croisées avec le statut résidentiel des femmes. Pour celui-ci on distingue celles qui résidaient déjà dans la commune avant leur retraite (n=13) (soit elles sont natives de la commune (n=2) soit elles sont arrivées durant leur vie maritale et/ou salariale (n=11)), de celles arrivées à une période qui commence au plus tôt au moment de la mise en retraite, la leur ou celle de leur conjoint (n=16). Ceci reprend le Tableau 41, mais suite au point précédent sur les différentes mobilités de retraite, on peut maintenant différencier les femmes qui sont arrivées au moment de la mise en retraite (n=7), et les autres qui sont arrivées plus tard (n=9) (Figure 68).

Figure 68 : Statut résidentiel des femmes



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

1.2. Une relation plus marquée pour les femmes arrivées à la retraite

Le rapport à l'urbanité, aux pairs et au passé qui structurent la citadinité sont plus largement évoqués pour les femmes installées dans leur commune de résidence pendant la période de la retraite. Si ceci ne veut pas forcément dire que la relation à la ville est, dans les faits, plus forte chez ces femmes qui sont venues à la retraite, leur discours est miroir de leurs aspirations à vivre dans la commune choisie à l'occasion d'une mobilité résidentielle. L'installation des femmes dans une ville pour vivre la retraite semble alors conscientiser la relation qu'elles ont avec leur ville de résidence, d'où un discours plus étoffé concernant le

rapport à l'urbanité, aux pairs et au passé. Sur les 16 femmes arrivées pendant la retraite, 9 d'entre elles ont un discours évoquant l'importance de l'urbanité dans leur choix résidentiel, tandis que c'est le cas d'une seule femme sur les 13 femmes natives ou arrivées pendant la période conjugale. Cette tendance se retrouve pour les autres dimensions de la citoyenneté (rapport aux pairs et rapport au passé) et, de façon moins marquée, pour le bord de mer (Tableau 46).

Tableau 46 : Répartition du nombre de femmes selon que leur discours évoque un rapport à l'urbanité, aux pairs, au passé, au bord de mer, en fonction du statut résidentiel

	Rapport à l'urbanité	Rapport aux pairs	Rapport au passé	Bord de mer
Femmes arrivées pendant la période de retraite (n=16)	9	10	9	11
Femmes natives ou arrivées pendant la période conjugale (n=13)	1	4	2	5
Total (n=29)	10	14	11	16

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

2. Le rapport à l'urbanité, aux pairs et au passé : quelle relation à la ville de résidence ?

2.1. Une identité urbaine et une ressource pour bien vieillir : le rapport à l'urbanité

Le tableau 46 montre que le rapport à l'urbanité semble être davantage marqué pour les femmes qui se sont installées dans la commune pendant leur retraite. Sur les 10 femmes qui l'expriment dans leur discours, seule une s'est installée dans sa commune avant sa retraite.

Les discours concernent les avantages d'une « petite ville ». « Petite » étant synonyme de « douceur de vivre » (Odile, 62 ans, Dinard), et synonyme de :

« Pas vraiment à la campagne [...] tout en ayant l'impression [...] on n'est pas submergé comme à Paris » (Chantale, 80 ans, Dinard)

« Ville » synonyme d'accès facilité aux services, aux commerces :

« C'est un bon compromis parce qu'on a quand même tout » (Odile, 62 ans, Dinard)

« On y trouve tout ce dont on a besoin » (Jocelyne, 78 ans, Lorient)

Tout comme l'on montré M. Petite et B. Debarbieux dans leur travail sur les récits de trajectoires biographiques, les femmes interrogées « appréhendent l'espace en mobilisant des catégories » (Petite, Debarbieux, 2013, p. 484), des catégories d'espace qui différencient la ville de la campagne, voire des petites villes. La commune de Dinard est d'ailleurs comparée à plusieurs reprises à d'autres villes littorales plus petites telles Saint-Briac, Carnac, et Pléneuf-Val-André, ou d'autres évaluées comme moins commodes telles Saint-Brieuc, Brest, Saint-Malo, La Baule, là aussi en comparaison avec Dinard. La commune de résidence est aussi comparée à l'espace rural au sens large, nommé « la campagne », autant pour Dinard que pour Lorient.

Les femmes qui ont vécu la plus grande partie de leur vie en ville expriment leur rapport à l'urbanité en affirmant, voire en revendiquant, une identité urbaine. Strasbourg, Angers, Vannes, Lyon, Nantes, ou encore la région parisienne, sont les milieux urbains de référence des femmes interrogées.

Avoir vécu toute sa vie en milieu rural peut amener, en outre, à rechercher à vivre en milieu urbain au moment de la retraite. Le cas isolé de Henriette, 80 ans, habitant à Dinard après avoir vécu « en pleine campagne », est intéressant car il montre comment les caractéristiques urbaines répondent aux besoins des femmes qui veulent vivre pleinement leur retraite, puis, qui se sentent vieillir.

La revendication de l'identité urbaine.

L'urbanité des lieux est une chose essentielle aux yeux de ces femmes pour se sentir bien dans leur commune de résidence, et elle conditionne leur choix de s'y installer : « moi je me suis toujours considérée comme une citadine » (Chantale, 80 ans, Dinard) ou encore « je suis une urbaine moi » (Marie-Paule, 63 ans, Lorient). Pour illustrer cette volonté de relation au monde urbain, nous reprendrons ici l'exemple de Fabienne, 71 ans, résidant à Dinard avec son conjoint depuis 6 ans au moment de l'entretien. Très investie dans sa carrière et mariée sur le tard, nous avons vu que Fabienne n'a rejoint son conjoint qu'au moment de prendre sa retraite, à Brest. A ce moment là, le choix d'un lieu pour passer la retraite résulte d'une négociation entre le souhait de son conjoint de rester en Bretagne et le sien de se rapprocher de Paris, d'une réaffirmation de ses valeurs d'indépendance en s'éloignant de Brest où elle était sous contrainte, en attendant la retraite de son conjoint, et surtout, et c'est ce qui nous intéresse ici, d'une concrétisation de son rêve de vivre en centre-ville :

« On était d'accord pour ne pas, pour ne plus rester à Brest. Mon mari n'avait plus sa famille proche. [...] moi j'aime bien aller de temps en temps sur Paris, et mon mari ne voulait pas quitter la Bretagne, alors j'ai dit « on prend une vraie ville en bord de mer ». Parce que pour moi Brest c'était une ville à la campagne. Alors on a regardé, on a cherché, et puis moi au départ j'étais un peu tentée par La Baule, parce que pour moi y'a plus de soleil à La Baule qu'à Dinard, et puis on a eu l'occasion d'y aller en octobre et de s'apercevoir que c'était vraiment mort. Donc on s'est dit « non on raye La Baule ». [...] donc à plusieurs reprises on est venu en studio même en hiver [à Dinard], et on s'est dit « bon bah c'est vivant euh... ». [...] On a dit « on reste là ». [...] mes parents habitaient en dehors de la ville disons, et mon rêve c'était de vivre en centre-ville. Je n'ai jamais habité vraiment en centre euh, enfin ici oui. Mais je suis plutôt quelqu'un, quand même, de la ville. [...] Parce que déjà, moi ce que je ne veux pas, c'est que je ne puisse pas aller faire mes courses à pied. [...] une petite ville ça ne me gêne pas du moment qu'elle a une vie. Mais sinon, là la campagne, c'est pas mon truc ! » (Fabienne, 71 ans, Dinard)

La négociation avec le conjoint, que l'on a abordé dans le point précédent au sujet de la mobilité pour la retraite, s'inscrit ici, dans le cas de Fabienne, dans une typologie d'espace : la ville contre la campagne. D'ailleurs, dans l'échantillon total de femmes interrogées, on retrouve à plusieurs reprises la négociation au sein du couple pour trouver un lieu de résidence, entre les aspirations au grand air de monsieur et l'envie de ville de madame. Étudié dans différents travaux sur les mobilités résidentielles des couples de retraités (Membrado, 1998 ; Pennec, 2005b), ce phénomène n'épargne pas les femmes de cette enquête dont Marie-Hélène est exemplaire :

« On a trouvé que Dinard était ce qui allait nous convenir entre les deux, la mer, la ville, la campagne. Ça faisait les trois réunis. [...] Mon mari vit beaucoup à l'extérieur, il pêche, il chasse, donc il lui fallait... il a un petit potager donc euh... donc on a pris cette maison [...] Moi, pour être en centre-ville, parce que je ne conduis pas. Je ne voulais pas être loin de commerces... ça c'était un critère important pour moi. » (Marie-Hélène, 73 ans, Dinard)

Précisons que Marie-Hélène n'a jamais conduit de voiture. Le critère de la proximité des commerces n'est donc pas lié au vieillissement (dont les faiblesses motrices et cognitives

peuvent parfois empêcher la conduite automobile) contrairement au cas détaillé dans le point suivant.

L'urbanité comme ressource pour bien vieillir en ville

En plus de définir une part de l'identité, l'expression d'un rapport à l'urbanité de la commune de résidence révèle que les indicateurs de l'urbanité relatifs à la matérialité et aux fonctions de la ville, peuvent être des ressources pour le vieillissement. Ainsi, après un déménagement dans la petite commune littorale de Saint-Briac lors de sa mise en retraite, Henriette déménage, 17 ans plus tard, à Dinard :

« A Saint-Briac, ce qu'il y a, surtout, y'a plus de commerçants. Bon ils doivent faire une supérette, mais déjà de mon époque on a toujours parlé d'une supérette mais... bon maintenant je pense que ça va venir mais... voilà, c'est bien pour... Faut prendre la voiture, si un jour je... pour l'instant je conduis toujours, mais si un jour je ne peux plus conduire, je... ici je peux aller jusqu'au centre à pied, je vais... je fais tout à pied, enfin je fais pas tout à pied mais je fais beaucoup de choses à pied. » (Henriette, 80 ans, Dinard).

L'urbanité comme ressource se conjugue à une modification du type de logement : en passant de la maison à l'appartement, Henriette n'a plus à s'occuper de son jardin. Ce passage de l'un à l'autre est d'ailleurs énoncé en premier lieu dans le discours, avant la problématique de l'accès aux services.

Néanmoins, avant de considérer la ville comme une ressource pour bien *vieillir*, Henriette a surtout décidé de « fuir » le milieu rural de la Normandie, lors d'un premier déménagement pour bien *vivre*. Selon elle, le milieu rural :

« C'est bien quand on travaille, mais pour y vivre c'est pas... »

Il faut comprendre qu'elle perçoit la retraite pour enfin « vivre », suite à une vie d'ouvrière qualifiée de difficile :

« J'avais 32 km aller, 32 km pour revenir, et bon, le travail en usine c'est très dur. Y a bien longtemps que je l'ai quitté, le jour où l'on m'a dit, parce que je suis partie un peu en retraite anticipée, puisqu'à l'époque... je vous assure j'étais heureuse ! Vraiment

heureuse ! Parce que vraiment j'en avais marre. Y en a qui vont au boulot... j'entends que le boulot peut être agréable, sûrement pour certains, ça dépend ce qu'on fait comme travail, mais moi, vraiment très, très dur. »

En somme, la ville, en opposition à la campagne, est une ressource pour bien vivre sa retraite, durant les premières années. La ville pour ses qualités matérielles et fonctionnelles est une ressource pour bien vivre ces vieux jours.

2.2. Les raisons d'habiter la ville avec ses pairs : un rapport d'égal à égal, de descendance et de dépendance

L'expression d'un rapport aux pairs, est, tout comme celle du rapport à l'urbanité, plus étoffée chez les femmes arrivées pendant leur période de retraite (10 femmes sur 16) que pour celles qui sont natives ou qui résident dans la commune depuis une période qui date d'avant leur mise en retraite (4 femmes sur 13) (Tableau 46). On distingue ce qui relève d'un rapport à la descendance, d'un rapport de dépendance et d'un rapport d'égal à égal.

Le rapport à la descendance concerne une grande partie des femmes venues pendant la période de retraite (7 femmes sur 10). Il s'agit de la relation entretenue avec les enfants et les petits-enfants. Bien que ces derniers ne soient pas sur place, hormis pour une des femmes (Francine, qui, on l'a vu, est venue s'installer non loin d'eux), la mobilité résidentielle des femmes interrogées est pensée dans une optique de maintien des liens familiaux. A Dinard, le choix de venir habiter dans une commune de bord de mer permet aux femmes de garder le contact avec leur descendance comme l'exprime Chantale :

« On s'est dit que les gosses viendraient plutôt nous voir ici au bord de la mer, qu'à Strasbourg, dans la banlieue de Strasbourg » (Chantale, 80 ans, Dinard)

Ou Odile :

« C'est d'ailleurs pour ça qu'on est venu ici hein [...] Si on était restés en ville ils seraient pas venus hein » (Odile, 62 ans, Dinard)

En plus de la recherche du bord de mer, la taille du logement est un élément important pour permettre ces retrouvailles :

« J'ai des petits-enfants qui viennent en vacances, voilà, c'est pour ça que j'ai pris un appartement qui puisse les accueillir » (Pascale, 76 ans).

L'entretien de la relation avec les proches se fait à partir de l'attractivité générale du lieu. Le rapport aux pairs et à la descendance peut aussi être un rapport de dépendance. Il concerne 2 femmes, les sœurs Marcelle et Lucette, qui ont été amenées à Dinard quand Marie-Christine, 62 ans, la fille de Marcelle, a déménagé à Dinard à l'occasion de la retraite de son conjoint. Elle a estimé juste de déplacer les deux vieilles femmes pour faire en sorte d'être à proximité d'elles :

« C'est à dire que, quand on est venus là, je l'ai rapatriée là aussi, parce qu'à l'âge qu'elle a, elle a 90 ans. »

Ici, le rapport aux pairs est déterminant pour expliquer le lieu de résidence.

Enfin, le rapport aux pairs peut être un rapport d'égal à égal, avec la famille et les amis. Il concerne 3 femmes lorientaises : Jocelyne, Martine et Nicole. Aucune n'est native de Lorient. Jocelyne est venue s'installer sur le tard, après sa retraite, en raison de son attachement à la ville, et à ses habitants, dans laquelle elle a résidé pendant une partie de sa vie conjugale. Martine est arrivée à Lorient quelques années avant sa retraite. Ce sont des liens amicaux tissés sur place, à l'occasion d'un séjour de vacances, qui lui ont donné envie de venir s'y installer. Nicole, quant à elle, est venue habiter à Lorient bien avant sa retraite, après son divorce, parce que sa famille s'y était installée depuis plusieurs années. Elle y retrouve, entre autres, sa sœur avec qui elle va régulièrement marcher sur le bord de mer. Toutes trois ont alors choisi d'habiter Lorient en partie pour les relations sociales qu'elles y avaient.

Le rapport aux pairs doit donc se comprendre à trois niveaux : le rapport de descendance, de dépendance, et d'égal à égal. En plus d'expliquer en partie la relation à la ville, il donne un rôle social à l'individu.

2.3. Le rapport au passé *de et dans* la ville : entre pratiques et racines

La dimension du rapport au passé, comme pour les autres dimensions de la citoyenneté, est moins exprimée par les femmes qui résidaient déjà dans leur commune actuelle avant leur mise en retraite ou celle de leur conjoint. On a différencié ce qui relevait de connaissances

amicales passées, de souvenirs de pratiques passées, des origines de soi ou de son conjoint, et de la connaissance historique de la ville.

Pour les femmes arrivées au moment de la retraite, le rapport au passé s'exprime surtout (9 femmes sur 16) par le biais de souvenirs, de pratiques passées ou des origines de soi ou de son conjoint dans la commune de résidence actuelle, et moins par la connaissance historique de la ville. Cette dernière est réservée aux femmes natives ou installées lors de leur vie conjugale (Tableau 46).

L'attractivité du lieu de résidence, pour les femmes arrivées à la retraite, tient dans la charge émotionnelle positive des souvenirs qu'il évoque, tant ceux de l'enfance ou des vacances en famille, que ceux de la rencontre du conjoint. Le rapport au passé par le biais de connaissances ne concerne qu'une seule femme, installée là lors de la retraite de son conjoint. Sa résidence de retraite correspond à une ancienne résidence secondaire dans laquelle elle et son conjoint venaient régulièrement. Ainsi, en arrivant sur place ils connaissaient déjà leurs voisins.

La connaissance historique de la ville tient au nombre d'années d'ancienneté de résidence dans la ville. Ce type de rapport au passé concerne une femme de Lorient, native, et une femme de Dinard arrivée au cours de sa vie conjugale. La première, Geneviève, fait référence aux déplacements contraints par la guerre pour expliquer qu'elle a toujours habité Lorient sauf...

« Sauf quand on est partis se réfugier, quand Lorient a été bombardée, il a fallu partir avec son balluchon, donc on est allés à la campagne et puis à Quimperlé, parce que ma belle-mère avait déjà loué au début des bombardements à Quimperlé. Et puis nous sommes revenus à Lorient en 1947. » (Geneviève, 92 ans, Lorient)

Plus tard dans l'entretien, elle fera référence aux mutations de la ville, aux rues qui ont changé, aux devantures de magasins disparues. Son rapport à la ville est très ancré dans le passé. Elle commence d'ailleurs l'entretien en disant « je suis une ancienne moi ».

La deuxième, Catherine, note l'évolution de Dinard depuis qu'elle est arrivée :

« Ici au tout début quand on a construit la maison, c'était un tout petit chemin, c'était joli comme tout, y avait pas de maison, y avait des vaches, y avait des chevaux. Ah ouais, ouais, tout ça c'était pas du tout habité ! » (Catherine, 66 ans, Dinard)

Le rapport au passé de la ville est donc relatif à l'ancienneté dans la ville des femmes interrogées, mais aussi à leur expérience avant de résider dans la commune, à l'occasion de séjours de vacances.

3. Articulation des trois dimensions de la citoyenneté

3.1. Le bord de mer, une modalité d'attachement à la ville, transversale aux trois dimensions de la citoyenneté

L'espace balnéaire et maritime est évoqué dans les entretiens, en lien avec les pairs, l'urbanité, et le passé.

On a vu que le rapport aux pairs, en considérant le lieu de résidence comme moyen de faire perdurer les liens avec les enfants et petits-enfants, s'exprimait pour 7 femmes résidant à Dinard. Trois d'entre elles précisent que c'est tout particulièrement l'espace du bord de mer qui est visé comme une valeur ajoutée dans ce maintien des liens familiaux. Paulette explique :

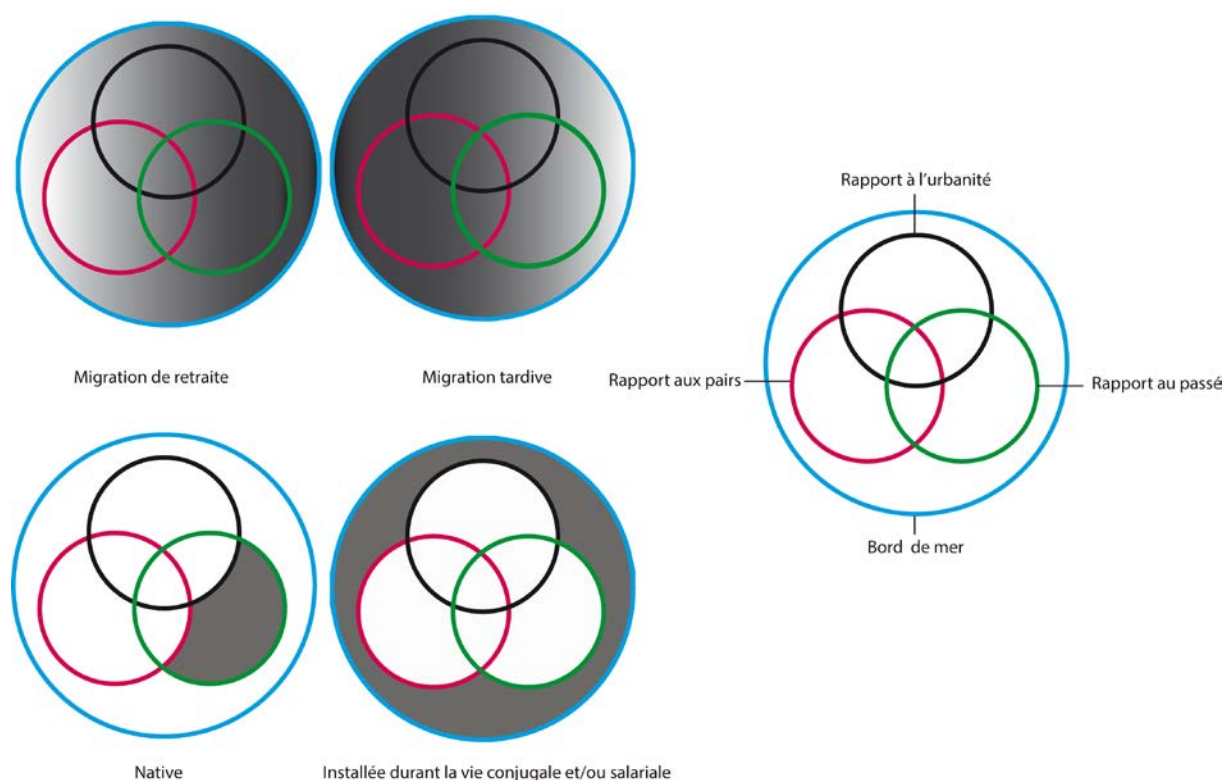
« C'est pour ça que les enfants aiment bien venir ici, mais on avait fait ça en conséquence aussi. On s'était dit 'c'est un endroit où les enfants aimeront bien venir' alors euh... C'est normal. Parce que là d'ici ils partent avec leur sac de plage, pendant que mamie elle fait la cuisine... ! » (Paulette, 73 ans, Dinard)

Ici, le bord de mer est considéré comme une ressource pour renforcer le rapport aux pairs dans la citoyenneté de ces femmes. La dimension du rapport aux pairs, et il s'agit là de la descendance, va contribuer à donner un sens au fait de résider dans sa commune.

Le bord de mer est aussi très présent dans la description de la ville. A Dinard, 8 femmes sont concernées (dont 7 arrivées lors de la période de retraite), 3 à Larmor et 3 à Lorient (dont 2 arrivées lors de la période de retraite). Il s'agit moins de la plage que du caractère maritime de la commune de résidence. Ainsi, pour l'ensemble de ces femmes, la proximité avec le bord de mer constitue un atout pour vivre dans leur commune. Il est associé au bien-être, ou, du moins, il a une connotation positive. À trois reprises, le terme de « manque » est évoqué : « Il nous a manqué un élément essentiel c'est-à-dire le bord de mer » (Jeannine, 76 ans, Dinard) et « La mer me manquait » (commun à Jocelyne, 78 ans, et à Marie-Paule, 63 ans, Lorient). De fait, l'installation dans la commune est réalisée en étroite relation avec son caractère maritime. L'espace de bord de mer est donc une partie de ce qui façonne le lien à la ville de ces femmes, autrement dit, leur citoyenneté.

De façon synthétique, on peut schématiser la cidadinité des femmes interrogées, relativement à leurs discours concernant le fait de résider dans leur commune (Figure 69). Les femmes arrivées pendant la période de la retraite sont celles qui composent leur cidadinité avec les trois dimensions principales, en plus de celle du bord de mer. La différence entre les femmes arrivées lors de la mise en retraite, et les autres arrivées plus tardivement est observée dans le poids plus important du passé pour les premières (revenir aux origines, dans un ancien lieu de vacances, etc.), et le poids du rapport aux pairs plus important pour les secondes (dépendance aux proches, accueil des petits-enfants). Pour les femmes arrivées dans leur commune avant la retraite, durant la vie conjugale et/ou salariale, le rapport à la ville se fait exclusivement à travers le bord de mer. Pour les femmes natives, il se fait uniquement par le rapport au passé.

Figure 69 : La cidadinité des femmes selon leur statut résidentiel



Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

3.2. Les prévisions pour le grand âge : la question du logement dans la cidadinité

Les prévisions pour le grand âge regroupent des éléments de discours relatifs à différentes dimensions de la cidadinité :

- le rapport à l'urbanité : être à proximité des services urbains et sociaux, voir du monde ;

- le rapport aux pairs : bénéficiaire de l'aide de ses proches.

Les femmes qui font des prévisions de déménagement au grand âge sont une minorité (7 sur 29), et ce sont plutôt celles qui n'ont pas encore déménagé qui évoquent le sujet (Tableau 47).

Tableau 47 : Évocation d'un futur logement selon le nombre de déménagements déjà effectués depuis la retraite

nombre de déménagements déjà effectués depuis la retraite	Evoque une prévision	N'évoque pas une prévision	Total
0	3	4	7
1	2	12	14
2	2	5	7
3	0	1	1
Total	7	22	29

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Ces femmes ont entre 65 et 74 ans (Tableau 48), ce qui laisse supposer que les femmes plus jeunes (entre 60 et 64 ans) n'ont pas encore expérimenté des difficultés liées au logement, et que les plus âgées (75 ans et plus) ont déjà opéré un déplacement pour un logement plus adapté.

Tableau 48 : Évocation d'un futur logement selon la tranche d'âge

tranche d'âge	Evoque une prévision	N'évoque pas une prévision	Total
60-64	0	5	5
65-69	2	2	4
70-74	4	3	7
75-79	0	6	6
80-84	0	4	4
85-89	0	1	1
90+	1	1	2
Total	7	22	29

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Les caractéristiques d'un futur logement, relevées dans les entretiens, se rejoignent largement autour de deux points : le soutien social et la proximité aux services urbains, cette dernière correspondant à une recherche du maintien de l'autonomie de l'individu vieillissant (Tableau 49). Les éléments de discours concernent donc avant tout le logement, mais celui-ci implique un contexte spatial et social qui est une garantie contre les effets négatifs du vieillissement. Certaines femmes cherchent à se protéger des effets du vieillissement par le biais d'un soutien

social. D'autres veulent garder au mieux leur autonomie en se rapprochant des services urbains.

Deux dimensions de la cidadinité sont abordées alors ici : le rapport à l'urbanité et le rapport aux pairs qui peuvent favoriser l'inclusion de l'individu en ville. Le rapport à l'urbanité est uniquement pensé dans sa matérialité : la proximité avec la ville permet d'accéder au centre-ville où se situent les services urbains dont l'accès garantit le maintien de l'autonomie, sans avoir besoin d'utiliser les transports en commun ou la voiture. Le rapport aux pairs passe par le soutien social. Il peut être celui des enfants, de la fille ici en particulier, en conformité avec le rôle de *caregiver* « attribué » aux femmes, que l'on a pu observer sur les promenades balnéaires. Pour rappel, lors des observations par suivis, les activités de don de soin envers les femmes âgées étaient l'œuvre presque uniquement d'autres femmes et non des hommes. Le rapport aux pairs peut aussi être celui des services sociaux quand l'une des femmes évoque le portage des repas. Il peut aussi être un soutien social interne à son groupe social, un soutien social entre semblables. C'est le cas d'une femme qui imagine un projet de collocation entre femmes, avec des activités collectives.

Seules deux femmes ont parlé de la maison de retraite, dont une de 92 ans (la seule de plus de 74 ans qui évoque un futur déménagement) qui dit tout faire pour ne pas y aller. Le logement futur est abordé comme un endroit à éviter au maximum. L'autre femme, âgée de 71 ans, qui estime probable son entrée dans une maison de retraite (vers l'âge de 85 ans selon elle), précise qu'elle n'a pas d'enfant. La maison de retraite est donc une compensation aux aidants familiaux dont elle dit ne pas bénéficier. Notons que la maison de retraite est, dans les deux cas, déterritorialisée. Contrairement aux appartements situés en ville, ou à proximité des enfants par exemple, la maison de retraite n'existe que de façon « hors sol ». De cette façon, elle ne correspond pas à un moyen de conserver la relation avec la ville, d'entretenir sa cidadinité. D'ailleurs, l'évocation de ce genre de structure relève dans les deux cas d'un choix par défaut, ou plutôt d'une option posée parce qu'il n'y a pas d'autres choix possibles.

Tableau 49 : Caractéristiques d'un futur logement

Appartement + services sociaux	3
Appartement + centre ville	2
Maison de retraite	2
Total	7

Bigo M., 2014 - Source : enquête 2012-2013

Conclusion du chapitre 7

Les mobilités résidentielles au cours de la vie doivent être prises en compte dans un système multidimensionnel qui comporte des dimensions spatio-temporelles et des dimensions individuelles qui donnent une signification au déménagement effectué. Si l'âge de l'individu renseigne sur la période de la vie concernée par la mobilité, les dimensions individuelles telles que l'évènement déclencheur ou l'attrait des lieux permettent de bien appréhender ce qui fait que la mobilité résidentielle est effective pour l'individu en dehors de toute catégorisation par l'âge ou la période de la vie. Les dimensions individuelles soulèvent ainsi des questions quant aux mobilités choisies ou bien subies. Elles questionnent aussi les mobilités résidentielles sous l'angle du genre. Les mobilités résidentielles que les femmes interrogées ont effectuées durant leur vie conjugale sont très largement inscrites dans des rapports sociaux de sexe qui privilégient le statut du conjoint. Cependant, lors de la mise en retraite, les femmes opèrent une négociation avec les hommes afin de s'approprier la mobilité de retraite, pour faire en sorte que le nouveau lieu de résidence corresponde à leurs aspirations. C'est notamment le cas de celles qui choisissent de vivre dans des espaces urbains centraux pour être proches des services et, de cette façon, pour ne pas dépendre du conjugal ou ne pas se retrouver isolée lors du veuvage, pour ainsi construire leur relation à la ville. La mobilité de retraite s'apparente alors à une forme d'émancipation des femmes.

Si la mobilité de retraite est dépourvue de contraintes conjugales pour les femmes seules, elle est, pour toutes celles qui ont travaillé, une façon d'inscrire spatialement la fin d'une activité professionnelle et de commencer une nouvelle phase de la vie.

Pendant la vieillesse, d'autres types de mobilités résidentielles ont lieu, autres que celle relative à la mise en retraite. Elles sont des mobilités qui se calquent sur des stades de vie caractéristiques de la vieillesse qui nécessitent une réorganisation du quotidien, tels le veuvage ou les difficultés physiques. Il s'agit de mobilités résidentielles qui visent moins à changer de communes, sauf si c'est pour se rapprocher d'aidants familiaux, qu'à changer de type de logement pour ajuster son chez soi avec la vie au grand âge. Pour celles dont le contexte économique est fragile, la demande de logement social, ou encore, le passage d'un logement social à un autre, s'apparente à une mobilité contrainte par l'offre disponible.

L'analyse de la citoyenneté des femmes interrogées se base sur les raisons évoquées par ces femmes concernant leur installation dans la commune de résidence. Ces raisons sont plus fortement marquées pour les femmes arrivées lors de leur retraite, ou plus tard, dans la vieillesse. Elles ont fait le choix conscient de venir habiter là, contrairement aux femmes anciennement installées qui, parfois, y sont depuis la mise en ménage, et pour qui l'installation s'est faite en fonction de la situation du conjoint. Autrement dit, les mobilités résidentielles effectuées à partir de la mise en retraite façonnent la citoyenneté des femmes car elles sont des mobilités réalisées dans un contexte de volonté de vivre pleinement sa dernière partie de sa vie. Il y a une recherche d'adéquation entre soi et l'espace de vie, et si la femme cherche cette adéquation, elle s'inclut dans la ville.

On a alors repéré différents éléments de discours des femmes qui reflètent leur citoyenneté. Certains sont relatifs au rapport à l'urbanité. C'est notamment le cas des femmes qui se disent « citadines » ou « urbaines », et pour qui l'urbanité est une identité. C'est aussi le cas de femmes vieillissantes qui cherchent à se rapprocher des centres urbains et des services sociaux, et qui prévoient de ne plus utiliser leur voiture.

Le rapport aux pairs est aussi très présent dans les discours des femmes qui choisissent leur lieu de résidence pour la retraite. Il peut s'agir d'un rapport à la descendance. Les enfants, les petits-enfants susceptibles de rendre visite, donnent sens à la mobilité résidentielle. Il peut s'agir d'un rapport de dépendance, et là ce sont les aidants familiaux qui déterminent le lieu de l'installation. Enfin, il peut s'agir d'un rapport d'égal à égal quand les amis ou la famille sont des opportunités de créer du lien et d'être inclus en ville.

Le rapport au passé est également une dimension partagée par plusieurs femmes. Il tisse le lien à la ville par le biais des souvenirs passés, des origines résidentielles, d'anciennes connaissances.

L'espace de bord de mer est un élément transversal dans la citoyenneté. C'est-à-dire qu'il peut à la fois être ce qui va renforcer le rapport aux pairs (s'installer près de la mer pour inciter les enfants à venir rendre visite), et ce qui va renforcer le rapport à l'urbanité balnéaire, c'est-à-dire le fait d'être en ville mais pas loin de la mer et de ses atouts marins qui ont une connotation positive.

L'étude des mobilités résidentielles au cours de la vie, et plus particulièrement au cours de la vieillesse, permet de penser l'évolution du rapport à la ville en fonction du parcours de vie. Aussi, si la mise en retraite révèle des formes d'émancipation et un désir de ville hédoniste, l'avancée en âge met plus l'accent sur le rapprochement des services, des aidants, comme pour se protéger des effets du vieillissement (Nowik, Thalineau, 2008). Les femmes

vieillissantes doivent trouver les moyens d'être en accord avec leur situation résidentielle afin de maintenir leur relation à la ville, et donc aux autres.

L'objet du prochain chapitre sera, d'ailleurs, de s'intéresser aux réajustements nécessaires à la vieillesse, non pas en termes de situation résidentielle, mais en termes de pratiques dans la ville, et notamment sur la promenade balnéaire. Ainsi, après un chapitre qui a davantage porté sur la ville de bord de mer, celui qui va suivre ramènera l'espace de la promenade au cœur de l'analyse.

Chapitre 8

L'inscription du processus de vieillissement dans l'espace de pratiques

Dans le chapitre 5 nous avons pu montrer, à l'appui des résultats des observations par suivi, que la pratique de la digue se différencie selon les tranches d'âge. Le ralentissement du rythme de marche pour les femmes les plus âgées, du fait de la moindre vitesse de marche et de l'importance du temps passé à l'arrêt, est le reflet de l'amoindrissement physique caractéristique de la vieillesse. L'impact qu'il cause sur le mode de déplacement sur la digue permet de l'identifier comme un déclencheur de déprise : en moyenne, parmi les femmes observées, les plus vieilles ne se déplacent pas à la même vitesse que les plus jeunes. De plus, nous avons vu que la présence sur la promenade de bord de mer se conjugue fréquemment à une prise en charge par des individus plus en forme, et qui sont bien souvent des femmes plus jeunes. Cette prise en charge correspond à une aide pour marcher, pour s'asseoir, pour être accompagnée jusque sur la digue.

Parallèlement à des pratiques en déprise, les femmes les plus âgées mettent en place des pratiques dites de reprise. En effet, ces femmes renforcent d'autres modalités de pratiques, des pratiques plus orientées vers une recherche de sociabilités face à un amenuisement des performances physiques. De fait, les femmes les plus âgées sont aussi celles qui font le plus de rencontres en passant plus de temps sur la promenade et en traversant un plus grand nombre de zones que les femmes plus jeunes. C'est de cette façon que la pratique de reprise permet de garder prise.

Dans le chapitre 5, l'analyse de ce processus de déprise s'en est tenue aux résultats issus des suivis de femmes sur la digue. Elle a permis d'identifier déprise et reprise en comparant les femmes selon la tranche d'âge. Dans ce présent chapitre, il s'agit d'appréhender ce même processus au sein du parcours de vie des femmes pour en saisir les transitions biographiques

et les modalités d'adaptation à ces transitions. Pour ce faire, nous nous attachons dans une première section à la façon dont les pratiques des femmes sont affectées par la déprise. Cela nous permet, dans une deuxième section, de travailler la notion de transition pour bien comprendre comment se modulent les pratiques de l'espace avec le processus de déprise et de reprise. Dans une troisième section, nous interrogeons le rôle de l'espace balnéaire dans la citoyenneté des femmes, spécifiquement par rapport aux transitions nécessaires effectuées au cours du processus de vieillissement.

I. Les pratiques affectées par la déprise

Dans ce premier point, nous souhaitons montrer que les pratiques effectuées en ville sont en perpétuelle évolution au cours de la vie et qu'au fur et à mesure du vieillissement les pratiques se transforment sans s'annuler pour autant. Autrement dit, il s'agit de comprendre comment les pratiques actuelles sont le fruit d'un changement par rapport à des pratiques qui ne sont plus d'actualité. De cette façon, ce chapitre s'inscrit dans une vision dynamique du vieillissement qui veut que l'individu vieillissant soit acteur des réajustements nécessaires à la poursuite de son inclusion dans la société.

Les modalités d'analyse pour comprendre l'évolution des pratiques s'attachent à comparer les pratiques d'un même individu en discernant ce qui change : quelles sont les pratiques de reprise qui font suite aux pratiques en déprise ? Pour ce faire, ce sont les éléments de discours des femmes interrogées énonçant les pratiques qui sont pris en compte.

Dans un premier temps, il va s'agir de décomposer les pratiques afin de saisir dans quelles mesures les pratiques actuelles sont des pratiques de reprise. Seront détaillés, d'une part, les différents paramètres à prendre en compte pour analyser l'évolution des pratiques et donc identifier les pratiques de reprise. Seront définis, d'autre part, les différents déclencheurs de la déprise, en partant de ceux proposés par V. Caradec, comme ils ont été spécifiés dans les premiers chapitres de la thèse.

Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à comprendre le lien entre les éléments déclencheurs et les paramètres des pratiques, affectés par ces derniers. Autrement dit, quelle cause pour quelle conséquence ? Et de quelles façons les rapports à l'autre et à l'espace sont-ils touchés ?

1. Décomposer les pratiques pour mieux en saisir les changements : paramètres et déclencheurs

Pour l'ensemble des 29 entretiens à domicile, les pratiques ont été « décortiquées » afin de distinguer les pratiques de reprise, qui s'inscrivent dans le processus de déprise, de celles qui ne semblent pas en résulter. Sur les 92 pratiques de reprise retenues, l'objectif a été d'identifier les paramètres de la pratique qui sont modifiés, puis d'identifier les déclencheurs de ces modifications, autrement dit les déclencheurs de la déprise. Ils sont liés et ne doivent pas être considérés de façon isolée. Néanmoins, pour mieux comprendre ce qui les unit, il faut d'abord exposer les enjeux qu'ils soulèvent séparément. De fait, on posera dans le premier

point les différents paramètres pris en compte dans les pratiques, et dans le deuxième point, les facteurs déclencheurs de la déprise.

1.1. Les différents paramètres de la pratique

Les différents paramètres à considérer sont des éléments à prendre en compte pour comprendre l'évolution des pratiques des femmes interrogées. L'analyse des entretiens des femmes a permis de dégager quatre paramètres pour décrire : ce que fait l'individu (1), où (2), quand (3) et avec qui (4) cela se fait. Les paramètres correspondent donc à quatre dimensions différentes : une dimension relative à l'activité pratiquée (1), une dimension spatiale (2), une dimension temporelle (3), et une dimension du rapport à l'autre (4). D'autres paramètres ont été dégagés mais en trop petits nombres pour en faire de nouvelles catégories. Une catégorie « autre » a, de ce fait, été créée pour regrouper les paramètres rares. Ainsi, nous travaillerons avec les cinq paramètres suivants :

- la dimension propre à l'activité et à son intensité : ce que fait, physiquement, l'individu dans sa pratique ;
- la dimension spatiale : le lieu où se déroule la pratique ;
- la dimension temporelle de la pratique : les périodes quotidiennes et hebdomadaires de la pratique ;
- la dimension du rapport à l'autre : l'accompagnement ;
- autre : comme indiqué, cette catégorie relève des paramètres de pratiques trop anecdotiques pour en faire de nouvelles catégories. On y trouve, par exemple, une dimension intime, corporelle, celle qui concerne les femmes qui modifient leur tenue de bain dans la pratique de reprise.

L'intérêt de décomposer les pratiques effectuées par les femmes réside dans le fait de distinguer ce qui change de ce qui demeure au sein de la pratique de reprise. Autrement dit, il faut se poser la question suivante : s'il y a bien un changement dans la pratique, lequel est-il ?

Au total des 29 entretiens, 125 paramètres sont identifiés comme des paramètres ayant changé entre la pratique en déprise et la pratique de reprise, ceci pour 92 pratiques de reprise, étant donné que plusieurs paramètres peuvent concerner une seule pratique (Tableau 50).

Tableau 50 : Répartition des paramètres modifiés, recensés dans les entretiens à domicile.

Paramètres	nombre	%
Activité	60	48
Lieu	21	17
Période	4	3
Accompagnement	33	26
Autre	7	6
total	125	100

Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

Le paramètre propre à l'activité et à son intensité est le plus recensé, et donc le plus remis en cause avec la déprise. C'est-à-dire que lorsque la pratique se modifie dans le cadre de la déprise, c'est l'activité en soi qui, dans 48% des cas, va supporter des réajustements afin que la pratique demeure effective. Face à la déprise, les femmes interrogées ont donc plutôt tendance à modifier l'activité, ou son intensité. Il va s'agir pour elles d'adapter leur pratique en lâchant prise sur une certaine activité pour la remplacer par une autre, ou alors pour en diminuer l'intensité. Le paramètre propre à l'activité est donc relatif aux capacités corporelles des femmes : « Je marche toujours, beaucoup, mais moins vite » (Marie-Paule, 63 ans, Lorient) ; mais aussi à leurs nouvelles aspirations qui façonnent l'avancée en âge. C'est le cas des femmes qui, jusque là, faisaient du sport en compétition, et qui, arrivées à un moment de leur vie, choisissent de continuer le sport, mais uniquement pour leur « plaisir personnel ».

En deuxième et troisième position, les paramètres de l'accompagnement et du lieu de pratique représentent respectivement 26% et 17% de l'ensemble des paramètres modifiés par la déprise. La modification de l'accompagnement signifie que celui-ci peut être « inédit », c'est-à-dire qu'il devient nécessaire pour faire face à la déprise et pour que la pratique reste effective. Il peut aussi rester effectif, tout en étant altéré, passant d'un accompagnement amical à un accompagnement plus fonctionnel et conditionnel à la pratique. Enfin, l'accompagnement peut s'annuler. C'est le cas de femmes qui sortaient accompagnées et qui ne le sont plus actuellement, mais pour qui la pratique est encore d'actualité. Elles adaptent donc leur pratique malgré le changement des modalités d'accompagnement. L'accompagnement donne donc un rôle à l'individu, selon qu'il est pris en charge par quelqu'un ou qu'il est lui-même dans le rôle de *caregiver*. De même, selon que la femme est accompagnée de son conjoint ou qu'elle est seule, ou encore, qu'elle est entre amies, le rôle social ainsi que la fonctionnalité donnée à la pratique diffèrent.

Le paramètre spatial, qui correspond à la modification du lieu de pratique, suppose de distinguer deux cas de figure : la rétraction spatiale lorsque la distance parcourue est moindre entre le domicile et le lieu de pratique ; la modification d'un lieu de pratique qui s'entend

selon la fonctionnalité qui est donnée à ce lieu. Il s'avère, en effet, que certains lieux ne correspondent plus aux besoins et aspirations des femmes, sans pour autant que l'entièreté de la pratique s'annule. Ceci nous renvoie au chapitre 6 dans lequel on a pu rendre compte que les femmes les plus âgées limitaient leur pratique balnéaire à l'espace de la promenade, contrairement aux plus jeunes pour lesquelles les pratiques balnéaires s'étendaient à l'espace de la plage, voire de la mer.

Enfin, le paramètre de la période de pratique et celui nommé « autre » représentent respectivement 3% et 6%. La période de pratique correspond à une période de plus ou moins forte affluence dans l'espace pratiqué. De fait, elle renseigne sur le rapport à la densité et à la diversité sociales, et donc sur la recherche, ou non, de confrontation sociale, dans la pratique de reprise. Il s'avère que dans les pratiques des femmes interrogées, c'est plutôt la fuite de la foule qui est caractéristique de la pratique de reprise. Elle ne signifie pas pour autant que les femmes concernées rejettent la confrontation aux autres usagers de l'espace public. Il s'agit plutôt de la recherche d'un temps urbain où la pratique de l'espace leur permet d'être en ville sans prendre le risque de se faire bousculer.

Ainsi, on observe un ensemble de modifications qui touchent plusieurs paramètres, et les pratiques des femmes énoncées en sont la résultante. La question qui se pose alors est celle du facteur déclencheur de la modification d'un ou plusieurs paramètres dans la pratique. Pourquoi la pratique change-t-elle ? Et pourquoi tel paramètre plutôt qu'un autre ? A quoi cela correspond-il ?

1.2. Les différents déclencheurs de la déprise

Les déclencheurs recensés dans les entretiens ont été classés en six catégories reprenant, pour quatre d'entre elles, la typologie de V. Caradec (2004) : fatigue, manque d'envie ; interactions avec autrui ; difficultés physiques ; baisse d'opportunités d'engagement. Tout en complétant et améliorant la définition des déclencheurs issue des précédents travaux sur la déprise (Barthe *et al.*, 1988 ; Clément *et al.*, 1996), V. Caradec propose ces déclencheurs à l'appui de différentes enquêtes relatives aux personnes âgées et portant sur l'utilisation des appareils technologiques (les médias, la voiture) ainsi que sur l'expérience et la trajectoire du vieillissement. Cette typologie se calque sur une conception de la vieillesse et du vieillissement pensée dans le rapport à l'autre et à l'environnement, en plus des caractéristiques individuelles. Nous verrons combien ce rapport est important pour la citoyenneté des femmes âgées.

Aux quatre déclencheurs de V. Caradec, ont été ajoutés, pour les besoins de l'analyse, deux déclencheurs qui regroupent des causalités de l'évolution des pratiques qui ne sont pas des caractéristiques du vieillissement.

La typologie, avec laquelle nous avons travaillé, se compose donc de six déclencheurs, regroupés dans deux sous-catégories s'apparentant à des causes internes et des causes externes de la déprise. Le classement des déclencheurs, selon qu'ils sont des causes internes ou externes à l'individu, est inspiré de la théorie psychologique de l'attribution causale (Heider, 1958). Il permet de rendre compte, d'une part, du poids des caractéristiques de l'individu (causes internes) et de celles de son environnement (causes externes) dans la déprise, et, d'autre part, il permet de rendre compte de la façon dont les individus expliquent et situent les causes de la modification de leurs pratiques. Néanmoins, qu'elles soient internes ou externes, les causes doivent être situées, contextualisées dans l'environnement de la pratique.

Les catégories de déclencheurs sont les suivantes.

Causes internes :

- Fatigue, manque d'envie : les deux se confondent souvent. V. Caradec ajoute qu'il est difficile de différencier la fatigue d'un manque d'envie car un individu qui manque d'envie pour faire quelque chose peut, pour déculpabiliser, se justifier en mettant en avant une fatigue.
- Interaction avec autrui : l'interaction avec autrui concerne les interactions dans l'espace public. Celles-ci peuvent faire peur et favoriser le repli sur l'espace du domicile de l'individu en déprise. Dans la typologie de V. Caradec, l'interaction avec autrui concerne aussi les interactions avec les proches qui, en voulant trop protéger un individu vieillissant, freinent ses activités. Aucun cas semblable n'a cependant été relevé dans les entretiens.
- Difficultés physiques : les difficultés physiques doivent être appréhendées dans l'environnement car si l'inadéquation entre les capacités de l'individu et l'environnement matériel provoque les situations de handicap elle suscite aussi la déprise. V. Caradec y ajoutait les difficultés physiques du conjoint. En raison de l'impact que celles-ci peuvent avoir sur la pratique des femmes interrogées, il a été préférable de les déplacer dans la catégorie de la baisse d'opportunités d'engagement.

- Autre cause interne : cette catégorie n'est pas caractéristique de la vieillesse. Pourtant, il s'agit bien d'éléments déclencheurs à un changement de pratique. Par exemple, on trouve plusieurs femmes qui déclarent avoir fait des sorties avec une association qui accueille les nouveaux habitants lors de leur arrivée dans la commune. Au bout d'un ou deux ans, leur ancienneté les a fait choisir d'autres types d'associations pour faire des sorties.

Causes externes :

- Baisse d'opportunités d'engagement liée à l'entourage : il s'agit là d'opportunités d'engagement dans l'espace public, largement définies par la structure du ménage et en particulier par l'état de santé du conjoint. Lorsque les sorties se font avec le conjoint, les difficultés physiques de celui-ci assignent la femme à résidence. De la même façon, le veuvage peut constituer un événement déclencheur d'une réduction des sorties hors de chez soi quand le conjoint était, jusque-là, la seule personne accompagnante dans l'espace public, « *the most important person* » pour reprendre l'expression qui caractérise, la plupart du temps, le conjoint (Mollenkopf *et al.*, 1997). Ainsi, les difficultés physiques du conjoint et le veuvage représentent une baisse d'opportunités d'engagement. D'une autre façon, le départ des enfants et l'éloignement des petits-enfants constituent aussi une baisse d'opportunités d'engagement dans l'espace public lorsqu'ils avaient un rôle important dans les activités extérieures de la personne âgée et qu'ils représentaient des occasions de sortir de chez soi.
- Autre cause externe : L'évolution du tissu commercial causant la disparition des commerces de proximité contraint à se déplacer plus loin pour les achats quotidiens. De cette façon, les rues adjacentes au logement sont délaissées au profit de zones d'activités en dehors de la ville. Ceci entraîne une modification des routines, au sens de A. Giddens (1987), c'est-à-dire un changement dans la quotidienneté qui peut remettre en cause la « sécurité ontologique » de la personne, ici en particulier par le biais des sociabilités comme nous l'explique une Lorientaise : « Avant on avait une boulangerie, une boucherie, etc. [...] il y avait beaucoup de personnes âgées, je suis sûre que ça a eu un impact au niveau social et déprime pour ces personnes là » (Thérèse, 65 ans, Lorient).

Les déclencheurs des pratiques relevées dans les discours ont été classés dans l'une de ces six catégories (cf. annexe 12). Sur l'ensemble des 29 entretiens, il s'avère que les femmes

interrogées identifient bien plus de causes internes que de causes externes à l'évolution de leur pratique (Tableau 51). Parmi les causes internes, les difficultés physiques représentent les deux tiers des déclencheurs. Ils sont présents dans les discours de 21 femmes, âgées entre 59 et 92 ans, soit les deux âges extrêmes de l'échantillon. Les 8 femmes restantes, qui n'associent pas de difficultés physiques à un changement de pratique, sont âgées entre 62 et 78 ans. L'amplitude d'âge est donc plus réduite, mais on notera quand même la présence de femmes de tout âge, et non uniquement les plus jeunes. Les femmes qui ne ressentent pas d'amointrissement de leurs capacités ne sont donc pas les plus jeunes. L'amointrissement physique, indéniable avec l'avancée en âge, est un phénomène qui touche aux diverses pratiques évoquées par les femmes, quel que soit leur âge.

Le déclencheur de la baisse d'opportunités d'engagement, du groupe des causalités externes, est le deuxième déclencheur le plus évoqué par les femmes de l'échantillon. Il concerne moins de la moitié des femmes (n=13), et aucune femme avant 65 ans. Pourtant, c'est moins l'âge que le réseau social qui est identifié comme un facteur déterminant dans ce déclencheur. Par exemple, Martine, 70 ans, façonne ses pratiques depuis quelques années en fonction de plusieurs baisses d'opportunités d'engagement que sont une séparation amoureuse, qui lui a fait perdre l'envie de faire des promenades sur la côte, le décès d'une amie proche avec qui elle sortait beaucoup, et la moindre fréquence des visites des petits-enfants dont la présence était l'occasion d'aller sur la plage. A l'inverse, les deux sœurs Marcelle et Lucette (90 et 83 ans), plus âgées que Martine, ne font état d'aucune baisse d'opportunités d'engagement. La présence de leur fille/nièce, du conjoint de celle-ci, ainsi que de l'aide ménagère, leur permet de faire perdurer leurs activités.

Tableau 51 : Répartition des déclencheurs recensés dans les entretiens à domicile.

Déclencheurs	Nombre	%
Causes internes	65	70%
Fatigue, manque d'envie	4	4%
Interaction avec autrui	3	3%
Difficultés physiques	46	49%
Autres causes internes	12	13%
Causes externes	27	30%
Baisse d'opportunités d'engagement	26	29%
Autre causes externes	1	1%
Total	92	100%

Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

Les difficultés physiques et la baisse d'opportunités d'engagement sont donc les deux déclencheurs les plus importants dans les discours des femmes concernant les facteurs au changement de pratique, et donc le nécessaire réajustement des pratiques. Cette répartition

entre les différents déclencheurs est d'ailleurs confirmée par les résultats des entretiens *in situ*. Les déclencheurs « fatigue, manque d'envie » et « interactions avec autrui » ne récoltent qu'une voix, alors que les déclencheurs « difficultés physiques » et « baisse d'opportunités d'engagement » en récoltent respectivement 16 et 8 (Tableau 52).

Tableau 52 : Répartition des déclencheurs recensés dans les entretiens *in situ*.

Déclencheurs	Nombre
Causes internes	21
Fatigue, manque d'envie	1
Interaction avec autrui	1
Difficultés physiques	16
Autre	3
Causes externes	8
Baisse d'opportunités d'engagement	8
Autre	0
Total	29

Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

Les difficultés physiques et la baisse d'opportunité d'engagement, qui sont les déclencheurs de la déprise les plus relevés dans les entretiens, traitent du rapport au corps et de l'amoindrissement physique caractéristique du vieillissement, ainsi que du rapport à l'autre dont dépend l'inclusion en ville. De cette façon, les déclencheurs de la déprise traduisent un rapport à soi et aux autres dans l'espace, qui est au fondement des questions de géographie sociale.

La question qui se pose maintenant est celle de l'articulation entre facteur déclencheur et déprise effective dans les pratiques de la ville.

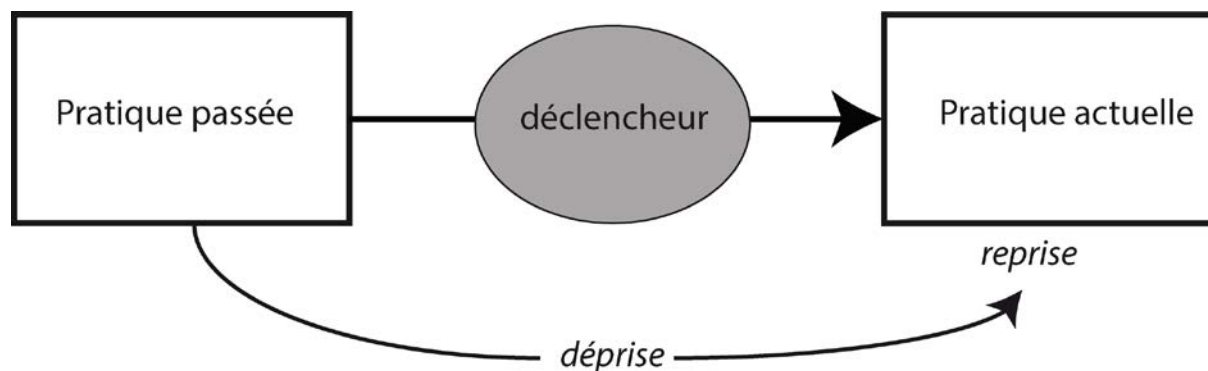
2. Du déclencheur de la déprise aux pratiques de reprise

Après avoir, dans le premier point, détaillé d'une part les paramètres modifiés pour la pratique de reprise, et d'autre part les déclencheurs de la déprise, il s'agit de se pencher ici sur le croisement entre les deux pour voir quels paramètres sont remis en cause par les déclencheurs de la déprise. Nous verrons donc comment se répercutent les déclencheurs sur la pratique, et inversement, de quels déclencheurs proviennent les modifications des paramètres de la pratique. Ceci pour rendre compte de la nécessaire modification du rapport à l'espace et aux autres avec la déprise.

2.1. Quand la pratique fait face aux déclencheurs de la déprise

De façon schématique, l'articulation des déclencheurs avec la pratique de déprise et de reprise se comprend de la façon suivante (Figure 70).

Figure 70 : Articulation schématique entre déclencheur de la déprise et pratique de reprise



Bigo M., 2014

Tableau 53 : Croisement des déclencheurs et des paramètres modifiés de la pratique de reprise

		DÉCLENCHEURS						
		Fatigue, manque d'envie	Interaction avec autrui	Difficultés physiques	Autre causes internes	Baisse d'opportunités d'engagement	Autres causes externes	total
PARAMETRES	Lieu	0	0	8	2	11	0	21
	Activité	4	1	35	6	13	0	59
	Période	0	0	4	0	0	0	4
	Accompagnement	0	2	9	1	21	0	33
	Autre	0	1	0	4	1	1	7
	total	4	4	56	13	46	1	124

Bigo M., 2014 – Source : enquête 2012-2013

Quand on croise les déclencheurs avec les paramètres de pratique (Tableau 53), on observe que le déclencheur des difficultés physiques et le paramètre de l'activité forment le binôme le plus courant de l'ensemble des croisements déclencheur/paramètre (35 cas sur 124). Il s'agit de cas où les difficultés physiques ont un impact sur l'activité et son intensité. Marcher plus lentement, s'arrêter plus souvent, en sont des caractéristiques et confirment les résultats des suivis (chapitres 5). De plus, alors qu'auparavant le mobilier urbain était secondaire dans la pratique, les discours révèlent que l'attention portée aux bancs publics prend de l'importance lorsque la pratique diminue en intensité. Il y a donc une modification de la perception de l'espace parcouru en même temps qu'une modification de l'activité, nécessaire au maintien de la pratique. Par exemple, Jeannine (76 ans, Dinard) reconnaît qu'elle ne peut plus faire de footing sur le bord de mer, et qu'elle a remplacé cette activité par de la marche, notamment à cause de faiblesses physiques caractéristiques du vieillissement.

Le paramètre de l'activité peut aussi être modifié, non pas suite au déclencheur des difficultés physiques, mais suite au déclencheur de la baisse d'opportunités d'engagement (14 cas). La pratique diminue alors en termes de fréquence, ou encore, en termes de temps passé sur le lieu de la pratique. Par exemple, Catherine (66 ans, Dinard) restait bien plus longtemps sur la

plage quand elle avait ses enfants. Depuis qu'ils n'habitent plus avec elle, c'est seule, et sans y rester longtemps, qu'elle se rend sur la plage.

Le binôme constitué du déclencheur de la baisse d'opportunités d'engagement avec le paramètre de l'accompagnement est le deuxième binôme le plus fréquent (21 cas). Il représente le cas de femmes qui changent d'accompagnement lors d'un veuvage, ou de l'éloignement des petits-enfants par exemple. Ainsi, Marie (88 ans, Dinard) se rend l'été sur le bord de mer avec des amis, alors qu'elle y allait avec ses petits-enfants quand ils venaient encore passer les vacances à Dinard. La substitution, et non l'annulation de l'accompagnement, tient à la situation de dépendance aux autres pour celles qui ne peuvent sortir seule, contrairement à l'exemple de Catherine déjà vu plus haut, pour qui l'accompagnement n'est pas substitué, et qui vient seule sur la plage.

La baisse d'opportunités d'engagement forme aussi un binôme avec le paramètre du lieu (11 cas). Les femmes concernées changent de lieu de pratique en raison d'une baisse d'opportunités d'engagement. Dans ce cas, la distance parcourue entre le domicile et le lieu de pratique est revue à la baisse. Alors que la présence du conjoint ou la visite des petits-enfants donnaient l'occasion de partir se promener au loin, en prenant la voiture, leur absence impose des stratégies de substitution des lieux, notamment au profit de pratiques proches du domicile. On a déjà vu que la part des femmes à posséder une voiture et le permis de conduire est considérablement plus faible que celle des hommes pour une même génération (chapitre 1). Aussi, la baisse d'opportunités d'engagement qui correspond à l'absence de possibles accompagnant.e.s, est aussi synonyme de l'annulation d'un moyen de transport qu'est la voiture. D'ailleurs, dans l'échantillon, les femmes les plus âgées sont celles qui ne conduisent pas, et qui prennent la voiture uniquement en tant de passagère (chapitre 6). Pour les femmes qui ont le permis de conduire, et qui conduisent encore pour faire des courses par exemple, et donc qui pourraient se rendre sur le lieu de pratique malgré l'absence de leur conjoint, c'est plutôt le fait de se retrouver seule qui les fait hésiter à prendre la voiture pour retourner sur les anciens lieux de promenade, comme l'explique Paulette, veuve depuis 4 ans :

« On s'organisait des sorties, on allait à Saint-Jacut, on allait un petit peu plus loin. Je ne vis pas de la même façon hein. C'est-à-dire que, euh... sortir seule euh... au loin, je vais pas prendre la voiture pour sortir, vous voyez je pars à pied d'ici, mais je vais pas aller toute seule... » (Paulette, 73 ans, Dinard)

Néanmoins, les pratiques de substitution peuvent modifier le paramètre du lieu sans pour autant imposer des pratiques proches de chez soi. Des stratégies sont mises en place par les femmes qui vont remplacer la voiture du conjoint par celle d'une amie, ou bien par le bus. C'est le cas d'Yvette (83 ans, Lorient) qui allait auparavant avec son conjoint sur les littoraux des alentours, en voiture. Actuellement veuve et sans voiture, elle va sur le bord de mer en bus, ce qui ne lui permet pas d'aller sur les mêmes littoraux, et qui la fait dépendre de l'étendue du réseau de transport en commun, mais qui lui permet de garder prise sur sa pratique du bord de mer.

Dans une moindre mesure, le déclencheur des difficultés physiques a une répercussion sur le paramètre de l'accompagnement (9 cas) et du lieu (8 cas). La répercussion sur le paramètre de l'accompagnement signifie que les difficultés physiques rendent nécessaire un accompagnement jusque là optionnel. Il s'agit de femmes qui étaient autonomes et que des difficultés physiques vont contraindre à dépendre de quelqu'un pour pouvoir sortir. L'accompagnant.e joue le rôle de soutien à la marche, ce qui fait écho aux résultats des suivis concernant l'augmentation de la part des femmes bénéficiaires d'une prise en charge chez les plus âgées (chapitre 5). Par exemple, Geneviève, 92 ans, pouvait prendre le bus pour aller seule sur le bord de mer, avant d'avoir des problèmes d'équilibre. Désormais, elle y va en étant accompagnée de sa belle-fille, ou bien du personnel du CCAS quand celui-ci organise des sorties pour les personnes âgées.

Une répercussion sur le lieu de pratique signifie que les difficultés physiques entraînent une diminution de l'étendue de l'espace pratiqué. Les femmes qui sont amoindries physiquement vont pratiquer un espace plus restreint. Toute une portion de l'espace n'est plus pratiquée, et ce qu'on peut appeler « rétraction spatiale » est ici une façon de continuer à être présente sur le bord de mer.

Bien sûr, pour le seul déclencheur des difficultés physiques, autant le paramètre de l'activité, que celui du lieu de pratique, voire celui de l'accompagnement, sont touchés. Quand Yvette n'a plus la force de marcher pour faire tout le tour du Ter (Photographie 30), et qu'elle reste assise sur un banc, c'est bien le paramètre de l'activité (ne plus marcher, rester assise) et celui du lieu (ne plus faire tout le tour) qui sont touchés.

Photographie 30 : Marcher sur les rives du Ter à Lorient



Source : Ville de Lorient

Ainsi, les déclencheurs de la déprise sont les facteurs de changement dans la façon de pratiquer l'espace, et ce au niveau des différents paramètres de la pratique. Chacun des déclencheurs a une répercussion sur chacun des paramètres, de façon différenciée. Autrement dit, il y a autant de formes de répercussions du déclencheur « difficultés physiques » par exemple, que de paramètres concernés par ce déclencheur.

2.2. Le rapport à l'espace et aux autres : un renouveau nécessaire pour les pratiques de reprise

Le rapport à l'espace et le rapport aux autres participent du processus de déprise et de reprise. Autrement dit, afin que la pratique reste effective et que l'individu maintienne sa relation à la ville, il est nécessaire qu'il innove et qu'il renouvelle son rapport à l'espace et aux autres. Les pratiques de reprise impliquent de nouvelles « prises » sur l'espace, et l'on verra que ces prises impliquent un nouveau rapport à l'autre.

L'amointrissement des capacités corporelles transforme le rapport à l'espace et la nature de celui-ci. Il est question d'un lien entre corps et espace. A. Fourmand, dans sa thèse sur la géographie de la maternité (2008), nous a appris que la nature de l'espace change lorsque le corps change. La transformation du corps affecte la perception sensorielle et la mobilité et

entraîne une évolution des représentations de l'espace, ce qui en renouvelle la configuration corpospatiale. Bien que la transformation du corps soit différente dans le cas de la grossesse et dans le cas du vieillissement corporel, le processus qui lie le corps et l'espace est semblable : le corps se transforme, ici sous l'effet de l'amoindrissement corporel, et les pratiques spatiales évoluent, comme on a pu le voir avec les déclencheurs de la déprise.

L'espace parcouru se rétracte, qu'il s'agisse de l'espace entre chez soi et le lieu de promenade, ou de l'espace de promenade en soi. De plus, le corps vieillissant laisse place à d'autres formes d'engagement corporel, avec plus de lenteur et plus d'immobilité. Ces nouvelles formes de corporalité nécessaires pour faire face à la déprise, amènent à saisir des opportunités de rencontres. L'espace de pratique devient espace de rencontres, comme l'explique l'une des femmes de l'échantillon, Odile, 62 ans, qui fait sa propre analyse des pratiques spatiales des femmes veuves :

« Je rencontrais des dames qui vont se promener pour rencontrer du monde. Et qui nous le disent. Elles disent 'on sort pour rencontrer du monde'. Nous on est encore en couple, par rapport à d'autres personnes qui sont seules, c'est différent. Elles, elles ont besoin. Alors elles, pour elles le week-end c'est très dur. Elles sont contentes quand le dimanche on va boire un verre ensemble ou discuter. Et la solitude c'est pesant. Et on s'en rend compte, du coup on sort avec elles. On y pense, on se dit que c'est vrai, le dimanche c'est très dur pour les personnes seules. La solitude c'est pesant. » (Odile, 62 ans, Dinard)

La modification du rapport à l'espace s'articule alors avec la modification du rapport aux autres. Parce que le corps change, s'amoindrit, et parce qu'il faut trouver des substituts à ceux qui partent, « les autres » deviennent nécessaires au maintien de la pratique. Ils sont une condition à l'inclusion en ville, et à la « prise » sur le monde.

D'ailleurs, cette prise sur le monde passe par l'adhésion au principe d'*urbanité*, cette qualité de l'espace urbain qui présente une densité et une diversité sociales garantes de rencontres, d'imprévus, et donc d'une expérience de l'autre. La prise sur le monde passe aussi, on l'a vu, par les *pairs*, les proches, ceux qui sont présents lors de la pratique de la ville. Enfin, la prise sur le monde pour l'inclusion en ville passe par le maintien en mémoire de ce qui est *passé*, pour le renouveler. De cette façon, on confirme l'intérêt de s'attacher aux trois dimensions de

la citoyenneté : *rapport à l'urbanité, rapport aux pairs et rapport au passé*, pour comprendre la relation des femmes âgées à la ville.

II. Transition ou rupture : comment bien vieillir entre déprise et reprise ?

Dans cette deuxième section, le lien entre déprise et reprise s'apparente à des réajustements qui se font dans le cadre d'une transition ou bien d'une rupture.

L'analyse des déclencheurs de la déprise et des pratiques de reprise rend compte du vieillissement en tant que processus et résultante. Cependant, l'analyse du changement de pratique n'a pas permis de comprendre comment le déclencheur de la déprise est « géré » par les femmes. En quoi le passage d'une pratique à l'autre constitue-t-il une transition ou une rupture ? Ce qui va nous intéresser ici est donc la façon dont est vécu le processus de déprise et de reprise, l'hypothèse étant que les transitions dans le parcours de vie, qui supposent une phase de préparation au changement, favorisent le maintien des individus au monde. Parce qu'ils sont acteurs et qu'ils choisissent les modalités de renouveau dans leurs pratiques, ils ont les moyens d'œuvrer pour leur inclusion dans la société. Autrement dit, les transitions seraient favorables au « bien vieillir », et, par là, feraient perdurer le lien à la ville, la citoyenneté, au rythme de la déprise et de la reprise.

Le premier point détaillera les différents modèles d'expérience entre déprise et reprise. Le deuxième point fera état d'éléments majeurs à prendre en compte pour saisir les transitions et les ruptures dans le parcours de vie après la retraite. Enfin, le troisième point s'interrogera sur le bien vieillir.

1. Les déclencheurs de la déprise : transitions ou ruptures ?

1.1. Les événements de la vie

Les événements biographiques sont des éléments du parcours de vie qui amènent à réorganiser sa vie, et qui sont, ici, des déclencheurs de la déprise. Les événements de la vie peuvent être des événements auxquels l'individu s'est préparé, ou auxquels il se prépare au moment de l'entretien. Dans ce cas, et qu'ils soient connotés positivement ou négativement, ils constituent des transitions, plus ou moins prévisibles, plus ou moins attendues. C'est-à-dire qu'ils conduisent au passage d'un état à un autre, impliquant une phase de préparation à l'entrée dans cet état autre. S'intéresser à la transition permet alors de « conceptualiser les réaménagements de l'individu face aux différents événements qui ponctuent son parcours de vie » en s'interrogeant sur la façon dont il les perçoit (Robin, Ratiu, 2005, p. 12). Du point de

vue de l'individu, la transition est un moyen d'appréhender le changement et de mettre en œuvre des réajustements pour que la nouvelle étape de vie soit en accord avec ses propres valeurs et attentes. Les événements de la vie concernés par des transitions ont une part prévisible et constitutive du parcours de vie. Les femmes de l'enquête ont fait état de trois événements de cette nature : la mise en retraite et le veuvage, mais aussi la mort, nous verrons de quelle façon par la suite. Ces événements révèlent chez les femmes interrogées leur capacité à faire face, leur besoin de faire appel à leurs propres ressources qui sont exprimés en faisant référence à leur capacité de rebondir, quel que soit leur âge : « Je ne suis pas du genre à rester pleurer, il faut positiver » (Josette, 72 ans) ; « Faut toujours aller de l'avant » (Odile, 62 ans) ; « Moi j'ai toujours eu le moral » (Marie, 88 ans) ; « Je combats toujours » (Bernadette, 77 ans).

Dans d'autres cas, les femmes interrogées ne se sont pas préparées à ces événements. Ils s'apparentent alors à des ruptures qui supposent soit un redoublement de capacité à faire face : « J'ai eu un courage énorme ! » (Yvette, 83 ans), soit un sentiment d'impuissance : « J'y arrive pas » (Pierrette, 73 ans), selon les individus et les ressources dans lesquelles ils peuvent puiser.

1.2. Les processus sur le long terme

La déprise peut ne pas faire suite à un événement précis, mais plutôt prendre part à un processus, plus lent, de changement. Ce processus non linéaire, « par palier » comme l'exprime l'une des femmes de l'échantillon, correspond au déclin général inhérent à l'avancée en âge, à l'amoindrissement physique et cognitif, indéniable avec la vieillesse. S'il ne remet pas en cause l'organisation des activités pour toutes les femmes enquêtées, il est présent dans leur conscience, et ce, quelles que soient leurs capacités effectives. Cette conscience du déclin place les femmes dans une forme de situation transitoire qui les prépare au moment où, effectivement, une réorganisation des activités sera nécessaire, voire, au moment de leur propre mort. D'une certaine façon, l'expérience du vieillissement est une transition depuis un état vécu actuellement jusqu'à un état prochain, attendu, que l'on sait plus ou moins proche. Elle s'apparente à un long processus où la réorganisation de la vie prend de plus en plus de place, et où les stratégies pour faire face demandent de plus en plus de créativité pour ne pas se sentir en désaccord avec soi, ses attentes et ses projets. Selon les femmes, on observe que le réajustement continu des pratiques, et donc les pratiques de reprise mises en place afin de conserver le lien avec le monde, affecte plus ou moins l'identité, les « supports » ou ce par quoi l'individu se définit (Martucelli, 2002 ; Caradec, 2005).

2. Lâcher prise pour garder prise ?

Qu'ils soient évènements de la vie ou processus sur le long terme, la mise en retraite, le veuvage, la grande vieillesse, la mort, ou plutôt « la prise de conscience de sa propre finitude » pour reprendre une expression de V. Caradec (2001), amènent à une réorganisation de la vie, et font appel aux ressources de l'individu pour « garder prise » malgré tout. S'attacher à analyser les transitions et les ruptures est une façon d'appréhender les différents paramètres qui entrent en ligne de compte lors de la réorganisation de la vie, à la vieillesse. On verra ici que le rapport à l'autre, à l'espace et à soi sont constitutifs du passage d'un état à l'autre.

La mise en retraite est un évènement de la vie, attendu, prévisible. Elle est perçue largement de façon positive par les femmes de l'échantillon pour qui la fin des contraintes professionnelles est une occasion de prendre le temps de faire les choses, d'avoir du temps pour soi, de se recentrer sur l'essentiel. La transition avant la retraite va donc permettre de mettre sur pied de nouvelles activités pour cette « nouvelle tranche de vie ». Les femmes insistent sur le temps libéré qui leur permet de s'investir dans des activités sportives, culturelles, artistiques, bénévoles. D'autant plus que la retraite s'apparente aussi, pour celles qui ont été salariées, à une réduction des problèmes de santé liés au travail : mal de dos, stress. La mise en retraite est donc, pour les femmes interrogées, loin d'être un temps vide et douloureux face au changement de rôle social et à l'absence de rôle professionnel. Celles ayant travaillé se disent en bien meilleure santé depuis qu'elles sont à la retraite... et non l'inverse. La retraite est bien un temps attendu, prévu.

« J'avais pas commencé la maison de quartier, j'étais trop occupée. Des voisins m'en ont parlé, et donc je suis allée voir ce qui s'y passait, je me disais 'qu'est-ce que je vais faire quand je serai en retraite ?' » (Édith, 66 ans, Lorient)

Pour celles dont le mari n'est pas encore en retraite, le moment de l'entretien correspond à la période de transition qui prépare la retraite, à l'image de Catherine, 66 ans, qui en est encore au stade du projet :

« On prendra du temps pour voyager un petit peu plus, pour bouger quoi, pour faire un peu plus de bateau, pour lire un peu plus, pour aller plus souvent au cinéma, voilà, je crois que... il y a plein de choses à faire ! » (Catherine, 66 ans, Dinard)

Cependant, il arrive que la retraite soit une déception, bien qu'elle ait succédé à une phase de transition, et donc de préparation, et ce parce que la fin effective de l'activité professionnelle a modifié les projets initiaux :

« C'est très décevant parce que moi, rien que de la retraite, je me faisais... j'étais très contente, je me disais 'ouh là, je vais en faire des choses ! Je vais faire ci, je vais faire ça, gnagnagna...' Et, une fois qu'on est à la retraite, on n'a plus envie de ce qu'on avait prévu. » (Isabelle, 71 ans, Dinard)

En plus de dégager du temps libre et de permettre la mise en place de nouvelles activités, la retraite réinterroge les rapports au sein du couple et impose de repenser les modes d'organisation de la vie conjugale quand celle-ci n'est plus rythmée par les horaires de travail (Caradec, 1996). C'est donc d'une pratique de la ville en solitaire à une pratique de la ville en couple que les femmes vont passer lors de la retraite ou de celle de leur conjoint. Les deux conjoints composent alors généralement entre semaine et week-end pour conserver des activités à soi en alternance avec les activités à deux. Quand ce système conjugal est pensé en amont de la retraite, il permet d'anticiper le moment venu. C'est le cas de Marie-Pierre, 63 ans, jeune retraitée en couple, habitant à Larmor :

« Le départ à la retraite au début j'appréhendais, j'appréhendais, j'avais pourtant bien préparé ça, mais je ne savais pas ce qui allait nous attendre donc euh... j'avais préparé parce qu'un ou deux ans avant ma retraite je voulais savoir ce que j'allais faire, parce que je voulais pas rester en permanence chez moi, donc j'avais déjà cogité [...] Voyez, j'avais également dit à mon mari 'quand on sera en retraite, on ne sera pas tout le temps ensemble, du lundi au samedi hein...' parce que là... (rires) ça fait un peu peur parce qu'on a toujours eu notre activité dans des lycées différents. Donc moi j'avais mes collègues, j'avais ma vie, lui il avait ses collègues. Et arrivée en retraite, je me disais 'à longueur de journée, c'est pas possible, ça va être ... ça va être très difficile de gérer'. Donc je lui avais dit 'je préfère que tu aies tes activités'. Donc lui il s'est organisé pour avoir ses activités. [...] et il arrive aussi des moments où quelquefois mon mari part seul chez les petits-enfants et puis moi je reste ici, ça peut être quatre, cinq jours. Et moi aussi je vais aller quelques temps seule chez les enfants, m'occuper des petits-enfants, lui il reste ici, parce qu'on estime qu'on a besoin un petit peu de

temps à soi. Quand vous êtes en permanence avec quelqu'un, même si c'est votre mari, vous devenez agressif, à force d'être toujours, toujours, ensemble. Je vous dis honnêtement que ce n'est pas évident. » (Marie-Pierre, 63 ans, Larmor)

Marie-Pierre organise son temps entre les jours de semaine, pendant lesquels elle profite des sorties entre amies et des associations dans lesquelles elle est très investie à Lorient, et le week-end, quand elle part faire de grandes excursions avec son conjoint.

La mise en retraite, si elle est précédée d'une phase de préparation, est donc une période où le rapport aux autres, à soi, et à l'espace est en accord avec le système de valeurs personnelles quand elle n'est pas entravée par un élément autre qui perturbe le renouvellement de l'organisation des activités (veuvage, problème de santé).

Le veuvage est, lui aussi, un évènement de la vie, à connotation négative cette fois-ci. Il est moins prévisible que la mise en retraite, mais cependant largement conscientisé par les femmes qui savent que, statistiquement, elles vivront plus longtemps que leur conjoint. Dans la vie quotidienne, le réaménagement des activités lors du veuvage fait face à plusieurs situations.

Tout d'abord, le veuvage est un évènement de la vie qui peut être brutal et sans anticipation. Dans ce cas, il fait place à un vide, une solitude que la femme n'avait pas anticipés, mais aussi, à la débrouille quand il faut revoir la répartition des tâches pour une vie en solo. L'absent avait son rôle dans la maison, généralement celui de s'occuper des papiers administratifs, tandis que la femme s'occupait des activités domestiques. Au moment du veuvage, certaines femmes se sentent dépassées, tandis que d'autres parviennent à faire face :

« J'ai appris beaucoup à faire mes affaires par moi même. Parce que mon mari il s'occupait de tous les papiers et tout. Mais depuis qu'il est parti j'ai appris beaucoup parce que, bon ben, je le laissais faire hein, je vivais sur mes lauriers moi, mais après il a bien fallu que je coche dans tout. Je ne savais même pas remplir une feuille de maladie ni rien, je ne savais rien faire. Parce que je m'y mettais pas quoi, mon mari faisait tout [...] Faut toujours évoluer, faut toujours apprendre » (Yvette, 83 ans, Lorient)

On retrouve, à un autre moment dans son discours, cette façon de s'accrocher pour faire face aux évènements :

« J'ai chanté pendant 12 ans ! Vous voyez, quand je suis restée seule je me suis engagée dans un tas de trucs, et c'est ça qui m'a fait revivre. » (Yvette, 83 ans, Lorient)

Faire face à la solitude n'est pas uniquement une caractéristique du veuvage. Cette situation peut en effet faire suite à une séparation amoureuse, ou encore au décès d'un proche jusque là très présent au quotidien. C'est le cas de Martine qui n'a pas retrouvé l'envie de faire des choses et de sortir de chez elle depuis qu'elle est seule :

« Il fut un temps où j'avais une amie que j'avais connue à l'hôpital [ancien lieu de travail], elle est partie en retraite un peu avant moi, et quand on s'est retrouvées toutes les deux à la retraite, on sortait, on allait danser, on avait nos voitures à l'époque, on avait beaucoup d'affinités, et malheureusement elle a eu un cancer et elle est partie il y a cinq ans. Depuis qu'elle est partie je n'ai pas retrouvé d'amie comme ça, toutes les deux on était presque comme des sœurs. On sortait, on visitait, on allait à la plage, on faisait des choses quoi. Maintenant j'en éprouve beaucoup moins le besoin. » (Martine, 70 ans, Lorient)

Par la suite, dans l'entretien, elle fait part de ses difficultés à faire des choses, ainsi que de la perception, négative, qu'elle a de sa vie :

« Il y a des moments où je me dis 'allez, je vais sortir', puis je sors pas, je lis, je regarde la télé, je fais autre chose. [...] C'est vrai que, quand on y pense, j'ai une vie plutôt au ralenti quoi. Je survis mais je ne vis pas. » (Martine, 70 ans, Lorient)

Ainsi, le fait de ne pas avoir « rebondi » après le décès de cette amie avec qui elle était au quotidien, la désengage petit à petit des sorties en ville.

Lorsque le veuvage est anticipé, et donc lorsqu'il fait suite à une transition, son expérience n'est pas synonyme de solitude. La transition va permettre de s'extraire du schéma conjugal qui structurait la pratique pour opérer un retour sur soi et inventer d'autres façons de pratiquer, seule ou avec d'autres, l'espace.

Quelques années avant le décès de son conjoint atteint de la maladie d'Alzheimer, Paulette, 73 ans, veuve depuis trois ans au moment de l'entretien, s'est inscrite dans une association de randonnée. Elle explique :

« Avant j'arrivais à m'occuper toute seule, j'avais mon mari. [...] et quand on est en couple, on n'a pas ce besoin. J'ai eu ce besoin dès que mon mari... était un peu handicapé parce qu'il avait la maladie d'Alzheimer. Il est mort en 2009, il avait 75 ans et il était malade depuis une bonne quinzaine d'années. Et là bon, j'ai connu des personnes qui étaient dans le même cas que moi, qui m'ont incité à ... à me mettre dans une association. » (Paulette, 73 ans, Dinard)

Avant d'être veuve, elle faisait des promenades sur le bord de mer de Dinard avec son conjoint. Maintenant qu'elle vit seule, elle se promène aux mêmes endroits, mais seule. Cette nouvelle façon de pratiquer l'espace amène à des sociabilités inédites. En effet, lors de ses promenades, Paulette s'assoit sur un banc public, parmi les nombreux bancs exposés au soleil dans un lieu de la promenade du Clair de Lune que les habitants nomment « le petit Nice ». A cette occasion, elle parle avec d'autres personnes assises comme elle sur un banc, chose qu'elle ne faisait pas avant. Dans ce cas, la transition lui a permis d'anticiper la solitude en s'inscrivant dans des associations pour faire des connaissances. De plus, le maintien de sa pratique du bord de mer fait naître de nouvelles sociabilités, à connotation positive dans le discours de Paulette, et qui sont une motivation pour continuer à sortir de chez soi.

La grande vieillesse, à la différence de la retraite et du veuvage, est moins un évènement de la vie qu'un processus d'amoindrissement général de la personne. Ce processus regroupe les difficultés à se déplacer, la perte d'autonomie, la perte des capacités mentales, la dépendance. Elle se fait le miroir des peurs des femmes de l'échantillon, comme l'illustre certains de leurs discours :

« Être tributaire des autres, être un légume, être sur une chaise roulante... je crois que je demanderais un comprimé ! » (Francine, 70 ans, Dinard)

« Si j'ai une hantise, c'est une fin où je serais consciente de ne plus pouvoir rien faire. Alors ce serait abominable. » (Jeannine, 76 ans, Dinard)

« Le jour où j'aurai des ennuis au ciboulot, Alzheimer ou autre, là je crois que je n'accepterai pas. » (Odile, 62 ans, Dinard)

Elle est aussi miroir des peurs d'une société toute entière qui cherche à « lutter contre » la vieillesse.

Présentée comme un stade bien précis de l'évolution de la personne, la grande vieillesse est pourtant un processus lent, qui demande une réorganisation de la vie et des activités, justement pour que la vieillesse ne fasse pas « peur » pour reprendre une expression largement utilisée par les femmes quand elle définissent la vieillesse : « Ce qui me fait *peur* dans le fait de vieillir... »

Les transitions s'apparentent alors à des expériences concrètes de pratiques qui annoncent le passage vers autre chose, et un réajustement nécessaire pour que la pratique perdure. Quand Yvette (83 ans, Lorient) annonce « pour l'instant je fais tout, toute seule » ou « je fais tout chez moi encore. Je veux rester autonome le plus longtemps possible », le « pour l'instant », le « encore », le « plus longtemps possible », signifient bien qu'il s'agit d'une période transitoire avant qu'elle ne puisse plus tout faire seule.

Marcelle (90 ans, Dinard), quant à elle, allait auparavant faire une promenade sur la digue. L'âge avançant, elle ne fait plus qu'entrer sur la digue, puis se poser sur un banc, à l'entrée. Au lieu de se désengager de la pratique, Marcelle a adapté son activité à ses capacités physiques. Elle « déprend » de sa promenade pour garder prise sur la simple présence dans l'espace du bord de mer, parmi les autres. Cependant, sa présence est remise en cause au moment de l'entretien, en raison des quelques marches à descendre pour arriver sur la digue :

Marcelle : Moi j'espère que j'arriverai à descendre

Lucette, sa sœur : On n'a rien à descendre ni à monter.

Marcelle : Bah si y a quatre marches

Lucette, sa sœur : Bah tu les montes bien ici encore !

Marcelle : Oui, oui ! Mais bon, je vais voir. Si je peux... *si je ne peux pas, j'irais pas, c'est tout.*

Lucette, sa sœur : Et en plus, y a une rampe !

Marcelle : Bah oui j'ai essayé, avant, mais depuis le mois de septembre, ça ne s'est pas arrangé.

Lucette, sa sœur : Oui, mais tu montes celles d'en bas [celles pour entrer dans l'immeuble]

Marcelle : Bah oui j'ai monté cinq marches.

Lucette, sa sœur : Et bah c'est pareil

Marcelle : Mais, marche par marche ! (rires)

Pour celles qui n'expérimentent pas encore de réajustements trop importants, voire des réajustements qui remettent en cause l'essence de leur pratique, la transition vers la grande vieillesse prend la forme d'une préparation psychologique pour « l'après ». C'est en sachant que les capacités physiques vont indéniablement décliner, que les femmes se préparent, sans pour autant réduire par avance leurs activités, bien au contraire :

« Je crois que justement, les quinze premières années de retraite on a intérêt à en profiter au maximum, parce que c'est là où on se trouve quand même plus en forme. Après 75-80 ans c'est déjà plus pareil quoi. » (Francine, 70 ans, Dinard)

La mort est une thématique abordée par une petite moitié des femmes de l'échantillon, bien qu'elle n'ait pas du tout été intégrée au guide d'entretien. Dans les discours, la mort est un événement de la vie, ponctuel donc, inévitable, et qui, dans le temps, s'inscrit dans le processus de vieillissement avant même de faire réellement son œuvre.

Si les femmes interrogées parlent de la mort c'est qu'elles s'y préparent. Cette préparation concerne notamment l'organisation des obsèques :

« On en parle entre nous, on dit qu'il faut se préparer, ça devient de moins en moins tabou » (Martine, 70 ans, Lorient)

Cette préparation prend aussi la forme de la conscientisation d'une fin, à moyen ou court terme :

« On sait très bien que ce qu'on arrive à faire, on ne pourra plus le faire dans quelques années, et qu'on arrivera bien à mourir comme tout le monde ! » (Jeannine, 76 ans, Dinard)

Elle est aussi une préparation mentale liée à des faits éprouvés, réels :

« On est allé l'année dernière [voir notre petit-fils]. Là c'est peut-être la dernière fois hein. Ah oui, j'y vais encore, mais je ne serais peut-être plus vivante non plus » (Marcelle, 90 ans, Dinard)

En s'inscrivant dans le processus de vieillissement, la mort nécessite de mettre en place une organisation de la vie qui fait barrage à « un état de mort », un état de vie associé à la mort. Ainsi, le temps actuel de la retraite est une transition en soi vers la mort, un passage qu'il faut investir au mieux avec des activités qui vont à l'encontre de la mort, pour la faire reculer le plus longtemps possible. Ces activités donnent un sens à la vie et font se sentir vivant, socialement et corporellement, dans le rapport aux autres, et dans le rapport à soi. On peut faire référence ici au projet de recherche de M. Plard sur la fin de vie (2013) qui entend la mort comme une expérience à la fois personnelle, sociale et familiale.

Ainsi, pour faire « reculer » la mort, les femmes interrogées mettent en place des activités qui sont celles du temps pour autrui, celles qui placent le sentiment de servir à quelque chose et le besoin d'aider les autres au cœur du processus qui vise à faire reculer la mort :

« Il faut que j'agisse. Et autant essayer d'agir pour le bien de quelques uns. J'ai du mal à comprendre les gens qui font rien. Quand vous attendez que le temps passe, que vous faites rien, ben vous avez déjà un pied dans la tombe » (Marie-Paule, 63 ans, Lorient)

Les activités sont aussi celles du temps pour soi, qui mettent en avant le sport, les activités physiques, les activités qui donnent vie au corps, qui permettent d'expérimenter ses capacités, ses limites aussi, et qui font reculer le passage vers la mort :

« Les activités sportives pour moi c'est essentiel à notre âge. Essentiel, essentiel. Les gens qui ne font pas ça ils n'ont plus qu'à se coucher dans leur canapé et attendre » (Pascale, 76 ans, Dinard)

Pratiquer un sport permet donc d'évaluer où en est son corps, et donc de se positionner par rapport à sa propre fin. Etre actif permet aussi de conserver un rôle social. R. Feillet rappelle à ce sujet qu'au 17^e siècle, les anciens soldats accomplissant encore des exploits sportifs n'étaient pas considérés comme vieux (Feillet *et al.*, 2006). L'auteure explique d'ailleurs que la retraite devient « le point de départ d'exercice du corps » pour les femmes en particulier, ce qui a pu être vérifié avec l'échantillon enquêté.

3. Bien vieillir et citoyenneté

Appréhender les passages entre les différentes phases de la vie qui impliquent une réorganisation des activités, a demandé de porter attention à la façon dont ces passages étaient vécus. De cette façon, on a pu aborder les différentes façons de faire face au changement, de l'accepter, pour mettre en place une nouvelle organisation de la vie, et continuer à être « en prise ».

La transition est un processus qui permet d'anticiper les changements, et donc de mieux les vivre. Cependant, elle n'est pas possible au regard de tous les facteurs de changement dans le parcours de vie. Certains événements surprennent, constituent des ruptures, que nul n'aurait pu prévoir. Et pourtant, la façon dont l'individu fait face semble constituer un élément important pour appréhender le changement. En effet, que le changement s'apparente à une transition ou à une rupture, la capacité à faire face aux choses, et donc la capacité à surmonter la déprise pour innover dans les pratiques de reprise, est déterminante dans l'organisation de la vieillesse. On peut faire ici référence à la notion de résilience, qui semble alors très proche de cette capacité, pour l'individu, à faire face à la déprise et à donner un nouveau sens aux activités.

En psychologie, la définition de « résilience » la plus fréquente est celle utilisée par B. Cyrulnik, en empruntant au sociologue S. Vanistendael, qui explique que la résilience est « la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative » (Cyrulnik, 1999, p. 8). La résilience implique alors des stratégies d'ajustement (traduction de *coping strategy*) qui ne sont autres que les pratiques de reprises mises en place afin de réorganiser les mobilités face à un déclencheur de la déprise. Quand on s'éloigne du champ de la psychologie pour s'intéresser aux différentes définitions de la résilience qui ne se rapportent pas spécifiquement à l'individu, on observe que le terme de résilience conserve un sens commun qui est celui d'une capacité de rebondir après une perturbation. « Résilience » est, aux origines, un terme de physique qui définit la résistance d'un matériau face aux chocs. En écologie, la résilience exprime la capacité de récupération et de régénération d'un organisme. La résilience urbaine est, quant à elle, la « capacité d'un système urbain à absorber une perturbation et à retrouver ses fonctions à la suite de cette perturbation. » (Toubin *et al.*, 2012, p. 4). On peut aussi parler de résilience sociale : elle concerne un groupe d'individus et équivaut à des « processus collectifs qui contribuent à permettre à ses membres de mieux se débrouiller dans leur quotidien. » (Tousignant, 2004, p. 29). Enfin, on trouve aussi des cas de « résilience organisationnelle » pour analyser les situations de crises, notamment en

management (Koninckx, Teneau, 2010). Toutes ces définitions convergent vers un même point, celui de la capacité à repartir, à renaître, suite à un choc, et donc la capacité à créer autre chose pour perdurer.

Parallèlement à un article de J. Richard (2004) qui met en doute la possible résilience pour les personnes âgées, et ce car la majorité des travaux portent sur la résilience des enfants et des adolescents, C. Aguerre fait le point sur les études en psychologie qui ont montré que l'aptitude à s'ajuster aux changements de vie ne diminue pas avec l'avancée en âge (2004). Elle rappelle que les travaux de G.-E. Vaillant (1977, 1993, 2002) ont révélé que le « style défensif » était plus développé chez les personnes âgées que chez les personnes jeunes. De plus, les travaux portant sur le stress de R. Lazarus et S. Folkman montrent en 1984 que les plus âgés savent mieux contrôler et tempérer les menaces que les plus jeunes. Enfin, la méthode SOC (Sélection, Optimisation, Compensation) de Baltes et Baltes (1990), qui a déjà été associée à la déprise dans une recherche sur la mobilité des personnes âgées (Lord *et al.*, 2011), confirme l'aptitude aux réorganisations de la vie chez les personnes âgées. Ainsi, s'il y a peu de « développement biologique » au grand âge, il y a néanmoins ce que B. Cyrulnik appelle un « aménagement affectif » (2004) qui permet de donner un sens nouveau à ce qui arrive.

La résilience des personnes âgées serait d'ailleurs un élément majeur du bien vieillir, car, selon C. Aguerre, le vieillissement « réussi » est une forme de résilience. Autrement dit, le fait d'accepter le changement, d'y faire face, et de trouver des façons d'y réajuster ses propres activités permet à l'individu vieillissant de continuer à vivre selon son propre mode de vie. De cette façon, l'individu est acteur de ses pratiques, qu'il ajuste en fonction des besoins et de l'effet de la vieillesse sur son corps.

La résilience dépendrait alors des ressources de l'individu et de la signification donnée au changement (Cyrulnik, 2004), mais aussi de leur capacité à changer, à se réinventer en s'appuyant sur leurs propres ressources (Rosowsky, 2009). De cette façon, la résilience favoriserait une forme de bien vieillir. Pour définir le bien vieillir, on peut ajouter à la notion de résilience celle de 'compétence émotionnelle' (Fontaine, Gendron, 2012). Les compétences émotionnelles regroupent la résilience, la gestion du stress, les capacités d'adaptation. De ces compétences dépendrait le bien-être à la retraite car si la qualité de l'environnement social et affectif est importante, les ressources internes que sont les compétences émotionnelles participent aussi d'une retraite épanouie. Dans le cadre de cette thèse, la résilience consisterait à réussir à mettre en place des pratiques de reprise pour continuer à garder prise. En effet, les pratiques de reprise, suite à un déclencheur de déprise, sont des pratiques de réajustement ;

elles renseignent sur la capacité à faire face au changement et à l'accepter. Admettre qu'une réorganisation des activités est nécessaire revient à faire preuve de résilience. Et puisque les pratiques de reprise permettent de garder prise, la résilience est un élément de compréhension à la citoyenneté des femmes. Ce sont, en effet, moins les déclencheurs effectifs de la déprise que la capacité à composer avec les effets de l'âge, qui définit les variations de la citoyenneté. Néanmoins, la capacité à faire face doit être pensée selon l'espace dans lequel ont lieu les pratiques.

III. La promenade balnéaire : espace ressource pour la citoyenneté des femmes âgées

Cette troisième section veut interroger le rôle de l'espace balnéaire, et plus spécifiquement de la promenade balnéaire, dans la citoyenneté des femmes âgées. De quelle façon constitue-t-elle une ressource ? Et comment cette ressource est-elle perçue selon les femmes ?

Dans un premier temps, on reviendra sur les pratiques de reprise pour mettre en évidence le poids de l'espace balnéaire dans les réajustements. Dans un deuxième temps, un point sera fait sur les spécificités de l'espace balnéaire et ses qualités d'inclusion de la personne, ressource pour le maintien de la citoyenneté des femmes âgées.

1. Variabilité des pratiques et constance du lieu : le rôle du bord de mer pour l'inclusion

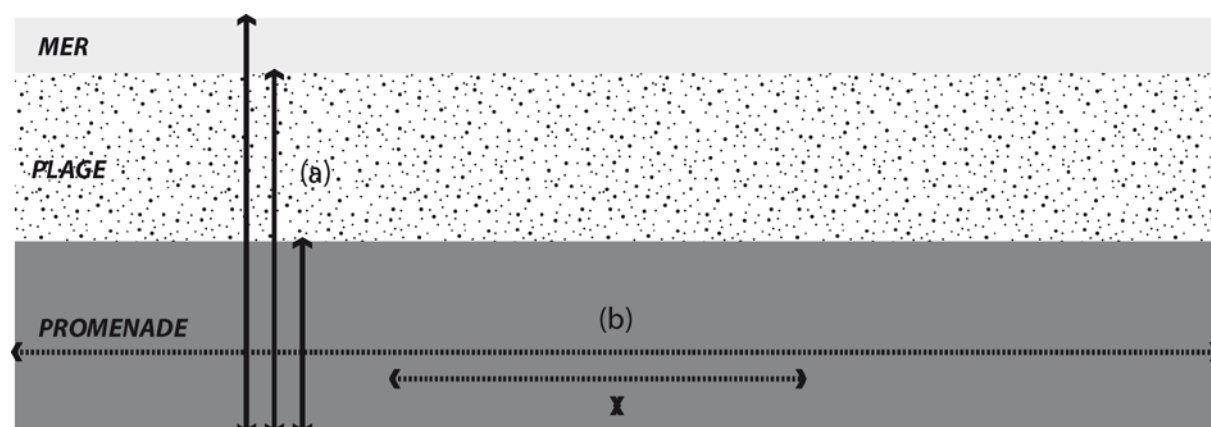
1.1. Le bord de mer, un espace modulable ?

Lors de l'analyse des pratiques de reprise, dans la première partie de ce chapitre, nous avons pu montrer que le paramètre du lieu était moins susceptible d'être modifié que les autres paramètres, et ce, en particulier pour les pratiques sur le bord de mer. Cet espace ne semble donc pas être contraignant pour les pratiques des femmes au fur et à mesure de l'avancée en âge. En effet, il s'avère que, lorsque la pratique doit être réajustée pour perdurer, c'est surtout le paramètre de l'activité et de son intensité qui tend à évoluer. Les femmes diminuent l'intensité de leur pratique quand leurs capacités corporelles s'amenuisent. Elles peuvent aussi changer de type d'activité quand l'absence d'une personne qui, jusque là, motivait l'activité, ne donne plus le même sens à la pratique. En deuxième position, ce sont les modalités d'accompagnement qui sont modifiées dans la pratique de reprise. Suite au veuvage par exemple, la disparition du conjoint suggère de substituer celui qui accompagnait les sorties, soit par quelqu'un d'autre, soit par une pratique en solo. Les difficultés physiques, à l'inverse, imposent un.e accompagnant.e jusque là non nécessaire. Ainsi, que ce soit un changement

d'intensité de l'activité ou un changement d'accompagnement, le lieu de la pratique perdure. Bien sûr, certaines pratiques de reprise doivent, pour être effectives, opérer un changement au niveau de plusieurs paramètres à la fois, l'intensité de la pratique et le lieu, par exemple. C'est le cas des femmes qui cessent de marcher sur la promenade pour s'asseoir sur un banc. Ici l'activité diminue en intensité, et le changement de parcours de l'espace de la promenade ne permet pas la fréquentation des mêmes lieux sur la digue. Cependant, le paramètre du lieu n'arrive qu'en troisième position des paramètres modifiés dans la pratique de reprise. De plus, quand il s'agit d'une pratique sur le bord de mer, la modification du paramètre du lieu ne remet pas en cause l'espace global de la pratique. Seules de nouvelles prises, ou affordances, en empruntant à la psychologie, sont recherchées pour adapter la pratique, notamment l'utilisation des bancs publics. Aussi, avec l'avancée en âge, l'espace de bord de mer constitué de la mer, de la plage et de la promenade, se pratique de façon différente. Néanmoins, la pratique est renouvelée tout en maintenant un espace connu, approprié. Le bord de mer est une permanence dans une vie en évolution.

Quand les femmes réajustent le paramètre du lieu de leurs pratiques sur le bord de mer (Figure 71), c'est la mer qui est délaissée en premier, puis la plage, pour une pratique limitée à l'espace de la promenade (a). Le réajustement se fait de façon verticale. Au sein même de l'espace de la promenade cette fois, le réajustement de la pratique s'apparente à une rétraction spatiale (b). Le réajustement se fait de façon horizontale.

Figure 71 : Les réajustements, verticaux ou horizontaux, des lieux de pratiques dans l'espace balnéaire



(a) Réajustement vertical

(b) Réajustement horizontal

Bigo M., 2014

Il faut néanmoins faire attention à ne pas normaliser la diminution des distances parcourues avec l'âge car, on l'a vu dans le chapitre 5, les femmes les plus âgées sont celles qui

parcourent le plus de zones. Ce qu'il faut alors comprendre, c'est que si la rétraction spatiale n'est pas systématique sur le bord de mer, les femmes concernées sont celles qui ont eu à mettre en place différentes pratiques de reprise successives. La rétraction spatiale se conjugue à une différenciation du lieu de pratique selon qu'il est en plein cœur de la promenade, proche du centre-ville, ou qu'il est celui des sentiers plus escarpés, éloignés des aménagements urbains.

Les pratiques de reprise des femmes s'appuient donc sur les différentes affordances de l'espace balnéaire, pour se moduler et perdurer dans ce même espace. Au sein de ce processus, le bord de mer reste constant. En fait, il est une réponse aux changements de pratique. Il épouse la forme des pratiques de reprises. Il est une compensation face au veuvage, pour celles qui veulent faire des rencontres, il est une compensation pour les corps affaiblis qui lui préfèrent une pratique de la lenteur, il est une compensation du temps vide de la retraite, pour vivre pleinement son temps libéré. Au fur et à mesure des réajustements, la pratique change de forme, ne répond pas aux mêmes aspirations, mais la présence dans l'espace est, elle, continue. La forme linéaire, la séparation d'avec la circulation automobile, les agencements avec la maritimité de cet espace urbain singulier, à la fois hors de la ville et pleinement dans la ville, permettent une pratique variable en terme de lieux, de performance physique, mais aussi en termes de temporalités, et ceci, parallèlement à une inclusion constante de la personne. L'âge ne compromet pas l'emprise spatiale des femmes sur la promenade (du moins, pas systématiquement), et même quand il y a rétraction spatiale, il y a « prise », comme nous l'a déjà montré plus haut l'exemple de Marcelle : la diminution des distances parcourues est mise en place pour justement maintenir la présence dans l'espace. Ainsi, le bord de mer est un espace avec lequel la relation se maintient malgré la déprise.

1.2. Une appropriation différenciée selon les modes d'inclusion à l'espace

Espace entre mer et ville, le bord de mer est pratiqué au gré des aspirations et des modalités d'inclusion recherchées par les individus vieillissants. Pour ce faire, les ressources que l'espace offre à celles qui le pratiquent sont plus ou moins urbaines, plus ou moins balnéaires. C'est pourquoi les pratiques des femmes de l'enquête interrogent ce par quoi elles s'incluent à l'espace de la promenade. Qu'est-ce qui est le plus important pour elles ? Comment définissent-elles leur relation à la ville ? Et que sont les impacts sur le rapport à l'espace, à soi, aux autres ?

Les pratiques se différencient au niveau de la recherche de l'autre et de l'expérience des rencontres. La promenade peut ainsi se révéler être un lieu de rencontres, qui donnent un sens à la pratique de la ville :

« C'est pour ça qu'on sort, c'est pour voir du monde ! [...] Si je sors et que je ne rencontre personne, c'est moins agréable » (Bernadette, 77 ans, Larmor)

Les rencontres donnent un sens à la pratique, mais elles sont aussi au fondement d'une organisation nouvelle des relations sociales qui vise à briser les moments de solitude, à vivre et créer du lien pour maintenir des formes de socialisation. La rencontre de l'autre est donc ce qui fait exister la personne, sur l'espace de la promenade, et au-delà :

« Tout seul, faut rencontrer, faut parler, sinon... [...] si y a quelqu'un à côté de moi, je m'assois et on parle. [...] c'est le but aussi hein, j'dis 'faut pas être seule, faut avoir des contacts, faut pas rester...' sinon la vie est monotone. » (Marie-Hélène, 73 ans)

La promenade est donc un espace ressource pour la rencontre, et, de cette façon, pour permettre le maintien du lien à la ville des femmes âgées.

La promenade est aussi un espace ressource pour une inclusion à la ville par le corps. Dans ce cas, la digue est un terrain de sport, et la ville, un parcours sportif. L'enjeu est de « lutter contre la vieillesse ». Maintenir, voire débiter une activité physique à la retraite, est une façon de faire reculer la grande vieillesse et la mort, comme on l'a vu précédemment, mais aussi de répondre aux injonctions sociales qui veulent que la vieillesse soit active (Henaff-Pineau, 2009). Dans la grande majorité des discours des femmes, on retrouve en effet un mode injonctif qui révèle l'adhésion aux impératifs sociaux : « faut pas se laisser aller », « il faut se secouer », « il faut être actif ». Etre active est là une façon de se sentir exister dans la société, donc de conserver un rôle social (Feillet *et al.*, 2006). C'est-à-dire que l'espace de la promenade est considéré comme un espace d'inclusion à la ville parce qu'il est favorable à l'activité physique garante du sentiment d'existence, et non pas toujours comme un espace de rencontres. Plus précisément, il est un espace de rencontres à certains moments, et un espace sportif, à d'autres. Les femmes ont alors des stratégies pour ne pas rencontrer d'autres femmes et ne pas s'arrêter pour parler. Leurs connaissances des différentes temporalités de la ville, mais aussi celles des lieux propices aux rencontres, révélées dans le chapitre 6, leur servent ici pour contrôler leur mode d'inclusion à la ville :

« Quelquefois je change d'itinéraire pour être sûre de marcher vite et de ne rencontrer personne. Donc quand c'est comme ça je pars du côté de Saint-Énogat, on rencontre moins de monde. » (Odile, 62 ans, Dinard)

On a donc un double rapport, au corps et aux autres, pour se sentir faire partie du monde. Le choix des temps et des lieux de pratiques définit le corps ou les sociabilités comme moyen d'existence sur la scène sociale. On distingue néanmoins les femmes interrogées selon qu'elles mettent plus ou moins en avant leurs performances corporelles ou leurs performances socialisatrices, et cela en fonction de leur expérience des pratiques de reprise. Autrement dit, plus les difficultés physiques imposent de trouver des pratiques de substitution pour diminuer l'intensité de l'activité, et donc plus la pratique de reprise s'éloigne de la pratique de départ, moins le rapport au corps performant va être le chemin d'accès pour l'inclusion parmi les autres. A l'inverse, les femmes qui n'ont pas eu à expérimenter le processus des réajustements face à des difficultés physiques, s'appuient sur leurs capacités corporelles, encore épargnées par la vieillesse, pour façonner leur relation à la ville. De fait, les femmes qui ont revu plusieurs fois à la baisse leur pratique, orientent leur inclusion en ville par des pratiques qui ne demandent pas au corps d'être performant mais qui leur permettent néanmoins de tester leurs capacités à entrer en contact avec les autres. Et ces pratiques sont garantes de leur inclusion. Il est donc nécessaire de s'intéresser moins à l'âge qu'au parcours de vie et aux réajustements mis en œuvre, bien qu'il y ait une différence notable entre les femmes les plus jeunes et les femmes les plus âgées. Aussi, les femmes qui passent plus de temps à l'arrêt sur les bancs publics, depuis leur veuvage, ne le font pas en réponse à un amoindrissement du corps, mais pour compenser la solitude. Les arrêts sur les bancs sont, pour elles, synonymes d'opportunités de rencontres. Leur inclusion en ville doit se comprendre en fonction d'un événement intime, le veuvage, de la même façon que l'inclusion des femmes les plus amoindries se définit par une baisse des performances corporelles. D'ailleurs, l'avancée en âge combine bien souvent l'amoindrissement physique et le veuvage.

Pour les femmes les plus amoindries, les réajustements progressifs des pratiques ne leur permettent, semble-t-il, de s'inclure ni par la performance physique, ni par l'échange et les relations sociales. A ce stade, les problèmes de santé imposent, d'une part, le repos corporel, et d'autre part, l'accompagnement systématique, la dépendance à « l'aidant.e ». Les sorties du domicile sont donc rares, ce qui coupe la relation au monde et désengage l'individu malgré lui, comme nous l'explique Geneviève, 92 ans :

« Je suis malheureuse à cause de ça parce que je ne peux pas... rôder. Avant je disais draguer. Mais il y a plus de petits vieux. [...] Si encore on m'avait laissé l'équilibre pour sortir, pour parler, pour aller à l'estacade tous les jours tranquillement. [...] vous pouvez parler même avec les gens qui attendent le bateau en bois, moi je fais la conversation. Et là je ne peux plus aller toute seule. Je ne peux même pas traverser la rue. Tant que je suis ici contre les maisons je peux tenir contre le mur, mais si je traverse, je risque de tomber. Alors vous voyez où j'en suis rendue, j'ai la vie dans des conditions comme ça. » (Geneviève, 92 ans, Lorient)

Et pourtant, si dans le cas de cette personne les sorties à Lorient sont compromises, la pratique de la promenade balnéaire à Larmor perdure, de façon différente bien sûr relativement à la période de sa vie où elle était autonome. De fait, l'espace balnéaire est un terrain d'exercice pour le corps, un espace de présence hors de chez soi, mais aussi et surtout un espace de pratique qui restaure l'intégrité de la personne. Si l'état général de vieillesse ne permet plus de faire perdurer les pratiques quotidiennes, autrement dit si les réajustements possibles sont épuisés, la pratique de l'espace balnéaire est l'enjeu du maintien de l'identité en amenant la personne à être dans son corps, dans l'espace public.

Les événements de vie et le processus de vieillissement modèlent le parcours biographique des femmes et impliquent des réajustements, face à quoi l'espace de la promenade demeure constant, et inclusif.

L'espace de bord de mer est d'ailleurs mis en avant de façon différente selon les ressources qui y sont puisées pour la relation à la ville. Dans certains cas, il va être un atout pour faire du sport :

« Faut se remuer quand on a la chance d'habiter dans un pays pareil ! » (Pascale, 76 ans, Dinard)

Dans d'autres cas il est celui des rencontres entre pairs, mais aussi du confort :

« Il y a la place qu'on appelle 'l'endroit des blagueurs', ben c'est ça hein, on parle entre nous. [...] Il y a les joueurs de boules à Kernével, je vais les voir parce que c'est bien agencé, il y a les toilettes, il y a tout, des boissons fraîches, et puis à l'ombre. Parce que j'ai plus droit d'aller au soleil comme dans le temps. Alors on est bien, puis si vous

avez un malaise quelconque, il y a toujours quelqu'un qui est là. [...] Il y a plein de retraités là aussi » (Yvette, 83 ans, Lorient)

En plus des pratiques, la perception de l'espace est donc différenciée. Ceci car les femmes ne vont pas puiser dans les mêmes ressources pour ajuster leurs pratiques et pour s'inclure en ville.

2. Un espace urbain pleinement inclusif

2.1. L'urbanité balnéaire : « faire ville » ensemble

Constance du lieu et variabilité des pratiques se conjuguent à une urbanité balnéaire spécifique aux promenades aménagées. Comme on l'a montré dans le chapitre 4, la promenade a cela de particulier qu'elle regroupe à la fois des caractéristiques classiques de l'urbanité, en même temps qu'elle offre des opportunités de s'en éloigner, ou du moins de la renouveler. Les pratiques de la promenade sont des pratiques qui font se sentir de la ville tout en étant dans un environnement paysager bien distinct et qui fait d'ailleurs office de soupape avec la ville.

De cette façon, la promenade est un espace ressource pour celles qui y puisent ce qui a trait à la densité, la diversité, les rencontres, l'imprévu mais aussi à la flânerie, qui composent cet espace et lui donnent une singularité urbaine. La promenade est, à la fois, un espace et une pratique ressource, pour se sentir faire partie du monde, pour se sentir faire partie d'un tout, de tout ce monde qui déambule, qui flâne, qui s'arrête regarder ce monde. Elle est un espace et une pratique de la recherche d'animation, la recherche de « surprises », de « nouvelles têtes ». De plus, la promenade permet l'installation de routines (Giddens, 1987) qui rassurent, façonnent la vie urbaine de la promenade, une vie urbaine condensée dans un lieu, restreint, avec des repères, une permanence paysagère et une proximité avec les changements cycliques de la nature marine.

C'est pourquoi, si la *walkability* est une ressource relative à la matérialité de la promenade, elle doit s'entendre aussi comme une ressource sociale car la marche est une pratique sociale. Autrement dit, la *walkability* peut s'entendre comme un ensemble d'éléments qui favorisent la marche, autres que la matérialité, comme la densité et la diversité sociale qui permettent de faire l'expérience de l'autre, être au rythme de la foule, être à proximité de, frôler, croiser un regard. De cette façon, la promenade est un espace pleinement *walkable*. Aménagée pour les

piétons, elle est favorable à une marche collective, pour faire société, ensemble, pour « être urbain et faire la ville » (Thomas, 2007a, p. 24).

La promenade s'apparente alors à un espace d'urbanité exemplaire, en même temps que singulier, et par là, un espace où la citoyenneté des femmes âgées trouve toute sa place. Si l'urbanité est un support à la citoyenneté (chapitre 1), l'urbanité balnéaire se fait ressource pour la citoyenneté des femmes âgées.

2.2. Espace de citoyenneté non normative

La promenade est un espace confortable, agréable, ressourçant. Elle permet au corps vieillissant de se tester, mais aussi à tous les corps, sportifs, malades, en convalescence, fatigués, vigoureux d'éprouver, à leur façon, l'espace de la promenade et d'expérimenter la présence des autres, qui fait la ville. La pratique de cet espace s'inscrit donc dans un modèle de citoyenneté non-normative qui laisse la place à différentes formes de comportements. On reviendra ici sur une prise de position d'I. Berry-Chikhaoui (2009) qui veut que la citoyenneté soit pensée de façon bi-directionnelle, vers l'individu et vers la ville, comme une co-construction de la ville. La ville se construit non pas parce que les citoyens se conforment à un moule prédéfini qui serait la ville. Ce sont les comportements des citoyens qui construisent la ville, qui en façonnent les ambiances, les lieux, les temporalités. Ainsi, il n'y aurait pas une façon d'être citadine, mais bien des citoyennetés plurielles relatives à différentes compétences citadines.

Il s'agit de dépasser ici une approche normative de ce que devraient être les modes d'être en ville des personnes âgées. De cette manière, l'analyse de la citoyenneté en trois dimensions rend compte du fait que le rapport à l'urbanité, le rapport aux pairs et le rapport au passé ne s'expriment pas de la même façon selon les parcours de vie des femmes. La relation des femmes à la ville et donc leur mode d'inclusion crée autant de citoyennetés qu'il y a de parcours individuels et de modes de réajustement des pratiques. Selon le parcours de vie et l'expérience effective de la vieillesse, le rapport à l'urbanité, le rapport aux pairs et le rapport au passé prennent une place plus ou moins importante.

De fait, la promenade est un espace ressource pour affirmer son identité, ses valeurs, son corps, ses capacités à entrer en contact avec l'autre, à être un être social. Il compense les effets de l'âge sur la citoyenneté. Ces effets, qui sont visibles dans d'autres espaces de la ville, sont inaperçus sur la digue. L'espace ressource permet de bien vivre sa vieillesse, les transitions, les changements et même les ruptures. Il « régule » la citoyenneté de chacun.

2.3. Un espace garant du « droit à la ville » ?

La promenade balnéaire, si l'on se réfère à H. Lefebvre, répond au besoin de ville, et surtout, au besoin de vie urbaine : « Les besoins urbains spécifiques ne seraient-ils pas besoins de lieux qualifiés, lieux de simultanéité et de rencontres, lieux où l'échange ne passerait pas par la valeur d'échange, le commerce et le profit ? Ne serait-ce pas aussi le besoin d'un temps de ces rencontres, de ces échanges? » (Lefebvre, 1968, p. 116). La promenade est ainsi garante d'un « droit à la ville », voire d'un « droit de cité » pour les personnes âgées au regard du travail de l'équipe d'A. Rouyer (Rouyer *et al.*, 2008) et ici plus spécifiquement pour les femmes âgées. La présence massive des femmes âgées, observées lors du travail de terrain, révèle une qualité d'espace indéniable qui offre la possibilité d'une appropriation spatiale, pour une jouissance sociale, de la ville.

Sur les promenades, le droit à la ville est donc respecté pour les femmes, les femmes de tout âge, mais aussi les femmes de toutes classes sociales confondues. On a en effet pu déceler que la pratique de la promenade est effective pour l'ensemble des femmes, et ce, bien que les pratiques sportives et culturelles soient distinctes entre les femmes selon leur position sociale. La promenade est donc un espace ressource pour les femmes âgées car il leur donne une place dans l'espace public, quels que soient leurs rôles et leur statut social, mais aussi, quelles que soient leurs modalités d'inclusion à la ville. Le « droit de cité » des femmes s'inscrit dans une certaine qualité d'espace où les réajustements peuvent s'opérer, mais aussi s'anticiper. L'espace de la promenade permettrait de « voir venir » car la relation à la ville, le fait d'avoir droit à la ville, d'avoir accès à l'espace public, à un espace hors de chez soi, permet d'appréhender, de prévoir, de compenser les effets de l'âge, de renouveler sa pratique tout en maintenant un espace connu, approprié. Il est une permanence dans une *vie* en évolution, et une permanence dans une *ville* en évolution.

La promenade est à la fois un espace ressource pour compenser les effets de l'âge, et un espace ressource en opposition au reste de la ville. Et l'on citera ici une femme interrogée sur la digue à Larmor, habitant Lorient, qui décrit les avantages d'être sur la promenade en concluant :

« C'est ça qu'il manque à Lorient, des endroits pour nous ! » (IS 45, 84 ans)

Conclusion du chapitre 8

L'évolution des pratiques au cours de la vie que l'on a pu mettre en évidence grâce aux notions de déprise et de reprise, est produite par des évènements biographiques (veuvage, départ des enfants, décès d'amis proches) ou par des processus plus lents comme l'amaigrissement corporel, la baisse d'envie, la diminution de l'impulsion vitale. Cette évolution implique alors le passage d'un état à un autre, autrement dit le changement d'un mode de faire et d'être en ville et son réajustement. Ce changement s'apparente à une rupture quand il n'a pas été anticipé. Au contraire, quand l'individu a pu appréhender le changement, et ce, lors d'un moment de préparation, il s'apparente à une transition. La transition touche alors aux « supports » de l'individu vieillissant. Elle pose la question de ce qui est le plus important pour lui permettre de continuer à « se tenir face au monde ». Dans les deux cas, rupture ou transition, les changements de pratiques et la réaction des individus face aux changements interrogent les capacités pour faire face, autrement dit la capacité à rebondir après un choc ou une perturbation. Cette résilience garante du « bien vieillir » du point de vue psychologique, social et biomédical, fait référence aux ressources de l'individu et nous amène à penser la vieillesse comme une résultante d'un parcours de vie, façonnant l'individu au niveau de ses « compétences émotionnelles » (Fontaine, Gendron, 2012), mais aussi de ses ressources sociales, économiques, culturelles.

Parce que nous nous intéressons ici aux pratiques spatiales, et plus précisément aux pratiques de la ville, appréhender la transition et la reprise revient à les penser comme des conditions pour l'inclusion des femmes âgées en ville. C'est-à-dire que l'intérêt porté à ces processus psychologiques doit permettre d'éclairer les modalités de pratiques de la ville, et donc, de la citoyenneté, avec l'avancée en âge.

De plus, le changement des pratiques citoyennes au fur et à mesure du vieillissement interroge l'espace pratiqué dans sa propension à être un espace ressource pour maintenir l'inclusion de la personne, autrement dit pour maintenir la relation à la ville, qui implique la relation aux autres, et donc l'intégration à la société, pour maintenir la citoyenneté des femmes âgées.

Après avoir montré dans le chapitre 5 que l'espace de la promenade est ressource pour la citoyenneté des femmes âgées du fait de sa malléabilité, de ses promesses de rencontres, et de ses atouts thérapeutiques, nous avons pu appréhender ici comment l'espace de la promenade tient une place particulière aux stades des transitions et des ruptures vécues par les femmes. Il

s'avère que malgré leur perpétuelle évolution, les pratiques des femmes âgées ont ceci en commun que le lieu de pratique reste constant, contrairement à l'intensité de la pratique, sa fréquence, et les individus accompagnants qu'elle implique. Par rapport aux autres espaces de la ville, la promenade est donc support aux changements, cadre des transitions et, de cette façon, elle compense les effets de l'âge sur la citoyenneté. Elle rend l'individu visible en ville, car la promenade est bien un espace qui fait, autant que les autres espaces pétris d'urbanité, la ville. Elle régule la citoyenneté, dans le sens qu'elle lui permet de continuer à s'exprimer à travers les pratiques, mais dans des formes différentes, selon que la recherche de sociabilités, de grand air, d'indépendance, d'autonomie, d'imprévu, est constitutive de la citoyenneté des femmes, à travers les âges.

Conclusion de la partie 3

Le parcours de vie des femmes interrogées est constitué d'éléments biographiques qui sont autant de passages, de transitions, mais aussi de ruptures voire même de « séismes intimes ». Ils sont des éléments relatifs à soi, à l'ordre de l'intime, et sont pourtant intrinsèques à la construction du rapport aux autres et à l'espace.

Les variations de l'appréciation de son lieu de résidence autant que l'évolution des pratiques hors de chez soi montrent à quel point le parcours de vie et les transitions qui le jalonnent sont inhérents à la relation que les individus entretiennent avec leur espace de vie. S'intéresser au parcours de vie des femmes âgées a permis de mettre en avant les rapports de pouvoir au sein du couple, l'expérience des différentes catégories d'espace (urbain, rural) au cours de la vie ainsi que la perception de ses propres besoins à la vieillesse comme des facteurs déterminants dans le choix du lieu de résidence. De ce point de vue là, l'analyse des mobilités résidentielles a été un support très intéressant.

Le parcours de vie a aussi permis de rendre compte que l'évolution des pratiques à la vieillesse, analysée grâce à la notion de déprise, est bien singulière pour chacune des femmes enquêtées. S'il y a une tendance effective à une certaine trajectoire relative au réajustement des pratiques avec l'âge (chapitre 5), l'analyse du parcours de vie veut montrer que cette tendance n'est pas généralisable. Les transitions, les ruptures ainsi que la façon dont elles sont perçues et les aptitudes à y faire face sont propres à chacune.

L'enrichissement indéniable de la prise en compte du parcours de vie nous fait espérer qu'elle sera de plus en plus systématique pour appréhender les pratiques et la place des individus en ville.

Conclusion générale

En France comme dans la plupart des pays du Nord, les personnes âgées représentent une part de plus en plus importante de la population. Parmi elles, les femmes sont les plus nombreuses, et plus encore au fur et à mesure de l'avancée en âge. La féminisation de la population âgée est trop souvent occultée par les recherches tant sur le vieillissement que sur le genre. Or, elle pose des enjeux importants qui suggèrent de s'interroger sur la place faite aux femmes âgées dans notre société. L'objet de la présente thèse était de s'y attacher sous un angle spécifique : les pratiques des femmes âgées sur les espaces urbains littoraux bretons. Ce sont des espaces pour lesquels l'attractivité auprès des populations retraitées en termes de mobilités résidentielles a largement contribué à accélérer le vieillissement de la population. Les promenades balnéaires issues des aménagements hérités de la phase d'essor des stations balnéaires sont notamment un cadre particulier de pratiques, lequel a été choisi pour questionner la citoyenneté des femmes âgées. Caractérisant le rapport à la ville exprimé par les pratiques des individus quant à l'appropriation, l'ancrage, les sociabilités, la citoyenneté permet de caractériser l'inclusion de la personne dans la société et, notamment, de voir comment le processus de vieillissement fait son œuvre dans ces dynamiques d'inclusion. Le recours à la notion de déprise telle qu'elle a été proposée par V. Caradec, et qui rend compte de l'évolution des pratiques à la vieillesse en mettant en lumière ce sur quoi les individus « lâchent prise » et « gardent prise », permet de poser la question du maintien de l'inclusion dans la ville, et donc de l'inclusion sociale, au cours de l'avancée en âge.

La citoyenneté des femmes âgées sur les promenades balnéaires : principaux résultats

Espaces ressource pour faire ville avec les autres, espaces ressource pour la réalisation de soi à l'heure de la retraite, espaces ressource pour garder prise au grand âge, les promenades balnéaires se sont révélées être des terrains d'exploration éminemment riches pour appréhender la citoyenneté des femmes âgées.

Les promenades balnéaires : des espaces pour être parmi les autres

Très largement fréquentées par les femmes âgées, les promenades balnéaires aménagées dans les communes littorales ont permis de révéler des pratiques participant de l'expérience des autres usagers de la ville. La densité et la diversité sociales sur les promenades, dont découlent l'anonymat et l'imprévu des rencontres, sont caractéristiques de l'urbanité (chapitre 2). De cette façon, les pratiques des femmes âgées enquêtées prennent part à ce qui fait de la promenade un espace bien ancré dans la ville. La part de ces femmes dans l'ensemble des personnes présentes sur ces promenades est, en outre, bien supérieure à celle des autres individus d'âge et de sexe différents. Comparativement aux hommes de la même tranche d'âge, elles sont plus nombreuses lors des périodes de forte fréquentation qui sont caractérisées par une grande densité et une grande diversité sociales : les périodes estivales, mais aussi celles des week-ends, et, au sein d'une journée, les après-midi (chapitre 4). La citadinité des femmes âgées doit donc s'interroger non seulement en termes de pratiques dans l'espace mais aussi en termes de temporalités de ces pratiques. Ces dernières révèlent des choix de mise en coprésence où l'entre soi alterne avec la recherche de l'inconnu, mais aussi avec le désir de solitude et celui de faire des rencontres. Les femmes interrogées à Dinard ont d'ailleurs mis en miroir leur pratique de la promenade avec celle du marché, à la fois lieu de pratique et pratique en soi (ne dit-on pas 'aller au marché' autant que 'faire son marché' ?), pour lequel les horaires de pratiques sont révélateurs d'un certain rapport à l'altérité (chapitre 6). Penser les pratiques par les temporalités est aussi un moyen de rendre compte de la cristallisation des rapports sociaux de sexe dans lesquels les horaires de pratiques s'inscrivent en même temps qu'ils s'en émancipent. Si les femmes enquêtées, et tout particulièrement les plus âgées d'entre elles, respectent en grande majorité des temporalités relatives à la répartition sexuée des activités, les femmes composent aussi avec ces temporalités pour que leurs pratiques de la promenade soient inclusives et pleinement citadines. Etre actrices de la temporalité de leurs pratiques sur la promenade balnéaire leur garantit une inclusion à la ville, parmi les autres (chapitre 4). Cependant, la pratique de la promenade est plus ou moins quotidienne selon les trois sites, Dinard, Larmor, Lorient. On entend par là que le rôle inclusif de cet espace, dont les femmes peuvent bénéficier, varie selon la facilité d'accès au bord de mer ainsi que selon la place que prennent les autres lieux de sociabilités dans la ville (chapitre 6).

Pratiquer les promenades balnéaires : une réalisation de soi ?

Lors du passage en retraite, on a vu que la mobilité résidentielle pouvait constituer une forme d'émancipation par rapport à un certain modèle de conjugalité dans lequel les activités du conjoint sont le moteur des déménagements autant qu'elles sont les facteurs quasi exclusifs du choix du lieu de résidence. La retraite est dans ce cas, pour certaines des femmes enquêtées, une occasion de renégocier les équilibres, voire les pouvoirs au sein du couple afin que leurs aspirations résidentielles soient satisfaites (chapitre 7). La ville littorale est alors symbole d'émancipation conjugale et de nouveau départ lors de l'entrée en retraite. Elle permet aux femmes de bénéficier d'attributs auxquels elles sont attachées (proximité des commerces, des services de santé, des loisirs). En son sein, la promenade balnéaire est un espace de pratiques plurielles mais dans lequel les pratiques dites « pour soi » ont toute leur place. Entretien de son corps, sorties en amies, flânerie, détente en terrasse de café sont autant de pratiques qui s'inscrivent dans une réorganisation de la vie à la retraite (chapitres 4, 6 et 8). Dans un même temps et pour ces mêmes femmes, certaines pratiques se sont révélées être une continuité et non une rupture par rapport aux activités antérieures à celles de la retraite. De cette façon, l'espace de la promenade est une ressource autant pour appréhender des pratiques nouvelles que pour des pratiques qui font alterner différents rôles sociaux bien connus. Les promenades balnéaires sont des espaces où l'on observe une multiplicité de façons d'être avec l'autre, d'être avec ses pairs. Les pratiques des femmes âgées enquêtées témoignent des différents rôles sociaux qu'elles endossent selon qu'elles sont seules, avec leurs conjoints, leurs petits-enfants, leurs amies, voire dans un groupe pour une activité associative (chapitres 4 et 6). Par là, l'espace de la promenade permet d'expérimenter plusieurs rôles exprimés dans diverses pratiques. Il permet aussi de passer d'un rôle à l'autre au fur et à mesure que l'avancée en âge le suggère, par exemple quand les difficultés corporelles impliquent une aide pour se déplacer sur la promenade (chapitres 5 et 8).

Un espace ressource pour l'évolution des pratiques des femmes vieillissantes

L'analyse des pratiques des femmes au prisme de l'avancée en âge a permis de rendre compte du processus de déprise, caractéristique du vieillissement, qui implique de lâcher prise sur certaines pratiques pour garder prise sur d'autres. Les femmes les plus âgées de l'échantillon sont celles qui, pendant leur pratique de la promenade, marchent le moins vite, s'arrêtent le

plus, et sont les plus nombreuses à bénéficier d'un accompagnement. Parallèlement, ce sont aussi celles qui expérimentent le plus de sociabilités (chapitres 5 et 6). Ce constat confirme que si l'individu vieillissant se met à distance de ce qu'il ne se sent plus capable de réaliser, il ne se désengage pas pour autant du monde social. Bien au contraire, il sélectionne les activités garantes de son inclusion et de son épanouissement en composant avec ses propres capacités. D'ailleurs, au cours de la vieillesse, l'évolution des pratiques se calque sur les déclencheurs de la déprise qui nécessitent la mise en place de pratiques de substitution. Ainsi, outre l'accompagnement qui peut changer, voire s'avérer être inédit, la période de pratique, son intensité, sa fréquence, ainsi que l'espace de la pratique sont des paramètres dont la variabilité est inhérente à la déprise et qui redéfinissent les modalités d'inclusion des femmes âgées (chapitre 8). Cette variabilité se conjugue à la constance du lieu de pratique. Autrement dit, la rétraction d'espace parcouru sur la promenade, schématisée selon un réajustement horizontal ou vertical (Figure 71, chapitre 8), le changement de rôle, de statut vis-à-vis de ses pairs, ou encore l'altération des objectifs et des aspirations personnelles de sa présence sur la promenade, ne remettent pas en cause le lieu de pratique qu'est le bord de mer. De cette façon, l'espace de la promenade est une ressource pour garder prise, mais aussi et surtout pour accéder à différentes prises et pour faire perdurer la citoyenneté garante d'inclusion sociale.

Si on a pu déceler une mise à distance de soi dans la ville chez les femmes les plus affectées par la déprise, c'est parce que les problèmes de santé favorisent l'intérêt porté aux besoins vitaux uniquement⁶⁹. De plus, la dépendance à un accompagnement pour sortir peut rendre les pratiques hors de chez soi contraignantes, connotées négativement et bien éloignées de ce qu'a pu être la citoyenneté dans le passé. Contrairement aux femmes dont la déprise n'a pas atteint ce qui est le plus important pour elles, pour la construction de leur identité, et qui évoquent volontiers le bord de mer comme un lieu fortement apprécié (mais là encore, avec des nuances selon les sites d'enquête), les femmes les plus âgées le font de façon moins spontanée et insistent sur leurs pratiques effectuées dans le passé (chapitre 6). Il n'en est pas moins vrai que l'espace de la promenade est une « soupape », pour reprendre l'expression qui qualifie le rôle des premières stations balnéaires en opposition avec la ville industrielle, et donc un espace ressourçant pour faire partie de la ville. La promenade permet d'expérimenter encore ses capacités corporelles, d'être parmi les autres et de se faire une place en ville, dans des modalités variables, à tout âge.

⁶⁹ On peut faire référence ici à la pyramide de Maslow, déjà évoquée dans le chapitre 5.

Quels apports pour la notion de citoyenneté en géographie ?

Le travail de la notion de citoyenneté a permis d'appréhender les pratiques des femmes âgées en les considérant comme l'expression d'un rapport plus ou moins inclusif à la ville, et donc aux autres. Penser la citoyenneté comme une relation dynamique entre l'individu, ici les femmes âgées, et ce qui « fait » la ville nous a amené à décomposer cette notion en trois dimensions : le rapport à l'urbanité, le rapport aux pairs et le rapport au passé.

Par ailleurs, l'usage de la notion de citoyenneté a nécessité de la différencier de celle d'urbanité. Cet exercice est inhérent à l'inscription de la thèse en géographie sociale (chapitre 1) dont l'objet est bel et bien la construction des rapports sociaux dans l'espace autant que la relation des individus à l'espace. Dès lors, étudier la citoyenneté nous a amené à considérer l'individu vieillissant comme acteur, par le biais de ses pratiques. Cette considération est d'autant plus forte que, dans la thèse, la citoyenneté s'articule à la déprise. L'individu vieillissant est donc acteur de son vieillissement en mettant en place des stratégies de substitution pour garder prise et qui doivent être pensées dans l'environnement physique et social qui entoure l'individu.

Enfin, la déprise met en lumière le vieillissement comme processus, ce qui enrichit considérablement l'étude de l'expérience de l'avancée en âge en géographie, en plus de renouveler la notion de citoyenneté. Celle-ci se trouve être une relation en permanente construction avec l'avancée en âge, ou plus exactement selon le stade de déprise et la façon dont l'individu y fait face.

Retour sur la méthodologie

Il convient maintenant d'éclairer le bilan énoncé par un retour sur la méthodologie mise en œuvre dans la thèse afin d'en discuter les limites éventuelles.

Le travail de terrain sur la question de la citoyenneté des femmes âgées s'est appuyé sur des échantillons dont la pluralité a été imposée par les différentes techniques d'enquête. Si l'on a déjà pu voir que les échantillons se restreignent à mesure que la technique permet d'appréhender l'objet de recherche qualitativement (chapitre 3), il faut ajouter à cela que les échantillons se féminisent progressivement dans le protocole méthodologique : observation par balayage, observation par suivi, entretien *in situ*, entretien à domicile.

- Les **observations par balayage** ont fait état de la pratique des promenades observées par *l'ensemble des usagers* afin de différencier et de positionner celle des femmes âgées.
- Les **observations par suivis** se sont concentrées sur les pratiques de différents groupes d'individus, ceux-ci devant être *composés d'au moins une femme âgée*.
- Les **entretiens in situ** ont eu pour objectif d'interroger des *femmes âgées pouvant être accompagnées* d'une autre femme ou d'un homme.
- Les **entretiens à domicile** ont concerné les *femmes âgées uniquement*. Autrement dit, la technique de recueil de données la plus qualitative et qui a demandé une analyse fine des parcours de vie, des expériences personnelles et plus largement des éléments de l'ordre de l'intime, est celle qui concerne l'effectif le plus réduit, qui plus est uniquement féminin.

À ce stade du rappel du protocole méthodologique, il faut poser une question : pourquoi les femmes âgées et non les hommes âgés ? Si cette question m'a maintes fois été posée au cours des années de recherche pour cette thèse (autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde universitaire), c'est que la réalisation d'un travail sur les femmes âgées peut paraître limitée dans une perspective genrée lorsque l'on montre que les différenciations et les inégalités entre les sexes sont de l'ordre d'une construction sociale. Le risque est d'essentialiser les pratiques des femmes de l'échantillon, de « naturaliser leur situation dans la société » (Hancock, 2002, p. 262). Autrement dit, le risque est de penser que si les femmes ont telle ou telle pratique, c'est parce qu'elles appartiennent à leur « nature » de femme. Il n'en est pourtant rien. La thèse montre bien que l'interprétation des résultats n'est pas propre à une vision essentialiste du féminin, mais bien qu'elle résulte de la construction des rapports sociaux de sexe dans notre société, et donc de la structuration genrée de la société. Ainsi, bien qu'il ne s'agisse pas, dans cette thèse, de comparer systématiquement les hommes et les femmes, on se situe dans une perspective relationnelle qui envisage « les femmes et le féminin comme le produit d'un rapport social » (Jaunait *et al.*, 2008, p. 8) comme annoncé en introduction de la thèse.

Réserver l'échantillonnage aux seules femmes répondait à un enjeu de faisabilité, et ce, parce que l'on a souhaité insister sur le volet qualitatif de l'analyse des pratiques. L'important travail de terrain et la multiplication des techniques d'enquête, au nombre de quatre (deux techniques d'observation, deux techniques d'entretien), a été une volonté affirmée d'expérimentation de nouvelles méthodes, notamment en ce qui concerne les observations. De

fait, suite à des observations *in situ* qui ont permis de recueillir des données autant sur les hommes que sur les femmes, et autant sur les jeunes et que les personnes âgées d'ailleurs, on a préféré resserrer la partie plus qualitative de l'enquête sur les femmes uniquement afin d'avoir un échantillon le plus diversifié possible en termes d'âge, de lieu de résidence de situation familiale et de classe sociale. C'est de cette façon que les analyses qualitatives réalisées pour cette thèse ont été permises. Se centrer sur les femmes rend compte d'une diversité de façons de vivre la vieillesse, une vieillesse inscrite dans une société qui se structure par des rapports sociaux de sexe mais aussi par des rapports sociaux de classe et d'âge. Les entretiens avec les femmes âgées ont, par ailleurs, permis de laisser s'exprimer les femmes sur leur expérience de ces rapports sociaux, notamment sur la domination masculine. Subie à de nombreux moments de leur vie comme l'ont attesté les mobilités résidentielles, la hiérarchisation des rapports entre hommes et femmes touche différentes sphères de la vie. Le mariage, le travail, la vie familiale sont autant de domaines pour lesquels la mise en retraite a constitué une forme de libération, exprimée dans les pratiques du bord de mer.

Réaliser cette enquête avec à la fois des hommes et des femmes âgés aurait pu être fructueux, mais seulement dans un autre contexte avec des temporalités de recherche différentes et avec d'autres choix en matière d'expérimentations méthodologiques.

Cette thèse m'a permise d'être repérée au niveau régional comme « jeune chercheuse sur le genre » et cette identification a été profitable en ce qui concerne les contacts avec d'autres chercheurs, notamment en participant aux activités d'EFIGIES Bretagne (Association de jeunes chercheur.e.s en Études Féministes, Genre et Sexualités). Dès lors, l'étude des femmes, et non des hommes et des femmes a permis l'intégration de cette thèse sur les pratiques des femmes sur les promenades de bord de mer dans un réseau de recherches sur le genre comme en témoigne la sollicitation pour un entretien réalisé par le programme « BREIZH GENDERATION » : *La jeune recherche sur le genre en Bretagne. Enjeux et perspectives pour la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur*⁷⁰.

Une des limites de l'échantillon enquêté concerne le faible nombre de femmes très âgées. On a vu dans le chapitre 3 qu'il résultait d'une faible part de femmes de cet âge dans la population totale, mais aussi que la mise en contact avec les femmes âgées s'était avérée complexe. Les données récupérées sur le vécu de la très grande vieillesse ne sont donc pas

⁷⁰ Programme de la MSHB (Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne) : http://www.mshb.fr/accueil/la_recherche/pole_gouvernance_dans_les_institutions_publicques_et_privées/breizh_genderation

très nombreuses. Cela dit, si elles ne sont pas considérables au niveau de la quantité, elles le sont dans l'apport à la réflexion sur la déprise et les réajustements permanents des pratiques afin de garder prise. Elles le sont aussi dans la prise en compte des émotions et des affects qui font partie de l'analyse de la citadinité et de cette façon, elles répondent à une des ambitions de B. Bochet et de J.-B. Racine qui est celle de « comprendre comment la ville s'insère dans l'expérience humaine » (Bochet, Racine, 2002, p. 126). L'expérience humaine est ici celle du vieillissement qui est à la fois une expérience individuelle et sociale et qui, pour contrebalancer les propos des auteurs, s'insère largement dans les pratiques de la ville.

L'approche qualitative de la thèse a pour objectifs de faire émerger de nouveaux questionnements, d'éveiller la curiosité et de poser des éléments de réflexion à la base de nouvelles perspectives de recherche.

Les perspectives de recherche

La vieillesse, d'un côté, et la citadinité, de l'autre, sont les deux principales thématiques de la thèse. Leur articulation dégage un large champ de recherche, en particulier si l'on prend en compte le processus de vieillissement, la permanente construction de la citadinité et les réajustements avec l'âge, et si l'on considère l'espace comme une ressource pour l'inclusion des personnes.

Genre et vieillissement

La perspective de recherche qui me séduit particulièrement est de poursuivre l'appréhension du vieillissement sous l'angle du genre en étant attentive aux modalités de pratiques en ville.

Et ce, dans différents espaces dont les caractéristiques interrogent la *walkability*.

Révélatrices du stade de déprise auquel se situe l'individu ainsi que de sa capacité à faire face aux changements, les pratiques de la ville sont un support remarquablement riche pour appréhender le rapport aux autres, à l'espace mais aussi à soi. L'objectif des recherches futures est de continuer à s'attacher aux pratiques en identifiant les transitions, les ruptures, ainsi que les processus constitutifs du cours de la vie qui sont, on l'a vu, intimement liés aux modalités d'être en ville, de « faire ville » avec les autres, et donc de l'inclusion sociale des personnes âgées.

- Le passage à la retraite est un élément du parcours de vie qui peut être vécu comme une libération ou du moins une émancipation de certaines normes, parfois par le biais d'une mobilité résidentielle. L'absence d'obligation salariale, le désir de prendre du temps pour soi ainsi que les nouveaux modes d'organisation de la vie conjugale amène à un remaniement des pratiques de la ville dont l'analyse demande à être affinée. En particulier, la différenciation de la retraite des hommes de celles des femmes veut mettre en évidence des inégalités elles-mêmes inhérentes à la hiérarchisation des rôles sociaux (que l'évolution actuelle des carrières des femmes tendrait d'ailleurs à nuancer).
- La grande vieillesse a révélé une relation à la ville originale, ancrée à la fois dans le passé et le présent, mais aussi très marquée par la présence d'aidant.e.s. L'arrivée dans la dépendance nous a, en effet, fait insister sur l'importance du réseau social, des « pairs », dimension de la cidadinité particulièrement appuyée dans les discours des plus vieilles femmes enquêtées. L'entourage de la personne, son rôle, son statut (familial ou professionnel) se sont révélés déterminants pour l'accès à la ville, voire pour le « droit à la ville » de la personne âgée. Le sexe de l'aidant.e, et donc le genre du réseau social⁷¹ pose notamment question lorsque l'on sait que la majorité des aidant.e.s est constituée de femmes. Dans une enquête datant de 1992, M. Drulhe et S. Clément affirmaient que les personnes âgées qui ont une fille entrent en maison de retraite six ans plus tard que celles qui ont un fils (1992). Plus de vingt ans après, qu'en est-il ? L'arrivée en maison de retraite serait-elle d'ailleurs une remise en cause de la cidadinité ?

Par conséquent, s'attacher à mieux appréhender ce groupe d'individus pour saisir l'expérience du vieillir et l'expérience de la ville permettrait de mieux comprendre comment les transitions biographiques au cours de la vieillesse affectent le rapport à la ville et aux autres. De plus, du fait du vieillissement actuel de la population, les personnes âgées représenteront une part de plus en plus importante de la population dans les décennies à venir. Déjà enjeu sociétal en 1963 :

⁷¹ La mise en place de la Journée nationale des aidants depuis 2010 insiste sur le rôle « invisible » que remplissent celles et ceux « qui aident, soulagent et accompagnent les publics fragiles, et ce souvent au quotidien ». Si le sexe des aidant.e.s et donc le genre ne sont pas affichés en premier ligne, il faut espérer qu'ils seront au cœur des enjeux des journées à venir.

« L'intérêt porté au vieillissement par les spécialistes des sciences sociales résulte aussi de la nécessité de fonder sur des bases rationnelles l'étude des problèmes posés par l'accroissement extrêmement rapide du nombre des vieillards et par le fait que l'urbanisation et l'industrialisation tendent à chasser les personnes âgées des positions qu'elles occupaient traditionnellement dans l'économie, la famille et la communauté. » (Tibbits, 1963, p. 355) ;

...et près de 30 ans après :

« Dans l'histoire des sciences sociales, la gérontologie sociale fait sans doute figure de cadette. Son émergence comme science s'explique par une prise de conscience élargie des conséquences sociales de l'accélération du vieillissement démographique, mutation dont l'impact se mesure sur tous les plans : social, politique et économique. » (Lefrançois, 1992, p. 3) ;

...le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour les politiques publiques aujourd'hui et on peut penser qu'il le sera encore plus dans le futur. Ces politiques s'interrogent, en outre, sur la capacité des espaces urbains à concrétiser le « vivre ensemble », et c'est bien l'objectif de ces perspectives de recherche. S'interroger au sujet de l'expérience de la ville par les personnes âgées implique de s'intéresser à la ville avant tout comme un espace social, un espace de rencontres, un espace où le vivre ensemble doit être possible. Ainsi, les pratiques de la ville des personnes âgées, depuis l'entrée en retraite jusqu'à la grande vieillesse sont révélatrices de l'organisation de notre société. L'analyse des pratiques est une occasion de remettre cette organisation en cause si nécessaire. Elle répond à un enjeu considérable, celui de penser la ville, espace dans lequel la majorité des personnes habitent, travaillent, se rencontrent comme un espace en partage entre toutes et tous quelles que soient les modalités d'inclusion de chacun.e.

Le désir de creuser les problématiques de la vieillesse se conjugue à celui d'affiner l'approche genrée de l'expérience du vieillissement en ville. Aussi, parce qu'on peut regretter le peu de travaux traitant à la fois de la vieillesse et des rapports sociaux de sexe comme le révèlent divers auteurs (Attias-Donfut, 2001 ; Marchand *et al.*, 2010 ; Bessin, Blidon, 2011 ; Charpentier *et al.*, 2014) et plus encore dans le champ de la géographie, des perspectives de recherches sur le genre dans l'expérience du vieillissement en ville sont très stimulantes. Si l'espace urbain dans ses dimensions matérielles et sociales présente un enjeu de présence pour les individus vieillissants, de quelle façon l'organisation dite genrée de la retraite, les rôles traditionnels des hommes et des femmes, mais aussi le désir d'émancipation par rapport à ces

normes s'inscrivent-ils dans les pratiques de la ville ? Autrement dit, comment les rapports sociaux de sexe à la vieillesse s'articulent-ils avec la citoyenneté ?

La question qui se pose est alors celle qui interroge la façon dont les individus font face aux réajustements nécessaires à la vieillesse pour leurs pratiques en ville selon les modalités d'inscription de leurs pratiques dans les rapports sociaux de sexe. Plus largement, il s'agit de s'interroger sur les ressources sur lesquelles s'appuient hommes et femmes, au fur et à mesure du processus de vieillissement, pour donner sens à la vieillesse et pour bien vieillir en ville, parmi les autres.

Corps et espace

Si le corps est un « impensé de la géographie » (Di Méo, 2010), il est bel et bien présent dans cette thèse. On parle de corps vieillissants, pour qui la sensibilité s'accroît au cours de l'avancée en âge, lorsque la douleur et la fatigue révèlent le corps oublié (Le Breton, 1985). On parle de corps de femmes pour lesquelles le corps est une représentation de soi qui peut influencer le rapport aux autres, notamment en raison du « poids des apparences » qui révèle l'injonction à se plier à des normes de beauté et de jeunesse (Amadiou, 2005). On parle de corps à la plage, ou sur le bord de mer du moins, qui répondent à des exigences bien particulières en matière de critères corporels auxquelles les femmes ont de plus en plus de mal à se conformer au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Néanmoins, cette thèse parle de corps non pas uniquement parce que les thématiques étudiées peuvent amener « facilement » à parler de corps. On parle de corps parce qu'on parle de pratique avant tout, et que la pratique implique un corps et un espace. Le corps suppose de saisir l'individu dans toutes ses dimensions en insistant sur l'aspect sensible, charnel de la pratique (dont les travaux de R. Thomas se rapprochent). On veut montrer que les sensations, les émotions qui passent par le corps sont constitutives de la relation entre l'individu et l'environnement, voire même constitutives de la ville si l'on se réfère à « la ville charnelle » de R. Thomas (Thomas, 2007b). Ce que l'on pose ici, c'est qu'on ne peut parler d'un espace vécu, pratiqué, sans penser les corps qui l'habitent, l'usent, le « sentent », se l'approprient tant qu'ils le peuvent, le subissent parfois, mais qui font avec.

Dans une perspective de recherche qui s'intéresse à la dialectique entre corps et espace, la notion de « corpospatialité » invite à s'interroger sur le lien entre le corps des individus et leur espace de pratique. Employée par A. Fournand dans sa thèse de géographie de la maternité pour qualifier la relation du corps des femmes enceintes à l'espace (2008), réemployée ici

pour celle du corps des femmes vieillissantes, cette notion suggère une utilisation encore plus large pour appréhender les « corps urbains »⁷². La corpospatialité rend compte des formes d'expressions des individus dans la ville, de la place que laisse la ville aux corps, à tous les corps quelles que soient leurs apparences, leurs capacités motrices, leurs manières de se mouvoir, leurs temporalités et leurs façons de tirer profit de la ressource que peut constituer l'espace. En s'intéressant aux corps en géographie on veut montrer à quel point ils nous disent l'appropriation que les individus se font de l'espace et à quel point ils nous font savoir combien l'espace est une ressource ou une contrainte, s'il est adulé ou rejeté, ou encore si l'espace même est inclusif ou s'il exclue ces corps. Les corps dans l'espace de la ville impliquent alors de questionner la congruence de l'espace : de quelle façon l'espace peut-il être « adapté » aux différents corps ? Et par quel moyen l'espace s'inscrit-il sur les corps ?

Dans l'intention de continuer les recherches sur le genre et le vieillissement on veut s'interroger sur la place du corps chez les hommes et chez les femmes. Comment le rapport à son propre corps dans l'espace évolue-t-il avec l'âge selon que l'on soit homme ou femme ? Et en quoi ces différences de rapports au corps seraient-elles l'expression des rapports sociaux de sexe, dans leur combinaison avec les rapports sociaux d'âge et de classe ? Et selon les rapports entretenus avec l'autre sexe ? Plus précisément, de quelle façon l'espace pratiqué est une ressource pour bien vieillir selon la perception, l'usage et l'entretien de son corps ? Les apports des travaux sur les activités physiques et sportives des retraités devraient se révéler très enrichissants, notamment ceux de P.-C. Henaff-Pineau, et particulièrement celui qui porte sur « le genre des sportivités » (Henaff-Pineau, 2012).

Cependant, penser le corps en géographie ne devrait pas, il me semble, se cantonner aux recherches « étiquetées » *corps* : géographie du genre et des sexualités, géographie de la santé, etc. Il serait plus pertinent d'en faire une thématique transversale pour l'appliquer à différentes recherches qui s'intéressent aux pratiques des individus et à leur façon de faire avec l'espace. Quelles sont les expériences corporelles des espaces de tout un chacun qui pratique la ville ? Quelles sont les modalités qui font que l'espace est support, ressource, voire complice pour l'expression du corps ? Comment la perception de son propre corps, en matière d'apparence et de capacité physiques, module-t-elle les pratiques ?

Osons passer par le corps pour atteindre la ville, un corps « pivot de l'insertion humaine dans le tissu du monde » (Le Breton, 1985, p. 20), interface entre soi et les autres, conditions

⁷² Titre du numéro 70 de la revue *Géographie et cultures*, 2009

d'accès à l'espace, support d'interactions et moyen d'expression, et réfutons l'idée que « la conscience du corps demeure crépusculaire, flottante, tant que la souffrance ne l'atteint pas » (Le Breton, 1985, p. 20). A l'heure des réseaux sociaux et des échanges virtuels, la ville est encore un espace de « relations réelles et de contacts physiques » (Bochet, Racine, 2002, p. 118) parce qu'elle est un espace où les corps se croisent, se frôlent, se rencontrent.

A ce sujet, et en dehors du monde universitaire, un travail est en cours sur la place des corps sur les passages piétons. Avec M. Barre, danseuse et chorégraphe, nous nous interrogeons sur ces espaces symbolisant le partage entre différents usagers (les piétons, les automobilistes, les cyclistes) afin d'en dégager des pistes de réflexion sur la place du piéton en ville. Par le biais de performances *in situ* nous expérimentons avec un collectif le partage du passage piéton en traversant consciemment la rue tel un piéton hypersensible, en s'appropriant pleinement l'espace quand la signalétique l'autorise, en faisant de notre corps le témoin de la disposition de l'espace à placer les individus en coprésence. La performance se révèle être une forme de récolte de données originales sur le sensible et le vécu du partage de l'espace. Ici, le corps du chercheur est son outil de travail pour analyser l'espace urbain.

Et pour finir...

En somme, en analysant la citadinité des femmes âgées sur les promenades balnéaires, cette thèse ouvre une pluralité encourageante de perspectives de recherche mais qui toutes placent en leur cœur les pratiques en ville. La thèse soutient par ailleurs que l'espace de la ville doit s'envisager comme un espace pour toutes et tous, un espace d'échange, de rencontres, d'expérience de l'autre. Pour cela, il est nécessaire de partir du principe que la ville est un espace de coprésence d'individus, d'activités, de formes de pratiques et d'appropriation, de façons d'être en ville qui fondent la société toute entière. Si ce principe vaut pour les recherches sur la ville, il est aussi fondamental de l'appréhender au-delà du monde académique pour aménager les espaces urbains, pour penser les politiques de la vieillesse du « maintien à domicile » et enfin, pour mieux prendre en compte la place de l'âge et du sexe sous l'angle du genre, dans les espaces et dans les temps de la ville.

Bibliographie

A

AGUERRE C.

2004 : « Le vieillissement “réussi” : une forme de résilience à l’âge avancé? », in LEJEUNE A. (DIR.), *Vieillesse et résilience*, Marseille, Solal Editeurs, p. 47-67.

ALVES S.

2011: « Everyday life in the context of outdoor spaces for older people », *Psychology*, 2, 3, p. 299-307.

AMADIEU J.-F.

2005 : *Le poids des apparences : Beauté, amour et gloire*, Odile Jacob, 200 p.

ASCHER F.

1995 : *Métapolis, ou, L’avenir des villes*, Odile Jacob, 345 p.

ATTIAS-DONFUT C.

2001 : « Sexe et vieillissement », in BLÖSS T. (DIR.), *La dialectique des rapports hommes femmes*, Paris, Presses Universitaires de France.

VAN DEN AVENNE C.

2007 : « Parler », in DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (DIR.), *Vies citadines*, Paris, Belin, p. 109-128.

B

BARBEDOR I., DELIGNON G., ORAIN V., RIOULT J.-J.

2001 : *La Côte d'Emeraude. La villégiature balnéaire autour de Dinard et Saint-Malo*, Editions du Patrimoine Paris.

BARNECHE-MIQUEU L.

2009 : « Avant-propos », *ESSACHESS - Journal for Communication Studies*, 2, 4, p. 1-8.

BARTHE J.-F., DRULHE M., CLÉMENT S.

1988 : « Vieillesse ou vieillissement? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Revue du Centre de Recherches sur le travail social, Caen*, 15, p. 11-31.

BARTHE-DELOIZY F.

2010 : *Les spatialités du corps : Des pratiques ordinaires aux expériences extrêmes*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

BASLE G., BIED-CHARRETON X., BOUTIN A.-M., COURTOIS G., GEORGES-JANET L., RONGIERES M., ZUCMAN E.

2005 : *Plan Action Polyhandicap*, Paris (coll. Groupe Polyhandicap France (GPF)), 18 p.

BAUBION-BROYE A.

1998 : *Evénements de vie, transitions et construction de la personne*, Saint-Agne, France, Erès.

BECK R.

2009 : « La promenade urbaine au XIXe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 116-2, p. 165-190.

BENIT C., DIDIER S., DORIER-APRILL E., GERVAIS-LAMBONY P.

2007 : « Fragmentations », in DORIER-APRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (DIR.), *Vies citadines*, Paris, Belin, p. 15-38.

BENJAMIN W.

1989 : *Paris, capitale du XIXe siècle: exposé*, Paris, Ed. Allia.

BERENSTEIN-JACQUES P.

2010 : « Errances urbaines. L'expérience corporelle de la marche en ville », in THOMAS R. (DIR.), *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Editions des archives contemporaines, p. 135-146.

BERRY-CHIKHAOUI I.

1994 : *Quartier et sociétés urbaines. Le cas du faubourg sud de la médina de Tunis*, Université François Rabelais - Tours, Tours, 652 p.

2009 : « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 18, p. 9-20.

BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A.

2000 : *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe : penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, 406 p.

BERTOLINI L.

2006 : « Fostering Urbanity in a Mobile Society: Linking Concepts and Practices », *Journal of Urban Design*, 11, 3, p. 319-334.

BESINGRAND D., SOUMAGNE J.

2006 : « Les séniors mobiles dans les petites villes atlantiques Les exemples de Pornichet et Saint-Jean-de-Luz », *Les annales de la recherche urbaine*, 100, p. 83-88.

BESSIN M., BLIDON M.

2011 : « Déprises sexuelles : penser le vieillissement et la sexualité », *Genre, sexualité & société*, 6.

BIGO M., SECHET R., DEPEAU S.

2013 : « Vieillissement et féminisation des populations littorales : les promenades de bord de mer comme ressource contre la déprise », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2013/1-2, p. 141-157.

BOCHET B., RACINE J.-B.

2002 : « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, 77, 2, p. 117-132.

BODIN F.

2002 : « Ville et handicap : transporter sans exclure. L'exemple caennais », in SECHET R., FLEURET S. (DIR.), *La santé, les soins, les territoires. : Penser le bien-être*, Rennes, PU Rennes, p. 151-165.

BONDI L., DOMOSH M.

1998 : « On the Contours of Public Space: A Tale of Three Women », *Antipode*, 30, 3, p. 270-289.

BONNET C., BUFFETEAU S., GODEFROY P.

2004 : « Retraite : vers moins d'inégalités entre hommes et femmes? », *Population et sociétés*, 401, p. 1-4.

BONNET C., COLIN C.

2004 : « Les retraites des femmes : une grande variété de situations », *Retraite et société*, n° 43, 3, p. 202-213.

BORDREUIL S.

2010 : « Dans la compagnie des passants », in THOMAS R. (DIR.), *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Paris, Editions des archives contemporaines, p. 99-114.

LE BORGNE-UGUEN F.

1999 : « Construire sa grand-maternité », in PENNEC S., GUILLOU (DIR.), *Les parcours de vie des femmes*, p. 99-115.

BORST H.C., MIEDEMA H.M.E., DE VRIES S.I., GRAHAM J.M.A., VAN DONGEN J.E.F.

2008 : « Relationships between street characteristics and perceived attractiveness for walking reported by elderly people », *Journal of Environmental Psychology*, 28, 4, p. 353-361.

BOUILLON F., BABY-COLLIN V., BENIT C., VIDAL D.

2007 : « Imprévu, mixité, rencontre », in DORIER-APRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (DIR.), *Vies Citadines*, Paris, Belin, p. 129-148.

BOURDIEU P.

1998 : *La domination masculine*, Seuil, 134 p.

BOUVET J.

2003 : « Menaces sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) », *Empan*, n°52, 4, p. 50-53.

LE BRETON D.

1985 : *Corps et sociétés : essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Méridiens-Klincksieck.

2000 : *Éloge de la marche*, Paris, France, Éd. Métailié (coll. Essais. - [Paris] : Ed. Métailié, 3), 176 p.

BROWN B.B., WERNER C.M., AMBURGEY J.W., SZALAY C.

2007 : « Walkable Route Perceptions and Physical Features Converging Evidence for En Route Walking Experiences », *Environment and Behavior*, 39, 1, p. 34-61.

BRULAY F.

2007 : « De la station balnéaire à la ville littorale : trente ans de relations entre l’océan Atlantique et Pornic », *Norois*, 203, p. 27-36.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H.

2005 : *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, 3e édition revue et augmentée La Documentation Française.

BUNUEL HERAS A.

1987 : « L’utilisation de l’espace dans la vie quotidienne », *Cahiers de géographie du Québec*, 31, 83, p. 293-299.

C

CADIOU N., FOUCHIER V.

1995 : « La présence végétale dans la ville nouvelle d’Evry. Des usages diversifiés. », *Les annales de la recherche urbaine*, 74, p. 95-102.

CAMIRAND J., SERMET C., DUMITRU V., GUILLAUME S.

2009 : « La santé perçue des 55 ans et plus en France et au Québec : différences et similitudes », *Questions d’économie de la santé. Irdes*, 142.

CAPRON G., DIDIER S., GERVAIS-LAMBONY P., LEHMANN-FRISCH S.

2007 : « Flâner », in DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (DIR.), *Vies Citadines*, Paris, Belin, p. 191-208.

CARADEC V.

1996 : *Le couple à l’heure de la retraite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

2001 : *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Armand Colin.

2004 : *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Presses Universitaires de France - PUF, 240 p.

2005 : « Les “supports” de l’individu vieillissant. Retour sur la notion de déprise », in CARADEC V., MARTUCCELLI D. (DIR.), *Matériaux pour une sociologie de l’individu : Perspectives et débats*, Presses Universitaires du Septentrion, p. 25-42.

2009 : « L’expérience sociale du vieillissement », *Idées économiques et sociales*, 157, 3, p. 38-45.

2010 : « Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillissement de la population et habitat », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2010/1, p. 29-40.

2012a : « Epreuve et enjeux du grand âge », in CARADEC V., ERTUL S., MELCHIOR J.-P. (DIR.), *Les dynamiques des parcours sociaux : temps, territoires, professions*, Rennes, p. 91-105.

2012b : « Vieillir après la retraite, une expérience genrée », *SociologieS*.

CARADEC V., ERTUL S., MELCHIOR J.-P.

2012 : *Les dynamiques des parcours sociaux : Temps, territoires, professions*, PU Rennes, 264 p.

CARADEC V., MARTUCCELLI D.

2004 : *Matériaux pour une sociologie de l’individu: perspectives et débats*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

CARMONA M.

1985 : *Le mobilier urbain*, Presses Universitaires de France (PUF), 127 p.

CHADEFAUD M.

1988 : *Aux origines du tourisme dans les pays de l’Adour, du mythe à l’espace: Un essai de géographie historique*, Atlantica.

CHARPENTIER M., QUENIART A., LEBRETON

2014 : « Regards féministes sur les vieillissements au féminin », in MALLON I., CARADEC V. (DIR.), *Vieillesse et vieillissements: regards sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Le sens social), p. 149-160.

CHAUDET B.

2004 : « Une voie “accessible” ? Développer des espaces de qualité et de bien-être pour tous », in *Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être?* Angers, p. 82-85.

CHOAY F.

1993 : « La règne de l'urbain et la mort de la ville », in DETHIER J., GUILHEUX A. (DIR.), *La ville art et architecture en europe 1870 1993*, Editions du Centre Pompidou, p. 26-35.

CHOAY F., MERLIN P.

2010 : *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 3^e éd., Presses Universitaires de France - PUF, 1024 p.

CINQ-MARS I., PERRATON C.

1989 : « Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps », *Recherches féministes*, 2, 1, p. 19-32.

CLARY D.

1993 : *Le tourisme dans l'espace français*, Paris, Masson.

CLEMENT S.

1994 : « La ville et la vieillesse : espace public, temporalité, mobilité », *Gérontologie et société*, 69, p. 150-159.

2003 : « Le vieillissement avec le temps, et malgré le monde », *Empan*, n°52, 4, p. 14-22.

CLEMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M.

1996 : « Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer », *Les annales de la recherche urbaine*, 73, p. 90-98.

1998 : « Expérience du vieillissement et formes urbaines », in HAUMONT N. (DIR.), *L'urbain dans tous ses états: Faire, vivre et dire la ville*, L'Harmattan, p. 231-243.

CLOUTIER-FISHER D., HARVEY J.

2009 : « Home beyond the house: Experiences of place in an evolving retirement community », *Journal of Environmental Psychology*, 29, 2, p. 246-255.

CLUZET A.

2003 : *Au bonheur des villes*, La Tour-d'Aigues (Vaucluse), Editions de l'Aube, 224 p.

COËFFE V.

2007 : « L'urbanité cachée du rivage touristique », in DUHAMEL P., KNAFOU R. (DIR.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, p. 246-255.

COLLOMBET C., GIMBERT V.

2013 : *Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés?*, La note d'analyse. Question sociale Paris, Centre d'analyse stratégique.

CORBIN A.

1988 : *Le territoire du vide: l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, France, Aubier (coll. Collection historique (Paris), ISSN 0154-957X, 42), 411 p.

COSNIER J.

2001 : « Ethologie des espaces publics », in GROSJEAN M., THIBAUD J.-P. (DIR.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Éd. Parenthèses.

COTE M.

1996 : « Devenir vieille : l'étude du processus de vieillissement de quelques femmes québécoises », *Sciences sociales et santé*, 14, 3, p. 47-65.

COUSTRAS J.

1987 : « Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle », 31, 83, p. 143-155.

1989 : « Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ? », *Espace, populations, sociétés*, 7, 1, p. 111-115.

1996 : *Crise urbaine et espaces sexués*, Armand Colin.

2003 : *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan.

CRIBIER F.

1982 : « Migration et cycle de vie », in *Les âges de la vie*, PUF (coll. Travaux et Documents), p. 147-158.

CYRULNIK B.

1999 : *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob.

2004 : « Peut-on parler de "résilience" chez les personnes âgées ? », in LEJEUNE A. (DIR.), *Vieillesse et résilience*, Marseille, Solal Editeurs, p. 7-12.

D

DANETET S., OLIER L. (DIR.)

2009 : *La santé des femmes en France*, Paris, La Documentation française, 287 p.

DEBIE F.

1993 : « Une forme urbaine du premier âge touristique : les promenades littorales », *Mappemonde*, 1, p. 32-37.

DELAGE M.

2004 : « Vie familial et processus démentiel. Quelques éléments de réflexion pour une résilience », in LEJEUNE A. (DIR.), *Vieillesse et résilience*, Marseille, Solal Editeurs, p. 127-144.

DELIGNON G.

1999 : *Urbanisme et architecture balnéaire. Saint-Malo-Paramé*, Rennes 2.

DELPAL C.

2002 : « “Vous devriez venir le matin, il y a des gens biens, des sportifs !” Quand le sport habille les sociabilités publiques à Beyrouth », *Géocarrefour*, 77, 3, p. 289-296.

DELPHY C.

1999 : *L'ennemi principal : Tome 1 : économie, politique du patriarcat*, Paris, Editions Syllepse, 276 p.

DENEFLE S.

2008 : *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, PU Rennes, 213 p.

DEPAULE J.-C.

1995 : « L'anthropologie de l'espace », in CASTEX J. (DIR.), *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS éd, p. 17-74.

DEPEAU S.

2003 : *L'enfant en ville : autonomie de déplacement et accessibilité environnementale*, René Descartes, Paris 5, Paris, 587 p.

DESCAMPS M.-A.

1992 : *Le langage du corps et la communication corporelle*, Presses Universitaires de France - PUF.

DOLLE J.-P.

1990 : *Fureurs de ville*, Grasset, 235 p.

DOMMES A., CAVALLO V., BOUSTELITANE F.

2008 : *La traversée de rue chez le piéton âgé. Effets d'une méthode réentrainement sur simulateur*, Inrest/fondation Maif, 61 p.

DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P.

2007 : *Vies citadines*, Paris, Belin, 267 p.

DRULHE M., CLEMENT S.

1992 : « Transmission du patrimoine et prise en charge des parents âgés du sud-ouest rural », *Sociétés contemporaines*, 10, 1, p. 93-109.

DRULHE M., CLEMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M.

2008 : « L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 123, 2, p. 325-339.

DUBOIS M.

2011 : *Rapport d'information de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes déposé par la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur le genre et la dépendance*, 77 p.

DUHAMEL P., KNAFOU R.

2007 : *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin.

DUHAMEL P., VIOLIER P.

2009 : *Tourisme et littoral un enjeu du monde*, Paris, Belin, 182 p.

DUMONT G.-F.

2006 : *Les Territoires face au vieillissement en Europe : géographie, politique, prospective*, Paris, Ellipses.

DUMONT M., VON DER MÜHLL D.

2006 : « De la rue à la ville apaisée : l'éclairage comparé des expériences péri/suburbaines suisses et françaises », *Flux*, 66-67, 4, p. 50-61.

DUREAU F., GIROUD M., LEVY J.-P.

2014 : « L'observation des mobilités quotidiennes », in IMBERT C., DUREAU F., GIROUD M. (DIR.), *D'une métropole à l'autre : Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Armand Colin, p. 81-133.

DURU-BELLAT M.

1995 : « Garçons et filles à l'école de la différence », *Recherches*, p. 598-606.

2012 : « Les dilemmes d'une orientation juste... », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 41/1.

E

ENAUX C., LANNOY P., LORD S.

2011 : « Les mobilités éprouvantes. Regards sur les pénibilités des déplacements ordinaires », *Articulo - Journal of Urban Research*, 7.

ENNUYER B.

2004 : *Les malentendus de la dépendance : De l'incapacité au lien social*, Dunod.

2007 : « 1962-2007 : regards sur les politiques du « maintien à domicile », *Gérontologie et société*, n° 123, 4, p. 153-167.

F

FEILLET R., RONCIN C., COLLECTIF

2006 : *Souci du corps, sport et vieillissement : Entre bien-être et prises de risque : comprendre et construire les pratiques*, Erès, 172 p.

FELLER E.

1998 : « Les femmes et le vieillissement dans la France du premier XXe siècle », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 7.

FERRAND M.

2001 : *Féminin, masculin*, Paris, La Découverte.

FISCHER G.N.

1981 : *La psychosociologie de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, 124 p.

FLAHAULT E.

2009 : *Une vie à soi : Nouvelles formes de solitude au féminin*, PU Rennes.

FLEURY A.

2004 : « Les rivages d'Istanbul : des espaces publics au coeur de la mégapole », *Géographie et Cultures*, 52, p. 55-72.

FLORIN B.

1999 : *Itinéraires citadins au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde Arabe*, Université François Rabelais - Tours.

FLORIN B., BABY-COLLIN V., BOUILLON F., DIDIER S.

2007 : « Bouger, s'ancrer », in DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (DIR.), *Vies Citadines*, Paris, Belin, p. 81-108.

FONTAINE J., GENDRON B.

2012 : *La retraite: au miroir du genre*, Paris, l'Harmattan.

FONTANINI C.

2011 : « Égalité filles-garçons : où en est-on ? », *Questions Vives. Recherches en éducation*, Vol.8 n°15.

FOUGNIE S.

2008 : « L'intégration géographique comme mode d'interprétation de l'évolution des stations balnéaires », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 206, p. 73-89.

FOURNAND A.

2008 : *Expérience du corps, expérience de l'espace. Une géographie de la maternité et de l'enfantement*, Thèse de géographie, Genève.

FRANÇOIS N., PIVETTE B.

2007 : *Bien vieillir en Bretagne. Changer de regard et agir pour mieux vivre ensemble le vieillissement à domicile*, Conseil Economique et Social Région Bretagne, 405 p.

FREMONT A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J.

1984 : *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.

G

GARCIA SANCHEZ P.J.

2006 : « Entre urbanité et ordre public. Une écologie de l'usage des places à Caracas », *Espaces et sociétés*, 126, 3, p. 103-118.

GAYET-VIAUD C.

2006 : « De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité Les types du petit vieux et du bébé », *Les annales de la recherche urbaine*, 100, p. 59-67.

GERARDOT M.

2007 : « Penser en rythmes », *Revue électronique des sciences humaines et sociales*.

GERVAIS-LAMBONY P.

1994 : *De Lomé à Harare: le fait citadin : images et pratiques des villes africaines*, Paris, Nairobi, Kenya, Karthala IFRA.

2001 : « La citadinité, ou comment un mot peut en cacher d'autres... », in DORIER-APPRILL E. (DIR.), *Vocabulaire de la ville*, Paris, Du Temps, p. 92-108.

GESLER W.M.

1993 : « Therapeutic landscapes: theory and a case study of Epidauros, Greece », *Environment and Planning D: Society and Space*, 11, 2, p. 171-189.

GESTIN A.

2003 : « Temps, espaces et corps à la retraite : des paradoxes à penser », *L'Homme et la société*, n° 147, 1, p. 169-190.

GHORRA-GOBIN C.

1996 : « L'image maritime renouvelée : Los Angeles », in PERON F., RIEUCAU J. (DIR.), *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, p. 205-211.

GIDDENS A.

1987 : *La Constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 474 p.

GIL DE ARRIBA C.

1996 : « Les vacances du corps. Établissements balnéaires et activités de loisir sur la côte nord de l'Espagne de 1868 à 1936 », *Annales de Géographie*, 105, 589, p. 257-278.

GILLOT G.

2002 : « Espaces populaires, pratiques intimes : les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas », *Géocarrefour*, 77, 3, p. 267-274.

LE GOFF E., SECHET R.

2011 : « Les villes-santé et le développement durable : convergence, concurrence ou écran ? », *L'Information géographique*, Vol. 75, 2, p. 99-117.

GOFFMAN E.

1974 : *Les Rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, 236 p.

GRAFMEYER Y.

1995 : *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan.

GUIBERT C.

2006 : « Politiques de communication et identifications territoriales différenciées. Les usages politiques des vagues et de l'univers du surf par les municipalités de la côte Aquitaine », *Téoros*, 25, p. 62-71.

GUICHARD-CLAUDIC Y., LE BORGNE-UGUEN F., PENNEC S., THOMSIN L.

2001 : « L'expérience de la retraite au masculin et au féminin », *Cahiers du Genre*, n° 31, 2, p. 81-104.

GUILLEMOT L., SOUMAGNE J.

2007 : « Temporalités et services en milieu urbain : le cas d'Angers », *Espace populations sociétés*, 2007/2-3, p. 255-272.

GUIONNET C., NEVEU E.

2004 : *Féminins/Masculins : Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 286 p.

H

HAICAULT M.

2000 : *L'expérience sociale du quotidien : corps, espace, temps*, Presses de l'Université d'Ottawa, 222 p.

HAICAULT M., MAZZELLA S.

1996 : « Femmes et hommes retraités : des figures urbaines de mobilité circulante », *Recherches féministes*, 9, 2, p. 137.

1997 : *La ville en mouvement. Plurimobilité des retraités dans Marseille*, Rapport de recherche Aix-en-Provence, Ministère de l'équipement, CNRS-Pirville LEST, 250 p.

HAN K.-T.

2007 : « Responses to Six Major Terrestrial Biomes in Terms of Scenic Beauty, Preference, and Restorativeness », *Environment and Behavior*, 39, 4, p. 529 -556.

HANCOCK C.

2002 : « Genre et géographie : les apports des géographies de langue anglaise », *Espace, populations, sociétés*, 20, 3, p. 257-264.

HANNERZ U.

1983 : *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de Minuit.

HARROUD T.

2009 : « Les nouveaux espaces marchands dans la périphérie de Rabat », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 18, p. 69-88.

HARTIG T., STAATS H.

2006 : « The need for psychological restoration as a determinant of environmental preferences », *Journal of Environmental Psychology*, 26, 3, p. 215-226.

HASSAN R., ZANG X., MCDONNELL-BAUM S.

1996 : « Why families move: a study of residential mobility in Australia », *Journal of Sociology*, 32, 1, p. 72-85.

HEAM A.S., DEJEAMMES M.

2000 : *L'insécurité routière des piétons âgés à travers le système Mobilité - Urbanisme - Réseau*, CERTU, 80 p.

HEBERT D.

2005 : « Deauville : création et développement urbain », *In Situ. Revue des patrimoines*, 6.

HEIDER F.

1958 : *The psychology of interpersonal relations*, New York, Wiley.

HENAFF-PINEAU P.-C.

2009 : « Vieillesse et pratiques sportives : entre modération et intensification », *Lien social et Politiques*, 62, p. 71-83.

2012 : « Genre et parcours sportifs des seniors : du semblable au dissemblable », *SociologieS*.

HENON D.

2010 : *La santé des femmes en France*, Avis et rapports du Conseil Economique Social et Environnemental, 96 p.

HERITIER F.

1995 : *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Editions Odile Jacob, 332 p.

HOTSCHILD A.

1975 : « Disengagement Theory : a critique and proposal », *American Sociological Review*, 40, p. 553-569.

HURD CLARKE L., KOROTCHENKO A.

2011 : « Aging and the Body: A Review », *Canadian Journal on Aging*, 30, 3, p. 495-510.

J

JACKSON P.

2000 : « Rematerializing social and cultural geography », *Social & Cultural Geography*, 1, 1, p. 9-14.

JAILLET M.-C.

1999 : « Peut on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes? », *Esprit*, 258, p. 145-167.

JAUNAIT A., BERENI L., CHAUVIN S., REVILLARD A.

2008 : *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*, De Boeck, 246 p.

JOSEPH I.

1998 : *La ville sans qualités*, La Tour-d'Aigues, France, Éditions de l'Aube.

JULLIEN M.

2005 : « Le grand âge de la vie », in *Le grand âge de la vie*, Presses universitaires de France, p. 69.

JUSTAUME E.

2004 : *Urbanisme et architecture balnéaire de la côte de Granit Rose, 1881-1961*, Rennes 2.

K

KAHN R.

2007 : *Régulation temporelle et territoires urbains : Habiter l'espace et le temps d'une ville*, L'Harmattan.

KAPLAN S.

1995 : « The restorative benefits of nature: Toward an integrative framework », *Journal of Environmental Psychology*, 15, 3, p. 169-182.

KAUFMANN J.-C.

2010 : *Corps de femmes Regards d'hommes : Sociologie des seins nus*, Pocket.

KERGOAT

2000 : « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in HIRATA H., LABORIE F., LE DOARE H., SENOTIER D. (DIR.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, p. 35-44.

KIM S.

2011 : « Assessing mobility in an aging society: Personal and built environment factors associated with older people's subjective transportation deficiency in the US », *Transportation Research Part F: Traffic Psychology and Behaviour*, 14, 5, p. 422-429.

KLEINSCHMAGER R.

2006 : « Citadinité », *Dictionnaire la ville et l'urbain*.

KONINCKX G., TENEAU G.

2010 : *Résilience organisationnelle : Rebondir face aux turbulences*, Édition : IDE BOECK UNIVERSITE, 295 p.

KT-EQUAL

2010 : *A built environment for all ages*, KT-EQUAL.

L

LABOURIE-RACAPE A.

2004 : « Genre et territoire : quelles questions ? », *Espace populations sociétés*, 2004/1, p. 113-119.

LALIVE D'ÉPINAY C., SPINI D.

2007 : « Le grand âge : un domaine de recherche récent », *Gérontologie et société*, 123, 4, p. 31-54.

LALLEMENT E.

2008 : « Paris-plage : une fausse plage pour une vrai ville? Essai sur le détournement balnéaire urbain », *Géographie et Cultures*, 67, p. 65-78.

LAMINE R.

2009 : « Déficits de citadinité et mal-gouvernance urbaine dans les nouvelles périphéries de Sousse », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 18, p. 55-68.

LAROUSSE

2011 : *Petit Larousse Illustré 2011*.

LAZZAROTTI O.

2008 : « Wimereux, station balnéaire de villégiature (1860-1930) : la “machine à habiter” », *In Situ*, 9.

LEFEBVRE H.

1968 : *Le Droit à la ville*, Paris, France, Éditions Anthropos coll. Société et urbanisme, 164 p.

LEFRANÇOIS R.

1992 : *Stratégies de recherche en sciences sociales : Applications à la gérontologie*, PU Montréal, 358 p.

LEGENBRE A., DEPEAU S.

2003 : « La cartographie comportementale, une approche spatiale du comportement », in MOSER G., WEISS K. (DIR.), *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, p. 267-299.

LEHMAN-FRISH S., BERRY-CHIKHAOUI I., CAPRON G., VIDAL D.

2007 : « Voisiner », in DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (DIR.), *Vies Citadines*, Paris, Belin, p. 59-80.

LEMARCHAND N.

2008 : *Géographie du commerce et de la consommation : les territoires du commerce distractif*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Paris Sorbonne, 220 p.

LEMENOREL A.

1997 : « Rue, ville et sociabilité à l'époque contemporaine. Histoire et prospective », in LEMENOREL A. (DIR.), *La rue, lieu de sociabilité?*, Rouen, p. 425-442.

LEVY J.

1994 : *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 448 p.

LÉVY J.

1999 : *Le tournant géographique: penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin.

LEVY J.

2003 : « Urbain (modèle) », *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, p. 952-956.

LEVY J., LUSSAULT

2003 : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 1033 p.

LEVY J.-P., DUREAU F.

2002 : *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Editions L'Harmattan, 412 p.

LINDBERG E., HARTIG T., GARVILL J., GARLING T.

1992 : « Residential-location preferences across the life span », *Journal of Environmental Psychology*, 12, 2, p. 187-198.

LORD S., DESPRES C.

2011 : « Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées », *Gérontologie et société*, 1, 136, p. 189-204.

LORD S., DESPRES C., RAMADIER T.

2011 : « When mobility makes sense: A qualitative and longitudinal study of the daily mobility of the elderly », *Journal of Environmental Psychology*, 31, 1, p. 52-61.

LUSSAULT M.

2003a : « Citadinité », *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, p. 159-161.

2003b : « Acteur », *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, p. 39-42.

2003c : « Pratique spatiale », *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, p. 741-742.

2003d : « Urbanité », *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, p. 966-967.

LUSSAULT M., SIGNOLES P. (DIR.)

1996 : *La citadinité en questions*, URBAMATours (coll. Sciences de la ville), 158 p.

LUSSAULT M., STOCK M.

2007 : « Tourisme et urbanité », in DUHAMEL P., KNAFOU R. (DIR.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, p. 241-245.

M

MAAS J.

2006 : « Green space, urbanity, and health: how strong is the relation? », *Journal of Epidemiology & Community Health*, 60, 7, p. 587-592.

MALLON I.

2009 : « Prendre soin de ses parents âgés : un faux travail parental », *Informations sociales*, n° 154, 4, p. 32-39.

MARCHAL H.

2009 : « Identité du citoyen », in STEBE J.-M., MARCHAL H. (DIR.), *Traité sur la ville*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, p. 399-460.

MARCHAND I., QUENIART A., CHARPENTIER M.

2010 : « Vieillesse d'aujourd'hui : les femmes âgées et leurs rapports aux temps », *Enfances, Familles, Générations*, 13, p. 59-78.

MARTIGNON V.

2005 : « Les lûkanda de Sanaa. Structures urbaines d'intégration sociale pour les travailleurs migrants ? », *Chroniques yéménites*, 11.

MARTUCELLI D.

2002 : *Grammaires de l'individu*, Gallimard, 304 p.

MASBOUNGI A., BOURDIN A.

2004 : *Un urbanisme des modes de vie*, Paris, Le Moniteur, 96 p.

MEMBRADO M.

1998 : « Processus de vieillissement et "secondarité" », in YERPEZ J. (DIR.), *La ville des vieux*, p. 95-106.

1999 : « *Expériences de la vieillesse et confrontation au regard des autres* ».

2002 : « L'aide à la vieillesse à l'épreuve des rapports sociaux de sexe », *Revue d'anthropologie et de sociologie*, 5, p. 151-172.

2003 : « Les formes du voisinage à la vieillesse », *Empan*, n°52, 4, p. 100-106.

2010 : « Les expériences temporelles des personnes âgées : des temps différents? », *Enfances, Familles, Générations*, 13, p. i-xx.

DI MEO G.

1998 : *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.

2010 : « Subjectivité, sociabilité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie », *Les annales de géographie*, 119, 675, p. 466-491.

2011 : *Les murs invisibles: Femmes, genre et géographie sociale*, Armand Colin.

MICHAEL Y.L., GREEN M.K., FARQUHAR S.A.

2006 : « *Neighborhood design and active aging* », 12, 4, p. 734-740.

MICHAUD J.-L.

1983 : *Le tourisme face à l'environnement*, Paris, Presses universitaires de France, 234 p.

MIGNOT C.

2004 : « La Villégiature retrouvée : les réseaux de la recherche », *In Situ. Revue des patrimoines*, 4.

MOEN P.

1996 : « *A life course perspective on retirement, gender, and well-being* », 1, 2, p. 131-144.

MOLLENKOPF H., MARCELLINI F., RUOPPILA I., FLASCHENTRÄGER P., GAGLIARDI C., SPAZZAFUMO L.

1997 : « Outdoor mobility and social relationships of elderly people », *Archives of Gerontology and Geriatrics*, 24, 3, p. 295-310.

MONCOMBLE F.

2009 : « Mobilité », in STEBE J.-M., MARCHAL H. (DIR.), *Traité sur la ville*, Paris, Presses universitaires de France.

MORELLE M., FOURNET-GUERIN C.

2006 : « Les nuits tananariviennes : citadinités et marginalités en construction », *Cybergeog : European Journal of Geography*.

MSILTA L.

2009 : « Populations stigmatisées à la périphérie algéroise, entre citadinité problématique et recherche d'identités », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 18, p. 107-118.

VON DER MÜHLL D.

2004 : « Mobilité douce : nostalgie passéiste ou perspective d'avenir », in VODOZ L., PFISTER B., JEMELIN C. (DIR.), *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 209-224.

N

NACIRI M.

1985 : « Regards sur l'évolution de la citoyenneté au Maroc », in *Citadins, villes, urbanisation dans le monde arabe aujourd'hui: Algérie, Emirats du Golfe, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie*, Tours, p. 37-59.

1991 : « Succès de la ville, crise de l'urbanité (Présentation) », *Espaces et sociétés*, 65, p. 7-18.

NAVEZ-BOUCHAMINE F.

1991 : « Modèle d'habiter et crise de l'urbain », *Espaces et sociétés*, 65, p. 85-108.

1992 : « Espaces publics marocains », *Les annales de la recherche urbaine*, 57-58, p. 185-190.

1994 : « Initiatives populaires et développement urbain », in *Monde arabe, Maghreb, Machrek*, Paris, France, La Documentation française.

NAVEZ-BOUCHANINE F.

1997 : *Habiter la ville marocaine*, Casablanca, Maroc; Paris, Gaëtan Morin ; L'Harmattan.

NOURRY L.-M., OGIER M.

1997 : *La Bretagne des jardins*, Rennes, Editions Apogée.

NOWIK L., THALINEAU A.

2008 : *Mobilités résidentielles et maintien à domicile des personnes âgées de 75 ans à 85 ans*, Rapport de recherche Paris, PUCA, 153 p.

2010 : « La mobilité résidentielle au milieu de la retraite : un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2010/1, p. 41-51.

O

OLIVEIRA A., ABELLAN A.

1994 : « Les obstacles physiques de la cité : la brutalité de l'espace construit », *Gérontologie et société*, 69, p. 82-91.

P

PAILLAT P.

1994 : « Politiques urbaines pour les personnes âgées (analyse du rapport OCDE 1992) », *Gérontologie et société*, 69.

PAQUOT T.

2006 : « Citadinité », *Dictionnaire la ville et l'urbain*.

PELLISSIER J.

2006 : « Réflexions sur les philosophies de soins », *Gérontologie et société*, 118, 3, p. 37-54.

PENNEC S.

2005a : « La pluralité des vieillesse urbaines », in *Technologies urbaines, vieillissements et handicaps*, EHESP (coll. Recherche Santé Social).

2005b : « La pluralité des vieillesse urbaines », in LE BORGNE F., BODIN F., BOUCHAYER F., PENNEC S. (DIR.), *Technologies urbaines, vieillissements et handicaps*, Rennes, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, p. 153-169.

2006 : « Les pratiques de la ville entre anonymat et proximité Garder une relation urbaine au monde », *Les annales de la recherche urbaine*, 100, p. 51-58.

PERRIG-CHIELLO P.

2001 : « Images sexuées de la vieillesse : entre stéréotypes sociaux et auto-définition », *Retraite et société*, 34, p. 72-87.

PERRIG-CHIELLO P., HOPFLINGER F.

2009 : *The ageing of European population*, Vital Questions - The contribution of European Social Science.

PETIT M.

2010 : « Les femmes retraitées en France : entre engagement bénévole et engagement familial », *Enfances, Familles, Générations*, 13, p. 79.

PETITE M., DEBARBIEUX B.

2013 : « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie*, 693, 5, p. 483-501.

PIHET C.

2006 : « Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement ? Réflexions sur quelques exemples français », *Les annales de la recherche urbaine*, 100, p. 15-22.

PLARD M.

2011 : « Familles transnationales et parents vieillissants à Chennai (Inde) : organisation des solidarités intergénérationnelles dans un espace intrafamilial mondialisé », *Autrepart*, n°57-58, 1, p. 163-180.

2013 : « Fin de vie et migration, “territoire de la vieillesse” », *ESO Travaux et Documents*, 36, p. 81-88.

PREDIT

2012 : *Projets de vie et de mobilités durables pour bien vieillir dans les territoires en 2030*, 251 p.

PUJALON M., TRINCAZ J.

2014 : « L'injonction normative au “bien vieillir” », in MALLON I., CARADEC V. (DIR.), *Veilleuses et vieillissements: regards sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Le sens social), p. 61-72.

PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R.

2006 : *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Economica, 320 p.

R

RAMIREZ B., K L., HOEHNER C.M., BROWNSON R.C., COOK R., ORLEANS C.T., HOLLANDER M., BARKER D.C., BORS P., EWING R., KILLINGSWORTH R., PETERSMARCK K., SCHMID T., WILKINSON W.

2006 : « Indicators of Activity-Friendly Communities: An Evidence-Based Consensus Process », *American Journal of Preventive Medicine*, 31, 6, p. 515-524.

RAULIN A.

2001 : *Anthropologie urbaine*, Armand Colin, 211 p.

RAYMOND H.

1973 : *Espace urbain et équipements socio-culturels*, Paris, Institut de sociologie urbaine, 148 p.

REDJEL N.

2008 : « L'affirmation de la différence à travers le cas du boulevard Victor Hugo à Constantine, Algérie », in DENEFFLE S. (DIR.), *Utopies féministes et expérimentation urbaine*, PUR, p. 47-59.

RELIEU M.

1996 : « Voir et se mouvoir en marchant dans la ville », *Cybergeo : European Journal of Geography*.

RIBES G.

2006 : « Résilience et vieillissement », *Reliance*, n° 21, 3, p. 12-18.

RICHARD J.

2004 : « Introduction », in LEJEUNE A. (DIR.), *Vieillesse et résilience*, Marseille, Solal Editeurs, p. 13-22.

RIDOLFI G., DUMONT I.

2006 : « Promenades pour l'âge d'or dans deux petites villes italiennes », *Les annales de la recherche urbaine*, 100, p. 97-105.

RIEUCAU J.

1996 : « Sociétés maritimes et sociétés littorales : quelle maritimité? », in PERON F., RIEUCAU J. (DIR.), *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, p. 29-51.

2009 : « Vers des plages urbaines postbalnéaires au début du XXI^e siècle », *Géographie et cultures*, 67, p. 27-46.

ROBIN M.

2005 : « Le rapport à l'espace des nouveaux parents en région parisienne », in ROBIN M., RATIU E. (DIR.), *Transitions et rapports à l'espace*, Paris; Budapest; Torino, l'Harmattan, p. 25-46.

ROBIN M., RATIU E.

2005 : *Transitions et rapports à l'espace*, Paris; Budapest; Torino, l'Harmattan.

RONDEL É.

2000 : *Sables-d'Or-les-Pins: la grande aventure du XX^e siècle*, Fréhel, Astoure.

ROSOWSKY E.

2009 : « Challenge and Resilience in Old Age », *Generations*, 33, 3, p. 100-102.

ROUANET M.

2003 : *Dans la douce chair des villes*, Payot.

ROUILLARD D.

1984 : *Le site balnéaire*, Mardaga.

ROUXEL M.

2002 : « Où résident les personnes de 60 ans et plus ? », *Octant*, 90, p. 4-8.

ROUYER A., CLEMENT S., MEMBRADO M., SALORD T., MANTOVANI J., SOUCHOIS C.

2008 : *Droit de cité des personnes âgées et aménagement de l'espace public en ville*, PUCA, 299 p.

S

SAELENS B., SALLIS J., FRANK L.

2003 : « Environmental correlates of walking and cycling: Findings from the transportation, urban design, and planning literatures », *Annals of Behavioral Medicine*, 25, 2, p. 80-91.

SAFAR ZITOUN M.

2010 : « Urbanité(s) et citadinité(s) dans les grandes villes du Maghreb », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 19, p. 33-53.

SANSOT P.

1993 : *Jardins publics*, Paris, Payot, 272 p.

1996 : *Poétique de la ville*, Paris, Armand Colin, 422 p.

SCHWANEN T., BANISTER D., BOWLING A.

2012 : « Independence and mobility in later life », *Geoforum*, 43, 6, p. 1313-1322.

SECHET R., GARAT I., ZENEIDI D.

2008 : « Introduction », in SECHET R., GARAT I., ZENEIDI D. (DIR.), *Espaces en transactions*, Presses universitaires de Rennes, p. 7-26.

SEMMOUD N.

2001 : *Les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*, Paris, France (coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, ISSN 0980-5265), 270 p.

2011 : « La ville rend libre. L'urbanité dans le Maghreb », in DENEFFLE S., MONQID S. (DIR.), *Gouvernance locale dans le monde arabe et en méditerranée: quel rôle pour les femmes?* Cedej, p. 37-54.

SENNETT R.

1979 : *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil.

SIDI BOUMEDINE R.

1996 : « La citadinité : une notion impossible? », in LUSSAULT M., SIGNOLES P. (DIR.), *La citadinité en questions*, Tours (coll. Sciences de la ville), p. 49-56.

STÉBÉ J.-M., MARCHAL H.

2009 : *Traité sur la ville*, 1^{re} éd., Presses Universitaires de France - PUF.

2011 : *La sociologie urbaine*, PUF Paris, 128 p.

STOCK M.

2007 : « Habiter touristiquement la ville », in DUHAMEL P., KNAFOU R. (DIR.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, p. 25-29.

SUZMAN R., RILEY M.W.

1985 : « Introducing the “Oldest Old” », *The Milbank Memorial Fund Quarterly. Health and Society*, 63, 2, p. 175.

T

THALINEAU A., NOWIK L.

2009 : « Être en “milieu de retraite” et choisir de vivre ailleurs », *Lien social et Politiques*, 62, p. 99-109.

THIBAUD J.-P.

2008 : « Je, Tu, Il. La marche aux trois personnes », *Urbanisme*, 359, p. 63-65.

THOMAS R.

2004 : « Quand le pas fait corps et sens avec l'espace. Aspects sensibles et expressifs de la marche en ville », *Cybergeog : European Journal of Geography*.

2007a : « La ville charnelle », *Cosmopolitiques*, 15, p. 111-120.

2007b : « *La marche en ville. Une histoire de sens* », 1, p. 15-26.

2010 : *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Editions des archives contemporaines.

TIBBITS C.

1963 : « La gérontologie sociale, ses origines, sa portée, ses tendances », *Revue internationale des sciences sociales*, 15, 3, p. 353-370.

TOUBIN M., LHOMME S., DIAB Y., SERRE D., LAGANIER R.

2012 : « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 3, n° 1.

TOUBOUL P., VALBOUSQUET J., POURRAT-VANONI I., ALQUIER M.-F., BENCHIMOL D., PRADIER C.

2011 : « Comment adapter l'environnement pour favoriser la marche des seniors ? Une étude qualitative », *Santé Publique*, Vol. 23, 5, p. 385-399.

TOULIER B.

2000 : « L'influence des guides touristiques dans la représentation et la construction de l'espace balnéaire (1850-1950) », in CHABAUD G., COHEN E., COQUERY N., PENEZ J. (DIR.), *Les guides imprimés du XVIe au XXe siècle. Villes, paysages, voyages.*, Paris, Belin, p. 239-258.

2002 : *Architecture de villes d'eau*, Imprimerie Nationale, 176 p.

TOUPIN L.

1996 : « Le féminisme et la question des « mères travailleuses ». Retour sur le tournant des années 1970 », *Lien social et Politiques*, 36, p. 69.

TOUSIGNANT M.

2004 : « Écologie sociale, résilience et santé », *Questions vives sur la banlieue*, p. 21-34.

U

URBAIN J.-D.

1994 : *Sur la plage : Moeurs et Coutumes balnéaires*, Payot.

V

VERGER F., GEORGE P.

2009 : *Dictionnaire de la géographie*, Presses Universitaires de France - PUF, 480 p.

VÖLKER S., KISTEMANN T.

2013 : « 'I'm always entirely happy when I'm here!' Urban blue enhancing human health and well-being in Cologne and Düsseldorf, Germany », *Social Science & Medicine*, 78, p. 113-124.

W

WEIL M.

2009 : « Les chemins pour piétons dans le paysage genevois », *La Santé de l'Homme*, 402, p. 6-7.

WHEELER B., WHITE M., STAHL- TIMMINS W., DEPLEDGE M.

2012 : « Does living by the coast improve health and wellbeing? », *Health and Place*, 18, 5, p. 1198-1201.

WIRTH L.

1938 : « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, 44, p. 1-24.

Z

ZENEIDI D.

2009 : « La rue est à nous... tous », *Géographie et cultures*, 72, p. 142-143.

Annexes

Annexe 1 : Synthèse des différents usages des notions d'urbanité et de citoyenneté (Chapitre 1)

CATEGORIE	SOUS-CATEGORIE	AUTEURS
catégorie 1 : Un usage peu défini et peu différencié de l'urbanité et de la citoyenneté	L'urbanité : un simple "chapeau"	Moncomble (2011) ; Semmoud (2011)
	L'urbanité et la citoyenneté : des synonymes	Lussault & Signoles (1994) ; Florin et al. (2007)
catégorie 2 : Une définition et une distinction de l'urbanité et de la citoyenneté		Lussault (2003) ; Berry-Chikahoui (2000 ; 2009) ; Gervais-Lambony (1994 ; 2001 ; 2007) ; Naciri (1985) ; Lamine (2009) ; Safar Zitoun (2010)
catégorie 3 : Une utilisation unique de l'urbanité	La définition donnée à l'urbanité est la même que celle donnée à la citoyenneté par les auteurs de la catégorie 2 et 4	Navez-Bouchamine (de 1991 et 2005) ; Tarrius (1993) ; Haicault & Mazzella (1996) ; Monnet (1999) ; (Giband) 2009
	L'urbanité équivaut à la ville de façon générale	Lévy (1994 ; 1999 ; 2003) ; Bertolini (2006) ; Harroud (2009)
	L'urbanité équivaut aux modes de vie en ville	Ascher (1995) ; Sennett (1979)
	L'urbanité (<i>urbanity</i>) équivaut à des données quantitatives de la ville (nombre de ménage au km ²)	Maas (2006)
catégorie 4 : Une utilisation unique de la citoyenneté		Martignon (2005) ; Morelle & Fournet-Guérin (2006) ; Msilta (2009)

Annexe 2 : Critères d'urbanité pour les promenades observées à Dinard et à Larmor-Plage (Chapitre 3)

		Urbanité									
		Accès aux services urbains, densité et diversité sociale				Relations entre promeneurs et plagistes				Situation par rapport au centre-ville	
		Front de mer résidentiel	Front de mer de divers services	Front de mer en falaise	Promenade qui surplombe la plage	Barrière entre promenade et plage	Pas de barrière entre plage et promenade	Absence de plage	Proche du centre-ville	Eloigné du centre-ville	
Dinard	Plage de Saint-Enogat	X			X					X	
	Chemins de ronde de la pointe de la Malouine			X				X		X	
	Promenade des Alliés		X		X				X		
	Chemins de ronde de la pointe du Moulinet			X				X		X	
	Promenade du Clair de Lune			X				X		X	
	Plage du Prieuré						X			X	
	Sentier pédestre entre Ter et mer							X		X	
Larmor-Plage	Port de Kernével		X					X		X	
	Plage de la Nourriguel	X			X					X	
	Plage de Toulhars 1	X					X			X	
	Plage de Toulhars 2										
	Promenade de Port Maria	X	X				X		X		
	Sentier dunaires Kerguélen						X			X	

Annexe 3 : Critères de *walkability* pour les promenades observées à Dinard et à Larmor-Plage (Chapitre 3)

		Walkability						
		Sécurisation			Confort			Connectivité
		Espace piéton	Trottoir avec mobilier de séparation	Trottoir sans mobilier de séparation	Banc public	Toilettes publiques	Passages fréquents entre la promenade et la ville	Passages rares entre la promenade et la ville
Dinard	Plage de Saint-Enogat	X			X		X	
	Chemins de ronde de la pointe de la Malouine	X						X
	Promenade des Alliés	X			X		X	
	Chemins de ronde de la pointe du Moulinet							X
	Promenade du Clair de Lune	X			X		X	
	Plage du Prieuré		X		X		X	
Larmor-Plage	Sentier pédestre entre Ter et mer	X			X		X	
	Port de Kernével	X			X		X	
	Plage de la Nourriguel	X			X			X
	Plage de Toulhars 1		X		X		X	
	Plage de Toulhars 2							
	Promenade de Port Maria	X			X		X	
	Sentier dunaire Kerguélen	X						X

Annexe 5 : Grille d'observation par suivis (Chapitre 3)

date 27 05 12
 Ville / tronçon LE KAVIA
 N° 3

Période dim matin
 Météo : ☀

Heure de départ 11h35 → 11.41
 Lieu de sortie rue des algues

		Rythme		Marche	
détail	G A Lo. instr. ch.			Regarde	Posture
1	F AS H - ✓			F	sur la colline du marche
2					
3					
4					
accompagnants					
A					
B					
C					
D					

Arrêts																
	Pos	Sup	Loc	H	Pos	Sup	Loc	H	Pos	Sup	Loc	H	Pos	Sup	Loc	H
1	D			23	D			24	D			25	D			40
2																
3																
4																
accompagnants																
A																
B																
C																
D																

Interactions																
	Type	Ind	Loc	H	Type	Ind	Loc	H	Type	Ind	Loc	H	Type	Ind	Loc	H
1																
2																
3																
4																
accompagnants																
A																
B																
C																
D																

A2: ceulle des plantes (vannin?) dev 1 m cimen. (n=13)
 F3: regards 1 petit enfant qui pose

367

Annexe 6 : Grille d'entretien *in situ* (Chapitre 3)

Ville, tronçon, zone

Météo

Date, heure

Positionnement : support, attitude

.....
.....

Accroche

Venez-vous souvent ici ? Vous habitez la ville ?

Ça ne vous dérange pas que je vous pose quelques questions ?

.....
.....

Pratiques des promenades balnéaires

Est-ce que vous venez sur le bord de mer pour

- retrouver des amis ou de la famille ?
- faire une activité physique ?
- regarder le paysage ?
- voir du monde passer ?

Diriez-vous que vous appréciez venir ici parce que

- C'est calme ?
- Il y a de l'animation ?

Pour les habitantes de Larmor : Est-ce qu'il vous arrive de passer par le bord de mer / la digue

- Avant d'aller en ville ?
- Avant de rentrer chez vous ?

Est-ce que il y a un endroit que vous appréciez plus sur la digue ? oui non

- Lequel ?
- Quand y êtes-vous allez pour la dernière fois ?

Le plus souvent, sortez-vous : seule ou accompagnée ?

- Accompagnée avec qui ?
- Que préférez-vous ?

Vous préférez sortir : le matin ou l'après-midi ?

Est-ce que c'est parce que vous avez une autre activité ? Si oui laquelle ?

Est-ce que c'est parce que c'est plus calme ou plus animé ?

Vous arrive-t-il de rencontrer des connaissances ? oui non

Vous arrive-t-il de parler à des inconnus ? oui non

Caractéristiques personnelles

Avez-vous une voiture ? La conduisez-vous ?

Si non, avez-vous déjà conduit ?

Antécédent d'une activité physique ?

Depuis combien de temps habitez-vous la ville de... ?

Êtes-vous venue pour la retraite ? oui non

Si oui, pourquoi ?

Vous vivez seule ou en couple ? Depuis quand ?

Quel âge avez-vous ?

Approfondissement

Pour vous la vieillesse, qu'est-ce que c'est ?

Autre.....

Annexe 7 : Grille d'entretien à domicile (Chapitre 3)

Partie 1 : le parcours de vie

- 1) Depuis combien de temps résidez-vous ici ?
 - Parcours professionnel
 - Situation familiale
 - Trajectoire résidentielle
- 2) Pourquoi Dinard/Larmor-Plage ? (si migration de retraite)

Partie 2 : les déplacements à pied dans la ville

- 3) Vous arrive t-il de vous déplacer à pied ?
 - Où ?
 - Quand ?
 - Avec qui ?
 - Pourquoi faire ?
- 4) Où êtes-vous allée la dernière fois que vous êtes sortie ?
 - Avez-vous fait des rencontres / rencontré des personnes ?
 - Est-ce que vous l'aviez déjà rencontré ?
- 5) Pourriez-vous m'indiquer sur le plan où vous allez ?
- 6) Est-ce que il y a des lieux que vous appréciez plus ?
 - Est-ce que vous les fréquentez ?
 - Pourquoi ?
- 7) Est-ce que c'était le cas avant votre entrée en retraite ?
- 8) Vous déplacez-vous en voiture ?
 - Pour quelles raisons ?
 - Etes-vous la conductrice ?
- 9) Quels sont les moments les plus appréciés de votre journée ?

Partie 3 : le bord de mer

- 10) Parlez-moi de la dernière fois où vous êtes allé sur le bord de mer.
 - Où ?
 - Quand ?
 - Avec qui ?
 - Pourquoi faire ?
 - Avez-vous rencontré des personnes ?
- 11) Vous préférez y aller le matin ou l'après-midi ? la semaine ou le week-end ?
- 12) Est-ce que ça vous arrive de vous poser ?
 - où ?
 - pourquoi ?
- 13) Est-ce que vous avez des endroits préférés ?
- 14) Et est-ce qu'il y a des endroits que vous évitez sur le bord de mer ?

Exposition et commentaires des photos

Partie 4 : Perception et vécu de la vieillesse

- 15) Quels sont les moments les plus importants de votre vie ?
- 16) Pour vous, la vieillesse c'est quoi ?
- 17) Est-ce que vous considérez que vous êtes entrée en vieillesse ?
 - Quels événements ont marqué cette entrée ?

Questions annexes, relances

Le temps libre (différenciation avant et pendant la retraite)
L'activité physique, le sport (en lien avec la marche sur le bord de mer)
Le réseau amical, social
Les problèmes de santé
Les bains de mer

Annexe 8 : Plan de la ville de Dinard présenté lors des entretiens domicile avec les femmes résidant à Dinard (Chapitre 6)



Source : Office de tourisme de Dinard, 2012

Annexe 9 : âge selon l'évènement déclencheur de la migration résidentielle (Chapitre 7)

évènement déclencheur	Effectif	Min	Max	Moyenne
guerre	1	19	19	19
études	1	21	21	21
mariage	7	18	52	33
travail	4	19	50	36
travail du conjoint	6	26	54	38
rapprochement familial	1	47	47	47
mal être	3	24	63	53
départ des enfants	1	53	53	53
divorce	4	45	63	54
démolition logement	1	57	57	57
retraite	8	57	61	59
retraite du conjoint	6	51	65	60
veuvage	3	57	66	61
vieillesse/prévision	7	69	80	73
autre	5	30	70	63
NC	5	2	47	30

Bigo M. - Source : enquête 2012-2013

Annexe 10 : niveau territorial de migration selon l'évènement déclencheur. Somme de toutes les mobilités. (Chapitre 7)

évènement déclencheur	intra départemental	Intra régional	autre région, étranger	Total
guerre	0	2	0	2
études	0	1	1	2
mariage	2	3	8	13
travail	1	3	4	8
travail du conjoint	2	1	6	9
rapprochement familial	1	1	0	2
mal être	0	0	3	3
départ des enfants	1	0	0	1
divorce	3	0	1	4
démolition logement	1	0	0	1
retraite	3	0	5	8
retraite du conjoint	2	1	3	6
veuvage	3	0	0	3
vieillesse/prévention	6	0	1	7
autre	3	0	2	5
NC	5	2	1	8
Total	33	14	35	82

Bigo M. - Source : enquête 2012-2013

Annexe 11 : Évènement déclencheur et attrait au lieu (choix multiples). Somme de toutes les mobilités. (Chapitre 7)

	travail	travail du conjoint	logement (taille, coût)	origines du conjoint	origines	ex lieu de vacances	famille	proximité aux services urbains	proximité à la mer	études	autre	NC	Total
guerre	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2
études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
mariage	0	7	1	4	1	0	0	0	0	0	0	1	14
travail	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	8
travail du conjoint	0	8	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	9
rapprochement familial	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
mal être	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3
départ des enfants	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
divorce	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	4
démolition logement	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
retraite	0	0	1	0	1	1	2	0	0	0	1	2	8
retraite du conjoint	0	0	0	3	0	3	0	1	0	0	0	0	7
veuvage	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
vieillesse/prévision	0	0	4	1	0	0	2	2	2	0	0	0	11
autre	0	0	3	0	1	2	0	0	0	0	0	0	6
NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	8
Total	9	15	16	8	5	8	6	3	3	2	3	11	89

Bigo M. - Source : enquête 2012-2013

Annexe 12 : classification des déclencheurs recensés dans les 29 entretiens à domicile (Chapitre 8)

	Causes internes				Causes externes		Total
	fatigue, manque d'envie	interaction avec autrui	difficultés physiques	Autre	baisse d'opportunités d'engagement	autre	
vieillesse	0	0	3	0	0	0	3
difficultés à marcher	0	0	15	0	0	0	15
faiblesses physiques	0	0	3	0	0	0	3
a trop d'activités	0	0	0	2	0	0	2
ancienneté	0	0	0	4	0	0	4
avec l'âge, trouve la ville dangereuse	0	0	1	0	0	0	1
elle trouve l'eau trop froide	0	0	6	0	0	0	6
les enfants ont grandi et sont partis	0	0	0	0	2	0	2
les petits enfants grandissent	0	0	0	0	5	0	5
n'a plus envie	1	0	0	0	0	0	1
ne peux plus suivre	0	0	1	0	0	0	1
porte des bas de contention	0	0	1	0	0	0	1
problème d'équilibre	0	0	1	0	0	0	1
s'essouffle vite	0	0	1	0	0	0	1
se sent faible	0	0	1	0	0	0	1
son amie est décédée et elle n'a plus de voiture	0	0	0	0	1	0	1
son conjoint a une nouvelle activité associative	0	0	0	0	1	0	1
son conjoint est décédé	0	0	0	0	6	0	6
son conjoint est malade	0	0	0	0	2	0	2
voit son corps se flétrir	0	1	0	0	0	0	1
baisse des revenus à la retraite	0	0	0	2	0	0	2
décalage générationnel	0	1	0	0	0	0	1
les commerces ont disparu	0	0	0	0	0	1	1
mal au dos, ne peut pas piétiner	0	0	1	0	0	0	1
privilégie le plaisir de jouer	1	0	0	0	0	0	1
problème de genou	0	0	6	0	0	0	6
retraite	0	0	0	0	2	0	2
se sent décliner depuis trois ans	0	0	1	0	0	0	1
son chien est décédé	0	0	0	0	3	0	3
son mari est en retraite	0	0	0	0	1	0	1
mal au dos	0	0	3	0	0	0	3
ne peux plus aller au soleil	0	0	1	0	0	0	1
ne supporte pas la chaleur	0	0	1	0	0	0	1
pas le temps	0	0	0	1	0	0	1
coût, veuvage, mal de dos	0	0	0	0	1	0	1
déménagement	0	0	0	1	0	0	1
se trouve moche	0	0	0	1	0	0	1
séparation amoureuse	0	0	0	0	1	0	1
épuisement	1	0	0	0	0	0	1
il n'y a plus de petits vieux	0	0	0	0	1	0	1
n'a plus de voiture	0	0	0	1	0	0	1
ce n'est plus de notre âge	0	1	0	0	0	0	1
petit problème de santé et fainéantise	1	0	0	0	0	0	1
Total	4	3	46	12	26	1	92

Table des matières

Introduction générale	7
Partie 1 : Éléments de cadrage de la thèse	19
Chapitre 1 : Le littoral, les femmes âgées, la citoyenneté. Un triptyque contextuel	21
I. L'espace littoral breton	22
1. Les stations balnéaires très marquées par la présence de personnes âgées : de la villégiature à la gérontocroissance	22
1.1. Une forte présence de personnes âgées sur les littoraux bretons	22
1.2. Le développement des communes littorales lié à l'économie résidentielle	26
2. Les promenades balnéaires de leur construction à aujourd'hui	29
2.1. « Voir et être vu » dialectique de l'espace balnéaire	29
2.2. L'aménagement des promenades balnéaires aujourd'hui	33
II. La vieillesse féminine	36
1. L'invisibilité et la dévalorisation de la vieillesse des femmes dans notre société	37
1.1. Une vieillesse sans femme	37
1.2. La dévalorisation des femmes âgées dans les représentations sociales	39
2. L'avancée en âge au féminin	40
2.1. Penser la vieillesse comme une résultante	40
2.2. L'organisation du mode de vie chez les femmes âgées	42
2.3. Les femmes âgées dans l'espace public	45
III. Citoyenneté et urbanité : la ville, un espace de relations sociales	47
1. Positionnement et définitions	47
1.1. La citoyenneté : les individus dans la ville	47
1.2. Citoyenneté et urbanité	49
2. Genèse de néologismes	51
2.1. Des notions qui font face au changement	51
2.2. Confusion des définitions entre urbanité et citoyenneté	54
3. Mesurer, qualifier la citoyenneté ?	56
3.1. Un flou persistant entre les différents auteurs	56
3.2. Les indicateurs fondateurs de la relation individu/ville	57
Conclusion du chapitre 1	59
Chapitre 2 : Problématisation et positionnement de la thèse	61
I. L'urbanité balnéaire : quelle cadre pour la citoyenneté sur la promenade ?	62
1. L'urbanité sur le bord de mer	62
1.1. Pourquoi le bord de mer interroge-t-il l'urbanité ?	62

1.2. La promenade balnéaire à l'épreuve des indicateurs d'urbanité	63
2. Aux marges de l'urbanité, une citoyenneté possible ?.....	66
2.1. Des spécificités à l'urbanité balnéaire.....	66
2.2. Les expressions de la citoyenneté	68
II. Espaces urbains et avancée en âge : les personnes âgées en ville.....	70
1. La ville à l'épreuve de l'avancée en âge	70
1.1. L'espace public adapté aux personnes âgées.....	70
1.2. Vieillir chez soi, c'est aussi vieillir en ville.....	72
2. Le concept de déprise : un régulateur de citoyenneté ?	74
2.1. Le processus de déprise	74
2.2. Articulation de déprise et de citoyenneté : questionner la place des personnes âgées en ville	76
3. L'espace littoral : espace « idéal » pour les femmes âgées ?	79
3.1. Un espace de mobilités résidentielles à la retraite.....	79
3.2. La promenade balnéaire : espace prototypique de citoyenneté pour les femmes âgées ?	81
III. Comment l'espace urbain balnéaire peut-il interroger la citoyenneté par le genre et l'âge ? Quelle mise en œuvre ?	82
1. Les trois dimensions de la citoyenneté : l'urbanité, les pairs, le passé.....	82
2. La prise en compte des caractéristiques individuelles	84
Conclusion du chapitre 2.....	86

Chapitre 3 : Une démarche méthodologique qui conjugue différentes techniques..... 89

I. Les terrains d'étude et la population enquêtée.....	90
1. Dinard et Larmor-Plage : deux communes littorales bretonnes, terrains d'étude de l'enquête.....	90
1.1. Le choix des sites d'enquêtes	90
1.2. Dinard : ses promenades, ses villas et son casino.....	92
1.3. Larmor-Plage : depuis les rives du Ter jusqu'à la dune de Kerguélen.....	96
2. La population ciblée	100
2.1. Échantillon théorique.....	100
2.2. Échantillon enquêté	101
II. La démarche et les outils pour les observations.....	102
1. Les techniques d'observation	102
1.1. L'observation par balayage	103
1.2. L'observation par suivis	105
2. Le découpage des promenades de Dinard et Larmor-Plage.....	108
2.1. Les tronçons observés à Dinard.....	109
2.2. Les tronçons observés à Larmor-Plage.....	116
III. La démarche et les outils pour les entretiens	123
1. Les entretiens : objectifs et mise en œuvre	123
1.1. Les objectifs.....	123
1.2. La mise en œuvre.....	125
2. L'échantillon enquêté par entretien.....	129
2.1. L'échantillon des entretiens in situ.....	129
	386

2.2. L'échantillon des entretiens à domicile	131
Conclusion du chapitre 3	134
Conclusion de la partie 1	137
Partie 2 : Les femmes âgées sur les promenades balnéaires : de l'observation des pratiques aux discours.....	141
Chapitre 4 : La promenade balnéaire : « faire ville » au bord de l'eau	143
I. Les caractéristiques d'une urbanité balnéaire	144
1. Des indicateurs d'urbanité bien présents.....	144
1.1. Les lieux de l'urbanité	144
1.2. Les temps de l'urbanité.....	146
2. Des indicateurs d'urbanité spécifiques à la promenade balnéaire.....	148
2.1. Les temporalités de l'urbanité balnéaire.....	148
2.2. Quand la densité se conjugue avec l'immobilité.....	151
II. Les femmes âgées sur la promenade balnéaire	153
1. Les femmes âgées : une présence visible	153
1.1. Des femmes très présentes parmi les autres individus de sexe et d'âge différents.....	153
1.2. Des femmes très présentes sur les tronçons secondaires	154
2. Des temps de pratique féminins	156
2.1. « Le matin, c'est quasiment que des messieurs ! ».....	156
2.2. Une répartition temporelle des hommes et des femmes, miroir de la répartition sexuée des activités.....	157
3. L'accompagnement des femmes âgées pour pratiquer la promenade balnéaire	159
III. La promenade balnéaire : un espace de déambulation pour les femmes âgées	162
1. La promenade balnéaire : un espace à contempler ?.....	162
2. Le rythme de déambulation.....	166
3. Les sociabilités sur la promenade : « Je vais jusqu'au prochain banc ! »	168
Conclusion du chapitre 4.....	171
Chapitre 5 : Analyse des pratiques sur le bord de mer avec l'avancée en âge.....	173
I. L'observation des pratiques au prisme du vieillissement : de l'amointrissement corporel au renforcement des pratiques	174
1. Le reflet d'un amointrissement corporel avec l'avancée en âge	174
1.1. Le rythme de déambulation des femmes âgées sur la promenade balnéaire	174
1.2. L'accompagnement et la prise en charge par et pour les femmes âgées sur la promenade balnéaire.....	176
2. Le renforcement de certaines modalités de pratiques sur la promenade.....	178

3. Quel rôle pour l'accompagnant.e de la femme âgée sur la promenade balnéaire ?	181
II. Quelles spécificités des espaces parcourus selon l'âge ?	185
1. Le cas de Dinard	185
2. Le cas de Larmor	191
III. La promenade balnéaire comme espace ressource	196
1. La hausse des sociabilités avec l'avancée en âge	196
2. La malléabilité de l'espace de la promenade pour les corps vieillissants	199
3. La promenade balnéaire : un espace thérapeutique	201
Conclusion du chapitre 5	204

Chapitre 6 : Pratiques et perceptions du bord de mer 207

I. Les femmes âgées et l'espace balnéaire : une citoyenneté plus ou moins affirmée selon le lieu de résidence	208
1. Les discours des femmes, révélateurs du degré d'appropriation du bord de mer	208
1.1. Des entretiens mis en place pour faire parler de l'espace de bord de mer ...	208
1.2. Face au plan de la ville de résidence : quels espaces sont évoqués ?	210
1.3. Un peu de soi dans l'espace : du lieu « préféré » aux marqueurs discursifs de la possession	213
1.4. Les espaces de sociabilités	214
2. Trois sites d'enquête, trois rapports au bord de mer	215
2.1. Le bord de mer de Dinard : proche et quasi-exclusif	215
2.2. Le bord de mer de Larmor : un espace parmi d'autres	218
2.3. Le bord de mer de Lorient : accessible mais éloigné du quotidien	218
3. Les différentes figures de la citoyenneté	220
II. Le rapport à l'espace des femmes vieillissantes pour interroger la citoyenneté	222
1. Sur la promenade : des pratiques qui diffèrent avec l'amoinissement corporel	222
1.1. Le déclin de la dynamique corporelle	222
1.2. L'importance de l'accompagnement	224
2. La perception de l'espace : une résultante des pratiques	225
2.1. La moindre importance du bord de mer	225
2.2. Une mise à distance entre soi et la ville	227
III. De chez soi au bord de mer : un transit pour accéder à l'espace de citoyenneté	231
1. Les « marcheuses »	231
2. Les « (co)voitureuses »	232
3. Les « busseuses »	233
Conclusion du chapitre 6	235

Conclusion de la partie 2 237

Partie 3 : Les parcours de vie des femmes âgées : pour une approche compréhensive de la citoyenneté..... 241

Chapitre 7 : Les mobilités résidentielles pour appréhender le rapport à la ville des femmes âgées..... 243

I.	Les mobilités résidentielles au cours de la vie : une inscription dans l'espace des évènements biographiques	244
1.	La mobilité résidentielle : un phénomène multidimensionnel	244
1.1.	Les dimensions spatiales et temporelles des mobilités résidentielles.....	244
1.2.	Les dimensions individuelles des mobilités résidentielles	246
2.	Des niveaux territoriaux de mobilité résidentielle qui en disent long sur les modalités de mobilité	247
2.1.	Une évolution avec l'âge du niveau territorial de mobilité résidentielle.....	247
2.2.	Les niveaux territoriaux de mobilité expliqués par les dimensions individuelles : évènements déclencheurs et attrait aux lieux	249
3.	Des mobilités résidentielles fortement genrées	252
II.	Les transitions biographiques dans le parcours résidentiel depuis la mise en retraite	255
1.	La mobilité résidentielle « de retraite » : de quoi parle-t-on ?	255
1.1.	Un phénomène important à l'échelle de l'échantillon interrogé	255
1.2.	Les mobilités résidentielles depuis la mise en retraite jusqu'à la grande vieillesse	258
2.	Les mobilités résidentielles lors de la mise en retraite.....	260
2.1.	Les femmes en couple : une renégociation des rapports sociaux de sexe ? .	261
2.2.	Les femmes seules : des mobilités résidentielles dépourvues des contraintes salariales et conjugales	263
3.	Les mobilités résidentielles tardives	265
3.1.	Grand âge et faible distance parcourue lors des mobilités résidentielles	265
3.2.	Les mobilités résidentielles de loisirs	267
3.3.	Les mobilités résidentielles tardives sous contrainte.....	268
III.	Analyse de la citoyenneté	270
1.	Les trois dimensions de la citoyenneté face aux expériences résidentielles.....	270
1.1.	Catégorisation des éléments de discours relatifs aux choix du lieu de résidence	271
1.2.	Une relation plus marquée pour les femmes arrivées à la retraite.....	272
2.	Le rapport à l'urbanité, aux pairs et au passé : quelle relation à la ville de résidence ?	273
2.1.	Une identité urbaine et une ressource pour bien vieillir : le rapport à l'urbanité	273
2.2.	Les raisons d'habiter la ville avec ses pairs : un rapport d'égal à égal, de descendance et de dépendance	277
2.3.	Le rapport au passé <i>de</i> et <i>dans</i> la ville : entre pratiques et racines	278
3.	Articulation des trois dimensions de la citoyenneté	280
3.1.	Le bord de mer, une modalité d'attachement à la ville, transversale aux trois dimensions de la citoyenneté	280
		389

3.2. Les prévisions pour le grand âge : la question du logement dans la citoyenneté
281

Conclusion du chapitre 7..... 284

Chapitre 8 : L'inscription du processus de vieillissement dans l'espace de pratiques .. 287

- I.** Les pratiques affectées par la déprise 289
 - 1. Décomposer les pratiques pour mieux en saisir les changements : paramètres et déclencheurs 289
 - 1.1. Les différents paramètres de la pratique 290
 - 1.2. Les différents déclencheurs de la déprise 292
 - 2. Du déclencheur de la déprise aux pratiques de reprise 296
 - 2.1. Quand la pratique fait face aux déclencheurs de la déprise 296
 - 2.2. Le rapport à l'espace et aux autres : un renouveau nécessaire pour les pratiques de reprise 300
- II.** Transition ou rupture : comment bien vieillir entre déprise et reprise ? 302
 - 1. Les déclencheurs de la déprise : transitions ou ruptures ? 302
 - 1.1. Les événements de la vie 302
 - 1.2. Les processus sur le long terme 303
 - 2. Lâcher prise pour garder prise ? 304
 - 3. Bien vieillir et citoyenneté 312
- III.** La promenade balnéaire : espace ressource pour la citoyenneté des femmes âgées ... 314
 - 1. Variabilité des pratiques et constance du lieu : le rôle du bord de mer pour l'inclusion 314
 - 1.1. Le bord de mer, un espace modulable ? 314
 - 1.2. Une appropriation différenciée selon les modes d'inclusion à l'espace 316
 - 2. Un espace urbain pleinement inclusif 320
 - 2.1. L'urbanité balnéaire : « faire ville » ensemble 320
 - 2.2. Espace de citoyenneté non normative 321
 - 2.3. Un espace garant du « droit à la ville » ? 322

Conclusion du chapitre 8..... 323

Conclusion de la partie 3 325

Conclusion générale 327

Bibliographie 341

Annexes 373

Table des matières 385

Table des figures 391

Table des photographies 394

Table des tableaux 395

Table des annexes 397

390

Table des figures

Figure 1 : Lutter contre la vieillesse avec le passeport pour une retraite active	8
Figure 2 : Les plus de 60 ans par commune bretonne en 2008	23
Figure 3 : Évolution des plus de 60 ans par commune bretonne entre 1968 et 2008.....	23
Figure 4: Femmes et hommes vivant seul.e.s en Bretagne, en 2008.....	26
Figure 5 : Vue schématique du chapitre 1	60
Figure 6 : Concarneau, ville bleue	64
Figure 7 : Trégastel, un espace thérapeutique : "Se ressourcer dans un endroit magique"	65
Figure 8 : Aperçu historique de l'appropriation de la pointe de la Malouine à Dinard.....	66
Figure 9 : La déprise et la cidadinité : appréhender l'inclusion des personnes âgées	78
Figure 10 : Localisation des deux communes bretonnes de l'enquête : Dinard et Larmor-Plage	92
Figure 11 : Localisation des plages et des promenades à Dinard.....	93
Figure 12 : Localisation des plages et des promenades à Larmor-Plage	97
Figure 13 : Repères matériels et zone d'observation sur le tronçon "Casino" à Dinard.....	110
Figure 14 : Repères matériels et zones d'observation du tronçon « Lune » à Dinard	115
Figure 15 : Repères matériels et zone d'observation sur le tronçon « Maria » à Larmor-Plage	117
Figure 16: Repères matériels et zones d'observation pour le tronçon « Toulhars » à Larmor-Plage	122
Figure 17 : Schématisation de la prise de contact avec les femmes interrogées à Dinard	126
Figure 18 : Schématisation de la prise de contact avec les femmes interrogées à Larmor et Lorient	126
Figure 19 : Localisation des entretiens <i>in situ</i> à Dinard.....	130
Figure 20 : Localisation des entretiens <i>in situ</i> à Larmor-Plage.....	130
Figure 21 : Fréquentation générale par zone sur le tronçon « Casino » à Dinard.....	145
Figure 22 : Fréquentation générale par zone sur le tronçon « Maria » à Larmor.....	146
Figure 23 : Nombre moyen d'individus par période annuelle sur l'ensemble des tronçons observés par balayage.....	147
Figure 24 : Nombre moyen d'individus par période journalière sur l'ensemble des tronçons observés par balayage.....	147
Figure 25 : Part de la fréquentation par période dans la fréquentation totale selon le site. ...	149
Figure 26 : Fréquentation par nombre d'individus sur les tronçons principal et secondaire à Dinard.....	150
Figure 27 : Fréquentation par nombre d'individus sur les tronçons principal et secondaire à Larmor	150
Figure 28 : Relation entre la fréquentation totale et la part des individus assis sur un banc selon les périodes d'observation.	152
Figure 29 : Nombre moyen d'individus par sexe et classe d'âge des observations par balayage à Dinard et Larmor	154
Figure 30 : Fréquentation moyenne observée pour chaque type d'individu selon le tronçon	

principal et secondaire.....	155
Figure 31 : Part de femmes âgées dans la fréquentation totale des observations par balayage.	155
Figure 32 : Modalités d'accompagnement des personnes âgées selon le sexe	160
Figure 33 : Localisation des activités lors des arrêts à Dinard (observations par suivi)	165
Figure 34 : Localisation des activités lors des arrêts à Larmor (observations par suivi)	165
Figure 35 : Vitesse de marche selon le nombre d'accompagnant.e.s.....	167
Figure 36 : Sexe et âge des individus concernés par une prise de parole avec une femme suivie selon que l'interaction soit « connue » ou « inconnue ».....	169
Figure 37 : Vitesse de marche pendant le suivi selon la tranche d'âge dans les observations par suivi.....	175
Figure 38 : Temps total passé à l'arrêt pendant la durée du suivi selon la tranche d'âge.....	175
Figure 39 : Nombre d'arrêts moyen effectués selon la tranche d'âge dans les observations par suivi.....	175
Figure 40 : Femmes bénéficiaires de soin et femmes <i>caregivers</i> selon la tranche d'âge dans les observations par suivi	177
Figure 41 : Temps passé par les femmes âgées sur la promenade selon l'âge (supérieur et inférieur à 75 ans) dans les observations par suivi.....	178
Figure 42 : Nombre de zones parcourues selon la tranche d'âge à Larmor et Dinard dans les observations par suivi.....	179
Figure 43 : Nombre de zones parcourues selon l'accompagnement à Larmor et Dinard dans les observations par suivi	180
Figure 44 : De la rue à la plage, les usages et fonctions de la promenade	181
Figure 45 : La distance parcourue par les femmes observées par suivi selon leur âge et l'accompagnement	182
Figure 46 : Zones parcourues par les femmes seules de moins de 75 ans sur le tronçon « Casino » à Dinard.....	186
Figure 47 : Zones parcourues par les femmes seules de 75 ans et plus sur le tronçon « Casino » à Dinard.....	187
Figure 48 : Zones parcourues par les femmes accompagnées de moins de 75 ans sur le tronçon « Casino » à Dinard.....	188
Figure 49 : Zones parcourues par les femmes accompagnées de 75 ans et plus sur le tronçon « Casino » à Dinard.....	189
Figure 50 : Zones où les interactions sociales ont été recensées sur le tronçon « Casino » à Dinard.....	191
Figure 51 : Zones parcourues par les femmes seules de moins de 75 ans, sur le tronçon « Maria », Larmor.	192
Figure 52 : Zones parcourues par les femmes de 75 ans et plus, seules, sur le tronçon « Maria », Larmor	193
Figure 53 : Zones parcourues par les femmes de moins de 75 ans, accompagnées, sur le tronçon « Maria », Larmor.	194
Figure 54 : Zones parcourues par les femmes de 75 ans et plus, accompagnées, sur le tronçon « Maria », Larmor.	195
Figure 55 : Part (rapport sur 1) des femmes concernées par une ou plusieurs interactions sociales sur les promenades de l'enquête selon la tranche d'âge dans les observations par suivi	197
Figure 56 : <i>Retrouver des amis ou de la famille</i> : un objectif plus fréquent chez les femmes de 75 ans et plus sur la promenade balnéaire.....	198
Figure 57 : <i>Voir du monde passer</i> : un objectif plus fréquent chez les femmes de 75 ans et plus sur la promenade balnéaire	198
	392

Figure 58 : Evolution de la disposition à rencontrer des connaissances selon la tranche d'âge	199
Figure 59 : Évolution de la disposition à parler à des inconnus selon la tranche d'âge.....	199
Figure 60 : Les trois catégories discursives de relation au bord de mer	209
Figure 61: Exemple de discours de femmes représentant la chronologie du discours face au plan selon le site d'appartenance.....	213
Figure 62 : Le bord de mer dans les pratiques de la ville à Dinard, Larmor et Lorient	221
Figure 63 : Évolution avec l'âge des modalités de présence sur le bord de mer d'après les entretiens à domicile.....	224
Figure 64 : Typologie d'espaces évoqués dans les entretiens en fonction de la chronologie du discours : le poids du passé dans le discours des "hésitantes"	229
Figure 65 : Évolution du poids des mobilités résidentielles selon leur niveau territorial (intra ou extra départemental).	249
Figure 66 : Les mobilités résidentielles au cours de la vie. Niveau territorial et éléments déclencheurs	251
Figure 67 : Les possibilités de mobilités résidentielles à la retraite.....	260
Figure 68 : Statut résidentiel des femmes	272
Figure 69 : La citoyenneté des femmes selon leur statut résidentiel	281
Figure 70 : Articulation schématique entre déclencheur de la déprise et pratique de reprise	297
Figure 71 : Les réajustements, verticaux ou horizontaux, des lieux de pratiques dans l'espace balnéaire	315

Table des photographies

Photographie 1 : Le casino de Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor).....	27
Photographie 2 : Vue sur mer depuis la promenade des Alliées à Dinard (Ille-et-Vilaine).....	28
Photographie 3 : Vue sur mer depuis la promenade de la plage du Centre à Erquy (Côtes d'Armor).....	29
Photographie 4 : Déambulation sur le quai de la Grande Plage à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).....	30
Photographie 5 : Être spectateur du spectacle de la plage à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)..	31
Photographie 6 : Mobilier urbain de confort et de sécurisation sur la promenade de la plage de Trestraou à Perros-Guirec (Côtes d'Armor).....	34
Photographie 7 : Mobilier urbain de confort sur la promenade de la plage de Trestraou à Perros-Guirec (Côtes d'Armor).....	34
Photographie 8 : La plage de Saint-Énogat à Dinard, excentrée et intégrée à un quartier résidentiel.....	94
Photographie 9 : Le sentier de la Malouine à Dinard, étroit et dépourvu de mobilier urbain..	94
Photographie 10 : La plage de l'Écluse à Dinard, caractéristique de l'urbanité balnéaire.....	95
Photographie 11 : La promenade du Clair de Lune à Dinard, confort et esthétisme.....	96
Photographie 12 : La promenade de la Nourriguel à Larmor-Plage dans un quartier résidentiel.....	98
Photographie 13 : La plage familiale de Toulhars à Larmor-Plage.....	98
Photographie 14 : La promenade de Port-Maria à Larmor-Plage : une forte urbanité.....	99
Photographie 15 : La statue Hitchcock de la plage de l'Ecluse à Dinard.....	111
Photographie 16 : La promenade Pablo Picasso et ses cabines de bain, à Dinard.....	112
Photographie 17 : Le sentier de la Malouine à Dinard.....	113
Photographie 18 : Les bancs publics du "petit Nice" sur la promenade du Clair de Lune à Dinard.....	114
Photographie 19 : Devant le Yacht Club de la promenade du Clair de Lune à Dinard.....	116
Photographie 20 : Le quai Bellevue à Larmor-Plage.....	118
Photographie 21 : Jeux pour enfants de la plage de Port-Maria à Larmor-Plage.....	119
Photographie 22 : Les terrasses de restaurants de la promenade de Port-Maria à Larmor-Plage.....	119
Photographie 23 : La promenade de l'Océan devant l'amphithéâtre à Larmor-Plage.....	120
Photographie 24 : Promenade de l'Océan à Larmor-Plage.....	121
Photographie 25 : Plage et promenade de Toulhars à Larmor-Plage.....	122
Photographie 26 : Allée piétonne de la plage de Toulhars, Larmor-Plage.....	123
Photographie 27 : Un bord de mer peu favorable à la contemplation. Dinard, zone 6 du tronçon « Casino ».....	164
Photographie 28 : Les rives du Scorff à Lorient.....	212
Photographie 29 : Le parc Port-Breton, à Dinard.....	216
Photographie 30 : Marcher sur les rives du Ter à Lorient.....	300

Table des tableaux

Tableau 1 : Population des 60 ans et plus : effectifs et évolution. Comparaison France/Bretagne (1968-2008)	22
Tableau 2 : Mobilités résidentielles des 55 ans et plus en Bretagne selon le lieu de résidence en 2008	24
Tableau 3 : Provenance de la population des 55 ans et plus ayant migré sur le littoral breton dans les cinq années précédentes en 2008.....	25
Tableau 4 : Part des femmes dans la population des plus de 60 ans en Bretagne en 2008	25
Tableau 5 : Objectifs du chapitre	61
Tableau 6 : Récapitulatif de l'urbanité et de la <i>walkability</i> sur les promenades.....	100
Tableau 7 : Les femmes âgées dans l'échantillon enquêté et dans les communes d'enquête	101
Tableau 8 : Nombre d'observations et d'individus observés sur les deux communes d'enquête	103
Tableau 9 : Nombre d'observations par balayage réalisées à Dinard et à Larmor selon la période.....	104
Tableau 10 : Nombre d'observations par balayage réalisées à Dinard et à Larmor selon les tronçons observés	104
Tableau 11 : Nombre d'observations par suivi selon le site d'enquête.....	107
Tableau 12 : Nombre d'observations par suivi selon la période, à Dinard et à Larmor	107
Tableau 13 : Structure des entretiens <i>in situ</i> et à domicile.....	128
Tableau 14 : Type de femmes interrogées <i>in situ</i> sur les deux sites	129
Tableau 15 : Tranches d'âge des femmes interrogées <i>in situ</i>	129
Tableau 16 : Nombre de femmes interrogées selon la tranche d'âge dans les entretiens à domicile.....	131
Tableau 17 : Professions et Catégories Sociales avant la retraite des femmes interrogées ...	132
Tableau 18 : Professions et Catégories Sociales avant la retraite des conjoints des femmes interrogées	133
Tableau 19 : Synthèse des différents éléments récoltés selon les techniques d'enquête et leur apport à l'appréhension des indicateurs de citoyenneté.....	136
Tableau 20 : Sexratio des femmes âgées par rapport aux hommes âgés selon les périodes d'observation.....	156
Tableau 21 : Part des personnes âgées dans la fréquentation totale par période (%).....	157
Tableau 22 : Répartition du nombre de femmes selon la fréquence à venir sur la promenade le matin ou l'après-midi (entretiens <i>in situ</i>)	157
Tableau 23 : Répartition du nombre de femmes selon le justificatif à venir l'après-midi sur la promenade (entretien <i>in situ</i>).....	158
Tableau 24 : Répartition du nombre de femmes selon le justificatif à venir le matin sur la promenade (entretien <i>in situ</i>).....	158
Tableau 25 : Répartition du nombre de femmes selon la fréquence à venir sur la promenade le matin ou l'après-midi et selon l'âge supérieur ou inférieur à 75 ans (entretiens <i>in situ</i>)	159
Tableau 26 : Typologie des activités recensées lors des arrêts (observations par suivi)	163
Tableau 27 : Comparaison de la vitesse de marche des femmes s'arrêtant au moins une fois avec l'échantillon total de femmes suivies.....	167
	395

Tableau 28 : Répartition des individus se trouvant devant leur accompagnant.e de sexe opposé lors des observations par suivi	168
Tableau 29 : Les trois classes de la santé et du bien-être	202
Tableau 30 : Nombre d'expressions relatives à l'appropriation spatiale contenues dans les discours des femmes.....	214
Tableau 31 : Répartition du nombre de pratiques énoncées face au plan, selon la tranche d'âge, dans les entretiens à domicile	228
Tableau 32 : Nombre de mobilités résidentielles par femme.....	244
Tableau 33 : Niveau territorial de mobilités résidentielles effectuées tout au long de la vie.	245
Tableau 34 : Age des femmes interrogées lors des mobilités résidentielles effectuées tout au long de la vie	245
Tableau 35 : Les types de logement occupés par les femmes au cours de leur vie.....	246
Tableau 36 : Évènements déclencheurs des mobilités résidentielles classés par ordre d'importance.....	246
Tableau 37 : Les éléments d'attrait au nouveau lieu de résidence.....	247
Tableau 38 : Niveau territorial de mobilité résidentielle selon la commune. Somme de toutes les mobilités résidentielles	248
Tableau 39 : Niveau territorial de mobilité résidentielle selon l'âge. Somme de toutes les mobilités résidentielles	248
Tableau 40 : Nombre de déménagements depuis la retraite selon la ville de résidence	256
Tableau 41 : Motifs de résidence dans les sites étudiés	256
Tableau 42 : La carrière professionnelle des femmes de l'échantillon	257
Tableau 43 : La situation conjugale des femmes au moment de l'entretien	258
Tableau 44 : Répartition du nombre de femmes selon le nombre de déménagements depuis la mise en retraite selon la tranche d'âge	259
Tableau 45 : Niveau territorial des mobilités résidentielles tardives	266
Tableau 46 : Répartition du nombre de femmes selon que leur discours évoque un rapport à l'urbanité, aux pairs, au passé, au bord de mer, en fonction du statut résidentiel.....	273
Tableau 47 : Évocation d'un futur logement selon le nombre de déménagements déjà effectués depuis la retraite.....	282
Tableau 48 : Évocation d'un futur logement selon la tranche d'âge	282
Tableau 49 : Caractéristiques d'un futur logement.....	283
Tableau 50 : Répartition des paramètres modifiés, recensés dans les entretiens à domicile.	291
Tableau 51 : Répartition des déclencheurs recensés dans les entretiens à domicile.	295
Tableau 52 : Répartition des déclencheurs recensés dans les entretiens <i>in situ</i>	296
Tableau 53 : Croisement des déclencheurs et des paramètres modifiés de la pratique de reprise	297

Table des annexes

Annexe 1 : Synthèse des différents usages des notions d'urbanité et de citoyenneté (Chapitre 1)	373
Annexe 2 : Critères d'urbanité pour les promenades observées à Dinard et à Larmor-Plage (Chapitre 3)	374
Annexe 3 : Critères de <i>walkability</i> pour les promenades observées à Dinard et à Larmor-Plage (Chapitre 3)	375
Annexe 4 : Grille d'observation par balayage (Chapitre 3)	376
Annexe 5 : Grille d'observation par suivis (Chapitre 3)	377
Annexe 6 : Grille d'entretien <i>in situ</i> (Chapitre 3)	378
Annexe 7 : Grille d'entretien à domicile (Chapitre 3)	379
Annexe 8 : Plan de la ville de Dinard présenté lors des entretiens domicile avec les femmes résidant à Dinard (Chapitre 6)	380
Annexe 9 : âge selon l'évènement déclencheur de la migration résidentielle (Chapitre 7) ...	381
Annexe 10 : niveau territorial de migration selon l'évènement déclencheur. Somme de toutes les mobilités. (Chapitre 7)	381
Annexe 11 : Évènement déclencheur et attrait au lieu (choix multiples). Somme de toutes les mobilités. (Chapitre 7)	382
Annexe 12 : classification des déclencheurs recensés dans les 29 entretiens à domicile (Chapitre 8)	383

Résumé :

En France comme dans la plupart des pays du Nord, les personnes âgées représentent une part de plus en plus importante de la population. Parmi elles, les femmes sont les plus nombreuses, et plus encore au fur et à mesure de l'avancée en âge. La féminisation de la population âgée pose des enjeux importants. Elle impose de s'interroger sur la place faite aux femmes âgées dans notre société. L'objet de la présente thèse est de s'y attacher sous l'angle spécifique des pratiques des femmes âgées sur les promenades de bord de mer. Ces espaces singuliers ont été choisis pour questionner la *citadinité*. Caractérisant le rapport à la ville exprimé par les pratiques des individus quant à l'appropriation de l'espace, l'ancrage et les sociabilités, la *citadinité* permet de caractériser l'inclusion de la personne âgée dans la société et, notamment, de voir comment le processus de vieillissement fait son œuvre dans ces dynamiques d'inclusion.

Espaces ressource pour « faire ville » avec les autres, pour la réalisation de soi à l'heure de la retraite, pour continuer à « se tenir face au monde » au grand âge, les promenades balnéai-

-res sont des terrains d'exploration éminemment riches pour appréhender la *citadinité* des femmes âgées et donc leur inclusion en ville. Au regard du parcours de vie (familial, professionnel, résidentiel), l'analyse des pratiques des femmes âgées a notamment montré une diversité de modes d'inclusion à l'espace. Le recours à la notion de *déprise*, qui rend compte de l'évolution des pratiques de l'espace au cours de la vieillesse en mettant en lumière ce sur quoi les individus « lâchent prise » et « gardent prise », permet de poser la question du maintien de l'inclusion sociale dans la ville. Par les possibilités de prise qu'elle offre aux femmes vieillissantes, la promenade est un espace ressource pour réajuster les pratiques au fur et à mesure que la *déprise* le suggère, et, par là, pour maintenir la *citadinité*. Elle permet de continuer à s'exprimer à travers les pratiques, mais dans des formes différentes, selon que la recherche de sociabilités, de grand air, d'indépendance, d'autonomie, d'imprévu, est constitutive de la *citadinité* des femmes, à travers les âges.

Mots-clés : vieillissement – femme – promenade balnéaire – pratiques – citadinité – déprise

Abstract :

As in many Northern countries, the elderly population in France represents an important increasing part of the population. Generally there are more elderly women than men, and this number increases, as the elderly women get even older. The feminisation of the elderly population raises important issues. It leads one to reflect on the position provided to older women in our society. The goal of this thesis is to look at the specific practices of elderly women on seaside promenade. These spaces are chosen to question *citadinité*. Examining the relationship between the community and the behaviors of these women, regarding their required space, their anchor and their sociability, the *citadinité* assess the inclusion of the elderly persons in the society. It helps, especially, to see how the process of aging works in these dynamics of inclusion.

Strolls on waterfronts allows the use of space with others, one's self realization when facing retirement, and the drive to still be an active participant as one ages. These waterfront walks are rich fieldworks to grasp the assimilation of

the aged women's *citadinité* with their inclusion in the community. Looking at the life course of elderly women (familial, professional, residential), the analysis has shown a grand diversity of modes of inclusion in relation to the space. The application of the notion of *déprise*, a form of disengagement which looks at the evolution of use of space, through aging showing on what people « give up » and « hold on », allows to investigate the level of maintenance of social inclusion in the community. Through these characteristics, waterfront walks offers to aging women a resourceful space to readjust practices as the disengagement suggests it, allowing the maintenance of the *citadinité*. The waterfront walk allows, through the practices, to express oneself, but in various forms as long as the search for social relationships, fresh air, independence, autonomy, novelty, have the power to establish the women's *citadinité* through aging.

Keywords : aging – woman – seaside promenade – practice – citadinité – déprise